GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25651

CALL No. 913.005/R.A.

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA.

A 184
8a

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Juillet à Décembre 1875

XXX

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

## DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

---

**NOUVELLE SÉRIE**

SEIZIÈME ANNÉE. — TRENTIÈME VOLUME

25651

ALEXANDRE BERTRAND
MEMBRE DE L'INSTITUT

913.005
R. A.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cie

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1875

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHÆOLOGY
A184
Library Regr. No. 60 f/10
INDIA

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25651
Date 7.2.57
Call No. 913.005/R.A.

E. Ulmann del.

TROIS VASES PEINTS DE LA GRÈCE PROPRE.

E. Ulmann del. Imp. Lemercier & Cie Paris Daumont lith.

ARYBALLE TROUVÉ EN BEOTIE

SUR

# TROIS VASES PEINTS DE LA GRÈCE PROPRE

## A ORNEMENTS DORÉS

### I

Les vases peints où l'on observe des traces apparentes de dorure forment une série encore peu nombreuse. Ceux de la Grèce propre qui ont été publiés ne s'élèvent pas à plus de vingt (1). Les trois vases rehaussés de dorures dont le dessin est ci-joint (2) peuvent donc offrir de l'intérêt. Ils appartiennent à M. George Rampin, secrétaire de la légation de France à Athènes, qui a bien voulu en permettre la publication.

Deux de ces vases ont la forme de l'aryballe. Le troisième, plus allongé, tient à la fois de l'aryballe et du lékythos (voir pl. XVII). Le style de la décoration est identique pour les trois exemplaires. La partie inférieure du col, à l'endroit où elle s'attache à la panse, est ornée de godrons. Une légère bordure de myrte, avec des baies dorées, court sur le haut de la panse; au bas, une rangée d'oves. Au-dessous de l'anse, l'espace laissé vide par le sujet figuré est couvert de

(1) Voir l'article de M. J. de Witte, *Vase peint à ornements dorés trouvé à Corinthe. Revue archéologique*, nouv. sér., t. VII, pl. I et pl. I-II.

En 1865, Otto Jahn a donné un nouveau catalogue des vases de cette série : *Ueber bemalte Vasen mit Goldschmuck*. Leipzig.

Voir aussi Heydemann : *Griechische Vasenbilder*. Berlin, 1870.

(2) Nous devons ces dessins à l'obligeance de M. E. Ulmann, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome. La *Revue* a été forcée, pour faire tenir dans son cadre ces calques sans les réduire, de retrancher, dans chaque planche, une partie de l'élégante palmette qui remplit l'espace non occupé par les figures.

La planche XVII donne l'ensemble des formes, et les trois planches suivantes reproduisent, aussi fidèlement qu'a pu le faire la lithochromie, les aquarelles de M. Ulmann. (*Note de la direction.*)

palmettes et d'enroulements de feuillages, qui, sur le plus grand vase, sont d'une rare élégance. Des bossettes dorées occupent le centre des palmettes.

L'or est appliqué, suivant les procédés habituels, sur les parties en relief. Les deux aryballes portent seuls la trace de couleurs de retouche, blanc mat, rose et rouge vif.

Les sujets figurés sur ces trois vases méritent une description spéciale.

1° Aryballe. Hauteur, 0m,135. Trouvé en Béotie. (Pl. XVII, n° 1, et pl. XVIII.)

La composition offre deux personnages. A droite, une femme est assise nonchalamment. Elle porte des boucles d'oreilles, un collier de perles dorées, et des bracelets. Un cécryphale orné de perles d'or retient ses cheveux. Elle est vêtue d'un chitôn dorien, sans manches; une draperie rose recouvre le bas de son corps. Le siége est figuré par un enroulement de feuillage. Appuyée sur le bras droit, elle retient de la main gauche un bout de son voile, et détourne la tête pour regarder un héron, qui, dressé sur ses pattes, les ailes éployées et le cou tendu, semble allonger sa tête vers elle. A gauche, un jeune homme ailé, les cheveux retenus par une bandelette dorée, et portant une chlamyde sur le bras gauche, est accroupi derrière le héron. Entre lui et l'oiseau, deux tiges ornées de fruits rouges et dorés sortent du sol. Les parties nues du corps de la femme et le chitôn sont peints au blanc mat. Le héron l'était également. Mais la couleur a disparu; il n'en reste que des traces légères.

Le héron, comme nous l'apprend l'*Etymologicum magnum* (s. v. Ἐρώδιος), était consacré à Aphrodite; par un procédé que nous n'avons point à apprécier ici au point de vue de l'exactitude grammaticale, on prétendait tirer du mot ἔρως le nom de cet oiseau (1). Le génie ailé qui se tient agenouillé derrière l'oiseau, et semble se cacher en souriant, ne fait que rendre plus précis le sens de la représentation. On connaît le rôle de ces génies, désignés d'habitude sous le nom d'Éros, et qui, dans les peintures céramiques,

(1) Cf. *Scholia* ad Homeri *Iliadem*, K. 274, BL. τρία γε γένη ἐρωδίων .... ὁ δὲ ἀφροδίσιος, ὃς ἀορίζει ἐν ταῖς συνουσίαις. De même dans la note de Porphyre, qui parle des trois espèces de hérons : ἄλλος ἐστὶν ἐρώδιος, ὃν καλοῦσιν ἀφροδίσιον · οὗτος δὲ ἐν μὲν τῇ συνουσίᾳ ἀρμόζει. πρὸς δὲ γάμον καὶ συμφωνίαν βίου αἰσιώτατος. Eustathe, dans son commentaire sur le même passage, reproduit, en les abrégeant, ces explications. Le héron était aussi consacré à Athéné et se voit parfois auprès d'elle sur les vases. Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. II, p. 123.

traduisent sous une forme sensible les passions des personnages en scène.

Les recueils de monuments céramiques n'ont pas encore offert, à notre connaissance, le héron rapproché de figures se rattachant à des scènes d'amour. A ce titre, le vase que nous publions a une valeur réelle. Il peut être utilement rapproché, pour l'ensemble du style et de la décoration, d'un aryballe décrit par M. Dognée, sous le titre d'*Éros et Hélène* (1). Il offre une grande ressemblance avec ce vase, dont le sujet n'a pas paru nettement déterminé à Otto Jahn (2).

MAXIME COLLIGNON.

(1) *Rev. arch.*, 1864, p. 52; *Eros et Hélène, vase peint à ornements dorés.* Collection Is. Péreire.

(2) *Ueber bemalte Vasen*, etc., p. 5, n° 6.

(*La suite prochainement.*)

# LES CELTES, LES GALATES, LES GAULOIS

L'habile et consciencieux conservateur du Musée de Saint-Germain a lu à l'Académie des inscriptions un mémoire que la *Revue* a publié et où il résume en homme compétent les principaux résultats des découvertes archéologiques qui se rapportent aux époques les plus anciennes de l'histoire de France. Tant que dans ce mémoire il n'est pas sorti du domaine de l'archéologie, il a traité son sujet avec une supériorité à laquelle je me fais un plaisir de rendre hommage. Il a aussi fait preuve de beaucoup de sagacité dans sa critique d'un passage important de Tite-Live, je veux dire du chapitre 34 du livre V, texte fondamental pour l'étude des origines celtiques, et que la plupart de nos historiens se sont jusqu'ici bornés à copier sans chercher à distinguer les unes des autres les assertions de valeur si différente que ce document contient.

Il y a toutefois deux points sur lesquels je ne partage pas les doctrines du savant auteur.

M. Alex. Bertrand ne me semble pas avoir prouvé que les noms de Celtes, Κελτοί ou *Celtæ*, d'un côté, les noms de Gaulois, *Galli*, Γαλάται, de l'autre, représentent deux groupes ethnographiques différents, établis originairement, l'un, les Celtes, dans la Gaule occidentale, l'autre, les Gaulois, dans le Norique, dont le second aurait ultérieurement conquis l'Italie du nord, la Gaule, et se serait avancé vers l'orient jusqu'en Asie Mineure. Je crois qu'entre les termes de Κελτοί, de *Galli* et de Γαλάται il n'y a, ethnographiquement parlant, aucune différence de sens.

En second lieu, l'introduction du druidisme en Gaule est, suivant moi, un fait beaucoup plus récent qu'on ne le croit généralement aujourd'hui, et que M. Bertrand ne l'a admis sur la foi de plusieurs auteurs de notre époque.

Je commence par rechercher le sens des mots Κελτός, *Celta*, Γαλάται, *Galli*.

M. Bertrand accepte la doctrine des historiens modernes qui mettent des Celtes ou des Gaulois en Gaule 1500 ans avant notre ère.

L'autorité de ces historiens, quel que soit leur mérite au double point de vue du talent littéraire et de l'érudition, ne peut être alléguée dans une discussion qui prend pour base les écrits des auteurs de l'antiquité. On n'a encore trouvé le nom des Celtes dans aucun texte antérieur aux environs de l'an 500 avant J.-C. C'est la date d'Hécatée de Milet; et l'auteur anonyme auquel Aviénus a emprunté les traits fondamentaux de sa description de l'Espagne et de la Gaule méridionale écrivait à peu près au même temps, c'est-à-dire après la fondation de Marseille (600 ans avant J.-C.), et avant la conquête de l'Espagne par les Celtes, événement connu d'Hérodote, vers 450, peut-être même un peu plus tard. Hécatée et cet auteur anonyme sont les plus anciens écrivains qui parlent des Celtes. Ils sont de mille ans postérieurs à cette date de 1500 ans avant J.-C., qui a été proposée, mais qu'aucun texte ne justifie. La présence des Celtes en Gaule antérieurement au VI^e^ siècle avant J.-C. n'est donc qu'une hypothèse. Les Γαλάται apparaissent pour la première fois dans le grand ouvrage de Timée, qui se termine en l'an 264 avant notre ère. Quant aux *Galli*, bien que la première mention s'en trouve dans les *Origines* de Caton (1), écrites un siècle après Timée, on peut dater leur nom du quatrième siècle, si l'on suppose que le récit de leurs premières guerres avec les Romains a été emprunté par les écrivains latins aux *Annales maximi* rédigées par les pontifes au fur et à mesure des événements. Ainsi la date à laquelle apparaissent pour la première fois les noms de Γαλάται et de *Galli* nous éloigne plus encore de cette date de 1500 ans avant J.-C., que nous devons à un système chronologique fort séduisant sans doute, mais aussi moderne qu'arbitraire. Mais l'apparition du nom de *Galli* sur la scène de l'histoire n'est postérieure que d'un siècle environ à celle du nom de Κελτοί; entre l'apparition du nom des *Galli* et celle du nom des Γαλάται il y a à peu près la même distance. Ces intervalles chronologiques nous semblent ethnographiquement sans portée.

Cherchons à préciser le sens des mots Κελτοί, Γαλάται et *Galli* dans les historiens anciens.

De Κελτοί on ne peut séparer Κελτική, nom du pays habité par les Κελτοί.

Sur l'étendue de la Celtique au IV^e^ siècle nous avons le témoi-

(1) Caton, fragment 35; Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 61.

gnage d'Ephore, contemporain de Philippe et d'Alexandre le Grand, rois de Macédoine. Ephore mettait dans la Celtique la plus grande partie de l'Espagne jusqu'à Γαδείρα (1) ou Cadix, et en cela il est d'accord avec Hérodote. Mais ce n'est pas tout. Les Celtes, suivant lui, s'étendaient du couchant d'hiver, où commençaient les Ethiopiens, c'est-à-dire l'Afrique, au couchant d'été, où commençaient les Scythes. Ils avaient donc pour voisins orientaux les Scythes (2). Les Scythes étaient un peuple de race iranienne, c'étaient des Indo-Européens d'Asie étrangers au groupe européen de la race indo-européenne, et très-prochainement apparentés aux Perses et aux Mèdes, comme l'ont établi péremptoirement les travaux de Zeuss, de MM. Lagarde et Fick. Leur tribu la plus occidentale était les Sigynnes habitant au nord du Danube et en même temps non loin des Hénètes ou Vénètes et de l'Adriatique suivant Hérodote (3). Le nom des Sigynnes paraît avoir persisté dans la géographie de l'empire romain. On croit le reconnaître dans le premier terme du composé celto-scythe *Singi-dunum* ou *Sigin-dunum* porté à l'époque romaine par la ville appelée aujourd'hui Belgrade. Les Celtes voisins des Scythes au temps d'Ephore devaient, à cette date, posséder le Norique, qui est vraisemblablement le Νώραξ, πόλις κελτική d'Hécatée (4). Ils touchaient la mer Adriatique, comme nous l'apprend Scylax, ou du moins le périple qui porte son nom et qui a été terminé dans la seconde moitié du IVe siècle, mais qui, sur les régions occidentales de l'Europe, reproduit des documents de la première moitié de ce siècle :

Μετὰ δὲ Τυρρηνούς εἰσι Κελτοὶ ἔθνος, ἀπολειφθέντες τῆς στρατείας ἐπὶ στενῶν μεχρὶ Ἀδρίου (5).

Ptolémée, fils de Lagus, dans son histoire d'Alexandre le Grand, écrite probablement entre les années 301 et 285, parle de ces Celtes de l'Adriatique, Κελτοὺς τοὺς περὶ τὸν Ἀδρίαν, et rapporte qu'ils auraient adressé une ambassade à Alexandre (6).

Ainsi, au quatrième siècle, la Celtique s'étendait de Cadix au pays

(1) Ephore, fragment 43; Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 245.

(2) Ephore, fragment 38; Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 243-244.

(3) Hérodote, l. V, c. 9, édition Didot, p. 241.

(4) Hécatée de Milet, fragment 21; Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2.

(5) Didot-Mueller, *Geographi Græci minores*, t. I, p. 25.

(6) Didot-Mueller, *Scriptores rerum Alexandri Magni*, p. 87, fragm. 2; cf. Arrien, l. I, c. 4, § 6-8, p. 5.

des Scythes dont les plus orientaux ont laissé leur nom à une ville qui est aujourd'hui Belgrade. Cela étant démontré, le moment est venu d'examiner comment nous entendrons le passage où Tite-Live, parlant de l'invasion gauloise en Italie au commencement du même siècle, s'exprime ainsi :

« Celtarum, quæ pars Galliæ tertia est, penes Bituriges summa imperii fuit. Ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit..... » (Livre V, c. 34.)

La Celtique était le tiers de la Gaule au temps de Tite-Live. Mais trois siècles et demi plus tôt, au temps d'*Ambi-gatos*, la Celtique s'étendait du cap Saint-Vincent en Espagne aux provinces occidentales de l'empire actuel d'Autriche. Tite-Live raisonne comme un écrivain qui mettrait le grand-duché de Posen dans l'empire de Charles-Quint parce que le grand-duché de Posen fait aujourd'hui partie de l'empire d'Allemagne, ou qui placerait l'Autriche hors de l'empire de Charles-Quint parce que l'Autriche n'est pas soumise à la suprématie de l'empereur Guillaume. Au commencement du quatrième siècle, la plus grande partie de l'Espagne, de la Gaule et le bassin du haut Danube ne formaient qu'un seul État, la Celtique : Ambigatos en était roi. Ambigatos était Biturige : cela veut-il dire qu'il appartînt au peuple de ce nom qui apparaît pour la première fois au premier siècle avant notre ère ? nous n'en savons rien. Cela peut signifier simplement qu'il était tout-puissant. *Biturix* signifie « tout-puissant » comme Zeuss l'a établi ; dans le membre de phrase de Tite-Live : « *penes Bituriges summa imperii fuit* », *summa imperii* peut avoir été, à l'insu du grand écrivain latin, la traduction du gaulois *bituriges*. Tite-Live aurait pris pour un nom de peuple relativement moderne un nom commun que la tradition celtique joignait comme surnom au nom du grand roi. *Ambigatos Biturix*, Ambigat le tout-puissant (1).

Quoi qu'il en soit, Ambigatos était roi des Celtes, et ses sujets qui prirent Rome étaient Celtes. Aristote nous l'apprend dans un fragment que Plutarque nous a conservé.

Ἀριστοτέλης δὲ ὁ φιλόσοφος τὸ μὲν ἁλῶναι τὴν πόλιν ὑπὸ Κελτῶν ἀκριβῶς δῆλός ἐστιν ἀκηκοώς (2).

Chez Denys d'Halicarnasse (3) et Diodore de Sicile (4), ce sont,

(1) *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 865.

(2) Aristote, édition Didot, t. IV, 2e partie, p. 299, col. 2.

(3) Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 74, et l. XIII, c. 6-12, édition Teubner-Kiessling, t. I, p. 91, et t. II, p. 192-197.

(4) Diodore, l. XIV, c. 113-116, édition Didot-Mueller, t. I, p. 621-624.

comme chez Aristote, les Celtes qui prennent Rome. Dans l'un des deux passages de Polybe où cet événement célèbre est rapporté, les vainqueurs des Romains sont appelés Celtes, l. II, c. 17 et 18 (1); dans l'autre, ils sont nommés Galates, l. I, c. 6, § 2 (2); mais voici ce qui montre la synonymie absolue des deux termes. Dans les chapitres 17 et 18 du livre II, les Gaulois qui prennent Rome sont appelés trois fois Celtes, Κελτοί, savoir aux § 3 et 5 du chapitre 17; or, au § 6 du chapitre 18, parlant d'une invasion gauloise qui eut lieu quarante-deux ans plus tard, Polybe donne aux ennemis des Romains le nom de Galates, Γαλάται. D'autre part, au chapitre 6 du livre I^er^, le même auteur, après avoir parlé de la prise de Rome par les Galates (§ 2), résume en quelques mots les conquêtes des Romains en Italie, et dans ce résumé il appelle quatre fois Celtes les Gaulois vaincus à leur tour (§ 4, 6, 8). Les mœurs que M. Bertrand attribue aux Galates d'après Polybe (l. II, c. 17), sont, suivant Polybe, les mœurs des Celtes. Ce sont les Celtes, par exemple, Κελτοί, qui habitent κατὰ κώμας ἀτειχίστους, c'est-à-dire qui n'enveloppent pas de murs les groupes de leurs habitations. Disons, en passant, que, présenter ce fait comme un caractère ethnographique, nous semble un peu hasardé. Avant l'invasion dorienne, les Ioniens, maîtres des côtes septentrionales du Péloponèse, n'habitaient pas de forteresses : κωμηδὸν ᾤκουν, nous dit Strabon. Ce sont les Achéens qui, après l'invasion dorienne, ont bâti dans cette région les premiers *oppida*, πόλεις ἔκτισαν (3). Cela n'empêche pas que les Ioniens n'aient eu des villes fortifiées plus tard, et ne soient Hellènes comme les Achéens : Paris a pu perdre ses remparts et en reconstruire sans que personne ait songé à trouver dans ces faits le signe d'une modification dans la composition ethnographique de sa population. Mais revenons aux Celtes. Aristote, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile sont d'accord avec les indications fournies par Ephore sur les limites de la Celtique au IV^e^ siècle, et on ne peut nous opposer Polybe, chez qui Galate et Celte sont synonymes. Cette synonymie est du reste établie d'une manière encore plus formelle par Eratosthène qui, au commencement du second siècle avant notre ère, appelle Galates les Celtes d'Espagne. Suivant Ephore, d'accord sur ce point avec Hérodote, les Celtes habitent l'Espagne, jusques à Cadix, Γαδείρα. Eratosthène exprime la même

(1) 2^e^ édition de Didot, t. I, p. 80.
(2) 2^e^ édition de Didot, t. I, p. 4.
(3) Strabon, l. VIII, c. 7, § 4, édition Didot, p. 331.

idée, en disant que les Galates habitent jusques à Cadix, μεχρὶ Γαδείρων ὑπὸ Γαλατῶν περιοικεῖσθαι (1).

Au commencement du troisième siècle avant notre ère, la Celtique d'Ephore s'est agrandie d'une manière considérable à l'orient sur les ruines de l'empire des Autariates, peuple illyrien, et grâce à la dislocation de l'empire des Scythes et de celui d'Alexandre. C'est après cette date qu'il faut placer les auteurs suivant lesquels la Celtique, nous dit Plutarque, s'étendait jusqu'auprès du lac Méotide (2). Les conquêtes des Celtes dans la vallée du bas Danube occupée avant eux par les Illyriens, par les Thraces et par les Scythes, auxquels ils se superposèrent comme race dominante, ou se mêlèrent comme des conquérants se mêlent à des vaincus, sont au nombre des faits les plus connus de l'histoire ancienne, et il est inutile d'en parler ici.

Cependant, au sujet des limites du territoire occupé par l'empire celtique au commencement du troisième siècle, à la suite de ces conquêtes, M. Bertrand a écrit quelques lignes que je crains de n'avoir pas bien comprises :

« Un fait, dit-il, frappe d'abord l'esprit de l'observateur qui se « donne la peine de classer les textes chronologiquement. A partir « du IIIe siècle avant notre ère, il voit se dessiner, dans la vaste « contrée dite *Celtique*, une foule de nations diverses, petites et « grandes, dont aucune n'est présentée comme une nouvelle venue, « qui sont assez nettement distinctes des Celtes pour occuper dé- « sormais une place à part dans la géographie et dans l'histoire. « Nommons entre autres les Ibères, les Ligures, les Illyriens, les « Gaulois ou Galates, les Sigynnes, les Cimbres ou Cimmériens, les « Trères, les Bastarnes, les Belges, les Aquitains, les Gètes, et les « diverses tribus germaines que Strabon déclare être les *frères ger-* « *mains* des Gaulois. »

Pourquoi cette date du IIIe siècle donnée comme celle où ces peuples apparaissent pour la première fois? Pourquoi dire que *désormais* ces peuples occuperont une place à part dans l'histoire?

Les Ibères, déjà connus d'Hécatée de Milet, d'Hérodote et de l'auteur du périple dit de Scylax, sont parfaitement distingués des Celtes par ces trois auteurs, antérieurement au IIIe siècle. Le troisième siècle est celui où la domination des Celtes sur les Ibères a

(1) Strabon, l. II, c. 1, § 4, édition Didot, p. 88.
(2) Plutarque, *Marius*, c. 11, § 6, édition Didot, p. 490.

pris fin par l'effet des conquêtes faites en Espagne par les Carthaginois ; c'est celui où le pays des Ibères a cessé de faire partie de la Celtique.

Les Ligures, déjà mentionnés par Hésiode, qui ne nomme nulle part les Celtes, forment, chez Hécatée, Hérodote et Scylax, un peuple distinct des Celtes. Mais au troisième siècle, tandis que les Ibères échappent au joug des Celtes, une partie des Ligures, ceux qui étaient jusque-là indépendants à l'ouest des Alpes, deviennent sujets des Celtes, d'où l'expression de Celto-Ligures, pour désigner ces Ligures alors soumis à la domination celtique.

Hérodote, au cinquième siècle, a parlé des Illyriens dont une partie seulement est tombée sous la domination des Celtes vers la seconde moitié du quatrième siècle. Hérodote ne confond nullement les Illyriens avec les Celtes.

Les Sigynnes étaient d'origine iranienne. Ils appartiennent au même groupe que les Perses, et sont étrangers à la famille européenne proprement dite. Hérodote, qui les mentionne le premier, ne les donne pas pour des Celtes : après la conquête de leur pays par ces derniers, vers l'an 300 avant notre ère, ils paraissent s'être réfugiés d'abord à l'embouchure du Danube où Apollonius nous les montre, ensuite dans les environs du Caucase où Strabon les place environ 200 ans plus tard (1).

Les Cimmériens déjà connus d'Homère, les Trères, qui ont pris Magnésie au VII^e^ siècle avant notre ère, n'ont été placés par qui que ce soit dans la Celtique. Les Trères étaient, suivant Strabon, à la fois Thraces et Cimmériens, Τρῆρες καὶ οὗτοι Θρᾷκες (2) ..., συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἀρδην ἀνῃρεθῆναι Κιμμερικοῦ ἔθνος (3), et comme trois quantités égales à une même troisième sont égales entre elles, il suit de là que les Cimmériens étaient Thraces.

Nous ne possédons aucun auteur de l'antiquité qui dise que les Cimmériens fussent identiques aux Cimbres et appartinssent à la grande nation des Celtes. C'est une hypothèse de Posidonius. Il l'a émise dans la première moitié du premier siècle avant notre ère, à une époque où l'empire celtique du quatrième siècle était détruit depuis environ cent cinquante ans, et où les Cimmériens, chassés de leur patrie par les Scythes, écrasés en Asie Mineure, avaient disparu

(1) Strabon, l. XI, c. 12, § 8, édition Didot, p. 445-446 ; cf. Hérodote, l. V, c. 9, édition Didot, p. 241 ; Apollonius, *Argon.*, IV, 320.

(2) Strabon, l. XIII, c. 1, § 8, édition Didot, p. 501.

(3) Strabon, l. XIV, c. 1, § 40, édition Didot, p. 553.

de la scène de l'histoire depuis au moins quatre siècles. L'hypothèse de Posidonius ne paraît pas mal imaginée à Strabon : οὐ κακῶς εἰκάζει, dit-il (1); Diodore la reproduit : τινές φασι, écrit-il (2). Mais, nous dit Plutarque, l'idée d'avoir identifié les Cimmériens aux Cimbres appartient au domaine des conjectures et non au domaine de l'histoire : ταῦτα μὲν εἰκασμῷ μᾶλλον, ἢ κατὰ βέβαιον ἱστορίαν λέγεται (3). La fausseté de cette conjecture est évidente aujourd'hui.

Les Gètes n'ont jamais, que je sache, été donnés pour Celtes. Thucydide, qui n'a parlé nulle part des Celtes, nomme les Gètes dans sa description de la Thrace (l. II, c. 96), qui se réfère aux événements de l'année 429 avant J.-C. Près d'un siècle auparavant, les Gètes avaient été conquis par Darius : Hérodote, rapportant ce fait, dit qu'ils étaient Thraces : Θρηικῶν ἐόντες ἀνδρηιώτατοι καὶ δικαιότατοι (4).

Si quelqu'un soutient aujourd'hui que les Ibères, les Ligures, les Illyriens, les Sigynnes, les Cimmériens, les Trères et les Gètes sont des Celtes, on peut affirmer qu'il ne s'appuie dans l'antiquité sur aucune autorité sérieuse, et je ne sais ce que peut vouloir dire M. Bertrand quand il prétend qu'en classant chronologiquement les textes on voit apparaître, à partir du IIIe siècle, ces peuples, — tous connus des historiens grecs à une date beaucoup plus ancienne, comme je viens de le montrer

Quant aux noms des Gaulois ou Galates, des Belges, des Cimbres, des Bastarnes, des Aquitains, que M. Bertrand comprend dans la même énumération, ces noms se montrent à nous dans l'histoire plus tard que ceux dont j'ai parlé, d'après lui, en premier lieu : le nom de Gaulois apparaît au IVe siècle, celui de Galates au IIIe, ceux de Belges, de Cimbres et de Bastarnes au IIe, celui d'Aquitains au Ier. La valeur ethnographique de ces termes est très-diverse. Nous savons que les Aquitains sont des Ibères. Gaulois ou Galate est synonyme de Celte ; les Belges sont un rameau des Celtes ou Gaulois. Les Bastarnes et les Cimbres sont Germains ; après avoir été vraisemblablement sujets des Celtes depuis les conquêtes d'Ambigat, ils sont devenus indépendants lors de la dislocation de l'empire celtique, vers le milieu du troisième siècle ; et même après que César, au milieu du premier siècle, eut constaté qu'il fallait distinguer les Gaulois ou Celtes des Germains, les Cimbres et les Bastarnes, comme le

(1) Strabon, l. VII, c. 2, § 2, édition Didot, p. 244.
(2) Diodore, l. V, c. 32, § 4, édition Didot, t. I, p. 273.
(3) Plutarque, *Marius*, c. 11, § 9, édition Didot, p. 491.
(4) Hérodote, IV, 93, édition Didot, p. 210.

reste des Germains, sont restés Celtes pour quelques écrivains. C'était l'effet de la tradition. D'ailleurs, si les Germains parlaient une langue tout autre que celle des Celtes, cette différence échappait à ceux qui ne comprenaient ni l'une ni l'autre de ces langues. Mais leur costume constituait un élément d'études ethnographiques à la portée de tout le monde. Or le costume des Celtes continentaux avait avec celui des Germains un caractère commun très-remarquable pour l'observateur de ce temps. Le Celte et le Germain portaient le pantalon, *braca*, ἀναξυρίς, vêtement inusité chez les Romains et les Grecs. C'était alors une raison pour continuer à croire, conformément à la tradition, que les Germains et les Celtes étaient le même peuple.

Un des auteurs qui comprend les Germains dans la Celtique est Denys d'Halicarnasse, suivant lequel la Celtique a pour limites les Pyrénées, les Alpes, le Danube, le pays des Thraces et celui des Scythes, et se divise en deux parties, la Γαλατία à l'ouest du Rhin, la Germanie à l'est (1). Mais cette terminologie n'était pas universellement adoptée à cette époque, car les Germains que César trouva à l'est du Rhin, lors de ses guerres en Gaule, sont des Galates suivant Diodore de Sicile : ce sont les Galates d'au delà du Rhin, τοὺς πέραν κατοικοῦντας αὐτοῦ [Ρήνου] Γαλάτας (2).

Quelle est l'origine du nom des Galates? On le trouve pour la première fois dans Timée, dont le grand ouvrage se terminait en 264. Timée prétend que Galate est fils de Polyphème et de Galatée. Galatée, dans Homère et dans Hésiode, est une Néréide (3). Polyphème est le cyclope dont Ulysse, dans l'*Odyssée*, creva l'œil unique. L'idée première des amours de Polyphème et de Galatée date du milieu du IVe siècle avant Jésus-Christ. Denys le jeune, tyran de Syracuse, avait une maîtresse nommée Galatée. Philoxène, poëte et courtisan de Denys, obtint les faveurs de Galatée, et le tyran irrité le condamna aux carrières. Philoxène alors composa un poëme dont les principaux personnages étaient Polyphème, Galatée et Ulysse. Sous le nom de Polyphème, il donnait une caricature de Denys, et sous le nom d'Ulysse, il essayait de se dépeindre lui-même (4). Telle fut la vengeance du poëte.

Timée, Sicilien exilé à Athènes, avait cette fiction présente à

(1) Denys d'Halicarnasse, l. XIV, c. 1, édition Kiessling, t. IV, p. 198-199.
(2) Diodore, l. V, c. 25, § 4, édition Didot, t. I, p. 269.
(3) *Iliade*, XVIII, 45; *Théogonie*, 250.
(4) Phanias d'Erèse, fragment 13, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 298.

l'esprit quand des guerriers celtes envahirent la Grèce et s'avancèrent jusqu'à Delphes, dont ils pillèrent le temple vénéré. Il s'éleva dans toute la Grèce un cri d'indignation dont l'écho a retenti jusqu'à nous. Les soldats barbares qui avaient commis ce sacrilège s'appelaient Galates dans leur langue nationale. Galate paraît être un mot celtique qui voulait dire guerrier. Timée imagina que ces Galates descendaient de Galatée et tiraient d'elle leur nom. Ils auraient été issus de l'union de la Néréide avec Polyphème (1), avec ce cyclope qui, dans l'*Odyssée*, parle de son mépris des dieux et se nourrit de chair humaine. En attribuant cette origine aux spoliateurs du temple de Delphes, Timée expliquait à la fois leur tempérament sanguinaire et leurs actes impies. En même temps, l'exilé sicilien, qui aimait toujours sa patrie, éprouvait une joie secrète à reconnaître des compatriotes dans ces guerriers, dont les exploits faisaient trembler la Grèce. Les Galates, suivant lui, auraient été originaires de Sicile, comme le dit plus tard Appien (2).

Voilà d'où vient l'usage grec de désigner les Celtes par le nom de Galates. La preuve que ce nom désigne un groupe ethnographique distinct des Celtes n'a pas été produite. Eratosthène applique ce nom aux Celtes d'Espagne, Diodore de Sicile aux Germains. C'est simplement un synonyme relativement moderne de Κελτός ; Pausanias nous le dit : ὀψὲ δέ ποτε αὐτοὺς καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξενίκησε. Κελτοὶ γὰρ κατά τε σφᾶς τὸ ἀρχαῖον καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὠνομάζοντο (3).

*Galli* est le synonyme romain de Κελτοί et de Γαλάται. Au levant des Pyrénées habitent, dit Appien, les Celtes appelés aujourd'hui Galates et Gaulois : Κελτοὶ ὅσοι Γαλάται τε καὶ Γάλλοι νῦν προσαγορεύονται (4). On arrive à établir cette synonymie, sans recourir à Appien, quand on lit dans Strabon, premièrement que les Taurisques sont Galates (5), secondement qu'ils sont du nombre des nations celtiques (6); et que l'on met en regard de ces textes, d'abord celui où Pline rappelle qu'autrefois les Taurisques ont possédé la ville de *Noreia* (7), ensuite le fragment de Sempronius Asellion, historien du commencement du premier siècle avant Jésus-Christ, où il est

(1) Timée, fragment 37; Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 200.
(2) *Illyrica*, 2; édition Didot, p. 271.
(3) Pausanias, l. I, c. 3, § 6, édition Didot, p. 5.
(4) Hisp., I, édition Didot, p. 34.
(5) L. VII, c. 2, § 2, édition Didot, p. 244.
(6) L. VII, c. 3, § 2, p. 246.
(7) L. III, c. 19, édition Janus, t. I, p. 149, l. 34.

dit que *Noreia* est en Gaule (1). Les Taurisques sont donc à la fois Celtes, Galates et Gaulois. *Noreia*, celle de leurs villes dont nous venons de parler, était située en Styrie. Je ne cite qu'un exemple pris au hasard entre une foule d'autres. Il est donc inutile d'insister sur le passage de César qui présente les mots de Gaulois et de Celte comme synonymes et dont on conteste injustement la portée.

L'argument principal que l'on produit pour établir une distinction entre les Celtes et les Gaulois est l'existence en Gaule de la curieuse organisation connue sous le nom de druidisme, que les conquérants gaulois n'ont porté ni en Espagne, ni en Italie, ni en Asie Mineure, en un mot, dans aucune de leurs nombreuses conquêtes. Le druidisme serait une institution celtique étrangère aux Gaulois, et antérieure à l'établissement des Gaulois dans le pays que nous appelons Gaule à l'imitation des Romains. Mais il n'est nullement démontré que le druidisme en Gaule ait l'antiquité reculée que lui attribuent quelques modernes. Aucun auteur plus ancien qu'Aristote n'a été cité jusqu'ici par les historiens qui ont parlé des druides; or, le texte d'Aristote dont il s'agit est un fragment du Traité de la magie, qui est apocryphe. Il n'est question des druides chez aucun écrivain grec antérieur à Sotion, qui vivait sous Ptolémée Épiphane (2), 205-181 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à une époque où l'empire celtique d'Ambigat tombait en ruines de toutes parts. Les Germains, à cette date, étaient indépendants des Celtes et commençaient à s'étendre vers le sud de l'Europe. Dès l'an 182, Persée, roi de Macédoine, entrait en négociation avec les Bastarnes (3), qui sont des Germains, comme Pline nous l'apprend (4).

Les grandes expéditions entreprises par les Cimbres et les Teutons, autres membres de la famille germanique, à la fin du même siècle, ont dû être précédées de bien des conquêtes plus durables accomplies au détriment de l'empire celtique dans les régions septentrionales du pays qui est aujourd'hui l'Allemagne. Mais entre les années 250 et 200 avant notre ère, tandis que les Carthaginois faisaient sur les Celtes la conquête de l'Espagne et que les soldats romains parcouraient en vainqueurs la Gaule Cisalpine, les Belges, chassés par les Germains des contrées situées sur la rive droite du Rhin, vinrent s'établir sur

(1) Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 183.

(2) Diogène Laerce, *Prœmium*, § 1, édition Didot, p. 1; cf. *Fragmenta philosophorum græcorum*, t. II, p. LXXII.

(3) Tite-Live, l. 40, c. 5.

(4) Édition Janus, l. IV, c. 28, t. I, p. 177, l. 28.

la rive gauche de ce fleuve, et de là une partie d'entre eux gagnèrent la Bretagne, qu'ils soumirent à leur domination. César connaît cette double émigration ; il nous montre les Belges passant le Rhin : *Rhenumque antiquitus transductos*, puis dominant en Bretagne (l. II, c. 4). Lors de la conquête de la Bretagne, les Belges trouvèrent le druidisme établi dans cette île et ils l'apportèrent en Gaule : *Disciplina in Britannia reperta atque in Galliam translata* (VI, 13). Au milieu des discordes civiles et des désastres militaires, les druides de Bretagne sont venus prendre en Gaule la place laissée vide par la monarchie qu'avait renversée une révolution restée sans historien. Voilà comment nous comprenons l'introduction du druidisme en Gaule. Quoi qu'il en soit de ce système historique, il n'est pas prouvé que le druidisme ait été importé de Bretagne en Gaule antérieurement à l'année 200 avant J.-C. Rien d'extraordinaire donc si les conquérants gaulois ou celtes du cinquième, du quatrième, du troisième siècle avant notre ère n'ont pas amené avec eux des druides en Espagne, en Italie, sur les bords du bas Danube et en Asie Mineure; et la présence du druidisme en Gaule au milieu du premier siècle de notre ère, la puissance exercée au temps de César sur nos aïeux par cette institution religieuse et politique, ne donnent nullement aujourd'hui le droit de nier la synonymie des mots Gaulois, Galates et Celtes.

Il y a donc peu d'intérêt à discuter la question de savoir si les Barbares qui prirent Rome au commencement du quatrième siècle avant notre ère venaient des régions situées à l'ouest ou des régions situées au nord des Alpes. Ces régions faisaient toutes partie du même État, de la Celtique, du royaume d'Ambigat.

Mais un point sur lequel il est essentiel d'insister, c'est que la Celtique du temps d'Ambigat, la Celtique d'Éphore et de Pythéas, la Celtique du quatrième siècle avant J.-C., ne comprenait pas la Bretagne, c'est-à-dire ne comprenait pas le pays d'où le druidisme est originaire. Strabon reproche à Pythéas d'avoir compté plusieurs jours de navigation entre la Celtique et le Κάντιον (1), c'est-à-dire l'extrémité sud-est de la Grande-Bretagne, et cette distinction faite par Pythéas, vers le milieu du quatrième siècle, entre les îles Bri-

(1) Strabon, l. I, c. 4, § 3, édition Didot, p. 52. Il y a deux façons d'expliquer cette assertion de Pythéas. De son temps, la Celtique pouvait ne pas s'étendre jusqu'à l'emplacement où est aujourd'hui Calais. D'autre part, Pythéas peut s'être embarqué sur un point de la Celtique fort éloigné de l'emplacement de Calais.

tanniques et la Celtique, a pénétré dans le traité *de Mundo*, un des livres attribués à tort à Aristote. Ce livre met les îles Britanniques au delà des Celtes, ὑπὲρ τοὺς Κελτούς (1). Le même système a pris place dans la géographie de Strabon, qui, malgré ses nombreuses critiques des assertions de Pythéas, le copie sur ce point (2). On retrouve ce système dans la grande compilation de Diodore de Sicile, qui oppose les Bretons aux Celtes comme aux Galates (3). Si donc nous nous exprimions dans la langue géographique des auteurs grecs que nous venons de citer, nous devrions dire que le druidisme ayant été importé de Bretagne en Gaule n'est pas d'origine celtique. Il y aurait dans cette doctrine, qui semblerait bizarre aujourd'hui, un fond de vérité : c'est que le druidisme était, comme la Bretagne, étranger à l'empire d'Ambigat. Mais de ce que les populations britanniques paraissent n'avoir pas fait partie politiquement de la Celtique au quatrième siècle, il ne s'en suit pas qu'elles ne lui appartinssent pas ethnographiquement. Ainsi les populations de l'Autriche sont de race allemande quoique l'Autriche soit politiquement séparée de l'empire d'Allemagne. Le druidisme est donc d'origine celtique dans le sens que la science moderne donne au mot celtique, mais il n'est pas d'origine celtique si nous prenons le mot celtique dans le sens que lui donnait Pythéas, et qui représente l'état politique de l'Europe occidentale au IVe siècle avant notre ère.

Je terminerai par une observation de détail qui ne manque pas d'une certaine importance, car elle touche à la question de savoir quel degré de crédibilité méritent les renseignements donnés par Ephore au quatrième siècle avant notre ère sur l'étendue de la Celtique. M. A. Bertrand exagère beaucoup, à mon sens, la portée d'une parole de Polybe : « Les contrées situées au nord du Tanaïs « et du Narbon, dit l'historien grec, nous sont jusqu'ici complète- « ment inconnues » (4). (Le Narbon paraît être l'Aude.) Il ne faut pas entendre cette assertion de Polybe dans le sens absolu que leur attribue notre savant contradicteur. Polybe, un peu plus bas, promet de traiter spécialement des îles Britanniques (5) dans une autre partie de son ouvrage, qu'il n'a pas écrite ou qui n'est point parvenue jusqu'à nous. Il a demandé en vain, dit-il ailleurs, des rensei-

(1) *De Mundo*, c. 3, Aristote, édition Didot, t. III, p. 639.
(2) L. IV, c. 5, § 1, édition Didot, p. 165.
(3) Diodore, l. V, c. 32, édition Didot, t. I, p. 273.
(4) L. III, c. 36, § 2, édition Didot, p. 143.
(5) L. III, c. 57, § 5, édition Didot, p. 157.

gnements sur la Bretagne à des marchands de Corbilon sur la Loire (1). Polybe, dans le passage cité par M. Bertrand, veut dire que ses voyages ne l'ont pas conduit au nord de Narbonne et qu'il se défie des renseignements donnés sur des contrées plus septentrionales par des auteurs dont il n'a pu contrôler l'exactitude ni même la sincérité.

Pythéas, simple particulier sans fortune, dit Polybe, ne mérite aucune confiance quand il prétend avoir fait les voyages considérables dont il a écrit le récit (2). Tel est le jugement prononcé au second siècle de notre ère par le riche Polybe sur la description des régions septentrionales de l'Europe donnée par le pauvre Pythéas un siècle auparavant. Sans m'ériger en juge entre ces deux écrivains, je crois n'être pas trop téméraire en affirmant que l'amour de la science a pu quelquefois, chez un voyageur énergique, tenir lieu soit de fortune personnelle, soit des subventions de l'État. Et, si un jugement trop sévère de Polybe, répété par Strabon, et enlevant injustement à Pythéas toute réputation de sincérité, a été cause de la perte de ses écrits, nous devons regretter qu'une confiance trop grande aux assertions de Polybe nous prive aujourd'hui d'un livre qui aurait été si précieux pour l'histoire la plus ancienne de l'Europe du nord. En tout cas, les quelques citations qui nous restent de la relation des voyages faits par Pythéas au milieu du quatrième siècle avant J.-C., même certaines paroles de Polybe, nous montrent ce qu'il faut penser de l'assertion de ce dernier, que, de son temps, c'est-à-dire au milieu du deuxième siècle avant notre ère, on ne connaissait rien des pays situés au nord de l'Aude, rien par conséquent de la plus grande partie de la France actuelle. Il y a dans ces paroles une grande exagération, on pourrait peut-être même dire qu'elles expriment le contraire de la vérité ; et l'ensemble des renseignements fournis sur les Celtes par les documents du quatrième siècle avant notre ère, par le fragment d'Éphore que nous avons cité, par exemple, méritent plus de confiance que Polybe ne l'a prétendu.

En résumé, au commencement du quatrième siècle avant notre ère, il existait dans la partie nord-ouest du continent européen une monarchie, que les Grecs ont connue sous le nom de Κελτική, et que Tite-Live a appelée *Celticum*. Elle paraît, à cette date, n'avoir atteint nulle part les côtes de la Méditerranée; elle s'étendait sur les côtes de l'Océan atlantique, depuis la Manche jusque dans le voisinage de

(1) Polybe, l. XXXIV, c. 10, § 7, édition Didot, t. II, p. 116.
(2) Strabon, l. II, c. 4, § 2, édition Didot, p. 86.

la ville de Cadix, alors aux Phéniciens; elle comprenait à l'est la portion occidentale de l'empire actuel d'Autriche. Elle prit un développement considérable pendant une période d'environ cent cinquante ans. Alors, la partie aujourd'hui française des côtes de la Méditerranée, l'Italie du nord, une portion au moins des régions septentrionales de l'Allemagne actuelle, furent englobées dans la Celtique, qui finit même par comprendre, un peu avant le milieu du IIIe siècle avant J.-C., presque tout le bassin du bas Danube jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, jusqu'au Pont-Euxin.

Puis vint la décadence, amenée probablement par les discordes civiles. La monarchie tomba, l'empire celtique se fractionna en un certain nombre de petits peuples; il perdit une partie de ses provinces méridionales. Les Germains chassèrent les Celtes de l'Allemagne du nord, et les Belges, peuple celte, un des groupes nouveaux issus du démembrement de la Celtique, passèrent le Rhin, occupèrent les contrées situées sur la rive gauche de ce fleuve, envahirent la Bretagne d'où ils importèrent sur le continent, environ 200 ans avant notre ère, le druidisme, institution spéciale aux Celtes des îles Britanniques, qu'on n'appelait pas Celtes alors, mais Brettanes, Britannes. En effet, bien que Celtes d'origine, les habitants des îles Britanniques paraissent avoir été, jusqu'à la conquête belge, politiquement séparés des Celtes du continent, seuls connus des anciens sous le nom de Κελτοί ou *Celtæ*, dont l'équivalent latin est *Galli*, l'équivalent grec Γαλάται (1).

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, cinquième édition, t. I, p. 60, cite un passage de Strabon d'où il semble résulter que suivant Hipparque les Bretons étaient Celtes. C'est un contre-sens. Voir Strabon, édition Didot, l. II, c. I, § 18, page 62, ligne 42, et traduction Tardieu, t. I, p. 125-126.

# INSCRIPTION INÉDITE DE MÉGARE

ΤΩΙΑΓΟΛΛΩΝΙΤΟΝΝΑΟΝ
ΕΓΕΣΚΕΥΩΣΑΝ
Τ..ΨΙΩΝΜΑΤΡΟΔΩΡΟΥ
⁻ιΜΟΞΕΝΟΣΜΑΤΡΟΔΩΡΟΥ
ΜΞΛΑΝΘΟΣΑΘΑΝΟΔΩΡΟΥ
ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΣΑΣΚΛΑΓΩΝ
ΓΟΥΛΥΑΣΜΕΛΙΣΣΙΩΝΟΣ
.ΝΑΞΙΜΕΝΗΣΣΑΜ.ΩΝΔΑ
....ΚΛΗΣΑΡΙΣΤΩΝΟΣ
ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣΗΡΑΚΩΝΟΣ
ΘΕΩΝΙΧΟΣΑΓΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΔΙΟΚΛΕΙΔΑΣΓΑΣΙΩΝΟΣ
ΕΥΞΕΝΟΣΑΜΥΜΟΝΟΣ
ΓΑ..ΩΝΜ.Λ.ΣΣ.ΩΝΟΣ
Φ.ΛΩΝΑΓΟΛΛ...ΔΑ
ΘΕΩΝΔΙΟΔΩΡΟΥ
ΕΥΔΑΜΟΣΜΑΤΡΟΔΩΡΟΥ
ΘΗΒΑΔΑΣΝΟΜΙΑΔΑ
ΑΓΕΛΛΕΑΣΙΓΓΩΝΟΣ
ΑΛΚΙΑΣΗΡΑΚΛΕΙΤΟΥ
ΕΥΞΙΑΣΓΡΑΣΙΩΝΟΣ

ΒΟΣΓΩΝΙΓΓΩΝΟΣ
ΞΕΥΞΙΣΑΓΕΛΛΕΑ
ΑΓΑΘ.ΝΥΜΟΣΡΟΔΩΝΟΣ
ΓΑΡΜΕΝΩΝΕΥΓΑΛΙΝΟΥ
ΞΩΓΥΡΟΣΓΙΣΤΟΥ
ΑΡΙΣΤΩΝΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΥ
...ΕΑΣΓΟΥΛΥΧΑΡΕΟΣ
..ΝΙΣΚΑΛΛΙΑ
.....ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΥ
.....ΡΟΣΑΜΦΙΑΡΙΔΑ
.....ΝΙΚΩΝΟΣ
.....ΔΙΟΝΥΣΟΔΟΤΟΥ
ΜΥΡΤΙΛΟΣΗΡΑΚΛΕΙΤΟΥ
ΓΑΓΧΑΡΗΣΚΙΣΣΟΥ
....ΩΝΑΣΤΕΡΙΩΝΟΣ
.....ΩΝΙΧΟΥ

Τῶι Ἀπόλλωνι τὸν ναὸν
ἐπεσκεύωσαν
Τ[ερ]ψίων Ματροδώρου
Τιμόξενος Ματροδώρου
Μέλανθος Ἀθανοδώρου
Ἡράκλειτος Ἀσκλάπων[ος
Πουλύας Μελισσίωνος
Ἀ]ναξιμένης Σαμ.ωνδα
....κλῆς Ἀρίστωνος
Μενεκράτης Ἡράκωνος
Θεώνιχος Ἀπολλοδώρου
Διοκλείδας Πασίωνος
Εὔξενος Ἀμύμονος
Πα[σί]ων Μ[ε]λ[ι]σσ[ί]ωνος
Φ[ί]λων Ἀπολλ[ωνί]δα

Θέων Διοδώρου
Εὔδαμος Ματροδώρου
Θηβάδας Νομιάδα
Ἀπελλέας Ἵππωνος
Ἀλκίας Ἡρακλείτου
Εὐξίας Πρασίωνος
Βόσπων Ἵππωνος
Ζεύξις Ἀπελλέα
Ἀγαθ[ώ]νυμος Ῥόδωνος
Παρμένων Εὐπαλίνου
Ζώπυρος Πίστου
Ἀρίστων Καλλιστράτου
...εας Πουλυχάρεος
...νις Καλλία
..... Ἡρακλείτου
.....ρος Ἀμφιαρίδα
..... Νίκωνος
..... Διονυσοδότου
Μυρτίλος Ἡρακλείτου
Παγχάρης Κίσσου
Φί[λ]των Ἀστερίωνος
.....ωνιχου.

D'après la forme des caractères, l'inscription doit être du IIIe siècle avant notre ère. Elle contient les noms de trente-cinq citoyens de Mégare qui ont restauré ou orné le temple d'Apollon. La pierre étant placée dans l'enceinte sacrée, il n'était pas nécessaire d'ajouter une épithète au nom du dieu. Cette omission laisse pour nous quelque obscurité. De quel temple d'Apollon s'agit-il? Il y en avait deux à Mégare. Dans le premier, il était adoré avec l'épithète de Προστατήριος (Pausan., I, LIV, 2); le second était consacré à Apollon Ἀρχηγέτης. Celui-ci était construit en briques; l'empereur Hadrien le fit rebâtir en marbre blanc (Pausan., I, XLII, 5). Près du sanctuaire poussait le laurier sacré, dont le feuillage servait à tresser les couronnes que la ville décernait à ses bienfaiteurs. C'est ce qu'atteste une inscription d'Alexandria Troas : Ἡ πόλις ἡ Μεγαρέων δάφνης στεφάνῳ παρὰ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ τῆς πόλεως ἀρχηγέτου (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, n° 1730 *a*).

Parmi les noms propres, plusieurs sont nouveaux : Ἀμφιαρίδας,

Βόσπων, Θηβάδας, Θεώνιχος; les autres se rencontrent fréquemment dans l'onomatologie mégarienne. Il n'est pas surprenant d'y rencontrer plusieurs formes du dialecte dorien; mais il faut noter la suivante qui est empruntée aux dialectes béotien et thessalien, ου pour ο dans les composés de πόλυς, Πουλύας, Πουλυχάρεος; une autre liste de Mégariens présente ce dernier nom et aussi un composé de la même classe, Πουλυδάμας (Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, n° 34 *b*, l. 26 et 27). L'aoriste ἐπεσκεύωσαν est très-lisible; il justifie la restitution [κατ]εσκευώθ[η] d'une inscription mégarienne (Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, n° 36, l. 10) et la leçon d'un texte de Théra, κατασκευωθῆ (*Corpus inscr. gr.*, n° 2448, VIII, l. 2). Ces trois exemples mettent hors de doute l'existence du verbe σκευοῦσθαι, signalé seulement par Hésychius.

BAYET.

# DEUX QUESTIONS DE CHRONOLOGIE ET D'HISTOIRE

ÉCLAIRCIES

## PAR LES ANNALES D'ASSURBANIPAL

### I

#### ÉTAT DE LA DOUBLE QUESTION.

La concordance entre la date de la défaite d'un roi mède par les Assyriens, énoncée en années d'un roi d'Assyrie, dans le livre de Judith, et la date, en années de la chronologie mède, de la catastrophe de Phraortes, au 1er livre d'Hérodote, concordance signalée par M. de Saulcy dans son grand mémoire de 1849 (1) sur la chronologie du nouvel empire assyrien, n'a pas fait disparaître toute difficulté dans les synchronismes de ces divers États. L'attention portée sur les détails du récit hébreu a soulevé de tels embarras que certains savants ont cru y reconnaître une allégorie morale plutôt qu'un document historique. Mais, depuis quelques années, des documents assyriens d'une certaine étendue et d'une importance considérable, se rapportant au milieu du VIIe siècle, ont été publiés et traduits, et, en les étudiant de près, ainsi que les versions diverses du livre de Judith, j'ai cru trouver la solution de difficultés qui autrement paraissaient inextricables.

C'est le résultat de cette étude que j'apporte aujourd'hui. Bien qu'il s'agisse d'un morceau de l'Écriture sainte, je n'aborderai ici aucune question théologique. Je m'attacherai exclusivement aux variantes relatives aux questions de chronologie et de géographie, que les théologiens déclarent n'être pas de leur ressort.

Le roi d'Assyrie qui combattit le père de Cyaxare et lui enleva la

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XIX, 1.

couronne et la vie n'est pas nommé dans Hérodote; mais l'historien donne au roi mède le nom de Phraortes, nom purement aryen et qui a été reconnu, sous sa forme originale de Fravartis, dans l'inscription de Béhistoun (1), comme étant celui d'un chef d'insurrection en Médie, sous le règne de Darius. Le livre de Judith donne au roi vaincu le nom d'Arphaxad, et à son rival celui de Nabuchodonosor. Tout le monde est d'accord sur ce fait que tel n'était point le nom que ce dernier prince portait à *Ninive;* la série des Sargonides est aujourd'hui assez bien connue pour qu'on puisse l'affirmer. Quel est celui d'entre eux qu'il faut reconnaître sous cette dénomination, et d'où lui vient-elle? L'identification de Phraortes et d'Arphaxad est-elle certaine? Que savons-nous des campagnes de l'armée assyrienne, vers l'époque indiquée ici, dans les pays dont parlent l'auteur hébreu et l'auteur grec? Telles sont les questions à la fois complexes et connexes que nous avons à étudier.

Si importants et si étendus que soient les documents assyriens récemment publiés, il faut reconnaître que, mutilés pour la plupart, ils ne nous donnent pas l'histoire entière de l'Assyrie au milieu du VII^e^ siècle : il est encore plusieurs faits importants sur lesquels nous sommes réduits à des inductions ou à des conjectures; mais du moins la connaissance de faits nombreux nous permettra-t-elle d'établir celles-ci sur un terrain plus solide. D'autre part, il ne faut pas oublier que nous n'avons plus l'original chaldaïque du livre de Judith, original qui existait encore au temps de saint Jérôme, mais dont il signale avec regret les copies négligées et discordantes, qui le laissent plein d'incertitude sur les variantes des textes. Nous aurons donc soin (ce qu'on n'a pas toujours fait) d'avoir constamment sous les yeux la version grecque, plus étendue en certains passages, beaucoup plus ancienne et composée à une époque où les manuscrits n'avaient pas été maltraités ainsi; la préface de saint Jérôme ne résout point d'ailleurs la question de savoir si la version latine est abrégée ou la version grecque paraphrasée, là où elle contient quelques lignes de plus; l'inverse d'ailleurs se produit aussi. Il dit seulement : « Multorum codicum varietatem vitiosissimam amputavi : sola ea quæ intelligentia integra in verbis chaldæis invenire potui, latinis expressi. » La version syriaque aujourd'hui existante, ayant été reconnue pour avoir été faite sur le grec, ne peut avoir l'autorité d'un original oriental. Néanmoins, comme elle pouvait me fournir pour

(1) Par M. Oppert, leçons (inédites) des 19 mars et 14 mai 1866, et 18 février 1867.

le texte grec lui-même des variantes précieuses, je n'ai point négligé de consulter la traduction latine que donne du syriaque, inaccessible pour moi, la Polyglotte de Walton.

## II

### CHRONOLOGIE MÉDIQUE D'HÉRODOTE ; CONJECTURE DE RAWLINSON.

Il y a plus de trente ans (1) qu'a été soulevée, par sir Henry Rawlinson, une question longtemps négligée, mais qui pourtant réclame une réponse. L'illustre assyriologue anglais avait émis l'opinion que le Phraortes d'Hérodote, le roi mède, défait et mis à mort par les Assyriens, peu avant la chute de Ninive, n'était pas Phraortes, fils de Déiokès et père de Kyaxare, mais bien Déiokès lui-même (2), fils d'un Phraortes, suivant le témoignage formel de l'historien grec, et dont le patronymique Phraazad aurait été transcrit par Φραόρτης dans son récit, et par Arphaxad (ארפכשד) dans les manuscrits chaldaïques du livre de Judith, par un copiste juif plus familier avec les noms des ancêtres de sa race qu'avec ceux des princes mèdes (3). On peut même ajouter, sans y attacher trop d'importance, que la liste de Ctésias paraît concorder avec celle d'Hérodote pour les trois derniers règnes de la Médie indépendante, et que, s'il est fait mention, sous l'avant-dernier, d'une guerre acharnée contre les Scythes, le précédent ne paraît terminé par aucune catastrophe.

Pour reprendre la question dans son ensemble, commençons par reconnaître les points fixes de la chronologie mède d'après Hérodote. La chute d'Astyage est maintenant fixée par les chronologistes, à 559 ou 560. L'historien d'Halicarnasse nous dit qu'il régna trente-cinq ans; Kyaxares, quarante; Phraortes, vingt-deux; Déiokès, cinquante-trois (4). Si ce sont des années pleines, la mort de Phraortes se trouve reportée par là à 635 ou 634, et celle de Déiokès à 657

(1) *The Journal of the Royal Geographical Society of London*, vol. X, 1841; *Memoir on the site of the Atropatenian Ecbatana*, by H. C. Rawlinson. Voy. p. 141-42.

(2) Rawlinson n'est pas le premier qui ait eu cette pensée. Voy. la Bible dite de Vence, VI, p. 144.

(3) L'auteur propose la dégradation phonétique suivante : Phraazad = Arphazad = Arphaxad. Il rappelle aussi que les grandes fortifications d'Ecbatane sont attribuées à Déiokès par Hérodote, et au roi vaincu par les Assyriens dans le livre de Judith (I, 1-2 du texte grec; le latin lui fait bâtir la ville elle-même).

(4) L. I, chap. 130, 106, 102.

ou 656. Si ce sont des années caves, on aura approximativement 632 pour le premier événement, 654 pour le second. M. Fr. Lenormant a fait d'ailleurs observer qu'un texte de Sargon paraît concorder avec le comput d'Hérodote pour reporter aux dernières années du VIII^e^ siècle le commencement du règne de Déiokès (1).

Or à quoi correspondent ces années finales de Déiokès et de Phraortes, dans les annales de l'Assyrie? Il est reconnu aujourd'hui, d'après l'étude combinée des listes de magistrats éponymes pour Ninive et du canon de Ptolémée pour Babylone (2), qu'Assurbanipal (ou, comme le transcrit M. Oppert, Assurbanihabal) fut, en 667, associé au trône par son père Assarhaddon; très-peu après, son frère Samoulsamoukin, le Saosduchin de Ptolémée, le Sammughès d'Eusèbe, le fut au gouvernement de Babylone. L'an 654 correspond donc à la treizième ou quatorzième année d'Assurbanipal, et l'an 657-6 à la dixième ou onzième, car on ne peut exiger une correspondance rigoureuse de chiffres, tant qu'on ignore, non-seulement si les années des rois mèdes sont pleines ou caves, mais si leur calendrier était d'accord avec celui des Assyriens.

Le texte latin du livre de Judith paraît placer la catastrophe du roi de Médie à la douzième année du roi de Ninive; mais, si l'on y regarde de près, on verra que cette douzième année se rapporte à une première campagne plutôt qu'à la prise d'Ecbatane et à la mort du roi. En effet le grec, qui place également cette campagne à la douzième année, *reporte* à la dix-septième la catastrophe finale, que le latin *ne raconte pas* (4), et met entre les deux des événements que nous allons étudier. L'explication de cette omission est d'ailleurs facile : le copiste du manuscrit que le traducteur latin a suivi a cru simplement abréger, mais il a fait autre chose et confondu des faits bien distincts, trompé qu'il était par la ressemblance des deux noms géographiques. Le nom de Ragau se trouve inscrit dans deux passages, mais, selon moi, avec des significations bien différentes. Dans le premier (verset 5), il est question d'une *plaine* sur les limites de Ragau; dans le second (verset 15), l'auteur nomme des *montagnes* de ce nom. Ces montagnes, on peut les reconnaître dans

(1) Première Lettre assyriologique, p. 56-9.

(2) Voy. Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, p. 44.

(3) M. Smith transcrit : Saulmugina, dans sa publication de l'*Histoire d'Assurbanipal*. M. Oppert, dans le mémoire cité, a écrit ce nom tel que je le donne dans le texte; il l'a corrigé, dans le *Journal asiatique*, en Samul-masad-yukin (janv. 1872 note des p. 110 11).

(4) Tous ces passages sont contenus dans le 1^er^ chapitre.

la chaîne des monts Elbourz, très-voisine de la fameuse ville de Ragae; tandis que « la grande plaine sur les frontières de Ragau » peut bien être celle de l'Aracca de Ptolémée (1), située effectivement, comme le fait entendre (2) le verset sixième, dans le voisinage du Tigre et de l'Euphrate, puisqu'elle était bâtie près du premier de ces fleuves, vers l'endroit où le second s'en rapproche beaucoup, pour s'en éloigner de nouveau et se confondre enfin avec lui. Cette Aracca, le géographe la place à peu près à la latitude d'Orchoë (Warka), dans la partie de la Susiane qui avoisine le Tigre. On pourrait aussi, avec une exactitude linguistique plus grande encore, identifier la *plaine de Ragau* avec la position de Ῥάγαι que Ptolémée (V. 20, 8, cf. 5) place dans la Babylonie maritime, au N.-E. de Térédon; seulement il faut observer que, si les eaux du Tigre et de l'Euphrate coulent à peu de distance de cette ville, elles y coulent *réunies*. Quant à l'Hydaspe que le grec nomme encore ici, le latin le transcrit Iadason, ce qui prouve qu'à une époque déjà fort ancienne ce nom avait été maltraité par les copistes, au point de nous laisser entière liberté dans sa lecture véritable : ce pourrait à la rigueur être le Choaspe, affluent du Tigre peu éloigné d'Aracca, sur les frontières de la Susiane ou Élymaïde. Mais la variante du syriaque (*et Ulaeum*) nous reporte non plus seulement en pleine frontière d'Elam, mais dans la vallée de l'Ulaeus, Ulaï des Assyriens, nommé dans les Annales d'Assurbanipal (p. 130). Une autre variante du syriaque, relative au commencement du même verset, confirme encore la distinction des deux Ragau; on y lit, en effet (d'après la traduction latine) : *fecit Nebucadnesar rex bellum Arphaxad regi in planitie, planitie inquam Durae*, pour l'indication du premier théâtre de la guerre contre Arphaxad, tandis que, dans la seconde, le texte nomme les montagnes de Ragau. *Durae* est évidemment un nom oriental pourvu par le traducteur d'une terminaison latine. Or, dans une des guerres d'Assurbanipal contre les Élamites (3), on trouve une localité dont le nom est transcrit Duril par M. Smith, mais peut très-certainement aussi se transcrire par Dur-an : 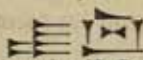 (4). Après l'entrée du roi dans cette

(Déterminatif) Dur — an.

(1) L. VI, chap. 3, § 4.

(2) Et non pas *dit* expressément; mais, quand il le dirait, toute difficulté sérieuse me paraît écartée avec la confusion des deux Ragau.

(3) *History of Assurbanipal* (v. *infra*), p. 127.

(4) Nom de la divinité, lu *il* en langue assyrienne, et *an* dans celle pour laquelle

place, son adversaire se replia sur Suse, 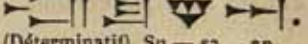 .
(Déterminatif) Su — sa — an.
Duran était donc plus voisine de la frontière.

Le roi des Mèdes était sans doute le plus puissant des confédérés comprenant les montagnards et les riverains de ces fleuves ; mais rien ne prouve que ni lui ni ses alliés aient éprouvé alors d'échec décisif. Bien au contraire, les messages que le roi d'Assyrie envoie ensuite à diverses contrées (1) ayant manifestement pour objet de sommer ses vassaux de lui envoyer leurs contingents, il y a quelque lieu de penser qu'il craignait pour l'issue de la lutte. De leur côté, ceux-ci, le voyant embarrassé dans une guerre difficile, méprisèrent ses ordres (2), et par le fait il n'obtint que plus tard la soumission des Élamites et des Mèdes; encore celle-ci fut-elle de courte durée.

## III

### SYNCHRONISME D'URTAKI.

Mais, avant d'aborder l'histoire de ces messages et de leurs conséquences, nous trouvons, dans la désignation, si brève qu'elle soit, des peuples confédérés contre le roi d'Assyrie, une mention qui nous donne déjà un point d'appui pour une discussion chronologique. Nous le trouvons dans un fait raconté avec détails par les Annales d'Assurbanipal, qui vont nous fournir de si abondantes sources d'éclaircissements sur l'objet du présent mémoire. Ces annales ont été conservées en quadruple exemplaire sur des barils ou prismes décagones trouvés en Assyrie. Le prisme A (3) est de beaucoup le mieux conservé; cependant la comparaison des divers exemplaires est indispensable pour combler les lacunes et relever les variantes. M. Smith a d'ailleurs complété ces documents à l'aide d'un certain nombre de tablettes. Voici d'abord

a été composée l'écriture cunéiforme anarienne. Suivant la règle générale, les deux prononciations *coexistaient* en assyrien.

(1) Voy. Judith, I, 7-12.

(2) Tout ceci résulte clairement du texte grec, au 11e verset : Καὶ ἐφαύλισαν πάντες οἱ κατοικοῦντες τὴν γῆν τὸ ῥῆμα Ναβουχοδονόσορ, τοῦ βασιλέως Ἀσσυρίων, καὶ οὐ συνῆλθον αὐτῷ εἰς τὸν πόλεμον, ὅτι οὐκ ἐφοβήθησαν αὐτόν.

(3) Ainsi désigné par M. Smith dans sa publication, et par M. Oppert dans le mémoire cité.

le sixième verset du premier chapitre de Judith dans son entier et dans sa triple version.

| GREC. | SYRIAQUE (3). | VULGATE. |
|---|---|---|
| Καὶ συνήντησαν πρὸς αὐτὸν (Ἀρφαξὰδ) πάντες οἱ κατοικοῦντες τὴν ὀρεινὴν καὶ πάντες οἱ κατοικοῦντες τὸν Εὐφράτην καὶ τὸν Τίγριν καὶ τὸν Ὑδάσπην καὶ πεδίον Ἀρίωχ τοῦ βασιλέως (1) Ἐλυμαίων· Καὶ συνῆλθον ἔθνη πολλὰ σφόδρα εἰς παράταξιν υἱῶν Γελώδ (2). | Et egressi sunt ipsi obviam omnes habitantes iuxta fluvium Euphratem et Tigrim (4) in planitie Ariuc, regis Elam. | In campo magno, qui appellatur Ragau, circa Euphraten et Tigrin et Jadason, in campo Erioch, regis Elicorum. |

*Elicorum* et βασιλεὺς proviennent manifestement de fautes de copistes. Le premier est un nom géographique ou ethnographique parfaitement inconnu; le second rendrait la phrase à peu près inintelligible. Il s'agit donc des possessions en plaine d'un roi des Élamites nommé Arioch, Erioch ou Ariuc. On ne trouve pas, parmi les princes élamites que nous font connaître les annales d'Assurbanipal, la transcription exacte de ce nom; mais, si l'on admet qu'un copiste grec ait omis le petit trait transversal d'un τ, le texte grec et le texte syriaque qui en dérive reproduiront fidèlement le nom du roi Urtaki, le premier adversaire d'Assurbanipal dans cette contrée (5). Quant aux manuscrits chaldaïques, on admettra difficilement qu'un *teth* ou un *thav* aient été remplacés par un *iod;* mais rien n'est plus facile que de supposer (dans un nom propre inconnu) la transcription par un *iod* י de la dentale douce *daleth*, ד. Or, précisément le ד et le ט babyloniens, vocalisés soit par l'A (6), soit par l'I, sont reproduits par le même groupe (7). Il est vrai, le nom du roi Élamite est écrit par les syllabes correspondant

(1) Dans la *polyglotte* de Walton : ὁ βασιλεύς.

(2) *Ibid.*, Χελέουλ. Si, comme l'admettent quelques-uns, il faut accepter la leçon βασιλεύς, le sens pourrait n'être pas changé, pourvu qu'on mette une virgule après πεδίον.

(3) D'après l'interprétation de Walton.

(4) Var. : Euphratem et Tigrim et Ulaeum. V. *supra*.

(5) *History of Assurbanipal*, p. 100-106. Ce nom est aussi écrit Urtak et Urtagu (v. p. 109).

(6) .

(7) Voy. le tableau des syllabiques ninivites et babyloniens, dans la Grammaire assyrienne de M. Ménant; ces groupes se trouvent aux pages 11 et 12. Il y a même une certaine ressemblance entre les groupes (ת) et (י) dans l'orthographe ninivite (*ibid.*, p. 16 et 12).

au *thav* (Ur-tak, Ur-ta-ki); mais la langue élamite ou susienne étant très-différente de l'assyrien, les variantes devaient être fréquentes. Nous en connaissons plusieurs pour ce nom même.

Voici, en peu de mots, ce que le texte assyrien traduit par M. Smith nous apprend de cette guerre : Une multitude d'Élamites avait envahi la province d'Accad et marché vers Babylone, alors étroitement unie à l'empire assyrien, sans y être précisément incorporée. Les Élamites furent, il est vrai, refoulés vers la frontière; mais leur patrie ne fut réellement envahie à son tour qu'après qu'un certain Téumman se fut placé sur le trône et que la famille d'Urtaki (1) eut cherché, avec un grand nombre d'émigrés, un refuge dans le royaume d'Assurbanipal. Profitant de cette division, il pénétra au cœur du pays et rétablit, à la place de Téumman, vaincu et mis à mort, un fils d'Urtaki nommé Ummanigas (2). Le classement ethnographique adopté par le rédacteur des Annales peut expliquer comment il n'est point fait ici mention d'une défaite des Mèdes, alliés d'Urtaki.

Ce récit avoue clairement que, même victorieux, les Assyriens n'osèrent pas d'abord s'engager dans les montagnes de la Susiane; l'auteur parle des terreurs et du désespoir d'Urtaki, mais ajoute que, pendant une année, les deux peuples demeurèrent en présence. Naturellement le roi d'Assyrie dut, pendant cet intervalle, faire appel à ses vassaux pour compléter sa victoire. C'est seulement dans le texte latin (3) qu'une autre explication des faits est brièvement indiquée : *Tunc exaltatum est regnum Nabuchodonosor et cor ejus elevatum est; et misit, etc.* Mais le rédacteur du texte *abrégé* de ce premier chapitre paraît avoir confondu les deux campagnes contre les Mèdes. On ne voit pas que le roi d'Assyrie ait obtenu ce concours : ce furent les discordes d'Elam qui lui livrèrent l'avantage dans ce pays. Se croyant en sûreté après avoir donné la couronne à son protégé, il put songer à punir ceux qui lui avaient refusé leur assistance.

(1) Ou peut-être Uryaki. V. la note précédente.
(2) *History of Assurbanipal*, p. 102-6 (prisme B), 110-12 (C); cf. 127-38.
(3) Judith, I, 7.

# IV

## LES PEUPLES DE L'ASIE OCCIDENTALE : L'ÉGYPTE.

Ces peuples auxquels sont envoyés des messages du roi d'Assyrie sont énumérés dans le livre de Judith, et cette énumération concorde d'une manière frappante avec la situation de l'empire de l'Assyrie pendant la première partie du règne d'Assurbanipal. Voici le texte :

| | SYRIAQUE. | VULGATE. |
|---|---|---|
| 7 Καὶ ἀπέστειλε Ναβουχοδονόσορ ὁ βασιλεὺς Ἀσσυρίων ἐπὶ πάντας τοὺς κατοικοῦντας τὴν Περσίδα, καὶ ἐπὶ πάντας τοὺς κατοικοῦντας πρὸς δυσμαῖς, καὶ τοὺς κατοικοῦντας Κιλικίαν καὶ Δαμασκὸν, καὶ Λίβανον καὶ Ἀντιλίβανον καὶ πάντας τοὺς κατοικοῦντας κατὰ πρόσωπον τῆς παραλίας. | Et misit Nabuchodonosor rex Assyriae ad omnes incolas occidentis, Ciliciaeque, Damasci Libaniqne et locorum circumpositorum. Et ad omnes qui habitant iuxta mare. | Et misit ad omnes qui habitant in Cilicia, et Damasco, et Libano. |
| 8 Καὶ τοὺς ἐν ἔθνεσι τοῦ Καρμήλου, καὶ Γαλαάδ, καὶ τὴν ἄνω Γαλιλαίαν καὶ τὸ μέγα πεδίον Ἐσδρηλώμ· | Incolasque Carmeli et Galaad et Galilaeae superioris et planitiei magnae Iesraël. | Et ad gentes quae sunt in Carmelo et Cedar et inhabitantes Galilaeam in campo magno Esdrelon. |
| 9 Καὶ πάντας τοὺς ἐν Σαμαρείᾳ καὶ τὰς πόλεις αὐτῆς, καὶ πέραν Ἰορδάνου ἕως Ἱερουσαλὴμ καὶ Βετοῦνη καὶ Χελλάς, καὶ Κάδης καὶ τοῦ ποταμοῦ Αἰγύπτου, καὶ Τάφνας, καὶ Ῥαμεσσῆ καὶ πᾶσαν γῆν Γεσέμ· | Et ad omnes qui in Samaria et civitatibus eius, quique ultra Iordanem, Ierosolymamque et qui habitant Batnan et Calon et Cadesh et qui ad fluvium Aegypti, quique in Tachpsis et ad Ramases et totam Goshen. | Et omnes qui erant in Samaria, et trans flumen Iordanem usque ad Ierusalem et omnem terram Iesse, quo usque perveniatur ad terminos Aethiopiae. |
| 10 Ἕως τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ νῶτα Τάνεως καὶ Μέμφεως, καὶ πάντας τοὺς κατοικοῦντας τὴν Αἴγυπτον, | Tanem usque ad Memphim item et omnes incolas Aegypti | (Ce verset est omis dans la Vulgate, sauf les derniers mots par |

| | | |
|---|---|---|
| ἕως τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ τὰ ὅρια Αἰθιοπίας. | usque ad Cush. | terminos lesquels se termine le précédent et qui suffisent à la rigueur pour représenter l'Égypte.) |

La Perse, nommée dans le grec actuel, n'est pas omise seulement dans la Vulgate, mais dans le syriaque, qui représente un manuscrit grec probablement plus ancien. Il est fort douteux qu'Assurbanipal ait prétendu intimer ses ordres à un peuple séparé de lui par les Élamites et déjà peut-être assujetti aux Mèdes. Quelque copiste des temps moyens aura cru impossible l'omission du peuple qui avait lutté contre Alexandre.

La Cilicie et Damas, le Liban et l'Antiliban représentent des contrées soumises par Sargon, le fondateur de la dynastie. Le Carmel, Galaad, la haute Galilée, la plaine d'Esdrelon, la Samarie, correspondent à l'ancien royaume d'Israël, colonisé par Assarhaddon. Nous aurons bientôt à rechercher quelle était en ce moment la condition du royaume de Jérusalem (1). La Cadès du grec et du syriaque est apparemment celle d'Idumée; je ne sais ce que représente le mot Χελλοῦς.

Mais ce sont surtout les détails donnés sur l'Égypte qui paraissent *dater* le message et qui constatent une connaissance précise et certaine des faits. Les prismes d'Assurbanipal racontent sa guerre contre Tearco, le Taharqa du quatrième livre des Rois et des documents hiéroglyphiques. Or voici comment se trouvait alors partagée l'Égypte, flottant, selon l'impression du moment, entre l'Éthiopien et l'Assyrien : 1° royaume de Memphis et de Saïs, appartenant alors, comme le disent et Assurbanipal et Manéthon, à Néchao I^er^, le père du fameux Psammétik; 2° royaume de Tanis; 3° royaume de Natho; 4° royaume de Pa-Sept; 5° royaume d'Athribis; 6° royaume de Khenensu (l'Héraclèopolis des Grecs); 7° royaume de Zar; 8° royaume de Natho (canton alors subdivisé); 9° royaume de Sébennyte; 10° royaume de Bindad (Mendes); 11° royaume de Bu(baste); 12° et 13° illisibles; 14° royaume de Pa-Sept (subdivisé comme Natho); 15° royaume de Pa-Chnut; 16° royaume de Siyaut (la Lycopolis des Grecs, aujourd'hui Syout); 17° royaume de Chemmis (Panopolis); 18° royaume de Thinis; 19° royaume de Ni (Thèbes) (2).

(1) Lui donner le nom de terre de Jessé, Jessé étant la tige de la maison régnante, est une locution bien assyrienne : les Assyriens appelaient le royaume d'Israël, *maison de Homri*. Voy. Lenormant, *Lettres assyriol.*, I, p. 56.

(2) Voy. Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie*, p. 55-7.

C'est là ce morcellement de l'Égypte dont parlent avec détails les monuments des deux nations et spécialement la stèle de Pianchi, quelque peu antérieure aux événements qui nous occupent; morcellement dont Hérodote a eu quelque vague notion, mais dont il était loin de connaître l'importance et la durée. Les rois assyriens se faisaient les protecteurs, tantôt de gré, tantôt de force, de ces petits États contre la dynastie éthiopienne qui régnait habituellement à Thèbes; mais ils n'ont jamais dépassé les limites de l'Éthiopie proprement dite; et c'est ce qu'exprime très-exactement le livre de Judith en arrêtant aux *frontières* de ce royaume les réclamations du roi d'Assyrie. On avait d'abord, il est vrai, confondu avec Méroé le Miluhkhi des textes assyriens, auquel les princes ninivites étendaient leur domination temporaire sur l'Égypte; mais M. de Rougé a démontré, dans sa leçon (inédite) du 21 janvier 1870, que cette assimilation est impossible, le Miluhkhi étant, d'après un des récits dont nous parlons (1), au nord et non pas au sud de No (Thèbes) : selon le savant professeur, ce pays, s'il ne désigne pas la presqu'île du Sinaï, doit représenter la région marécageuse de Maréa ou peut-être la Cyrénaïque. M. Oppert a, lui aussi, abandonné l'identification avec Méroé (2). Mais Thèbes est nommée parmi les villes dont le roi assyrien réclame l'assistance; il la prit en effet deux fois, sur Tahraqa et sur Urdamané (3).

Le royaume de Memphis et Saïs, dont la dynastie finit bientôt par absorber toutes les autres et les avait absorbées déjà peut-être quand le livre de Judith fut écrit, y est naturellement désigné. On peut se demander si la Tanis du texte grec est la Tanis de la basse Égypte ou la Thinis de la haute : toutes deux avaient alors des dynasties. Ramessès et Gessen sont évidemment choisis par le rédacteur hébreu d'après un souvenir de la Genèse pour désigner une partie de la basse Égypte, celle apparemment qui se trouve au sud de Tanis et qui correspond aux quatrième, septième, dixième, onzième et quatorzième États de la liste assyrienne. Quant à Τάφνας, il était naturel de l'identifier au Δαφναί des Grecs; mais comme le syriaque transcrit Tachpsis et que la forme réelle est fort incertaine, on se demande si ce n'est pas plutôt le Pachnuti des Assyriens. En égyp-

L'orthographe assyrienne est ici corrigée, tant d'après l'auteur du mémoire que d'après les travaux de MM. de Rougé.

(1) V. la p. 74 du mémoire cité (p. 586 du VIII[e] volume des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions).

(2) Leçon (inédite) du 20 mai 1873.

(3) Voy. Oppert, p. 68, 75, 81 et 83.

tien *To*, pays, et *Pa*, demeure, conviennent également à des dénominations topographiques. M. de Rougé (1) n'identifiait à aucun nom égyptien connu la forme assyrienne Pa-Chnuti ; il reconnaissait seulement dans *nuti*, la dernière partie de ce mot, la prononciation des bas temps pour le mot *nuter*, divin.

Quoi qu'il en soit, il est clair que le message est adressé, en Égypte, non à un seul État, mais à plusieurs. Ce démembrement existait déjà vers la fin du VIII^e^ siècle, ainsi qu'il résulte du texte de Pianchi. Il existait encore pendant les premières années d'Assurbanipal, comme on le voit non-seulement par les prismes de ce prince, mais par la chronologie égyptienne, laquelle devient *certaine et précise* tout justement à cette époque, à cause de la série des Apis qui relie, sans solution de continuité, la fin de la dynastie éthiopienne à l'invasion de Cambyse. Psammétik devient roi de Saïs en 665, troisième ou quatrième année d'Assurbanipal, et celui-ci remporte successivement des succès écrasants sur Tahraqa et sur Urdamané, beau-fils de ce dernier. Les Assyriens avaient cruellement traité la basse Egypte, lorsque, par haine de leur domination, elle avait rappelé les Éthiopiens, pour ne pas dire les Thébains, puisque, nous le savons aujourd'hui, la vingt-cinquième dynastie était d'origine thébaine; mais les petites dynasties de l'Égypte inférieure ne furent pas anéanties : nous les retrouvons dans la dodécarchie d'Hérodote et de Diodore. Celui-ci (2) compte dix-huit années entre la retraite des Éthiopiens et l'avénement de Psammétik comme roi unique. Or, Psammétik n'était pas encore roi, lors de la première campagne de notre récit (entre 667 et 665) (3), et l'on ne peut guère placer la campagne contre Urdamané avant 664; la fin du morcellement de l'Égypte pourrait donc être rapportée à 646 ou environ. Nous verrons tout à l'heure que le message royal doit être quelque peu antérieur à 647, mais pas de beaucoup; il appartient donc, selon toute vraisemblance, à l'une des dernières années du règne des dynastes, mais il appartient certainement à cette période-là.

(1) Leçon (inédite) du 19 janvier 1870.

(2) I, 66.

(3) Nous avons trouvé le nom de son père dans la liste assyrienne; quant à la mention de Psammétik lui-même, que M. Smith avait cru trouver dans ces Annales à l'occasion des affaires de Lydie, et qu'il pensait appartenir alors au souverain de l'Égypte entière, M. Oppert a réfuté cette erreur. Il n'est question dans ce passage ni du nom de Psammétik, ni d'une grande monarchie égyptienne, mais bien de dynastes multiples. (*Journal asiat.*, janv. 1872, p. 112.)

## V

### PREMIÈRES MARCHES D'HOLOPHERNE; SYNCHRONISME LYDIEN.

Le roi de Ninive veut se venger du mépris qu'ont fait de sa puissance les peuples occidentaux. Il envoie contre eux Holopherne, général suprême de ses troupes, avec ordre de lui soumettre ces nations (1), à la suite d'un conseil tenu la treizième année de son règne, selon le texte latin, la dix-huitième selon le texte grec, la vingt-huitième d'après le syriaque. La première de ces dates correspond à l'an 650 ou environ, la seconde à 645, la troisième à 635, et les événements qui suivent vont nous permettre de faire un choix entre ces chiffres. Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler que la forme iranienne du nom d'Holopherne (Urafrâna) a choqué un savant critique, aussi bien que le langage qu'il tient aux étrangers, langage impie aux yeux de tous les croyants, contrastant beaucoup avec le ton religieux qu'emploient les rois d'Assyrie (et Assurbanipal tout le premier) en parlant de leurs divinités. Les deux faits pourtant peuvent s'expliquer l'un par l'autre. Dans les premiers temps de son règne, Assurbanipal avait eu à guerroyer dans le pays de Mannaï, c'est-à-dire de Van, en Arménie, canton où depuis longtemps déjà une tribu aryenne s'était fixée, quand le grand peuple aryen que les Grecs ont nommé Ἀρμένιοι vint remplacer une domination anarienne dans la région qui porte aujourd'hui le nom d'Arménie. La soumission fut complète. Épouvanté par les dévastations de l'armée assyrienne, le peuple de ce pays se souleva contre son roi; les propres serviteurs de celui-ci le massacrèrent; son fils lui succéda, mais se soumit et reconnut, dit le vainqueur, le pouvoir des *dieux* d'Assyrie. Il envoya même son fils rendre hommage au souverain de Ninive, et sa fille au harem royal (2). Quoi d'étonnant dès lors si, parmi les vaincus, un ambitieux a su gagner la faveur du maître et, brillant soldat de fortune, n'a plus connu d'autre patrie que les camps et la cour du roi, d'autre dieu que son ambition et son épée? Or, si le texte latin dit un peu plus loin : *præceperat enim illi Nabuchodonosor rex ut omnes deos terræ exterminaret, videlicet ut ipse solus diceretur deus ab his*

(1) En leur demandant *la terre et l'eau*, suivant la formule asiatique, qui fut plus tard intimée aux Grecs (voy. Hérodote, VII, 133, et Judith II, 5, du texte grec).

(2) Prismes A, 3e col., et B, 3e col. (p. 84-8 et 95-7 de Smith).

*nationibus quæ potuissent Holofernis potentia subjugari* (1). le grec dit seulement : Ην δεδογμένον αὐτῷ ἐξολοθρεῦσαι πάντας τοὺς Θεοὺς τῆς γῆς, ὅπως αὐτῷ μόνῳ τῷ Ναβουχοδονόσορ λαθρεύσωσι πάντα τὰ ἔθνη καὶ πᾶσαι αἱ γλῶσσαι καὶ αἱ φυλαὶ αὐτῶν ἐπικαλέσωνται αὐτὸν Θεόν (2). Rien là n'implique, de la part du roi, le mépris des dieux d'Assyrie.

Où se dirigent d'abord les pas d'Holopherne? quels sont ces peuples de Phut et de Lud qui, d'après le grec et le syriaque, paraissent éprouver les premiers effets de la colère du roi, et chez lesquels l'armée, partant de Ninive, arrive en passant au pied d'une montagne, à gauche de la haute Cilicie, et en pénétrant dans les montagnes (3)?

Dans la traduction d'un document chaldaïque, la gauche représente apparemment le nord; c'est donc vers le centre ou l'ouest de l'Asie Mineure que se portent les Assyriens, en laissant au sud les montagnes de Cilicie, c'est-à-dire l'Amanus et le Taurus oriental. Ils pénètrent alors dans une région montagneuse, et en effet, en suivant cette direction, les massifs de la Pisidie se présentaient devant eux. L'omission de la sifflante par les copistes, assez négligents, nous l'avons vu, suffit pour transformer en Phut le nom de cette contrée; celui de Lud représentant la Lydie, la concordance géographique est complète, et la marche de l'armée fort claire. Quant à la prise de Méloth, mentionnée seulement par la Vulgate (4), elle peut, comme le pense Ménochius, représenter Mélitène en Cappadoce, ville appelée Mélite par Pline. Elle pourrait à la rigueur aussi représenter Milet; mais on se demanderait, en ce cas, comment l'invasion de l'Asie Mineure n'aurait point laissé de souvenir parmi les Grecs, ou en eût laissé si peu que ni Hérodote ni les fragments d'aucun écrivain gréco-asiatique ne nous l'eussent conservé (5). D'ailleurs il semble,

(1) Judith, III, 13.

(2) III. Les instructions du roi (II, 5-6) ne contiennent même pas l'ordre de le faire adorer.

(3) Καὶ ἐξῆλθον ἐκ Νινευὶ ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν ἐπὶ πρόσωπον τοῦ πεδίου Βεκτιλαιθ· καὶ ἐπεστρατοπέδευσεν ἀπὸ Βεκτιλαιθ, πλησίον τοῦ ὄρους τοῦ ἐπ' ἀριστερὰ τῆς ἄνω Κιλικίας... καὶ ἀπῆλθεν ἐκεῖθεν εἰς τὴν ὀρεινήν (II, 12).

*Syr.* Et egressi sunt de Ninive iter trium dierum adversus planitiem Bethketilath. Et castra posuerunt ex adverso Bethketilath secus montem Aganorum, qui a sinistris superioris Ciliciae. Et profecti sunt inde in montana.

Καὶ διέκοψεν τὸ Φοὺδ καὶ τὸ Λοὺδ (13). Et exciderunt Phutaeos et Ludaeos.

La Vulgate dit seulement : « Venit ad magnos montes Ange, qui sunt a sinistro Ciliciae, ascenditque omnia castella eorum et obtinuit omnem munitionem (II, 12). »

(4) II, 13.

(5) Il faut pourtant remarquer que toute cette période est perdue dans l'ouvrage

par la liaison des deux versets, que cette ville de Méloth est plutôt dans le voisinage ou les flancs des monts Angé, dans lesquels on peut reconnaître le massif central de la Cappadoce, dont le mont Argée des temps classiques est le pic principal (אגן, ארך, peuvent aisément se confondre).

Mais arrêtons-nous à l'invasion de la Lydie, qui pourra nous offrir des synchronismes intéressants, rappelés déjà par M. Smith dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprach- und Alterthumskunde* de janvier 1869, au sujet des Annales d'Assurbanipal, qui vont nous fournir ici un nouveau commentaire du récit que nous étudions.

Les marbres de Paros, disait-il, placent en 605 l'avénement du père de Crésus ; et Eusèbe s'accorde avec eux pour la durée de son règne. Or les deux rois qui le séparent de Gygès ont respectivement trente-huit et quinze ans dans le canon d'Eusèbe, trente-sept et cinq ans dans le texte de son Histoire, ce qui reporte la mort de Gygès lui-même à 658 ou 647. Il a donc été contemporain au moins des premières années d'Assurbanipal (1).

En effet, les Annales de celui-ci parlent d'une invasion qui le vengea, dit-il, de la défection de Gygès (Gu[ug]gu), roi de Lydie (Luuddi), pays maritime, « contrée éloignée dont les rois mes pères « n'avaient pas entendu prononcer le nom ». Cette invasion fut celle des Gimir(ra)aï, évidemment les Kimmériens d'Hérodote, qui, selon l'historien d'Halicarnasse, n'eut lieu que sous le règne suivant, mais que le texte assyrien fait remonter plus haut : il raconte que Gygès avait fait hommage au roi de Ninive de deux de leurs chefs prisonniers ; mais qu'ensuite, Gygès ayant fait contre Assurbanipal alliance avec l'Égypte, Assur vengea son adorateur par la main des *Gimirraï*, qui dévastèrent le pays et réduisirent ainsi le successeur de Gygès à renouveler son hommage envers Ninive (2).

Assurbanipal le considérait donc comme son vassal ; il dut être compris dans la réclamation des contingents et dans l'arrêt lancé par le roi de Ninive contre ces vassaux rebelles. Le texte grec de Judith parle d'ailleurs de dévastations en Lydie, mais nullement de conquête, ce qui explique le silence d'Hérodote concernant cette inva-

de Diodore de Sicile, où l'on devrait, *plutôt encore que chez Hérodote*, trouver la mention de ces faits.

(1) D'après Hérodote (I, 16, 25), il s'écoule cent dix-huit ans de la mort de Gygès à l'avénement de Crésus (Ardys 49 ans, Sadyatte 12, Alyatte 57).

(2) *Hist. of Assurb.*, p. 64-8, 71-4 (prismes A, col. III, B, col. II, et une tablette) ; Hérodote, I, 15-16. Hérodote dit (16) que l'invasion se prolongea jusqu'au règne d'Alyatte.

sion, momentanément désastreuse, mais passagère et qui eut des effets moins durables que celle des Kimmériens. Si d'ailleurs elle eut lieu la treizième ou quatorzième année d'Assurbanipal (vers 654), cette date peut correspondre à la quatrième ou cinquième année d'Ardys, ce qui concorde assez bien avec l'ensemble des faits. Il est vrai, les Annales ne racontent pas cette guerre, bien qu'elles parlent, nous le verrons, de faits postérieurs; mais, les armées assyriennes n'ayant pas séjourné en Asie Mineure et n'y ayant pas fait de conquête, cette course put n'être considérée que comme un simple prélude des événements de Babylonie, d'Arabie et de Syrie dont nous allons prochainement parler. Il en fut apparemment de même du pillage effectué aux dépens des *fils de Tharsis*, que Ménochius identifie avec vraisemblance avec les habitants du pays de Tarse en Cilicie. Du reste, si la Vulgate les nomme ainsi, le grec les remplace par les « fils de Rhases », et le syriaque par les « fils de Thiras et de Ramesis », noms qui, plus ou moins exactement transcrits, représentent celui du texte grec et celui du texte latin. Ramesis sera, si l'on veut, Ramith, au sud du mont Casius, dans la Syrie septentrionale.

ROBIOU.

(*La suite prochainement.*)

LES

# RÉCENTES DÉCOUVERTES

DANS

## LA CATACOMBE DE DOMITILLE, PRÈS ROME

Les fouilles du cimetière de Domitille, inaugurées dans la campagne 1873-1874 par la brillante exhumation de la basilique de Sainte-Pétronille (1), ont été poursuivies en 1875 avec le plus heureux succès. Un tombeau orné d'une peinture du IVe siècle, où l'image de la défunte, *Veneranda*, est associée à celle de sainte Pétronille ; une colonne sur laquelle un artiste de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve a sculpté le martyre de saint Achillée ; une épitaphe gravée en beaux caractères grecs du IIe siècle pour marquer la sépulture d'un *Flavius Sabinus* et de sa sœur *Titiana*, tels sont les principaux monuments retrouvés pendant l'hiver dernier. Après avoir brièvement annoncé ses nouvelles découvertes au fur et à mesure qu'elles se sont accomplies (2), M. J.-B. de Rossi a consacré à leur étude le fascicule d'avril de son *Bulletino di archeologia cristiana*, et montré à combien de titres elles intéressent la science.

La colonne, en marbre blanc, décorée du bas-relief qui représente le martyre de saint Achillée, appartenait à la basilique de Sainte-Pétronille. En effet, les fragments en ont été relevés dans le périmètre même et contre les fondations de l'église, c'est-à-dire au niveau du troisième sous-sol de la catacombe où ils étaient graduellement descendus à travers les vides du pavement bouleversé ; et son diamètre (25 centimètres) l'a fait reconnaître, à première inspec-

(1) V. *Revue archéologique*, juin 1874, p. 353 et 372, et août 1874, p. 128.
(2) V. *Revue archéologique*, janvier 1875, p. 70, et mars 1875, p. 198.

tion, pour l'une des quatre colonnes qui soutenaient, suivant l'antique usage, le baldaquin de l'autel. Le bas-relief se détache sur un cartouche ménagé à mi-hauteur du fût. Le saint y figure vêtu d'une tunique et d'un pallium, et lié, par les bras et les mains réunies derrière le dos, à un poteau surmonté d'une traverse horizontale qui rend le bois de supplice cruciforme en T. Au-dessus de la traverse se dresse une couronne triomphale, symbole de la couronne céleste que le Seigneur réserve dans le ciel au martyr; ici, toutefois, la main divine qui d'ordinaire tient cette couronne, est omise. Un soldat en tunique relevée et en chlamyde, placé derrière le patient, le saisit de son bras droit tandis que du bras gauche, élevé et développé, il brandit une arme en visant la tête de sa victime. Cette arme n'est ni une hache de licteur ni une épée, et, soit maladresse d'exécution, soit au contraire fidélité de traduction, elle semble plus propre à égorger qu'à décapiter un homme. Sur le cartouche, on lit en caractères du IVe siècle, ACILLEVS.

M. J.-B. de Rossi ne considère pas cette incorrection d'orthographe, *Acilleus* pour *Achilleus*, comme propre à la très-basse latinité. Sur une inscription du cimetière de Cyriaque, qui ne peut être postérieure aux premières années du Ve siècle, Boldetti a lu ACILLEY IN PACE (1). Un verre d'art païen porte, au-dessus de la tête d'Achille, ACILLIS, ce que le P. Garrucci attribue justement à l'identité du *ci* et du *chi* dans la prononciation vulgaire; et cette identité date de loin, puisqu'on connaît des terres cuites antérieures à notre ère (VIIe siècle de Rome) où le nom *Acilius* est écrit *Achilius*. Au surplus, la même loi de prononciation régissait les syllabes *ce*, *che*, *que*, qui se servaient mutuellement d'équivalents. Les meilleurs philologues l'ont déjà constaté, et M. J.-B. de Rossi en a récemment emprunté un nouvel exemple (2), du IVe ou du Ve siècle, à l'une des légendes intaillées sur la coupe de verre de Podgoritza, en Albanie, et copiées par M. Albert Dumont, notre savant directeur de l'École française d'archéologie à Rome; la légende en question est ainsi conçue : *Diunan* (pour *Ionas*) *de ventre* QVETI (pour CETI)

(1) Boldetti (*Osz. sui cimit.*, p. 488) classe cette inscription parmi celles du cimetière de Sainte-Hélène et l'imprime *Acilleu* etc.; Buonarotti, qui la tenait de Boldetti, lui rend pour lieu de provenance le cimetière de Cyriaque, mais il l'imprime *Achilleu* etc. Placé entre ces deux textes, M. J.-B. de Rossi s'est référé à la communication autographe de Boldetti à Buonarotti, conservée dans le manuscrit Δ 195 de la Marucelliana, à Florence, et il en a transcrit la version, évidemment la plus fidèle, qu'il a adoptée.

(2) *Bull. di arch. crist.*, 1874, p. 153.

*liberatus est.* En un mot, les anciens ne craignaient pas, devant les voyelles *e, i*, de durcir le *c* que les modernes adoucissent, et, par suite, l'orthographe du nom *Acilleus* sans *h* ne contredit nullement le témoignage fourni par le type des lettres quant à l'âge du bas-relief.

La nature du sujet traité par le sculpteur rend-elle suspect ce témoignage? Certes, pendant les quatre premiers siècles, l'art chrétien n'a guère aimé à reproduire les scènes de martyre; pourtant il ne s'en est pas rigoureusement abstenu. Comme le rappelle M. J.-B. de Rossi, Prudence a vu, sur les tombeaux d'Hippolyte à Rome et de Cassian à Imola, l'image du supplice de ces deux saints; et le livre pontifical atteste que Constantin avait clos le tombeau de saint Laurent par un chancel d'argent sur lequel était retracé le martyre du saint diacre. On peut donc, sur la foi de la paléographie, attribuer avec sécurité à la fin du IV^e^ siècle le bas-relief du martyre d'Achillée, et, précisément, la rareté des monuments du même genre exécutés à la même époque donne à celui-ci, pour l'histoire de l'art, un prix considérable.

Le martyre de Nérée faisait, à coup sûr, pendant à celui d'Achillée sur une seconde colonne de l'autel. Un misérable tronçon de cette colonne a été déjà ramassé dans les ruines. On y distingue la partie inférieure du cartouche et les pieds des personnages dans une attitude qui ne laisse aucun doute touchant le sujet. M. J.-B. de Rossi ne désespère pas de recueillir le surplus de la colonne et du cartouche avec le nom de Nérée. Mais, quoi qu'il advienne des recherches ultérieures, la découverte actuelle suffit pour mettre hors de discussion, si, par impossible, ce point eût prêté à la controverse, que l'autel de la basilique de Pétronille couvrait la tombe des deux frères Nérée et Achillée, comme, dès le premier moment et par voie d'induction, l'avait affirmé M. J.-B. de Rossi.

Reste à déterminer l'emplacement de la sépulture de sainte Pétronille. Cette partie du problème est la plus ardue, car, jusqu'à cette heure, les preuves directes manquent à sa solution. L'existence régulière d'un passage soigneusement établi, vers le sommet du presbyterium, sur la droite, entre l'église et la catacombe, avait attiré l'attention de ce côté. L'hypogée a été déblayé en arrière de l'abside; on a vérifié qu'un large escalier avait été installé au IV^e^ siècle pour donner accès aux visiteurs; mais ni les galeries ni les chambres voisines n'appartiennent à la période primitive des excavations et n'offrent le caractère de cryptes historiques ou fréquentées en qualité de sanctuaire. Néanmoins leur exploration n'a pas été

infructueuse; là, on a recouvré une épitaphe à date consulaire de 392, rédigée en une forme tout à fait exceptionnelle au IVe siècle en ce qu'elle énonce, et sans abréviation, les *tria nomina* d'un consul : *Post cons(ulatum) Fl(avio) Tatiano* (sic) *et* QVINTI *a*VRELI SYMMAchI *virorum clarissimorum, Iust(i)nus recess(it in pace) qu(i vixi)t ann(os) .... de(positu)s* V *idus (ianuarias)*; là, dans un cubiculum, on a rencontré la tombe de *Veneranda*.

Au fond de ce cubiculum, creusé suivant toute présomption au IVe siècle, la niche d'un arcosolium avait été tout d'abord pratiquée. Bientôt les loculi envahirent la paroi de l'arcosolium; puis les corps des fidèles occupèrent le vide de la niche, qui fut alors murée, et un sarcophage vint s'appuyer contre la clôture de l'arcosolium supprimé. Cette clôture se compose, pour deux tiers (partie centrale et partie droite), d'une maçonnerie chargée d'une peinture, et pour un tiers (partie gauche), d'une pierre sur laquelle on lit l'épitaphe suivante :

Colombe avec branche d'olivier dans le bec. ☧ Colombe avec branche d'olivier dans le bec.

MARCVS · KARISIAE ·
CONPARI · CARISSIMAE ·
FECI · NOBIS · DOMVM ·
AETerNALE · DEPOSITA ·
*Pridie* K. MARTIAS · BENE ·
*merenti in pa*CE (vestiges d'un autre oiseau).
. . . . . AVG · VI . .
. . . . *ca*ES · CONS*s* ·

La date est bien mutilée; mais ce qui en subsiste va devenir pour M. J.-B. de Rossi l'instrument d'une de ces restitutions épigraphiques où il excelle. Le chrisme gravé en tête de l'inscription défend de la supposer antérieure à l'édit de Milan, et les lettres conservées sur les deux dernières lignes, *aug. VI ..... et es · cons*, indiquent une année où furent ensemble consuls un auguste et un césar, l'auguste au moins pour la sixième et au plus pour la neuvième fois; or, depuis 312, ce cas s'est produit seulement en 320, *Constantino aug. VI et Constantino jun. cæs. conss.*, en 326, *Constantino aug. VII et Constantio cæs. conss.*, et en 356, *Constantio aug. VIII et Juliano cæs. conss.* Après avoir posé ces prémisses, M. J.-B. de Rossi infère de la longueur des lignes de l'épitaphe que le chiffre final de l'avant-dernière ligne était VIII, et il conclut que la pierre tumulaire a été scellée dans la muraille en 356. Quant à la peinture

appliquée sur le champ libre de cette muraille, comme elle est encadrée de bandes rouges qui se continuent sur la pierre, elle est nécessairement postérieure à l'année 356. Elle représente une matrone et une jeune fille; à gauche de la tête de la matrone, on lit *Veneranda dep(osita)* ou *def(uncta) VII idus ianuarias;* auprès de la tête de la jeune fille, on lit : *Petronella mart(yr)*. Le type des lettres dans cette double inscription, l'absence de l'épithète *sancta* devant le nom de *Petronella,* s'accordent avec le costume des personnages et avec quelques considérations accessoires et déduites de l'état des lieux pour définir l'époque à laquelle la fresque fut exécutée. Cette époque précède le v^e^ siècle, et par conséquent se renferme dans les limites des quarante dernières années du IV^e^ siècle.

Pétronille, la tête nue, est vêtue d'une tunique double et d'un manteau. Veneranda, habillée d'une ample dalmatique, a sur la tête un voile dont les extrémités, ornées de *calliculæ* rondes et teintes en pourpre, sont bordées d'une frange et retombent sur la poitrine. Ce voile, dans l'intention de l'artiste, consiste-t-il en une pièce de linge ou en un pan d'étoffe de laine? M. J.-B. de Rossi n'en dit rien et, si soignée qu'elle puisse être, la lithographie publiée d'après la peinture par le *Bulletino di archeologia cristiana* ne saurait instruire à cet égard. Je laisse donc la question en suspens jusqu'à plus complet informé; mais je la pose parce qu'à mon sentiment elle n'est pas indifférente. Dès à présent, je retiens ceci : le voile est posé en cape, comme l'est le pallium sur la tête tant de la figure que j'appelle *Eclesia ex gentibus* dans la mosaïque de Sainte-Pudentienne (1), que des figures désignées sous les noms d'*Eclesia ex gentibus* et *Eclesia ex circumcisione* dans la mosaïque de Sainte-Sabine; en outre, Veneranda porte, de même que ces trois figures, sous la cape et sur ses cheveux, une sorte de bandeau ondulé en linge blanc, comparable à un bonnet tuyauté. Je n'insisterai pas sur ce point; ce serait entamer une digression qui m'entraînerait trop loin du sujet actuel. Mais je me réserve de consacrer plus tard une étude spéciale à ces détails de toilette féminine et d'en tirer, malgré leur apparente futilité, divers enseignements artistiques et archéologiques.

Les têtes de Veneranda et de Pétronille sont entre elles aussi disparates de type que d'ajustement. N'ayant pas encore vu la peinture, je suis forcé de m'en rapporter à la lithographie du *Bulletino;* mais la rigoureuse fidélité que M. J.-B. de Rossi a toujours exigée des

(1) *Revue archéologique*, février 1874, p. 96.

planches annexées à son texte garantit la justesse de cette reproduction. Or la tête de Pétronille est essentiellement latine; elle a une grande analogie avec celle de la Vierge dans l'adoration des Mages de la catacombe des saints Pierre et Marcelin (seconde moitié du IIIe siècle). La tête de Veneranda, au contraire, nous offre le premier exemple, si je ne me trompe, de ce type byzantin de femme qui, en s'accentuant, deviendra traditionnel et se perpétuera pendant neuf siècles jusqu'à Cimabue. La juxtaposition de deux masques traités chacun en un style différent, par un même pinceau, dans une même œuvre, imprime à cette œuvre un cachet original; et elle assigne une curieuse valeur, comme monument caractéristique de l'avénement des formes byzantines, à la fresque découverte par M. J.-B. de Rossi.

Toutefois le byzantinisme n'atteint encore que la tête de Veneranda; les autres éléments du tableau lui échappent. Il y a bien des maladresses dans l'exécution de l'ensemble; le dessin abonde en fautes; les proportions des membres sont imparfaites; l'anatomie manque de précision et de relief; les draperies s'agencent parfois d'une manière impossible; la science du mouvement n'existe pas. Ainsi la main de l'artiste trompe incessamment sa pensée, et néanmoins, à travers tant de gaucheries, on peut discerner, je crois, un sérieux effort de composition. Le lieu de la scène est le paradis symbolisé par un arbuste en fleurs. Veneranda y pénètre sur la présentation de Pétronille qui, debout, à son côté gauche et légèrement en arrière, l'assiste auprès de Dieu, dont, soit insuffisance d'espace, soit plutôt scrupule religieux, on s'est abstenu d'introduire l'effigie, et dont on a supposé la place dans l'aire du cubiculum, à l'opposite des deux femmes. L'une et l'autre, en effet, vues de face, détournent de trois quarts leurs yeux à gauche et les fixent devant elles un peu en haut. Plongée dans une contemplation muette et respectueuse, Veneranda a pu garder sans impropriété l'attitude sacramentelle de l'orante qui devient une attitude d'adoration. Quant à Pétronille, elle entend agir et parler; elle élève son bras droit derrière la tête de la matrone et, de son bras gauche abaissé, elle désigne une corbeille pleine de rouleaux au-dessus de laquelle pend un livre ouvert pareil à ceux qui dans les catacombes de Naples étalent, sur leurs pages déployées, les noms des Évangélistes. Qu'est-ce à dire? Pétronille expose les mérites de sa cliente, et ce bras gauche dirigé vers les rouleaux, emblèmes des saintes Écritures, indique la source à laquelle la défunte a puisé ses vertus; ce bras droit, si puérilement dressé, voudrait d'un geste affectueux et protecteur enve-

lopper Veneranda. Le peintre n'arrive pas à exprimer correctement sa conception; mais du moins il la fait deviner : il a tenté de traduire l'idée qui entraînait les fidèles à rapprocher leur sépulture de celle des saints les plus illustres.

Cette idée procède de la confiance que l'Église a toujours eue en l'efficacité de l'intercession des saints au profit de leurs coreligionnaires vivants et morts. Dès l'âge des persécutions, les chrétiens se recommandèrent, par hommages et par prières, aux saints, pour être associés au bénéfice de leurs mérites, et longtemps ils recherchèrent, comme un mode exprès d'invoquer et d'acquérir leur patronage, la faveur d'être ensevelis à proximité de leurs tombeaux. Ils comptèrent de la sorte s'assurer en l'autre monde l'accueil auquel ils aspiraient. M. J.-B. de Rossi récapitule, avec son érudition toujours présente, les manifestations connues de ces pieux sentiments; il évoque sur ce sujet les avis des Pères et les textes liturgiques; il commente, il groupe maintes épitaphes publiées et interprétées par lui-même, par M. Le Blant, par les épigraphistes les plus autorisés; et, de cette ample analyse de documents, il conclut en particulier que Veneranda reposait nécessairement dans le voisinage d'Aurelia Petronilla. En vain objecterait-on que la qualification de martyre accolée sur la peinture murale au nom de Petronilla ne s'accorde pas avec la légende d'Aurelia Petronilla et indique dès lors une autre Pétronille, martyre actuellement oubliée. La dévotion populaire a souvent prodigué par ignorance ou inadvertance la dénomination de martyrs à des saints qui n'y avaient aucun droit, comme à sainte Pudentienne, sainte Cyriaque et tant d'autres, comme à divers papes du IV^e^ et du V^e^ siècle, Marc, Jules, Damase, Innocent, Boniface, etc., dont le pontificat est postérieur au triomphe du christianisme. Les exemples de cette erreur abondent; Aurelia Petronilla elle-même est appelée martyre par le livre pontifical dans la vie de Léon III. Le peintre de la sépulture de Veneranda, qui ne devait pas être un docteur en hagiologie, a donc bien pu commettre la même faute, alors surtout qu'il travaillait à une époque où les martyrs étaient considérés comme les saints par excellence, et en une région du cimetière de Domitille où la sainte par excellence était Aurelia Petronilla.

Ceci nous ramène à la question pendante : Quel emplacement précis occupait le sarcophage de sainte Pétronille? Assuré qu'il ne pouvait se trouver ni dans une crypte de l'hypogée ni sous l'autel, et par conséquent au sein du presbyterium de la basilique, M. J.-B. de Rossi incline à le mettre dans la galerie réservée au sommet de

l'abside entre la basilique et l'hypogée. Mais cette galerie a seulement 2 mètres de longueur et, en largeur, 0m,80 d'ouverture dans l'abside et 2 mètres à son débouché dans un ambulacre de la catacombe. Est-ce bien là un espace suffisant pour un tombeau vénéré entre tous et visité par une foule de pèlerins? Comment, quand on a bâti l'église à son extrémité, a-t-on négligé de le rendre plus vaste, plus régulier, plus digne du précieux dépôt qu'il renfermait? Ces objections ont dû se présenter d'elles-mêmes à l'esprit de M. J.-B. de Rossi, et dès lors, pour ne pas s'y arrêter, l'illustre archéologue a vraisemblablement eu des raisons décisives, car, d'ailleurs, la distribution de l'église semblerait désigner la place de la sépulture de sainte Pétronille non pas au delà mais à côté du presbyterium, dans l'aire de la construction constantinienne que l'édifice de Sirice s'est incorporée en sacrifiant la symétrie de son plan et le parallélisme de ses lignes; rien n'explique en effet le respect avec lequel, malgré sa vicieuse adaptation à la basilique, cette construction a été conservée, à moins qu'elle ne formât un sanctuaire consacré à une insigne personnalité chrétienne.

La fille spirituelle de saint Pierre tenait par un lien de parenté à la famille impériale des Flaviens, dont une branche issue de Flavius Sabinus, frère de Vespasien, a fourni au christianisme un groupe notable d'adhérents. Aussi la partie de la nécropole où le corps d'Aurelia Petronilla fut déposé était un des cimetières des premiers Flaviens chrétiens. M. J.-B. de Rossi, qui l'avait pressenti, se flattait d'en administrer quelque jour la preuve matérielle; l'événement est accompli. En dégageant une galerie souterraine, parallèle et contiguë au flanc gauche de la basilique, M. J.-B. de Rossi a rencontré d'abord une dalle en marbre qui forme l'un des *loculi* inférieurs et qui porte au centre, sous forme de chiffre ou monogramme, le nom de *Flavilla;* ce nom, dérivé du nom patronymique *Flavius*, comme Domitilla de Domitius, mérite l'attention en ce qu'il apparaît pour la première fois. Puis, un peu plus loin, les fouilles ont restitué une énorme table de marbre, couvercle d'un sépulcre, sur laquelle on lit en magnifiques lettres grecques l'épitaphe

· ΦΑ · CABEINOC · KAI ·
· TITIANH · ΑΔΕΛΦΟΙ ·

Cette dernière inscription est gravée en caractères qui appartiennent à la période la plus reculée de l'épigraphie chrétienne; et, du reste, l'ambulacre qu'elle décorait offre les indices d'une haute antiquité : le plan de cet ambulacre ayant été graduellement abaissé

par des travaux d'approfondissement successifs, les *loculi* supérieurs sont forcément plus anciens que les *loculi* inférieurs; or ces derniers, pour la plupart intacts, se montrent clos de tuiles dont les marques n'accusent jamais une fabrication postérieure aux Antonins, d'où il suit que les *loculi* supérieurs remontent aisément à la première moitié du IIe siècle et au temps des premiers chrétiens de la famille Flavia.

M. J.-B. de Rossi estime que Flavius Sabinus et sa sœur Titiana descendaient au deuxième ou au troisième degré du frère de Vespasien. Marangoni avait vu en 1741 leur épitaphe et l'avait publiée comme extraite du cimetière de Callixte, suivant l'erreur de topographie alors accréditée, en l'amalgamant à plusieurs autres et notamment à une inscription en lettres grecques du même type :

·ΦΛ · ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC
ΠΡ̄ ΚΑΙ
·ΟΥΛΠΙ · ΚΟΝΚΟΡΔΙΑ·
·CΥΜΒ·

Ce mélange des deux inscriptions, perdues l'une et l'autre depuis Marangoni, les faisait croire incisées sur la même pierre, et Corsini traduisant, en conséquence, l'abréviation ΠΡ̄ par *Pater*, considérait Flavius Sabinus et Titiana comme les enfants de Flavius Ptolemæus et de sa femme Ulpia Concordia. Mais en retrouvant la dalle funéraire du frère et de la sœur, on a acquis la certitude que l'épitaphe de Flavius Ptolemæus ne provient pas de la même tombe. M. J.-B. de Rossi argue de ce fait pour interpréter l'abréviation ΠΡ̄ par *Pretor;* à sa fonction, il reconnaît Flavius pour un homme de race sénatoriale, et, à son surnom Ptolemæus, il le présume fils de l'un des deux Flavii Titiani que l'on sait avoir été préfets d'Égypte pendant la première moitié du IIe siècle. Ainsi Flavius Ptolemæus, sans être père de Flavius Sabinus et de Titiana, sortirait comme eux de la branche *Titiana* des Flaviens. Quel rôle ont rempli les *Titi Flavii Titiani* parmi les prosélytes du christianisme au IIe siècle, c'est ce qu'il sera désormais intéressant d'examiner; avant tout il importait de recouvrer leurs traces dans la Rome souterraine. Comme un astronome qui, par la seule précision du calcul, détermine le point de l'espace où doit briller un astre dont l'existence est encore ignorée des observateurs, M. J.-B. de Rossi, à l'aide du raisonnement et avec une rigueur pour ainsi dire mathématique, a désigné, sans les avoir vues, l'endroit où ces traces pouvaient subsister; il les y a cherchées, et il les met sous nos yeux.

LOUIS LEFORT.

# INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE

M. H.-J. van Lennep, missionnaire américain qui a longtemps résidé en Asie Mineure et que nous avions eu le plaisir de rencontrer à Amasia, il y a quatorze ans, a bien voulu nous envoyer des États-Unis, où l'a forcé de retourner sa santé détruite par les fatigues d'un long ministère, quelques copies d'inscriptions prises par lui à Smyrne, à Sardes et à Thyatires (1). La plupart de ces inscriptions avaient déjà été transcrites et publiées (2); nous donnons ici, avec quelques brèves remarques, celles que nous avons lieu de croire inédites.

## I (3 de van Lennep).

THYATIRE, DANS LA COUR DE KIRMISLI-DJAMI.

ΑΓΑΘΗΙ ΙΜΙ
ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΕΤΕΙΜΗΣΑΝ·Ι·ΙΟΥ
ΛΙΑΝΗΝΘΥΓΑΤΕΡΑΤ·ΙΟΥΛΙΟΥΚΕΛΣΙΑΝΟΥ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΑΓΟΡΑΝΟΜΟΥΙΠΠΑΡΧΟΥΔΕΚΑ
ΠΡΩΤΟΥ-ΤΡΙΤΕΥΤΟΥ-ΙΕΡΕΙΑΝΤΗΣΜΗ
ΤΡΟΣΤΩΝΘΕΩΝΔΙΑΒΙΟΥΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑ
ΣΑΝΛΑΝΠΙΩΣΚΑΙΠΟΛΥΔΑΠΑΝΩΣ

(1) M. van Lennep est l'auteur d'un livre que nous avons déjà eu l'occasion de citer dans la *Revue*, et qui est intitulé *Travels in little known parts of Asia Minor*, 2 vol. in-8, New York, 1870. Quoique M van Lennep ne se pique d'être ni un érudit ni un artiste de profession, les monuments de Boghaz-Keui et d'Euluk y sont décrits avec plus de précision et plus fidèlement reproduits d'après les croquis du voyageur qu'ils ne l'avaient été jusque-là dans un ouvrage destiné au grand public.

(2) Le n° 1 de M. van Lennep correspond au n° 3509 du *Corpus*, son n° 5 au n° 3496, son n° 6 au 3481, son n° 8 au 3503 (Le Bas et Waddington, partie V, n° 1657), son n° 10 au 3487.

Ἀγαθῇ τύχῃ·
Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμησαν Τ. Ἰου-
λιανὴν θυγατέρα Τ. Ἰουλίου Κελσιανοῦ
στρατηγοῦ, ἀγορανόμου, ἱππάρχου, δεκα-
πρώτου, τριτευτοῦ, ἱέρειαν τῆς μη- 5
τρὸς τῶν θεῶν διὰ βίου, ἀγωνοθετήσα-
σαν λαμπρῶς καὶ πολυδαπάνως.

La restitution de la ligne 1 ne peut faire l'objet d'un doute. Nous avons plusieurs inscriptions honorifiques de Thyatires qui débutent par la même formule (1). Les titres de stratége, d'agoranome, d'hipparque, se trouvent à peu près partout. Sur les δεκάπρωτοι, voir l'*Exploration archéologique de la Galatie*, p. 34. Sur le sens probable du titre τριτευτής, voir les observations de Bœckh, au n° 3490. Ligne 7, la formule λαμπρῶς (qu'il est facile de retrouver dans ΛΑΝΠΠΩΣ que porte la copie) καὶ πολυδαπάνως se trouve dans un autre texte épigraphique de Thyatires, n° 3491 (ἀγορανομήσαντα λαμπρῶς καὶ πολυδαπάνως). Ce dernier adverbe est rare.

## II (9, van Lennep).

THYATIRES, DANS UNE COUR.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΗΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΙΕΡΩΤΑΤΟΣΔΗΜΟΣ
ΤΗϹΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗϹΚΑΙΔΙΑ
ϹΗΜΟΤΑΤΗϹΚΑΙΜΕΓΙϹΤΗϹ
ΚΑΤΑΤΑϹΙΕΡΑϹΑΝΤΙΓΡΑΦΑϹ
ΚΑΙΚΑΤΑΤΑΔΟΞΑΝΤΑΚΑΙΨΗ
ΦΙϹΘΕΝΤΑΥΠΟΤΟΥΛΑΜΠΡΟΤΑ
ΤΟΥΤΗϹΑϹΙΑϹΕΘΝΟΥϹΘΥΑΤΙ
ΡΗΝΩΝΠΟΛΕΩϹΑΜΑϹΚΙΟΝ
ΠΩΛΛΙΑΝΟΝΤΟΝΕΠΟΝΥ
ΑΡΧΟΝΤΑΠΡΩΤΟΚΑΙ
ΘΕΤΗ

(1) *C. I. Gr.*, 3484, 3490, 3491, 3495, 3497-3500; Lebas et Waddington, 1656.

Ἀγαθῇ τύχῃ·
Ἡ φιλοσέβαστος βουλὴ
καὶ ὁ ἱερώτατος δῆμος
τῆς λαμπροτάτης καὶ μεγίστης
κατὰ τὰς ἱερὰς ἀντιγραφὰς
καὶ κατὰ τὰ δόξαντα καὶ ψη-
φισθέντα ὑπὸ τοῦ λαμπροτά-
του τῆς Ἀσίας ἔθν[ο]υς Θυατι-
ρηνῶν πόλεως [Δ]αμάσκιον
Πωλλιανὸν τὸν ἐπόνυ[μον
ἄρχοντα πρῶτον καὶ
ἀγωνο]θέτη[ν

Le sénat de Thyatires est mentionné dans plusieurs autres inscriptions de la même ville (1); mais dans aucune d'elles il ne porte cette épithète de φιλοσέβαστος. Nulle part aussi le peuple ne reçoit ce titre de ἱερώτατος et la ville n'invoque à l'appui de ses prétentions les autorités dont elle se réclame ici (2). Αἱ ἱεραὶ ἀντίγραφαι, ce doit être les rescrits impériaux qui ont conféré certains privilèges à la ville de Thyatires. Τὸ λαμπρότατον τῆς Ἀσίας ἔθνος, c'est le κοινὸν Ἀσίας, le congrès des députés de la province qui, dans une de ses sessions, avait reconnu certains titres et certains droits de préséance à la ville de Thyatires (3). Je supplée un Δ devant AMACKION à la ligne 9, pour obtenir un nom vraisemblable. Un point d'interrogation sur la copie de M. van Lennep, en cet endroit, indique qu'il n'est pas très-sûr du nom qu'il a essayé de déchiffrer. Ἐπόνυμον pour ἐπώνυμον, si la copie est correcte. Parmi les titres de magistratures locales énumérés dans les nombreuses inscriptions honorifiques de Thyatires que nous possédons, je ne trouve nulle part l'archontat, tandis que j'y trouve plusieurs fois des stratèges (4). Notre texte serait-il le témoignage d'un changement qui se serait fait, à un certain moment, dans le titre des magistrats principaux de la cité? Alors il faudrait traduire : « qui le premier a été archonte éponyme ». Si l'on n'ad-

(1) *C. I. Gr.*, 3489-3492, 3507.

(2) Les épithètes λαμπροτάτη καὶ μεγίστη se retrouvent dans les nos 3483, 3504, 3509.

(3) On a un décret de ce congrès, en l'honneur d'un citoyen de Thyatires, au no 3487.

(4) Ainsi 3496, 3498, et notre no I.

met pas cette hypothèse, je ne vois qu'un autre sens : « qui le premier a été à la fois archonte éponyme et agonothète » (1).

## III (4, van Lennep).

A THYATIRES, ENCASTRÉE DANS UNE FONTAINE.

ΕΝΤΗΝΣΟΡΟΝΕΑΥΤΗΚΑΙΓΛΥΚΥΤΑΤΩ
ΙΝΔΕΤΩΝΠΥΕΛΙΔΩΝΕΞΟΥΣΙΑΝΠΑΣΩΝ
ΑΥΘΑΛΕΙΤΩ ΕΑΥΤΗΣΥΙΩΕΧΟΝ
ΔΑΝΠΑΡΑΤΑΙ ΤΑΠΟΙΗΣΕΙΔΩΣΕΙ
ΤΑΥΤΗΣΕΠΙΓΡΑΦΗΣΑΝΤΙΓΡΑ
ΡΒΕ ΟΥ Β ΥΠΟΛ Ε

κατεσκεύασ]εν τὴν σορὸν ἑαυτῇ καὶ γλυκυτάτῳ [ἀνδρὶ.....
τὴν δὲ τῶν πυελείδων ἐξουσίαν πάσων
Αὐ(ρηλίῳ) Θαλεῖ τῷ ἑαυτῆς υἱῷ ἔχον. . .
ὃς] δ' ἂν παρὰ ταῦτα ποιήσει δώσει. . . .
. . . . ταύτης ἐπιγραφῆς ἀντίγρα]φον. . . .

Σορός, c'est l'ensemble du monument funéraire ; πυελίδες, ce sont les différentes niches qui y sont ménagées pour ceux à qui est réservée la jouissance du tombeau. Le mot πυελίς s'est déjà rencontré dans les inscriptions funéraires de Thyatires (*C. I. Gr.*, 3517). La mention des copies de la défense de violer le tombeau qui ont été déposées dans les archives de la ville se retrouve sur les marbres à Thyatires et ailleurs (*C. I. Gr.*, 3515, 3516, etc.).

## IV (11, van Lennep).

SMYRNE, DANS UNE COUR.

ΟΛΛΗΑΙΚΑΙΤΟΙΣΙΔΙΟΙΣΠΑΣΙΟΚΑΙΤΟΥΤΟΤΟ
ΜΝΗΜΗΟΝΚΛΗΡΟΝΟΜΩΙΟΗΚΑΚΟΛΟΥΘΗΣΕΝ
ΜΗΔΕΝΙΔΕΕΞΕΣΤΩΤΟΥΤΟΤΟΜΝΗΜΗ
ΟΝΗΜΕΡΟΣΤΙΑΥΤΟΥΜΗΤΕΠΩΛΗΣΑΙΜΗΤΕ

(1) Cf. n° 3495 : τριτεύσαντα καὶ ἀγορανομήσαντα κατὰ τὸν αὐτὸν ἐνιαυτόν.

25651

ΜΕΤΑΘΗΝΑΙΜΗΤΕΕΞΑΛΛΟΤΡΙΩΣΑΙΜΗΤΕΔΟ
ΛΩΙΠΟΝΗΡΩΙΤΙΠΟΙΗΣΑΙΟΜΟΙΩΣΔ ΜΗΔΕΝΙΕΞ
ΕΣΤΩΑΓΟΡΑΣΑΙΑΥΤΟΗΔΟΛΩΙΠΟΝΗΡΩΙΠΟΙΗΣΑΙ
ΤΩΙΔΕΥΠΕΝΑΝΤΙΟΝΤΟΥΤΟΙΣΤΙΠΟΙΗΣΑΝΤΙΗΠΩ
ΛΗΣΑΝΤΙΗΜΕΤΑΘΕΝΤΙΗΔΟΛΩΙΠΟΝΗΡΩΙΤΙΠΟΙΗΣΑΝ
ΤΙΜΗΤΕΓΝΣΙΗΒΑΤΗΜΗΤΕΚΑΡΠΟΥΣΕΚΓΗΣΗΕΚΘΑ
ΛΑΣΣΗΣΙΛΑΡΟΥΣΕΙΗΔΕΞΑΣΘΑΙΟΙΤΕΘΕΟΙΟΙΟΥΡΑ
ΝΙΟΙΚΑΙΟΙΚΑΤΑΓΗΣΔΑΜΟΝΕΣΚΕΧΟΛΩΜΕΝΟΙΑΥΤΩ
ΙΚΑΙΓΕΝΕΙΑΥΤΟΥΕΙΑΣΑΝΚΑΙΟΠΑΡΑΤΑΥΤΑΠΟΙΗΣΑΣΗΠΩ
ΛΗΣΑΣΗΜΕΤΑΘΕΙΣΗΑΓΟΡΑΣΑΣΑΠΤΕΙΣΑΤΩΤΗΙΖΜΥΡ
ΝΑΙΩΝΓΕΡΟΥΣΙΑΙΑΡΓΥΡΙΟΥΔΗΝΑΡΙΑΔΙΣΧΕΙΛΙΑΚΑΙΤΩ
ΙΕΠΕΞΕΛΕΥΣΟΜ
ΔΗΝΑΡΙΑΧΙΛΙΑΚΑΙΟ

Au coin, en bas, à droite :

ΟΡΙ
ΝΙΟΝ

..... καὶ τοῖς ἰδίοις πᾶσι .·. καὶ τοῦτο τὸ
μνημῆον κληρονόμῳ οὐκ ἀκολυθήσει·
μηδενὶ δὲ ἐξέστω τοῦτο τὸ μνημῆ-
ον ἢ μέρος τι αὐτοῦ μήτε πωλῆσαι μήτε
μεταθῆναι μήτε ἐξαλλοτριῶσαι μήτε δό-
λῳ πονηρῷ τι ποιῆσαι· ὁμοίως δὲ μηδενὶ ἐξ-
έστω ἀγοράσαι αὐτὸ ἢ δόλῳ πονηρῷ [τι] ποιῆσαι·
τῷ δὲ ὑπεναντίον τούτοις τι ποιήσαντι ἢ πω-
λήσαντι ἢ μεταθέντι ἢ δόλῳ πονηρῷ τι ποι[ή]σαν-
τι μήτε γῆ ἐπιβατὴ μήτε κάρπους ἐκ γῆς ἢ ἐκ θα-
λάσσης ἱλαροὺς εἴη δέξασθαι, οἵ τε θεοὶ οἱ οὐρά-
νιοι καὶ οἱ κατὰ γῆς δα[ί]μονες κεχολωμένοι αὐτῷ
καὶ γένει αὐτοῦ εἴασαν καὶ ὁ παρὰ ταῦτα ποιήσας ἢ πω-
λήσας ἢ μεταθεὶς ἢ ἀγοράσας ἀπ[ο]τεισάτω τῇ Ζμυρ-
ναίων γερουσίᾳ ἀργυρίου δηνάρια δισχείλια καὶ τῷ
ἐπεξελευσομ[ένῳ....
δηνάρια χείλια καὶ ο.....

Τοῖς ἰδίοις πᾶσι, tous les siens (1). L'o qui figure sur la copie après πᾶσι ne peut être qu'une erreur du lecteur; c'est un point ou une feuille qui devait se trouver là entre les deux paragraphes de l'inscription, les noms du défunt d'une part, et de l'autre les défenses et les imprécations sous la protection desquelles il mettait son éternel repos. Ce que cette inscription a surtout de remarquable, c'est, si l'on peut ainsi parler, sa couleur latine. La plupart des expressions qu'elle contient, dans sa première partie surtout, paraissent assez gauchement traduites des formules latines usitées en pareil cas. Τοῦτο τὸ μνημεῖον κληρονόμῳ οὐκ ἀκολουθήσει, c'est le *Hoc monumentum heredem non sequitur* (2). Ce qui suit, avec ses répétitions et son effort pour atteindre à la précision juridique et prévoir tous les cas, n'est pas moins romain; on retrouve dans des épitaphes latines l'équivalent des trois verbes ici employés, *vendre* (πωλῆσαι), *déplacer* (μεταθῆναι), *aliéner* (ἐξαλλοτριῶσαι), c'est-à-dire faire servir à autrui (3). Δόλος πονηρός n'est autre chose que le *dolus malus* des Romains, qui se trouve aussi dans les épitaphes (4). L'imprécation accompagnant la défense se rencontre aussi dans les épitaphes latines (5); le profanateur y est aussi recommandé à la colère des dieux; mais dans aucun de ces textes l'imprécation n'est aussi développée qu'ici. Ce qui me fait pourtant soupçonner derrière cette formule grecque une formule latine dont elle ne serait encore que la traduction, c'est cette expression si singulière en grec, καρπους θαρούς. Cet emploi, tout à fait étrange, du mot θαρούς, me paraît ne s'expliquer que par l'expression, si commune et si correcte en latin, *lætæ fruges*. Des formules d'imprécation analogues se retrouvent d'ailleurs en Asie Mineure sur d'autres tombes (6); mais elles sont rédigées dans un grec bien plus correct et ne contiennent pas, comme notre texte, tous ces latinismes. C'est d'après l'une d'elles (1683 de Waddington)

(1) Pour le sens possessif d'ἴδιος dans le grec d'Asie à l'époque romaine, voir *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 55.

(2) Orelli-Henzen, nos 575, 2807, 4147, 4397, etc.

(3) Orelli-Henzen, 4537 : « ne quis vendat aut abalienet ». 4388 : « hoc monumentum veto veniri, veto donari ». 4386 : « monumentum neque mutabitur, neque væniet, neque pignori obligabitur, sed nec ullo modo abalienabitur... »

(4) Orelli-Henzen, 7388 : « sine dolo malo ». 4391, 4821 : « dolus malus abesto ».

(5) Orelli-Henzen, 4789, 4790, 4791, 4792, 7340, 7341.

(6) Voir les exemples qu'en a réunis, p. 54 et suiv., M. Vidal-Lablache (*De titulis funebribus græcis in Asia Minore*, in-8, 1872), et particulièrement les nos 2826 du *C. I. Gr.* et 1683 de Le Bas et Waddington. Le premier de ces deux textes, qui est d'Aphrodisias, contient ces mots, qui rappellent une des phrases de notre inscription : οὔτε ἡ γῆ αὐτῷ καρπὸν ἐνέγκῃ, οὔτε ἡ θάλασσα αὐτῷ πλωτὴ γενήσεται.

que je restitue la ligne 10, où la copie donnait un texte incompréhensible. On lit, dans cette épitaphe de Hiérapolis : Ὃς δὲ ὑπεναντίον τι ποιήσει τοῖς προγεγραμμένοις ... μηδὲ γῆ βατὴ μηδὲ θάλασσα πλωτὴ εἴη; ἐπιβατή, que justifient ici les vestiges conservés, a le même sens que βατή. Inutile d'insister sur les prescriptions finales, qui se retrouvent dans un très-grand nombre d'inscriptions (1). Une prime était promise à celui qui dénoncerait la profanation et en poursuivrait les auteurs (τῷ ἐπεξελευσομένῳ). Cette disposition se retrouve aussi parfois dans les épitaphes latines (2).

## V (van Lennep, 12).

SARDES, DANS UN MUR.

ΟΥΛΙΟΝΛΕΠΙΔΙ
ΤΗΚΑΙΑΡΧΙΕΡΗ
ΗΣΔΕΥΤΕΡΑΣΚ
ΗΒΟΙΤΗΣΒΟΥΛΗΣ
ΝΠΡΟΝΟΗΣΚ
Β ΙΟΥΕΙΣΙΓΟΝ
ΑΙΣΤΡΑΤΗΓΟ
ΟΥΚ ΙΝΟΥΤΕ

..... Ἰ]ούλιον Λεπίδι[ον
..ἀγωνοθέ]τη[ν] καὶ ἀρχιερῆ[α.....
τ]ῆς δευτέρας κ.....
ηβοι τῆς βουλῆς
ν
βίου
στρατηγὸ[ν

Fragment d'une inscription honorifique en l'honneur d'un certain Julius Lepidius.

G. Perrot.

(1) Voir dans la dissertation de M. Vidal-Lablache, p. 58 et suiv., le § intitulé : *De lege* τυμβωρυχίας, *de funebribus mulctis.*

(2) Ainsi dans une inscription de Philippes, copiée par M. Heuzey (*Mission arch. de Macédoine*, n° 12) : « In eam arcam alium qui posuerit, dabit reipublicæ Philippensium denarios mille et delatori ducentos. »

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN

L'Académie, dans ses séances de juin, a décerné les prix suivants :

Le prix Stanislas Julien à M. James Legg, missionnaire à Hong-Kong, pour son livre intitulé *The Chinese classics*.

Le premier prix Gobert à M. Lecoy de la Marche, pour son *Histoire du roi René;* le second à M. Paillard, pour son *Histoire des troubles religieux de Valenciennes*.

Le prix Bordin, sur la question relative à M. Sidoine Apollinaire, à M. Émile Chatelain.

Le prix Bordin, sur le *Panthéon assyrien*, n'a pas été décerné. La question a été prorogée au 31 décembre 1876.

Le prix Volney à M. Aymonier, professeur de cambodgien au collége administratif de Saïgon, pour son *Dictionnaire cambodgien-français*. Un encouragement de 500 francs a été accordé à M. Marre pour son *Mémoire sur le malgache*.

La commission chargée de l'examen des ouvrages envoyés pour le prix La Fons-Melicoq a été d'avis que ce prix ne devait pas être décerné. L'Académie proroge ce concours à l'année suivante.

L'Académie a de plus entendu les lectures suivantes :

Une note de M. Le Blant *sur l'authenticité du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils*.

Un mémoire de M. Chabas *sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens*.

Une note de M. Clermont-Ganneau sur cette question : *Où était Hippos de la Decapole?* (La *Revue* l'a reproduite dans son dernier numéro.)

M. Boutaric a terminé la lecture de son mémoire sur les *origines du système féodal*, et M. Desjardins la seconde lecture de son mémoire relatif aux *inscriptions gravées à la pointe sur les murs de l'excubitorium de la VIII^e^ cohorte des Vigiles, découvert en* 1865, *dans le Transtevere*, lecture qui a donné lieu à plusieurs observations de M. Naudet.

M. de Longpérier a commencé la lecture d'un mémoire de M. Robiou sur *divers points de chronologie et d'histoire relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes* (nous commençons la publication de ce mémoire dans la *Revue*). M. de Longpérier a communiqué aussi à l'Académie une lettre de M. Robert Mowat relative à un autel trouvé à Horn (Pays-Bas), sur lequel est sculptée une figure de Mercure Arverne. Cette autel portant une dédicace à Mercure Arverne, M. Mowat a pensé que le bas-relief reproduisait tout au moins l'attitude donnée au dieu par Zénodore, auteur de la célèbre statue élevée sur le Puy-de-Dôme.

G. P.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

On lit dans la *Chronique des Arts* :

« Nous pouvons donner à nos lecteurs quelques renseignements sur le remarquable vase peint récemment acquis par le musée du Louvre. C'est une grande amphore à anses cordelées, de forme très-élégante, ayant quatre-vingts centimètres de hauteur avec son couvercle. Elle est, non de provenance italienne, comme la plupart des vases de nos collections, mais de provenance grecque. Les peintures, rouges et blanches sur fond noir, représentent l'une des grandes scènes de la mythologie hellénique, la *Gigantomachie* ou le Combat des dieux contre les géants. D'après les indications que nous devons à la Conservation des antiques, ce sujet est traité avec des développements tout à fait nouveaux et une richesse de figures que l'on ne retrouve dans aucune des représentations antérieurement connues. La composition, bien que répartie en deux groupes, fait le tour du vase et forme une suite continue. Les principaux dieux, comme Jupiter, Mars, Bacchus, sont portés sur des chars, le dernier traîné par deux panthères; d'autres combattent à cheval, parmi lesquels Neptune Equestre, son trident à la main. Hercule tirant de l'arc, un genou en terre, rappelle le type des monnaies de Thasos. Comme caractère d'époque, on remarque surtout l'importance tout à fait inattendue donnée aux divinités du cycle de Vénus. C'est la déesse elle-même qui conduit le char de Mars, tandis que l'Amour, par un détail d'invention très-original, est posé sur la croupe des chevaux, d'où il combat avec ses parents. Derrière le char, un jeune archer, en costume asiatique, paraît être Adonis. Ces innovations mythologiques s'accordent avec le caractère du dessin, qui est plein de mouvement et de vie, mais inégal, pour indiquer une date un peu postérieure à Alexandre. Les chevaux surtout sont très-beaux et généralement supérieurs aux figures humaines. Dans les rangs des ennemis des dieux, on voit une femme blessée qui porte un bouclier d'amazone. Ce précieux vase est maintenant exposé au centre de la salle d'antiquités helléniques récemment formée dans les galeries Charles X. »

— On lit dans la *Revue savoisienne* du 30 mai l'article suivant :

« *Le Trésor monétaire de Sillingy.* — A dix kilomètres d'Annecy, dans l'axe d'une voie qui de cette ville conduisait à Genève, les marais de Sillingy occupent la plaine limitée par la montagne de Mandallaz et par des collines. Le long de ce passage on a recueilli à plusieurs époques des antiquités romaines : monnaies, ustensiles en métal, marbres, tuiles à rebords, poteries.

Au milieu d'avril, un campagnard m'apporta un pot à eau en bronze, veuf du fond, du col et de l'anse, mais dont les flancs gardaient un trésor depuis seize cents ans. Comme preuve à l'appui, le propriétaire tira de ses poches quelques monnaies du III^e^ siècle, puis cent, puis deux cents, et continua ce manége durant trois séances, jurant ses grands dieux que le nombre final de 1,239 pièces représentait la totalité de la trouvaille. Or, dès le surlendemain, le conservateur du musée de Chambéry, M. Perrin, m'annonçait l'acquisition de 1,344 pièces; plus tard, nous apprenions qu'un habitant de Sillingy en possédait 250, et qu'à Genève M. Boutkowski en avait acquis 466, M. Picard un lot, M. Terracina un autre ... On arrive ainsi à un ensemble de 3,500 à 3,600 monnaies. Le vendeur ne se posant pas précisément en grand thuriféraire de la déesse Vérité, il est permis de croire que l'énumération ne doit pas s'arrêter là, et l'on n'est pas moins autorisé à élever des doutes sur le prétendu lieu de la découverte. Le vase aurait été trouvé vers la Petite-Balme, sur le monticule de Crêt-Robet. Un des ouvriers qui creusent le canal de desséchement affirme au contraire avoir aidé cet homme à sortir le trésor du fond de la tranchée, à la bifurcation des chemins de la Petite-Balme et de Sillingy. Dans ce point-là, sous quatre mètres de tourbe et de limon, les terrassiers ont mis au jour des murs en petit appareil, des tuiles, un pavage en très-gros cailloux roulés, une casserole en bronze qui a pris place au Musée d'Annecy avec un vase identique au récipient du trésor, mais possédant encore son col et son anse.

Les monnaies sont en bronze et en billon, de petit module. La plupart sont encore inférieures comme intérêt aux deux trouvailles de onze mille et de quatre mille pièces de la même époque recueillies en 1866 dans les Fins d'Annecy.

En additionnant les lots de Chambéry, d'Annecy et de M. Boutkowski, on obtient la répartition suivante :

Volusien, 2; Valérien, 15; Salonin, 3; Gallien, 712; Salonine, 113; Postume, 20; Victorin, 85; Marius, 1; Tétricus père et fils, 71; Claude le Gothique, 608; Quintillus, 43; Aurélien, 1,032; Vabalathus, 1; Tacite, 1; frustes et indéterminées, 339. Nous ignorons ce que les autres acquéreurs ont pu déterminer.

Comme on le voit, les Aurélien dominent. Ils sont en billon, fort beaux de frappe, ce en quoi les autres types ne leur ressemblent guère. La plupart de ces pièces d'Aurélien offrent au revers la légende *Oriens Aug*. Sur les 136 exemplaires qu'il possède, M. Boutkowski n'en a trouvé qu'un d'in-

téressant : il porte à l'exergue *T.-M.* Le même numismate me signale aussi un Tétricus fils avec un soldat debout tenant une lance, la légende *Ato*, quatre points au-dessus de la lance, quatre autres sous la main droite : « fabrique toute spéciale, caractère essentiellement gaulois. » Enfin, un moyen bronze de Claude le Gothique est peut-être le seul échantillon de ce module dans toute la série.

Tacitus étant le dernier souverain de notre liste, on peut admettre que l'enfouissement eut lieu vers l'an 276. Notez que dans le trésor de Minzier, renfermé dans un vase identique, le dernier empereur est Gallien (253-268); dans les 4,000 pièces des Fins d'Annecy, c'est Aurélien (270-275); dans les 11,000 de la même localité, et dans la trouvaille récente de Cruseilles, c'est Probus (276-282); mêmes dates voisines de 276 pour d'autres découvertes faites dans nos contrées. Il faut donc placer à cette époque une grande cause de troubles, invasion de barbares ou révolte militaire, qui porta les thésauriseurs de la Haute-Savoie à confier leurs richesses à la terre. LOUIS REVON. »

— On vient de découvrir, près de Ham, d'intéressants vestiges de l'époque gallo-romaine.

Le hasard ayant donné à M. le docteur Dodeuil, dit le *Journal de Ham*, occasion de traverser le chantier, ce savant modeste, qui s'est toujours intéressé aux questions de géologie et d'archéologie, examinait, en passant, les fouilles, dans l'espoir d'y trouver quelque échantillon. Il fut frappé de la forme et de la structure d'une grande quantité de fragments de poteries auxquelles, à première vue, il attribua une origine gallo-romaine.

Le docteur fit part de son opinion au comptable de l'établissement, qui, pour confirmer l'authenticité de la découverte, s'empressa de lui remettre deux pièces de monnaie trouvées parmi les débris.

Ces deux pièces portent chacune l'effigie d'un empereur romain. L'une d'elles est très-altérée; mais sur l'autre, assez bien conservée, M. Dodeuil a pu déchiffrer l'inscription suivante :

IMP · M · AVR · SEV · ALEXAND · AVG ·

*Imperator M. Aurelius Severus Alexander Augustus.*

Cette effigie représente donc l'empereur connu dans l'histoire sous le nom d'Alexandre Sévère.

En dehors du point de vue historique, il est évident que la découverte de poteries que nous signalons n'a qu'un intérêt artistique secondaire, puisque les débris trouvés sont en fort mauvais état et qu'ils ont encore été réduits par les ouvriers, qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour apprécier la valeur des grands enseignements gravés à chaque pas sur notre sol.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, mai 1875, deux feuilles :

Séances des 27 février, 5 et 12 mars. Fouilles de Julia Concordia. Fouilles de Pompéi.

— Lettre à M. le directeur de la *Revue archéologique* :

« Cher Monsieur,

J'ai été extrêmement frappé et intéressé par la notice que vous avez consacrée au casque antique découvert à Berru et qui vient d'être l'objet d'un nettoyage dont le résultat est de faire ressortir l'importance de ce curieux monument. Dans les réflexions que vous inspire ce casque, vous émettez les idées les plus saines, les plus judicieuses sur la nécessité pressante de distinguer entre les différentes races d'habitants qui, simultanément ou successivement, ont occupé la Gaule. Je suis d'autant plus de votre avis que ce genre de recherches est le seul qui puisse mettre fin aux divagations dont l'examen des armes et outils de pierre, de fer et de bronze encombre aujourd'hui la science historique.

Je suis complétement de votre avis; le casque de Berru n'est pas gaulois, et ses ornements, non moins que sa forme, révèlent ce que l'on est convenu d'appeler le style asiatique, et qui probablement prendra avant peu le nom plus exact de style arian, car on reconnaîtra que les nations sémitiques ne l'ont possédé que par emprunt et que, accompagnant les tribus sorties des régions au-dessus des sources de l'Indus, il se peut donner à reconnaître en Europe, sans, pour cela, qu'on soit toujours autorisé à dire qu'il y a été apporté par les riverains de la Méditerranée. Quand cette vérité aura été appréciée comme elle doit l'être, le rôle de la civilisation étrusque et la nature de cette civilisation elle-même seront mieux compris.

Quoi qu'il en arrive, le casque de Berru n'est certainement pas gaulois, vous avez parfaitement raison; il n'est pas celtique non plus; il n'est pas étrusque. Je pense qu'il appartient à un autre groupe des populations antiques de la Gaule, et qu'il est aquitain, ou, pour mieux dire, ibère.

Vous citez avec beaucoup d'à-propos et de finesse critique le mot de Silius Italicus : « Ligurum horrentes coni, » les redoutables casques en forme de cônes portés par les Ligures. — C'est là, en effet, la désignation exacte de votre casque. Chez les peuples primitifs comme l'étaient les Ibères, les habitudes plastiques changent peu : les Ibères gardaient les formes et les styles qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres, et les Ligures, qui n'étaient que leurs métis, les gardaient également. Il n'y a rien là de contraire aux expériences que la critique a pu faire aussi bien dans les études grecques que dans les études asiatiques.

C'est un fait hors de doute, que les Aquitains ou Ibères n'occupaient plus, à l'époque où les Romains purent les observer, qu'une partie très restreinte des domaines antérieurement possédés par eux, et, dans la Gaule principalement, ils s'étaient étendus fort loin vers le nord. Les textes sont précis sur ce point. Si l'on s'adresse aux témoignages géographiques, on en obtient la confirmation et, devant les noms topiques d'Eberovices, d'Hebromagus, d'Eburobriga, d'Eborolacum, on reste convaincu que les Ibères ont occupé la Normandie et la Bourgogne, où les nations

des Kymris et des Galls s'étaient cantonnées après eux et à leurs dépens. Mais en Espagne, on les retrouvait sur l'Ébre; ils avaient nommé Ebora, Æbura, Ebura, dont les appellations se reproduisent plusieurs fois sur le sol de la Péninsule. Ils avaient encore fondé Ebellinum et Illiberis.

On peut suivre la ligne de marche qui les avait conduits dans l'occident de l'Europe. Les Vibères habitaient les Alpes helvétiques; les Orobiens, le Milanais actuel. Ils avaient passé l'Hèbre de Thrace et connu, dans l'archipel hellénique, l'Ile d'Imbros; de sorte qu'après avoir côtoyé quelque temps le fond de la Méditerranée, les tribus voyageuses des Ibères étaient remontées au nord de l'Adriatique et, par la Suisse et la haute Italie, avaient continué leurs migrations vers l'ouest.

On peut découvrir leurs vestiges plus loin encore que la Thrace, lieu de passage où bien des peuples se sont succédé. On a l'hyperboréen Abaris, armé de sa flèche d'or avec laquelle il parcourait la terre, et représentant mythique d'une haute culture et d'une civilisation très-antérieure à celle des Grecs. On a les Ibères du Caucase et les Ribhous ou Ribbawas des livres védiques.

M. Kuhn a démontré de la manière la plus satisfaisante que ces individualités de la légende indienne représentent ce qui reste des souvenirs d'un peuple fort ancien, de souche arienne, célèbre par ses victoires remportées sur des races ennemies. Ils étaient alliés de près à d'autres nations également blanches, appelées les Marouts et, plus tard, divinisées comme les Ribhous eux-mêmes. On retrouve le nom de ces Marouts dans les désignations topiques de cités espagnoles : *Murus, Murtilis, Myrtilis*, et les trois *Mirobriga*.

Ainsi les Ibères sont un des courants détachés du grand amas de l'espèce blanche concentré dans la haute Asie à une époque fort ancienne, et, comme les Etrusques et les Illyriens, ils doivent être considérés comme s'étant détachés des premiers de l'ensemble de la race.

Pour en revenir au casque de Berru, l'excellence du travail qu'on y remarque rappelle de suite que le trait saillant de la personnalité aquitaine ou ibérique, pour les peuples antiques, c'était une habileté particulière dans l'art du mineur et dans les métiers qui s'y rattachent. Que le style de ce casque soit identique à celui de beaucoup d'œuvres asiatiques analogues, on ne saurait le méconnaître. Il rappelle vivement les monuments de la Lycie, et j'observe le casque conique sur des intailles de ma collection provenant de l'Asie antérieure. Je ne garde donc, pour ma part, aucun doute que le casque de Berru doive être attribué aux Ibères, et je serais heureux de vous faire partager ma conviction.

En finissant, j'insiste encore sur la nécessité de donner au peuple auquel je me réfère une plus grande place qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans la critique archéologique. Il n'est pas permis de supprimer une race dont les auteurs anciens ont parlé, en définitive, d'une manière grandement avantageuse. Le plus ancien souvenir historique de l'Europe occidentale, c'est précisément le déplacement des Ligures, issus du mélange des

Ibères avec les Celtes; le mouvement qui causa cette grande dislocation fut amené par des conflits où les Ibères prennent la plus grande part. En considérant avec attention ce plan reculé de l'histoire, on aperçoit d'une manière confuse, peut-être, mais très-certaine, très-positive, une Europe primordiale dont les forêts, les marécages, les lacs, les tourbières, et aussi les plaines fertilisées et les villes, sont hantés par des populations d'aborigènes finnois, tribus plus ou moins sauvages, plus ou moins réfractaires à toute culture; par des émigrants d'Asie : Ibères, Illyriens, Étrusques, et par d'autres, sans doute, dont l'individualité propre n'a pas encore été démêlée; enfin, par des Celtes et des Galls.

Aussi longtemps qu'on n'aura pas déterminé d'une manière aussi claire que possible ce qui appartient à chacun de ces groupes dans les reliques que l'Archéologie exhume, on n'aura pas vraiment utilisé les ressources que présentent les textes anciens, la philologie, la physiologie comparée et la critique des produits de l'industrie humaine; et lorsqu'on l'aura fait, lorsqu'enfin on aura mis tous ces documents dans une lumière suffisante, il est fort à croire que l'invasion de la géologie dans l'histoire sera traitée comme une intrusion.

Trouvez ici, je vous prie, cher Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute estime et de mes sentiments bien affectueusement dévoués.

Stockholm, 26 mai 1875. Comte de Gobineau. »

— Le numéro du mois de juin du *Journal des Savants* contient : *les Bronzes d'Osuna*; *Questions diverses*, par M. Ch. Giraud; *la Langue et la Littérature hindoustanies de 1850 à 1869 et 1874*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; *la Philosophie de Schopenhauer*, par M. Lévêque; *Des plus récentes histoires de la littérature latine*, par M. É. Egger. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

— La librairie Didier vient de publier un volume intitulé *Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire*, par G. Perrot. La plupart de ces travaux sont connus des lecteurs de la Revue, où ils ont paru de 1860 à 1874; les autres sont empruntés à divers recueils périodiques, tels que la *Revue celtique*, la *Revue des Deux Mondes*, les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, etc. Voici le sommaire de ce volume, qu'accompagnent neuf planches : 1. *De l'étude et de l'usage du modèle vivant chez les artistes grecs*. 2. *Le Bas-relief de Nymphi d'après de nouveaux renseignements*. 3. *Un bronze d'Asie Mineure*. 4. *L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence*. 5. *Les Peintures du Palatin*. 6. *Trois inscriptions inédites d'Asie Mineure*. 7. *Mémoire sur quelques inscriptions inédites d'Asie Mineure*. 8. *Deux inscriptions de Thrace*. 9. *De la disparition de la langue gauloise en Galatie*. 10. *La Campagne de César contre Pharnace*. 11. *Quelques croyances et superstitions populaires des Grecs modernes*. 12. *Le Commerce de l'argent et le Crédit à Athènes au IV^e^ siècle avant notre ère; la banque de Pasion et de Phormion*. La Revue reviendra sur cette publication.

# BIBLIOGRAPHIE

**Saint Louis et son temps**, par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris. 2 vol. in-8, Hachette, 1875.

Saint Louis, par sa parfaite sincérité, par la noblesse de son âme et de sa vie, par sa préoccupation constante de ne jamais manquer à ses devoirs de roi et de chrétien, a mérité tous les respects de l'histoire. Les écrivains mêmes qui sont les plus éloignés des croyances que professait saint Louis n'ont pu s'empêcher de s'incliner devant cette haute et pure figure. Son nouvel historien, M. Wallon, n'avait point d'effort à faire pour lui rendre justice; on sent, dès les premières pages, combien il aime son sujet et son héros, dont il partage les espérances et la foi. Pourtant il ne tombe nulle part dans le ton déclamatoire du panégyrique; il garde, en retraçant les épisodes si variés de ce long règne, une simplicité de diction qui n'exclut pas l'émotion et la chaleur. Nous n'avons pas besoin de dire que le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions a puisé tous ses renseignements aux meilleures sources; il est telle question, comme celle, si longtemps controversée, de la fameuse découverte du cœur de saint Louis, qu'il tranche (p. 549 du t. II) par un texte inédit qui va paraître pour la première fois dans un des recueils que prépare l'Académie, héritière des Bénédictins, dans le tome XXIII des *Historiens de France*.

Le premier volume contient l'histoire de ce grand règne jusqu'au retour de saint Louis après sa première croisade. La plus grande partie du second est occupée par une série d'études où l'auteur a classé avec méthode et clairement exposé un grand nombre de faits que l'histoire laissait autrefois de côté, mais sans lesquels le tableau qu'il voulait présenter n'eût pas été complet. Nous citerons surtout les chapitres XIX, XX et XXI, qui se rattachent plus étroitement au genre de recherches que poursuit la *Revue*. Les deux premiers traitent *des lettres et des sciences au temps de saint Louis*, l'un *de l'enseignement et des genres de la prose*, l'autre *de la poésie*. Enfin le chapitre XXI est proprement un essai archéologique; il a pour titre : *les Beaux-Arts au temps de saint Louis*, et la liste des paragraphes qu'il contient suffira à faire comprendre dans quel détail entre M. Wallon et quelles notions précises il a tenu à réunir sur ces questions : 1° architecture; principes de l'architecture gothique; 2° les cathédrales; 3° les monastères; 4° architecture civile et militaire; 5° la sculpture; 6° la pein-

ture ; 7° les vitraux ; 8° les arts industriels ; 9° la musique. Naturellement, dans cette partie de son travail, M. Wallon a beaucoup emprunté aux érudits spéciaux qui, comme MM. Viollet-le-Duc, Lassus, J. Quicherat et autres, ont fait de l'architecture et des arts du moyen âge l'étude de toute leur vie ; mais il n'en a pas moins eu le mérite de choisir entre des théories et des vues qui ne concordaient pas toujours, de mettre celles qu'il adoptait à la portée des lecteurs, qui ne sont tous ni des artistes ni des savants, enfin de bien faire sentir le rapport qui relie à l'état social et religieux de ce siècle les grands édifices qu'il a produits et la décoration dont il les a pourvus.

Les différentes classes de la société, clergé, noblesse, bourgeoisie, paysans, les finances du royaume, son organisation militaire et judiciaire, fournissent la matière d'autant d'études intéressantes et exactes. L'ouvrage tient plus que n'en promet le titre ; on a là une véritable histoire de la société française au XIII^e^ siècle.

***

**Étude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye**, par H. A. Mazard. In-8 de 331 p. et 6 pl.

M. Mazard, qui a bien voulu se charger officieusement de la bibliothèque du Musée de Saint-Germain, a profité de son séjour au milieu de ces collections pour résumer en un volume l'histoire de la céramique dans nos régions, depuis les temps les plus antiques jusqu'à l'avénement des Carolingiens. Son travail, fait avec conscience, contient beaucoup de faits constatés et d'observations judicieuses ; j'ajouterai qu'il y a dans ce petit livre les éléments d'une monographie qui, ornée de planches exécutées avec la perfection que l'on peut y mettre maintenant, serait un ouvrage des plus importants. Il ne faut pas être archéologue aujourd'hui pour savoir que l'étude de la céramique donne des jalons sûrs pour dater les découvertes et les sépultures.

Le livre de M. Mazard, en attendant des catalogues qui seront certainement publiés plus tard par l'administration du Musée, est un guide utile pour les visiteurs de cette collection déjà si riche ; il est à regretter qu'il ait été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires.

Les planches qui accompagnent le texte ne reproduisent pas des objets du Musée ; elles sont là pour offrir les types principaux des vases, auxquels M. Mazard, dans sa description, donne autant que possible les dénominations classiques. Nous recommandons la lecture attentive de ce petit volume à ceux de nos confrères qui aiment les ouvrages de vulgarisation.

A. de B.

Τὰ ἀρχαικὰ σμυρναικὰ σταθμὰ τοῦ Μουσείου τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς, ἀρχαιολογικὴ διατριβὴ συγγραφεῖσα ὑπὸ Ἀθανασίου Παππαδοπούλου τοῦ ἐκ Κεραμέως. In-8, 1875.

Sous ce titre, M. Pappadopoulos, de Kéramé, directeur de la bibliothèque et du musée archéologique de l'école évangélique de Smyrne,

nous adresse une dissertation accompagnée de quatre planches qui figurent les plus importants des poids recueillis à Smyrne. On ne saurait trop encourager les Grecs d'Orient qui donnent à leurs compatriotes cet excellent exemple; arracher à la destruction les monuments de l'antiquité qui sortent de terre à chaque instant sur ce sol privilégié, les réunir en un endroit où ils seront facilement accessibles aux voyageurs érudits, et commencer à les décrire, c'est rendre à la science un signalé service. La petite collection que M. Pappadopoulos, aidé de quelques compatriotes intelligents et zélés, a déjà formée dans une salle de l'école évangélique de Smyrne, s'augmentera rapidement, on n'en saurait douter; dès maintenant elle renferme un certain nombre de monuments qui ont leur intérêt, entre autres une tête de marbre d'un beau travail où M. Gustave Hirschfeld, qui vient de visiter ce musée, a reconnu une réplique du *doryphore*. Les poids, que décrit avec soin M. Pappadopoulos, fournissent les noms de deux agoranomes de Smyrne, Aurélios Perpéros, et un certain Thésée, deux fois revêtu de cette charge. Ils sont de l'époque romaine. Ceux qui s'occupent de métrologie trouveront dans l'opuscule en question tous les renseignements nécessaires. De ces poids les uns sont ronds, les autres, le plus grand nombre, carrés. D'après l'auteur, ces poids appartiendraient au système attique. G. P.

**Précis de l'histoire de la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale**, par Alfred Franklin. 2e édition, corrigée et très-augmentée. Paris, Léon Willem, libraire, 8, rue de Verneuil, 1875; in-12 de VIII-344 pages.

Nous n'avons pas à faire ressortir l'utilité de ce travail, ni le soin minutieux avec lequel il a été exécuté. Le fait d'une seconde édition et le nom de l'auteur, justement considéré comme historien de la bibliographie, voilà une double recommandation plus que suffisante, qui nous permet d'aborder immédiatement l'analyse du livre.

M. Franklin fait commencer l'historique de la Bibliothèque nationale avec Pepin le Bref et Charlemagne; mais on peut dire que depuis cette époque jusqu'à Charles V, cette bibliothèque est en quelque sorte un être de raison prenant corps sous la forme de collections réunies par les rois et ne témoignant que de leurs tendances. C'est de 1373 que date la constitution du dépôt royal. M. Franklin passe en revue les divers inventaires ou catalogues dressés de 1380 à 1515; puis de 1515 à 1560, de 1560 à 1610, de 1610 à 1657, notamment celui de Nicolas Rigault en 1622; puis enfin de 1657 à 1795. Vers 1662, il se forme deux nouveaux départements, ceux des médailles et des estampes. M. Alfred Franklin s'est appliqué aussi à retracer les origines et les développements du dépôt légal. Il nous donne la date de l'époque à laquelle la Bibliothèque fut ouverte au public, 1775. Son précis s'arrête à la fin du XVIIIe siècle; mais on peut affirmer que jusqu'à cette limite nous y trouvons toutes les indications qui peuvent servir l'intérêt scientifique ou la simple curiosité. Un *appendice* renferme plusieurs documents donnés *in extenso* ou simplement ana-

lysés, entre autres le texte resté inédit d'une « Histoire de la bibliothèque du Roy », conservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Tous les travailleurs qui puisent journellement dans les rayons de notre grande « librairie » devront prendre connaissance du livre de M. Franklin. Ajoutons qu'on peut croire ce savant sur parole, quand il déclare cette nouvelle édition corrigée et très-augmentée. C. E. R.

**Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge**, par les auteurs de la *Monographie des vitraux de Bourges* (Ch. Cahier et feu Arthur Martin, de la Comp. de Jésus). Collection publiée par le P. Ch. Cahier. *Décorations d'églises. — Ivoires, miniatures, émaux.* 1874-1875, deux volumes grand in-4.

Le révérend père Cahier vient d'ajouter deux nouveaux volumes aux *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* dont il avait publié autrefois une première série avec le rév. père Arthur Martin. Mort victime de son entraînement au travail dans les églises glacées de Ravenne, ce dernier revit tout entier dans l'œuvre éditée après lui et sur le titre de laquelle son nom est pieusement conservé. L'énorme quantité de dessins contenus dans ses portefeuilles a été recueillie et classée par son savant collaborateur. Ce n'était point une facile entreprise que de relier entre eux des croquis relevés çà et là dans de nombreux voyages et dont souvent aucune note ne venait rappeler la provenance. Le R. P. Cahier n'a pas reculé devant cette tâche dont nul autre n'eût pu, comme lui, s'acquitter à son grand honneur. Il avait, comme il le dit lui-même, longtemps marché la main dans la main avec son célèbre confrère; sa mémoire, qui souvent confond ceux qui l'écoutent ou le lisent, retenait d'innombrables détails que le R. P. Arthur Martin avait négligé de consigner, et son savoir devait, alors que des informations matérielles feraient défaut, tirer des monuments eux-mêmes de précieux enseignements.

Dans l'étude, dans l'interprétation de ce que nous a laissé le moyen âge, tableaux, vitraux, miniatures, reliefs et statues, le R. P. Cahier est devenu pour tous un maître et un modèle. L'antiquité classique, ses écrivains, ses œuvres d'art, se classent dans son souvenir avec une sûreté imperturbable et viennent sans cesse lui prêter leur secours. Ce qui caractérise chaque saint personnage dans les monuments figurés, l'agencement des scènes peintes et sculptées depuis le temps du Bas-Empire, le sens des images symboliques multipliées par les artistes du moyen âge, voilà ce qui fait son étude, voilà où il a su se créer une compétence absolue, dans laquelle il n'a pas de rival.

Je ne prétends pas proclamer que les œuvres de son érudition me laissent entièrement sans regrets. Quelle qu'en soit la valeur, et surtout à cause de leur valeur même, ses livres seraient et de beaucoup plus utiles si le savant religieux y joignait des tables détaillées qui nous missent plus facilement aux mains toutes leurs richesses. Je ne demanderais pas de les faire par lui-même à un homme dont le *go ahead* est la devise hautement proclamée, et qui ne parle pas sans dédain de certains travaux qu'on

n'entreprend qu'à ses derniers jours « et pour éviter le désœuvrement au terme d'une carrière bien remplie ». Entouré comme on l'est dans le cloître et lorsqu'on s'est fait, ainsi que le P. Cahier, un nom qui honore son ordre, il est toujours facile d'être intelligemment suppléé pour ces menues besognes. Le savant religieux m'excusera de lui présenter à ce sujet une requête fondée sur la diversité des points auxquels son érudition nous initie.

La méthode d'expliquer les œuvres d'art par les textes contemporains, méthode féconde et depuis longtemps introduite dans l'étude de l'antiquité classique, n'avait pas été étendue au moyen âge monumental; dès ses débuts, c'est-à dire vers 1838, le R. P. Cahier se proposa « de ne les interpréter qu'avec des textes valables et concluants ». M. Du Sommerard père, malgré le nom qu'il s'était fait dès lors, adressait en 1810 au débutant un fragment de son grand ouvrage en signant cet envoi : *Un vieux disciple à son jeune maître.* « La Société française de M. de Caumont s'intéressa vivement, rappelle le P. Cahier, aux paroles du P. Arthur Martin qui expliquait un vitrail de Bourges avec plusieurs textes dont je m'étais muni afin de constater la vieille doctrine de l'Eglise sur l'entente du bon Samaritain. Un ou deux ans plus tôt, dans une petite réunion des mêmes sociétaires, M. Auguste Le Prévost fixait sur moi son regard grave et presque défiant, malgré un fond de bienveillance, tandis que j'exposais comme quoi l'étude du moyen âge ne devait pas être soustraite au régime des textes contemporains, dont se sont bien trouvés les archéologues classiques. »

Nous sommes donc ici en présence d'un initiateur, et, comme ceux des hommes qui ont su s'ouvrir une voie nouvelle, les écrits du savant jésuite s'imposent de droit à notre attention.

Son volume des *Décorations d'églises* nous montre tout le prix de sa méthode ; représentées à profusion et rangées par ordre de date, les mitres, les chasubles, les étoles, offrent des types qui permettent d'apprécier en toute sécurité l'âge de ces sortes d'ornements; puis viennent les vitraux où le savant nous montre, se déroulant scène par scène, la vie et les miracles de saint Julien, de saint Nicolas, de sainte Marguerite, de sainte Catherine d'Alexandrie, d'après les récits du moyen âge. Une verrière qui représente l'histoire de sainte Madeleine, peinte d'après la Légende dorée, les colonnettes du sarcophage de saint Maximin, le mènent à parler, avec une louable indépendance de critique, des traditions légendaires trop légèrement remises en honneur de nos jours, contre le témoignage des monuments eux-mêmes, et qui nous montreraient la foi chrétienne apportée dans notre pays par des acteurs de l'Evangile. Le R. P. Cahier ne s'égare pas dans de semblables rêves ; pas plus que son confrère le P. Marchi, qu'elle faisait doucement sourire, il n'admet notre étrange légende des témoins de la Passion du Christ ensevelis en Gaule dès leur décès dans des sarcophages manifestement sculptés trois siècles plus tard.

Les dessins du P. Martin amènent sous sa plume l'explication de ces

belles tombes chrétiennes antiques, ornées de bas-reliefs, dont le nombre est si grand dans le sud-est de notre patrie. Là, comme dans ses études des âges postérieurs, le P. Cahier montre son haut savoir et la constante sagesse de sa critique. Je pourrais nommer tel écrivain moderne dont l'imagination a réussi à transformer en une tarasque rappelant un miracle de sainte Marthe à Tarascon, le coq sculpté, selon la coutume, auprès du Christ annonçant à saint Pierre qu'il va le renier. Pour plus d'un de nos monuments il existe de semblables écarts d'interprétation et de croyances ingénues. Le R. P. Cahier en rencontre une qui signale, dans des personnages sculptés sur une tombe antique, le Christ donnant à saint Maximin, que l'on compte comme le premier évêque d'Aix, la mission d'évangéliser notre sol. Sa science du costume fait bonne justice d'une imagination si hasardée et si contraire aux données mêmes que nous fournit le monument.

Les artistes autant que les antiquaires, les historiens, peuvent trouver profit à l'étude du beau livre du P. Cahier. Une incroyable profusion de dessins nous donne de beaux types de sculpture décorative relevés en cent lieux divers par l'heureuse ardeur du R. P. Arthur Martin. Des notices, des gravures consacrées aux fonts baptismaux, aux chandeliers, patènes, encensoirs, vases sacrés et croix, présentent d'intéressantes et, si je puis le dire, de parlantes monographies sur le mobilier des églises au moyen âge.

Un autre volume, moins spécialement consacré aux objets du culte, traite des ivoires sculptés, des émaux, des miniatures, et réunit une riche série des monuments épars dans des collections diverses. Le R. P. Cahier reproduit, dans deux planches finement exécutées, une couverture d'évangéliaire appartenant, il y a trente ans encore, à la Grande-Chartreuse, et qui a depuis passé en Angleterre. La face supérieure présente, dans les intervalles des médaillons principaux, ces scènes de combats des vertus contre les vices que se plaisaient à retracer nos pères, et, chose curieuse, cette œuvre, exécutée au moyen âge en Palestine, suit pas à pas, pour ainsi dire, dans le développement de ses figures, les données adoptées par le poëte Prudence dans sa *Psychomachie*.

Nous devons au savant religieux d'avoir signalé et fait conserver en France un monument d'une singulière valeur ; c'est un antique cylindre d'ivoire couvert de figures en relief dans le style des diptyques consulaires, et représentant, dans un groupe principal, Orphée attirant les animaux par l'harmonie de ses chants. Peut-être est-ce là une de ces tours dans lesquelles on renfermait l'Eucharistie et dont parlent Grégoire de Tours et Fortunat ; le sujet principal qui y est figuré porte à le croire plus qu'il ne le contredit, car la figure d'Orphée charmant les bêtes farouches a souvent été employée, dès l'époque des catacombes, pour symboliser l'attraction de Notre-Seigneur groupant autour de lui jusqu'aux races barbares. Les types parallèles de l'Eglise et de la Vierge, la valeur de la représentation du Jourdain dans les temps anciens, le Saint Graal,

les traditions apocryphes suivies par les vieux imagiers, des recherches savantes et précises sur les vêtements ecclésiastiques, remplissent utilement, pour le profit comme pour le plaisir du lecteur, ce volume si riche en matériaux.

Un chapitre écrit tout de verve sur le monogramme du Christ et ses formes diverses jettera peut-être quelque hésitation dans l'esprit de ceux qui persistent à traduire de façon étrange ces différents chiffres ou groupes de lettres. On a renoncé, je l'espère, à voir comme autrefois, dans le ☧ constantinien, c'est-à-dire dans l'union des deux premières lettres grecques du nom du Christ, l'abréviation latine de *Pro Christo*. Je ne voudrais pas toutefois répondre qu'il n'existe pas encore quelques tenants pour cette interprétation qui menait à voir des martyrs morts *pro Christo* dans tous ceux dont les tombes portent le chrisme. Les groupes IHS, XPS, qui représentent ΙΗΣΟΥΣ et ΧΡΙΣΤΟΣ, comme EPS et SPS signifient EPISCOPVS et SPIRITVS, ont leurs interprètes fantaisistes auxquels le R. P. Cahier fait une rude guerre. *Christi passio salus*, lit-on dans cette dernière abréviation. L'autre, dans laquelle on voit gratuitement le chiffre particulier de la Compagnie de Jésus, alors que Genève l'a gardée sur ses monnaies longtemps après Calvin, l'autre, dis-je, figure pour le plus grand nombre les mots *Jesus hominum salvator*. Cela se répète dans les écoles et sans que beaucoup de maîtres, paraît-il, y voient à redire, alors que depuis de longues années l'ingénieux et savant Cavedoni, dont tant d'ouvrages devraient être traduits et répandus, a fait paraître sur cette matière un traité excellent et décisif.

Le beaux travaux du P. Cahier sont de ceux qui, sous une forme attrayante unie à un grave savoir, doivent, si jamais on peut l'espérer, chasser des cerveaux les plus durs des erreurs séculaires. Ceux qui voudront étudier ses livres auront, avec le plaisir de l'esprit et des yeux, le profit d'une initiation à la science attachante et nouvelle dont le savant religieux a jeté et assuré les bases. EDMOND LE BLANT.

**Étude sur Catulle**, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par ACH. COUAT, ancien élève de l'École normale supérieure. In-8, XVIII-295 p.; Paris, Thorin, 1875.

Une étude générale de la vie et des œuvres de Catulle exige de celui qui l'entreprend des qualités d'esprit fort diverses : d'une part un goût littéraire bien exercé pour satisfaire le lecteur en parlant de ses poésies où tant de grâce délicate s'unit à la vivacité du sentiment, et d'autre part une érudition solide et précise pour analyser les procédés techniques de la composition et du style chez un poëte des plus studieux. Les critiques allemands ont traité presque toutes les parties de ce sujet; ils ne l'ont guère embrassé jusqu'ici dans son ensemble. Chez nous, un maître dont les jugements font autorité, M. Patin, est revenu à plusieurs reprises sur Catulle, dans ses leçons de la Sorbonne; de cet enseignement, il ne reste aujourd'hui que quelques pages excellentes. L'*Étude sur Catulle* que publie

M. Couat n'était donc pas superflue. Elle est faite sur un plan assez large pour que tout ce qui touche directement au sujet y ait sa place. L'auteur a eu soin de s'entourer des meilleures éditions et des principaux travaux relatifs aux questions qu'il avait à traiter, mais il n'a pas négligé non plus de juger par lui-même. Il en est résulté un livre agréable et sérieux, qui intéresse et instruit en même temps.

L'ouvrage se divise en deux parties, l'une consacrée à la biographie de Catulle, l'autre à l'étude philologique et littéraire de ses œuvres.

La biographie de Catulle est répartie en cinq chapitres, qui ont chacun leur caractère propre. Sans s'assujettir trop strictement à une chronologie quelquefois incertaine, l'auteur nous retrace d'abord la vie de Catulle à Vérone, puis ses amours avec Lesbie, enfin ses rapports avec la noblesse romaine et avec César. Les renseignements positifs sur la vie du poëte sont en très-petit nombre; il faut donc se résigner à ignorer beaucoup, ou recourir bien souvent à des conjectures qui ne sont que vraisemblables. M. Couat a cru devoir à ses lecteurs un récit complet, et par là même il s'est engagé d'avance à dépasser plus d'une fois les seules données certaines que nous possédions. Il l'a fait, il est vrai, avec une sincérité scrupuleuse, prenant soin de signaler lui-même ce qui est douteux, et n'affirmant rien qui ne soit prouvé. Nous avouons néanmoins que nous aurions préféré une méthode plus modeste encore. Malgré les précautions de l'auteur, il suffit que ses conjectures soient agréablement présentées et qu'elles forment un récit bien enchaîné pour s'emparer insensiblement de l'esprit du lecteur; quand on a fermé le livre, on oublie ses réserves, mais on retient les événements, vrais ou supposés, sans distinction. En outre, ces hypothèses se transmettent trop facilement, et, comme elles offrent une solution à peu près satisfaisante, elles empêchent d'étudier librement certains textes qui ne s'y accommodent qu'avec peine. Mieux vaudrait dégager seulement quelques faits certains et les bien mettre en lumière, puis s'en servir pour éclairer les textes qui s'y rapportent incontestablement, et se résigner sur tout le reste à une ignorance nécessaire. Nous convenons qu'une telle biographie serait moins attrayante, mais elle indiquerait du moins très-nettement sur quels points doivent se porter désormais les recherches.

Cette observation générale une fois faite, nous nous empressons de reconnaître que la première partie du livre est intéressante. On assiste à la jeunesse de Catulle, on vit avec lui en pleine Cisalpine, au milieu des mœurs provinciales de Vérone; on voit se développer en lui certains traits caractéristiques qui rappelleront plus tard son origine. Nous l'accompagnons ensuite à Rome, et l'auteur nous raconte ses amours avec Lesbie; le chapitre qu'il consacre à ce sujet a tout l'attrait d'un roman; le récit en est élégant et délicat, et plaît par une vraisemblance ingénieuse. M. Couat accepte l'opinion traditionnelle, d'après laquelle Lesbie ne serait autre que la fameuse Clodia, sœur du tribun Clodius; nous ne pouvons pas discuter ici une question aussi compliquée, mais nous croyons en tout

cas qu'il est bien difficile de rapporter à cet amour de Catulle pour Clodia bien des pièces du recueil, et entre autre l'élégie à Manlius, que M. Couat met au nombre des pièces écrites à propos de Lesbie. Le caractère de Catulle est d'ailleurs délicatement analysé dans ce chapitre, mais on peut s'intéresser à sa passion sans admettre avec l'auteur qu'il ait été le premier dans l'antiquité à exprimer l'amour dans toute sa force. « C'est la première « fois, dit M. Couat, que nous rencontrons dans la littérature antique un « amour qui ne soit pas une fatalité du corps comme chez les tragiques, « ni une adoration mystique de la beauté comme dans Platon, ni simple- « ment un agrément et une recherche de l'esprit comme dans les mytho- « logues alexandrins, mais qui contienne tous ceux-là en y ajoutant quel- « que chose de plus humain. » Et pour appuyer ce jugement, il cite la pièce si connue : « *Vivamus, mea Lesbia, atque amemus...* », effusion joyeuse et charmante assurément, où se mêle avec grâce une réflexion mélancolique (*nox est perpetua una dormienda*), mais qui n'égale après tout ni par le sentiment ni par l'expression les quelques fragments des élégies de Mimnerme où des pensées analogues sont exprimées (1). L'amour chez Catulle est vif, sincère, profond même; c'est l'amour des sens avec toute la grâce de la jeunesse et tout l'emportement du désir; mais si ardent et si douloureux qu'il soit, ce n'est encore qu'un amour incomplet, bien éloigné de cette sublime tendresse virgilienne, qui enveloppe tout son sujet dans une admiration passionnée. On aurait pu souhaiter, ce me semble, que dans un chapitre consacré tout spécialement au principal amour de Catulle, la valeur et les limites de ce sentiment fussent déterminées avec plus de précision par quelques comparaisons discrètes, dont l'auteur aurait pu trouver les éléments dans les débris de l'élégie grecque, dans ceux de la comédie nouvelle, ou encore dans le théâtre de Plaute et de Térence. C'est le propre d'une étude littéraire que de suivre ainsi les transformations d'un même sentiment en différents siècles et de faire saisir aux lecteurs les différences individuelles à côté de celles qui tiennent au temps. M. Couat accompagne, il est vrai, son exposé de citations d'André Chénier choisies avec goût. Mais ces rapprochements eux-mêmes auraient peut-être eu besoin d'être éclairés par quelques remarques. Si les vers d'André Chénier sont nourris des souvenirs de l'antiquité, n'oublions pas cependant que le poète était bien de son siècle et qu'il lisait avec délices les romans de Richardson et de Jean-Jacques.

Les deux premiers chapitres de la première partie nous montrent Catulle dans ses relations avec les grands et dans son hostilité contre César. Il n'y aurait qu'à louer dans cette double étude, si les conclusions de la première n'étaient empreintes de quelque exagération. « Sorti d'une ville

(1) Voyez surtout le beau fragment qui commence par ce vers

Ἡμεῖς δ' οἷά τε φύλλα φύει πολυάνθεος ὥρη
ἔαρος.

*Poetæ lyrici græci* de Bergk, Mimnerm., fragm. 2.

« de province, dit M. Couat, Catulle se sentait comme dépaysé dans cette « société qui lui déplaisait par son orgueil et l'indignait par son impu- « dence. » Je vois bien dans les épigrammes de Catulle la trace de ressentiments particuliers, mais il n'y a rien qui autorise à lui prêter un sentiment général de mépris indigné à l'égard de la haute noblesse romaine.

La seconde partie de l'ouvrage est destinée à exposer les principales questions d'histoire littéraire, de critique esthétique ou philologique, que soulève la lecture des poésies de Catulle. L'auteur y étudie successivement l'alexandrinisme à Rome au VII^e^ siècle de la république, le choix des sujets et les procédés de composition familiers à Catulle, sa versification, sa langue, enfin ce qu'il y a de plus personnel chez un écrivain, l'expression. La mode d'alexandrinisme qui s'empara d'un bon nombre d'esprits cultivés dans les derniers temps de la république romaine est nettement caractérisée dans un bon chapitre. Nous regrettons seulement qu'en exposant, avec une justesse souvent délicate, les caractères littéraires de l'alexandrinisme, l'auteur ait passé trop rapidement sur ses caractères moraux. Il y avait, à n'en pas douter, dans cette littérature presque disparue, quelque chose de malsain, une sorte de langueur voluptueuse, une sensibilité énervante et efféminée, dont nous pouvons juger encore par quelques-unes des poésies de Théocrite, par divers fragments d'élégies, et par beaucoup d'épigrammes de l'Anthologie; ce charme raffiné et dangereux se fit sentir à ces Romains fatigués qui vécurent entre la dictature de Sylla et l'usurpation de César; et rien n'explique mieux l'opposition des vieux Romains, tels que Cicéron, à l'école nouvelle, que le discernement instinctif qu'ils eurent de ce danger; leur dissentiment tenait moins à une différence de goût qu'à une divergence d'habitudes morales.

Nous ne discuterons pas en détail les idées émises dans les chapitres suivants sur la composition, la versification et la langue de Catulle; la plupart de ces idées sont aujourd'hui acceptées. Il nous semble seulement que l'auteur a trop hésité, dans cette partie de son livre, entre deux méthodes contraires; il a voulu traiter avec précision les questions philologiques, et il a craint pourtant d'y insister; il fallait, ce me semble, ou s'en tenir aux résultats acquis et les énoncer brièvement, ou entrer résolûment dans les difficultés et donner une démonstration suffisante de chaque opinion; l'indécision est la négation même de toute méthode; elle fait naître dans l'esprit du lecteur des doutes qui ne sont pas résolus. C'est ainsi qu'au sujet du poème LVIII, objet de tant de controverses, M. Couat, après avoir accepté, non sans raison, l'opinion de ceux qui séparent la seconde partie de la première, admet inopinément pour cette seconde partie le système très-hasardeux de Westphal qui la divise en groupes symétriques: si ingénieuse que soit cette division, elle n'est pas, il faut l'avouer, au nombre de ces faits évidents qui s'imposent d'eux-mêmes; il est regrettable que l'auteur, par crainte sans doute d'ajouter à son livre une discussion aride, ait négligé de la justifier sur le texte même

du poëte. Nous ferons une observation semblable à propos du chapitre qui traite de la langue de Catulle : on y trouve à coup sûr beaucoup de faits intéressants, bien présentés, mais on achève de le lire sans avoir une idée nette des différences qui la distinguent de celle de Térence, par exemple, à laquelle, suivant l'auteur lui-même, elle se rattache par un bon nombre d'expressions communes. Nous croyons qu'en général ces études philologiques ne gagnent pas à servir ainsi de complément à une étude littéraire : elles ne peuvent être exposées avec l'étendue et la précision nécessaires qu'à la condition d'être traitées séparément.

Nous traduirions mal notre impression définitive en terminant sur une critique. L'étude de M. Couat sur Catulle est à la fois sobre et suffisamment complète sur les points les plus importants. Si elle n'apporte pas de résultats nouveaux sur les diverses parties du sujet, elle présente du moins d'une manière fort nette et fort exacte ceux qui sont acquis, et, en les rassemblant méthodiquement dans un même cadre, elle permet d'en saisir l'unité, sans que la précision du détail soit pourtant sacrifiée aux convenances de l'ensemble.

MAURICE CROISET.

E. Ulmann del. Imp. Lemercier & Cie Paris Daumont lith.

ARYBALLE TROUVÉ EN ACARNANIE

E. Ulmann del. Imp. Lemercier & Cie Paris Daumont lith.

VASE TROUVÉ EN ATTIQUE.

SUR

# TROIS VASES PEINTS DE LA GRÈCE PROPRE

## A ORNEMENTS DORÉS

*Suite et fin* (1)

2° Aryballe. Hauteur, 0m,13. Trouvé en Acarnanie. (Pl. XVII, n° 2, et pl. XIX.)

Trois personnages. A droite une jeune femme est assise, regardant vers la gauche. Le buste est nu. Une draperie couvre le bas de son corps. Elle porte un cécryphale orné de perles, un collier de perles dorées, et des bracelets aux bras. Elle relève la main droite par un geste élégant, qui se retrouve sur beaucoup de stèles athéniennes. Elle paraît accepter le cadeau que lui apporte un Éros volant vers elle. Ce petit génie a le corps peint en blanc, et les ailes dorées. Ses cheveux, réunis en corymbe, sont entourés d'une bandelette dorée. De la main droite, il présente à la jeune femme un plat doré, rempli de fruits figurés par des bossettes peintes en rouge, et rehaussées d'or. De l'autre main, il tient une couronne également dorée. Au-dessous de lui, une colombe porte une couronne entre ses pattes, et vole vers la jeune femme. La gauche de la composition est occupée par un jeune homme assis, et détournant la tête pour suivre du regard Éros et la jeune femme. Il est assis sur sa chlamyde. Il s'appuie sur la main gauche, tandis que la droite est légèrement relevée par un mouvement gracieux.

Cette scène est comme la traduction figurée de certaines épigrammes de l'*Anthologie* (2). C'est une scène de galanterie. L'atti-

(1) Voir le numéro de juillet.

(2) *Anthol. Pal.*, V, 74, 79, etc.

tude des deux principaux personnages et la nature même du cadeau qu'apporte Éros l'indiquent assez clairement. Les fruits, où l'on reconnaîtra des pommes, font allusion à un détail des mœurs grecques sur lequel les textes offrent de nombreux témoignages. On sait le sens qu'on attribuait à ces fruits, présentés en cadeau (1). Le jeu qui consistait à se lancer des pommes, comme un gage d'aveu, avait un nom particulier : on disait μηλοβολεῖν (2).

Les scènes conçues dans cet esprit ne sont pas rares sur les vases athéniens à dorures (3). La nature de ces ouvrages céramiques, destinés par leur prix et par le soin du travail aux classes élevées, semblait appeler naturellement des compositions d'un goût délicat et raffiné.

3° Vase trouvé en Attique. Forme tenant de l'aryballe et du lékythos (4). (Pl. XVII, n° 3, et pl. XX.)

Hauteur, 0m,20.

Diamètre, 0m,065.

Au milieu de la composition, une femme, tournée de gauche à droite, tient de la main gauche élevée un rameau (?), et de la droite un second rameau, tracé au blanc de retouche, mais très-effacé, et visible seulement à jour frisant. A ses pieds, un autel en forme de chapiteau, sur lequel est posé un fruit, probablement une pomme. Derrière l'autel, une colonne peinte en blanc, dont le chapiteau est décoré de zigzags et de points, supporte une statuette très-endom-

(1) Ils figurent dans la coiffure d'Aphrodite ; Lékythos de Carlsruhe. Otto Jahn, *Ueber bemalte Vasen*, etc., p. 5, n° 9; de Witte, *Rev. arch.*, 1863, *l. c.*, p. 4, n° 3.

(2) Aristoph., *Nuées*, scholiaste, v. 997.

Ἔλεγον οἱ παλαιοὶ τὸ πτοῆσαι καὶ εἰς ἔρωτα ἀγαγεῖν μήλῳ βάλλειν.

Cf. Théocrite, *Idyll.*, V, 88, III, 40, VI, 6 et schol.; Lucien, *Dialogues des courtisanes*, 12.

(3) V. Otto Jahn, *Ueber bemalte Vasen*, etc., p. 5, n° 5. Vase d'Athènes, autrefois de la collection Dodwell (Dodwell, *Classical Tour trough the Greece*, I, p. 448). Cf. pyxis, au *Varvakéion*, n° 1209 du catalogue manuscrit, dressé par M. Koumanoudis, publié par Heydemann, *Griech. Vasenb.*, taf. IX, fig. 1. Des sujets analogues se retrouvent très-fréquemment sur les vases sans dorures. V. Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, 27, p. 9, 2. Cf. *Cabinet Pourtalès*, n° 142, etc.

(4) Cette forme n'est pas commune dans la série des vases dorés. On peut citer comme analogues :

1° Un vase inédit, très-endommagé, conservé dans une collection privée à Athènes ;

2° Un vase du *Varvakéion* trouvé en 1854 au Pirée. Ce vase figure un gland dans sa capsule. Otto Jahn, *Ueber bemalte Vasen*, etc., n° 1 ; Conze, *Arch. Anzeiger*, 1860, p. 103 ; Pervanoglu, *ibid.*, p. 112.

magée. On distingue les pieds de la statue, le bas d'une tunique, et une lance (ou sceptre) posée obliquement, figurée par une saillie de la pâte argileuse du vase. Par devant, et à la hauteur des bras, se détache un appendice où l'on ne peut reconnaître rien de certain. Le vase à cet endroit a été brisé, et une partie de la couverte noire a éclaté. A l'extrémité de cet appendice, on distingue des traces de dorure. Dans la longueur, de légers filets en saillie semblent dessiner des plis.

La jeune femme est vêtue très-richement. Ses cheveux sont enfermés dans un cécryphale surmonté d'une stéphané, et orné de points en relief. Elle porte des boucles d'oreilles, un collier et des bracelets. Elle est vêtue d'une longue robe sans manches, à plis très-fins, et d'un manteau élégamment drapé, qui dégage le buste et l'épaule droite. Au-dessus de ce personnage, dans le champ de la composition, on peut lire à contre-jour les inscriptions suivantes, très-effacées :

[Θ]ΑΛΕΙΑ
ΕΥΝΟΜΙΑ

Derrière elle, une branche de myrte à baies dorées est plantée en terre. Plus loin, une jeune fille vêtue d'une robe transparente, avec un collier très-simple, formé d'une perle dorée attachée à un cordon, soutient de la main gauche une corbeille posée sur sa tête.

A droite de la composition, une femme, de taille plus élevée que les autres, est assise sur un tabouret orné de reliefs dorés. Elle tient de la main droite une longue tige garnie de bossettes dorées figurant des fruits. L'autre main repose sur ses genoux. Elle est élégamment coiffée d'une stéphané à deux rangs de perles dorées. Ses cheveux flottent en longues boucles sur ses épaules. Elle porte un collier et des boucles d'oreilles. Son costume se compose d'une robe à petits plis, sans manches. Le visage, dessiné avec beaucoup de soin, a une expression à la fois souriante et religieuse.

Cette représentation ne se trouve, croyons-nous, sur aucun de vases de la Grèce publiés jusqu'à présent.

Le nom d'Εὐνομία est connu. C'est celui d'une des Ὧραι (*Heures* ou *Saisons*) (1).

Les Ὧραι ont le caractère de déesses gracieuses, printanières elles sont vêtues de péplos fleuris, humides de rosée. Elles se joi-

(1) Apollodore, *Bibl.*, I, ch. 3 ; Hésiode, *Théogonie*, 902 ; Pindare, *Olymp.*, IX, 26, et schol.; *Orphica*, 42, etc.

gnent aux *Charites* dans leurs chœurs de danse (1). Il paraît dès lors vraisemblable d'attribuer le nom d'Εὐνομία à la jeune femme richement vêtue, qui se tient debout devant l'autel, les mains pleines de rameaux.

Thalie est le nom d'une des *Charites* (2). Sur notre vase, elle est assise derrière la statue, et semble présider à l'offrande. Le rôle qu'elle joue dans cette scène figurée fait penser au caractère de divinité champêtre qui lui est parfois attribué (3).

L'association de Thalie et d'Eunomie n'a rien qui doive surprendre, si l'on songe que les Ὧραι et les *Charites* ont bien des caractères communs. Elles sont souvent au même titre les déesses de la germination (4).

On ne saurait prétendre fixer avec une parfaite rigueur le sens de cette scène (5). Les fleurs, la couronne, les myrtes qui ornent la composition, les riches parures des personnages, indiquent seulement qu'il s'agit de divinités gracieuses, présidant aux fêtes du printemps et du renouvellement de la nature.

Au reste, la négligence avec laquelle l'artiste a placé les noms, sans se préoccuper de les faire correspondre aux personnages, semble montrer que le sens symbolique n'avait pas pour lui une grande importance. Il est clair que le goût et le fini du travail contribuaient, autant que l'exactitude mythologique, à donner leur prix aux œuvres de cette sorte.

(1) Εἰαριναὶ, λειμωνιάδες, πολυάνθεμοι, ἀγναί,
μαντόχρωτοι, πολύοδμοι ἐν ἀνθεροειδέσι πνοιαῖς,
Ὧραι ἀειθαλέες, περικυκλάδες, ἡδυπρόσωποι·
πέπλοις, ἐννύμεναι δροσεροὺς ἀνθεῶν πολυθρίπτων,
.....εὖτε ἑ Μοῖραι
καὶ Χάριτες κυκλίοισι χοροῖς πρὸς φῶς ἀναγώσιν.
(*Orphica*, hymne 42, v. 3 seq.)

(2) Hésiode, *Théogonie*, v. 999; cf. Plutarque, p. 778, C. *Moralia*.

(3) Καὶ γὰρ ἡμεῖς οἱ γεωργοὶ τὴν Θαλίαν οἰκειούμεθα, φυτῶν καὶ σπερμάτων βλαστανόντων ἐπιμέλειαν αὐτῇ καὶ σωτηρίαν ἀποδιδόντες.
(Plut., p. 745, F. *Moralia*.)

(4) Sur un camée de la Collection imp. de Russie, les *Charites* sont figurées comme déesses de l'année, avec des pavots, des fleurs et des épis. Koehler, *Descr. d'un camée*, 1810, pl. I.

Il est à peine besoin de rappeler l'analogie du nom de Thalie avec celui de Thallo, une des Ὧραι athéniennes. V. Pausanias, IX, 35, 1.

(5) Les inscriptions mêmes ne donnent aucune certitude. Le nom d'Εὐνομία est souvent porté, dans les peintures céramiques, par un personnage purement allégorique. Voir un aryballe du *British Museum*, où Eunomie figure dans le cortége

## II

L'intérêt des vases que nous publions ici n'est pas seulement dans les faits nouveaux qu'ils apportent à l'archéologie figurée. Pour une série aussi restreinte que celle des vases dorés, trois exemplaires de plus ont une valeur en quelque façon numérique. Il importe d'en déterminer la place dans cette série.

En 1865, le Mémoire d'Otto Jahn donnait, pour les vases dorés de la Grèce propre, et pour ceux des colonies ou de l'Italie, la proportion suivante :

1° Grèce propre : Athènes, 10 exemplaires.
Corinthe, 1.
2° Italie (Vulci, Nola, Ruvo, la Basilicate, la Calabre) : 13 exemplaires.
3° Colonies : Panticapée, 19 exemplaires.
Cyrénaïque, 7.
Rhodes, 1.

L'ouvrage de M. Heydemann, *Griechische Vasenbilder* (1), est venu augmenter la liste des vases de cette série trouvés dans la Grèce propre, et sur des points qui n'avaient pas jusqu'alors donné ce genre d'œuvres céramiques; comme Mégare, Thèbes, Hermione (2).

A ces vases, il convient d'en ajouter d'autres encore inédits.

Une collection privée d'Athènes renferme un vase à ornements dorés, analogue pour la forme au n° 3 de ceux que nous avons décrits.

d'Aphrodite, au même titre que Πειθώ, Κλεοπάτρα, Εὐδαιμονία, etc. (Otto Jahn, *Ueber bemalte Vasen*, p. 4, n° 3.)

(1) Berlin, 1870.

(2) Voici la liste des vases dorés que publie M. Heydemann :

1° Lékythos (Thèbes). Collection du ministre de Turquie. Pl. I, fig. 3.

2° Kylix (Béotie). *Varvakéion* (n° 735 du Catalogue manuscrit de la Société archéologique d'Athènes). Heydemann, fr. pl. V, p. 2, note 4.

3° Lékythos polychrome (Mégare). Ministère des cultes, à Athènes. Heydemann, *loc. cit.*, p. 2, note 5, n° 2.

4° Lékythos (Athènes). *Ibid.*

5° Lékythos (Hermione). Collection privée à Athènes. *Ibid.*, note 4, n° 6.

6° Lékythos. Collection du ministre de Turquie. Pl. VII, 1.

7° Pyxis (Béotie). *Varvakéion* (n° 1209 du Catalogue manuscrit). Pl. XI, 1.

Le musée de la Société archéologique d'Athènes (*Varvakéion*) (1) possède un certain nombre de petits aryballes d'Athènes, avec traces de dorures, qui n'ont pas encore été étudiés.

Enfin je dois signaler deux vases récemment trouvés à Tanagre (2), que j'ai vus chez un marchand d'antiquités d'Athènes. L'un de ces vases porte des traces très-apparentes de dorure; l'autre, en moins bon état, est décoré de bossettes qui devaient avoir reçu ce genre d'ornementation.

La proportion des vases dorés de la Grèce propre s'est donc notablement accrue dans ces dernières années.

On peut dresser la liste suivante des pays de la Grèce où ont été trouvés ces vases :

Athènes et l'Attique.
Thèbes, Tanagre et la Béotie.
Mégare.
Hermione.
Corinthe.

Les vases de M. Rampin permettent d'ajouter à cette liste l'Acarnanie.

Ces faits ont de la valeur. Il n'est pas inutile de les recueillir pour

(1) Voyez les nos 1371, 1330, 1331, 1055, 1093, etc. du Catalogue manuscrit de la Société archéologique d'Athènes.

(2) En voici une courte description :

1° Vase à figures rouges sur fond noir. Le col orné de godrons et d'une rangée d'oves. Au milieu de la composition, une femme debout, près d'un lit. De la main droite, elle tient relevé un coin de son voile. Derrière elle, à gauche, un Éros aux ailes dorées. Au-dessous, dans le champ de la composition, un alabastron. A droite, devant elle, un autre Éros lui apporte un collier de perles dorées.

La composition se continue dans l'ordre suivant :

*A droite.* Une femme apporte de la main droite un vase auquel pendent des bandelettes, et de la main gauche une pyxis.

Plus loin, une femme ailée apporte d'une main un voile, de l'autre un alabastron. Enfin une femme debout, coiffée d'un cécryphale.

*A gauche.* Une femme vêtue d'un chitón sans manches tient de la main gauche un vase, de la droite une pyxis avec des bandelettes, et un voile flottant.

Une femme ailée apporte un alabastron et un voile.

L'or ne se remarque que sur le costume des personnages qui composent le devant de la composition.

2° Même décoration, mais la trace de dorure a disparu.

Les Hespérides, Héraklès et Pallas.

On lit : ΗΕΣΠΕΡΙΔΕΣ. ΗΡΑΚΛΗΣ. ΠΑΛΛΑΣ.

résoudre une question encore obscure : celle du commerce des vases peints dans l'antiquité.

En 1863 (1), M. de Witte faisait remarquer le caractère athénien d'un petit aryballe trouvé à Corinthe. Il supposait, ou que le vase avait été apporté d'Athènes, ou qu'il avait été fabriqué à Corinthe par un potier athénien. Les trois vases que nous publions, dont l'un a été trouvé en Béotie, un autre en Acarnanie, le troisième en Attique, offrent également un caractère de fabrication tout athénien. Les deux aryballes (nos 1 et 2) paraissent sortir du même atelier. Une ressemblance aussi parfaite s'expliquerait difficilement si l'on admettait pour ce genre de produits l'existence de fabriques locales béotiennes et acarnaniennes, indépendantes de toute influence athénienne.

Si l'on observe en outre que les vases dorés trouvés en Attique sont de beaucoup les plus nombreux, on pourra admettre avec vraisemblance que les ouvrages céramiques rehaussés de dorures étaient comme une spécialité de l'art athénien (2). Le commerce, l'établissement d'artistes athéniens dans les autres villes de la Grèce, ou même l'imitation locale, ont pu contribuer à répandre ces produits.

La valeur artistique des trois vases de M. Rampin est inégale. Le plus grand (n° 3) est d'un travail achevé. Le blanc de retouche n'y figure que sur la colonne qui soutient la statue. Le mérite du vase consiste dans la pureté du dessin, dans le goût sobre qui a présidé à l'ornementation, et dans l'extrême finesse avec laquelle sont traités les détails du costume. Les deux aryballes témoignent d'un goût moins pur. Les couleurs de retouche y sont prodiguées. M. de Witte avait déjà indiqué ce fait comme le signe d'une sorte de décadence dans les peintures céramiques.

MAXIME COLLIGNON.

(1) *Rev. arch., loc. cit.*

(2) Les fabriques locales étaient nombreuses. V. de Witte, *Introduction à l'étude des vases peints*, p. 27. Elles produisaient des types de vases originaux, très-reconnaissables; par exemple, les coupes à relief de Mégare; les lekythoi de Phalère, à large panse, etc. Les lekythoi blancs d'Athènes sont bien connus.

Athènes, mars 1875.

# DEUX QUESTIONS DE CHRONOLOGIE ET D'HISTOIRE

ÉCLAIRCIES

## PAR LES ANNALES D'ASSURBANIPAL

*(Suite et fin)* (1)

### VI

GUERRE DE BABYLONIE

Nous arrivons à l'un des passages du livre de Judith qui ont paru le plus répugner à son caractère historique, et pourtant c'est ce passage qui, une fois la lumière projetée sur ce récit par la découverte des Annales d'Assurbanipal, va au contraire nous fournir un des points de repère les plus assurés dans l'ordre des faits historiques et chronologiques. Après avoir pénétré jusqu'au désert des Ismaélites, l'armée longe, puis passe (c'est-à-dire repasse) l'Euphrate, va dévaster la Mésopotamie et s'avance jusqu'à la mer, qui ne peut ici être que le golfe persique (2). Voici le texte avec ses variantes d'orthographe, car il n'y en a guère d'autres ici :

| | | |
|---|---|---|
| Καὶ παρῆλθε τὸν Εὐφράτην, καὶ διῆλθε τὴν Μεσοποταμίαν· καὶ κατέσκαψε πάσας τὰς πόλεις τὰς ὑψηλὰς τὰς ἐπὶ τοῦ χειμάρρου Ἀρβωναὶ ἕως τοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ τὴν θάλασσαν (II, 14). | Et traiecto Euphrate transivit Mesopotamiam quae ad meridiem, destruxitque omnes civitates fortes quae adsitae sunt fluvio Iabok, donec pervenirent ad mare. | Et transivit (Holophernes) Euphraten et venit in Mesopotamiam : et fregit omnes civitates excelsas, quae erant ibi, a torrente Mambre, usquequo perveniatur ad mare. |

(1) Voir la numéro de juillet.
(2) Judith, II, 13 (grec et latin).

Cette expédition au delà de l'Euphrate n'était nullement prévue du lecteur, à en juger d'après le récit des causes de la guerre; j'ajoute qu'elle ne l'était ni du roi ni de l'armée, lors du départ de celle-ci, et qu'elle interrompit très-péniblement les plans d'Assurbanipal; nous savons aujourd'hui comment et pourquoi, car il a bien voulu nous en instruire en détail; écoutons-le :

« Saulmugina, mon jeune frère, qui ne conservait point ma « faveur, fit révolter contre ma main le peuple d'Accad (1), de « Chaldée (2), d'Aram (3) et la côte de la mer depuis Aqaba jusqu'à « Babsalimit, mes tributaires. Et Ummanigas le fugitif, qui avait « pris le joug de mon autorité, que j'avais investi du royaume « d'Élam, fit révolter les rois de Guti, de Martu et de Miluhkhi, « qui *tenaient mes mains* par le commandement d'Assur et de « Beltis, et ils mirent leurs visages avec lui (4). » C'est dans le récit de cette défection que l'on trouve un fait pouvant servir d'explication au nom de Nabuchodonosor, donné au prince assyrien par le narrateur hébreu, qui probablement avait vécu à Babylone, pendant la captivité. M. Smith cite plusieurs exemples de rois assyriens de la même période qui ont porté, en certaines circonstances, un nom différent de celui sous lequel ils sont connus : ainsi Sennacherib dit que son fils Assur-ah-iddina (Assarhaddon) a reçu de lui le nom de Assur-ebil-mukin-pal, et Assurbanipal lui-même porte, sur une tablette du Musée britannique (K., 195), le nom de Sin-inadina-pal. Or une autre tablette (K., 2,631) nous apprend qu'au moment de sa rupture avec son frère, Saulmugina ouvrit les trésors de Bel à Babylone, de *Nebo* à Borsippa et de Nergal à Kutha, et les envoya au roi d'Élam, évidemment pour s'assurer son alliance. Le roi de Ninive,

(1) .

(2) 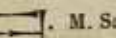 . M. Smith transcrit *Kal-du*. Il est clair que les Chaldéens dépendaient du roi de Babylone.
(déterm.) (?) - *du*.

(3) 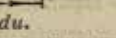
*A - ru - mu*.

Il ne s'agit pas ici des Araméens de Syrie, mais de l'Aram des Fleuves dont parle la Genèse (XXIV, 10; XXVIII, 31), le pays des Aramu dont parlent les inscriptions des Sargonides (voy. Oppert, *Expéd. en Mésopot.*, I, 336, et *Annales de philosophie chrétienne*, septembre 1862). On retrouve le même peuple dans la *Syrie*, à *gauche* de l'Euphrate, que mentionne Xénophon (*Anabase*, I, 4).

(4) *Hist. of Assurb.*, p. 154-5, 157 (prisme A, col. IV). M. Smith traduit assez témérairement Guti, Martu et Miluhkhe par Arabie, Syrie et Éthiopie. Nous avons parlé plus haut du pays de Miluhkhe.

qui plus d'une fois témoigne sa piété envers Mérodach, le grand dieu de Babylone, put fort bien s'attribuer le rôle de vengeur de Nébo, lui faire hommage de son succès, et prendre, *chez les Babyloniens*, après sa victoire, le titre de Nabu-Kudur-usur, *Nébo a donné le diadème*, qui est le nom significatif du vainqueur de Jérusalem.

« Dans ma sixième expédition, je rassemblai mon armée; je dirigeai sa marche contre Saulmugina. J'assiégeai et je pris lui et « une partie de ses combattants dans Sippara, Babylone, Borsippa « et Kutha. »

Le narrateur raconte ensuite comment, avec l'aide de l'Assyrie, Tammaritu remplaça Ummanigas sur le trône d'Élam (1), et il reprend un peu plus loin : « En ces jours, le peuple d'Accad, qui était uni à « Saulmugina et parlait mal, fut atteint par la famine; ils mangèrent pour se nourrir la chair de leurs fils et de leurs filles... Assur, « Sin, Schamas, Vul (2), Bel, Nabo, Ischtar de Ninive, la reine « divine de Kitmuri, Ischtar d'Arbel, Ninip, Nergal et Nusku marchaient devant moi et détruisaient mes ennemis; Saulmugina, mon « frère rebelle qui me faisait la guerre, fut jeté par eux (ses soldats?) « dans un feu ardent et perdit la vie. Et les gens qui s'étaient laissé « entraîner par Saulmugina, mon frère rebelle, et commettaient « ces crimes..... ne brûlèrent pas avec Saulmugina, leur seigneur;..... ils avaient fui et cherché un refuge. Le coup inévitable des grands dieux, mes seigneurs, les abattit. Aucun coupable ne put échapper à mes mains. » Le roi accorda cependant une amnistie partielle et reçut la soumission de tout le pays (3). Dans un autre récit, conservé plus loin et se rapportant à la guerre d'Arabie, on lit que, lors du soulèvement simultané d'Élam et de Babylone, Saulmugina avait reçu des secours d'Arabes, mais que, les voyant défaits, voyant leurs débris contraints de sortir de Babylone, où ils s'étaient repliés et où ils avaient souffert la famine la plus affreuse, jusqu'à se dévorer les uns les autres, Saulmugina se rendit à son frère, qui lui accorda une autre principauté (4). Il y eut donc deux guerres de Babylonie, dont la première, celle à laquelle Saulmugina survécut, fut entreprise avec l'aide d'une partie de l'Arabie. Or c'était précisément un peuple arabe qu'Holopherne attaquait quand il fut rappelé au delà de l'Eu-

(1) *Hist. of Assurb.*, p. 158.
(2) Ou plutôt Ben (transcription de M. Oppert, *Journ. asiat.*, *ubi supra*).
(3) *Hist. of Assurb.*, p. 162-5, 168-9; cf. 183, 186.
(4) *Ibid.*, p. 257-8, 262-4 (prisme A, col. VII et VIII).

phrate de la manière que nous avons vue. Le nom d'Arbonaï que porte, dans la version grecque, un torrent bordé par plusieurs villes rebelles ne se réfère, ce me semble, à aucun nom géographique connu. Le nom de Jabok (du syriaque) appartient à un affluent du Jourdain et n'est introduit là que par la naïveté d'un copiste. Mais la Vulgate et surtout une variante du grec nous donnent indirectement la solution du problème. Le nom de Mambré peut être, et certainement celui d'Abron, est, on n'en peut douter, altéré de celui de Chabur, le Χαβόρας des Grecs, affluent de l'Euphrate en Mésopotamie et qui, au temps de Xénophon (1), formait dans ce pays la limite de deux régions. C'est même *à peine si* Abron, avec sa terminaison sémitique, est une *altération* de Chabur, nom que porte *encore aujourd'hui* cette rivière : c'est ainsi que l'on a identifié l'égyptien Khalbu à Khalbon (Alep). Le Chabur pouvait être alors la frontière de la Babylonie, et, en fait, toutes les villes que nomment les Annales d'Assurbanipal, dans le récit de cette guerre, étaient au midi du Chabur. Le syriaque désigne expressément la Mésopotamie *méridionale*.

L'obstination du narrateur assyrien à s'attacher, non à l'ordre chronologique, mais à l'ordre ethnographique, met une certaine confusion dans les dates des expéditions contre Élam et Babylone. La sixième campagne, qui coûte la vie à Saulmugina, est placée, par son numéro d'ordre et par la suite du récit, avant la neuvième à laquelle il survit. Mais le canon de Ptolémée nous donne ici un point fixe et certain. Le Saosduchin de son canon a régné dans Babylone pendant vingt ans après Assarhaddon. C'est donc vers 647 que cette ville fut soumise par Assurbanipal, et il paraît que les deux défaites de Saulmugina se suivirent de près, car Ptolémée ne distingue pas deux règnes du même prince. Si donc les campagnes d'Holopherne ont commencé dans la treizième ou quatorzième année du roi de Ninive, selon le texte latin (654-3), la soumission de Babylone pourrait appartenir à la septième année de la guerre; si elles ont commencé la dix-huitième seulement (649), nous serions arrivés à la troisième année des hostilités; mais nous ignorons combien dura la guerre même de Babylonie : la liste des éponymies d'Assurbanipal s'arrête après la troisième, et nous ne trouvons après celle-là que des noms isolés d'éponymes.

Cependant un passage des Annales, mal traduit d'abord par

(1) *Anabase*, I, 4-5. Voy. mon *Itinéraire des Dix mille*, p. 21-2 (Biblioth. de l'École des hautes études, 14e fascicule).

M. Smith, puis déclaré par lui inintelligible, enfin éclairci par M. Oppert (1), permet de serrer d'un peu plus près cette question de chronologie. Voici la traduction littérale donnée par l'illustre professeur :

*Arah Duz ANMI sad urri bel nuri yustanih va samsi erub*
*(In fine) Duz (mensis) eclipsis (fuit) domini diei dei luminis, desiit et sol occidit,*
*va kima suatuma 3 yume ustanih ana kil*
*et sicut (illud) ita tres dies acquievi usque ad præcidendos*
*pali sav Elamti hulluq matisu*
*annos regis Elymaidis ad evertendam terram eius.*

Ainsi une éclipse de soleil arrivée au mois du dieu Duz (le Thammuz des Syriens) retarda de trois jours les opérations militaires. Or, dit M. Oppert, « deux éclipses solaires seules de toute cette époque peuvent entrer en discussion : celle du 7 juin 651 et, ce qui est plus probable encore, celle du 27 juin 661. » La seconde de ces dates appartient à la sixième ou septième année d'Assurbanipal; la première à la seizième ou dix-septième. Or il s'agit ici d'une campagne contre Téumman, deuxième guerre d'Elymaïde. Ce règne a précédé celui d'Ummanigas, allié de Saulmugina dans sa guerre contre Ninive, mais a suivi celui d'Urtaki. Si donc, comme nous l'avons conclu, ce dernier a combattu contre les Assyriens dans la douzième ou treizième année d'Assurbanipal, l'éclipse doit être celle de 651; il reste encore un temps suffisant pour placer les événements qui séparent cette campagne de la prise de Babylone en 647.

## VII

### GUERRES DANS LE SUD-OUEST DE L'ASIE

La grande expédition d'Occident, interrompue par les événements de Babylonie, reprit son cours, et nous pouvons la suivre dans les récits parallèles du livre de Judith et des Annales d'Assurbanipal.

| | | |
|---|---|---|
| II, 15. Καὶ κατελάβετο τὰ ὅρια τῆς Κιλικίας καὶ κατέκοψε πάντας τοὺς ἀντιστάντας αὐτῷ · καὶ ἦλθεν ἕως ὁρίων Ἰάφεθ τὰ πρὸς νότον καὶ πρόσωπον τῆς Ἀραβίας. | Coeperuntque fines Ciliciae et exciderunt omnes qui ex adverso stabant. Venitque ad terminos Iaphet, qui ad meridiem adversus Arabiam totam. | Et occupavit fines eius a Cilicia usque ad fines Iaphet, qui sunt ad austrum. |

(1) *Journal asiatique*, janvier 1872, p. 112. Voy. *Hist. of Assurban.*, p. 118.

16. Καὶ ἐκύκλωσε πάντας τοὺς υἱοὺς Μαδιάμ, καὶ ἐνέπρησε τὰ σκηνώματα αὐτῶν · καὶ προσ- νόμευσε τὰς μάνδρας (caulas) αὐτῶν.

Et circumierunt omnes filios Madian, et tentoria caulasque eorum incenderunt.

Abduxitque omnes filios Madian et praedavit omnem locupletationem eorum, omnesque resistentes sibi occidit in ore gladii.

17 Καὶ κατέβη εἰς πεδίον Δαμασκοῦ ἐν ἡμέραις θερισμοῦ πυρῶν. (Ici le détail de ses ravages.)

Et descenderunt in agros Damascenos, tempore messis tritici, etc.

Et post hæc descendit in campos Damasci in diebus messis, et succendit, etc.

18. Καὶ ἔπεσεν ὁ φόβος καὶ ὁ τρόμος ἐπὶ τοὺς κατοικοῦντας τὴν παραλίαν, τοὺς ὄντας ἐν Σιδῶνι καὶ ἐν Τύρῳ καὶ τοὺς κατοικοῦντας Σοὺρ καὶ Ὀκινὰ καὶ πάντας τοὺς κατοικοῦντας Ἰεμναάν (2), καὶ οἱ κατοικοῦντες ἐν Ἀζώτῳ καὶ Ἀσκάλωνι ἐφοβήθησαν αὐτὸν σφόδρα.

Ceciditque timor ac tremor in omnes qui habitant iuxta mare et Tyri ac Sidone, incolasque Syriae et omnes qui habitant Lebnam incolasque Azoti, Askelonis et Gazae, et timuerunt sibi ab ipso magnum in modum.

Et cecidit timor illius super omnes inhabitantes terram (1).

Or, dans ce morceau des Annales où le rédacteur mentionne le concours que Saulmugina avait trouvé chez des Arabes, il raconte les faits que résument les versets précédents. Il ne parle pas, il est vrai, des frontières de Cilicie, que l'armée longea probablement après avoir repassé l'Euphrate à l'un des passages ordinaires de Thapsac ou de Carchémis (3) : l'ordre ethnographique le conduisait à supprimer cette circonstance. Mais le nom de Iaphet, très-inattendu dans ce récit, s'explique assez naturellement, comme terme géographique, par l'extrême affinité des muettes labiales et du M : c'est la ville de Hamath en Syrie, que l'on trouve en effet, en marchant au sud, après avoir quitté les frontières de la Cilicie (4). De plus, dans

(1) Ce dernier mot s'explique par le premier verset du chapitre suivant. On y lit : « Tunc miserunt legatos suos *universarum* urbium ac provinciarum reges ac principes, Syriae scilicet, Mesopotamiae et Syriae Sobal atque Ciliciae. » Ils viennent faire leur soumission au représentant du roi d'Assyrie.

(2) Note de la Bible de Vence : « Le P. Houbigant soupçonne que *Sur* est le lieu ainsi nommé, à l'extrémité opposée à Tyr du côté de l'Égypte; que *Ocina* est *Acco* ou *Ace* qui fut nommé Ptolémaïde, et que Jemnaan est Jamnia. »

(3) C'est-à-dire Mabog ou Bambyce (Hiéropolis). Voy. Maspero, *ubi supra*, p. 12-15; cf. 31-36.

(4) Ou du territoire de Kiliza, peu éloigné de Carchémis. Voy. la première carte de la brochure de M. Maspero.

le récit des Annales (1), l'armée assyrienne, qui marche contre le roi d'Arabie Uaiteh, pénètre d'abord dans les pays d'AzarAN (2), chez la tribu de Hirataqa, dans Udumi, c'est-à-dire, comme le transcrit M. Smith, dans Edom (l'Idumée); puis dans le voisinage de Yabrud, dans Bit-Ammani (c'est-à-dire dans le pays Ammonite), dans le district de Hauran (Haurina), dans Moab (Muhaaba), dans Saharri, dans Harge et dans le district de Zohab (?) (Zubite).

Ce serait une tâche probablement impossible à remplir que d'identifier tous ces districts à des localités, soit de la géographie des temps classiques, soit de la géographie moderne. Disons seulement que l'Auranite forme, avec les pays d'Ammon et de Moab, une ligne à l'est du Jourdain et de la mer Morte, ligne que suit une armée venant du nord vers l'Idumée, et qui, pressée d'arriver en Arabie pour châtier, nous l'avons vu, une provocation récente avant de se venger d'un acte de désobéissance plus ancien, ne veut pas embarrasser sa marche de la résistance qu'elle pourrait trouver dans les montagnes de la Palestine.

Cette marche n'est énoncée dans le livre de Judith que par son point de départ et par son terme; mais les Arabes (A-ri-bi) (3) d'Uaiteh doivent être les Madianites du texte juif, qui habitaient sur le bord de la mer Rouge, près du golfe d'Akaba; d'autant plus qu'Uaiteh (4) épouvanté s'enfuit chez les Nabatéens, qui vivaient aussi dans le voisinage du même golfe. Après une digression sur les événements de Babylonie, auxquels avaient pris part les secours envoyés par Uaiteh (5), vient l'histoire d'une guerre contre les Nabatéens eux-mêmes (6), suivie de la soumission des peuples d'Arabie (7). Un autre prisme nous fait connaître la soumission, la révolte et le châtiment du pays de Kédar (8). Mais ces derniers événements sont postérieurs à l'épisode de Judith, car Assurbanipal fait prendre à son armée,

(1) P. 258-9 (prisme A, col. VII).

(2) La syllabe finale ⟶|, AN ou IL, commençant par une voyelle et suivant immédiatement une consonne, il y a lieu de penser que l'on a ici un groupe idéographique; l'orthographe régulière serait, non pas A-za-ar-an, mais A-za-ar-ran.

(3) *Hist. of Assurb.*, p. 260 (prisme A, col. VIII).

(4) *Ibid.*, p. 262-4; cf. 257-8.

(5) A moins toutefois que les pages 257-62 ne se rapportent à une première expédition, contemporaine des premiers événements de Babylonie. Mais le fait d'une digression explicative, mal liée au corps du récit, ne serait pas en désaccord avec l'ensemble de la rédaction de ces Annales.

(6) *History of Assurb.*, p. 264-73.

(7) *Ibid.*, 277-82 (prisme A, col. IX).

(8) *Ibid.*, p. 283-9 (prisme B, col. VII-VIII, et tablette K, 2802 du British Museum).

marchant contre les Nabatéens et venant d'au delà du Tigre, la route de Damas (Di-mas-qa, le Damascus des Latins), où elle ne trouve pas de résistance, tandis que nous avons vu la soumission du pays de Damas opérée au retour de la première expédition d'Arabie (1). Les rois de Syrie et de Moab sont d'ailleurs fidèles au roi de Ninive contre celui de Kédar (2).

## VIII

### CAMPAGNE DE JUDÉE

Il va de soi-même que les Annales d'Assurbanipal ne disent pas un seul mot de la campagne de Judée. Un échec complet (qui même, en ce qui concernait le général, avait son côté ridicule) ne pouvait être indiqué dans un récit officiel; cela eût été contraire à l'usage universel des peuples orientaux et en particulier des Assyriens. Mais je ne puis omettre cette occasion de signaler au lecteur la désignation de la position de Béthulie, habituellement ignorée ou, qui pis est, très-faussement désignée jusqu'ici. Cette rectification est due au savant explorateur de la Palestine, M. Victor Guérin. Il l'a exposée devant l'Académie des inscriptions dans l'été de 1874, et a bien voulu me transmettre, en vue de la présente publication, le résultat de ses recherches.

« Béthulie, en grec Βετυλούα, en latin *Bethulia*, n'est citée que dans le livre de Judith. Des divers passages où elle est mentionnée dans ce livre, il résulte qu'elle était située sur une montagne, non loin de Dothaïm et dans le voisinage de la grande plaine d'Esdrelon; elle commandait les défilés qui de cette plaine donnaient accès dans la contrée montagneuse de la Samarie, puis de la Judée. Désespérant de pouvoir s'emparer de cette ville par la force, à cause de l'escarpement de la montagne dont elle couronnait le sommet, Holopherne chercha à la réduire par la famine et principalement par la soif, en occupant par des postes les sources qui se trou-

(1) Judith, II, 17.

(2) Dans le livre de Judith, les chefs de Moab et d'Ammon sont considérés par Holopherne comme des vassaux pendant la campagne de Judée (V, 2; cf. VI, 5, VII, 8-10, du texte grec). Les Edomites paraissent aussi subjugués (VII, 8, 10); nous avons vu le même fait rappelé dans les *Annales d'Assurbanipal*. Quant aux peuples énumérés au dix-huitième verset du texte grec (v. *supra*), Tyr et Ascalon étaient considérés comme vassaux d'après celui des *Annales* (v. Smith, p. 31-2).

vaient au pied de la hauteur et où les habitants s'approvisionnaient d'eau (1). »

M. Guérin réfute ensuite en peu de mots les identifications proposées avec Djebel Foureïdis, au sud de Jérusalem (2), Safed, au nord de la plaine d'Esdrelon, et Beit-Elfa, sur les dernières pentes du Gelboe, position qui ne commande aucun défilé, n'est pas voisine de Dothaïm et n'occupe point le sommet d'une montagne; et il ajoute :

« Une quatrième opinion enfin, à laquelle je me rattache, place Béthulie à Sanour. Ce village, en effet, est situé sur une montagne rocheuse, escarpée de presque tous les côtés et d'un accès difficile. Il est dans le voisinage de Tell-Dothan, jadis Dothaïm, et de la plaine d'Esdrelon. L'armée d'Holopherne, après avoir traversé cette plaine, devait nécessairement, pour se rendre en Samarie, puis en Judée, passer au pied de la forteresse qu'a remplacée le village moderne de Sanour. Tout m'incline donc à penser qu'aucun site ne convient mieux que celui-là aux données du livre de Judith, relativement à l'emplacement de Béthulie. »

C'est là une topographie qui n'a rien de fantastique. Il ne faut d'ailleurs nullement s'étonner de voir, au VII^e^ siècle, des Juifs en possession d'un pays situé en dehors des limites du royaume de Juda. Les colonies établies par Assarhaddon ne paraissent point s'être substituées à la *totalité* de l'ancienne population israélite, et rien ne fait entendre que Josias fût hors de son royaume quand il combattit les Égyptiens à Mageddo.

Mais il reste à reconnaître à quelle période de l'histoire des Juifs appartient cet épisode, aucun règne des rois de Juda n'y étant spécifié. Nous avons reconnu qu'il doit être un peu postérieur à la soumission de Babylone, ou tout au moins à la première campagne de Babylonie; en d'autres termes, voisin de 647. La prise et la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor étant fixée à 586 ou 587, si l'on ajoute à ce chiffre les durées des règnes précédents, fournies avec une concordance parfaite par le quatrième livre des Rois (3) et par le second livre des Paralipomènes (4), on reconnaîtra que le règne de Manassès se

(1) Les chefs alliés disent à Holopherne : Ἐπικρατήσωσαν οἱ παῖδες σοῦ τῆς πηγῆς τοῦ ὕδατος, ἡ ἐκπορεύεται ἐκ τῆς ῥίζης τοῦ ὄρους· διότι ἐκεῖθεν ὑδρεύονται πάντες οἱ κατοικοῦντες Βετουλούα· καὶ ἀνελεῖ αὐτοὺς ἡ δίψα (VII, 9). Holopherne suit ce conseil et le manque d'eau réduit la ville au désespoir (10-16). Voy. aussi, dans la Vulgate, le passage correspondant.

(2) IV, R. XXIII, 15-20. — (3) XXI, 8, 19; XXII, 1; XXIII, 31, 36; XXIV, 8, 18.
(4) XXXIII, 1, 28; XXXIV, 1, 9-22; XXXVI, 2, 5, 9, 11.

termine vers 640, après avoir duré cinquante-cinq ans, tandis que la minorité de Josias, dans laquelle on a voulu aussi placer ce récit, ne commence que deux ans plus tard. Or Manassès ayant été captif des Assyriens et conduit à Babylone (1), probablement par Assarhaddon, l'interrègne de fait que fait ressortir le silence complet du narrateur sur le rôle de la dynastie royale doit correspondre à l'une des années de la captivité de ce prince. Le nom du grand-prêtre est Ioakim dans le grec, Eliachim (חלקים) dans la Vulgate; or cette dernière forme correspond, par ses éléments linguistiques essentiels, à la forme חִלְקִיָּה, nom d'un grand-prêtre contemporain de la dix-huitième année de Josias (2); seul ce grand-prêtre, dans la généalogie donnée par les Paralipomènes, remplit cette condition parmi les héritiers de Lévi, tout au moins jusqu'à la ruine du temple de Salomon (3); le même pontife pouvait fort bien avoir exercé l'autorité pendant quelques-unes des années de Manassès, surtout s'il s'agit d'une année peu éloignée des dernières de ce règne, comme il résulte d'ailleurs des considérations chronologiques que nous avons exposées.

## IX

### LA CATASTROPHE DE PHRAORTES

Revenons enfin au point de départ de cette dissertation : ces éclaircissements nous permettent-ils de nous décider pour ou contre l'opinion de Rawlinson concernant Phraortes? La seule campagne de Médie dont parlent les Annales d'Assurbanipal y est mentionnée très-sommairement : on se borne à dire que Birizhadri, un chef de Médie (Madaï), Sarati et Pariza, fils de Gog, (et) un chef des Sahi (Scythes, les Çaka des inscriptions perses), ayant rejeté la domination d'Assurbanipal, celui-ci prit soixante-dix de leurs villes fortifiées, enleva leurs dépouilles, les fit eux-mêmes captifs et les emmena à Ninive. Des tributaires habitant à Kilimmiri, ayant exterminé de nuit l'armée d'Iludaria, préfet de Lubdu, la tête du coupable fut portée dans la capitale de l'Assyrie (4).

(1) II Paralip., XXXIII, 11, sq. Cette captivité explique parfaitement la demande de contingent dont nous avons parlé plus haut. D'après les coutumes assyriennes, elle ne supposait pas du tout *ipso facto* la réduction de la Judée *en province*.

(2) IV, R. XXII, 4; cf. 8, 12, 14; XXIII, 4. L'altération du copiste est une des moins graves parmi celles des noms propres que nous avons vues dans le présent mémoire. — (3) I Paralip., VI.

(4) *Hist. of Assurb.*, 97-9 (prisme B, col. III (fin) et IV (init.).

La grande catastrophe n'est donc pas mentionnée; les prismes doivent avoir été rédigés avant ce mémorable événement. Ceci exclut la date finale de Déiokès (vers 656) et même toutes les dates antérieures à 647. D'un autre côté, comment retarder jusqu'à la fin du règne de Phraortes (vers 634) un événement que le livre de Judith semble placer avant les campagnes d'Holopherne? Ce ne sont plus les prismes qui nous fourniront la réponse à cette contradiction apparente; c'est un monument épigraphique découvert à Warka, l'ancienne Uruk (Ὀρχόη), monument cité par M. Smith, à la page 324 de sa publication, et par M. Oppert, dans l'article du *Journal asiatique* dont nous avons déjà eu occasion de faire usage; là il est question d'une vingtième année d'Assurbanipal, que M. Oppert regarde comme une vingtième année babylonienne, se rapportant à la période qui suit la conquête : MM. Smith et Oppert sont d'accord pour identifier à ce prince le Chinaladan, ou plutôt Isinaladan (Asur-edil-ilani?) qui, dans le canon de Ptolémée, succède pour Babylone au règne de Saosduchin.

S'il en est ainsi, l'an 634 non-seulement appartient encore à Assurbanipal, mais correspond à la treizième ou quatorzième année de son règne *babylonien*, et 632 à la quinzième ou seizième (1). Si nous admettons que ce comput était celui du document original qui a servi à l'auteur du livre de Judith, en ce qui concerne la mort d'Arphaxad (Phraortes), on ne doit pas être surpris que, ne connaissant pas la différence des deux ères royales, un copiste (2) ait transposé ce fait immédiatement après les premières hostilités du roi mède contre Ninive, puisque celles-ci appartenaient à la douzième année du règne *ninivite*.

Mais l'épisode de Birizhadri a-t-il quelque rapport avec les événements qui nous ont occupés? L'on ne peut ici énoncer que de très-douteuses conjectures; il faut les énoncer cependant : quand on traite une question nouvelle ou avec des documents nouveaux, tous les éléments possibles de solution doivent être indiqués.

(1) La dix-septième année, comptée à partir de 647, serait 631-30, mais une différence d'un an s'explique d'une façon très-satisfaisante par l'ignorance complète où nous sommes du point de départ de l'année mède. D'ailleurs Assurbanipal a pu compter comme sienne la dernière année de son frère.

(2) Indépendamment de l'inspiration de l'auteur, on peut dire que cette erreur eût été presque impossible lors de la rédaction de cette histoire, à une époque voisine des faits.

Birizhadri est écrit avec cette orthographe :

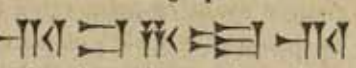

*Bi - ri - iz - ha - ad - ri.*

Or si, comme nous l'apprend Hérodote (v. *supra*), Phraortes était petit-fils d'un autre Phraortes, qui, père du grand Déiokès, pouvait être considéré comme l'auteur de la dynastie, et si, comme le pense Rawlinson, la forme Phraazad est le patronymique dérivé de Fravartis ou Fraurtish (véritable forme du nom de Phraortes), le nom transcrit, abstraction faite de la dernière syllabe, représente réellement le personnage en question désigné par son nom patronymique : le B n'est qu'un F adouci, et l'I était pour les Assyriens l'objet d'une préférence marquée, dans la transcription des noms étrangers. Ainsi (1), en Égypte, Neko est transcrit par Niku, Sésonkh par Susiinqu, T'aha (Ταχως) par Tiha, et, parmi les noms de lieu, Mennofré (Memphis) par Mi-im-pi, Hanensu par Hininsi, Pa-bai-neb-Tat (Mendès) par Bindidi, No (Thèbes) par Ni (2). Pour l'Asie, non-seulement on écrivait avec la finale I, Zurri (Tsour, Tyr), Yaudi (Juda), Guubli (Gebal, Byblos), Aruadi (Arvad, Aradus), mais Haziti pour le nom si connu de Gaza et Siilluu pour Soli (Σολοί), en Cypre (3). De plus, on pourrait même éviter l'hypothèse d'un patronymique douteux et conserver, pour la première partie du nom, la lecture Friva au lieu de Friz (4), si l'on suppose *un seul trait* omis par le copiste, (iz) au lieu de (va). Mais on peut même se dispenser complétement de supposer le patronymique, et la finale *ri*, si réellement la transcription supposée est exacte, peut fort bien s'expliquer ainsi : Fravartis (et non plus Fraazad) est un nom mythologique; il signifie le *férouër*. Si quelque indice annonçait cette particularité dans l'orthographe médique, le scribe assyrien a pu croire qu'il devait trouver là le nom d'une divinité sémitique et, par une simple métathèse, transformer en Haidri (Hadar, en assyrien Hidri, nom d'une divinité syrienne) la dernière partie du nom de Fravartis ou Fraazad. Mais, encore une fois, ce ne serait là que l'explication du fait, si l'on voulait admettre que le chef mède en question était le fils de Déiokès, ce qui n'est qu'une conjecture

(1) Voy. *Hist. of Assurb.*, p. 20-21; de Rougé, leçon (inédite) du 14 janvier 1870; Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Eg. et de l'Ass.*, p. 55-7.

(2) *Idem.* — (3) *Hist. of Assurb.*, p. 31-2.

(4) La transcription exacte de *fri* en *fra* est impossible en assyrien : il faut insérer une voyelle.

très-incertaine. Une campagne contre un peuple mède antérieure de beaucoup à celle que raconte Hérodote et seule antérieure à la rédaction des prismes peut s'admettre parfaitement.

## IX

### CONCLUSION

De cette étude résultent donc une nouvelle confirmation de l'exactitude d'Hérodote, sur un point où elle avait été récemment mise en doute, et l'établissement d'une chronologie, approximative quant à certains détails, mais parfaitement logique et concordante, pour les histoires parallèles de Ninive, de Babylone, de la Médie, de la Susiane, de la Judée et de l'Égypte. Il en résulte aussi la solution de nombreuses et graves difficultés touchant le caractère historique du livre de Judith, caractère en faveur duquel paraissaient protester et la forme littéraire de la narration et la tradition tant juive que chrétienne, mais qui devait être établi sur de nouveaux arguments, quand, pour la première fois, la science pénétrait au fond de l'histoire générale de l'Orient à cette époque. Assurément tous les faits de ce récit ne se retrouvent pas, et ne devaient pas se retrouver, dans les documents assyriens, égyptiens et grecs; mais *tous* s'expliquent par des faits maintenant connus, et surtout concordent avec une histoire d'ensemble dont toutes les grandes lignes sont désormais affirmées. Il serait impossible de concevoir qu'un récit allégorique représentât un ensemble de faits connus d'ailleurs, appartenant à des histoires diverses et se rapportant *tous* à cette époque, *unique* dans l'histoire politique du monde, qui *réunit* en un petit nombre d'années : 1° le morcellement politique de l'Égypte et la domination incertaine de l'Assyrie dans ce pays; 2° une guerre ayant pour objectif un roi élamite déterminé; 3° une vengeance exercée par Ninive contre la Lydie; 4° une invasion de la Babylonie par les Assyriens; 5° une expédition assyrienne en Syrie et en Arabie; 6° une lutte acharnée des Assyriens contre les Mèdes; tous faits établis par des documents étrangers appartenant à ce même règne assyrien auquel la condition de la Judée décrite dans le livre de Judith rapporte aisément ce fait de l'histoire nationale. Le titre de la présente dissertation est donc justifié, et, si le cadre en comporte encore des lacunes, on peut compter que les traits dus à des découvertes futures ne le déplaceront pas.

Robiou.

# UNE INSCRIPTION DE CYZIQUE [1]

Au mois de mars 1875, je recevais de M. Titus Carabella, à qui j'avais fourni quelques renseignements sur les ruines de Cyzique, la lettre suivante, que l'Académie me permettra de lui communiquer :

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous offrir l'inscription ci-jointe, grandeur naturelle, calquée sur le marbre même, trouvé par moi à Cyzique (près des murailles, à l'est) pendant une de mes dernières excursions. Je crois qu'il s'agit de la vente d'une construction, mais vous saurez mieux que quiconque déchiffrer cette inscription, aussi ne me hasarderai-je pas d'en dire davantage à ce sujet.

« La concession de Cyzique m'a été donnée par autorisation ministérielle en date du 9/21 novembre 1874; j'espère être à même de commencer les fouilles vers le mois de mars, si d'ici là je puis réunir les sommes nécessaires à cet effet. »

ΙΕΥΦΗΜΟΥΤΟΥΛΕΩΔΑ
ΝΤΟΣΙΓΓΑΡΧΕΩΠΑΡΑΣΤΡΑ
ΓΩΝΚΑΙΦΥΛΑΡΧΩΝΤΩΜΜΕ
ΕΡΜΟΔΙΚΟΥΤΟΥΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΤΩΜΜΕΤΑΑΡΙΣΤΟΛΟΧΟΥΤΟΥ
ΝΤΙΑΓΟΡΟΥΚΑΙΤΕΙΧΟΠΟΙΟΥ
ΕΩΣΤΟΥΟΝΗΤΟΡΟΣΕΜΙΣ
ΣΑΤΟΤΕΥΚΡΟΣΔΙΟΔΟΤΟΥ
ΤΟΜΓΥΡΓΟΝ
ΙΒΑΣΜΟΝΟΙΚΟΔΟΜΗΣΑΙ
ΣΤΑΤΗΡΩΝΤΕΤΡΑΚΟΣΙΩΝ
ΕΣΣΕΡΑΚΟΝΤΑΕΓΓΥΟΣ
ΣΟΔΟΤΟΣΤ

(1) Note lue devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance 9 juillet 1875.

L'inscription peut donc se restituer et se traduire à peu près comme suit :

ἐπ]ὶ Εὐφήμου τοῦ Λεωδά-
μα]ντος ἱππάρχεω παρὰ στρα-
τη]γῶν καὶ φυλάρχων τῶμ με-
τὰ] Ἑρμοδίκου τοῦ Διονυσίου
κα]ὶ τῶμ μετὰ Ἀριστολόχου τοῦ
Ἀ]ντιαγόρου καὶ τειχοποιοῦ
....εως τοῦ Ὀνήτορος ἐμισ-
θώ]σατο Τεῦκρος Διοδότου
τὸμ πύργον
οἰκοδομῆσαι
στατήρων τετρακοσίων
τ]εσσεράκοντα · ἔγγυος
Κηφι]σόδοτος (?) τ[οῦ.....

« Euphémos, fils de Léodamas, étant hipparque, Teucros, fils de Diodote, a traité avec le collége des stratèges, que préside Hermodikos, fils de Dionysios, avec le collége des phylarques, que préside Aristolochos, fils d....., et avec ....., fils d'Onétor, chargé de diriger la construction des murs de la cité; il a entrepris, pour 400 statères, la construction de la tour ..... Garant [de l'exécution du marché], Képhisodote (?), fils de ..... »

J'avais attendu jusqu'ici, pour mettre ce texte sous les yeux de l'Académie, une réponse de M. Carabella à quelques questions que je lui avais posées. Cette réponse m'arrive en date du 28 juin; en voici quelques extraits :

« Le marbre a été trouvé, autant que je puis m'en souvenir, dans le voisinage et au nord du point marqué *b* sur votre *esquisse topographique des ruines de Cyzique* (1); il était encore en place, plutôt près des fondements; le fer qui le scellait au mur, fer qu'il conserve encore à sa partie postérieure, ne tenait plus au mur, par suite de son oxydation avancée. Toute cette partie des murailles a été ultérieurement bouleversée, remuée de fond en comble par des soldats de marine qui étaient venus enlever des blocs de pierre. Il me sera, je le crains, très-difficile de retrouver les traces des anciens fondements, de désigner l'endroit précis où ce texte a été trouvé, de vous donner les dimensions de la tour (elle était carrée, bien entendu); mais, sans que je puisse rien promettre à cet égard, vous

(1) *Exploration archéologique de la Galatie*, pl. 3.

pouvez être certain qu'une de mes plus importantes occupations, pendant ma prochaine visite à Cyzique, sera de recueillir, autant qu'il me sera possible, les informations dont vous avez besoin.... Mes fouilles, à Cyzique, n'ont encore été que superficielles, du côté du temple d'Hadrien et à l'est de la ville. Sur votre plan, à l'angle sud-est, vous prolongez de l'ouest à l'est la muraille méridionale en traçant deux simples lignes, non noircies, qui laissent deviner plutôt qu'elles n'attestent l'existence de murs enfouis ou de fondements. A ce même endroit, les soldats de la marine ont mis à découvert des fondements aboutissant en ligne droite, ouest-est, jusqu'à quelques mètres du golfe de Pandermo. Les fondements étaient posés sur une série de fûts et de tronçons de colonnes, couchés nord-sud. Les fûts, de marbre blanc, avaient appartenu à deux édifices de styles différents; ils étaient de marbre brèche coloré; grosseurs, style, évidage, c'était d'un disparate incroyable. Ces matériaux étaient tachés de grandes plaques noires, qui dénotaient un incendie. »

J'aurais voulu pouvoir annoncer à l'Académie que les fouilles avaient été commencées à Cyzique, sur ce terrain qui a déjà tant donné et qui, pour les recherches et pour le transport des monuments, présente des facilités que l'on ne trouve guère ailleurs dans cette région. L'ardeur et le zèle de M. Carabella me font espérer qu'il mettra bientôt la main à l'œuvre; je me décide donc à étudier ici, sans plus de retard, ce texte épigraphique, qui, nous en avons la ferme confiance, sera sous peu suivi d'autres découvertes.

Le bloc de marbre qui porte l'inscription a, me dit M. Carabella, sur l'estampage même, 0 m. 31 de hauteur, 0 m. 29 de largeur, 0 m. 17 d'épaisseur. Il a été coupé à gauche, peut-être pour être employé ensuite dans quelque autre construction ; mais, comme on le voit dès le premier coup d'œil jeté sur ce texte, l'inscription n'a presque rien perdu par le fait de cet accident. Comme elle n'est pas gravée στοιχηδόν, par files verticales régulières, la lacune qui résulte de la cassure, au commencement de chaque ligne, varie de une à deux, peut-être, dans un cas, à trois lettres ; il y a même un endroit (l. 11) où il n'a disparu qu'une moitié de lettre. La restitution est donc partout facile, sauf en deux endroits. L. 6, je ne trouve pas de nom propre connu, terminé par ΑΓΟΡΟΣ, qui réponde à ce que fournit l'estampage, ΥΤΙΑΓΟΡΟΥ. Ce qui augmente l'incertitude, c'est que je ne puis me fier aveuglément à l'estampage que j'ai reçu ; il a été fait avec soin et a très-bien réussi, mais, par un surcroît de précaution que je ne puis m'empêcher de regretter, M. Carabella a cru devoir repasser au crayon les lettres que lui fournissait son empreinte, et il lui a enlevé ainsi de sa valeur ; j'ai en effet la preuve qu'il s'est trompé tout au moins deux fois en suivant le creux des

caractères. Ainsi il a écrit ΣΤΑΤΗΡΟΝ (l. 11), quand, sur l'envers de l'estampage, on lit très-nettement la forme correcte ΣΤΑΤΗΡΩΝ; et l. 8, ΔΙΟΝΟΤΟΥ là où il y avait certainement ΔΙΟΔΟΤΟΥ. A plus forte raison a-t-il pu commettre une méprise là où la pierre se dérobait et où les lettres avaient souffert, sur le bord de la cassure. C'est donc sous toutes réserves que je lis Ἀντιαγόρου, d'Ἀντιαγόρης, nom propre dont je ne trouve pas d'exemple, mais qui serait une variante d'Ἀνταγόρης, nom qui n'est pas rare en Asie Mineure; on pourrait encore songer à Ἱππαγόρης. L. 7, je n'essaye pas de restituer le nom du fils d'Onétor, qui commence la ligne; le nom Ἀχιλλέως ou tout autre semblable conviendrait; mais une lacune plus regrettable est celle qui ouvre la ligne 10. L'estampage repassé au crayon me donne ΙΡΑΣΜΟΝ; sur l'envers de l'estampage il me semble bien distinguer plutôt un B qu'un P; mais de l'une ou de l'autre manière je n'arrive pas à retrouver le mot qui sépare ici πύργον de οἰκοδομῆσαι et qui semble avoir été ou un substantif régime du verbe, ou un qualificatif appliqué à πύργος (1). L. 12, τεσσεράκοντα est une forme ionienne. L. 13, le nom du garant est formé du nom d'un dieu et de la terminaison δοτος; si l'on était en Attique ou en Béotie, on penserait tout de suite à Κηφισόδοτος, qui remplirait très-bien l'espace libre; mais ici je ne vois pas à quel composé m'arrêter.

Sur l'*hipparque* de Cyzique, président du collége des archontes et magistrat éponyme, voir les observations de Bœckh, *C. I. Gr.* 3657, 3658.

Je trouve des *phylarques* dans l'inscription n° 3663 du *Corpus*; quant aux *stratéges*, je n'en rencontre point sur les marbres, mais l'analogie qui existe et que l'on a souvent remarquée entre la constitution d'Athènes et celle de Cyzique aurait suffi à faire supposer que Cyzique devait avoir cette magistrature, et elle est en effet mentionnée sur les monnaies frappées par Cyzique à l'époque romaine (2).

La formule οἱ μετὰ τοῦ δεῖνος, pour désigner par son président le collége qui était en fonctions telle ou telle année, est bien connue.

(1) Une restitution qui se présente d'elle-même à l'esprit c'est καὶ βασμόν, pour βαθμόν. La forme βασμός, nous disent les lexicographes, est attique (voir le *Thesaurus*, s. v.); elle pourrait, vu l'étroite parenté des dialectes ionien et attique, avoir été employée aussi dans certaines variétés du dialecte ionien. Par βαθμός, degré, gradin, il faudrait entendre quelque détail de construction, peut-être une banquette intérieure qui s'élevait jusqu'à la hauteur de la courtine et en continuait le chemin de ronde. Seulement on s'attendrait à trouver l'article devant βαθμόν.

(2) Eckhel, IV, p. 199; Mionnet.

Quant au τειχοποιός, il ne se rencontre pas non plus dans les inscriptions de Cyzique déjà publiées ; mais nous retrouvons cette fonction désignée à Athènes par le même nom (1). Démosthène, qui en avait été investi après la bataille de Chéronée, en indique lui-même le caractère en remplaçant, dans l'un des passages où il a à en parler, ce titre de τειχοποιός par cette périphrase : ἐπιμελητὴς τῆς τῶν τειχῶν ἐπισκευῆς (2). Aristote mentionne la charge de τειχοποιός parmi les démembrements de ce qu'il appelle d'un terme général l'ἀστυνομία ou l'administration de la cité ; il la met sur la même ligne que celle des surveillants des eaux et des ports (3). Voulant marquer qu'il s'agit là non d'une magistrature politique et judiciaire, mais d'un service spécial, Pollux s'exprime ainsi : καὶ τειχοποιοὶ δὲ καὶ ἱεροποιοὶ καὶ βοῶναι ὑπηρεσιῶν ὀνόματα (4). Il y a peut-être là quelque inexactitude ; Eschine emploie le mot ἀρχή pour désigner ce que Pollux confond parmi les services inférieurs, et nous ne pouvons douter qu'il ne parle la langue politique de la Grèce libre avec plus de précision que ne le fait un grammairien contemporain de Commode.

Dans une inscription de la ville syrienne d'Abila, je trouve mentionné un οἰκοδόμος τῆς πόλεως (5), dont les fonctions devaient beaucoup ressembler à celles que remplissait à Cyzique le personnage dont le nom nous manque. Nous savons par Strabon que, de son temps, Cyzique avait trois architectes employés et rétribués par l'État pour entretenir les édifices publics et tout le matériel qui appartenait à la cité, instruments de métier et machines de guerre (6). Le τειχοποιός de notre inscription était-il, comme ces architectes, un magistrat dont les fonctions étaient permanentes, ou bien était-ce un commissaire extraordinaire qui avait été nommé pour un temps, au moment où Cyzique avait songé à mettre sous la protection d'une solide ceinture de remparts son indépendance nouvellement conquise ? Nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet ; pourtant les vrai-

(1) C'est un de ces ἐπιστάται τῶν δημοσίων ἔργων dont Bœckh (*Staatshaushaltung*, 2e édition, p. 284-285) étudie le rôle à Athènes.

(2) *De la couronne*, § 54, 118. Eschine, *C. Ctésiphon*, § 24, parle de τὴν τῶν τειχοποιῶν ἀρχήν, et au § 14 : ἔστι Δημοσθένης τειχοποιός, ἐπιστάτης τοῦ μεγίστου τῶν ἔργων.

(3) *Polit.*, VI, 5, 3 (éd. Didot).

(4) VIII, 114.

(5) Elle a été publiée par Wetzstein, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1863, p. 296, n° 8.

(6) Strabon, XII, 8, 11 : τρεῖς ἀρχιτέκτονας, τοὺς ἐπιμελουμένους οἰκοδομημάτων τε δημοσίων καὶ ὀργάνων... κέκτηται.

semblances nous paraissent pour cette dernière solution. Nous ne connaissons point de cité grecque où le titre de τειχοποιός fût porté par un magistrat ordinaire, et à Athènes, où nous le rencontrons, il s'applique à une charge temporaire, dont un citoyen connu pour son activité et son zèle était revêtu dans des circonstances exceptionnelles, en cas de danger public, quand il s'agissait, comme nous le dirions, d'armer l'enceinte, de la mettre en état de résister à une attaque prévue et prochaine.

C'est par l'intermédiaire d'un *entrepreneur* qu'agit ici le τειχοποιός.

Les avantages que trouve l'État à faire marché avec des entrepreneurs, au lieu d'acheter lui-même les matériaux, de recruter, surveiller et payer lui-même les ouvriers, ont été souvent indiqués. Je les trouve très-nettement résumés dans un travail récent, dû à un jeune homme, M. Pierre Dareste, qui porte de la manière la plus digne un nom cher à tous les amis des études juridiques (1) :

« L'administration romaine eut toujours pour principe de ne point agir par elle-même, mais par des intermédiaires. Ce procédé a le double mérite de simplifier le fonctionnement des opérations, en offrant un appât à l'intérêt privé, qui fait tout mieux et à meilleur compte que l'État le mieux organisé, et aussi de réduire à sa plus simple expression en droit le marché à conclure, en ne laissant en face de l'État qu'un seul contractant, qui se charge ensuite d'entrer en relations pour son compte avec le public. Aussi cette méthode, qu'on retrouve en Grèce, en Egypte, et chez d'autres peuples, a-t-elle été suivie à peu près partout dans l'antiquité... Elle a pour résultat, en droit, que presque toutes les conventions se trouvent transformées en marchés, et réduites à un type unique, celui que l'on appelle assez improprement le louage d'ouvrage. »

L'emploi de ce système remonte bien loin en Grèce ; l'exemple le plus ancien que nous en connaissions est la reconstruction du temple de Delphes, pour laquelle, au VI^e^ siècle avant notre ère, les Alcméonides avaient traité avec les Amphictyons (2). Périclès l'employa pour les édifices dont il embellit Athènes, comme l'attestent à la fois les historiens et les inscriptions (3). Il en est de même au temps

(1) *Des contrats passés par l'État en droit romain et en droit français*, thèse pour le doctorat (1 vol. in-8, Derenne, 1875), p. 25.

(2) Hérodote, II, 180. Pour *prendre à forfait*, Hérodote emploie le même verbe que notre inscription, μισθοῦσθαι.

(3) Plutarque, *Périclès*, XIII, 5 : τὸ δὲ μακρὸν τεῖχος ... ἠργολάβησε Καλλικράτης. Voir le fragment d'un décret malheureusement mutilé, que Boeckh et Kirchhoff croient être le décret par lequel avait été, en 409, sur la proposition d'Epigénès,

de Lycurgue, qui fit exécuter à Athènes et dans l'Attique de si grands travaux (1). L'industrie de celui qui se chargeait ainsi d'une entreprise moyennant une somme convenue s'appelait ἐργολαβεία ou ἐργωνία, mots qui s'expliquent d'eux-mêmes (2). Μισθοῦν, c'était donner à entreprise; μισθοῦσθαι, prendre à entreprise. Le premier terme s'employait du bailleur; le second, du preneur. Ce mode d'exécution n'était pas usité seulement pour la construction et la décoration des édifices de la cité, mais aussi dans bien d'autres occasions, ainsi pour la fourniture des couronnes et autres objets de luxe nécessaires à l'appareil des fêtes publiques (3), etc. Les particuliers ne faisaient pas moins appel que l'État au concours des entrepreneurs de toute espèce et de toute catégorie ; ainsi nous entendons parler de travaux agricoles pris à forfait (4). Entre particuliers, les conventions pouvaient varier à l'infini, et si elles n'étaient pas exécutées, celui des contractants qui croyait avoir à se plaindre saisissait les tribunaux (5); mais quant à l'État, il avait

décidée et réglée la reconstruction du temple d'Athéné Polias. On y distingue encore ces mots : [δεδοχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ] Ἀθηναίων μισ[θῶσαι]. *C. I. G.*, 77. *C. I. A.*, 60. *Ancient greek inscriptions in the British Museum*, VII. L'expression οἱ συνιστάμενοι paraît désigner une société d'entrepreneurs.

(1) Voir la grande inscription, relative à la réparation des longs murs et de l'enceinte du Pirée et d'Athènes, qui a été publiée par O. Müller, puis par Rangabé dans ses *Antiquités helléniques*, n° 771 ; elle se terminait par l'indication, aujourd'hui presque effacée, des divers lots, indication que précédait cette formule :

Κατὰ τάδε μεμίσθωται τὰ ἔργα.

(2) ἐργώνης paraît bien avoir été le terme juridique, équivalent au mot latin *redemptor*. C'est lui que nous trouvons dans un décret de Délos relatif à une restauration du temple d'Apollon (*C. I. Gr.*, 2266), et dans une inscription de Tégée, très-importante pour ce qui regarde ce que nous appellerions la législation du bâtiment (*Philologus*, XX, 3, p. 344, et *Neue Jahrbücher für Philologie*, LXXIII, LXXIV, p. 65; *Voy. arch.*, partie II, n° 340, et le commentaire de M. Foucart). Cf. encore, pour la mention de travaux entrepris à forfait, l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική d'Athènes, nouv. série, n° 421, l. 6, et Newton, *Discoveries at Halicarnassos*, t. II, partie 2, p. 693.

(3) *C. I. Gr.*, 2144 : ἀπομισθοῦν τοὺς στεφάνους. Cf. Pollux, VII, 200.

(4) Démosth., *C. Nicostr.*, 21.

(5) Platon, dans ses *Lois*, avait cru devoir prévoir les contestations qui pouvaient s'élever entre l'entrepreneur et celui qui l'emploie. Voici les règles qu'il trace à ce sujet (XI, 5) : « Si quelque artisan, par paresse, ne livre pas son ouvrage au terme prescrit, s'il ne respecte pas Hephæstos, le dieu auquel il doit les moyens de gagner sa vie, si, dans son aveuglement, il se figure que ce dieu, comme un ami complaisant, est prêt à tout lui passer, il aura d'abord un compte à régler avec le dieu; puis il tombera sous le coup de la loi, il devra le prix du travail au sujet duquel il aura manqué de parole, il aura de plus, sans pouvoir réclamer de salaire, à terminer l'ouvrage dans un nouveau délai, de même durée que celui qui aura été fixé tout d'abord. D'ailleurs, à l'artisan qui entreprend le travail, la loi donne le

paru bon qu'il fût particulièrement armé contre les négligences et l'infidélité de ceux auxquels il confiait des intérêts souvent considérables. Nous ignorons les dispositions de la loi athénienne qui concernait l'exécution des marchés faits avec l'État ; mais ce qui est certain, c'est que tout entrepreneur devait fournir une garantie avant d'être accepté et de recevoir des avances. Nous exigeons de l'entrepreneur un cautionnement, c'est-à dire le dépôt préalable d'une somme d'argent ou de titres qui la représentent ; en Grèce et à Rome, où la fortune mobilière n'était point aussi développée, on n'aurait point eu l'idée d'immobiliser ainsi même une partie du capital qui pouvait être nécessaire à l'entrepreneur pour payer ses matériaux et ses ouvriers, mais on lui imposait l'obligation de produire des répondants ou cautions ; c'est ce que l'on appelait à Athènes ἐγγυήτης (1), ἔγγυος à Cyzique, *præs* à Rome (2).

Si l'entrepreneur, s'étant engagé à la légère, ne se trouvait pas en mesure d'exécuter son marché, ou si c'était un malhonnête homme qui disparaissait avec les sommes reçues à titre d'avances après la

même conseil qu'au vendeur, celui de ne pas essayer de tromper en demandant plus que la valeur, mais de s'en tenir au plus juste prix ; car l'artisan connaît la valeur de la chose... D'autre part, si quelqu'un, après avoir fait une commande à un artisan, ne lui paye pas le prix qui a été fixé par une convention conforme aux lois, s'il agit ainsi au mépris de Zeus Polieuchos et d'Athéné, garants du pacte social, si, par désir d'un petit gain, il porte atteinte à de grands intérêts sociaux, qu'il y ait une loi pour aider les dieux à maintenir l'ordre dans la cité. Que celui donc qui, après s'être fait livrer un travail commandé, n'en aurait pas versé le prix aux termes convenus, soit tenu de payer le double. Nous n'admettons pas, en d'autres matières, le prêt à intérêt : pourtant ce débiteur, s'il laisse passer l'année sans s'acquitter, devra à son créancier, comme intérêts de retard, une obole par drachme et par mois. » Ces règles, qui imposent soit à l'entrepreneur en faute, soit à celui qui a commandé l'entreprise et ne s'est pas acquitté envers l'entrepreneur, une indemnité qui double, d'une manière ou d'une autre, la dépense convenue, sont-elles empruntées à la législation athénienne? Nous le croirions volontiers; mais il nous est impossible de le prouver.

(1) Dans l'une des inscriptions relatives à la construction du temple d'Erechtée, nous lisons, à propos d'un compte de peinture : Μισθωτὴς Διονυσόδωρος ἐμ Μελίτης οἰκῶν, ἐγγυητὴς Ἡρακλείδης Ὀῆθεν. *C. I. Attic.*, n° 324 (p. 173).

De même à Délos : *C. I. Gr.*, n° 2266, l. 5 : τὸν ἐργώνην καὶ τοὺς ἐνγυήτας.

L. 10 : ἐπειδὰν δὲ τοὺς ἐνγυητὰς καταστήσῃ ὁ ἐργώνης. Dans le même monument, un peu plus loin (l. 25), les mêmes garants sont désignés par le terme ἔγγυοι. Il y en a deux. Comme il s'agit d'un travail très-important, une réparation générale du temple d'Apollon, dans l'acte gravé sur le marbre, on ne mentionne pas seulement les entrepreneurs et les garants, mais encore les témoins qui ont assisté à la conclusion du marché.

(2) « Præs is est, qui populo se obligat, interrogatusque a magistratibus, si præs sit, respondet : præs. » (Paul Diac., s. v. *Præs.*)

conclusion du contrat (1), quelle procédure était suivie contre les répondants, et dans quelle mesure étaient-ils responsables? Devaient-ils seulement indemniser la cité de ses avances, ou bien y avait-il une amende prononcée contre eux, pouvaient-ils être frappés d'une peine pour les retards dont ils avaient été la cause en se faisant les garants d'un imprudent ou d'un coquin ? Les renseignements nous manquent à ce sujet. Nous voyons seulement que Rome, pour décourager la fraude et sauvegarder les intérêts de l'État, avait, en pareil cas, mis à la disposition de ses représentants des moyens d'exécution très-rapides et très-sévères. Ce chapitre du droit administratif de Rome est traité de la manière la plus précise et la plus complète dans la thèse de M. Pierre Dareste, à laquelle nous avons déjà fait plus haut un utile emprunt. On y verra les conditions imposées par l'État aux *redemptores* ou entrepreneurs de travaux publics. Ces conditions, ce cahier des charges, c'était ce que l'on appelait la *lex*. Elle était rédigée par les censeurs ou par le magistrat, quel qu'il fût, qui concluait le marché (2).

Quoique généralement préféré, le système de l'entreprise à forfait n'était pas toujours adopté ; une inscription de Téos nous montre des travaux de reconstruction de l'enceinte exécutés, à ce qu'il semble, sous la surveillance immédiate de trois *épistates* pour le compte de l'État (3). Du moins, dans le texte qui relate la réparation de deux tours et de la courtine y attenante, n'est-il point question d'entrepreneurs, et l'expression employée semble plutôt convenir à des travaux mis en régie : « il a été dépensé pour cet ouvrage, dit le marbre, 3821 drachmes et 5 oboles, plus 36 drachmes d'Alexandre et 3 oboles. » Si cette réparation avait été donnée à l'entreprise, nous aurions eu probablement ici, comme à Cyzique, une somme en chiffres ronds. Ces fractions, ces 5 oboles d'une part, ces 3 de l'autre, ces totaux indiqués en monnaies appartenant à des systèmes diffé-

(1) On peut voir dans l'inscription de Délos citée plus haut (l. 13-15) que l'entrepreneur recevait la moitié du prix aussitôt le marché conclu et les cautions fournies; le reste lui était versé par fractions, au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

(2) P. Dareste, *Des contrats passés par l'État*, 51-52.

(3) *Voyage archéologique*, partie V, n° 1557. Deux autres inscriptions de Téos, relatives à la construction de cette même enceinte (n°s 111 et 1560), ne nous permettent pas de rien préjuger sur la manière dont avaient été exécutés les travaux. C'est un chiffre rond que nous donne la seule qui contienne l'indication de la somme dépensée. Cette somme est de 5000 drachmes. On a retrouvé aussi à Tralles une inscription qui a trait à la réparation des murs de la ville (*C. I. Gr.*, 2923); mais elle est trop mutilée pour qu'on puisse en tirer grand parti.

rents, tout cela semble indiquer des comptes tenus au jour le jour par les épistates, une somme formée par l'addition des menues dépenses qu'ils ont eu à payer pendant toute la durée de cette reconstruction.

A Téos, la somme consacrée à la reconstruction de deux tours et d'une partie de la courtine est de 3321 drachmes de Téos et de 36 drachmes d'Alexandre ; mais il faut remarquer qu'il ne s'agit ici que d'un exhaussement ; à la tour où était encastrée l'inscription et à la courtine voisine on avait ajouté six rangées d'assises régulières (δόμοι ἕξ), à la tour voisine de même, et à la courtine qui venait ensuite, quatre rangs d'assises et quatre créneaux (δόμοι τέσαρες καὶ προμαχῶνες τέσαρες) (1). Dans une autre inscription de la même ville, l'enceinte a coûté à construire, sur une longueur de quarante coudées, 5,000 drachmes (2). Ici nous avons pour la construction d'une seule tour, 440 statères. Que faut-il entendre par là ? Il est certain que l'expression *statères* a été employée, à Cyzique comme ailleurs, pour désigner tantôt une forte pièce d'argent, tantôt une monnaie d'or (3). Les statères de notre inscription sont-ils ces tétradrachmes d'argent où l'on a reconnu les statères de Cyzique mentionnés par Suidas, ceux que suppose un poids de bronze, conservé à la Bibliothèque nationale, marqué ΚΥΖΔΙC (κυζικηνὸν διστάτηρον) ? Sont-ce au contraire ces pièces d'or qui pèsent en moyenne 16 grammes et qui, dès la fin du v^e^ siècle et jusqu'au règne de Philippe, paraissent avoir été la monnaie d'or la plus répandue dans tout le bassin de la mer Égée (4) ? Le mot statère, on le sait, a, dans la langue courante, désigné d'ordinaire chez les Grecs l'unité monétaire de l'or, double

(1) *Cf.* pour le sens de δόμοι le n° 1560 de Waddington, qui paraît avoir trait à une autre réparation des murs de Téos faite vers la même époque, et l'expression d'Hérodote : τριήκοντα δόμοι πλίνθου (I, 179).

(2) *Voy. arch.*, V, n° 111 (ᾠκοδομήθη τὸ τεῖχος τὸ λίθινον μῆκος πήχεις τεσσαράκοντα, καὶ ἐδαπανήθησαν δραχμαὶ πενταχισχίλιαι).

(3) Sur les monnaies de Cyzique, voir Ch. Lenormant, *Essai sur les statères de Cyzique* (*Revue numismatique*, 1856, p. 7-46, pl. I et II, et p. 88-98, 152-163), et Fr. Lenormant, *De quelques espèces de monnaies grecques mentionnées dans les auteurs anciens et dans les inscriptions* (*Revue numismatique*, 1867, p. 343-357).

(4) Le même problème s'est posé pour Boeckh à propos de la somme de 700 statères, mentionnée dans une inscription de Cyzique (3657 du *Corpus*), comme le montant du don qu'avait fait, pour les frais du culte, une prêtresse nommée Kleidiké. Boeckh se décide là pour les statères d'argent, par des raisons analogues à celles qui nous conduisent à nous prononcer ici pour des statères d'or : 700 statères d'or, dit-il, feraient une somme trop considérable ; il n'est pas vraisemblable que la fortune d'un particulier eût pu suffire à un pareil cadeau.

en poids de la drachme d'argent (1) ; mais il est incontestable que l'on appelait aussi statères certaines pièces d'argent lourdes, multiples de la drachme ; M. Fr. Lenormant a cité de nombreux exemples de cet emploi du mot. Le plus souvent, une épithète jointe au mot στατήρ nous tire d'embarras. S'agit-il de *statères de Corinthe*, comme on sait que cette ville n'a point eu de monnayage d'or, on ne saurait hésiter, et l'on songe tout de suite aux beaux didrachmes à tête casquée. D'autre part, dans les inventaires athéniens du v^e^ siècle qui ont été retrouvés à l'acropole, on voit souvent revenir cette mention : χρυσίου κυζικηνοῦ στατῆρες, puis le chiffre de ces pièces. Là encore, pas d'hésitation possible. Ici, tout au contraire, à première vue rien ne nous indique s'il s'agit de statères d'argent ou d'or ; nous ignorons ce que l'on entendait à Cyzique quand on disait sans autre explication, dans un compte officiel, quatre cents statères.

Ce qui peut nous mettre sur la voie, c'est la manière dont nous voyons le mot de *cyzicène* (sous-entendu *statère*) employé chez les écrivains du IV^e^ siècle. C'est Xénophon qui nous montre, au moment de la retraite qu'il a conduite, Seuthès offrant à l'armée grecque, qu'il veut prendre à sa solde, un cyzicène (τῷ μὲν στρατιώτῃ κυζικηνόν) par homme et par mois (2). Il va sans dire qu'il s'agit d'un statère d'or, et non d'un tétradrachme de système phénicien, ne valant guère que 3 drachmes attiques. Même usage du terme de *cyzicènes* dans Lysias (3), qui tantôt sous-entend, tantôt exprime le mot statère. De même Démosthène (4), qui nous dit quel était, vers 330, le cours du statère de Cyzique sur le marché de Panticapée, où le rapport de l'or à l'argent n'était pas le même qu'en Grèce, à cause du voisinage des mines dites aujourd'hui de l'Oural ; sur cette place et en ce moment, le statère de Cyzique valait 28 drachmes attiques. Chez tous les écrivains du IV^e^ siècle, pas un passage où les cyzicènes puissent être des pièces d'argent ; les statères d'argent de Cyzique semblent ne s'être répandus qu'à une époque un peu postérieure, où Cyzique avait cessé son monnayage d'or. C'étaient au contraire les statères d'or que voyait s'amonceler et briller l'imagination du poëte Eupolis quand, dans sa comédie des *Villes*, jouée la huitième année de la guerre du Péloponèse, il appelait Cyzique « la cité pleine de statères », Κυζικὸς πλέα στατήρων (5).

(1) Fr. Lenormant, *Revue numismatique*, 1868, p. 419-420.
(2) *Anabase*, VII, 2, 36, 3, 10.
(3) *C. Eratosth.*, 11 ; *C. Diogiton*, 9.
(4) *C. Phormion*, 23.
(5) Cité par le scholiaste d'Aristophane, au vers 1176 de *la Paix*.

Ainsi donc, au IVe siècle, hors de Cyzique, en Thrace comme à Athènes, quand on parlait des statères de Cyzique, c'était, sans plus d'explication, les statères d'or que l'on entendait ; ne semble-t-il pas en résulter, tout au moins comme conséquence très-vraisemblable, que vers le même temps, à Cizyque, quand on indiquait une somme en statères, il ne pouvait s'agir que de statères d'or? C'est au même résultat que nous conduit la comparaison que nous pouvons instituer entre la dépense faite pour cette tour et ce que coûte à Téos la construction ou la réparation de certaines parties de l'enceinte. Si nous cherchions ici des statères d'argent ou tétradrachmes, la construction d'une tour, dans ce bel appareil que représente un croquis de l'une des planches de mon ouvrage (1), n'aurait coûté que 1,760 drachmes, appartenant sans doute au même système monétaire que les drachmes autonomes de Téos qui figurent dans les inscriptions citées plus haut. Une tour tout entière, avec ses puissantes fondations, aurait coûté à peu près la moitié de ce que coûte à Téos la simple addition de quelques assises à deux tours et à une courtine, le tiers de ce que coûtent dans la même enceinte quarante coudées de muraille ; or, on le sait, dans toute fortification, les tours sont toujours la partie la plus soignée ; elles ont plus d'épaisseur que l'enceinte, elles la dépassent, elles doivent offrir une résistance supérieure, et par suite ne peuvent être établies qu'à plus de frais.

Voyons au contraire ici des statères d'or ; en adoptant les bases posées par M. Fr. Lenormant, nous aurions ici une somme de 24,616 drachmes de Cyzique(2). Vu l'extrême perfection du travail, le soin avec lequel les pierres étaient taillées et assemblées, cela ne paraît pas exorbitant et est mieux en rapport avec les données que nous fournissent les inscription de Téos. Il est naturel qu'une tour, l'une peut-être des principales défenses de l'enceinte, coûte beaucoup plus cher qu'un simple exhaussement ou que la construction de 18 mètres de muraille. L'élévation de la dépense s'expliquerait peut-être encore mieux si nous avions quelques détails sur la tour en question, s'il s'agissait de quelque grosse tour d'angle comme la tour Balkiz, dont nous avons donné le plan dans notre ouvrage (3).

(1) *Exploration archéologique de la Galatie*, pl. IV, f. 7.

(2) Dans les statères d'argent de Cyzique mentionnés par Suidas, M. Fr. Lenormant reconnaît des tétradrachmes d'argent de 14gr,880, représentés dans nos collections par d'assez nombreux exemplaires, dont 14 auraient valu un cyzicène d'or et par suite 56 drachmes de 3gr,714, du système de la drachme phénicienne, poids fort, qui était le plus employé par les villes d'Asie Mineure. *Revue numismatique*, 1867, p. 356. — (3) Pl. III, figure 3.

A quelle époque appartient l'inscription que nous venons d'expliquer ? La paléographie et l'histoire sont d'accord pour nous reporter bien au delà de l'époque à laquelle appartiennent les textes de Cyzique que possède la bibliothèque nationale à Paris. La simplicité et la brièveté de la rédaction, le caractère purement hellénique des noms propres, nous avertissent tout d'abord que nous sommes ici au temps de l'indépendance hellénique, et non, comme avec la plupart des inscriptions de Cyzique jusqu'ici publiées, en pleine période romaine ; la forme des caractères, que n'a pu rendre la transcription typographique, nous permet de remonter jusqu'au IV^e^ siècle avant notre ère (1). Or c'est à ce moment, vers le milieu de ce siècle, à ce qu'il semble, que Cyzique aurait construit l'enceinte dont nous avons, dans notre *Exploration archéologique*, relevé le tracé et essayé de faire connaître le style. Cyzique, au temps de la guerre du Péloponèse, était encore une ville ouverte (2). En 334, grâce à ses fortifications, elle résiste à une attaque de Memnon le Rhodien (3). Or c'était vers 364 qu'elle avait chassé sa garnison persane, à la faveur des troubles qui agitaient alors l'empire (4). Il est probable qu'après cette révolution, sur laquelle les détails nous manquent, elle s'empressa d'employer sa richesse à se mettre à l'abri d'un retour offensif des Perses. C'est à l'œuvre alors entreprise qu'appartient, croyons-nous, la tour dont nous avons ici comme l'acte de naissance. Dans les termes de notre inscription, rien qui indique, comme cela se trouve dans d'autres textes analogues une réparation, une reconstruction : οἰκοδομῆσαι, nous dit-on, et non ἀποικοδομῆσαι. Notre texte se rapporte donc à la construction primitive de l'enceinte ; il rappelle un des épisodes de ce grand travail d'ensemble qu'entreprit, à peu près au temps où s'élevaient les murs de Messène, une cité déjà riche et populeuse qui voulait s'assurer un lendemain. Nous savons, par la seconde lettre de M. Carabella, que ce texte était encore en place quand il fut retrouvé ; nous aurions voulu apprendre en même temps quel est le caractère et le style de l'appareil, de toute la portion de muraille où il était encadré ; il nous fournirait alors une donnée précieuse pour l'histoire de l'architecture militaire chez les Grecs, il nous permettrait de dater, à quelques années près, un mur de ville, un monument de l'art des ingé-

(1) Remarquer surtout le Γ, le Ξ et l'Ω.

(2) Thuc., VIII, 108 : Κυζικὸν ἀτείχιστον οὖσαν.

(3) Diod., XVII, 7; Polyæn., V, 44, 5.

(4) Diod., XV, 80; Corn. Nép., *Timothée*, I.

nieurs grecs. Tout en regrettant fort que ces renseignements nous manquent, nous pouvons, selon toute apparence, voir et signaler dans ce texte un des plus anciens monuments épigraphiques qui nous soient parvenus de cette opulente et puissante cité, peut-être le plus ancien qu'elle nous ait laissé (1). A ce titre, aussi bien que par les renseignements précieux qu'il contient malgré sa brièveté, ce monument méritait peut-être d'occuper quelques instants l'attention de l'Académie.

G. PERROT.

(1) Il n'y a guère dans le *Corpus*, sur les nombreuses inscriptions de Cyzique qu'il contient, que cinq ou six textes qui paraissent remonter au-delà de l'époque romaine, et Bœckh attribue au IIe ou IIIe siècle avant notre ère celui qui paraît le plus ancien (n° 3655).

# INSCRIPTIONS GRECQUES

## DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE

Au nombre des estampages qui m'ont été envoyés par M. Daninos et dont j'ai déjà entretenu le lecteur, se trouvaient les suivants. Ils sont de différentes provenances.

On se rappelle l'intéressante inscription grecque découverte à *Cheik Abad*, l'ancienne Antinoé, et que j'ai publiée dans la *Revue* (1870, p. 313 et sq.). Les quatre fragments épigraphiques qui suivent ont été trouvés dans la même localité. Ils sont du règne d'Adrien ou de bien peu postérieurs.

### I

ΝΗΣΙΠΛΟΥ
ΥΚΙΟΣΑΡΡΙΟΣΚΟΛΛΟ
ΟΞΕΝΟΣΙΟΥΛΙΟΥ—ΑΡΕΙΟΣ
ΑΝΙΣΚΟΥ—ΔΑΞΟΚΑΙΦΙΛΑΝΤΙΝΟ
ΣΑΡΑΠΙΩΝΙΣΙΔΩΡΑΣ )
ΦΑΙΝΗΣ—ΠΑΣΙΩΝΓΑΙΟΥΙΟΥΛΙΟΥ
ΣΩΤΗΡΔΙΔΥΜΟΥ—ΑΔΡΑΣΤΟΣ
ΡΑΤΙΑΕΙΝΑΙΔΙΟΣΚΟΡΟΣΣΑΡΑΠΙΑΔΙ

νης Πλου...
Λο]ύκιος Ἄρριος Κολλο...
Φιλ]όξενος Ἰουλίου. Ἄρειος
Π]ανίσκου. Δὰξ ὁ καὶ Φιλαντίν[οος

Σαραπίων Ἰσιδώρας.
Φαίνης. Πασίων Γαΐου Ἰουλίου.
Σώτηρ Διδύμου. Ἄδραστος
ράτια εἶναι Διόσκορος Σαραπία Δι.....

L'O et l'Ω affectent des formes carrées. Les A ont la barre du milieu brisée. L'I est surmonté de deux points dans les noms Γαΐου Ἰουλίου et Ἰσιδώρα. Quelques points de séparation aux lignes 3, 4, 6 et 7. On remarquera la présence des noms féminins Ἰσιδώρας et Σαραπία, circonstance qui se rencontre bien rarement dans ce genre de catalogue. On remarquera aussi et surtout les noms nouveaux Δὰξ ὁ καὶ Φιλαντίνοος. Ce dernier est une flatterie à l'adresse d'Adrien, flatterie par laquelle on rappelait son favori, Antinoüs (voy. *Rev.*, 1870, p. 315).

## II

ΔΙΟΝ ΦΙΛ
ΩΝΙΟΣΟΚΑΙΜ
ΩΝΟΣ ΠΑΓΚΡ
ΛΡΟΤΕΙΜΟΣΠΡΩΤ
ΡΙΣΙΔΩΡΑΣ ΜΑΜ
ΚΑΙΗΡΩΝΣΑΡΑΠΙΩ
ΣΠΤΟΛΛΑ ΚΑΙΟΙ
ΙΟΣΟΚΑΙΘΕΩΝΑΠ<
ΟΣΒΗΣΑ ΜΑΜΕΡ
ΑΜΕΡΤΕΙΝΙΑΝΟΣΑΝ

διον Φιλ
ώνιος ὁ καὶ Μ...
ωνος Παγκρ...
Ἀνδ]ρότειμος Πρωτ.....
ρ Ἰσιδώρας Μαμ.....
καὶ Ἥρων Σαραπίω[νος]
ς Πτόλλα καὶ Οι....
ιος ὁ καὶ Θέων Ἀπο...
ος Βῆσα Μαμερ....
Μ]αμερτεινιανὸς Ἀν.....

Écriture peu soignée. Comme dans la précédente, les O, Θ et Ω ont la forme carrée, et les A la barre brisée. Le nom Ἰσιδώρα revient avec le tréma sur le premier I. D'autres noms féminins tels que Πτόλλα et Βῆσα. Le nom romain Mamertinianus est une forme de Mamertinus qui est très-connu. Malgré l'apparence, ces deux inscriptions ne proviennent pas du même monument, comme le prouve l'écriture qui est différente dans l'un et l'autre.

## III

ΛΟΛΟΓΟΥ
ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥΔΙΟCΚΟΡΟ
ΟΛΕΜΑΙΟCΑΡΕΙΟΥΤΟΥ
ΙΤΟΛΕΜΑΙΟCΕΡΜΑΝΟΥΒΑΤ
ΞΦΙΒΙΟCΠΛΟΥΤΟΓΕΝΗC
ΛΙΜΩΝΑΡCΙΗCΙΟCΑΡΕΙΟC
ΡΑΚΛΙΔΟΥΕΡΜΙΑCΨΟΙΤΟC
ΚΟΛΛΟΥΘΟΥΔΙΟCΠΥΡΡΙΩΝΟC
ΕΥΔΑΙΜΟΝΟCΜΑΡΙΩΝΦΑΝΙΟΥ
ΗCCΕΚΗΤΟCΚΟΜ
ΗCΘΕΟ

Φιλ]ολόγου
Κ]αλλινίκου. Διόσκορο[ς
Πτ]ολεμαῖος Ἀρείου τοῦ
Π]τολεμαῖος Ἑρμανοῦ. Βατ..
..ξ Φίβιος Πλουτογένης
Εὐδ]αίμων Ἀρσιήσιος Ἄρειος
Ἡ]ρακλίδου. Ἑρμίας Ψοῖτος
Κολλουθούδιος Πυρρίωνος
Εὐ]δαίμονος. Μαρίων Φανίου
ης Σέκητος Κομ[μόδου]
ης Θεο

La traverse de l'A est horizontale. La branche droite de cette lettre et du Λ dépasse un peu le sommet de l'angle. Le C et l'Ε sont

lunaires. L'Ω a l'ouverture en haut comme dans les bas temps. La barre du Φ et du Ψ est très-allongée.

Cette inscription gréco-romaine contient un grand mélange de noms. Plusieurs sont étrangers : Ἀρατήσιος, Ψοῖτος, Κολλουθούδιος, Σέχητος. Le nom grec Πλουτογένης, nom très-bien formé, n'était connu que par un exemple cité dans Pape. Φίβιος, qui est le Vibius des Latins, prouve que le V de ces derniers avait le son du Φ pour les Grecs, comme chez nous dans le mot *sàvetier*.

A la ligne 4, Ἕρμανοῦ est peut-être une faute de copiste pour Γερμανοῦ.

## IV

ΤΟΥΕΡΜ
ΥΗΔΙCΤΟCΠΑCΙΩΝ
ϽΤΟΥΟΥΑΛΕΡΙΟCCΟΦΡC
ΜΑΡΚΟΥΒΗCΑΡΙΩΝ
ΟΥΑΜΜΩΝΙΟCΠΕΤ
ΔΕΛΦΟCCΥΡΟΥΚΟ
ΟCCΑΡΑΠΙΩΝΗΡ
ΑΡΗΤΑΤΟCΟ

του. Ἑρμ[ίας
ο]υ. Ἥδιστος Πασίων
Διοδό]του. Οὐαλέριος Σώφρ[ων
Μάρκου. Βησαρίων
ου. Ἀμμώνιος Πετ...
Φιλά]δελφος Σύρου. Κο...
ος Σαραπίων Ηρ.....
ρήτατος Ο

Paraît provenir du même monument que le précédent. L'écriture est pareille; les lettres cependant sont ici un peu plus serrées, comme il arrive quelquefois à la fin d'une inscription. A la fin de la 3e ligne le Φ et le P ne forment qu'une seule lettre. On remarquera aussi les lettres liées HP à la fin de l'avant-dernière ligne. Le nom Βησαρίων ne figure point dans Pape; mais on voit qu'il est assez ancien.

V

ΒΑCΙΛΙCCΗCΚΑΙΒΑCΙ
ΛΕΩCΠΡΟCΤΑΞΑΝΤΩΝ
ΑΝΤΙΤΗCΠΡΟΑΝΑΚΕΙ
ΜΕΝΗCΠΕΡΙΤΗCΑΝΑΘΕCΕ
ΩCΤΗCΠΡΟCΕΥΧΗCΠΛΑ
ΚΟCΗΥΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΗ
ΕΠΙΓΡΑΦΗΤΩ ⁻
ΒΑCΙΛΕΥCΠΤΟΛΕΜΑΙΟCΕΥ
ΕΡΓΕΤΗCΤΗΝΠΡΟCΕΥΧΗΝ
ΑCΥΛΟΝ
REGINAET
REX · IVSSER ·

Βασιλίσσης καὶ βασι-
λέως προσταξάντων
ἀντὶ τῆς προαναχει-
μένης περὶ τῆς ἀναθέσε-
ως τῆς προσευχῆς πλα-
κὸς ἡ ὑπογεγραμμένη
ἐπιγραφήτω.
Βασιλεὺς Πτολεμαῖος Εὐ-
εργέτης τὴν προσευχὴν
ἄσυλον.
Regina et
Rex jusser[unt].

Cette inscription a été trouvée au Caire. Faisons d'abord quelques observations paléographiques. La barre médiale de l'A est brisée. La forme du Σ varie; elle est tantôt lunaire et tantôt carrée. Cette dernière est la plus fréquente. On remarquera à la seconde ligne les lettres liées ΩΣ, et à la fin de la même ligne les quatre lettres ΝΤΩΝ qui tiennent l'une à l'autre. L'inscription latine placée au-

dessous est en caractères beaucoup plus grands. La queue de la lettre R est une ligne droite au lieu d'être une courbe, ce qui est un signe d'antiquité.

Quant à la question historique, deux combinaisons se présentent.

Ann. 146 à 117 avant J.-C. Ptolémée VII Evergète dit Physcon.

1° Ann. 130 à 127. Cléopâtre II régente, et son fils Ptolémée.

2° Ann. 117 à 107 avant J.-C. Cléopâtre III et son fils Soter II. Elle avait été femme de Physcon et elle s'associa son fils.

Il est possible que cette seconde combinaison réponde mieux au style paléographique de l'inscription.

Pour l'enchevêtrement de ces règnes et les monuments numismatiques qui en résultent, voyez les *Monnaies des rois d'Égypte*, par M. Feuardent, collection Demetrio, p. 82, 84, 89 et 158.

## VI

La dernière inscription est latine. Elle est placée sous un bas-relief représentant un personnage debout vêtu à la romaine. Ce monument a été trouvé au camp de César près d'Alexandrie, sous les murs de l'*oppidum*. Il est conservé à l'Institut égyptien.

POMPEIVS SEVERINVS MIL·LEG II TR·F
ORGER 7 VIR·POST STIP VIIII ANTISTIVS P
ROBVS PROC INSTITVS BEN M·P

Le texte et l'explication de cette inscription ont été publiés par mon savant confrère et ami M. Léon Renier, dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1872, p. 213, note 15. Voici ce qu'il m'écrit à ce sujet :

« Je ne la connaissais alors que par la publication qui en avait été faite dans les *Bulletins de l'Institut égyptien*, et comme les inscriptions publiées dans ce recueil n'ont pas toutes été bien déchiffrées, j'avais cru voir une erreur de lecture dans les sigles 7VIRPOST de la deuxième ligne, sigles que je corrigeais et expliquais ainsi :

7VPRPOST

7 (*centuria*) V (*quinti*) PR*incipis* POST*erioris*

L'estampage prouve que j'avais eu tort de faire cette correction, et qu'il faut lire, comme je vous le disais hier :

*centuria* VIRii POST*umi*

On a désigné la centurie à laquelle avait appartenu *Pompeius Verinus* par le nom du centurion qui la commandait. C'était l'usage le plus ordinairement suivi.

Le texte publié dans les *Bulletins de l'Institut égyptien* porte, après les sigles dont il s'agit, les mots STIP VIII, au lieu de STIP VIIII qu'on lit dans votre copie et sur l'estampage. Il faut donc lire

*stip(endiorum) novem.*

INSTITVS pour INSTITVTVS, que donne aussi l'estampage, n'est pas une faute du graveur; c'est une syncope usitée dans le latin populaire de l'époque, comme RESTVTVS pour RESTITVTVS (*Inscr. de l'Algérie*, nos 449, 645, 646, 1081, 1718, 1797, 1798, 2072, etc.) et RESTVTA pour RESTITVTA (*ibid.*, nos 704, 844, 1081, 1339, 2515, 2562, 2779, 2803, etc.).

En somme, je crois que vous ferez bien de faire reproduire par la gravure cette inscription, qui est la seule avec celle du musée de Boulaq, que j'ai publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1872, p. 210, où le surnom de GER*manica* soit donné à la légion II *Traiana Fortis*. Mais ce n'est pas un article que je vous envoie; ce ne sont que de simples indications dont vous ne prendrez que ce que vous voudrez.

Votre bien affectionné, L. RENIER. »

Pour satisfaire au désir de M. Léon Renier, la direction de la *Revue* a fait graver cette inscription.

E. MILLER.

# INSCRIPTION TRACÉE A LA POINTE

sous

## LE PIED D'UN VASE GREC (1)

Le charmant petit vase qui nous fournit cette inscription appartient à M. Titus Carabella, de Constantinople; c'est une œnochoé à embouchure trilobée, trouvée en Cyrénaïque, contrée d'où sont sortis en si grand nombre d'autres monuments de la céramique grecque de style attique.

Mon savant confrère, M. Georges Perrot, m'a fait l'honneur de me présenter cette œnochoé, en me signalant l'inscription tracée sous le pied, inscription qui, à ce qu'il paraît, avait donné lieu à diverses interprétations peu satisfaisantes.

Elle m'a semblé cependant de nature à être expliquée très-simplement. Le vase, haut de 12 centimètres, est entièrement revêtu d'une couverte noire brillante; le dessous du pied seulement a conservé la couleur naturelle de la terre rouge. C'est sur la surface très-légèrement concave de ce dessous qu'ont été gravées à la pointe, et après la cuisson, les quatre lignes de caractères que voici :

c'est-à-dire : Μίκρα; Λεῖα ἐννενήκοντα; Ῥαβδωτὰ ἐννενήκοντα. Il y a là évidemment un *memento* pour le potier qui, ayant reçu une com-

(1) Cette note a été lue devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 16 juillet 1875.

mande, l'a inscrite sous le pied d'un vase conservé dans son atelier, à l'aide d'un poinçon pris parmi ses outils. Il devait faire une livraison de vases de petite dimention, μίκρα; c'était la condition générale, la première indiquée. Une moitié de cette livraison devait consister en vases lisses, λεῖα. L'autre moitié en vases striés ou cannelés, ῥαβδωτά. Il est à remarquer que les vases cannelés, à couverte noire, comme celle du vase qui nous occupe, ont été recueillis en assez grand nombre dans les fouilles de la Cyrénaïque. Chacune des séries dont se composait la commande était de quatre-vingt-dix vases, le total de cent quatre-vingts par conséquent; ce qui représente quinze douzaines. On comprend qu'il nous est impossible de savoir à la suite de quel colloque entre l'acheteur et le fabricant ces conditions avaient été fixées. Il nous suffit de dire qu'elles se présentent sous un aspect fort naturel, tout à fait conforme à ce que nous voyons encore aujourd'hui pratiquer dans les ateliers.

Cette théorie des *commandes inscrites* a d'ailleurs été établie par un illustre archéologue dont le nom et l'autorité doivent être invoqués toutes les fois qu'il s'agit de quelque fait relevant de la sagacité. Chacun sait que Letronne a traité cette question dans le *Journal des Savants* avec l'incomparable lucidité qu'il apportait dans tous ses travaux (1).

Si l'on nous demandait quelle forme devaient avoir les vases si sommairement indiqués dans l'inscription, nous répondrions que nous n'en savons rien, et cette réponse, que nous sommes bien souvent forcé de faire par suite de notre ignorance personnelle, se justifie du moins, dans le cas présent, par une cause plus excusable.

Ces vases devaient-ils être semblables à celui qui porte l'inscription ? L'expérience nous prouve que les notes gravées à la pointe sous le pied d'autres vases ne se rapportent pas à leur forme. On trouve même parfois dans une seule note l'indication de plusieurs vases tout à fait différents les uns des autres. Rappelons-nous que le vase de M. Carabella est une œnochoé, οἰνοχόη; son nom est donc féminin; et dans l'inscription, on ne voit que des adjectifs neutres, μίκρα, λεῖα, ῥαβδωτά. Dira-t-on que l'*œnochoé* avait pu être désignée par un équivalent, tel que οἰνοφόριον μίκρον, par exemple? Cela ne

(1) *Journal des Savants*, 1838, article sur les *Ultime ricerche sulle forme dei vasi greci* d'Ed. Gerhard, p. 7. Les archéologues pourraient relire, à cette occasion, les *Recherches sur les véritables noms des vases grecs et leurs différents usages* que Letronne avait publiées cinq ans auparavant : *Journal des Savants*, 1833, mai, p. 312; juillet, p. 396; octobre, p. 604; novembre, p. 682; décembre, p. 729.

nous paraît pas fort probable, car l'*œnophorion* était ce que nous appelons un broc, destiné à transporter le vin, tandis que l'œnochoé servait à le verser délicatement, ainsi que nous le voyons dans tant de belles peintures représentant des libations. Au reste, je ne dois pas sortir de mes attributions; c'est aux hellénistes qu'appartient l'examen d'une pareille question. Le modeste antiquaire ne peut que leur livrer, soigneusement transcrit, un document dont ils sauront tirer parti, ne fût-ce que pour insérer dans les lexiques un nouvel exemple des adjectifs λεῖος et ῥαβδωτός appliqués à des œuvres d'art.

Parmi les vases commentés par Letronne était une amphore (1) sous le pied de laquelle on lisait MAKPA IIII (1). « Ce mot μακρά, dit notre savant maître, indique certainement une espèce de vase dont on devait fabriquer ou vendre quatre exemplaires. Quel était ce vase? on ne peut guère le savoir au juste; pour nous μακρὰ (ἀγγεῖα) ne signifie rien autre chose que *vases longs*, c'est-à-dire étroits et hauts, comme seraient par exemple des *lécythus*; mais il est clair que c'est ici un de ces adjectifs dont le sens complet dépend entièrement de l'usage. A coup sûr, le potier qui écrivait *quatre vases longs* savait parfaitement ce qu'il voulait dire. Mais nous ne pouvons maintenant le deviner, ni aller au delà de l'idée générale qu'exprime l'adjectif μακρά..... Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en aucun cas l'espèce d'amphore sous le pied de laquelle se lit le mot μακρά ne peut être désignée par cet adjectif. Ce mot se rapporte à des vases d'une autre forme (2). »

On voit donc que nous pouvons enregistrer les mots fournis par les notes de commandes sous plusieurs titres :

Les noms, comme Ὑδρία, Ὀξύβαφον, se rapportant à l'usage;

La forme relative, Μακρός;

La dimension, Μίκρος;

L'aspect extérieur, Λεῖος, Ῥαβδωτός, résultant du mode de décoration.

On a pu remarquer que dans notre inscription le nombre 90 est écrit, non pas à l'aide d'une lettre numérale par position, qui serait dans ce cas un ϙ, mais au moyen de lettres initiales des nombres, suivant le mode épigraphique dont les marbres d'Athènes et de Paros nous ont conservé de si nombreux exemples. Le Γ contenant un Δ

(1) La forme de cette amphore est celle que l'on rencontre ordinairement à Nola. Voir J. de Witte, *Description de la collection Durand*, pl. IV, n° 66.

(2) *Note sur deux noms de vases grecs*, dans le *Journ. des Savants*, 1840, p. 430.

représente πεντάκις δέκα, c'est-à-dire L (50). Ici le *delta* n'a pas été tracé comme on le voit communément sur les marbres, Δ; mais il est formé par deux lignes du Γ réunies par un trait oblique. Les chiffres de dizaines, Δ, ne donnent lieu à aucune difficulté ; la quantité totale est donc égale à LXXXX. Le système grec aux v^e^ et IV^e^ siècles avant notre ère était l'équivalent du vieux système romain du temps de la République, système dont les deniers des familles Calpurnia, Crepusia, Julia, Norbana, etc., offrent des spécimens nombreux (1). Sur les monnaies posthumes d'Alexandre le Grand, sur celles des Lagides et des Séleucides frappées pendant le III^e^ siècle, les chiffres formés de lettres numérales par position, c'est-à-dire valant en raison de leur rang alphabétique, sont employés pour marquer les années du règne.

Mais le petit vase de M. Carabella est antérieur au règne d'Alexandre; c'est un produit de la belle fabrique attique, et il est tout naturel d'y rencontrer un nombre exprimé comme ceux que nous montrent les riches catalogues de la sacristie du Parthénon (2).

Disons, en terminant, que grâce à la sollicitude de notre excellent confrère M. Georges Perrot, la science des vases antiques s'est accrue par la constatation d'un document véritablement précieux.

ADR. DE LONGPÉRIER.

(1) Voir les monnaies originales; les auteurs qui publient des recueils de monnaies des familles romaines, préoccupés de la valeur vénale des monuments, négligent l'indication des particularités instructives qui n'ont pas d'influence sur les prix.

(2) Bœckh, *Corp. inscr. græc.*, n^os^ 133, 138, 140, 141, 144, 150, 153. Cf. la récente publication faite, sous la direction de M. C. Newton, par M. Hicks, *The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum*, 1874, fol., p. 46 et suiv.

*P. S.* Cette communication faite à l'Académie rappelle à notre savant confrère M. E. Miller, dont la mémoire est nourrie de tant de textes grecs, ces vers de l'*Ion* d'Euripide :

ἁρπάζειν χρεὼν
οἰνηρὰ τεύχη σμικρὰ, μεγάλα δ' ἐσφέρειν.

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET

M. Émile Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, communique un mémoire relatif à l'emplacement du port de *Nisée* et de l'île de *Minôa*. M. Burnouf met ensuite sous les yeux de l'Académie la photographie des bâtiments nouvellement construits pour l'installation de l'École, ainsi que des dessins concernant les fouilles exécutées par lui dans le cours de l'année. Il présente, en outre, à l'Académie diverses antiquités trouvées dans l'île de Santorin et qu'il qualifie de *préhistoriques*, c'est-à-dire, ajoute-t-il, d'antiquités sortant d'une époque où l'histoire de la Grèce et des îles n'avait pas encore commencé.

A propos de la date assignée aux vases trouvés à Santorin, M. de Longpérier dit qu'il accepte sans grand effort les dix-huit ou vingt siècles indiqués par les géologues, comme âge des objets découverts à *Thérasia* sous les couches volcaniques; il n'admet pas du tout pour cela que l'on puisse considérer ces objets comme préhistoriques. Tous les objets découverts à Thérasia n'appartiennent pas, d'ailleurs, nécessairement aux mêmes temps. Pour quelques-uns d'entre eux on peut même établir des synchronismes certains qui les font rentrer dans le cadre de l'histoire.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* publié au mois de janvier 1874, M. Émile Burnouf demandait s'il est vrai, comme M. de Longpérier l'a écrit, que les anciens vases de Santorin soient représentés sur le tombeau de Rekhmara, parmi les présents offerts à Thoutmès III.

Il est fort exact, dit M. de Longpérier, qu'il existe à Thèbes une tombe du temps de Thoutmès III, sur les parois de laquelle on voit, parmi d'autres peintures, les peuples asiatiques *Ruten* et *Kéfa* et les habitants des îles d'*Ouat-Oer*, c'est-à-dire des îles du nord de la Méditerranée par rapport à l'Égypte (1). Ces dernières portent des vases de diverses formes, parmi lesquels, en effet, M. de Longpérier avait signalé en 1854 le vase à bec relevé semblable à ceux que le colonel Bory de Saint-Vincent avait rapportés de Santorin fort longtemps avant les explorations de MM. Fouqué, Gorceix et Mamet. Ces vases à bec relevé ont été observés aussi dans les

(1) Les peintures de cette tombe ont été reproduites par Haskins et par Wilkinson.

fouilles d'Hissarlik. On doit remarquer, de plus, que dans leur exploration de Thérasia MM. Gorceix et Mamet ont trouvé, en 1870, des vases en forme de cornet ou de cône renversé munis d'une seule anse. Ces vases sont très-exactement peints dans la tombe de Rekhmara, où ils figurent à la main des habitants des îles de *Ouat-Oer;* voilà donc encore un synchronisme bien remarquable fourni par un monument égyptien du XVIIIe siècle avant notre ère.

Que l'histoire nous vienne de la Grèce, de l'Égypte ou de l'Assyrie, ajoute M. de Longpérier, c'est toujours de l'histoire. On le voit, les observations faites aux îles Santorin par les géologues ont amené des conclusions que les documents historiques ratifient. On ne peut donc dire que ces découvertes appartiennent à une époque *préhistorique*.

M. Léon Renier met sous les yeux de l'Académie une inscription grecque découverte à *Soulou-Serai*, en Asie, inscription publiée jusqu'ici d'une façon incorrecte.

M. Bergaigne lit un résumé de ses recherches sur l'arithmétique mythologique du Rig-Véda. A. B.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

On oublie trop que les objets appartenant aux églises ne peuvent être aliénés sans les délibérations du conseil de fabrique, du conseil municipal, et l'autorisation administrative. En éludant cette marche régulière, MM. les curés engagent leur responsabilité d'une manière grave. Nous en voyons un nouvel exemple dans un fait rapporté par la *Chronique des Arts* (n° du 3 juillet).

« Dans une commune du département de la Marne, au Breuil, une statue de la Vierge, d'un grand prix, aurait été cédée à l'amiable à un collectionneur qui aurait fait ainsi une opération très-fructueuse pour lui. Le conseil municipal, instruit de cette vente irrégulière, ferait des démarches pour rentrer en possession de ce précieux monument. Ce n'est pas la première fois que, dans cette région, un fait pareil s'est produit, et il est important que le pillage des objets d'art des églises soit arrêté. Nous nous étonnons que, dans les séminaires, on n'apprenne pas avec soin, à ceux qui doivent être curés un jour, leurs droits et leurs devoirs en pareille matière. Trop souvent il arrive que pour une réparation, un chemin de croix de nulle valeur artistique, un dais, on cède un objet vraiment précieux, acheté à vil prix par un brocanteur à qui il rapporte ensuite des bénéfices scandaleux. »

— On lit dans le *Journal de l'Aisne* l'article suivant :

« *Découverte d'un second Caranda.* — Les fouilles de Caranda, dont le *Journal de l'Aisne* a plusieurs fois entretenu ses lecteurs, ont continué à donner les résultats les plus extraordinaires pour la science. Cette collection, ramenée à Paris au mois de décembre dernier, a été cet hiver un point de réunions très-suivies par l'élite des archéologues de la capitale. Voici l'avis qu'émettait sur cette nécropole le célèbre et si regretté abbé Cochet, opinion confirmée par tous les savants qui ont été admis à visiter cette si intéressante collection :

Le cimetière mérovingien de Caranda occupe un emplacement qui servait de lieu d'inhumations depuis un temps fort reculé.

D'après les objets recueillis, quatre époques peuvent être déterminées :

1° Époque préhistorique (fin de l'âge de la pierre polie), caractérisée par de nombreux objets en silex.

2e Époque gauloise (avant la conquête romaine, jusqu'à l'an 50 avant J.-C.), caractérisée par des torques et bracelets en bronze, des colliers en perles d'ambre et des poteries gauloises.

3e Époque romaine ou gallo-romaine (jusqu'en l'an 350 environ après J.-C.). Cette époque est représentée par un petit nombre de spécimens qui ne se rattachent qu'indirectement au type romain et appartiennent vraisemblablement à l'époque de transition qui a précédé l'époque mérovingienne proprement dite. Elle est déterminée par les vases de terre rougeâtre, en forme de burettes, coupes ou écuelles, et ceux en terre grise à base pointue qui ont été trouvés en même temps.

4e Époque mérovingienne (de 350 à 650 environ après J.-C.). La plupart des objets de la collection appartiennent à cette époque qui s'est prolongée pendant plus de trois siècles, c'est-à-dire depuis les premières invasions des Francs dans les Gaules, jusqu'à l'avénement de la dynastie karolingienne.

Les divers âges de cette longue période sont déterminés par le nombre et la variété des formes des objets trouvés (notamment de la poterie), ainsi que par les médailles, qui appartiennent en général au règne de Constantin et de ses successeurs immédiats. On conçoit dès lors le vif intérêt qu'inspirent les fouilles de Caranda. Elles ne paraissent pas encore être arrivées à leur fin, et elles continuent à être dirigées avec activité par M. Frédéric Moreau. Dans ses fréquentes tournées, il avait été frappé de l'analogie apparente entre le terrain de Caranda et celui de la Sablonnière de Fère-en-Tardenois. Son attention s'était portée tout particulièrement depuis un an sur les extractions de sable qui se font journellement à cet endroit, et successivement il avait recueilli certains indices lui permettant de penser que la Sablonnière de Fère avait été un ancien cimetière mérovingien, peut-être même gaulois. Il faisait recueillir dans les déchets et débris des extractions de sable tout ce qui pouvait éclairer la question, et aujourd'hui on peut voir déjà dans son cabinet des fragments de poterie gauloise, un reste de mosaïque romaine, plusieurs vases de terre du type mérovingien le plus pur, des perles de collier en verre.

Enfin, en passant devant cette sablonnière, chacun peut voir encore en ce moment les restes de cercueils en pierre brisés par la pioche de l'ouvrier.

Ce déplorable état de choses ne pouvait échapper à la sollicitude de M. Frédéric Moreau. Dans l'intérêt de la science et pour conserver à la ville de Fère, au département et au monde savant ces précieux monuments de l'antiquité, il vient de se rendre acquéreur des terrains de cette sablonnière et de les faire clore. Il se propose, nous le savons, de donner plus tard tous ses soins à ces nouvelles fouilles, lorsque la tâche qu'il s'est imposée à Caranda sera terminée.

C'est donc une bonne nouvelle pour les amateurs d'archéologie.»

— *Les archives privées d'un habitant de Pompéi.* — Nos lecteurs savent déjà qu'on a découvert, il y a quelques jours, à Pompéi, les archives très-

curieuses d'un simple particulier, enfouies dans le cataclysme de cette ville. Ce sont des tablettes de cire, en très-grand nombre, qui sont malheureusement dans un état bien peu solide, mais qu'il est cependant possible de déchiffrer.

« On connaît par le plan qui se trouve dans tous les Guides, dit le correspondant qui transmet au *Times* les détails de cette découverte, la position de la Maison du Taureau, ainsi nommée à cause de la petite statue de bronze qu'on y a découverte.

Cette maison est située à l'angle nord du *quadrivium* d'où se dirigent au nord-est la rue de Nola, au sud-ouest la rue de la Fortune et au sud-est la rue de Stabiae; la rue du nord-ouest, qui conduit à la Porte du Vésuve, n'a pas encore reçu de nom. Un peu au delà, les ouvriers font des fouilles dans une habitation dont les murs sont couverts de peintures bien conservées.

En déblayant une des chambres supérieures situées au-dessus de l'*ambulacrum*, ils découvrirent une boîte de bois légèrement enfoncée au-dessous du pavé de la chambre qui, avec le temps, avait fini par fléchir.

C'est par le plus heureux des hasards que cette boîte n'a pas été mise en pièces et réduite en poudre avec tout son contenu, avant qu'on pût vérifier la nature de la découverte, car cette boîte est si complétement carbonisée qu'elle se brisait au toucher. Elle mesure environ 80 cent. de largeur sur un peu plus de longueur. Un fragment s'en détacha avec les décombres qui l'entouraient, et on vit qu'elle contenait un certain nombre de tablettes sur les extrémités desquelles on distinguait des traces d'écriture.

Le surveillant, reconnaissant l'importance d'une telle trouvaille, arrêta sur-le-champ les fouilles, prit les mesures nécessaires pour protéger la boîte et la maintenir dans l'état où elle se trouvait, et télégraphia à Rome, au ministre de l'instruction publique, qui donna immédiatement l'ordre à M. Fiorelli de se rendre à Naples par le premier train.

A huit heures et demie, le lendemain matin, M. Fiorelli était à Pompéi. Dès le premier examen, il reconnut non-seulement qu'on ne pouvait espérer de conserver la boîte, mais qu'il fallait prendre des moyens énergiques et immédiats pour en sauver le contenu, s'il était possible.

Ce contenu consistait, autant qu'on en pouvait juger, en 300 tablettes minces et de différente grandeur, de bois de sapin; quelques-unes mesuraient 118 millimètres sur 83; d'autres 132 sur 120; un petit nombre avait le double de cette dimension; toutes les tablettes étaient liées ensemble trois par trois et disposées par couches. Sur le rebord de beaucoup d'entre elles, et probablement sur toutes, se trouve le mot *Perscriptio* suivi d'un nom quelquefois au génitif et quelquefois au datif.

On souleva très-délicatement un des paquets de la couche supérieure et on l'ouvrit avec soin. A la grande joie de tous ceux qui assistaient à l'opération, l'écriture se lisait distinctement; le style (pointe de métal), en pénétrant la légère couche de cire qui a entièrement disparu, avait gravé

la forme des caractères sur le bois tendre qui se trouvait au-dessous. On lut les mots suivants :

*Q. Volusio Saturnino P. Cor*
*nelio Cos.* VIII *K. Jul.*
*M. Alleius Carpus scripsi me*
*accepisse ab. L. Caecilio*
*Jucundo H S* MCCCXXXVI
*ab auctione me* (?) *supsti*
*pulatu ejus*
*Actum Pomp.*

Ce qui peut se traduire ainsi .

« Le 8 des calendes de juillet, sous le consulat de Q. Volusius Saturninus et P. Cornélius, moi Alléius Carpus, déclare avoir reçu de L. Cæcilius Jucundus 1336 sesterces, provenant de la vente aux enchères .. suivant sa stipulation. Fait à Pompéi (1). »

Cette partie du contenu ayant ainsi été copiée à la hâte, les tablettes furent refermées, car le danger de destruction de la totalité était si imminent, qu'il était urgent de prendre immédiatement des mesures pour le conjurer et pour transporter sans délai tous ces documents dans un lieu plus sûr. Quoique ces tablettes ne fussent pas dans la condition absolument irrémédiable de la boîte qui les avait protégés pendant 1800 ans contre les débris environnants et contre la moisissure qui l'avait traversée, elles indiquaient par des signes certains qu'il faudrait peu de chose pour les mettre en pièces, sinon pour les réduire en poussière.

Non-seulement les tablettes supérieures commençaient à se déjeter et à se fendre par l'effet de la chaleur qui était excessive (le thermomètre marquait 35 degrés), mais dans la masse elle-même on entendait une crépitation comme celle du charbon à demi allumé sur lequel on souffle, et ce bruit augmentait graduellement.

Pour éviter les effets de la chaleur, on mouilla des linges, dont on entoura les restes de la boîte et son contenu. Mais alors vint la question : Comment les emporter? Essayer de soulever le tout hardiment, était évidemment impraticable; car le moindre choc, la moindre pression sur un point quelconque menaçait de tout briser. Dans cette difficulté, comme il était clair qu'il fallait sacrifier la boîte pour en tirer le contenu, infiniment plus précieux qu'elle, M. Fiorelli pensa qu'il fallait enlever les tablettes, couche par couche, en faisant passer sous chacune d'elles une plaque d'étain égale en superficie à la tablette.

On procéda ainsi, et chaque couche fut disposée avec un plein succès entre des linges humides sur la précédente. Le soleil se couchait après

(1) La date de ce document correspond au 24 juin de l'an 56 de notre ère. Ce peut être soit un reçu, soit une page d'un registre de banquier. On sait que les banquiers romains assistaient aux ventes à l'enchère et étaient chargés de compter et de recevoir les sommes payées, ainsi que de dresser le procès-verbal de la vente.

une brûlante journée quand on enleva la dernière couche; on attacha des cordes au plateau sur lequel les tablettes avaient été posées, et douze hommes les portèrent sans secousse de Pompéi jusqu'à Naples, à 12 milles de là, et les déposèrent au musée dans les salles voisines de la collection des papyrus.

C'est dans cette pièce, tenue aussi sombre que possible, que l'on procède maintenant à l'examen des tablettes. On les place avec soin l'une après l'autre sur des cartons; on évite ainsi les dangers de dilatation ou de retrait que les changements de température feraient subir à du verre ou à du bois. On fait des fac-simile très-exacts de chaque tablette, et aussitôt qu'ils sont terminés, ils sont examinés par les personnes les plus compétentes et comparés à l'original, afin d'assurer la plus scrupuleuse exactitude.

Comme nous l'avons dit, ces tablettes sont attachées trois par trois, comme des triptyques; sur le côté de chacune d'elles il y a des trous, par lesquels passaient des cordons dont on voit beaucoup de restes et qui les rattachaient l'une à l'autre. On remarque qu'entre elles un tissu était placé pour protéger la cire.

La surface intérieure de chaque tablette offrait un léger filet formant une sorte de cadre où cette cire était contenue. On conçoit les plus grandes espérances sur la richesse des informations que peuvent fournir ces documents relativement à la vie privée, aux usages, aux habitudes des habitants d'une ville italienne à cette époque.

Aucune découverte aussi importante n'a été faite depuis que, en 1752, on a trouvé à Herculanum les célèbres papyrus. Mais tandis que ceux-ci, après d'énormes dépenses, une patience et un talent merveilleux pour les déchiffrer, ne contenaient, il a bien fallu le reconnaître, que des fragments de traités philosophiques, et des traités sans valeur, ces tablettes, immédiatement lisibles, offrent toutes les chances d'augmenter beaucoup notre savoir sur la vie de chaque jour au commencement de l'ère chrétienne.

En déblayant le péristyle de la maison où la découverte a eu lieu, on a trouvé les piliers de marbre de deux hermès et une tête de bronze intacte, suivant toute apparence un portrait, peut-être celui du propriétaire de la maison.

On n'a pas trouvé, jusqu'à présent, de traces de nom, mais en tête des piliers sont inscrits ces mots : « L. Nostri. Felix L. »

(*Journal de Genève* du 29 juillet 1875.)

— Le numéro de juillet du *Journal des Savants* contient les articles suivants : *les Bronzes d'Osuna*; *Questions diverses*, par M. Ch. Giraud; *la Langue et la Littérature hindoustanies de 1850 à 1869 et 1874*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; *Des plus récentes histoires de la littérature latine*, par M. É. Egger; *Stèle de Yehan-Melek, roi de Gebal*, par M. Renan; *le Satellite de Vénus*, par M. J. Bertrand. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

# BIBLIOGRAPHIE

**Acta fratrum Arvalium quæ supersunt,** restituit et illustravit Guil. Henzen. Accedunt fragmenta fastorum in luco Arvalium effossa. Berolini, Reimer, 1874.

Nous n'avons pas besoin d'apprendre aux lecteurs de la *Revue archéologique* ce qu'est M. Guillaume Henzen et quels services il a rendus à la science épigraphique. Il y a maintenant près de vingt ans que sous le titre modeste de *supplément* au recueil d'Orelli il publiait ce volume qui renferme plus de 2000 inscriptions éditées avec un soin et une critique dont Orelli n'avait pu lui donner l'exemple (1); pour peu que l'on ait seulement touché à l'épigraphie latine, on n'a point oublié combien l'on a appris en feuilletant ces pages, avec quelle érudition concise et sûre sont résolus les problèmes qu'elles renferment, de quel usage commode sont les tables qui les terminent; à elles seules, par le travail qu'elles supposent et le nombre de renseignements précieux qu'elles condensent en un si étroit espace, ces tables auraient suffi pour mériter à M. Henzen la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent des antiquités romaines. Jusqu'à la publication du *Corpus inscriptionum latinarum* qu'a entrepris l'Académie de Berlin, c'était encore à ces tables qu'il y avait lieu de recourir, comme au répertoire le plus complet et le mieux ordonné qui existât, dès que l'on avait à chercher le sens d'un sigle ou à vérifier quelque détail de l'administration romaine, à déterminer la date de telle ou telle inscription d'un empereur ou d'un membre de sa famille. Aujourd'hui même, quoique l'on ne puisse, en pareil cas, se dispenser de consulter les tables du *Corpus*, celles du recueil qui porte le nom d'Orelli sont encore sans cesse interrogées par les épigraphistes et resteront toujours un modèle de savante ordonnance et de clarté.

Cette grande entreprise de la publication du *Corpus inscriptionum latinarum*, dont la pensée avait été conçue par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais que l'Académie de Berlin a su réaliser, M. Henzen est

(1) *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio... Volumen tertium, collectionis Orellianæ supplementa emendationesque exhibens*, edidit G. Henzen. Turici, typis Orellii, 1856.

un de ceux qui ont le plus contribué à la mettre en train, à en assurer le rapide et complet achèvement. Comme le prouvent tant de curieuses recherches sur les anciens recueils manuscrits d'inscriptions, insérées soit dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, soit dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, M. Henzen a pris, avec M. Mommsen, la part la plus considérable aux vastes travaux préparatoires qu'a exigés cette œuvre collective; de plus, il s'est réservé, dans l'édition définitive des textes épigraphiques, tous ceux qui appartiennent à la ville de Rome, ainsi qu'au Latium, au Picénum et à l'Étrurie (1). Étant donné le nombre énorme de ces textes, on s'explique que les volumes dont s'est chargé M. Henzen n'aient point encore paru, malgré l'infatigable activité de cet érudit. D'ailleurs, dans le premier volume du *Corpus*, M. Henzen a déjà publié nne partie des Fastes consulaires, et il prend la part la plus active à la rédaction de cette *Ephemeris epigraphica* qui, avant même que le *Corpus* ne soit terminé, tient au courant les parties déjà publiées et en donne comme un supplément perpétuel.

En attendant que paraissent réunies toutes les inscriptions de Rome, M. Henzen a tenu à faire jouir les épigraphistes du fruit des recherches qu'il avait entreprises, en 1866, à quelques lieues de Rome, sur l'emplacement du sanctuaire, du bois sacré où se réunit, pendant plusieurs siècles, le collége des frères Arvales. Là, à quatre milles de Rome, sur le tracé de l'ancienne *via Portuensis*, dans le domaine connu sous le nom de *vigna Ceccarelli*, était ce *lucus deæ Diæ* où s'accomplissaient tous les rites de ce culte des Arvales. Le célèbre ouvrage de Marini, *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali* (1795, 2 vol. in-4) (2), avait déjà appelé l'attention sur les monuments de ce collége; il avait montré tout ce que ses actes contenaient de renseignements intéressants non-seulement sur la religion romaine au temps de l'empire, mais encore sur l'histoire même des empereurs et des grands personnages de cette époque, combien de dates importantes ils aidaient à fixer, comment leurs procès-verbaux nous en apprenaient, sur les choses et les hommes du temps, bien plus que n'avaient cru nous en dire ces *magistri* et *promagistri* du collége qui les avaient rédigés et fait graver sous leurs yeux pour la postérité. Reprenant, à quatre-vingts ans de distance, la même étude, M. Henzen a sur Marini de grands avantages. Grâce à quelques hommes éminents et à toute une armée de laborieux travailleurs, la science des antiquités romaines a singulièrement marché depuis Marini; bien des faits qui avaient été mal compris par les

(1) Préface du tome I du *Corpus*.

(2) Je ne m'explique pas comment, dans son introduction, M. Henzen ne trouve pas l'occasion de rendre à Marini un hommage mérité. Nul n'est plus disposé que le savant secrétaire de l'Institut à faire valoir les titres de ses prédécesseurs, à juger avec bienveillance les travaux d'autrui; nul n'est plus ἀφθονος, plus exempt de toute jalousie mesquine. Pourquoi donc cette omission? Il est singulier, d'ailleurs, que l'auteur n'ait pas joint à son introduction une bibliographie du sujet, que l'on attendait en pareille matière.

premiers épigraphistes ou devant lesquels on s'arrêtait embarrassé ont été, depuis le commencement du siècle, expliqués par Borghesi, Olaüs Kellermann, MM. Mommsen, Henzen, Léon Renier. De plus, le nombre des documents qui proviennent du collége des frères Arvales s'est singulièrement accru, depuis le temps de Marini, d'un côté par des découvertes fortuites qui, sur divers points de Rome et de son territoire, en ont remis au jour des fragments jadis enlevés de leur place primitive, de l'autre par les fouilles qui ont été poursuivies pendant plusieurs années dans le *lucus deæ Diæ* (1). Dans cette longue série d'actes dont le plus ancien remonte à la dernière année du règne d'Auguste et le plus moderne descend jusqu'à l'année 241, bien des anneaux manquent encore à la chaîne, et des pages de ces archives qui nous sont parvenues, beaucoup ne sont plus représentées que par quelques mots échappés à la destruction. Pourtant le retour fréquent des mêmes formules permettant, à qui est devenu familier avec ces textes, de combler souvent de très-longues lacunes par des suppléments où presque aucune part n'est faite à la conjecture, les fragments des actes, avec quelques notes très-brèves au bas des pages, tiennent encore dans le livre de M. Henzen environ 200 pages.

Le meilleur moyen de donner une idée juste de l'ouvrage et du haut intérêt qu'il présente, c'est d'ailleurs d'en exposer le plan. Vient d'abord une rapide introduction (pages I-XXVI) où est résumée l'histoire du collége des Arvales et indiquée l'époque des découvertes successives qui ont peu à peu permis d'en reconstituer au moins partiellement les archives. P. XXVII-CCXXIX, nous avons le texte rétabli, autant qu'il était possible de le faire, des fragments des actes des frères Arvales. P. CCXXXI-CCXLVI, fragments d'un calendrier de l'année julienne, dressé pour l'usage des frères Arvales, sous le règne d'Auguste, avant l'année 767 de Rome. Fragments de fastes, allant de 752 à 790 de Rome, où figurent non-seulement les consuls ordinaires et les consuls *suffecti*, mais encore les deux préteurs urbain et pérégrin.

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée *Summarium actorum fratrum*

(1) Ces fouilles avaient été dirigées, pendant trois ans, aux frais de la couronne de Prusse, sous la surveillance de M. Henzen, par les frères Ceccarelli, propriétaires du terrain. Les résultats en ont été exposés, en 1868, par M. Henzen, dans une relation qui a été comme l'esquisse de l'ouvrage bien plus étendu et plus complet que nous annonçons aujourd'hui. Voici le titre de cette publication, qui conserve, maintenant même, son importance, à cause des planches et des fac-simile qu'en comportait le format et qui ne sont pas entrés dans le récent ouvrage : *Scavi nel bosco sacro dei Fratelli Arvali per larghezza delle LL. MM. Guglielmo ed Augusta re e regina di Prussia operati dai signori Ceccarelli. Relazione a nome dell' Instituto di correspondenza archeologica pubblicata da Guglielmo Henzen.* Petit in-folio. Roma, 1868. Il y a à la fin cinq planches, dont trois contenant des fac-simile épigraphiques, et deux qui nous font connaître, par des plans, élévations et détails, les édifices dont les débris ont été retrouvés dans l'ancien lieu de réunion du collége des Arvales.

*Arvalium eorumque commentarii*, contient un dépouillement très-complet et très-précis de tous les documents publiés dans la première partie; elle renferme 240 pages et est partagée en plusieurs sections. La première section concerne les *Sacra a fratribus Arvalibus celebrata*, et est subdivisée en neuf chapitres intitulés : I. *De deæ Diæ sacro annuo.* II. *Sacrificium factum ob Augustalia.* III. *Sacrificia anniversaria facta ob natales Augustorum, Augustarum, principum domus Augustæ, item ob adoptionem Neronis.* IV. *Sacrificium anniversarium factum ob consecrationem divæ Augustæ.* V. *Sacrificium anniversarium factum ob memoriam Ti. Cæsaris.* VI. *Sacrificium anniversarium factum ob memoriam Domiti patris Neronis.* VII. *Sacrificia facta ob imperium, tribuniciam potestatem, consulatum, sacerdotia, pontificatum maximum imperatorum; item ob appellationem patris patriæ.* VIII. *Sacrificia anniversaria varia.* IX. *Sacrificia ob causas singulares extra ordinem ab Arvalibus facta.*

La seconde section de la seconde partie a trait aux *Vota a fratribus Arvalibus concepta.* Elle renferme les chapitres suivants : I. *Vota annua pro salute imperatorum concepta.* II. *Vota annua singularia pro salute imperatoris suscepta.* III. *Vota ob causas singulares extra ordinem facta.* Viennent ensuite les *piacula* ou cérémonies expiatoires accomplies par les chefs du collége pour les infractions volontaires ou involontaires aux rites, cérémonies dont les actes tiennent note avec le plus grand soin, comme si la dette ainsi contractée envers les dieux n'était définitivement acquittée que par cette sorte de constatation officielle du payement effectué. L'auteur réunit, dans les chapitres qui terminent cette analyse, les détails que fournissent les marbres eux-mêmes sur la manière dont se faisait, par la cooptation, le recrutement du collége, et la part qu'y prenait l'empereur; sur les ministres d'un rang inférieur qui, sous le nom de *publici* et de *kalatores*, y étaient attachés et y remplissaient différentes fonctions secondaires, etc. L'ouvrage se termine par un certain nombre de courts fragments empruntés à ces mêmes archives, mais ne contenant pas de données qui permettent de les classer à leur place dans la série chronologique des actes.

Les tables, qui occupent plus de 60 pages, peuvent servir de modèles pour tout ouvrage de ce genre. La table des particuliers qui ont appartenu au collége des Arvales rendra surtout, à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de Rome sous l'empire, d'inappréciables services. A propos de chacun des personnages qui y figurent sont rappelés les textes d'auteurs et les principales inscriptions qui permettent de déterminer le temps de sa vie et les fonctions publiques par lui remplies. C'est comme un dictionnaire biographique d'une précision et d'une richesse singulières. L'*index rerum* n'est pas moins complet et moins instructif; pas un des renseignements contenus dans l'ouvrage que l'on n'y puisse retrouver avec quelques minutes de recherches. J'en dirai autant du tableau dans lequel sont rangés, année par année, avec l'indication du mois et du jour, les différents sacrifices et autres rites accomplis par le collége; nous avons

là le moyen de nous représenter, dans le mouvement de son activité régulière, de son exactitude à la fois scrupuleuse et vide, la vie d'un collége sacerdotal romain pendant la durée de cette renaissance de la religion romaine dont M. G. Boissier a si bien raconté l'histoire (1). C'est toujours pour nous un sujet d'étonnement que de voir comment, avec un formalisme si sévère, il y avait dans tout cela si peu de sentiment religieux, au sens où nous entendons ce mot. Quelques pages, tout à la fin, contiennent les *addenda et corrigenda;* l'auteur y a inséré deux ou trois courts fragments découverts pendant l'impression de l'ouvrage.

Cette trop rapide analyse ne donne qu'une bien insuffisante idée du livre de M. Henzen et de tout ce qu'il contient de science exacte et précise, sûre d'elle-même sans présomption. Ce que nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici, puisque l'occasion nous en est offerte, c'est combien l'homme, chez M. Henzen, est digne de l'érudit et en relève encore l'autorité et l'influence. Depuis plus de trente ans, si nous ne nous trompons, qu'il habite Rome, d'abord comme pensionnaire de l'Institut de correspondance archéologique, ensuite comme second, puis comme premier secrétaire de cette féconde école, on peut dire que pas un jour n'a été perdu par lui pour les études qui lui sont chères; il a travaillé à leurs progrès non-seulement par ses livres et par ses leçons, mais encore par les encouragements et les conseils qu'il n'a cessé de prodiguer à tous ceux qui lui paraissaient les mériter. A ce point de vue, sa libéralité n'a jamais distingué entre ses compatriotes et les étrangers. Il est du très-petit nombre de ceux qui, dans les circonstances difficiles qu'ont traversées nos deux nations, n'ont jamais contristé le cœur de leurs vieux amis, n'ont jamais prononcé une parole amère et insultante. Théanô, fille de Ménon, quand on lui demanda des imprécations contre Alcibiade, « Je suis prêtresse, répondit-elle, pour bénir et non pour maudire » (2). Les savants, ces prêtres de la vérité démontrée, ne devraient-ils pas tous sentir et parler comme cette femme d'Athènes? A quoi travaillent-ils, toute leur vie durant, sinon à augmenter le nombre des faits, des idées, des principes qui s'imposent par l'évidence, et sur lesquels, par conséquent, les hommes, quoi qu'ils en aient, ne sauraient être en désaccord? C'est grâce à leur effort que va toujours s'élargissant et s'affermissant le terrain des pensées et des croyances communes, de celles où s'unissent tous les esprits éclairés, à quelque race et quelque langue qu'ils appar-

(1) *La Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, par Gaston Boissier; 2 vol. in-8, Hachette, 1874. Ce livre, qui contient la substance des leçons faites pendant plusieurs années au Collége de France, dans la chaire de poésie latine, est un de ceux qui font le plus d'honneur à notre haut enseignement. On y trouve tout à la fois un talent de composition et de style qui met le livre à la portée de tous les esprits cultivés, et une connaissance des sources qui ferait envie à plus d'un érudit. Dans les écrivains de cette période, pas une page dont il n'ait tiré parti, et les monuments épigraphiques ne lui sont pas moins familiers que les auteurs.

(2) Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, 22.

tiennent, et ceux auxquels est échu l'honneur d'une telle mission s'emploieraient avec ardeur, quand souffle sur l'Europe un funeste vent de guerre, à défaire par la passion cette unité qu'ils cherchaient à créer par la science! Les âmes qu'ils avaient jusqu'alors voulu rapprocher par le lien d'études poursuivies de concert et par l'amour de la vérité lentement, mais sûrement conquise, ils aideraient à les séparer, à les fermer les unes aux autres, à les rendre de nouveau, et pour longtemps, aux vieux préjugés et aux vieilles haines! Ces haines sont surtout filles de l'ignorance; c'est surtout parce que l'on se connaît mal que l'on se déteste, et les savants se prévaudraient du crédit qu'ils doivent à la science pour aggraver encore ces malentendus et pour aviver, pour perpétuer ainsi des mésintelligences, des antipathies que la veille encore ils semblaient occupés à atténuer et à effacer! Oui certes, les savants ont mieux à faire. Dans ces luttes meurtrières dont la responsabilité est presque toujours partagée entre les chefs des deux nations rivales, s'ils prennent la parole, ce ne doit être que pour tâcher de modérer, au nom de la civilisation et du droit, toutes ces âmes effarouchées qui commencent à s'emporter : au moment même où se déclare la guerre, s'ils ont quelque influence et si leur voix a quelque chance d'être écoutée, c'est à eux de déjà songer à la paix, d'en préparer une qui soit juste et humaine, qui par suite puisse être durable. Au début et pendant tout le cours de la dernière lutte avec l'Allemagne, pas un des vrais représentants de la science française n'a eu à se reprocher d'avoir contribué, par quelque manifeste violent et dur, à exaspérer les passions déchaînées; en peut-on dire autant des maîtres de la science allemande? Tout en aimant son pays autant que personne, M. Henzen n'a pas suivi l'exemple que lui donnaient de célèbres érudits; il n'a pas, comme les uns, abusé du nom de Dieu, comme les autres, faussé et tordu l'histoire, comme presque tous ceux qui élevaient la voix, lancé l'outrage aux vaincus. Il est resté ce qu'il avait été toute sa vie, un cœur simple, fidèle à ses amitiés, un grave et noble esprit, passionné pour le travail et pour la recherche de la vérité, spectateur attristé de tout ce qui nuit aux progrès de la science et de la civilisation, dont l'œuvre ne peut pas se poursuivre et s'accomplir par une seule race, par une seule nation, mais à qui profitent toutes les diversités de génie. G. Perrot.

**La Fleur des antiquitez de la noble et triomphante ville et cité de Paris**, par Gilles Corrozet (1539), publiée par le Bibliophile Jacob. Paris, librairies Léon Willem, Paul Daffis, 1874; 1 vol. in-16 de XXI-167 pages.

La *Fleur des antiquitez de Paris* était devenue introuvable, et M. Paul Lacroix a bien mérité, non-seulement des amateurs de curiosités bibliographiques, mais de toute personne qui s'intéresse à l'histoire du vieux Paris, en jetant dans la circulation 350 reproductions fort ressemblantes de ce livre, qu'il a fait précéder d'une courte mais savante introduction. Ce n'est pas que les historiens doivent trouver là une ample matière à leurs investigations. A part la nomenclature des rues et des églises ou chapelles existant a Paris vers le milieu du XVI^e^ siècle, l'ouvrage ne renferme rien

de sérieux au point de vue scientifique. Mais il n'est point indifférent de voir le premier essai d'un historien de la ville de Paris, qui dix-huit ans plus tard refondait complétement son œuvre et en faisait un livre *tout neuf*, annonçant qu'il avait « supprimé et mis à néant le petit livret par ci-devant écrit, émendant ses erreurs et fables ».

C'est le lieu de protester contre le dédain que professent trop souvent les savants de notre époque pour tout ce qui précède le règne de la critique moderne. Assurément nous sommes fondés, le plus souvent, à repousser les données et les déductions de l'ancienne érudition historique, mais il ne faut pas, une fois lancé dans cette voie, aller jusqu'à suspendre l'histoire de l'esprit humain, de ses erreurs et de ses écarts. A ce point de vue, la *Fleur des antiquitez de Paris*, comme le vaste ouvrage de Jean Le Maire de Belges, les curieuses *Illustrations des Gaules*, offre un intérêt philosophique des plus piquants, surtout pour la partie du public parisien qui aime à étudier l'histoire de l'histoire en ce qui touche nos propres antiquités.

C. E. R.

**Histoire ancienne des peuples de l'Orient**, par G. Maspero, professeur de langue et d'archéologie égyptiennes au Collége de France. In-12 de 608 pages, avec 9 cartes et des spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes; Paris, Hachette.

Il y a juste cinquante et un ans que Champollion le jeune publia son *Précis du système hiéroglyphique*, et déjà les monuments de la langue égyptienne se lisent presque avec la même facilité que ceux des littératures latine et grecque. L'histoire même de l'Égypte peut être reconstituée tout entière, non sans quelques incertitudes dans les détails, sans quelques lacunes ça et là, mais cependant, avec assez de suite et de précision pour que l'on puisse être assuré que les découvertes de l'avenir ne démentiront aucune des allégations admises aujourd'hui comme certaines, et ne feront que rendre plus serrées les mailles des faits déjà connus.

Le déchiffrement des écritures de l'Assyrie et de la Chaldée, quoique commencé plus tôt, dès 1802, par Grotefend, a fait des progrès moins rapides, au milieu de difficultés plus grandes. Ce n'est guère qu'en 1836 qu'il est arrivé, grâce aux travaux d'Eugène Burnouf et de Christian Lassen, à une méthode un peu certaine, et que de 1846 à 1850 qu'il a pris tout à coup un grand essor, à la suite de la découverte de Ninive par M. Botta, et bientôt après, des fouilles de Khorshabad, de Kouyoundjik et de Nimroûd. Depuis ce moment, chaque année a mis au jour de nouveaux textes et apporté son ample contingent de travaux de traduction et d'exégèse. Non que l'histoire de Ninive et de Babylone puisse dès maintenant s'écrire avec la même certitude que celle de l'Égypte, elle se ressent encore du fiévreux enthousiasme qui anime toujours les inventeurs; elle est encombrée d'hypothèses hasardeuses, de pseudo-découvertes, dont il importe de la débarrasser au plus vite; au milieu des épisodes que les inscriptions lui racontent en détail, elle perd quelquefois de vue la trame générale des faits, et l'on peut dire avec justesse que trop souvent, dans

les études assyriologiques, « les arbres empêchent de voir la forêt. » Néanmoins, il y a là dès aujourd'hui un fonds considérable de connaissances historiques; et malgré les erreurs qui s'y sont certainement glissées, malgré les rectifications qu'apporteront à plus d'une affirmation des textes nouveaux et une critique plus prudente, ce fonds de connaissances acquises est, dès aujourd'hui, d'un intérêt capital.

Quant à l'histoire nationale des Perses, elle a été retrouvée du premier coup et à tout jamais par Henry Rawlinson. Dans cette dernière partie de la tâche, les difficultés étaient d'ailleurs bien moindres, et les secours bien plus nombreux : les annales de la Perse font presque partie de l'histoire grecque, et nous les retrouvons moins encore dans les inscriptions cunéiformes que dans Hérodote, dans Thucydide, dans Xénophon et dans Diodore.

On le voit : si, comme on l'a dit, l'histoire est la géographie du temps, cette réunion de travaux est, dans l'ordre des études critiques, quelque chose de comparable à la découverte du Nouveau Monde. Il est grand temps que cette découverte, restée jusqu'ici, malgré deux ou trois essais plus ou moins heureux de vulgarisation, confinée dans le monde érudit, entre dans l'enseignement de nos écoles; il est grand temps que l'histoire du monde cesse de commencer, pour les élèves de nos lycées, au *retour* des Héraclides, et qu'elle sorte enfin de la vallée de l'Attique et de la plaine du Tibre; le dernier de nos collégiens doit savoir enfin, qu'au delà de la mer Egée il y a eu de grands empires, des événements considérables, une civilisation développée dont les Grecs et les Romains, et nous après eux, avons été en bien des choses les héritiers. Il faut remercier M. Hachette d'avoir compris cette nécessité d'élargir le cadre des études classiques; il faut aussi le remercier d'avoir confié l'entreprise à un homme aussi capable que M. Maspero de la mener à bien. Le nom de M. Maspero est familier déjà aux lecteurs de la *Revue archéologique*; il est donc inutile de leur rappeler les travaux qui l'ont fait, tout jeune encore, monter dans la chaire de M. de Rougé. Mais je voudrais indiquer brièvement ce qui fait le mérite particulier de cette nouvelle histoire ancienne et donner quelque idée de son importance scientifique.

Avant d'être égyptologue, M. Maspero a été historien : si nous ne le savions pas autrement, la composition même de son livre en serait pour nous une preuve suffisante. Il s'est dit que si c'était mal étudier l'histoire classique que de la prendre à part de celle des anciennes monarchies orientales, c'était aussi mal étudier chacune de ces monarchies que de l'isoler de ses voisines. Ni l'Assyrie, ni la Judée, ni même l'Égypte, en dépit de la nature, ne sont restées sans communication avec le dehors; chacun de ces pays a subi le contre-coup des révolutions des autres, et leur a fait sentir à son tour l'effet des siennes; chacun a reçu de ses voisins certaines idées, et leur en a donné d'autres en échange. C'est là ce qui fait pour nous le grand intérêt du passé de ces races si différentes de la nôtre; c'est là aussi ce qui fait l'unité de ce passé, ce qui per-

met de trouver sa route au milieu de tous ces faits obscurs, et de mettre chacun d'eux à sa place dans l'histoire générale.

Cette idée, si originale et si juste, de la connexion perpétuelle de toutes les parties du monde antique, explique la composition du livre de M. Maspero. Il a divisé les quelque quinze ou vingt siècles que son récit embrasse en cinq grandes périodes, cinq livres, dans quatre desquels tous les peuples de l'Orient passent successivement sous nos yeux.

Le premier seul est exclusivement réservé à l'Égypte, dont il conduit l'histoire jusqu'à la quinzième dynastie. C'est que ce pays est de beaucoup le premier à sortir des ténèbres; c'est là que déjà, à une antiquité inouïe, nous apparaît une civilisation originale et brillante. Après nous en avoir décrit l'aspect, et raconté, avec une parfaite clarté d'exposition, les croyances religieuses, M. Maspero nous montre ce pays se constituant sous les premières dynasties à demi légendaires de Tanit, puis, sous une série de dynasties établies à Memphis ou dans les cités de la moyenne Egypte, arrivant à un développement d'art dont les pyramides de Khouwou, Kawra, Menkasa, sont les indestructibles témoignages, et enfin, sous les dynasties thébaines, parvenant peut-être, avec les grands travaux d'Amenemhat III, à l'apogée de sa richesse. De nombreuses traductions de textes, intercalées à propos, garantissent la fidélité de l'historien, et donnent à ses récits la couleur et la vie. C'est ainsi que de longs passages des rituels funéraires ou des invocations aux dieux nous font voir tout ce qu'il y avait de grand dans cette religion où tout devient symbole, mais sans perdre encore sa signification primitive; que les instructions de Ptah-hotep nous montrent la morale pratique des Égyptiens, que l'histoire du ministre Ouna, celle de l'aventurier Sineh, les recommandations du scribe Douaou-se-Kharda à son fils Pâpi, nous font pénétrer dans toutes les classes de la société : à la cour du roi même, au milieu des hauts fonctionnaires qui l'entourent, dans les rangs de l'armée occupée à défendre les frontières, parmi le bas peuple enfin, mené à la baguette et fort misérable, ce semble, sous ces brillants dehors.

Avec le deuxième livre, nous pénétrons en Asie. Pendant que l'Égypte est déjà puissamment constituée, les populations de la Chaldée achèvent péniblement de s'agglomérer autour des antiques cités d'Our, de Larsam, de Babylone; leur religion se précise peu à peu, religion bien plus matérielle que celle de l'Égypte, obscène et sanglante souvent, mais adaptée aux mœurs brutales d'une population guerrière. Une foule de petits peuples se partagent la Syrie : les Khétas, au nord, ont seuls quelque puissance militaire; les Araméens ne possèdent que la vallée même de l'Oronte; les villes phéniciennes de la côte, isolées, jalouses l'une de l'autre, tournent toute leur activité vers la mer : Sidon, la plus puissante, couvre de ses colonies l'Archipel et la côte de l'Asie Mineure. L'Égypte, populeuse et unie tout entière sous la main d'un seul maître, aura beau jeu à s'étendre au milieu de ces populations désunies : sous Seti I, sous Ramsès II, sous Ramsès III, elle pousse en effet ses conquêtes jusqu'au

delà de l'Euphrate et jusqu'aux pentes de l'Amanus. Mais elle s'épuise par cet effort même, au moment où va se constituer en face d'elle un empire destiné à devenir plus puissant encore.

C'est en effet l'Assyrie qui domine au livre III. Les peuples du cours moyen du Tigre deviennent peu à peu vers le XV^e^ siècle une nation, solidement groupée autour des anciennes capitales d'Assour, de Kalakh, de Ninive. Race éminemment guerrière et religieuse, celle-là propage tout autour d'elle, par le fer et le feu, le culte de ses dieux, en même temps qu'elle ne semble connaître d'autre moyen de vivre que le pillage de ses voisins, d'autre gloire que la destruction et le massacre. Touglat-Habal-Asar I conquiert les vallées de Koummoukh (Commagène), sur le versant sud-est de l'Amanus, s'enfonce avec son infanterie armée, la lance au milieu des massifs inextricables du Taurus et parvient jusqu'au centre de l'Asie Mineure. De l'autre côté, il s'attaque à la Chaldée et, par la soumission des Tsouki du moyen Euphrate, il arrive aux frontières de la Syrie.

Ce pays, délivré par la décadence de l'Egypte, n'a pas su trouver l'unité; mais il s'y est formé une série de petits États toujours en lutte, impuissants par cela même dans l'offensive, mais redevables à la nature montagneuse du pays d'une certaine force de résistance. Tyr, riche et puissante par le commerce et l'industrie, est imprenable dans son île; les Juifs, après avoir soutenu sous les Juges une longue et pénible lutte contre les peuples de la terre de Canaan, se sont solidement établis dans la vallée du Jourdain et à l'ouest de la mer Morte. David et Salomon ont fortement constitué chez eux l'autorité royale. Malheureusement le schisme divise les douze tribus en deux petits États animés l'un contre l'autre d'une haine implacable, et qui n'ont plus contre l'étranger d'autre force que l'énergie inspirée par une foi monothéiste que raniment à chaque instant les prédications des prophètes. Au nord de la Judée enfin, les Araméens se sont étendus des deux côtés de la vallée de l'Oronte, et ce sont eux, sous Benhadar, Kazael et Retsin, qui vont supporter le premier choc. Assour-Nazirhabal, Salmanasar III, Touklat-habal-Asar III, en même temps qu'ils deviennent maîtres, par la conquête de la Chaldée, de tout le bassin des deux grands fleuves, domptent enfin, non sans peine, cet énergique petit peuple des Araméens, et réduisent à toute extrémité les tribus juives, que l'Égypte, conquise elle-même par une dynastie éthiopienne, ne peut défendre. Sargoukin soumet le royaume de Juda, entame les villes phéniciennes, envahit Chypre, la Cilicie, et attaque même, quoique sans succès, la maritime Tyr.

Au début du livre IV, cet empire Assyrien est, avec les Sargonides, au point culminant de sa puissance. L'admirable vallée du Tigre et de l'Euphrate lui appartient tout entière; il s'étend, par la conquête de l'Elam, assez loin à l'est sur la côte du golfe Persique, il n'a pas encore de danger à craindre du côté du nord-est; à l'ouest enfin, Sargonkin a réduit la Judée; Sinakhéirib, au VII^e^ siècle, s'empare de Tyr, et Assour-Akhé-Idin rase Sidon. La Judée et la Phénicie conquise, l'Égypte ne pouvait tarder

à être envahie; la dynastie éthiopienne mal affermie et les dynasties nouvelles du Delta ne peuvent résister à Assour-Akhé-Idin. Mais il arrive à l'Assyrie des Sargonides ce qui était arrivé à l'Égypte des Ramsès : l'immensité de l'effort guerrier qu'elle vient de faire l'a complétement épuisée. Tous les peuples soumis reprennent peu à peu et comme naturellement leur indépendance : l'invasion des Cimmériens peut impunément mettre au pillage la vallée de l'Euphrate et du Tigre. Ce sont les peuples des hauts plateaux de l'est qui, réunis par les Mèdes, sous l'autorité d'un seul chef, résistent à cette invasion terrible et, après l'avoir repoussée, s'emparent comme sans effort de ce qui restait de Ninive. Les cultes grossiers de l'Assyrie sont remplacés par la religion bien plus pure d'Aûramazda.

Ce n'était cependant pas aux Mèdes qu'était réservée la gloire d'établir la domination des races ariennes en Asie Mineure. Ils sont presque aussitôt remplacés par leurs pères les Perses. C'est ceux-ci que nous voyons, au V^e^ livre de M. Maspero, vaincre, sous Cyrus, Cambyse et Darius, les dernières résistances de la Chaldée, conquérir le royaume, un moment prospère, fondé en Asie Mineure par les Lydiens, enfin réunir à leur empire l'Egypte, à laquelle la glorieuse dynastie saïte avait un instant, sous Psamétik et Néko, semblé devoir rendre son antique grandeur. Darius n'étend pas seulement ses conquêtes jusqu'à la Thrace d'un côté, jusqu'à l'Inde de l'autre ; il donne à cet immense empire une organisation politique assez imparfaite sans doute, suffisante cependant pour assurer à la domination persane une stabilité que n'avait jamais eue la domination assyrienne. M. Maspero suit encore les destinées des Perses pendant deux siècles, et cette fin de son livre nous ramène à l'histoire classique. L'Asie antérieure, devenue arienne, entre en effet en rapports intimes avec les peuples de même race établis dans les îles de la mer Egée et dans la péninsule hellénique : rapports de guerre tout d'abord, par lesquels la force d'expansion de la puissance persane fut tout à coup brisée; rapports de commerce et d'idées ensuite, qui, en faisant pénétrer peu à peu la civilisation grecque jusqu'à Persépolis, devaient préparer la conquête d'Alexandre.

Au volume est annexé un appendice qui n'en est pas la partie la moins intéressante. Jamais le mécanisme des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes et l'histoire de leur propagation n'ont été expliqués avec plus de méthode et de clarté. La méthode et la clarté sont du reste les deux qualités maîtresses de tout ce livre : il sait rester clair jusque dans l'enchevêtrement de l'histoire assyrienne, et méthodique tout en ne négligeant aucun fait. Ajoutons qu'il porte à toutes les pages le cachet de cette sûreté d'érudition, de cet amour de la vérité, de cette probité scientifique en un mot, que l'on s'habitue de plus en plus à exiger et à estimer pardessus tout dans l'historien.

O. R.

2.

1.

L. Bardel sc. Imp. Ch. Chardon ainé, Paris.

BAS-RELIEFS ANTIQUES. (Exemples de restaurations.)

SUR

# LES ROCHERS SCULPTÉS DE LA SUÈDE

Dans plusieurs provinces de la Suède, on peut voir des figures d'une haute antiquité sculptées sur les rochers en granit, qui ont été polis par les glaciers de l'époque quaternaire. Ces figures, représentant des hommes, des animaux, des navires, des armes, etc., forment souvent des tableaux très-grands. Par exemple, le tableau reproduit par la fig. 1 mesure près de 7 mètres de hauteur sur 5m,30 de largeur (voir au verso).

Quelques-uns des rochers sculptés sont presque horizontaux; mais la plupart forment des plans inclinés, quoiqu'ils ne soient jamais verticaux.

Les figures sont de grandeur très-différente. La hauteur ordinaire des hommes est de 0m,40 à 0m,80. Cependant, on voit quelquefois des guerriers qui ont 1m,30 de taille. A Lissleby dans la paroisse de Tanum, Bohuslæn, un guerrier est représenté plus grand que nature; il mesure 2m,30 de hauteur.

L'échelle des navires est naturellement plus petite. Leur longueur est ordinairement de 0m,50 à 2m.

Quelquefois l'équipage des vaisseaux est complétement dessiné (fig. 2), mais le plus souvent il n'est indiqué que par des traits verticaux (fig. 3).

Ces monuments intéressants sont étudiés par les archéologues scandinaves depuis plus de deux siècles, la première copie datant de 1627. Cependant les opinions les plus différentes, quant à leur âge, ont régné jusqu'à ces dernières années.

M. Holmberg, qui publia en 1848 un ouvrage magnifique intitulé *Skandinaviens Hællristningar* (les Rochers sculptés de la Scandinavie), les attribue à la dernière période de l'âge païen, aux temps des vikings, c'est-à-dire aux VIe-IXe siècles après J.-C.

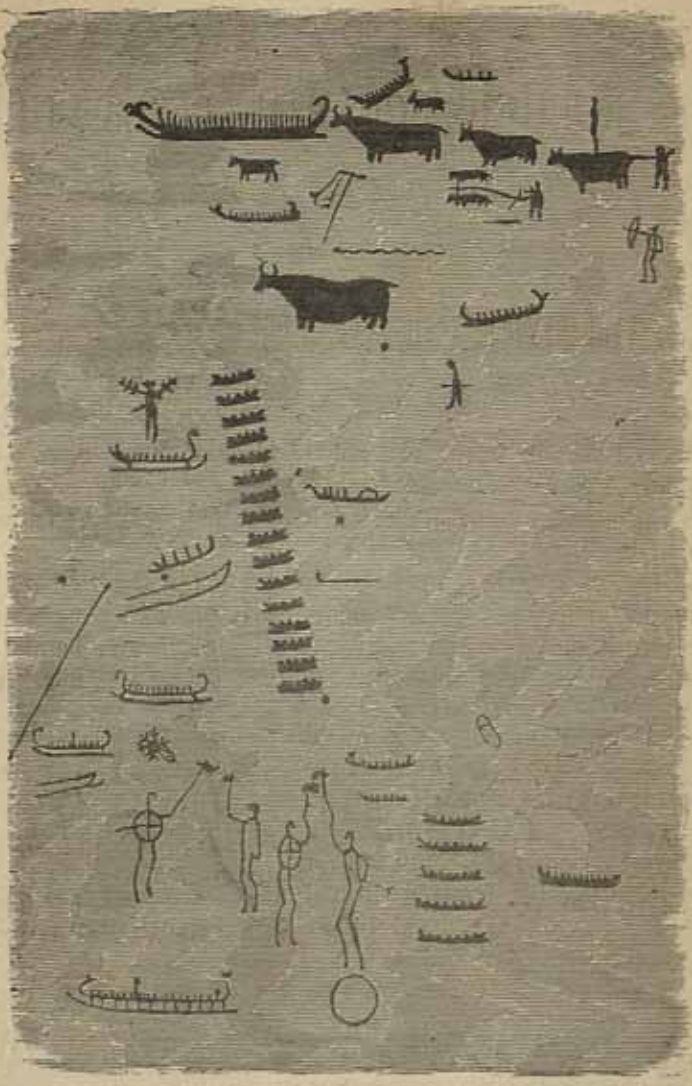

1. Sculptures sur un rocher à Tegneby, province de Bohuslæn, Suède. 1/5 .

2.

3.

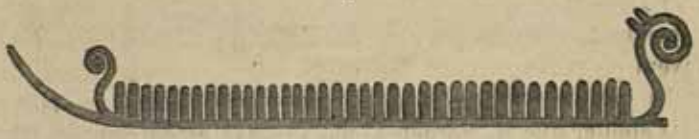

2-3. Navires figurés sur des rochers en Bohuslæn, Suède.

M. le professeur Brunius les croit beaucoup plus anciens. « Les sculptures des rochers, dit-il, appartiennent à l'âge de la pierre; mais quelques-unes ont été exécutées probablement au commencement de l'âge du bronze (1). »

En 1867 M. Hildebrand père, le célèbre directeur du Musée des antiquités nationales à Stockholm, découvrit dans la province d'Œstergœtlande quelques sculptures inconnues jusque-là, qui représentaient des épées isolées (fig. 4). Il fut frappé à l'instant de la

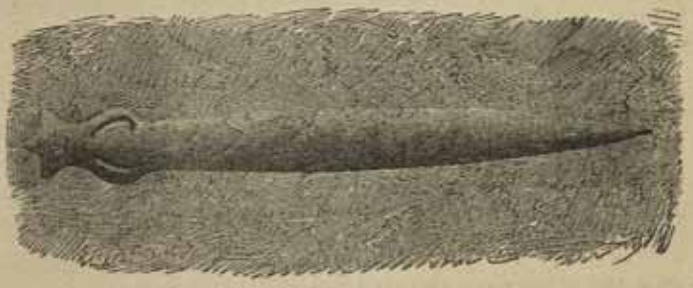

4. Épée représentée sur un rocher à Ekensberg, Œstergœtlande (Suède). 1 15.

ressemblance de ces figures avec les épées de l'âge du bronze. La

(1) *Forsœk till förklaringar öfver hällristningar* (Essai sur l'explication des sculptures sur des rochers), Lund, 1868, p. 157.

forme de la lame et de la poignée, l'absence totale de la garde, tout indique l'épée de bronze et diffère parfaitement des épées de l'âge du fer (1). M. Hildebrand fit connaître sa découverte au Congrès de Copenhague en 1869 (2); et à présent presque tous les archéologues scandinaves s'accordent sur l'opinion que les sculptures de rochers sont des souvenirs de l'*âge du bronze*.

Les preuves de cette opinion sont, il me semble, assez fortes.

Au premier coup d'œil, on voit que ces sculptures sont *préhistoriques*. Alors, elles doivent appartenir à l'une des trois périodes préchrétiennes.

Cependant, elles ne peuvent pas dater de l'âge du fer. Ce que prouvent les faits suivants :

1° La forme des épées. Nous en avons déjà parlé. Il me faut seulement ajouter que M. Nordenskiœld a trouvé récemment en Œstergœtlande plusieurs épées de la même forme que la fig. 4.

2° La forme des navires. Les navires de nos sculptures ont la proue et la poupe différentes; les navires de l'âge du fer les ont égales. Nous connaissons la forme des navires de l'âge du fer très-bien par les vaisseaux, conservés d'une manière presque parfaite, que l'on a découverts dans la tourbière de Nydam, Sleswig, et dans un tumulus à Tune, Norvége (3); par des figures contemporaines sur quelques pierres runiques de l'île de Gotland (4), sur une monnaie en argent, etc. (5); et par des enceintes « naviformes » de pierres qui décorent les tombeaux des « vikings » (6).

Tous ces vaisseaux de l'âge du fer se terminent en pointe tant à l'avant qu'à l'arrière.

3° L'absence des runes. Des découvertes récentes ont prouvé que les runes étaient connues en Scandinavie déjà pendant le premier âge du fer (7). Or, il est fort remarquable qu'il n'y a jamais de traces de runes sur nos sculptures. Cela me paraît être d'autant plus digne d'attention que l'une des pierres runiques les plus anciennes se trouve précisément dans la paroisse de Tanum, Bohus-

(1) Voy. Montelius, *Antiquités suédoises*, fig. 103-105, 109 (l'âge du bronze), 280-283, 287, 411, 415, 500, 505-508 (l'âge du fer).

(2) M. Hildebrand a publié aussi un traité sur le même sujet dans la Revue *Antiquarisk tidskrift för Sverige* (Stockholm, 1869), vol. 2, p. 417-432.

(3) Montelius, *la Suède préhistorique* (Stockholm, 1874), fig. 81, et p. 114, note.

(4) *La Suède préhistorique*, fig. 118; cf. la fig. 119 (la tapisserie de Bayeux).

(5) *Atlas de l'archéologie du Nord* (Copenhague, 1857), pl. VIII, p. 155.

(6) *La Suède préhistorique*, fig. 120.

(7) *La Suède préhistorique*, p. 101.

læn (1), la contrée la plus riche en rochers sculptés que nous connaissions en Suède.

4° La fréquence des signes fig. 5, et l'absence de ceux pareils à la fig. 6. Tous les deux sont, sans doute, des symboles religieux (2). La fig. 5, que nous trouvons très-souvent sur les monuments scandinaves de l'âge du bronze, n'est pas connue de l'âge du fer suédois. La fig. 6, au contraire, est très-fréquente pendant l'âge du fer; je ne l'ai jamais vue sur les rochers sculptés dont nous parlons.

5.

6.

5° Le caractère des figures et la manière d'exécution sont parfaitement différents de ceux de l'âge du fer. Les figures de nos sculptures sont tout à fait creusées (voir par exemple les fig. 1-4); les figures qui se trouvent souvent sur les pierres runiques de l'âge du fer ne sont que des contournements (3).

Tout cela prouvant d'une manière évidente que nos sculptures sont plus anciennes que l'âge du fer, il nous reste seulement à examiner si elles appartiennent à l'âge du bronze ou à celui de la pierre.

Les épées, qui y sont représentées très-souvent, prouvent que la plupart des sculptures de rochers ne peuvent pas dater de l'âge de la pierre, période durant laquelle cette arme était parfaitement inconnue.

Cela indique, d'une manière indirecte, que les sculptures sur les rochers, au moins la plupart d'entre elles, doivent être attribuées à l'âge du bronze.

Il y a d'ailleurs de ce fait des preuves plus directes.

Nous avons déjà mentionné la ressemblance complète entre la forme des épées de nos sculptures et celle des épées de la période du bronze.

Les navires figurés sur les rochers sont parfaitement pareils aux

(1) *La Suède préhistorique*, fig. 82.

(2) Müller, *Religiæse Symboler*, p. 53 et 62 (extrait des *Mémoires de la Société danoise des sciences*, 5e série, 1864).

(3) *La Suède préhist.*, p. 127 et 142; Stephens, *The Old-northern runic monuments of Scandinavia and England*, p. 180, 184, 190, etc.

bateaux gravés sur quelques couteaux en bronze (fig. 7) trouvés en

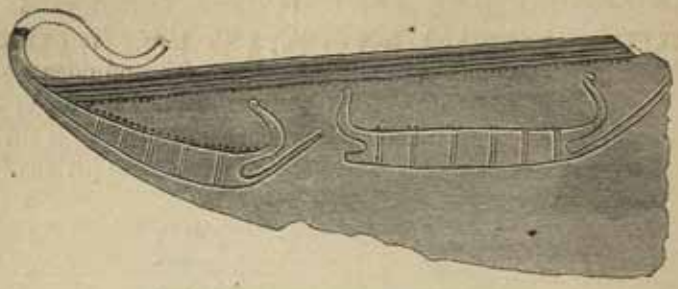

7. Couteau en bronze trouvé en Danemark.

Scandinavie, et sur la garniture d'une corne en bronze (fig. 8),

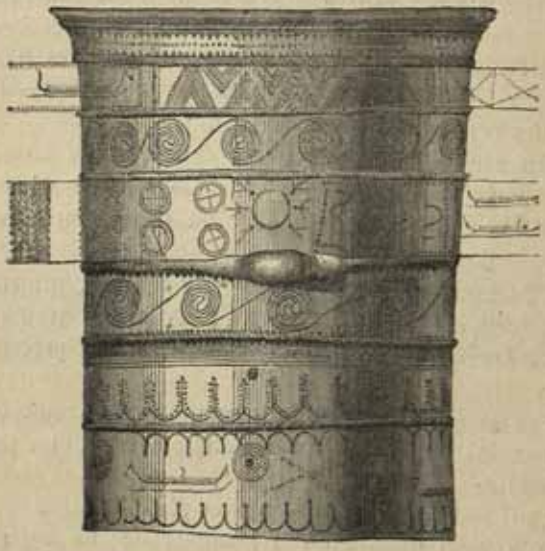

8. Garniture de corne en bronze, trouvée en Meklembourg. 1/2.

trouvée dans une tourbière à Wismar, Meklembourg (1).

(*La suite prochainement.*)

OSCAR MONTELIUS.

(1) *Jahresbericht des Vereins für meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde*, 3e année (Schwerin, 1838), p. 67.

# TUMULUS DE RENONGAT EN PLOVAN

(FINISTÈRE)

Ayant appris qu'un cultivateur de Plovan, pour avoir les pierres nécessaires à la construction d'un moulin, avait fait ouvrir un tumulus situé sur ses propriétés, je m'y rendis aussitôt. Lorsque j'y arrivai, les deux chambres étaient ouvertes, et, à l'aide de la mine, on avait déjà brisé la table unique qui les recouvrait toutes deux.

Les maçons qui avaient procédé à cette œuvre de destruction me dirent qu'ils avaient trouvé, à l'intérieur, des vases en forme d'écuelle qu'ils avaient détruits. Je pus cependant en recueillir quelques fragments et constater qu'ils étaient d'une terre grossière, quoique assez compacte, recouverte d'un enduit noir. Sur le sol de la chambre principale je recueillis en outre de nombreux débris de charbon, quelques pierres portant trace de feu, plusieurs silex taillés par éclat, et enfin des pierres roulées en grand nombre.

Étant sur les lieux, je reconnus que l'un des supports de la table, formant la paroi ouest de la chambre principale, portait des signes gravés, et je me mis immédiatement en pourparlers avec le propriétaire pour le lui acheter et le sauver de la destruction qui allait le faire disparaître. Le paysan de notre littoral est très-intéressé et il est rare qu'il résiste à une offre avantageuse, aussi je vins à bout de vaincre sa résistance, quoiqu'il m'eût objecté que cette pierre était destinée à faire les marches de son moulin.

Devenu propriétaire de cette curieuse épave, que j'ai depuis fait transporter chez moi où elle sera préservée, je me mis en devoir d'étudier le monument dans son ensemble et voici ce que je pus constater.

Le tumulus de Renongat, d'un diamètre de 30 mètres et de 3 mètres au plus d'élévation, est situé sur le littoral de la rade d'Audierne, à 700 ou 800 mètres de la mer. Il se composait d'une galerie G de 13 mètres de long, allant de l'est à l'ouest, et venant butter contre

les parois d'une chambre C ayant 1m,20 de l'est à l'ouest, 2m,80 du sud au nord et 1m,40 du sol au plafond. Les parois de cette chambre étaient des monolithes; de plus, sa paroi ouest était en même temps la paroi est d'une seconde chambre contiguë BB, mesurant 2m,40 de l'est à l'ouest, 2m,80 du sud au nord et 1m,40 du sol au plafond. Ces deux chambres étaient ouvertes au nord, *les maçons m'ont affirmé les avoir trouvées ainsi à l'ouverture du monument*, et recouvertes d'une seule table monolithe de 3m,80 de long de l'est à l'ouest, sur 3 mètres du sud au nord, et de 0m,80 d'épaisseur.

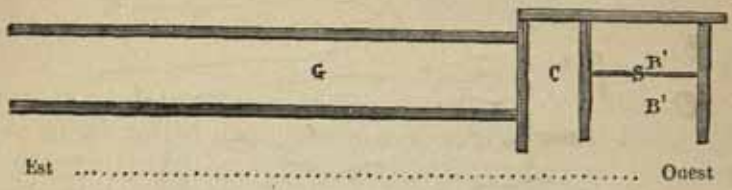


La pierre gravée qui nous intéresse, et dont la photographie est ci-jointe, formait la paroi ouest de la chambre BB. Elle mesure 2m,95 sur 1m,50, dans ses plus grandes dimensions, et a 0m,25 d'épaisseur moyenne. Pierre verdâtre ardoisière, elle est, ainsi que celle S formant séparation dans la chambre BB, d'un granit différent de toutes les autres pierres du monument, et a dû être apportée sur les lieux d'un point éloigné au moins de six kilomètres, au dire des ouvriers et des gens du pays, qui assurent l'impossibilité de trouver dans les environs des pierres de cette nature.

Cette pierre est, je crois, jusqu'à ce jour, la seule pierre gravée signalée dans les monuments mégalithiques du Finistère, et elle a cela de remarquable que, trouvée sur le littoral, elle vient confirmer l'observation faite dans le Morbihan, où on ne cite pas un seul dolmen éloigné de la côte sur lequel on ait remarqué des ornements ou des signes lapidaires. J'y compte 158 cupules, un celtæ gravé en creux, un autre de plus grande dimension gravé au trait, plusieurs croix qui, sur les monnaies gauloises, sont, je crois, le signe des ateliers monétaires voisins de la mer, et enfin nombre d'autres signes que je ne veux pas me permettre de classer. Gravée jusqu'au sol dans toute sa hauteur, elle a dû l'être avant sa pose, là où je l'ai prise. De plus, il est facile de constater sur le monument que tous ces signes, traits ou cupules ont été gravés à la pointe.

Quoique le revers soit moins dégrossi, il porte cependant trois groupes distincts de gravures que nous avons dessinés très-exactement et qui sont figurés ici sous les nos 1, 2 et 3, plus quelques cu-

pules isolées. Les sculptures figurées au groupe 1 sont gravées à

1

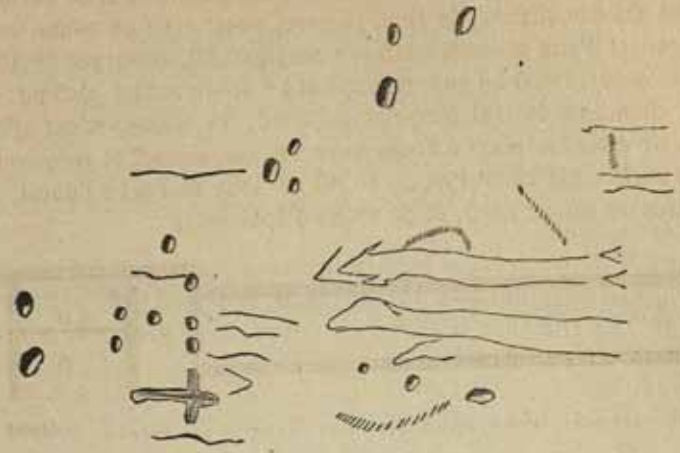

l'extrémité inférieure, à gauche, lorsqu'on regarde la photographie; celles figurées au groupe 2, à l'extrémité inférieure opposée; et

2

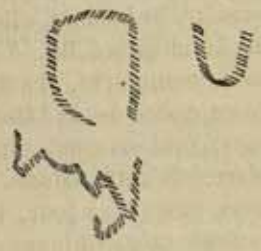

enfin, celles du groupe 3, dans la partie supérieure vers le milieu.

3

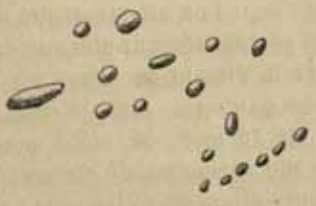

Je crois, en regardant cette pierre, que nous pouvons, en dépit des hypothèses sans nombre qui ont été émises sur les sculptures des monuments mégalithiques, dire avec M. Simpson : « Toutes ces sculptures sont des énigmes, et nous ne sommes pas en mesure de les résoudre présentement. Ornements, symboles, hiéroglyphes, la

clef de leur sens mystérieux a été perdue, et elle ne sera probablement jamais retrouvée (1). »

En effet, nous est-il possible de deviner le sens de ces tatouages lapidaires, lorsqu'on en est encore à se demander ce que l'artiste a réellement voulu représenter par la plupart d'entre eux. Les efforts faits jusqu'ici pour leur trouver une signification ont été nombreux, mais il faut bien reconnaître qu'ils sont demeurés infructueux et que les sculptures lapidaires de nos dolmens attendent encore leur Champollion.

Cependant, n'est-il pas permis de croire qu'ici comme dans les monuments mégalithiques du Morbihan la plupart de ces figures couvrent des symboles et des emblèmes ayant une relation avec les croyances et les doctrines de ceux qui les ont faites? C'est l'opinion de M. de Closmadeuc, le savant auteur d'un curieux mémoire publié sur les sculptures lapidaires des dolmens du Morbihan, et nous avouons nous y associer complétement. De plus, en jetant les yeux sur ce nouveau spécimen de sculpture mégalithique aujourd'hui mis au jour, il est impossible de nier la parenté qui se manifeste entre tous les monuments armoricains primitifs, si bien qu'on peut conclure que le système sculptural des dolmens est un système à lui propre.

PAUL DU CHATELLIER.

(1) Simpson, *Procedings of the Society antiquaries of Scotland*. App. to vol. VI, 1867.

# PROJET D'UN MUSÉE DE PLATRES

J'avais proposé, il y a déjà de longues années (en 1862), la formation d'un Musée de plâtres, et exposé un spécimen de la manière dont il me paraissait que devait être formée une semblable collection. Le projet et le spécimen furent approuvés par les juges compétents, c'est-à-dire par les artistes les plus éminents et par les critiques dont les opinions ont le plus d'autorité. Il y a deux ans, j'ai traité la question avec quelque étendue dans la *Revue des Deux Mondes* (1). M. Albert Dumont l'a traitée de nouveau dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en insistant particulièrement sur l'histoire des collections de la même nature qui ont existé antérieurement parmi nous, et sur les matériaux propres à en commencer une nouvelle qui se trouvent à l'heure qu'il est au Musée du Louvre. Les lecteurs de la *Revue archéologique* ne verront peut-être pas sans intérêt quelques considérations de plus sur le même sujet dans son rapport spécial avec l'art antique.

Je ne répéterai pas ce qu'on a dit bien des fois de l'utilité qu'il y aurait, soit pour l'art, soit pour les sciences historiques, à réunir des moulages de tous les monuments de sculpture du premier ordre, provenant de l'antiquité, du moyen âge, de la renaissance, qui sont dispersés dans toutes les collections du monde. Je ne redirai pas non plus ce qu'il y a d'étrange à ce que dans toutes les villes importantes de l'étranger, depuis Londres, Berlin, Munich, Moscou, Amsterdam, Zurich, Bonn, Christiania et Helsingfors jusqu'à New-York et Boston, on voie des musées de ce genre ouverts à tous sans distinction, et qu'à Paris, où l'on formait des collections de plâtres dès les temps de François Ier et de Louis XIII, et où le Louvre en a possédé une jusqu'à une époque très-récente, il ne s'en trouve aucune aujourd'hui, sinon celle qui est à l'usage particulier de l'École des beaux-arts, et qui, par conséquent, est peu accessible au public.

(1) 1er mars, *Un musée à créer*.

Encore une fois, je ne veux revenir ici que sur un côté de la question qui intéresse particulièrement les monuments de l'antiquité, c'est-à-dire sur l'état où se trouve dans tous les musées d'originaux le plus grand nombre des ouvrages qui subsistent de la sculpture antique, comparé à celui auquel ils pourraient et devraient être ramenés dans un musée de plâtres. Quand on parcourt les musées, on n'y remarque d'abord, à peu d'exceptions près, que des statues, des bustes, des bas-reliefs, des candélabres tout à fait complets et en apparence parfaitement conservés. Mais si l'on y regarde de près, on peut reconnaître que tel de ces candélabres est composé de morceaux sans rapport les uns avec les autres, que de ces bas-reliefs une partie est moderne, qu'il en est de même dans ces bustes, du nez, des oreilles, de tel ou tel côté de la chevelure, de la poitrine et des épaules; que dans ces statues, bien souvent la tête n'appartient pas au corps, les mains, les pieds, les bras même et les jambes sont des pièces de rapport. En un mot, on peut reconnaître que les collections de marbres antiques, à Rome, à Florence et à Naples comme à Munich, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Paris, ne renferment presque que des débris complétés, soit avec d'autres débris antiques, soit par des additions qu'ont faites à ce qui restait d'original des artistes modernes.

De là il résulte que beaucoup des monuments que renferment les collections d'antiquités présentent un assemblage de parties disparates qui peut, à beaucoup d'égards, égarer le jugement des artistes et celui des savants, et fausser le goût public.

J'en ai cité quelques exemples tirés du musée seul du Louvre. On commençait alors dans ce musée, à l'occasion d'une refonte générale des catalogues de nos antiquités, un relevé exact de toutes les restaurations qu'offrent les marbres qui en font partie. Ce travail, aujourd'hui achevé (1), a donné lieu à la découverte ou à la détermination plus précise de quantité de circonstances qui altèrent la physionomie générale des monuments. M. Albert Dumont en a tiré quelques exemples. J'en citerai quelques autres, avec le détail qui me semble nécessaire pour les faire bien comprendre.

Une statue du Louvre y porte le titre de Joueuse de lyre. Aux indications de M. A. Dumont sur les restaurations que cette statue a subies, j'ajouterai que, si l'on fait abstraction de ces restaurations, on retrouve dans ce qu'a d'antique la prétendue joueuse de lyre une

(1) Il a été exécuté, sous la direction du conservateur, par l'un des attachés du département, M. Charles Ravaisson.

reproduction d'un des plus grands types de la statuaire grecque. La prétendue joueuse de lyre porte une coiffure romaine; elle tient une lyre que supporte une sorte de piédestal étroit ou de cippe. La tête est antique, mais rapportée et d'un autre marbre que le corps. Le bras gauche, la lyre, le cippe sont des restaurations qui pa-

raissent dater du XVI[e] siècle; le bras droit, restauré, sans doute pour la seconde fois, est d'une époque plus récente encore. Que l'on retranche maintenant par la pensée toutes les restaurations, que reste-t-il? Une reproduction de la Vénus de Milo, à cette différence près, seulement, que la statue dont on a fait une Joueuse de lyre est vêtue,

outre le péplus qui forme le seul vêtement de la célèbre Vénus, d'une tunique qui laisse, du côté droit, la poitrine à demi découverte; tunique qu'on voit d'ailleurs à plusieurs autres répétitions du même type.

Un des monuments les plus précieux de notre musée est la grande base de candélabre à trois côtés, qui est connue sous la dénomination d'Autel triangulaire des douze dieux. Et, en effet, chacune des trois faces de ce monument porte deux bas-reliefs placés l'un au-dessus de l'autre, et représentant : celui d'en bas, trois déesses qui se tiennent par la main, probablement les Heures ou Saisons, les Grâces et les Parques ou peut-être les Euménides; celui d'en haut, quatre dieux ou déesses. Ces quatre divinités sont sur l'une des faces Jupiter et Junon, Neptune et Amphitrite; sur une autre, Mars et Vénus, Minerve et Cérès.

Les divinités qui occupaient le haut de la troisième face n'ont plus leurs têtes ni leurs bustes; elles étaient vêtues de longues robes. Les dieux étant, aux anciennes époques, vêtus de long comme les déesses, on pouvait, si l'on ne remarquait que sur les autres faces les déesses alternaient avec les dieux, supposer que sur celle-ci il n'y avait que des déesses. La première figure, à droite du spectateur, avait auprès d'elle la hampe d'une lance; on devina à ce signe que cette figure devait être Minerve. Dans les trois autres on crut trouver les Parques. On s'imagina, en effet, voir aux mains de la première des ciseaux, de la seconde un fil, de la troisième un peloton : c'étaient, pensa-t-on, les attributs d'Atropos, de Lachésis et de Clotho. De tout cela résulta la conséquence pratique qu'on restaura en femmes les trois figures.

Or, ce qu'on avait pris pour des ciseaux, c'étaient des tenailles; ce qu'on avait pris pour un fil, le reste d'un arc, et ce qu'on avait pris pour un peloton, un plectrum; et les quatre figures du registre supérieur de la troisième face du monument avaient dû être deux groupes formés, l'un de Vulcain armé de ses tenailles, et de Minerve (1), l'autre d'Apollon tenant sans doute d'une main une lyre, de l'autre un plectrum, et de Diane avec son arc. Ainsi se trouvait complétée la série des douze principaux dieux, divisés en six groupes composés chacun d'un dieu et d'une déesse (fig. 1) (2).

On voit à quel point une restauration dirigée par une interprè-

(1) Je montrerai ailleurs que cet assemblage de Vulcain et de Minerve a été habituel dans l'antiquité grecque, ainsi que celui de Mars et de Vénus.

(2) La partie restaurée est teintée.

tation erronée a dénaturé un morceau des plus précieux. Il faut ajouter que cette restauration a été exécutée par un artiste plus que médiocre, et dont le travail grossier fait le plus fâcheux contraste avec le beau et fin travail des parties originales du monument.

Dans la dernière salle de la section romaine de notre Musée des antiques, on voit, au fond, une statue d'Auguste justement célèbre. Dans la réalité, c'est un composé d'une belle tête d'Auguste et d'un beau corps de magistrat romain auquel elle n'appartenait pas et qui paraît être d'une époque antérieure. — En avant de cette statue, il y en a deux petites, revêtues aussi de la toge, mais avec la bulle caractéristique de l'enfance et de l'adolescence. Or, à l'une de ces statues on a mis une tête de rapport, qui est visiblement celle de Claude, déjà âgé. — J'ai déjà cité ailleurs (1) une statue assise, dite de Trajan, qui n'est qu'un composé d'une tête de cet empereur et d'un corps de quelque philosophe grec. — Le Démosthène assis est un composé d'une tête de ce personnage et d'un corps dont la poitrine frappe par l'étrangeté de ses formes presque féminines, mais qui était celui d'une statue représentant tout autre sans doute que Démosthène, et dans lequel on aurait grand tort de se croire autorisé à chercher aucun trait de ressemblance avec le célèbre orateur.

A ces exemples, il serait facile d'en joindre une foule d'autres.

J'en citerai seulement un qui montre combien les restaurateurs ont quelquefois ajouté à des débris de l'art antique, et un autre qui montre à quel point une restauration, même insignifiante en apparence, peut nuire à l'intelligence d'un monument et s'opposer à ce qu'on le restitue, au moins par la pensée, tel qu'il avait dû être.

Un bas-relief du Louvre représente une femme offrant un sacrifice sur un autel, accompagnée d'autres personnages et de divers et nombreux accessoires. Or, il n'y a d'antique dans ce bas-relief que la tête et le buste de la femme. Tout le reste est de pure invention (fig. 2) (2).

Lorsque la Vénus de Milo arriva au Louvre, on décida, contrairement à l'usage suivi presque sans exception jusqu'alors, qu'elle ne serait pas restaurée. On ne crut pourtant pas pouvoir se dispenser de rétablir en plâtre le pied gauche, qui manquait et qui avait déjà été remplacé dans l'antiquité, de réparer aussi avec du plâtre quelques plis endommagés de la draperie, et enfin, de remplir avec la même matière un trou qui se trouvait au flanc droit. On voit main-

(1) *Un musée à créer.*

(2) La partie restaurée est teintée.

tenant à cette place une tache ronde qui résulte de la différence de couleur du marbre et du plâtre.

Or, le trou qu'on a ainsi fait disparaître était, comme le constate la description qui fut faite de la statue lorsqu'elle entra au musée, une cavité de forme carrée évidemment creusée, lors d'une restauration, pour recevoir un tenon de fer qui devait soutenir un avant-bras de rapport. Cette cavité indique, dès lors, la direction que devait avoir l'avant-bras; elle est une preuve que cet avant-bras devait se porter à peu près horizontalement vers la gauche. D'où il résulte qu'on ne peut admettre l'hypothèse d'après laquelle, la main gauche élevant une pomme, la main droite se serait abaissée pour aller retenir la draperie, mais que, selon toute apparence, le bras gauche et le bras droit se portaient du même côté pour concourir à une action commune. Si de plus on remarque que dans la Vénus de Falerone, qui est une reproduction du même type que la Vénus de Milo, on voit aussi, près de la ceinture, un trou carré dont la présence donne lieu aux mêmes inductions, on ne peut guère douter que deux restaurations semblables faites également dans l'antiquité ne répétassent le motif original, et enfin, par conséquent, que les bras de la Vénus de Milo ne fussent portés l'un et l'autre vers la gauche, comme on le voit en effet dans la Vénus du petit groupe de la villa Borghèse, et dans cette reproduction du même type qu'on appelle la Victoire de Brescia, qui est en bronze, et qui, par suite, a conservé ses bras presque intacts.

Ainsi, il a suffi de remplir de plâtre un trou de quelques centimètres pour donner lieu à beaucoup d'incertitudes et d'erreurs sur la manière dont un monument de premier ordre devrait être compris.

Il faut remarquer maintenant que sur les marbres originaux les restaurations sont ordinairement reconnaissables, au moins pour des yeux un peu attentifs, non-seulement à la différence du travail, mais encore à celle de la nature des matériaux et même de leur couleur. Sur la reproduction par le moulage, il ne reste donc d'autre moyen critique que la différence du travail, laquelle souvent est difficilement appréciable même pour des regards très-exercés.

Il résulte de là que les plâtres sont bien plus trompeurs encore que les marbres, et les musées de moulages que les musées d'antiques.

Il en résulte encore qu'il faut, pour qu'un musée de plâtres serve à la connaissance des monuments antiques sans y nuire en rien, ou qu'on y marque par une teinte particulière ce qui s'y trouve de res-

taurê, ou plutôt encore, comme celui qui écrit ceci l'avait fait pour le spécimen exposé au Palais de l'Industrie en 1862, qu'ils soient réduits à ce qu'ils ont de véritablement antique.

Je n'ajouterai qu'un mot, sur deux conditions que devrait remplir, pour des monuments d'une époque quelconque, un bon musée de plâtres. La première serait que ces monuments fussent bien éclairés. Par là, il ne faut pas entendre seulement qu'ils devraient recevoir une lumière suffisante, il faut entendre surtout que cette lumière devrait être convenable quant à sa disposition, c'est-à-dire venir de haut, tomber du ciel sur les objets suivant un angle d'à peu près un demi droit. C'est ce qui serait désirable pour tous les ouvrages de sculpture, mais qui ne saurait se réaliser pour des marbres que si on les plaçait à un rez-de-chaussée construit tout exprès, que ne surmonterait aucun étage et qu'on éclairerait par le comble. C'est ce qu'on a fait à Munich, en construisant la Glyptothèque; c'est ce qu'on pourrait faire à Paris, en construisant, par exemple, une galerie spéciale pour les sculptures sur l'aire comprise entre le Louvre et les Tuileries.

Les plâtres, moins pesants que les marbres, très-légers même si l'on emploie le mode de moulage auquel son inventeur (M. Desachy) a donné le nom de *satff*, recevraient également un jour convenable si on les plaçait dans l'étage supérieur du Louvre, qui est éclairé déjà en partie par le comble et le sera, un jour prochain, en totalité. Cet étage, peu propre à recevoir des peintures, qui en été y souffrent beaucoup de la chaleur, fournirait pour le musée des plâtres un local parfaitement convenable, où l'on serait surpris de voir les reproductions de monuments mêmes qu'on connaît et qu'on considère le plus dans les différents musées de l'Europe, et en particulier au Louvre, révéler sous un jour plus favorable des beautés qu'on n'avait pas encore aperçues.

Enfin, il est un inconvénient auxquels les plâtres sont sujets et qui en diminue beaucoup l'utilité si l'on n'y remédie, mais auquel aussi il n'est pas impossible de remédier. Les plâtres se salissent, les parties saillantes et les arêtes en noircissent; les taches ainsi formées se confondent aisément avec les ombres, tout l'aspect est ainsi altéré et la beauté singulièrement diminuée. Mais celui qui écrit ces lignes a pu réussir, avec le concours d'habiles chimistes, M. Demondésir et M. Nicklès, à appliquer aux plâtres que possède déjà le Louvre un enduit mince d'une substance vitreuse, qui, sans en changer aucunement l'aspect, en durcit la surface et la rend susceptible d'être toujours entretenue dans sa blancheur première.

Il reste à dire enfin, après tout ce qui précède, que, pour établir au Louvre un musée de plâtres, il suffirait d'une faible dépense. Le Louvre, en effet, ne possède pas seulement, comme M. A. Dumont l'a rappelé, un fonds de moulages assez considérable; il possède en outre un grand nombre de moules; il lui serait donc facile de se procurer par des échanges une partie des plâtres qui lui manquent encore et que le nouveau musée devrait comprendre, et l'on pourvoirait au reste à peu de frais.

En résumé, que sous un jour favorable, tel que celui qu'offre l'étage supérieur du Louvre, on place, rangés par ordre, surtout par ordre de temps, des moulages de ce que la sculpture a produit de plus excellent, pur de restaurations, et mis, par l'enduit protecteur dont je viens de parler, à l'abri des altérations dont les plâtres ont ordinairement à souffrir : on aura créé, comme j'ai déjà eu occasion de le dire(1), le plus utile en même temps que le moins coûteux des musées.

FÉLIX RAVAISSON.

(1) *Un musée à créer.*

# L'ILION D'HOMÈRE

ET

## M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN

Au lieu de répondre à mon article du 19 septembre 1874, ayant pour titre : *M. Vivien de Saint-Martin et l'Ilion homérique*, article lu à l'Institut dans la séance du 17 octobre et reproduit dans le *Moniteur universel* du 15 janvier et dans la *Revue archéologique* de mai dernier, M. Vivien de Saint-Martin a préféré l'ignorer tout à fait et revenir à la charge, en partie avec les mêmes assertions erronées que j'avais déjà réfutées, en partie avec de nouvelles théories qui me paraissent aussi peu fondées que les premières. Je crois donc devoir, dans l'intérêt de la science, donner ici des extraits des œuvres de plusieurs de mes savants collègues, qui ont soutenu l'identité d'Hissarlik avec l'Ilion homérique.

J'extrais ce qui suit de la savante dissertation du professeur W. Christ, *la Topographie de la plaine de Troie et la question homérique*, Munich, 1874 : « Strabon identifie le grand fleuve de la Troade avec le Scamandre homérique ou le Xanthos, et nous devons d'autant plus croire à cette identité, que ce fleuve portait à son époque le nom de Scamandre, dont son nom actuel, Mendéré, dérive. Le fleuve *Doumbrek-Sou* est chez Strabon identique avec le Simoïs, parce qu'il dit, p. 597 : οἵ τε ποταμοὶ ὅ τε Σκάμανδρος καὶ ὁ Σιμόεις, ὁ μὲν τῷ Σιγείῳ πλησιάσας, ὁ δὲ τῷ Ῥοιτείῳ, μικρὸν ἔμπροσθεν τοῦ νῦν Ἰλίου συμβάλλουσιν. Il ne peut avoir eu en vue ici que le confluent devant Hissarlik du *Doumbrek* (Simoïs) et du *Kalifatli-Asmak*, qui est identique avec l'ancien lit du Scamandre.

« Le ruisseau de Bounarbachi n'est jamais mentionné par Strabon ; mais il n'était point dans le rayon des combats homériques. »

« Pline (V, 33) dit : « Scamander amnis navigabilis et in pro- « montorio quondam Sigeum oppidum, deinde portus Achaeorum,

« in quem influit Xanthus Simoenti junctus stagnumque prius « faciens Palaescamander. » Pline a donc pensé que le Xanthus et le Scamandre étaient deux fleuves différents; mais c'est impossible par le vers : Ξάνθον καλέουσι θεοί, ἄνδρες δὲ Σκάμανδρον (*Il.* XX, 74). La tradition de l'antiquité est unanime sur la topographie des fleuves de la Troade. Le témoignage principal des critiques alexandrins est dans le *scholion* du vers 167 du IIe hymne de l'*Iliade* : ὁ Σκάμανδρος καταφερόμενος ἀπὸ τῆς Ἴδης μέσον τέμνει τὸ ὑποκείμενον τῇ Ἰλίῳ πεδίον καὶ ἐπὶ τὰ ἀριστερὰ ἐκδίδωσιν εἰς θάλασσαν. »

« Tous les adhérents de la théorie de Bounarbachi sont forcés de changer les noms des fleuves. »

« Le vers de l'*Odyssée* (VIII, 508), ἢ κατὰ πετράων βαλέεις ἐρύσαντες ἐπ' ἄκρης convient aussi bien pour les hauteurs de Bounarbachi que pour Hissarlik; mais en outre, il faut se demander si le chantre de l'*Odyssée* connaissait la Troade. Selon l'*Iliade* (VIII, 51), Jupiter voit Ilion du sommet de l'Ida. En effet, il voit de là Hissarlik, mais non pas les hauteurs de Bounarbachi. »

« Selon l'*Iliade* (XXI, 165), Achille et Hector courent trois fois autour de la ville de Troie, ce qui est impossible aux hauteurs de Bounarbachi, mais très-facile à faire à Hissarlik. On a contesté cette interprétation et on a prétendu que les deux héros n'avaient couru que devant la ville. Mais c'est contredit par le vers (*Il.* XXIV, 16) : τρὶς δ' ἐρύσας περὶ σῆμα Μενοιτιάδαο θανόντος, où il est impossible de comprendre le mot περί autrement que par *autour* ».

« Plus d'importance encore que la tradition a le fait constaté par les fouilles de M. Schliemann, qu'il y avait sur le mont Hissarlik, l'une sur l'autre, plusieurs villes préhistoriques, dont l'une avec une grande tour, des murailles et des portes; les trésors qui y ont été trouvés prouvent que la ville était riche et puissante. C'était donc la capitale de la Troade, parce qu'il est impossible qu'il y ait eu encore une autre ville riche et puissante. »

« Pour le mont Hissarlik, qui a plus de cent pieds de haut et qui est très-escarpé, conviennent parfaitement les épithètes αἰπεινή, ὀφρυόεσσα et ἠνεμόεσσα. »

« Hissarlik convient parfaitement pour le combat singulier entre Paris et Ménélas et pour la τειχοσκοπία dans le IIIe chant, pour les mouvements des armées le premier jour de bataille (Ve chant), et pour la petite distance qu'il y a entre la ville et le camp grec selon la Ἀγαμέμνονος ἀριστεία dans le VIIIe et la Πατρόκλεια dans le XVIe chant. La situation d'Hissarlik convient aussi pour le combat dans la plaine entre le Scamandre et le Simoïs (*Il.* VI, 4). »

« D'Hissarlik Apollon contemplait les combats entre ces deux fleuves. Les mouvements des armées dénotent toujours que la distance entre Ilion et le camp grec était petite, et surtout le troisième jour de bataille, où les Achéens avancent quatre fois jusqu'aux murs de Troie et où ils sont quatre fois refoulés jusqu'aux navires. Les vers 381-423 (*Il.* VII) rendent même impossible que la distance ait excédé 1/2 à 3/4 d'heure.

« Le Scamandre doit avoir occupé jadis l'immense lit du petit ruisseau *Kalifatli-Asmak*, car autrement Priam n'aurait pas eu besoin de passer le Scamandre en allant au camp (XXIV, 359) et en revenant (XXIV, 692). C'est aussi prouvé par XIV, 433, ainsi que par XVI, 394-398. »

J'extrais ce qui suit de la savante dissertation du professeur Otto Keller, à Fribourg en Bade, dissertation intitulée *la Découverte de l'Ilion homérique à Hissarlik :*

« Homère ne nomme que sept fois le Simoïs et toujours sans épithète. Le Scamandre, par contre, est le grand fleuve, le fleuve principal de la Troade; il a une quantité d'épithètes qui indiquent sa grandeur, sa profondeur, son impétuosité, sa descendance de Jupiter, etc. Ce fleuve a un culte; il a son prêtre à lui; en l'honneur même de ce grand fleuve, Hector appelle son fils Scamandrios. »

« L'*Iliade* est semblable à une maison qui a été bâtie primitivement sur un plan très-restreint, mais qui a été agrandie dans la suite par des bâtisses de tout genre; des chants étrangers, mais semblables, y ont été ajoutés comme cela a eu lieu pour les romances du moyen âge. Sans aucun doute le II^e^ chant de l'*Iliade* a été fait à Rhodes; c'est ainsi que cette ville compte parmi les sept villes natales d'Homère, car l'ancienne tradition ne sait rien de la part que les colonies doriennes sur la côte ouest de l'Asie Mineure auraient prise à la guerre de Troie. Avec une intention impossible à méconnaître, le II^e^ chant de l'*Iliade* glorifie l'état florissant de Rhodes et son héros, l'héraclide Tlépolème, qui, sauf ici, n'est mentionné qu'une seule fois dans l'*Iliade*. »

« Malgré la grande rivalité des diverses villes, Smyrne a été reconnue directement et indirectement comme la patrie d'Homère, parce qu'ayant été détruite par les Lydiens dans la 45^e^ olympiade, étant restée abandonnée et déserte pendant trois siècles et n'ayant été rebâtie que par Lysimaque, elle n'existait point à l'époque où on étudiait le plus les poésies homériques. »

« Les chantres de l'*Iliade* n'ont point étudié sur les lieux le théâtre

de leurs chants, et c'est ce qui explique les contradictions qu'il y a dans le poëme. *Il.* XII, 19-22 prouve que le Scamandre prend naissance dans l'Ida. Le chantre du XXII[e] chant de l'*Iliade*, qui n'avait point étudié la topographie de la Troade et ne la connaissait que par ouï-dire, n'avait point en vue les quarante sources froides de Bounarbachi, mais il avait en vue les deux véritables sources du Scamandre dans l'Ida, dont l'une est chaude et l'autre froide. La complète contradiction entre *Il.*, XXII, 147-148, et XII, 19-22 n'est possible que si nous supposons que ce chantre n'a connu la localité que par des récits vagues. »

« La course autour des hauteurs de Bounarbachi est impossible ; pas même une chèvre ne saurait en courant monter ou descendre une pente à pic de cent cinquante mètres. Selon XXII, 153-156, les femmes troyennes étaient pendant la guerre empêchées de laver leur linge dans les deux sources, ce qu'elles étaient habituées à faire pendant la paix. Ainsi le poëte ne peut pas avoir eu en vue les sources de Bounarbachi, qui sont à trois heures et demie ou quatre heures de distance de l'Hellespont, car de là les femmes troyennes pouvaient voir les ennemis loin dans la plaine et elles auraient eu tout le temps pour fuir. Selon X, 1-14, Ilium était si près de l'Hellespont, qu'Agamemnon entendait de son navire le son des flûtes et syringes dans le camp troyen qui était devant Ilion. »

« Serait-il possible qu'Homère se fût imaginé que le cheval de bois rempli de héros armés aurait été traîné par toute la plaine et jusqu'au sommet des hauteurs de Bounarbachi, et ainsi une distance de plus de dix milles anglais ? »

« Selon *Il.*, XXIV, 662, les Iliens doivent chercher leur bois au loin dans les montagnes, ce qui peut se rapporter à Hissarlik, mais aucunement aux hauteurs de Bounarbachi qui sont entourées de bois. »

« Selon la fin du VII[e] chant il est impossible qu'Homère se soit imaginé Troie à plus d'une demi-heure ou trois quarts d'heure des navires. »

« Dans le XX[e] chant, qui décrit le combat singulier entre Enée et Achille, ce dernier a tout à fait oublié son ami Patrocle, qu'il veut venger, et Neptune, qui auparavant a toujours été le défenseur le plus zélé des Achéens, devient ici l'ange sauveur d'Enée. Ce chant peut parfaitement être rayé de l'*Iliade* sans en interrompre l'harmonie ; il est d'un autre poëte que le gros de l'*Iliade*, mais d'un excellent connaisseur de la Troade. Il connaît toutes les légendes du pays : les généalogies des maisons princières de Troie, le rapt de

Ganymède, le jugement de Paris, la fondation d'Ilium et de Dardania. »

« Selon Apollodore (III, 12) et Lycophron (*Alexandra*, 28-30), Ilos bâtit Troie sur la colline de l'Ate phrygienne ; cela convient parfaitement pour Hissarlik, mais nullement pour les hauteurs de Bounarbachi, qui ont une élévation de cent cinquante mètres et descendent à pic. »

« Ilium ayant disparu et étant enseveli sous six à huit mètres de décombres, il s'est formé l'ancienne tradition que les murailles de Sigée étaient bâties de ses ruines. Qui pourrait douter qu'on a eu en vue le site d'Hissarlik avec ses couches de ruines de seize mètres d'épaisseur, et non pas les hauteurs de Bounarbachi où il n'y a rien? »

« Quelque envieux et jaloux que fût Démétrius de Scepsis de l'Ilium de son temps, il n'a pourtant point osé, comme l'ont osé les explorateurs modernes, choisir pour le site de Troie et pour le Pergame de Priam les hauteurs de Bounarbachi, qui sont couronnées des ruines tout à fait insignifiantes de la petite ville grecque de Gergis, dont le plan de ses trois explorateurs (le consul G. von Hahn, l'astronome Schmidt et l'architecte Ziller, *Ausgrabungen auf der homerischen Pergamus*) prouve qu'elle n'a que la moitié de la grandeur de l'acropole d'Athènes. Non, Démétrius a préféré substituer aux droits légendaires d'Ilion un village pauvre, mesquin et mal situé, parce que son nom au moins rappelait l'ancienne ville disparue. Dans l'antiquité personne n'a jamais osé mettre en doute la tradition du nom. »

« Scylax, qui vivait à l'époque de Darius, fils d'Hystaspe, certifie que l'Ilium de son temps était à une distance de vingt-cinq stades de l'Hellespont. Hellanicus de Lesbos, qui vivait environ 450 ans avant J.-C., identifiait cet Ilium avec la Troie d'Homère, et cette identité a été soutenue par toute l'antiquité. On montrait à Ilium un très-grand nombre de reliques troyennes : la maison de Priam, l'autel de Jupiter Hercéen, beaucoup d'armures troyennes, la lyre de Paris; — tout cela prouve que les prétentions de cette ville, d'être identique avec Troie, n'étaient pas nouvelles. »

« A Gergis, sur les hauteurs de Bounarbachi, qu'on a si longtemps voulu identifier avec Troie, les trois explorateurs ci-dessus nommés ont fouillé le sol pendant tout un mois; l'accumulation des décombres n'y est que d'un demi-mètre en moyenne; ils n'ont trouvé qu'une figurine de terre cuite, quatre tuyaux de glaise, deux lampes, trois pots ordinaires de terre cuite sans anses, etc., peu de fragments

de poterie, enfin dix-huit médailles des IIe et IIIe siècles avant J.-C. et quelques pans de murs d'un mauvais travail hellénique. Ils comparent quelques-unes des fondations avec les fondations du Parthénon d'Athènes, quelques pans de murs avec des murs de Néandria, laquelle ville était fondée par les Grecs éoliens; il y ont trouvé aussi une petite porte d'un mètre de large, dont ils comparent l'architecture avec celle des portes à Phigalie et à Amphissa. »

« Nous avons la certitude qu'on a continué, jusqu'à une époque comparativement récente, de bâtir des murs d'appareil polygonal (voir Guhl et Koner, *das Leben der Griechen und Rœmer*, 3e édit., p. 65). Les trois explorateurs attestent, page 15 de leur ouvrage (*Ausgrabungen auf der homerischen Pergamus*), que les petites murailles cyclopéennes qu'ils ont mises au jour ont la plus grande ressemblance avec les murailles de Néandria, ville fondée par les Grecs éoliens comme je l'ai déjà dit. Page 20, ils comparent une substruction au mur est du théâtre de Bacchus à Athènes. Toutes ces observations et comparaisons prouvent que les murs de Gergis ne sont point très-anciens. On trouve beaucoup de constructions polygonales, dites constructions cyclopéennes, dans la Lycie et la Carie; par exemple, à Stratonicée (Στρατονικεία), laquelle ville n'a été bâtie que dans le temps des Séleucides (voir Fellows, *Tagebuch einer Reise in Kleinasien*, p. 255). »

« Page 14 de leur ouvrage, les trois explorateurs de Gergis relèvent comme un fait extraordinaire, qu'ils ont trouvé dans un endroit une accumulation de décombres d'un mètre de profondeur. Si cette accumulation a été formée depuis l'époque homérique, combien de milliers d'années ont alors été nécessaires pour former l'accumulation de débris à Hissarlik, qui n'a pas moins de seize mètres d'épaisseur? »

« Le *caractère religieux*, qui s'attache déjà dans Homère à la sainte Τροίη, a dans tous les temps dû empêcher qu'on ne changeât le nom, le site ou les traditions de cette ville de gloire immortelle. Dans toute l'antiquité il n'y a pas un seul exemple qu'un culte sacré ait été transplanté d'un site à un autre, de telle sorte que le site précédent ait été oublié par cette migration. »

« Après un mois de fouilles inutiles, les trois explorateurs de Gergis reconnaissent qu'ils s'étaient trompés et qu'ils n'ont point trouvé les ruines de Troie. »

« De même que ni la vallée de Roncevaux avec sa bataille de Roland, ni Worms comme ville de Bourgogne et la défaite du peuple burgunde sous le roi Gunther par les Huns, ne disparaissent de

l'histoire parce que l'*épopée* les a revêtues d'un caractère légendaire, de même l'Ilium homérique et les combats des Grecs autour de Troie ne sont point un pur mythe. »

« Tandis que les antiquités troyennes appartiennent à une époque parallèle aux trouvailles dans les cavernes et dans les habitations lacustres les plus anciennes, les antiquités trouvées à Gergis sur les hauteurs de Bounarbachi ne dérivent que des IIe, IIIe et IVe siècles avant J.-C. »

« Depuis des temps immémoriaux il y avait sur la colline d'Hissarlik un sanctuaire important de l'Até phrygienne, une déesse dans laquelle les Grecs, probablement à cause de la ressemblance du nom, croyaient retrouver leur Athéné. Immédiatement autour de ce sanctuaire il se forma une ville qui, pour une époque si reculée, était importante et riche. Elle devint le centre et la résidence fortifiée du royaume troyen. Lorsque les Grecs voulurent coloniser la côte, ils firent la guerre à Ilium et le détruisirent après un combat long et acharné. Cette guerre devint le sujet de chants populaires; l'histoire et le mythe se confondirent, et il se forma cette magnifique matière poétique qui est devenue le fond de l'*Iliade*. Si les indications de l'*Iliade* sur la topographie d'Ilion ne conviennent pas toujours pour Hissarlik, la cause en est que les chants homériques dérivent de divers auteurs, plusieurs desquels, et parmi ceux-ci peut-être même le vrai Homère, n'ont jamais vu la Troade et ne l'ont connue que par ouï-dire. En second lieu, ceux même des auteurs de l'*Iliade* qui connaissaient bien la Troade ont à dessein profité de la *licentia poetica*, et n'ont point représenté la topographie avec précision. C'est ainsi que dans les descriptions des batailles ils ne se sont point souciés du peu d'espace entre Hissarlik et la mer, et ils ont peint la ville disparue de Priam selon l'image de leurs plus grandes villes, comme Smyrne, Éphèse ou Milet; de la même manière la durée de dix ans de la guerre de Troie n'est qu'une exagération poétique. Si l'on a ces réserves présentes à la pensée, il ne reste dans l'*Iliade* aucune raison de mettre Ilium à une autre place qu'à Hissarlik, où la tradition de toute l'antiquité l'a placée. A Hissarlik seulement, et nulle part ailleurs, on a découvert les ruines d'une ville préhistorique de la plus haute antiquité, et ces ruines sont si grandioses et il y en a une telle masse, qu'elles nous mettent aujourd'hui à même de nous représenter l'ancienne Troie d'une manière beaucoup plus réelle et beaucoup plus véritable que n'aurait pu le faire Homère, qui, selon l'usage commun des poètes, nous peint les Troyens simplement du point de vue de son temps et

de son peuple, c'est-à-dire comme des Grecs du IXe au Xe siècle avant J.-C. Et pourtant ils en étaient très-éloignés; ils ne connaissaient pas même l'acier et le fer; leurs produits d'art, particulièrement leurs ornements en or, montrent un style qui n'est pas du tout hellénique; leurs caractères d'écriture ne sont pas helléniques non plus, et sans doute l'on en pourrait dire autant de la langue qu'ils contiennent et qui n'a pas encore été déchiffrée. Bref, il y a un abîme infiniment profond entre les anciens Troyens historiques et les Grecs contemporains d'Homère, sous le costume desquels se présentent les Troyens de l'*Iliade*. La poésie a jadis recouvert cet abîme, mais c'est le devoir de la science d'éclaircir les événements historiques. »

J'extrais ce qui suit de l'ouvrage de P. Barker Webb, *Topographie de la Troade*, Paris, 1844 :

« Lechevalier se vit spontanément et comme par inspiration divine mis au fait d'objets ignorés de toute l'antiquité, tels que la ville de Troie, le Pergame, la Porte de Scée, les doubles fontaines et son « arentem Xanthi cognomine rivum », et tout cela à Bounarbachi; comme dit Virgile (*Enéide*, II) :

> Hic Dolopum manus, hic saevus tendebat Achilles;
> Classibus hic locus; hic acie certare solebant.

Lechevalier ne s'appuie que sur un seul passage d'Homère, qu'il interprète contrairement au texte et que les Grecs eux-mêmes interprétaient différemment. Il est donc pour nous d'une nécessité indispensable de bien réfléchir avant d'établir sur cette seule base un système inconnu aux anciens géographes, et opposé à leurs principes, qui avaient pour point d'appui les traditions locales dont l'autorité n'a jamais été mise en doute de leur temps. »

« Sur la croyance que l'on doit accorder à la poésie d'Homère en fait de topographie, Thucydide, liv. I, dit : τῇ Ὁμήρου ποιήσει εἰ χρὴ καὶ ἐνταῦθα πιστεύειν, ἣν εἰκὸς ἐπὶ τὸ μεῖζον μὲν ποιητὴν κοσμῆσαι. Strabon (XIII, 1) de même accuse Homère d'inexactitude. »

« Selon l'*Iliade*, VI, 433, et XXII, 146, l'ἐρίνεος est placé auprès des murs de Troie; mais selon XI, 166, il est au milieu de la plaine, et les Troyens, après l'avoir dépassé dans leur fuite, mettent encore du temps à gagner la porte de Scée et le Hêtre. »

« Selon l'*Iliade*, XXIV, 349, le tombeau d'Ilus est près de l'embouchure du Scamandre, entre Troie et l'Hellespont, tandis que dans le XI, 371, toute l'armée grecque se trouve entre le fleuve et le tombeau. »

« Le ruisseau de Bounarbachi, large au plus de quinze pieds (quatre mètres et demi), qui coule humblement parmi les joncs en s'échappant des quarante sources, est donné par Lechevalier pour le Scamandre, le grand, le terrible, le profond, le tourbillonnant, le divin Scamandre. Selon lui, le ruisseau et le grand fleuve Simoïs prennent le nom de Scamandre après leur jonction, ce qui est en contradiction avec *Il.*, XXI, 125, « le Scamandre en son cours rapide « t'entraînera dans le vaste sein des mers ».

« Si du temps de Démétrius les deux sources eussent existé, il aurait fait valoir leur droit, mais il dit exprès que le Scamandre n'a qu'une source. »

« Les Éoliens, dit Strabon, furent les premiers qui fondèrent une colonie dans ce pays, et Oreste, fils d'Agamemnon, avec son fils Pentile, s'établirent dans cette même plaine de Troie, théâtre des exploits glorieux de leurs pères, soixante ans seulement après la fin de la guerre. A cette époque, le souvenir des localités devait exister chez tous dans sa première fraîcheur, et tous avaient des motifs bien fondés pour en perpétuer la durée. Cleuès, fils de Dorus, et Malaus, issus tous les deux, comme l'affirme Strabon, de la race d'Agamemnon, les suivirent à peu près vers le même temps. Quelle raison aurions-nous d'imaginer que ces colons ou leurs descendants aient changé ou confondu les noms des fleuves et des montagnes? Homère lui-même mit à profit leurs traditions, et l'*Iliade* ne permet pas d'en douter. Tous les épisodes de cette épopée célèbrent les exploits des princes de la race de Pélops, et Achille lui-même, qui est l'âme du poëme, descendait de cette famille. D'autres poëtes chantèrent avant Homère la guerre de Troie. »

Aucun système, qui prétend expliquer l'ancienne topographie de Troie, n'est admissible s'il porte entièrement sur quelques vers isolés, et s'il est en contradiction avec l'évidence des faits puisés dans l'ensemble du poëme d'Homère, dans la nature des localités et les constantes traditions de l'antiquité. C'est une vaine prétention de vouloir renverser aujourd'hui ce qui était solidement établi dans toute l'antiquité, alors qu'un même peuple, parlant la même langue, habitait le pays envahi et conquis par ses ancêtres. »

« Différent des courants ordinaires, le divin Scamandre jaillit spontanément à l'état de rivière, d'une caverne naturelle creusée dans les flancs de l'Ida, près de sa cime, et forme une magnifique cascade de cinquante à soixante pieds de hauteur. A peine est-il sorti de sa caverne, à peine a-t-il atteint la vallée, qu'une source thermale, qui en est voisine, vient se réunir à ses eaux. A son issue, le Scamandre

était à quarante-trois degrés de Fahrenheit, l'air extérieur à soixante-trois, et l'eau thermale, là où elle opère sa jonction avec le fleuve, à soixante-dix. Une pluie violente, survenue au moment où nous faisions ces observations, nous empêcha de remonter à la source des eaux thermales, qui doit se trouver dans les hauteurs de la vallée, et dont la chaleur est nécessairement beaucoup plus forte à l'endroit où elles jaillissent immédiatement des rochers. »

« Mac-Laren démontre de la manière suivante l'identité du Simoïs de Strabon avec la rivière qu'Homère a connue sous ce nom : « Dans toutes les parties du monde les rivières ont conservé leurs noms avec une constance étonnante, au milieu de tous les changements de langues et de révolutions politiques. On pourrait comprendre que leur nom s'effaçât à jamais ; mais s'il subsiste toutefois, il serait difficile de concevoir qu'on l'eût transféré d'une rivière à une autre. »

« Le ναύσταθμος était d'après Strabon près de Sigée, à l'embouchure du Scamandre. Le retour fréquent des gués du Scamandre, dans les vers d'Homère, nous le prouve aussi. Le Scamandre coulait donc au devant du camp grec, entre ce dernier et Troie. A défaut d'autre autorité, la position même de Sigée nous forcerait à placer en cet endroit la station navale, car, sous le rapport militaire, cette position est telle, que même la tactique moderne la choisirait de préférence à toute autre. »

J'extrais ce qui suit de l'ouvrage de G. von Eckenbrecher, Dusseldorf, 1875 : « Les adhérents de la théorie de Lechevalier se débarrassent facilement des témoignages des anciens, en prétendant qu'ils ne prouvent rien, parce que les anciens n'ont pas eu l'esprit critique. Au contraire leurs témoignages ont le plus grand poids. Ils étaient au milieu de la grande vie florissante et ils avaient une abondance d'informations et d'écrits qui nous manquent. L'intérêt qu'ils prenaient au site de l'Ilion homérique devait être encore beaucoup plus grand que le nôtre. La plaine de Troie était habitée par des Grecs, qui connaissaient les chants d'Homère et qui avaient constamment toute la localité sous les yeux. Les cultes religieux qui les liaient à cette localité devaient contribuer à tenir leurs souvenirs toujours frais et vifs. Selon Strabon, la plaine de Troie fut habitée après la destruction de la ville par des Thraces, puis par des Eoliens, puis par des Lydiens. Mais, selon Homère (*Il.* II, 844, 864-866; X, 434; XX, 485, et XX, 392), tous ces peuples avaient pris part à la guerre de Troie. Les Eoliens prétendaient que leurs chefs étaient des descendants d'Agamemnon. Si donc Troie eût été sur les hauteurs de

Bounarbachi, les habitants grecs auraient fait preuve de bien peu d'intelligence, car ils étaient dans la position la plus favorable pour décider la question *ubi Troia fuit*. Bien qu'ils aient habité la plaine de Troie pendant plus de mille ans, personne d'eux n'a jamais pensé à reléguer la ville homérique sur les hauteurs de Bounarbachi. Si Ilion eût été sur les hauteurs de Bounarbachi, Homère n'aurait pu dire qu'il était dans la plaine. »

« Sauf Hissarlik, il n'y a dans la Troade aucun site qui réponde aux indications de l'*Iliade* et aucun endroit où il y ait une accumulation de ruines antiques. »

« Selon Strabon, l'orateur Lycurgue, contemporain de Démosthène, dans son discours contre Léocrate, a dit : « Qui n'a entendu parler d'Ilion ? qui ne sait que cette ville, qui était jadis la plus grande des villes et régnait sur toute l'Asie, est restée, une fois détruite par les Grecs, τὸν αἰῶνα ἀοίκητος? Mais il n'a pas du tout voulu dire ici qu'Ilion soit restée inhabitée, il a seulement voulu dire que la ville est restée déserte, c'est-à-dire que le nombre de ses habitants a énormément diminué. Heureusement Lycurgue nous le prouve dans le même discours, car il dit que, par la trahison de Léocrate, Athènes a été en danger ἀοίκητον ἂν γενέσθαι. Il n'a point pu vouloir dire qu'Athènes aurait pu être tout à fait inhabitée, mais déserte, c'est-à-dire avec peu d'habitants. »

« De même Eschyle dit seulement (*Agam.*, 511-514) que Troie a été détruite et que ses champs ont été dévastés, et (*Eum.*, 375-380) que Minerve a pris possession du pays troyen comme λάχος pour les enfants de Thésée. Les adhérents de Bounarbachi ne peuvent pas non plus se fonder sur Lucain (*Pharsalia*, IX, 961). On voit clairement que Lucain fait visiter Ilion par César, car il dit dans un autre vers :

Circuit exustae nomen memorabile Troiae.
Restituam populos, grata vice moenia reddent.

Et ensuite, 998-999 :

Ausonidae Phrygibus, Romanaque Pergama surgent.

Et Lucain dit que cette promesse a été remplie :

Votaque thuricremos non irrita fudit in ignes. »

Aux extraits ci-dessus, j'ajoute que je n'ai aucune objection à admettre que la plaine de Troie ait été formée par les alluvions des rivières, mais cette formation doit avoir eu lieu longtemps avant que la sainte Ἴλιος ait été bâtie, et dans tous les cas longtemps

avant Homère; car les ruines d'Achilléion au-dessous de *Koum-Kalé*, sur la pointe de la plaine qui avance le plus dans l'Hellespont, prouvent jusqu'à l'évidence que le rivage de la plaine n'a pas changé depuis l'époque du poëte, Achilléion ayant été bâtie au VIII^e^ ou au commencement du IX^e^ siècle avant J.-C., comme je l'ai prouvé dans mon article dans la *Revue archéologique* d'avril dernier.

M. Vivien de Saint-Martin attache une importance capitale à l'inscription du marbre de Paros, qui donne l'année 1209 avant J.-C. comme date de la destruction de Troie; mais cette même inscription nous dit aussi que Cécrops régnait l'an 1582, que Deucalion et Pyrrha se sauvèrent en 1529, que l'an 1532 Neptune accusa Mars pour le meurtre de Halirrhothius, que l'an 1399 Orphée descendit dans l'enfer, qu'en 1296 Hercule institua les jeux olympiens, qu'en 1256 les Amazones envahirent l'Attique. Est-ce que M. Vivien de Saint-Martin croit que toutes ces dates sont correctes? ou bien croit-il qu'elles sont fausses et que seulement celle de la destruction de Troie est exacte parce que cette dernière date lui sert pour soutenir sa théorie impossible? Sur cette date de la destruction de Troie, le célèbre Aug. Boeckh fait, p. 327 du *Corp. inscr. graec.*, l'intéressante remarque : « Etsi ego his rebus omnibus non habeo fidem, componam tamen potissimas de anno epochae Troianae sententias, » etc. Il dit ensuite, p. 328 : « Et has quidem anni definitiones non historicae inniti fidei, sed incertis aetatum et similibus computationibus repertas esse hodie quivis concedet facile. » Les Grecs étaient très-faciles pour les chronologies, et ils fixaient pour la prise de Troie, non-seulement l'année, mais même le jour et l'heure, car l'événement leur était trop important. Ainsi Aug. Boeckh, p. 392 : « Dicam autem primum de die. Clemens priorem Hellanico tribuit his verbis : Ἑλλάνικος γὰρ δωδεκάτῃ θαργηλιῶνος μηνὸς, καί τινες τῶν τὰ Ἀττικὰ συγγραψαμένων ὀγδόῃ φθίνοντος, βασιλεύοντος τὸ τελευταῖον ἔτος Μενεσθέως, πληθυούσης σελήνης. » Boeckh ajoute : « Vetustissimi igitur auctores historiarum Herodotusque et Thucydides ac Xenophon de anno nihil, quod sciam, praecisi tradiderunt. »

A l'appui de ses arguments erronés, M. Vivien de Saint-Martin invoque continuellement la haute autorité de J.-B. Lechevalier, *Voyage de la Troade* en 1785-1786, Paris, 1802, et A. F. Mauduit, *Découvertes dans la Troade*. Examinons ce dernier ouvrage pour voir ce qu'il vaut. Page 33, Mauduit reconnaît le Throsmos dans un ancien tombeau, qu'il croit être le tombeau commun des Grecs, et tout à côté il découvre le tombeau d'Ilus. Il fait ces découvertes sur les bords du Mendéré, à côté de l'ancien pont, et ainsi

dans un endroit où il n'y a aucune élévation naturelle ou artificielle. Page 35, il suit les traces de l'ancien lit du Scamandre, qu'il identifie avec le Bounarbachi-Sou, ancien lit qui n'existe pas en réalité. Page 40, il retrouve les constructions du chemin antique conduisant au grand lavoir; mais en réalité il n'y a aucun chemin, ni antique ni moderne, et seulement un petit sentier qui passe par le rocher abrupte ou pointu et toujours inégal, qu'on n'a jamais essayé d'égaliser. Il dessine sur sa carte deux sources, tandis qu'il y en a quarante. Page 65, il dit que le lavoir ou canal des deux sources est formé par un mur hourdé en bon mortier, qu'il attribue au roi Priam, et il emporte un morceau de l'enduit. Mais en réalité, ce n'est qu'un petit canal avec maçonnerie turque. Sous la lettre K, il dessine sur sa carte une pièce d'eau formée par *ses* deux sources, pièce d'eau ayant 440 mètres de long et 110 mètres de large, tandis qu'en réalité il n'y a qu'un petit étang d'environ 20 mètres de long et 10 mètres de large. Sous la lettre M, il met sur sa carte un chenal où devait exister une vanne; mais ce chenal n'existe point. Sous la lettre O, il nous donne le *plan des jardins de Priam*, qui n'existent non plus que dans son imagination. Sous la lettre P, il nous dessine l'ancien lit du Scamandre, dont de vieux saules indiquent encore le cours. Ce lit n'existe absolument pas. Page 41, il dit que les bassins des deux sources ont été les carrières de dalles de marbre dont les Turcs de Bounarbachi ont, pendant nombre d'années, tiré des matériaux pour orner leurs tombes. Tout cela n'est que de la pure imagination. La vérité est que les Turcs ont creusé dans les sources deux grands trous, autour desquels ils ont mis des dalles de marbre enlevées à Ilium ou à Alexandria Troas, et ils se sont fait ainsi deux lavoirs, qui ne peuvent dater que d'environ 1770, car c'est à cette date environ que, d'après les inscriptions sur les cimetières turcs, se rapporte la fondation de Bounarbachi. Auprès de ses deux sources, il reconnaît naturellement l'Erinéos d'Homère. Page 42, il trouve le sol de Bounarbachi jonché de débris antiques, et il y reconnaît l'emplacement des Portes Scées, tandis que dans ce village et dans les environs il n'y a que le sol vierge le plus pur; on n'y voit que quelques colonnes rapportées d'Ilium ou d'Alexandria Troas. Page 43, il découvre le tombeau des fils de Priam; page 45, le tombeau d'Hector; c'est le même tombeau qui, en octobre 1872, a été fouillé par le célèbre anthropologiste Sir John Lubbock; on n'y a trouvé que des tessons de vases peints du III^e^ siècle avant J.-C., ce tombeau dit d'Hector ne peut donc pas être plus ancien. Page 46, il découvre à l'extrémité des hauteurs de Bounarbachi, la

partie supérieure d'un pan de mur, qu'il attribue naturellement de suite au Pergame de Priam, mais bien entendu sans faire la moindre fouille et même sans sonder le sol. Page 49, il dit lui-même qu'il dédaigne de regarder le site d'*Ilium recens* après avoir vu l'ancien Ilium.

Mauduit refuse de reconnaître le tombeau d'Ajax dans le grand tumulus au pied du cap Rhoetée, lequel a été identifié par la tradition de toute l'antiquité avec le sépulcre de ce héros. Sans descendre de son cheval, il découvre, à la page 51 de son ouvrage, le véritable tombeau d'Ajax, un peu plus près de l'Hellespont, et seulement à soixante toises de celui-ci ; ce tombeau est bâti de cailloux comme le tombeau d'Hector, dont il a fait la découverte sur les hauteurs de Bounarbachi. En examinant ce tombeau du haut de son cheval, il voit, page 54, le pied d'un vase et deux autres fragments de vases peints, semblables à ceux qui furent trouvés dans le tombeau d'Achille et qui avaient des figures d'hommes. Il fait soigneusement ramasser ces fragments, dans lesquels il voit les restes de l'urne funéraire d'Ajax. Tout près de ce tombeau, il découvre un plateau circulaire et presque à côté un autre rond. Il voit dans ce dernier le premier temple d'Ajax, qui fut renversé par les flots suivant une légende citée par Pausanias, lequel dit lui-même qu'il n'y croit pas. Mais Mauduit y croit fermement, et ainsi il admet que les paisibles flots de l'Hellespont, que personne n'a encore vu s'élever d'un mètre, ont envahi le rivage et détruit un temple de pierre, tandis que la moindre élévation du rivage dépasse quatre mètres. Il identifie, page 54, ledit plateau circulaire avec le dernier Aeantion ou temple d'Ajax, qui a été bâti après que le premier eut été détruit par les flots. Mais chaque matin, en allant au bain, j'ai passé et j'ai repassé par le champ dans lequel Mauduit a découvert ces trois monuments importants sans avoir besoin de descendre de son cheval, et je jure qu'il n'y a rien, absolument rien; il n'y a ni un rond, ni un plateau circulaire qu'on pourrait prendre pour des restes de temples, ni même un tas de cailloux dont un enthousiaste pourrait faire le tombeau d'un héros. La carte de Spratt, qui indique la moindre trace d'anciens bâtiments dans la Troade, ne connaît aucun indice d'antiquités dans ce champ. Il est donc clair que Mauduit a mystifié le monde pour se faire un grand nom par des découvertes factices.

Page 54, Mauduit reconnaît le tombeau de Festus dans le grand tombeau que la tradition de tous les siècles a identifié avec le tumulus d'Ajax. Page 59, il demande par son interprète aux habitants

de Bounarbachi si les deux sources ne fument pas en hiver, et ils lui répondent qu'elles sont en hiver couvertes d'une fumée épaisse comme celle d'un grand feu. Page 62, il trouve le 5 novembre une petite mare voisine des sources couverte de glace, et les sources chaudes et fumantes. Mais tout cela est de pure invention. J'ai visité Bounarbachi en février 1873 pendant les grands froids, et je jure que les sources (je rappelle qu'il y en a quarante et non pas deux seulement comme le prétend Mauduit) ne fumaient pas, et elles ne peuvent jamais fumer parce qu'elles sont froides. C'est une autre mystification qu'une mare d'eau près des sources ait été couverte de glace le 5 novembre. A cette date il gèle très-rarement à Paris et jamais dans la Troade. Mais Mauduit avait besoin de cette glace pour voir la fumée épaisse des sources. Page 64, il s'étonne que les habitants de Bounarbachi ne lui offrent point d'anciennes médailles, et dans son opinion cette disette de médailles concourt à prouver la très-haute antiquité de la petite ville à l'extrémité des hauteurs de Bounarbachi; il fait le relevé d'un pan de mur de cette ville, qu'il identifie avec le Pergame de Priam, car si elle était postérieure à la guerre de Troie, les habitants de Bounarbachi auraient à lui offrir des monnaies Comme il ne trouve à la surface du sol, dans le site de la petite ville, que des fragments de poterie et de tuiles, il conclut à l'existence d'une ville qui florissait à une époque des plus reculées et il croit que depuis sa destruction aucune ville n'y a été rebâtie. Mais je répète que c'est la petite ville de Gergis, qui a été fouillée en mai 1864 par le consul von Hahn, l'architecte Ziller et l'astronome Schmidt. Ces messieurs donnent, page 23 de leur ouvrage, *Ausgrabungen auf der homerischen Pergamus*, la description des seize médailles qu'ils y ont trouvées et qui, d'après le témoignage du grand numismate le baron von Prokesch, datent du II^e^ et du III^e^ siècle avant J.-C. Gergis a, selon Strabon, été détruite par Attale, roi de Pergame, mais il ne dit pas par lequel des trois rois qui portaient ce nom.

On voit par ce qui précède que l'ouvrage de Mauduit n'est qu'un composé de visions et de mystifications, qui n'ont absolument rien à faire avec la science. L'ouvrage de J.-B. Lechevalier, *Voyage de la Troade*, ne vaut pas mieux; il est même parfois encore plus hardi dans ses mystifications que Mauduit; pour n'en citer qu'une seule, *il prétend qu'à Bounarbachi il n'y a qu'une source d'eau chaude et qu'une d'eau froide!* Les découvertes de Lechevalier et de Mauduit ont fait dans leur temps un immense bruit et elles ont été applaudies avec plus d'enthousiasme que la découverte de Ninive par

Botta. Mais dans notre temps de critique froide et réfléchie leurs ouvrages ne soutiennent pas un seul moment de discussion, et les Lechevalier et les Mauduit sont à présent aussi impossibles que les Cagliostro. Je rappelle que Lechevalier et Mauduit sont les grandes autorités que M. Vivien de Saint-Martin invoque toujours à l'appui de ses assertions et ses théories.

Désespérant d'atteindre son but autrement, M. Vivien de Saint-Martin nous donne, p. 219 de la *Revue archéologique*, l'extrait d'un libelle que M. Frank Calvert, des Dardanelles, a publié contre moi dans l'*Atheneum* de Londres des 7 et 14 novembre 1874, et où il dit : « que je supprime ou altère tout fait mis en lumière qui ne pourrait se concilier avec l'*Iliade* ». Bien entendu, M. Vivien de Saint-Martin ne dit pas quelle réponse j'ai adressée à mon contradicteur dans le journal *the Guardian*. Il suffit ici de dire que ce M. Fr. Calvert est le même personnage qui m'a dénoncé en 1873, tant par lettre à Londres que par ses libelles dans le *Levant Herald;* il a dit que j'avais fait fabriquer le trésor par un orfévre d'Athènes, et, la fausseté de ses calomnies ayant été reconnue, a publié pendant plus de neuf mois presque journellement contre moi les libelles les plus scandaleux, dans le *Levant Herald*, dont son beau-frère et son neveu sont les rédacteurs. Il voulait exciter contre moi le gouvernement ottoman, pour que celui-ci m'entamât un procès. Il y a réussi enfin; le procès a duré un an, mais il a été terminé à l'amiable moyennant une indemnité que j'ai dû payer, et la collection est restée ma propriété. M. Calvert n'a tiré aucun profit de ses dénonciations.

Dr Henri Schlieman.

Londres, 15 juillet 1875.

# LES DÉESSES-MÈRES EN SÉQUANIE

Le morceau de sculpture, objet de cette note, a été trouvé, le 5 juin 1873, à Besançon, dans l'intérieur d'une maison de la basse

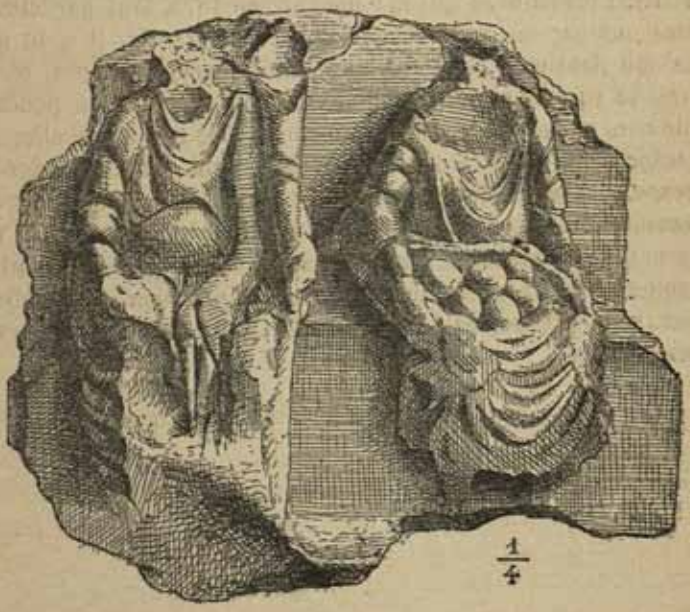

1/4

époque romaine, en partie construite avec des matériaux empruntés aux grands édifices de l'âge antérieur. Cette maison avait été détruite par l'incendie, et c'est d'une couche de charbons et de tuileaux brisés que la sculpture qui nous occupe a été extraite. Le creusage qui l'a mise au jour se faisait pour un bâtiment qu'édifient les Frères de Marie, entre l'extrados de l'hémicycle du théâtre romain de Vesontio et la ligne des remparts qui, après la ruine de

la ville romaine, convertirent le quartier archiépiscopal en un *castrum* fortifié.

Ce morceau de sculpture, mutilé de longue date et ébréché de nouveau par les coups de pioche qui l'ont fait surgir, est en pierre blanche et tendre, d'un grain très-fin; sa hauteur est de trente centimètres et sa largeur de trente-six. Il représente deux femmes assises sur un banc à dossier, toutes deux vêtues d'une robe à manches étroites et d'une ample tunique à larges manches : l'une d'elles porte en outre l'écharpe nommée *palla*. Cette dernière tenait de la main droite une sorte d'assiette que l'on appelait *patère;* sa main gauche soutient le pied d'une corne d'abondance dont l'orifice dépasse son épaule. L'autre femme retient sur son giron six grosses pommes. Les têtes et les pieds des personnages n'existent plus. Les faces latérales du banc étaient lisses et produites par un sciage de la pierre; il en reste assez pour que l'on puisse se convaincre que le morceau n'a jamais comporté que deux figures, et cette condition, comme on va le voir, lui donne une réelle importance.

Par leur attitude et leurs attributs, ces figures se classent, à première vue, parmi les représentations des Déesses-Mères, divinités protectrices des champs, des routes, des maisons et même des provinces. Ces divinités, originairement champêtres, semblent une importation de la Germanie, car les monuments qui les rappellent ou les représentent ne se rencontrent, en Gaule, que dans les provinces de l'Est; ils sont surtout fréquents dans les parties du monde romain qui avoisinaient le cours du Rhin. En un mot, les Déesses-Mères paraissent être des divinités teutoniques romanisées. Comme leur culte était essentiellement populaire, il survécut au renversement des idoles officielles de Rome, et les missionnaires chrétiens eurent beaucoup plus de peine à le combattre que celui des divinités supérieures. Par le fait de cette persistance, les Déesses-Mères de l'antiquité jouèrent un grand rôle, sous le nom de Fées, dans les superstitions du moyen âge (1).

Les monuments taillés en leur honneur ne remontent guère qu'au

(1) Sur le culte et les représentations des Déesses-Mères, on peut consulter les ouvrages suivants : D. Martin, *Religion des Gaulois*, t. II, p. 147-199; Bannier, *Dissertation sur les Déesses-Mères*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. VII (1733), p. 34-51; de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 56-62; A. Maury, *Les fées du moyen âge* (1843); Granges, *Mémoire sur les Déesses-Mères*, dans le *Bulletin monumental*, t. XXI (1855), p. 336-356; Roach-Smith, *Mémoire* traduit dans le même recueil, t. XXVIII (1862), p. 332-352; P.-Ch. Robert, *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 43-50.

IIe ou au IIIe siècle, ce qui est précisément l'époque où les peuplades germaniques préludaient, par infiltration lente, aux envahissements sauvages qui devaient anéantir la civilisation romaine. Les inscriptions votives, à l'adresse de ces divinités, sont nombreuses. Il en est sorti deux du sol de la Séquanie : l'une, qui a été trouvée à Besançon, débute par les mots MATRABVS AVG*ustis* (1) ; l'autre, qui provient des environs de Saint-Vit, s'ouvre par la simple expression MATRABVS (2). Beaucoup plus rares sont les sculptures lapidaires qui représentent ces divinités. Toutes celles que l'on connaît se composent de trois figures de femmes, le plus souvent assises, quelquefois debout, avec des cornes d'abondance, des patères et des fruits dans les mains ou dans le giron. Il n'y avait pas encore un seul exemple d'un groupe de Déesses-Mères ne comprenant que deux figures. Le morceau qui nous occupe introduit donc une curieuse variété dans la série des monuments relatifs aux Déesses-Mères. Il pourrait indiquer que, parmi les trois figures habituellement représentées, deux seulement existaient dans la conception primitive, et que la troisième, qui n'est que la répétition de l'une des deux premières, aurait été postérieurement ajoutée dans un intérêt d'assimilation de ces divinités étrangères avec les triades féminiformes de la mythologie classique.

Quoi qu'il en soit de notre conjecture, le monument dont il s'agit méritait d'occuper une place dans le musée archéologique de Besançon, et nous ne saurions trop remercier M. le directeur de l'Institution Sainte-Marie de nous avoir permis d'assurer à ce groupe sa vraie destination.

AUGUSTE CASTAN.

(1) Dunod, *Hist. de l'église de Besançon*, t. II, p. 369; Orelli, *Inscript. antiq.*, n° 2091.

(2) Castan, *Notice sur Crusinia*, dans les *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, 3e série, t. II (1857), p. 329.

# LE VASE DE GRÆCKWYL[1]

Græckwyl est un petit village de la paroisse de Meikirch, cercle d'Aarberg, canton de Berne, sur la rive droite de l'Aar. On a cru y reconnaître les traces d'une colonie romaine; mais déjà, antérieurement, cette localité avait attiré l'attention des habitants de la contrée. Deux beaux tumulus en font foi. Situés sur la lisière de la forêt de Græckwyl, entre le village de ce nom et la route d'Aarberg, à droite du chemin de traverse qui conduit à Schapfen et à Düren, ces tumulus, qui dominent au loin la plaine, sont, en effet, les tombeaux de personnages importants. Des objets d'un intérêt exceptionnel y ont été recueillis. Nous les énumérerons et les décrirons en prenant pour guide M. le Dr A. Jahn, qui les a étudiés avec un soin particulier et a mis très-gracieusement à notre disposition les renseignements qu'il possédait.

Les fouilles datent de 1851. Des antiquités malheureusement perdues, un *vase en bronze oxydé* et des *cercles de fer*, avaient été découvertes, par hasard, quelque temps auparavant, non loin des tumulus. De là vint l'idée de les explorer. M. Courvoisier de Locle, propriétaire à Græckwyl, se chargea des travaux, sous la direction de M. Schærer, inspecteur des eaux et forêts. M. Jahn, immédiatement après les fouilles, qu'il avait visitées pendant qu'elles étaient en train, recueillit de la bouche même des explorateurs les détails suivants :

Les tumulus appartiennent à la catégorie des tumulus à *noyau de pierres*. Le noyau consistait dans toute son épaisseur en une masse

(1) Cet article, destiné au *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (5e livraison), a été lu, dans une des séances du mois de juin dernier, devant les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auxquels M. Bertrand avait été admis à présenter la belle restauration du vase exécutée dans les ateliers du musée de Saint-Germain par M. Abel Maître. On a pu voir cette restauration à l'exposition du Congrès de géographie, où elle figurait dans la salle de la Commission de la topographie des Gaules.

de galets et de moellons. Il était pénétré et recouvert de sable jaune et argileux, sable de la forêt voisine, au milieu duquel se montraient, même jusque dans les couches inférieures, de nombreuses parcelles de charbon ou bois décomposé; la dimension des deux tumulus était inégale. Nous nous occuperons d'abord du plus grand.

Grand tumulus. — Le Dr Jahn y distingue trois couches superposées et qu'il est très-essentiel de ne pas confondre. Ce tumulus mesurait 4m,50 de haut sur 87m,90 de circonférence à la base.

*Couche supérieure.* — A une petite distance de la surface furent recueillis : *premièrement*, deux squelettes presque réduits en poussière, près desquels étaient : 1° une grande épée en fer de 2m,03 de long, à double tranchant et à pointe : poignée à pommeau très-prononcé et croisière, avec traces de fourreau en bois ; 2° un poignard en fer, avec fourreau en fer, relié à l'épée par un baudrier, le tout fracturé et en fort mauvais état ; 3° un éperon en fer muni d'une pointe ; 4° plusieurs morceaux de fer (débris d'armure?), une agrafe ou boucle en cuivre ; *secondement*, à quelque distance, mais au même niveau, un troisième squelette, celui d'une femme, portant au bras un anneau de bronze. Tout autour, dans la même couche, se trouvaient des indices d'autres sépultures se manifestant par des traces de corps organiques décomposés.

*Deuxième couche.* — A 1m,80 de profondeur, nouvelle série de sépultures contenant : 1° des débris d'armures en fer méconnaissables ; 2° des bandes de roues en fer jetées en tas ; 3° les fragments d'une urne en bronze avec mascaron représentant une divinité ailée, et les débris d'une anse massive représentant des lions ; 4° deux fibules en bronze dont une avec des traces de pâte émaillée, l'autre à col de cygne, du type dit de *Golasecca* ou de Villanova ; tout autour, de nombreux squelettes tout à fait réduits en poussière et dont le contour seul était visible dans la terre.

Au-dessous, à 30 centimètres environ plus bas (2m,40 de la surface), nouveaux débris de char, bandes de fer, frettes munies de chapes d'un bon travail, le tout en fer. 60 centimètres plus bas enfin (3 mètres de la surface), dans une espèce de caveau effondré, une urne en terre brisée par le poids des pierres, mais contenant encore des cendres.

*Troisième couche.* — Les objets suivants apparurent superposés dans les parties inférieures du tumulus : 1° restes d'une feuille de bronze ressemblant à une couronne (un casque ou une ceinture?) ; 2° fragment d'un métal blanc (bronze fortement chargé d'étain), visible-

ment fondu au feu; 3° un fer à cheval; 4° un gros bloc de pierre, pilier ou menhir?

Petit tumulus. — Le deuxième tumulus fut seulement fouillé dans sa périphérie. Composé, comme le premier, de divers lits de galets et de moellons noyés dans des sables argileux, avec traces de bois carbonisé presque partout, ce second tumulus parut beaucoup moins riche. Aucun objet important n'en sortit. On n'y rencontra, outre un assez grand nombre de squelettes qui tombèrent en poussière au contact de l'air, que des pierres de forme bizarre qui parurent à ceux qui fouillaient placés là intentionnellement; aucune trace d'incinération, aucun objet en métal. Il est vrai, comme nous l'avons dit, que le tumulus ne fut fouillé qu'incomplétement. Le grand tumulus mérite donc seul d'être étudié en détail.

*Construction du tumulus.* — Le tumulus de Græckwyl rentre dans une série de sépultures aujourd'hui bien connues, répandues particulièrement en Bourgogne, en Suisse et dans une partie de la vallée du haut Danube. Le *Monceau-Laurent*, près Châtillon-sur-Seine, peut en être considéré comme le type. (Voir, dans les Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. XXXIV, notre mémoire sur *les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert.*) Le mort principal y est couché tout habillé, en grand costume, dans un caveau grossièrement construit en moellons non cimentés. Autour de lui, dans la périphérie, gisent presque toujours d'autres morts de moindre importance. La majeure partie sont inhumés, mais des traces d'incinération en pleine terre, avec ou sans urnes cinéraires, s'y rencontrent aussi. Ces tumulus sont tous antérieurs à l'époque romaine. Le défunt y est quelquefois couché sur un char, comme à Sainte-Colombe, tumulus de la même contrée que le *Monceau-Laurent*. Ils sont, comme celui-ci, de dimensions souvent considérables. Le tumulus du *Monceau-Laurent*, qui représente une grandeur moyenne, mesurait 4 mètres de haut sur 33 mètres de diamètre. L'expérience que nous avons de ces sépultures nous permet donc de nous faire une idée assez exacte de ce qu'était le monument de Græckwyl avant l'effondrement du caveau et le bouleversement opéré par les fouilles. Nous sommes évidemment en présence du tombeau d'un chef politique ou religieux, d'une époque, selon toute vraisemblance, remontant à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les bandes de roues en fer montrent de plus que ce chef était un de ceux que l'on déposait sur leur char dans la chambre sépulcrale. Les nombreux squelettes découverts à des hauteurs diverses dans ce tumulus portent à croire que, selon l'usage, un certain

nombre de serviteurs avaient été sacrifiés en l'honneur du maître, les uns immolés, les autres brûlés durant les funérailles. Quelques-uns de ces squelettes peuvent aussi représenter des ensevelissements postérieurs. Les faits d'ensevelissements pratiqués à la surface des grands tumulus gaulois, aux époques gallo-romaines et franques, sont nombreux. Nous ne devrons pas être étonnés d'en trouver ici un nouvel exemple.

Jetons d'abord les yeux sur ce que le caveau du chef contenait de plus caractéristique : 1° Les débris de char ; 2° Les deux fibules ; 3° Le vase de bronze ; 4° L'urne cinéraire en terre.

*Débris de char.* — Le musée de Saint-Germain possède plusieurs débris de chars semblables à ceux de Græckwyl. Tous proviennent de tumulus ou cimetières anté-romains, à savoir : 1° du tumulus gaulois de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), une roue presque entière avec des fragments de char ; 2° du cimetière gaulois de Chassemy (Aisne), deux roues et plusieurs appliques en bronze ; 3° du cimetière gaulois de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), deux roues dont une intacte ; 4° du cimetière gaulois de Berru (Marne), débris divers de char appartenant à deux tombes différentes ; 5° du cimetière gaulois de Saint-Étienne-au-Temple, trois paires de roues représentant trois tombes ; plus dix mors de chevaux recueillis dans les mêmes tombes et indiquant que le harnachement du cheval était laissé sur place, même quand on n'immolait pas l'animal. Ce qui constitue huit ou dix tombes bien constatées dans les seuls départements de la Marne, de l'Aisne et de la Côte-d'Or. Il faut y ajouter une roue de forme identique appartenant au musée de Mayence et faisant partie de la découverte d'Armsheim, près Creusnach, rive gauche du Rhin, et une autre provenant d'une des tombes alsaciennes fouillées par M. de Ring. Le caractère de toutes ces tombes est d'ailleurs parfaitement déterminé par l'ensemble des objets qu'elles renfermaient, en dehors du char lui-même, comme fibules, boucliers, épées, vases en terre. Ce sont des tombes gauloises ou, si l'on aime mieux, pour ne rien préjuger, de l'époque gauloise.

*Fibules en bronze.* — Les deux fibules trouvées près du char nous reportent dans le même milieu que les monuments eux-mêmes, milieu de civilisation toute gauloise. L'ornementation en pâte émaillée ou corail est, en effet, fréquente tant dans les cimetières de la Marne que dans les tumulus des bords du Rhin de la nature de celui d'Armsheim. Les fibules du type de Golasecca ou Villanova ne se trouvent guère, il est vrai, dans les cimetières de la Champagne, mais elles ne manquent ni en Alsace ni en Franche-Comté, dans les

monuments de même ordre, ni sur la rive droite du Rhin, en Souabe ou dans la Hesse. Tout cela indique, sans aucun doute possible, des mœurs et des usages qu'aucun rapport avec Rome n'a encore altérés.

*Le vase de bronze.* — Le vase de bronze est bien plus significatif encore. C'est une pièce d'un intérêt tellement capital que nous avons

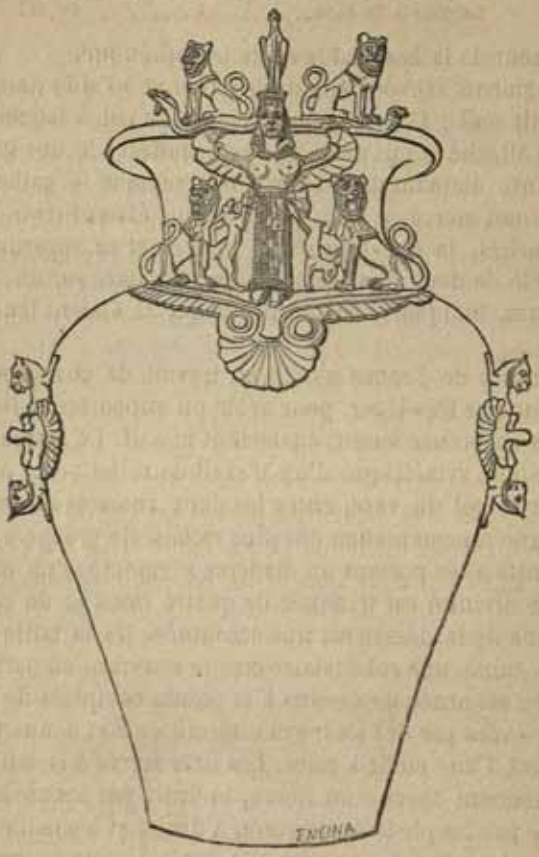

cru devoir exceptionnellement en faire reproduire ici la gravure d'après la restauration exécutée dans les ateliers du musée de Saint-Germain et réduite à l'aide de la photographie. La figure ailée est représentée grandeur de l'original, dans les planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule;* nous y renvoyons le lecteur. Les archéologues auront ainsi entre les mains tous les éléments du problème.

Ce magnifique vase, dont il restait assez de débris pour qu'il ait

pu, comme nous venons de le dire, être reconstitué dans son entier, sous notre direction, par les mains habiles de M Abel Maître, mesure :

| | |
|---|---|
| Hauteur | 0m,37 |
| Largeur à l'ouverture | 0m,295 |
| Largeur au goulot | 0m,160 |
| Largeur à la hauteur des anses | 0m,40 |
| Largeur à la base | 0m,215 |

La largeur de la base est la seule hypothétique.

Les fragments sauvés de la destruction et à l'aide desquels il a été reconstruit sont : 1° la partie supérieure du col, à laquelle le mascaron était attaché et qui avait très-peu souffert ; 2° une grande partie de la panse donnant très-approximativement le galbe de l'urne ; 3° un second morceau de la panse auquel étaient rivés deux jeunes lions couchés, la tête tournée en arrière et se regardant. La place très-visible de deux lions semblables, imprimée sur une autre partie de la panse, indiquait avec certitude que là étaient les attaches des anses.

Les feuilles de bronze sont d'un travail de chaudronnerie assez solide, quoique très-léger, pour avoir pu supporter et les anses et le mascaron en bronze fondu, également massif. Le morceau principal est un groupe symétrique d'un travail de relief percé à jour et qui, placé sur le col du vase, entre les deux anses et au-dessus d'elles, formait une ornementation des plus riches. Ce groupe a pour centre une divinité ailée portant un diadème surmonté d'un oiseau en repos ; cette divinité est flanquée de quatre lions et de deux lièvres. La poitrine de la déesse est très-accentuée. De la taille descend, en forme de gaîne, une robe talaire étroite couvrant en partie les pieds. Cette robe est ornée de dessins à la pointe composés de bandes verticales relevées par des losanges intermittents et donnant à l'ensemble l'aspect d'une étoffe à raies. Les bras serrés à la taille jusqu'aux coudes tiennent chacun un lièvre, le droit par les pieds de devant, le gauche par les pieds de derrière. A droite et à gauche de la figure de femme, le corps dirigé vers elle, mais la tête tournée de côté, sont assis deux lions qui, tous deux, saisissent un des lièvres : celui de droite, de la patte gauche levée ; celui de gauche, de la patte droite. Au-dessus des ailes, se relevant en éventail jusqu'à la hauteur du diadème, s'étend horizontalement à droite et à gauche un serpent à large tête, avec appendice sous la mâchoire. Sur chaque serpent est assis un lion plus petit, la tête dirigée en avant. Nous avons déjà dit qu'un oiseau (faucon ou aigle, ce semble) se tenait debout sur le diadème entre les deux lions.

Le relief sur lequel est posé tout le groupe représente un ornement palmé se réunissant au centre en forme de coquille. C'est à droite et à gauche, sur les parties palmées, que sont posés les deux plus grands lions.

Excepté les plus petits animaux, lièvres, oiseau, serpents, qui sont en ronde bosse, le reste du mascaron est creux au revers. Les cavités sont encore remplies d'une matière sablonneuse provenant de la fonte. Deux trous de rivets placés en haut, près des petits lions, indiquent les points d'attache sur le vase. Ils démontrent que le mascaron était fixé de manière à dépasser le col du vase et à le dominer; c'est ce qui explique que cette partie est en ronde bosse, le reste ne se voyant pas par derrière.

Il suffit de jeter les yeux sur cette œuvre originale et d'un caractère hiératique si prononcé pour avoir immédiatement le sentiment que l'on est en présence d'une œuvre qui n'est ni grecque, ni gallo-grecque, ni gréco-romaine, passez-moi ces expressions, ni gallo-romaine, ni celtique. Sur ce point, tous les archéologues sont d'accord. Rien de semblable ne s'est non plus rencontré jusqu'ici, ni dans les bronzes scandinaves, ni dans les bronzes irlandais. « On songe de suite, dit M. Jahn, à l'Étrurie, à moins que l'on ne veuille se lancer dans le babylonien, l'assyrien, le persan, et admettre une origine immédiatement orientale. » Et M. Jahn conclut qu'il faut s'en tenir à une source étrusque de l'ancienne Étrurie. « Cette opinion, ajoute-t-il, est d'autant mieux fondée que l'ancien art étrusque s'était emparé, comme on sait, des formes archaïques et hiératiques de l'Orient et de l'Égypte, et que le style de notre sculpture a bien ce caractère. » Puis se demandant comment on peut expliquer la présence de cette œuvre étrusque dans un tumulus helvétique, il répond que « cette urne peut être parvenue en Helvétie soit comme butin, soit par Marseille, comme objet de commerce. D'autres découvertes analogues, celle de *Matrai*, par exemple, dans le Tyrol, publiée à Trente en 1845, par Giovanelli, démontre, nous dit-il, que ce n'est pas là un fait isolé dans les vallées du Tyrol ou de l'Helvétie. La déesse, selon lui, est la Diane asiatique qui, dans l'antiquité, prit, comme on sait, tant d'aspects divers et variés. » Ainsi, suivant M. Jahn, le tumulus de Græckwyl est un tumulus de l'époque helvétique, élevé en l'honneur d'un chef helvète, c'est-à-dire gaulois, que les hasards de la guerre ou des habitudes commerciales avaient mis en rapport avec l'Étrurie.

Le fond de ces idées nous paraît parfaitement juste et nous n'aurions rien à ajouter à ces conclusions, si M. Jahn ne nous semblait

attribuer à cette sépulture une époque beaucoup trop rapprochée de l'époque romaine, puisqu'il y verrait volontiers, malgré le caractère archaïque de l'idole, « la *tombe d'un provincial de distinction romano-helvétique.* » M. Jahn nous paraît également rejeter trop dédaigneusement la conjecture d'une provenance orientale directe.

Et d'abord, l'hypothèse qu'un vase aussi archaïque de style appartiendrait à la période qui précéda ou suivit immédiatement l'occupation romaine en Gaule me paraît bien difficilement admissible. La première chose à faire, si nous voulons avoir quelques éléments d'un jugement raisonné sur l'âge auquel appartient notre Diane, n'est-ce pas de rechercher sur quels points du monde antique et à quelles époques nous rencontrons des représentations semblables? C'est ce que M. Jahn a négligé de faire. Nous allons essayer de combler cette lacune.

La première mention d'une Diane ailée représentée sur un monument antique est celle qui concerne le coffre de Cypselus (VII^e^ siècle avant notre ère). Diane (Ἄρτεμις) ailée y était représentée sur le quatrième côté. « Je ne sais, dit Pausanias (V, 19), d'après quelle tradition on a représenté sur ce coffre Diane avec des ailes aux épaules, tenant de la main droite une panthère et de la gauche un lion. »

Il n'est guère possible de méconnaître que ce soit là notre Diane, et il ne faut pas oublier que nous sommes en face d'un monument du VII^e^ siècle au moins avant J.-C., de tradition corinthienne et tout asiatique de caractère. Il ne faut pas oublier non plus que Pausanias, si au courant de la mythologie grecque, ne comprenait plus le sens de ce mythe à l'époque d'Adrien. Le type de la Diane ailée, type exclusivement oriental, avait donc pénétré sur les côtes de la Grèce au VII^e^ siècle, sans y prendre racine. Il était plus répandu dans les îles; des monuments de provenance certaine nous l'apprennent. Nous le rencontrons d'abord dans les fouilles de Camiros (île de Rhodes), sur des plaques en électrum dont le Louvre possède plusieurs spécimens, don de M. de Saulcy. La Diane de Camiros (*Revue archéol.*, 2^e^ série, t. VI, p. 267, année 1862), « Diane ailée, saisit de droite et de gauche deux lions la tête renversée et se dressant comme suspendus à sa ceinture. » Comment n'y pas voir encore la Diane de Græckwyl? Or ces plaques, qui sont des pendants d'oreille, appartiennent à la zone la plus ancienne du cimetière de Camiros, « *où les objets*, dit Salzmann, *dénotent une influence assyrienne directe.* » On ne peut les faire remonter moins haut que ce même VII^e^ siècle auquel appartient le coffre de Cypselus.

De Camiros nous passons à l'île de Santorin où, sur un fragment

de vase publié par Gerhard en 1834 (*Archeol. Zeitung*, pl. LXI et LXII), est représentée « *une Diane ailée*, tenant un lion par les oreilles et par la queue ». C'est là encore un vase archaïque, de style oriental, et analogue aux vases de Milo publiés par Conze et attribués, comme les bijoux de Camiros, à une date antérieure, peut-être de beaucoup, à l'an 600 avant notre ère. Si de Santorin et de Rhodes nous passions à Chypre, nous y constaterions un bien plus grand nombre d'exemples de la *Diane ailée* accostée des lions qu'elle a domptés. Là, il est vrai, nous nous retrouverions en Asie, patrie originelle de la déesse. Contentons-nous de dire que le Louvre possède d'autres images semblables dont malheureusement on ne connaît pas la provenance, mais qui appartiennent à la même période d'art hellénico-oriental, et, suivant toute vraisemblance, aux mêmes îles.

De la Grèce passons en Italie. Où et à quelle époque y retrouverons-nous notre Artémis? Personne n'ignore que le culte de Diane (Ἄρτεμις) et d'Apollon a été introduit très-tard à Rome. Le *lectisternium* de l'an 399, où figure *Artémis*, paraît être la plus ancienne cérémonie où il soit question de cette déesse chez les Romains (Preller, p. 208). Diane et Apollon, qui ne se sèparent guère, étaient à Rome comme à Athènes, au dire d'Eschyle, des *divinités nouvelles* (*Euménides*, v. 150-158). D'ailleurs, on ne voit pas qu'à Rome Artémis ait jamais été représentée avec des ailes. Si l'Artémis de Græckwyl vient d'Italie, il faut donc la chercher ailleurs que chez les Romains, et à une époque où l'influence romaine n'avait pas encore plus ou moins détruit partout, à son profit, les cultes locaux. Nous ne retrouvons, en effet, notre Diane, à ma connaissance, que sur trois points bien remarquables de la péninsule italique, j'ajouterai dans des milieux tout spéciaux, archaïques et orientaux à la fois : à Chiusi (*Clusium*) ou sur son territoire, à Pérouse et à Capoue; à Chiusi, sur les vases noirs que Beulé appelait, d'après Juvénal, la vaisselle de Numa, ce qui indique assez son antiquité :

> ..... Quis
> Simpuvium ridere Numæ nigrumque catinum
> Ausus erat.....

La déesse ailée associée aux lions y est une des décorations les plus communes. Elle porte les ailes absolument comme la Diane de Græckwyl.

A Pérouse, ce n'est pas seulement sur les vases noirs (car il semble que l'on y en a rencontré aussi), mais dans les motifs de déco-

ration du fameux char découvert à deux milles de la ville, en 1812, que l'on voit une déesse analogue, sinon identique, à l'Artémis ailée. Plusieurs statuettes des musées de Pérouse et de Munich provenant de cette découverte en font foi.

Enfin, en 1853, Raoul Rochette signalait dans le *Journal des Savants* une *figure de femme de style archaïque, ne pouvant appartenir qu'à la haute antiquité, qui, debout, tenait de chacune de ses mains rapprochées sur le devant de son corps une panthère domptée, par une des pattes de devant.* Cette femme, qui portait au front un diadème et était vêtue d'une tunique longue, lui paraît être la même déesse que l'Artémis ailée des vases de Chiusi. Elle avait été trouvée à Capoue, avec d'autres objets dénotant, comme la Diane elle-même, une époque reculée. Ces monuments, à partir du coffre de Cypselus, nous reportent, on le voit, à une date antérieure au v^e^ siècle avant notre ère. Pérouse, Clusium, Capoue sont de plus des villes anté-étrusques où vivaient des traditions pélasgiques ou dardaniennes. Les textes sont précis pour Clusium et Capoue. Justin attribue la fondation de Pérouse aux Achéens : *Perusini originem ab Achæis ducunt.* Servius en fait également une ville se rattachant aux premières migrations asiatiques.

Il n'est donc pas étonnant que toutes ces villes aient persisté dans un culte et des rites tout orientaux. Denys d'Halicarnasse signale à plusieurs reprises des faits analogues sur plusieurs points du Latium lui-même. Ces cultes locaux ne disparurent que très-tard, et rien ne nous empêche de croire qu'ils étaient encore florissants à l'époque de la prise de Rome par les Gaulois. Avons-nous besoin d'ajouter, d'un autre côté, que le centre de tous ces cultes était la haute Asie, et que la Diane ou Artémis ailée se rencontre à chaque instant sur les cylindres dits *babyloniens.* Ce culte devait être commun à un grand nombre de villes de l'Asie Mineure et sur les côtes du Pont-Euxin; les Argonautes, suivant la légende, l'avaient transporté au fond de l'Adriatique. Si donc nous ne connaissions pas l'origine de notre vase et si nous avions à en rechercher hypothétiquement la provenance, nous aurions le choix entre les côtes du Pont-Euxin, l'Asie Mineure (l'ensemble du vase en dehors de la décoration, dénotant une influence hellénique, ne nous permet pas de nous avancer plus avant vers l'Orient), ou bien les villes italiennes où dominaien les vieux cultes dont on attribuait l'introduction aux Argonautes ou aux compagnons d'Ulysse ou d'Énée.

Dans le cas présent, le vase sortant d'un tombeau helvétique ou gaulois et l'ensemble de la découverte nous transportant en esprit dans

dans une période contenue entre le VII^e^ et le IV^e^ avant notre ère, deux centres doivent attirer notre attention : à l'est, la Crimée et la Thrace, où tant de souvenirs rappellent la vie errante de nos pères et d'où, par la mer Noire et le Danube, ils étaient si facilement en rapport avec l'Asie d'un côté et l'Helvétie de l'autre ; au sud, Pérouse, Capoue et Clusium, *Clusium* surtout, si célèbre dans notre histoire à une époque qui convient parfaitement à notre vase. Nous ne serions donc pas éloignés de voir dans le vase de Græckwyl un souvenir des expéditions gauloises qui aboutirent à la prise de Rome. Ce fait justifiera, nous l'espérons, l'étendue, inusitée pour le Dictionnaire, que nous avons donnée à cet article. La probabilité de ces conjectures ressortira encore avec plus d'évidence à l'article *Magny-Lambert*. Nous y renvoyons le lecteur.

*L'urne cinéraire.* — Bien que la présence du char dans le caveau indique une inhumation et non une incinération, une urne cinéraire en terre se trouvait mêlée aux autres objets découverts à proximité du char, ou du moins dans la même couche. Cette urne était brisée, mais elle a pu être reconstruite et dessinée à Zurich par les soins de la Société des antiquaires de cette ville. M. Jahn nous en a communiqué le dessin. Cette urne a les plus grands rapports et de forme et d'ornementation avec certaines urnes des cimetières de la haute Italie et particulièrement de Golasecca. La même poterie se retrouve dans quelques-uns de nos tumulus et dans nos cimetières gaulois de la Champagne, avec la même décoration composée de lignes droites et de dents de loup et de losanges.

C'est un style, comme tout le reste, bien antérieur à l'ère chrétienne, et qui concorde parfaitement avec les conclusions précédentes.

Le squelette de femme portant au bras un bracelet en bronze doit dater de l'ensevelissement primitif.

La première couche appartient, au contraire, sans aucune hésitation possible, à une sépulture superposée bien des siècles après. Le glaive, l'éperon, le fer de cheval, trouvés dans les déblais des couches inférieures où évidemment ils avaient glissé, sont des objets qui ne peuvent pas être antérieurs au IX^e^ siècle de notre ère. Nous n'en parlerons donc pas.

Il nous reste à dire ce que sont devenus ces précieux objets.

Sont au *Musée de Berne :*

1° L'urne en bronze à la Diane restaurée (moulage au musée de Saint-Germain);

2° Deux fragments de fibules en bronze dont une à col de cygne (type Golasecca) et l'autre émaillée;

3° Une bande de roue de char en fer avec frettes;

4° Le bracelet en bronze.

Le reste est perdu ou égaré. On n'en a plus que des dessins faits heureusement à l'époque de la découverte.

Les objets dessinés alors sont :

1° Le glaive en fer, dessiné par Morlot;

2° L'éperon en fer, dessiné à Zurich, en 1852, par les soins de la Société des antiquaires;

3° Le fer de cheval, dessiné à Zurich à la même époque;

4° L'urne cinéraire en terre, reconstituée à Zurich et dessinée, sans que l'on sache ce qu'elle est devenue depuis.

Le poignard en fer tombé en poussière au moment des fouilles n'a jamais été dessiné, pas plus que le fragment de couronne en bronze et le morceau de bronze blanc fondu.

On ignore également ce que pouvait être l'agrafe trouvée près du squelette supérieur avec le glaive et l'éperon. Il est possible toutefois que quelques-uns de ces objets puissent être retrouvés dans des collections particulières.

ALEXANDRE BERTRAND.

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT

---

Prix Louis Fould. L'Académie ne décerne pas cette année ce prix, qui est, comme on sait, un prix de *vingt mille francs;* mais, conformément à une des clauses insérées dans l'acte de donation, elle accorde un accessit de trois mille francs à M. James Fergusson, auteur de l'ouvrage intitulé *Histoire de l'architecture de tous les peuples.* Ces trois mille francs représentent trois années de revenu de la somme déposée.

M. Alfred Maury communique à l'Académie de *nouvelles observations sur la langue étrusque.* Malheureusement ce très-intéressant mémoire ne saurait être analysé en quelques lignes. Nos lecteurs devront aller en chercher le résumé dans les comptes rendus officiels de l'Académie.

M. Adrien de Longpérier présente à l'Académie, au nom de M. Alexandre Bertrand, un exemplaire du rapport que ce dernier a adressé au ministre de l'instruction publique sur les *questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm.* M. de Longpérier prononce, à cette occasion, quelques paroles que nous reproduisons d'après le *Journal officiel* (1). « M. Alexandre Bertrand, dit l'éminent académicien, était délégué du ministère dans le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique; il devait se discuter là un certain nombre de questions qui pourraient être considérées comme étrangères aux études de notre Académie. Mais, je me hâte de vous le faire remarquer, le rapport que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux est rédigé par un érudit, par un ancien membre de l'École d'Athènes, et porte l'empreinte d'une saine critique. M. Bertrand nous apprend d'ailleurs que, conformément à des prévisions auxquelles vous avez donné votre sanction, le roman préhistorique tend à se restreindre. On commence à voir que les civilisations et les industries, l'emploi des métaux, ont présenté dans la haute antiquité les variétés les plus caractérisées. On reconnaît que le renne se retire devant la marche progressive du bétail domestique, ce qui n'implique aucun phénomène climatérique. Un anthropologiste éminent, M. Virchow, déclare que la craniologie est encore trop peu avancée pour fournir des

(1) Journal du 24 août 1875.

données précises; il n'est donc pas étonnant, dit-il, que les résultats fondés sur la craniologie ne soient pas confirmés. L'usage du fer en Suède semble coïncider avec le commencement de l'empire à Rome. Mais dans l'île de Bornholm, au sud-est de la Suède, M. Vedel a observé plus d'un millier de sépultures où les armes de fer abondent et dont aucune ne porte la moindre trace de l'influence romaine. Enfin, ces particularités ne concernent en aucune façon la Gaule, où, dit M. Bertrand, les études actuelles n'autorisent pas à déclarer qu'il y ait eu un âge du bronze comme en Danemark et en Suède. Il faut s'abstenir de systèmes généraux et assigner à chaque contrée son régime particulier. La science et la saine érudition ont donc singulièrement à gagner à des observations comme celles que M. Alexandre Bertrand résume avec tant de soin. »

M. Ernest Desjardins continue la lecture de M. Tissot *sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*.

M. Léon Renier communique un travail suggéré par une inscription latine recueillie à El-Arrouch, à mi-chemin de Constantine et Philippeville. Cette inscription est ainsi conçue :

C · VELLEIO
PATERCVLO
LEG · AVG
LEG · III AVG
XXIX

c'est-à-dire :

*Caio Velleio Paterculo legato Augusti legioni tertiæ Augustæ milliarium vigesimum nonum.*

Nous donnerons cet intéressant travail dans un des plus prochains numéros de la *Revue*. X.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

De Rome on mande à la *Gazette d'Augsbourg* que les fouilles pratiquées par la commission d'archéologie municipale, sur le mont Esquilin, près de l'arc Gallien, ont amené ces jours derniers une découverte intéressante. Il s'agit d'une inscription du temps de Sylla, qui a été retrouvée. Le latin s'y montre dans ses plus anciennes formes, et avec une orthographe flottante, incertaine, particulière à cette époque. L'inscription relate une ordonnance concernant la propreté des voies publiques; on y menace les contrevenants d'amendes prononcées par les édiles. Au nombre des mots nouveaux, on distingue le substantif *pragone* qui équivaut, paraît-il, à notre expression « immondices », et qui se rapproche du mot *brago* des Italiens modernes. (*Journal officiel*, 18 août 1875.)

— On lit dans *l'Italie* :

« On vient de faire une découverte d'une haute importance. Tous ceux qui sont entrés à Rome par la voie ferrée connaissent le temple de la Minerva Medica, la première ruine qu'on trouve à droite en passant les murs d'enceinte. La Société foncière italienne, en faisant exécuter dernièrement quelques travaux, fut mise sur la trace de tombeaux souterrains situés à quatre mètres environ au-dessous du niveau du sol actuel. On doubla le nombre des ouvriers, on creusa, et l'on ne tarda pas à mettre à jour une voie antique flanquée de chaque côté de cellules mortuaires. Ces cellules offraient un grand intérêt, non pas tant à cause de leur conservation et de leur rareté qu'à cause des fresques qui les ornaient et qui les ornent encore. On se trouvait en présence de colombaires remontant vraisemblablement à la république romaine. Nos lecteurs savent que les Romains appelaient colombaires les chambres destinées à leurs morts, parce que les ouvertures creusées dans le mur pour recevoir les urnes ressemblaient à celles où ils faisaient couver leurs pigeons. Dans les colombaires situés sur les terrains de la Société foncière italienne, chaque ouverture contient deux urnes enfoncées dans le plâtre jusqu'au col. Les urnes n'ont rien de magnifique, tant s'en faut : ce sont de simples récipients en terre cuite, de ceux qui servaient alors à renfermer l'huile. Le couvercle, qu'on enlève à l'aide d'un bouton, n'est

autre que le vulgaire couvercle de nos marmites modernes. Au fond de chaque urne on a trouvé quelques poignées de poudre blanche mêlée de débris d'os; c'étaient les cendres des Romains enterrés en ce lieu. Parmi les cendres étaient les monnaies destinées à payer à Caron le passage du Styx; particularité extrêmement curieuse et qui révèle un usage inconnu.

Les cellules, qui ont généralement de deux à trois mètres de long sur deux mètres de large, sont divisées dans le sens de la longueur par un mur ayant trente centimètres de haut environ. Chaque séparation recouverte d'une voûte contenait un squelette. L'usage de l'incinération n'était donc pas général. Il paraît qu'on ne brûlait que les personnes de qualité. Quant aux esclaves, on les enterrait purement et simplement. Les squelettes trouvés seraient donc ceux d'esclaves appartenant à la famille dont les cendres reposent dans les urnes (1) Mais ce qui mérite avant tout d'attirer l'attention dans ces colombaires, ce sont les peintures. Elles donnent une idée de ce qu'était l'art romain, puisque la décoration des tombeaux était si parfaite. La voie que bordent les colombaires mis à jour est encombrée d'objets antiques ayant trait au culte des morts. »

— Les excavations poursuivies pour la construction du nouveau quartier du mont Esquilin, à Rome, continuent de fournir leur contingent de découvertes archéologiques.

On a trouvé notamment un groupe de sculptures relatives au culte de Jupiter, avec une statue de ce dieu, haute de soixante centimètres, ayant à la base une dédicace d'affranchis et de marins de la flotte de Misène.

On a aussi mis à découvert un certain nombre de tombeaux très-anciens de la période étrusque romaine, mêlés à des tombes de l'époque impériale, contenant des urnes en marbre et des fragments de sculpture d'un beau travail artistique.

Près de la villa Palombara, on a recueilli une tête de Vénus, grandeur nature, très-remarquable et parfaitement conservée; une autre de Mercure, un vase de bronze avec ses anses et divers fragments intéressants.

(*Journal des Débats.*)

— Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs des nouvelles de la mission qui a été confiée à M. Émile Legrand, dont les belles publications ont été souvent annoncées par la *Revue*. M. Legrand est allé étudier sur les lieux les différents dialectes du grec moderne; on verra par la lettre ci-jointe quels précieux matériaux il a déjà recueillis :

« Cher Monsieur Perrot,

Je n'ai pas oublié ma promesse de vous écrire; pardonnez-moi de ne pas l'avoir fait plus tôt, mais soyez persuadé que je ne suis coupable ni de paresse ni d'oubli.

Vous pensez bien que, aussitôt arrivé à Athènes, je me suis mis à

(1) On pourrait supposer aussi que les esclaves et les maîtres ne pratiquaient pas le même rite funéraire. (*Note de la direction.*)

l'œuvre, c'est-à-dire à réunir chansons, contes, proverbes, énigmes et complaintes populaires. J'ai fait plusieurs petites excursions très-fructueuses dans les environs d'Athènes, jusqu'à une distance de dix ou douze lieues. Je suis même allé jusqu'à Delphes, et j'ai fait l'ascension du Parnasse. Dans chacun de ces petits voyages, j'ai rassemblé une énorme quantité de documents relatifs aux divers dialectes grecs. Un vieux papas, qui a fait le coup de feu pendant les guerres de l'Indépendance, m'a dicté et copié beaucoup de chansons; un compagnon d'armes de Marcos Botzaris, presque centenaire et aveugle, m'a fait copier par sa petite-fille plus de trente chansons relatives aux guerres de Souli contre Ali-Pacha, et le récit populaire, en vers, de la mort d'Ali, dans l'île du lac où il avait fait noyer Κυρὰ Φροσύνη.

Quarante-huit heures de séjour à Syra m'ont suffi pour m'y procurer une curieuse collection de chansons ou dialecte de l'île.

Pour ce qui est du Magne, je possède la matière d'un volume en chansons et contes. Vous savez que le dialecte de cette province est encore très-peu connu. Le vocabulaire surtout est très-curieux.

Enfin, ici, j'ai trouvé un gros manuscrit de poésies épirotes très-intéressantes, et qui ont pour auteur Jean Vilaras, de Janina, mort en 1828. Vous savez que ce poëte est un des plus célèbres de la Grèce moderne, c'est l'émule de Christopoulos.

Je n'ai plus que huit jours à rester ici, et à jouir de la chaleur épouvantable, qui n'a pas cessé depuis que je suis en Grèce. Je partirai le 2 septembre pour Constantinople; j'y resterai huit jours à peine, et j'irai ensuite à Lesbos et de là en Crète. Je visiterai le canton de Sfakia, avec deux Russes instruits, que je trouverai à Syra le jour de mon départ pour la Canée.

Je n'irai pas à Trébizonde. J'ai trouvé ici une grande quantité de chansons et de contes en dialecte du Pont-Euxin. Cela me suffira.

Je compte être à Paris vers le 20 octobre.

Agréez, je vous prie, etc. ÉMILE LEGRAND.

Athènes, 26 août 1875. »

— *Bulletin de la commission archéologique municipale de Rome*, 3e année, nº 1, sommaire :

Commode représenté comme Hercule romain, buste en marbre pentélique qui descend jusqu'à la ceinture (pl. I et II), par P. H. Visconti.

D'une statue de Vénus trouvée sur l'Esquilin (pl. III-V), par C. L. Visconti.

Liste des monuments antiques entrés dans les musées du Capitole par les soins de la commission archéologique municipale de l'année 1872 à l'année 1875. Dons faits à la commission archéologique. Avertissement.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le très-curieux monument qui est figuré dans les planches I et II; c'est un des très-rares bustes anciens où les bras soient compris. Le support, formé de deux amazones combinées avec divers emblèmes, est aussi des plus étranges et des plus

intéressants. Cette représentation, œuvre d'un artiste qui ne manquait ni d'invention ni d'habileté, peut servir d'illustration à plusieurs légendes de monnaies et passages d'historiens que M. Visconti, dans une très-attachante dissertation, rapproche de cette figure. Le second article concerne la statue de Vénus dont il a été question dans nos numéros de mars et d'avril, p. 193 et p. 264. Trois photographies représentant la figure sous trois aspects différents forment la planche III-IV, et la planche V offre une restauration de la statue dont les bras manquent. Le jugement de l'archéologue romain sur le mérite de cette statue est beaucoup plus favorable que celui de notre correspondant (p. 264), et les photographies nous semblent confirmer l'opinion qu'il exprime.

— Des fouilles ont été faites à Pompéi, en présence de la reine de Suède. Dans une chambre, on a trouvé un bracelet d'or, une paire de boucles d'oreilles d'argent, quelques vases de verre et d'albâtre, et plusieurs monnaies. Il paraît que ces objets avaient été renfermés dans un coffret de bois, dont on a retrouvé les charnières en or et la serrure en bronze. Dans une autre pièce, qui était le *triclinium*, on a découvert deux vases en bronze et un lit semblable à ceux qu'on admire au Musée national.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° 6, juin 1875, deux feuilles :

Séances des 2, 9, 16, 23 avril. Les découvertes étrusques dans le territoire de Parme, par Vittorio Poggi. Fouilles de Canneto de la Pouille, extrait d'une lettre du professeur F. Corrazini à M. Henzen. Tessère d'un pantomime, Gaius Theoros Lux, trouvée dans le voisinage de Rome, décrite et expliquée par M. Henzen. Pietro Bartolotti, conjectures au sujet d'une notation numérale préalphabétique en Italie.

— Le numéro d'août du *Journal des Savants* contient les articles suivants : *l'Origine de l'écriture*, par M. A. Maury; *De l'histoire profane dans les Actes grecs des Bollandistes*, par M. E. Miller; *le Droit de succession dans l'Inde*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; *Florence sous les premiers Médicis*, par M. A. Geffroy. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

# BIBLIOGRAPHIE

**Viestnik Obstchestva drevne ruskago i-kusstva.** Revue de la Société de l'ancien art russe, livraisons 4-10. Moscou, 1874-1875.

Il existe à Moscou, près le musée de cette ville, une Société archéologique qui, ainsi que son titre l'indique, s'occupe spécialement de l'art russe. Elle publie sous la direction de M. le conservateur Filimonov un recueil fort luxueux et des plus intéressants. Il est encore peu connu à l'étranger, malgré le soin qu'a la Société de donner à la fin de chaque livraison un résumé en français des principaux travaux. Ce résumé est dû à un de nos compatriotes, M. Dumouchel. Nous avons sous les yeux les fascicules 4-10 de la *Revue :* elle donne par an environ 65 feuilles in-8 avec illustrations, et coûte pour la Russie 12 roubles, soit 42 francs d'abonnement (le port en sus pour l'étranger).

Les sujets traités dans la *Revue* sont de nature à intéresser surtout les personnes qui s'occupent d'art religieux ou byzantin ; toutefois la rédaction ne s'interdit pas les questions d'archéologie générale ; à côté de travaux originaux elle insère des traductions de mémoires publiés dans les recueils étrangers. Parmi les mémoires publiés dans les derniers fascicules nous signalerons d'abord une étude de M. Vinogradsky sur la basilique de Saint-Clément de Rome. Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles de M. Roller à ce sujet. M. Vinogradsky analyse tout au long le travail de M. Roller. Il discute quelques-unes de ses opinions et présente quelques observations sur les fresques de la basilique (1). Il déclare que la monographie de M. Roller est d'une lecture attachante, non-seulement à cause de l'intérêt du sujet, mais aussi grâce au charme du style, et qu'il mérite la reconnaissance des archéologues pour le plan et les dessins héliographiques qui y sont joints.

(1) Notamment en ce qui concerne la fresque de l'Assomption de la sainte Vierge. M. Vinogradski, se fondant sur l'absence de tableaux de l'Assomption en Occident usqu'à la renaissance, et sur la similitude de cette peinture avec les descriptions iconographiques russes de l'Ascension de Jésus-Christ, prétend que la fresque en question représente l'Ascension de Jésus-Christ et non pas l'Assomption de la Vierge.

Citons encore de M. Vinogradsky un travail sur l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, d'après les récentes recherches de MM. Adler, Fergusson, de Vogüé, etc.

M. Filimonov étudie dans de curieuses notices les émaux occidentaux employés en Russie au moyen âge, et les monuments slaves qui se trouvent en France; ces monuments sont au nombre de deux : le célèbre *évangéliaire de Reims* et la *sainte face de Montreuil*, tête de Christ avec une inscription en slave qui se trouve aujourd'hui dans la cathédrale de Laon. On sait que cette image fut donnée par le pape Innocent IV (mort en 1249) aux religieuses de Montreuil. A ces deux monuments nous pouvons dès maintenant en ajouter un troisième; c'est le fragment glagolitique, ou plutôt les fragments, récemment découverts à la bibliothèque de Tours et sur lesquels nous avons lu une notice au récent congrès archéologique de Kiev. Le même auteur commence dans les livraisons 6 à 10 une étude sur l'iconographie des portraits, fort intéressante pour l'histoire de la peinture. Les portraits les plus anciens que l'on trouve en Russie ne remontent pas au-delà du XVI^e^ siècle.

Parmi les travaux empruntés à l'étranger, signalons la traduction du mémoire de M. A. Bertrand sur les antiquités de Crimée transportées à Saint-Germain, et sur des mors et sceaux en bronze d'origine celtique; et la traduction du livre de M. Worsaae sur les anciennes relations de la Russie et des pays scandinaves.

La *Revue* publie encore un grand nombre de descriptions de monuments de l'art russe, le plus souvent avec accompagnement de gravures ou de lithographies. En appendice, notre compatriote M. Dumouchel donne un résumé de ces communications. Il serait à désirer que ce résumé fût imprimé en feuilles volantes et non pas dans le lourd format in-4° de ces beaux volumes. Il serait mieux encore de ne l'imprimer qu'au recto des pages, de façon à ce qu'il pût aisément être reproduit dans les recueils similaires de l'étranger. Egarées à la fin de ces massifs volumes, les notes de M. Dumouchel risquent d'échapper à l'attention des personnes qui ne savent pas le russe et qui n'auront même pas l'idée de feuilleter une revue publiée en cette langue. M. Dumouchel commence dans le dernier numéro des extraits d'un grand travail de M. Bouslaïev, professeur à Moscou, *Aperçu comparatif de l'histoire de l'art en Russie et en Occident*. Cette étude se recommande d'une façon toute particulière aux archéologues.

LOUIS LEGER.

**Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I Dynastie**, etc. von A. JAHN II Bænde, in-8, (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1874).

Malgré les savants travaux de Gingins, de Binding, de Derichsweiler et de R. de Belloguet, il reste encore bien des points obscurs, bien des lacunes à combler dans l'histoire du premier royaume de Bourgogne. C'est qu'à part Marius et Frédégaire, les écrivains burgondes ne four-

nissent aucuns renseignements sur l'histoire de leur pays durant sa courte autonomie; quelques passages de Sidoine, d'Avitus ou de Grégoire de Tours, des notices fragmentaires puisées chez quelques hagiographes et chroniqueurs étrangers, le *Traité de l'Anonyme de Ravenne*, la *Relation de la passion de saint Sigismond*, tels sont à peu près les seuls documents offerts à l'écrivain qui se propose de rédiger l'histoire de la topographie du premier royaume de Bourgogne.

Un savant philologue suisse, le docteur A. Jahn, très-apprécié déjà en Allemagne pour ses travaux archéologiques, n'a pas reculé devant les difficultés d'une pareille tâche, et il a courageusement entrepris l'exploration de ces régions encore si peu connues de l'histoire; son bel ouvrage : *Geschichte der Burgundionen*, qui a paru il y a quelques mois à Halle, est le résultat de dix années de laborieuses recherches. M. Jahn a-t-il définitivement résolu toutes les questions que ses savants devanciers avaient laissées en suspens? Nous ne le croyons pas, mais il a diminué les difficultés de leur solution et porté surtout la lumière sur le chaos ténébreux de la géographie burgonde. Nous devons encore signaler l'excellente critique historique exercée par M. Jahn sur les différents auteurs chez lesquels il a puisé ses matériaux; car c'est là un des grands mérites de son travail.

Après la partie historique et topographique qui constitue le sujet principal du livre, la littérature des Burgondes, leurs arts, leurs traditions, occupent une large place dans le travail de M. Jahn et y sont traités de main de maître. Un résumé de la table des matières fera mieux connaître le plan de l'auteur et l'importance de son œuvre : Origine des Burgondes. — Quelles contrées de la Germanie ils ont successivement occupées. — Arts, religion, langage, poésie. — Influence de la civilisation romaine sur les Burgondes. — Première apparition des Burgondes sur le Rhin (370) et leur établissement dans les Gaules. — Histoire et topographie de la Burgondie, son étendue et ses limites (avec carte). — Examen critique des sources historiques. — Chute de l'empire burgonde, causes et et résultats de sa décadence.

On pourrait peut-être reprocher à M. Jahn d'être souvent trop affirmatif sans preuves suffisantes, sur certaines questions encore très-discutables, telles que l'origine *germanique* des Goths-Burgondes, les contrées qu'ils ont successivement occupées en Germanie avant de se fixer dans les Gaules et les limites de leur nouvel empire. La carte qui accompagne le deuxième volume, rédigée sur une trop petite échelle, est surchargée de noms qui se croisent en tous sens et empêchent de s'y reconnaître. Mais ce ne sont là que de légères imperfections qui n'ôtent rien au mérite du livre, et il est à désirer que l'*Histoire des Burgondes* trouve un traducteur qui la mette ainsi plus à la portée du public français.

B***.

**Mémoires d'Archéologie, d'épigraphie et d'histoire,**
par Georges Perrot. Un vol. in-8, avec planches. Libr. académique Didier et Cᵉ.

Je me sens malheureusement fort peu libre pour dire ici de ce volume tout le bien que j'en pense. Il s'agit d'un des directeurs de la *Revue archéologique*, qui n'entend pas être trop loué chez lui, et pourtant je ne trouve qu'à louer dans les dissertations qu'il a eu l'heureuse idée de rassembler et dont ce recueil a eu généralement la primeur. Nos lecteurs y retrouveront beaucoup de morceaux qui ont ici même frappé leur attention par l'originalité des vues, l'ingénieuse nouveauté des idées, la solidité de l'érudition, et qui sont restés dans leur souvenir. Mais ils y rencontreront en même temps d'autres travaux, épars dans des recueils scientifiques divers, et dont l'importance n'est pas moindre. L'usage de former des collections de ce genre en réunissant des mémoires détachés nous est venu d'Allemagne. Il est excellent et rend de très-grands services, surtout quand l'auteur peut en faire la publication lui-même, révisant et complétant ses recherches d'après les progrès généraux de la science et ceux qu'il a faits lui-même en poursuivant ses propres études. J'ajoute que cet usage devient presque indispensable pour la facilité des recherches avec la manière dont est organisée aujourd'hui la publicité scientifique, et la multitude des revues, qu'il est si difficile d'arriver à consulter toutes. Quelque soin que l'on s'efforce de mettre à suivre tout ce qui y paraît de digne d'attention, toutes les fois que l'on étudie un recueil de dissertations formé par l'auteur lui-même, comme celui que vient de nous donner M. Perrot, on y trouve des travaux qui vous avaient échappé, qui vous apprennent beaucoup et que bien souvent on regrette de ne pas avoir connus plus tôt.

Archéologie, épigraphie, histoire, telles sont les trois divisions du livre, entre lesquelles se répartissent les dissertations d'un intérêt extrêmement varié que le savant auteur a cru devoir y reproduire. Puisque l'éloge m'est interdit, j'essayerai du moins de donner le plus sommairement possible une idée des principales matières qui y sont traitées et des faits nouveaux qui en ressortent pour la science. C'est, du reste, la meilleure manière de louer un livre si bien nourri, qui fait honneur à l'érudition française et suffirait à lui seul à justifier la haute récompense que l'Académie des Inscriptions a décernée aux travaux de M. Perrot en l'appelant dans son sein.

Après une ingénieuse et rapide étude sur l'*Usage du modèle vivant chez les artistes grecs*, qui a paru ici même, la partie consacrée à l'archéologie nous offre les trois dissertations sur le *Bas-relief de Nymphi*, *Un bronze d'Asie Mineure* et *l'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence*, qu'aucun lecteur de la *Revue archéologique* n'a pu non plus oublier. C'est là que se trouvent, à mon avis, les choses les plus neuves et les plus importantes du volume et de tout l'œuvre scientifique de M. Perrot, sa découverte capitale et la plus féconde en conséquences, celle de l'ancien art

indigène de l'Asie Mineure, intermédiaire entre l'Assyrie et la Grèce, qui exerça une si profonde action sur les débuts des Hellènes dans la plastique et, en leur apportant les traditions formées aux bords de l'Euphrate et du Tigre, leur épargna une série de tâtonnements et d'expériences manquées qui auraient pu entraver et arrêter peut-être l'essor de leur génie. Jusqu'à ce que la découverte de nouveaux monuments ait éclairci certains côtés de la question qui restent encore obscurs, il n'y a vraiment rien à ajouter à ce qu'il en dit. Par ses trouvailles d'explorateur et ses commentaires d'érudit, il a écrit d'une manière complète un des plus intéressants chapitres de l'histoire de l'influence extérieure de l'Assyrie dans le domaine des arts.

En effet, la civilisation assyrienne exerça une action prépondérante et décisive sur les peuples divers qui se pressaient en foule sur le sol étroit de l'Asie Mineure. Les contacts entre les deux contrées étaient étroits et fréquents, dès le XIIe siècle avant l'ère chrétienne, époque à laquelle je crois, d'après les faits de l'histoire d'Assyrie, que l'on doit faire remonter les commencements de cette action. Auparavant, l'Asie Mineure possédait déjà une civilisation propre, très-rudimentaire encore, dont M. Schliemann a retrouvé les débris dans ses fouilles de la Troade, et qui offre la plus étroite parenté avec celle de *l'âge du bronze* de nos contrées occidentales. L'influence assyrienne y ouvrit une ère nouvelle et y fit naître l'art proprement dit.

Les rares œuvres de la sculpture qui se forma alors en Phrygie et en Lydie, les morceaux si habilement rapprochés par M. Perrot dans un même ensemble, portent l'empreinte la plus manifeste de cette influence assyrienne. C'est un art directement enfanté par celui de Ninive, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il est plus rude, plus grossier, moins savant. On y reconnaît des modèles assyriens copiés par des mains encore à demi barbares, des tentatives faites par des élèves maladroits de l'Assyrie pour reproduire, conformément à la tradition de leurs maîtres, les costumes particuliers qu'ils voyaient chez leurs compatriotes, ces chaussures relevées à l'extrémité, que l'Étrurie a aussi connues, et ces tiares hautes et pointues qui rappelaient les bonnets des Saces ou des Scythes d'Asie. Le palais d'Euyuk était disposé sur le modèle de ceux de l'Assyrie et probablement construit dans le même système, ce qui explique la disparition de tout vestige des murailles bâties en pisé, tandis que les parties exécutées en pierre ont subsisté.

C'est exactement le même faire et le même type que dans les sculptures des rochers de l'Asie Mineure, que présente aux regards de l'observateur le fameux bas-relief symbolique surmontant la Porte des Lions à Mycènes, grandiose et puissante œuvre d'une rude sculpture, qui a vu passer à ses pieds Atrée, Agamemnon, Clytemnestre, Egisthe, Oreste, Iphigénie. Il suffit du plus rapide examen pour y discerner l'empreinte d'un ciseau formé par les écoles de la péninsule asiatique. Et en effet, la tradition hellénique disait que pour élever et orner les villes de Mycènes, Argos et

Tirynthe on avait dû recourir à la science expérimentée des Cyclopes de la Lycie. Une telle tradition, bien qu'enveloppée de fables, doit être regardée comme ayant un fondement historique positif, car la vanité des Grecs n'aurait pas inventé de toutes pièces une légende qui attribuait à des mains étrangères la construction de leurs plus antiques cités.

Au reste, les Pélopides tiraient leur origine de l'Asie Mineure, soit de la Phrygie, soit de la Lydie. Et ils avaient introduit dans le Péloponnèse, avec leur puissance politique, la culture, principalement assyrienne, de cette contrée, ses arts, ses mœurs, son industrie, tandis que l'influence phénicienne se propageait dans les îles de l'Archipel par les relations avec les navigateurs de Sidon et de Tyr, qui fondaient des comptoirs importants à Mélos, à Théra et dans plusieurs autres de ces îles.

Plus tard, quand la grande crise du retour des Héraclides et de l'invasion dorienne fut venue arrêter le premier développement de civilisation qui était éclos en Grèce pendant les âges héroïques, quand il fallut recommencer les efforts sur nouveaux frais, ce furent les cités de l'Ionie qui les premières donnèrent aux autres Grecs l'exemple de la culture des arts. Et elles ne le firent qu'avec l'aide des inspirations et des leçons des écoles indigènes de l'Asie Mineure.

Mais la tradition assyrienne, transmise et modifiée par les artistes de cette partie de l'Asie, ne fut pas communiquée aux seuls Grecs. Avec les colons lydiens, elle passa en Italie, où elle servit de base au développement de la civilisation étrusque, qui fournit à celle de Rome les éléments de sa primitive grandeur. C'est là une transmission dont il faut tenir grand compte dans la recherche des origines de l'art étrusque.

Je ne fais qu'indiquer ici les principales conséquences des recherches de M. Perrot sur les antiques sculptures indigènes de l'Asie Mineure, nées de l'influence de l'Assyrie. Mais c'en est assez pour faire juger des vastes et nouveaux horizons qu'elles ouvrent aux historiens de l'art.

C'est encore la *Revue archéologique* qui a publié la première l'excellente étude sur les *Peintures du Palatin*, reproduite avec celle de M. Léon Renier sur *la Maison de Livie*. Je n'ai donc pas besoin de rappeler tout ce qu'il y a de mérite et de science, ainsi que d'agrément de forme, dans cette explication de peintures murales d'une haute importance et d'une grande originalité dans les compositions, qui garderont toujours un rang des plus honorables parmi les monuments du même genre, quand même on élèverait des doutes sur l'illustre attribution donnée à la demeure privée qu'elles ornaient. Ici, cependant, je m'écarterai sur un point des interprétations adoptées par mon savant ami. C'est au sujet des deux fresques de la planche VIII; je ne saurais y voir avec lui deux scènes de divination. Pour moi, celle qui porte le n° 1 est seule susceptible de cette explication, et il y a très-heureusement reconnu un rite de *lécanomancée* ou divination par le moyen d'un bassin rempli d'eau. Mais c'est une scène de magie qui, selon moi, y fait pendant dans le n° 2; elle est la représentation graphique des premiers vers de la deuxième idylle de Théocrite:

Πᾷ μοι τηὶ δάφναι; φέρε Θέστυλι · πᾷ δὲ τὰ φίλτρα;
Στέφον τὰν κελέβαν φοινικέῳ οἷος ἀώτῳ.
Ὡς τὸν ἐμὰ βαρὺν ὄντα φίλον καταδύσομαι ἄνδρα.

La femme assise tient sur ses genoux le vase, κελέβα, du philtre magique, et celle qui est debout devant elle lui tend la laine teinte en pourpre, si capitale dans les enchantements, dont elle va l'entourer; le réchaud placé entre elles est celui sur lequel on brûlera l'encens, les lauriers et un lambeau du vêtement du jeune homme que l'on veut enchaîner par ces charmes.

Les trois mémoires épigraphiques sur des monuments lapidaires inédits de l'Asie Mineure et de la Thrace, ainsi que les judicieuses observations sur la *Disparition de la langue gauloise en Galatie*, qui ouvrent la série des essais proprement historiques, sont autant de pierres habilement taillées pour l'édifice à élever par l'historien qui entreprendra de raconter les changements que la puissante administration de Rome amena chez les populations indigènes de ces contrées, jusque-là effleurées par l'hellénisme et non conquises et pénétrées par lui. C'est le grec et non le latin, c'est la civilisation hellénique que la domination romaine a propagée dans tout l'orient du bassin de la Méditerranée, en même temps qu'elle y implantait sa vigoureuse organisation administrative. « Peut-être, dit très-bien M. Perrot dans sa préface, cette politique s'inspirait-elle moins d'un profond calcul qu'elle n'était commandée par la nécessité de pourvoir, avec un personnel restreint, à l'administration d'un immense empire ; mais, de toute manière, elle atteignit merveilleusement ce double résultat : d'une part, assurer l'action régulière du pouvoir central et le faire partout obéir; de l'autre, entretenir la vie municipale et provinciale, en respectant, parfois en restaurant les anciennes traditions nationales. A la fois simple et savante, cette organisation employait au profit du présent toutes les forces qu'avait créées le passé ; elle avait des stimulants pour toutes les énergies, des prix pour toutes les ambitions. A la plupart des hommes elle offrait les magistratures de la cité ; à quelques-uns les grandes prêtrises, les dignités de la province, de cette fédération qui représentait et perpétuait dans une certaine mesure l'ancienne indépendance; à un très-petit nombre elle faisait entrevoir comme dans le lointain les honneurs de l'État romain, et à mesure que le droit de bourgeoisie romaine se répandait d'un bout à l'autre de l'empire, accordé ici à des individus, là à des groupes tout entiers, les espérances ainsi provoquées devenaient plus faciles à réaliser. »

*La campagne de César contre Pharnace* est une curieuse étude d'histoire et de topographie militaire, où l'auteur retrouve sur le terrain le champ de bataille de Zela, et y développe, telles qu'elles sont racontées par Hirtius, toutes les phases de l'action célèbre où le dictateur n'avait eu qu'à venir et à voir pour vaincre.

Plus loin, M. Perrot, développant un article qui a paru d'abord dans la

*Revue des Deux Mondes* et l'enrichissant de notes savantes, écrit un des chapitres les plus importants et jusqu'ici les plus négligés de l'économie politique athénienne, *le commerce de l'argent*. Il expose d'après les plaidoyers des orateurs les opérations de la principale maison de banque d'Athènes et la suit, pendant près d'un siècle, dans le cours de ses entreprises et sous quatre gérances successives, et en prend texte pour nous initier à tout le mécanisme des institutions de crédit du monde grec, à la plus belle époque de sa prospérité et de son commerce.

Enfin, un chapitre fort bien fait est consacré à *Quelques croyances et superstitions populaires des Grecs modernes*. On sait quelle importance la science attache de nos jours à ces contes populaires, que l'on dédaignait autrefois, et qui sont presque tous d'anciens mythes transformés, ayant pris un aspect enfantin. L'histoire des religions y trouve les plus précieux documents. Parmi les légendes de ce genre que l'auteur a recueillies, la plus développée et à mon avis la plus curieuse est celle de l'Aphrodite de Daphni dans le mont Corydallus, que j'ai entendu raconter comme lui par des paysans de l'Attique. Il eût pu seulement ajouter que la tradition qui faisait bâtir ce monastère comme château par une belle princesse, a été aussi recueillie par Spon et par Wheeler dans leur voyage, mais sous une forme où elle perdait tout aspect mythologique. Les paysans leur racontèrent, disent-ils, qu'il avait été fondé pour servir de résidence à la belle Maguelonne. Notre roman français de Pierre de Provence, imité en grec sous le titre de Ἱστορία τοῦ Ἠμπερίου, a joui dans les pays helléniques d'une immense popularité, et c'est ainsi que le souvenir de Maguelonne, devenue Μαργαρῶνα, en se greffant sur une tradition plus ancienne, s'est attaché au monastère où les ducs français d'Athènes eurent leur sépulture.

Cette rapide analyse donnera du moins au lecteur une idée de tout ce qui se trouve dans le volume de M. Perrot. J'ai dû m'y borner, puisque je n'avais pas la liberté d'en vanter autrement la valeur.

François Lenormant.

**The history of Music** (art and science); from the earliest records to the fall of the roman empire, with explanations of ancient systems of music, musical instruments, and of the true physiological basis for the science of music, whether ancient or modern, by W. Chappell, F. S. A., author of a History of the ballad litterature and popular music of the olden time. Vol. 1, in-8 de 404 p. London, Chappell and Co., etc.

Nous venons bien tardivement signaler cette publication au public français qui suit avec intérêt les études de musicologie chez nous comme à l'étranger. Que l'auteur du livre, en reçoive toutes nos excuses.

Une étude critique de l'ouvrage publié par M. Chappell, ou plutôt du seul volume que nous en connaissions, y ferait voir assurément plus d'un point où l'auteur s'est livré à des conjectures inadmissibles, s'est mépris notoirement sur la valeur et la portée de certains documents. Pour tout dire en un mot, ce livre ne peut entrer en comparaison avec *l'Histoire et la théorie de la Musique de l'antiquité* dont M. Gevaert vient de commencer la

publication et dont nous aurons prochainement à parler ici. Il suffit de constater, pour être fixé à cet égard, que M. Chappell paraît n'avoir connu aucune des découvertes de Bellerman et de Fortlage, de M. Vincent et de M. R. Westphal, qui, depuis trente ans, ont en quelque sorte renouvelé ou plutôt restitué l'histoire de l'art musical, et dont le savant successeur de M. Fétis a mis en œuvre et coordonné presque toutes les recherches.

Mais ce n'est pas à dire que l'*History of Music*, qui procède trop exclusivement des deux musicologues anglais Burney et J. Hawkins, soit une œuvre sans valeur et sans utilité.

Ce fait une fois établi, que la partie relative à la musique des anciens Grecs ne peut que laisser beaucoup à désirer, puisque l'auteur n'a pas tenu compte des résultats acquis par la critique moderne, il nous reste à proclamer le principal mérite de cette publication. Elle vient, dans une certaine mesure, encore bien insuffisante d'ailleurs, jeter quelque lumière sur les premiers âges de la musique en Égypte, en Assyrie et en Chine, d'après les historiens et les monuments. De nombreuses représentations figurées accompagnent les explications relatives aux instruments et par suite à la tonalité de ces contrées dans l'antiquité la plus reculée. M. Chappell croit trouver dans quelques-unes de ces représentations, — contemporaines de la construction des pyramides, — la preuve de l'existence, à cette époque, d'une harmonie simultanée à trois parties.

Un autre point présenté dans cet ouvrage avec une certaine insistance, quoique les arguments invoqués soient bien fugitifs, c'est l'identification des anciennes échelles égyptiennes et grecques. Nous y avons remarqué aussi les paragraphes intitulés *Greek coincidences with nature, quotation from Helmholtz*, et tout le chapitre XIII, consacré à l'orgue hydraulique et à l'orgue pneumatique.

L'ouvrage de M. Chappell doit avoir quatre volumes. Le second traitera de la musique hébraïque, et aura pour principal auteur M. Chr. D. Ginsburg. Il est à souhaiter que cette suite soit composée avec un ensemble plus complet de matériaux musicologiques. La science historique, et plus particulièrement l'histoire critique de l'art musical, s'est entièrement transformée depuis Burney et Hawkins. Plusieurs parties exactement traitées de l'*History of music* font voir que M. Chappell est pénétré de cette vérité; il faut que son vaste travail soit revu et complété sur une donnée qui en dérive directement. C'est à ce seul prix que la valeur intrinsèque de l'œuvre répondra au luxe de son exécution typographique.

CH.-ÉMILE RUELLE.

EROS ET PSYCHÉ

Groupe en marbre trouvé à Corinthe.

SUR

# UN GROUPE D'ÉROS ET PSYCHÉ

## TROUVÉ EN GRÈCE

Le marbre que reproduit la planche ci-jointe (1) se trouve dans une collection privée à Athènes. Il appartient à M. Kyparissis, dont l'obligeance m'a permis de le dessiner.

Ce groupe, de marbre grec, a été découvert à Argos. Il mesure, avec la base, 0m,39, et sans la base, 0m,34. Il n'est pas intact : un large éclat du marbre a été enlevé par derrière.

On reconnaît à première vue la représentation d'Éros et Psyché. Avant d'examiner les caractères originaux auxquels ce groupe doit sa valeur, il convient d'indiquer, au moins brièvement, dans quel ordre de monuments il prend place.

### I

Il est peu de sujets qui aient été traités avec plus de prédilection par les artistes anciens que celui de Psyché (2). Une longue suite de statues, de pierres gravées, de bas-reliefs, de peintures murales, etc.,

(1) Pl. XXII.

(2) Ces monuments ont fait l'objet de plusieurs dissertations spéciales; la bibliographie suivante donne les plus importantes :

Hirt, Mémoires de l'Académie de Berlin, 1816 : *Psyche nach Denkmaelern.*

Boettiger, Dissertation sur l'Amour et Psyché : *Kunstmythologie*, II, p. 394 seq.

Otto Jahn, *Archaeologische Beitraege*, p. 121 seq.

A. Conze, *De Psyches imaginibus quibusdam.*

Un récent mémoire, encore inédit, donne un catalogue étendu, qui porte à près de trois cents le nombre des monuments connus.

V. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1874, séance du 6 novembre.

représente les différents épisodes de cette fable, bien antérieure au récit d'Apulée, et que le conte latin nous a conservée sous une forme badine et mondaine. Les monuments où figure Psyché, soit seule, soit associée à Éros, se partagent en trois grandes séries, qui comportent elles-mêmes d'importantes subdivisions.

1° *Œuvres d'art :* statues, ivoires, pierres gravées, médailles, peintures murales. C'est la traduction figurée des allégories auxquelles peut prêter le nom de Psyché (1).

2° *Monuments funèbres.* Ils présentent, dans une relation étroite avec les croyances populaires sur la vie future, les épreuves de Psyché, sa purification, sa réunion à Éros, etc. On y peut suivre les altérations variées que subit la fable, associée à d'autres mythes, comme celui de Prométhée, ou aux croyances dionysiaques.

3° *Monuments chrétiens.* Le christianisme s'approprie le symbole de Psyché, comme celui d'Orphée et du Bon Pasteur (2).

Le groupe que nous publions offre les caractères communs aux œuvres de la première série. C'est assez dire qu'il convient d'en écarter d'abord toute interprétation symbolique trop rigoureuse. Il entre dans ces œuvres d'art une part de fantaisie inévitable, et l'on ne saurait, sans en fausser le sens, y voir autre chose que d'ingénieuses allégories. L'erreur des archéologues qui, comme Hirt, ont abordé la question avec une idée préconçue, a été de reconstituer systématiquement le mythe de Psyché, en prenant comme point de départ le récit d'Apulée. Ils ont ainsi, croyons-nous, altéré l'esprit de ces représentations, qui existaient à l'état de *forme artistique*, bien avant de prendre place sur les tombeaux à titre de symbole funèbre.

La représentation figurée de Psyché est née d'un tour d'imagination particulier aux Grecs. Les peintures céramiques attestent, par de nombreux exemples, cette préoccupation de revêtir d'une forme sensible les sentiments les plus fugitifs et les idées les plus abstraites. Le type de Psyché, tel qu'il est fixé par l'art, n'est que la dernière expression, et la plus parfaite, d'une série de formes matérielles sous lesquelles l'âme apparaît dans les monuments figurés de

(1) Ἡ φάλαινά ἐστιν ἡ παρ' ἡμῖν Ψυχή.... Schol. Nicandr., *Theriac.*, v. 760, p. 108, ed. Schneidewin; cf. Hésychius, sub v. Ψυχή.

Il suffit de rappeler la série des épigrammes de l'Anthologie qui roulent sur l'équivoque de l'âme et du papillon. V. *Anthol. pal.*, V, 57; XII, 80; XII, 132; V, 179, etc.

(2) V. surtout les belles peintures de la catacombe de Domitille. Cf. de Rossi, *Bullettino d'Archeol. cristiana*, I, 1863, n° 5, p. 35 seq.

la Grèce. Les exemples suivants sont choisis parmi les plus frappants :

1° L'âme est représentée par un oiseau à tête humaine.

D'Hancarville, *Vases d'Hamilton*, II, pl. CXXVI; cf. de Witte, *Catalogue d'une collection de vases trouvés en Étrurie*, n° 139.

2° L'âme sous la forme d'un hoplite ailé, voltigeant près du corps qu'elle vient d'abandonner.

Hydrie de Munich : *Ajax emportant le corps d'Achille;* Otto Jahn, *Beschreibung*, etc., n° 409; cf. R. Rochette, *Mon. inéd.*, pl. XVII et XVIII; de Witte, *Catalogue Durand*, n°s 388-396.

3° L'âme sous la forme d'un petit *eidôlon* ailé et volant. Cette représentation est très-fréquente sur les lekythoi blancs d'Athènes. Il suffit d'en citer quelques exemples, qu'il serait facile de multiplier.

Lekythos. Panofka, *Cab. Pourtalès*, 25, p. 71, et *Bilder ant. Lebens*, 20, 5.

Lekythos. Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, XLVIII; Panofka, *Griechen und Griechinnen*, 17, etc.

Amphore d'ancien style, à peintures noires. Athènes, *Varvakéion;* v. Conze, *Annali*, 1864, p. 197; *Mon. ined.*, VIII, 4, p. 6, n° 6, etc.

## II

Si l'on examine les caractères particuliers du groupe que nous publions, comparé aux monuments analogues, on observera des différences intéressantes.

Parmi les œuvres de la statuaire, cinq groupes peuvent être rapprochés de celui d'Argos : ce sont ceux du Capitole (1), du musée de Florence (2), de Londres (ancienne collection Hope) (3), et les deux répliques de l'*Augusteum* de Dresde (4). Le sujet y est traité fort librement. Dans l'un de ces groupes, celui du Capitole, l'artiste a négligé les attributs de Psyché, c'est-à-dire les ailes de papillon; il a également supprimé les ailes d'Éros. On ne sent, dans l'intention de l'artiste, aucun souci de respecter un type consacré. Le groupe trouvé à Argos présente, au contraire, de curieuses analogies avec les représentations d'Éros et Psyché qui figurent sur les monuments funèbres. Les deux amants s'y tiennent embrassés dans la même attitude, un peu gauche et contrainte. Comme dans les bas-reliefs des sarco-

(1) Clarac, t. IV, 1501, pl. 653. — (2) Ibid., 1496, pl. 652. — (3) Ibid., 1501 B, pl. 653. — (4) Ibid., 1497, pl. 652; 1498, pl. 652.

phages, la coiffure d'Éros est formée de boucles séparées par une tresse; et la draperie qui entoure les hanches de Psyché tombe en plis raides, traités avec une certaine sécheresse. La mollesse du travail, l'exagération du buste de Psyché, qui est trop long, en un mot, les défauts mêmes de la sculpture, rendent la ressemblance plus saisissante.

Il est possible, grâce à ces caractères techniques, d'attribuer au groupe trouvé à Argos une date vraisemblable.

Les monuments du cycle de Psyché se répartissent sur un long espace, qui va du IIe siècle av. J.-C. au IVe de notre ère. Les deux termes extrêmes des représentations figurées paraissent être, d'une part, un miroir étrusque, conservé au musée de Pérouse (1), de l'autre, les mosaïques du baptistère de Sainte-Constance, à Rome (2).

Mais c'est surtout au IIe siècle de notre ère que la représentation d'Éros et Psyché paraît être en faveur. C'est l'époque où l'usage des sarcophages est le plus répandu; c'est aussi celle qu'on peut, suivant toute apparence, assigner au monument que nous publions.

Dès lors ce groupe acquiert une certaine valeur, bien que les caractères de la sculpture trahissent un travail gréco-romain et d'une époque relativement basse. Mais il offre cet intérêt, de montrer, après une longue suite d'œuvres variées et empreintes d'une certaine fantaisie, la représentation d'Éros et Psyché fixée par la statuaire. C'est comme un type religieux; il s'impose aux artistes, grâce à la faveur dont jouissent au IIe siècle ap. J.-C. les idées philosophiques qu'il symbolise.

Le fait même d'avoir été trouvé en Grèce n'est pas indifférent. Les monuments du cycle de Psyché provenant de la Grèce propre sont rares. Dans toute la série des statues, il n'en est pas une dont l'origine grecque puisse être prouvée avec certitude. Il est intéressant de constater que la fable platonicienne de Psyché, après avoir été en quelque façon adoptée par Rome, et consacrée par la dévotion populaire, laissait encore en Grèce des traces vivantes (3).

MAXIME COLLIGNON.

(1) Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, XX, n° 10; Müller-Wieseler, II, 630.

(2) La date en est fixée par un texte du *Liber pontificalis*, ed. Vignali, § 23 : *Vita sancti Silvestri.*

(3) On peut, à ce point de vue, rapprocher du groupe d'Argos l'inscription suivante, que j'ai lue à Santorin sur une bague en cornaline :

ΨΥΧΗ
ΚΑΛΗ

Les caractères sont de l'époque romaine.

SUR LES

# ROCHERS SCULPTÉS DE LA SUÈDE [1]

Sur les dalles remarquables du tombeau de Kivik, Scanie, on voit des figures sculptées — des hommes, des chevaux, des voitures, des navires, etc. — qui ressemblent beaucoup à celles des rochers sculptés, et qui sont exécutées parfaitement de la même façon (fig. 9) (2). Ce tombeau est un grand cercueil de 4 mètres de longueur, formé de dalles plates posées de champ; il fut découvert en 1750 au centre d'un grand *cairn* près du village de pêcheurs de Kivik, sur la côte orientale de la Scanie.

Maintenant, il nous faut observer que les couteaux précités appartiennent à la dernière période de l'âge du bronze, tandis que le tombeau de Kivik et la corne de Wismar datent de la première partie de cet âge. Cela indique que quelques-unes des sculptures sur rochers ont été exécutées au commencement, et d'autres vers la fin de la période du bronze.

Y a-t-il aussi des sculptures pouvant être attribuées à la fin de l'*âge de la pierre*? C'est possible. Mais nous manquons encore de preuves incontestables.

On a découvert, il est vrai, des figures fort intéressantes sur le bloc qui forme le toit d'un dolmen à Herrestrup, Séland (fig. 10) (3). Mais ce dolmen avait été recouvert d'un tumulus datant sans doute de l'âge du bronze (4). Il est donc *possible* que les figures et le tumulus soient contemporains.

(1) Voir la numéro de septembre.

(2) Les autres dalles sont reproduites par M. Nilsson, *Skandinaviska Nordens Urinvånare, Bronsåldern* (Stockholm, 1862-64), p. 5.

(3) *Annaler for nordisk Oldkyndighed* (Copenhague), 1842-1843, p. 358, pl. X.

(4) Voy. Montelius, *Sveriges forntid*, le texte, p. 138.

9. Dalle du tombeau de Kivik, Scanie.

10. Dolmen de Herrestrup, Séland (Danemark).

11. Sculptures sur un rocher à Skebbervall, Bohuslæn (Suède).

Les sculptures des rochers sont d'une haute valeur parce qu'elles jettent une lumière inattendue sur la vie des Scandinaves pendant l'âge du bronze.

L'écriture littérale était inconnue, mais les Suédois de cette période connaissaient l'art de conserver la mémoire d'événements importants par l'écriture figurée ou symbolique, par une espèce de tableaux historiques. A côté de ces tableaux vivait, sans doute, une tradition orale, nécessaire à leur interprétation. Malheureusement, cette tradition étant depuis longtemps éteinte, il n'y a guère d'espérance de pouvoir jamais déchiffrer complétement la langue obscure des figures gravées sur nos rochers.

Pourtant, nous comprenons quelques mots de cette langue, nous reconnaissons quelques traits de ces tableaux. Il y a des hommes et des femmes, des chevaux et des bœufs, des voitures, des navires, des combats maritimes, des boucliers, des casques, des arcs, des épées, des lances, des symboles religieux, etc. (fig. 11). Sur le tableau reproduit au commencement de cet article (fig. 1), nous voyons deux bœufs attelés à une charrue que dirige un homme (cf. fig. 12);

12. Charrue de la grande sculpture du rocher de Tegneby, Bohuslæn, reproduite fig. 1. 1/20.

13. Hommes à cheval, représentés sur l'un des rochers de Tegneby, Bohuslæn (Suède). 1/24.

14. Sculptures sur un rocher à Borgen, Smaalenene (Norvége). 1/26.

c'est une des preuves positives les plus anciennes de l'agriculture suédoise. Les sculptures nous montrent aussi que le cheval était déjà employé tant pour la course (fig. 13) que pour le trait (fig. 9).

Des sculptures pareilles à celles que nous venons de décrire existent aussi en Norvége. On en a découvert, ces dernières années, un grand nombre sur les rochers du gouvernement (*amt*) de Smaalenene, partie de la Norvége située sur les frontières de la province suédoise de Bohuslæn. Il y a aussi des rochers sculptés dans les parties de l'ouest du royaume, jusque dans le gouvernement de Throndhjem (1).

Dans les autres pays de l'Europe, des sculptures sur des *rochers* sont très-rares (2), tandis que l'on a découvert plusieurs *pierres* ou *dalles* sculptées qui forment les parois et les toits de tombeaux en Irlande, en Écosse, en France, etc. (3).

En Amérique et en Australie, on a rencontré aussi des rochers sculptés d'une certaine ressemblance aux nôtres (4).

Dans l'ancienne Égypte et en Asie, enfin, nous trouvons également des tableaux historiques sculptés sur des rochers et des dalles; mais ils sont exécutés par des peuples qui se trouvaient à un beaucoup plus haut degré de civilisation que les Suédois de l'âge du bronze. Néanmoins il est très-intéressant de comparer ces tableaux les uns aux autres. C'est la même pensée, le même désir de conserver la mémoire d'événements remarquables. Seulement, le pouvoir artistique est différent.

OSCAR MONTELIUS.

(1) Rygh, *Om Helleristninger i Norge* (Sur les rochers sculptés de la Norvége), inséré dans les *Mémoires de la Société des sciences de Christiania*, 1873.

(2) Voy. Moggridge, *The « Meraviglie »* (dans le N.-O. de l'Italie), dans le *Compte rendu du congrès de Norwich*, 1868 (p. 359). La plupart des sculptures sur les rochers de l'Écosse ne contiennent que des cercles concentriques et des figures pareilles. Simpson, *Archaic sculpturings of cups, circles, etc., upon stones and rocks in Scotland, England and other countries* (Edinburgh, 1867), p. 58, pl. 21-25.

(3) Simpson, *loc. cit.*; *Sculptured stones of Scotland* (Aberdeen, 1856-1857); Fergusson, *Rude stone monuments of all countries* (London, 1872), p. 215-217, 362-365, etc.

(4) Schoolcraft, *The indian tribes of the United States* (Philadelphia); Westropp, *On Rock Carvings*, dans le *Compte rendu du congrès de Norwich*, 1868 (p. 47); *Journal of the Anthropological institute of New York* (New-York, 1871-1872), vol. 1, p. 57; Wood, *The natural history of Man* (London, 1870), Australia, p. 94.

# LES LIGUSES, VULGAIREMENT DITS LIGURES [1]

## § 1. SICULES.

Les Liguses ou Ligures se divisent en deux rameaux : les Liguses ou Ligures proprement dits, et les Sicules. Les Ligures proprement dits ont occupé la Gaule, une partie de l'Espagne et la portion nord-ouest de l'Italie. Les Sicules ont possédé le reste de l'Italie, et un certain nombre d'entre eux se sont réfugiés en Sicile après la conquête de la péninsule par les Ombro-Latins, c'est-à-dire par celle des races européennes que les linguistes sont convenus, à tort ou à raison, de nommer Italiote. L'identité des Ligures et des Sicules nous est affirmée par Philiste de Syracuse, dans une histoire de Sicile qui se terminait en l'an 406 avant notre ère. Philiste de Syracuse habitait la partie de la Sicile autrefois soumise à la domination des Sicules. On le suppose né environ dix ans après l'année 440 (2) où, par la chute de Trinakie, les Sicules de la plaine perdirent le dernier boulevard de leur indépendance et tombèrent sous le joug de Syracuse (3). Il avait environ quinze ans quand, en 415, les Sicules de la montagne, restés libres, se liguèrent avec les Athéniens contre Syracuse leur ennemie (4). Philiste de Syracuse était donc parfaitement à même de connaître les traditions des Sicules. Or il nous affirme que Siculus ou, pour parler comme les Grecs, Sikélos est primitivement un nom d'homme, le nom d'un chef des Ligures

(1) Cet article forme le chapitre VII de la 2e partie du livre inédit de M. d'Arbois de Jubainville intitulé : *les Premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'antiquité*. Cette deuxième partie a pour objet les peuples qui appartiennent à la race indo-européenne, tandis que dans la première partie il est question des peuples étrangers à la race indo-européenne.

(2) Voir la notice sur Philiste, par M. Brunet de Presle, dans ses *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 14-21.

(3) Diodore de Sicile, l. XII, c. 29, § 2, édition Didot-Mueller, t. I, p. 430.

(4) Thucydide, l. VI, c. 88; cf. VII, 32, édition Holtze, 1872, t. II, p. 137, 177.

qui a servi à désigner un rameau de cette grande nation. Il y eut, dit-il, une émigration d'Italie en Sicile quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, et le peuple qui arriva en Sicile n'était ni Sicule, ni Ausone, ni Elyme : il était Ligure, conduit par Sikélos. Sikélos était fils d'Italos, et ses sujets prirent de lui le nom de Sikèles ou Sicules (1). Cette doctrine semble avoir été avant Philiste celle d'un historien plus ancien, de son compatriote Antiochus de Syracuse. Antiochus avait composé une histoire de Sicile qui s'arrêtait en 424, par conséquent seize ans après que la prise de Trinakie eut fait tomber sous le joug des Syracusains la capitale des Sicules. Ce grand événement historique avait donc eu lieu de son vivant. Personne n'était mieux placé que lui, Syracusain, pour savoir ce que les Sicules disaient eux-mêmes de leur origine et de leur histoire. Or pour lui, comme pour Philiste, Sikélos est un nom d'homme, le nom d'un roi successeur d'Italos; seulement Sikélos n'est pas monté sur le trône immédiatement après Italos : entre les règnes de ces deux princes, il faut intercaler celui de Morgétès (2). La même tradition se retrouve chez Hellanique de Lesbos. Cet historien, postérieur à Antiochus, était à peu près contemporain de Philiste, mais il n'était pas sicilien comme lui. Or il dit aussi que Sikélos était un roi; seulement, prenant l'une pour l'autre deux races qui se sont succédé sur le sol italien, il le fait régner sur les Ausones (3) : méprise évidente; en effet, comme Antiochus de Syracuse, notre meilleure autorité, nous l'apprend, Sikélos fuyait avec ses sujets devant une invasion des Ausones ou Opiques. Antiochus se sert du mot Opiques dans le passage relatif à l'émigration des Sicules en Sicile (4); mais il dit ailleurs que les Opiques s'appellent aussi Ausones (5). Aristote enseigne la même synonymie en ajoutant une observation, c'est que le nom d'Ausones est fort ancien (6). Les Ausones sont le rameau

(1) Philiste de Syracuse, fragment 2, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 185; cf. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Teubner-Kiessling, t. I, p. 27.

(2) Antiochus, fragments 3 et 7, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 181, 182; cf. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 12 et 13, édition Kiessling, p. 15, 90.

(3) Hellanique, fragment 53, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 52; cf. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Kiessling, t. I, p. 27.

(4) Antiochus, fragment 1, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 181; cf. Thucydide, l. VI, c. 2, édition Holtze, 1872, t. II, p. 74; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Kiessling, t. I, p. 27.

(5) Antiochus, fragment 8, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 183; cf. Strabon, l. V, c. 4, § 3, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 202.

(6) Aristote, *Politique*, l. VII, c. 9, § 2, édition Didot, t. I, p. 611. On doit à Po-

méridional de la race ombro-latine. Hellanique a donc commis, entre les Ligures vaincus et leurs ennemis vainqueurs, une confusion que nous devons soigneusement éviter. La tradition la plus ancienne et la seule autorisée fait de Sikélos ou Siculus un chef des Ligures qui aurait donné son nom à un rameau de cette race. C'est ce que nous répète plus tard Silius Italicus. Après avoir parlé de l'invasion des Sicanes, c'est-à-dire des Ibères, en Sicile, il ajoute : « Bientôt la jeunesse ligure, conduite par Siculus, donna un nouveau nom aux royaumes dont elle s'empara (1). » Le nom des Sicules et des Ligures se trouve associé sous une autre forme dans le passage où Festus nous montre les sept collines romaines occupées concurremment, dans les temps les plus anciens de l'histoire, par les Ligures et les Sicules, qui tous deux en sont chassés par un peuple venu de Riéti (2), c'est-à-dire du Nord. Dans ce passage, le mot de Sicules désigne un peuple et non un personnage; et c'est probablement la vérité : les anciens ont trop souvent cédé à la tendance poétique de personnifier les races en employant au singulier les noms ethniques. Si Festus paraît considérer comme deux peuples différents les Sicules et les Ligures établis anciennement sur l'emplacement où plus tard s'éleva la ville de Rome, il suit un système que l'on peut signaler dans l'antiquité et chez la plupart des érudits relativement les plus rapprochés de nous. Ce système est de ne pas admettre qu'un même peuple ait porté plusieurs noms, il est de distinguer deux ou trois peuples là où les plus vieux témoignages, les témoignages les plus dignes de confiance, nous montrent un peuple unique désigné par deux ou trois noms différents.

La personnalité d'Italos ou Italus, associé par la légende à Sikélos ou Siculus, dont il est le père, le frère ou l'un des prédécesseurs, paraît avoir une valeur ethnique. Italos est, comme Sikélos, un des noms du groupe méridional de la race ligurienne. Suivant Antiochus de Syracuse, écrivain du v^e^ siècle avant notre ère, Italos est un homme bon et sage, qui, tant par la persuasion que par la force, avait placé sous son autorité le promontoire méridional de la Calabre moderne, entre le golfe Napétinos, aujourd'hui baie d'Euphémia, et

lybe le système plus récent, et par conséquent faux, suivant lequel les Ausones et les Opiques sont deux peuples différents; Polybe, 2^e^ édition de Didot, l. XXXIV, c. 11, § 7, t. II, p. 117; cf. Scymnus de Chio, vers 228-246, dans Didot-Mueller, *Geographi graeci minores*, t. I, p. 205.

(1) Silius Italicus, l. XIV, vers 36-37.

(2) Festus, *De verborum significatione fragmenta*, dans le *Corpus* de Lindemann, t. II, p. 251-252; cf. p. 145.

le golfe Sculéticos, aujourd'hui baie de Squillace (1). Il eut pour successeur Morgétès, et à celui-ci succéda Sikélos (2). Nous avons déjà dit qu'Antiochus terminait son livre en 424. Thucydide, qui a terminé le sien en 411, et qui, pour écrire en connaissance de cause le récit de la guerre faite en Sicile par les Athéniens, a appliqué à l'étude de l'histoire la plus ancienne de la Sicile ses puissantes facultés, on peut dire son génie, Thucydide dit qu'Italos était un roi des Sikèles ou Sicules, et que de là vient le nom d'Italie (3). Philiste, un peu postérieur, dont le premier ouvrage s'arrêtait en 406, mais qui écrivait encore en 363, parle encore d'Italos comme d'un personnage historique; ce personnage aurait été père de Sikélos (4). Pour Aristote, mort en 322, Italos est un roi d'Oïnotrie, c'est-à-dire de l'extrémité de l'Italie, au sud-ouest (5). Cette tradition a trouvé son écho dans l'*Énéide* : « Il y a, nous dit Virgile, une terre ancienne, puissante par les armes et la richesse du sol; les Oïnotres l'habitèrent. Plus tard, nous dit-on, elle prit d'un de ses chefs le nom d'Italie (6). » Et là-dessus, au IV^e^ siècle de notre ère, le commentateur Servius faisait observer qu'Italus était, suivant les uns, un roi de Sicile, c'est-à-dire des Sicules, suivant d'autres un roi des Ligures, ce qui est la même chose dans notre opinion, fondée sur l'assertion formelle de Philiste de Syracuse et de Silius Italicus. Suivant d'autres encore, continue Servius, Italus est un augure arrivé en Italie avec les Sicules. Enfin, Isidore de Séville nous donne Italus pour un frère de Siculus (7). Ces légendes, au milieu de la variété des détails accessoires, s'accordent sur un point fondamental : l'Italie a reçu des Ligures ou Sicules conquérants le nom qu'elle porte aujourd'hui. Telle est la tradition italienne et sicilienne sur l'origine du nom d'Italie. A côté se place la doctrine grecque.

La doctrine grecque sur l'étymologie du nom d'Italie a pour point

(1) Antiochus de Syracuse, fragment 4, édition Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 182; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 35, édition Kiessling, t. I, p. 42; Strabon, l. VI, c. 1, § 4, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 211, 212.

(2) Antiochus de Syracuse, fragment 7, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 182; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 73, édition Kiessling, t. I, p. 90.

(3) Thucydide, l. VI, c. 2.

(4) Philiste, fragment 2, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 185; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Kiessling, t. I, p. 27.

(5) Aristote, *Politique*, l. VII, c. 9, § 2.

(6) *Enéide*, l. I, vers 531-533.

(7) Isidore, *Origines*, l. XIV, c. 6, § 32.

de départ un phénomène spécial à la phonétique grecque : c'est la chute du V ou, comme on disait en grec, du digamma. Le V, dont le signe graphique, chez les Grecs, était identique à notre F, ne s'écrivait plus chez les Ioniens de l'Attique, au v^e^ siècle avant notre ère; et il paraît avoir disparu dans les villes grecques de la Sicile et de l'Italie deux siècles après, c'est-à-dire de l'an 300 à l'an 200 avant notre ère (1). Au milieu du VI^e^ siècle, cette révolution n'était pas encore terminée chez les Grecs ioniens d'Asie. A cette époque les Phocéens, colonie ionienne d'Asie Mineure, fuyant le joug des Perses, allèrent fonder en Italie la ville de Vélia; ils y portèrent le digamma, comme l'atteste le nom même de la ville nouvelle, nom dérivé du grec *Félos*, « vallée » (2). Dans le siècle suivant, au V^e^ siècle, Hérodote, bien qu'écrivant en dialecte ionien, n'a pas fait disparaître toute trace de la consonne initiale de ce nom qu'il écrit *Huelé*, représentant le V initial par *hu* (3). Ce nom devient plus tard Hélé et Eléa chez les auteurs grecs (4), tandis que les Romains, conservant le V initial devant les voyelles suivant une des lois caractéristiques de leur langue, disent Vélia. La chute du V était déjà un fait accompli, chez les Ioniens de Grèce et d'Asie, au V^e^ siècle avant notre ère. Les Grecs ioniens de cette époque ne prononçaient ordinairement plus le V, même dans les noms étrangers; ainsi Hérodote écrivait Enètes le nom des Vénètes, d'où vient celui de la ville moderne de Venise (5). Dans le Périple de Scylax, au IV^e^ siècle, nous trouvons la même orthographe (6), et les Volsques, ces ennemis si connus des premiers Romains, s'appellent suivant le même système, *Olsoï* (7). De là naquit en Grèce la croyance que le nom d'Italie venait du mot latin *vitulus*, « veau ». En effet, le mot *vitulus* était naturellement prononcé *italos* par les Grecs ioniens du V^e^ et du IV^e^ siècle. Hellanique de Lesbos, écrivain de la fin du V^e^ siècle, contemporain des monuments de la ville ionienne d'Athènes, où l'on commence à constater l'absence systématique et absolue du digamma, c'est-à-dire du V, est

(1) Corssen, *Ueber die Sprache der Etrusker*, t. I, p. 859.

(2) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4^e^ édition, p. 362.

(3) Hérodote, l. I, c. 167, édition Didot-Dindorf, p. 55; cf. Curtius, *Grundzuege*, 4^e^ édition, p. 362, 550.

(4) Strabon, l. VI, c. 1, § 1, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 210; Scylax, c. 12, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 20.

(5) Hérodote, l. I, c. 196; l. V, c. 9, édition Didot-Dindorf, p. 65, 241.

(6) Scylax, c. 19, 20, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 26.

(7) Scylax, c. 9, 10, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, p. 19.

le premier qui nous donne cette curieuse étymologie, fabriquée probablement par quelque Ionien (1). Cette doctrine fut reproduite par Timée, historien d'origine sicilienne, mais qui écrivait à Athènes, où il arriva l'an 310 avant notre ère, et où il termina son livre en 264 (2). Timée, en acceptant cette doctrine étrangère à sa patrie, subissait l'influence du milieu où l'avait jeté l'exil. Il s'y laissa aller d'autant plus facilement, qu'à l'époque où il écrivait, le V disparaissait dans les villes grecques d'Italie et de Sicile, et l'on voyait triompher dans cette Grèce nouvelle l'usage athénien de supprimer le digamma éolique. L'ouvrage de Timée obtint un succès qui fit celui de sa doctrine sur l'étymologie du nom d'Italie. Vaincue par la science et le pédantisme des Grecs, après avoir battu leurs armées, la Rome savante, dans la personne de l'érudit Varron, accepta cette opinion contre laquelle protestaient ses traditions et sa poésie (3), et qui eut la singulière fortune de fournir, pendant la guerre sociale, un signe de ralliement aux Italiens insurgés contre la tyrannie de leur orgueilleuse capitale (91 à 87 avant J.-C.). La monnaie osque de l'insurrection porte la légende : *Vitelio* (4), tandis qu'on lit *Italia* dans les monuments romains (5); mais les Osques se trompaient comme Varron, comme Hellanique, comme Timée. Les langues italiennes conservent le V initial devant les voyelles (6). Si le nom latin de l'Italie était dérivé de *vitulus* « veau », il s'écrirait et se prononcerait probablement *Vitilia* (7); en tous cas il aurait gardé son V. Italia vient donc d'Italus, et Italus est un nom qui désigne soit une fraction ethnographique des Sicules, soit une période de leur histoire. Les vieilles légendes en ont fait, suivant l'usage, un nom d'homme, un nom de roi.

Italus tient une place importante dans l'histoire de l'Italie. Non-seulement il a donné à la petite presqu'île du sud-ouest (aujourd'hui la Calabre) un nom qui a fini par s'étendre jusqu'aux Alpes, mais

(1) Hellanique, fragment 97, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 58; cf. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 35, édition Kiessling, t. I, p. 42.

(2) Timée, fragment 12, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 195.

(3) Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, l. XI, c. 1, édition Teubner Hertz, t. II, p. 31.

(4) Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. II, p. 79-80.

(5) Voir la *Lex repetundarum* (avant J.-C. 123 ou 122), ligne 127, dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, p. 51. Voir aussi la *Lex agraria* (av. J.-C. 111), *ibidem*, p. 79. Je ne partage point sur ce mot la manière de voir de M. Mommsen, *Roemische Geschichte*, 6e édition, t. I, p. 21.

(6) Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. I, p. 311.

(7) Comparez *Sicilia* de *Siculus*, Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. II, p. 255.

la tradition associe le nom d'Italus avec le souvenir de l'événement le plus important peut-être de l'histoire primitive de la Péninsule. Les Oïnotres, c'est-à-dire les habitants de l'Italie méridionale, étaient pasteurs, nous dit Aristote; Italos fit d'eux des agriculteurs (1). Nous n'avons pas oublié que les Oïnotres étaient des Pélasges sortis du Péloponnèse avant l'introduction de l'agriculture en Grèce. Oïnotros, nous dit Pausanias, était un des fils de Lucaôn, fils lui-même de Pélasgos. Il s'établit en Italie avec des colons mis à sa disposition par son frère Nuctimos, et ce fut seulement après la mort de Nuctimos, sous le règne d'Arcas, son neveu, que la culture du froment, la fabrication du pain et celle des étoffes furent connues dans le Péloponnèse (2). Donc Oïnotros ne connaissait pas l'agriculture, et ne put l'apporter en Italie. Italos, roi des Sikèles suivant Thucydide (3), Italos qui, suivant Aristote, imposa aux habitants de l'Oïnotrie, c'est-à-dire aux Pélasges de l'Italie méridionale, le nom d'*Italoï* (4), et leur apporta l'agriculture, est la personnification de la première invasion européenne (5) en Italie, de l'invasion ligure; car si Aristote appelle Italus roi des Sikèles ou Sicules, Philiste nous apprend que les Sicules ne sont qu'un rameau des Ligures (6). L'arrivée des Ligures agriculteurs au milieu des populations pastorales maîtresses de l'Italie est probablement à peu près contemporaine de l'arrivée des Thraces au milieu des populations pastorales de la Grèce auxquelles les Thraces vainqueurs apportèrent la civilisation européenne et par conséquent l'agriculture, un des principaux éléments de cette civilisation. Or nous avons cru pouvoir placer cette révolution à la fois ethnographique et économique aux environs de l'an 2000 avant notre ère. Les Ligures chassèrent devant eux les Sicanes, habitants ibériens de l'Italie du nord et du centre, et les forcèrent à se réfugier en Sicile, comme nous l'apprend Thucydide (7). En même temps ils imposèrent leur domination aux Pélasges du sud, autrement dits Oïnotres. Ils durent, à leur tour, du XIV^e^ au

(1) Aristote, *Politique*, l. VII, c. 9, § 2.

(2) Pausanias, l. VIII, c. 2, 3 et 4, édition Didot-Dindorf, p. 365-367; cf. Phérécyde, fragment 85, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 92; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 13, édition Kiessling, t. I, p. 16.

(3) Thucydide, l. VI, c. 2.

(4) Aristote, *Politique*, l. VII, c. 9, § 2.

(5) J'appelle *européen* le rameau occidental de la race indo-européenne.

(6) Philiste, fragment 2, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 185; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Kiessling, t. I, p. 27.

(7) Thucydide, l. VI, c. 2.

XI^e^ siècle avant notre ère, céder la plus grande partie de l'Italie aux Ombro-Latins, autre rameau de la race européenne; et dans cet intervalle leur histoire n'est représentée que par trois noms : Italos; Morgétès, successeur d'Italos; et Sikélos, qui conquit une partie du royaume de Morgétès. Tous trois auraient régné dans la Calabre. Mais ces noms représentent plutôt des dynasties ou des populations que des personnes. Sikélos, le dernier des trois, est contemporain de la conquête ombro-latine : « Il venait de Rome », nous dit Antiochus de Syracuse; « sous le règne de Morgétès, a écrit Antiochus, il arriva de Rome un fugitif : son nom était Sikélos (1) »; et, ajoute-t-il, « Sikélos, accueilli par Morgétès, se créa un État aux dépens de son hôte (2).» C'est aux mêmes événements que se rapporte Festus quand il raconte que les Ligures et les Sicules établis sur les sept collines en furent chassés par un peuple venu de Rieti, c'est-à-dire du Nord.

Avant la conquête ombro-latine, Rome n'avait pas été, dans l'Italie centrale, la seule possession de Sikélos ou des Sicules. Les Sicules ont habité, près de Rome, au sud du Tibre, Antemna et Cœnina (3), Crustumerium aujourd'hui Marcigliano-Vecchio, et Aricia aujourd'hui Riccia (4); ils ont occupé, au nord du Tibre, Faërie aujourd'hui Falerone, et Fescenium, deux villes plus tard comprises dans l'Étrurie (5). Enfin, avec les Liburnes, avant la conquête ombrienne, ils ont été maîtres d'une grande partie de la Gaule cisalpine, principalement de la région de l'Italie située entre Ancône et Adria (6). La Calabre paraît avoir été la partie de l'Italie où les Sicules se maintinrent le plus tard. Bien après l'établissement des Sicules en Sicile, qui date du XI^e^ siècle, les Grecs qui, vers l'an 700 avant J.-C., fondèrent Locres dans la Grande Grèce (7), bâtirent

(1) Antiochus, fragment 7, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 182; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 73, édition Kiessling, t. I, p. 90.

(2) Antiochus de Syracuse, fragment 3, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 181; Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 12, édition Kiessling, t. I, p. 15.

(3) Denys d'Halicarnasse, l. II, c. 35, édition Kiessling, t. I, p. 158.

(4) Cassius Hemina dans Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 95. Cassius Hemina vivait au milieu du second siècle avant notre ère.

(5) Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 21, édition Kiessling, t. I, p. 25.

(6) Pline, l. III, c. 19, § 1, édition Littré, t. I, p. 173. Les *Siculotæ* que le même auteur nous montre en Illyrie, l. III, c. 26, § 2, sont, suivant M. Diefenbach, *Origines Europeæ*, p. 99, des Siculæ. Peut-être venaient-ils de l'Italie du nord et s'étaient-ils réfugiés en Illyrie après l'invasion de l'Italie du nord par les Ombriens.

(7) La fondation de Locres est, suivant Strabon (l. VI, c. 1, § 7, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 215), postérieure de peu d'années à celle de Syracuse, qui date de 733.

cette ville sur le territoire des Sicules (1). Thucydide nous apprend que de son temps, c'est-à-dire à la fin du v^e^ siècle, il y avait encore des Sicules en Italie (2). Mais au IV^e^ siècle, le périple de Scylax ne nous offre plus d'eux aucune trace hors de Sicile (3).

Le plus ancien document grec où il soit question des Sicules ou, pour employer la forme hellénique, des Sikèles, est l'*Odyssée*. Les prétendants dont Pénélope est entourée veulent se débarrasser d'Ulysse; l'un d'eux propose de l'envoyer et de le vendre comme esclave dans le pays des Sicules (4). Ce pays, à la date de la guerre de Troie, était encore l'Italie. La tradition sicilienne, que Thucydide nous a conservée dans sa forme originale, sous une forme indépendante des calculs arbitraires et confus des chronographes grecs, met l'arrivée des Sicules en Sicile trois cents ans avant l'arrivée des Grecs dans cette île, c'est-à-dire en l'an 1034 avant notre ère, et par conséquent postérieurement à la guerre de Troie. Mais à la date de la guerre de Troie les Sicules s'étaient déjà vu enlever, par les conquêtes ombriennes, une partie de leurs possessions italiennes, et un certain nombre d'entre eux, privés de la liberté par la défaite, avaient été vendus au loin comme esclaves. Laërte, père d'Ulysse, avait une servante sicule à son service (5).

Les Sicules, avant cette époque de décadence, eurent une puissance maritime. Ils comptent parmi les peuples navigateurs du nord de la Méditerranée avec lesquels les Égypto-Phéniciens eurent à lutter pendant le XIV^e^ siècle avant J.-C. Malheureusement les Sicules n'écrivaient point, et les annales de l'Égypte ne nous parlent que de leurs défaites. Ménephtah I^er^, fils de Ramsès II, c'est-à-dire de Sésostris, remporta contre la coalition des nations septentrionales une victoire dans laquelle deux cent vingt-deux Sicules perdirent la vie (6). La bataille s'était livrée en Égypte même. Les Sicules prirent part à une autre invasion de l'Égypte vers la fin du même siècle, sous le règne de Ramsès III. Ils furent également repoussés. L'inscription commémorative que les Égyptiens firent graver mentionne parmi les ennemis vaincus, parmi les alliés des Sicules, les Uashashau

(1) Polybe, l. XII, c. 6, 2^e^ édition Didot, t. I, p. 506-507.
(2) Thucydide, l. VI, c. 2, édition Holtze, 1872, t. II, p. 74.
(3) Scylax, § 12 et 13, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 19-22.
(4) *Odyssée*, XX, 381-383.
(5) *Odyssée*, XXIV, 211, 366, 389.
(6) De Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. XVI, p. 39, 43; cf. Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2^e^ édition, p. 189, 191, 193, 199, 208; Maspero, *Histoire ancienne*, p. 252, 263.

que l'on croit être les Osques (1). Les Osques sont le rameau méridional de la race ombrienne. Dans le cas où l'on aurait eu raison de reconnaître leur nom sous la forme un peu étrange que nous offre le monument égyptien, il serait établi que dès la fin du XIVe siècle la race ombrienne ou ombro-latine, c'est à-dire celle que les linguistes appellent, à tort ou à raison, italiote, était déjà arrivée en Italie; par conséquent, au début de cette invasion qui ne fut complète qu'au bout de plusieurs siècles, les Sicules auraient encore possédé une marine assez importante pour aller porter la guerre jusqu'en Égypte. On comprend pourquoi le grammairien Martianus Capella dit que Siculus est fils de Neptune (2), et pourquoi un des emblèmes de Saturne, dieu suprême des Sicules, avait trait à la navigation. Dans le premier livre des *Fastes* d'Ovide, le dieu Janus apparaît à l'auteur et lui explique lui-même quelques-uns des usages les plus anciens de Rome : « Pourquoi, dit Ovide, pourquoi sur l'airain voit-on gravé d'un côté un navire, de l'autre une figure à deux têtes? — Vous pourriez, dit Janus, me reconnaître dans la double image si elle n'était altérée par la vétusté. Reste à vous expliquer le vaisseau : un vaisseau a conduit jusqu'au Tibre, après avoir erré dans le monde entier, le dieu qui porte la faulx. Saturne, je me le rappelle, a été reçu dans cette contrée après que Jupiter l'eut chassé du royaume céleste; aussi a-t-elle longtemps conservé le nom de Saturnie (3). » Janus et Saturne paraissent avoir été les dieux principaux des Sicules comme Dionusos et Dêmêtêr étaient ceux des Thraces. Dionusos n'est peut-être qu'un dérivé de Janus (4). Saturne est le dieu de l'agriculture, dont Dêmêtêr est la déesse.

Nous avons vu que les Sicules habitèrent Rome. Comme l'écrivait Denys d'Halicarnasse : « La ville à qui la terre et la mer sont partout soumises, celle qu'habitent aujourd'hui les Romains, a eu, autant que nous sachions, pour premiers habitants des barbares, les Sicules..... Avant eux était-elle habitée par d'autres, ou le pays était-il désert? Nous n'en savons rien (5). » C'est à l'époque de la domination des Sicules que paraît se rapporter le nom de Saturnie donné au Capitole (6) avant la fondation de Rome (7). Le mont de

(1) Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2e édition, p. 250, 292, 293.
(2) Martianus Capella, § 656, édition Teubner-Eyssenhardt, p. 218.
(3) Ovide, *Fastes*, l. I, vers 229-236.
(4) Janus vient de la racine *dio* comme *Zeus*. Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. I, p. 212-213. — (5) Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 9, édition Kiessling, t. I, p. 11.
(6) Varron, *De lingua latina*, l. V, c. 42; Virgile, *Enéide*, VIII, vers 358; Macrobe, *Saturnales*, l. I, c. 7; Justin, l. XLIII, c. 1. — (7) Pline, l. III, c. 9, § 13.

Saturne avait pour pendant, de l'autre côté du Tibre, le mont de Janus ou Janicule (1). Quand le Capitole s'appelait mont de Saturne, il était, nous dit Varron, couronné par une forteresse qui s'appelait Saturnia (2). Les premiers habitants connus de Rome étant les Sicules, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse, il suit de là que ce sont les Sicules qui ont vraisemblablement construit la forteresse de Saturnie. Le nom de Saturnie est du reste formellement associé à celui des Sicules par un oracle de Dodone que nous a conservé Denys d'Halicarnasse : « Allez chercher la Saturnie, terre des Sicules (3). » Dans ce texte le mot Saturnie désigne, non pas une ville, mais une grande étendue de pays. Dion Cassius nous dit que l'Italie s'appela successivement Argesse, Saturnie, Ausonie, Tyrrhénie (4). Le nom d'Argesse, dérivé du pélasgique Argos, se rapporte à l'époque où les Pélasges, autrement dits Œnotres, venus, dit-on, du Péloponnèse, dominaient dans l'Italie méridionale. *Argessa*, nom pélasgique de l'Italie, ne se distingue que par une variante orthographique secondaire du nom d'*Argissa* mentionné par Homère. L'*Argissa* d'Homère était située en Thessalie, et dans la partie de la Thessalie qui devait à l'importance de sa population pélasgique le nom de Pélasgiotide (5). Saturnie, autre nom de l'Italie, appartient à la période de la suprématie des Sicules. Ausonie, dérivé d'Ausone, un des noms de la race ombro-latine, date de l'époque où cette race, ayant chassé les Sicules, devint maîtresse de presque toute l'Italie; la péninsule tomba ensuite sous la domination des Tursânes dits plus tard Tyrrhênes, d'où vient le nom de Tyrrhénie.

Le nom de Saturne dérive de la racine indo-européenne *sa*, qui veut dire « semer ». Saturne était, à proprement parler, le dieu des semailles (6). La faulx qu'il portait était celle du moissonneur. Son

(1) Ovide, *Fastes*, l. I, vers 246; Virgile, *Enéide*, l. VIII, vers 358. Janicule paraît signifier petite montagne de Janus. Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. II, p. 68.

(2) Varron, *De lingua latina*, l. V, c. 42.

(3) Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 19, édition Kiessling, t. I, p. 23.

(4) Dion Cassius, fragment 4, édition Becker, t. I, p. 4. Dion Cassius imagine qu'*Italie* vient de l'étrusque *italos* qui signifierait « veau » dans cette langue; c'est peu vraisemblable, puisque l'étrusque conserve le V initial et que le nom d'Italie était originairement porté par la Calabre, où les Étrusques ne se sont jamais établis.

(5) Homère, *Iliade*, II, 738; Strabon, l. IX, c. 5, § 19, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 377, 378.

(6) Varron, cité par saint Augustin, *De civitate Dei*, l. VII, c. 13; Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. I, p. 417; Preller, *Roemische Mythologie*, 1re édition, p. 409, traduction française, 2e édition, p. 283; cf. Pott, *Etymologische Forschungen*, 2e édition, t. II, p. 564.

culte avait donc le même objet que celui de Dêmêtêr (Cérès) chez les Thraces, conquérants de l'Attique et premiers agriculteurs de ce pays. Il est naturel que le culte de ce dieu ait pris une importance exceptionnelle chez les Sicules, sujets de ce roi mythique Italus qui, comme nous l'avons vu plus haut, apporta le premier l'agriculture et les céréales au milieu des pasteurs jusque-là seuls maîtres de l'Italie.

Les trois noms dans lesquels se résume l'histoire des Sicules, savoir *Italos*, *Morgetes* et *Sikelos* ou *Siculus*, semblent, comme *Saturnus*, d'origine indo-européenne. Italos ou Italus, le plus ancien de ces trois noms, est dérivé de la racine *i* « aller » au moyen d'un suffixe *talo* dont on trouve l'*a* affaibli en *u* dans le nom des Rutules, *Rutulos*, *Rutulus* pour *Rudh-tulos* et plus anciennement *Rudh-talas*, « celui qui a la barbe rouge », en latin classique *rutilus*, de la racine *rudh*, « être rouge ». On rencontre le même suffixe sous une forme encore plus affaiblie, *tilis*, dans un certain nombre d'ajectifs latins : *fertilis*, *futilis*, *reptilis*, etc. C'est un suffixe secondaire qui paraît dérivé de celui du participe passé. Le suffixe du participe passé est *ta*, qui, combiné avec le suffixe *la*, donne *tala*. Le suffixe *tala*, en latin *tulus*, *tilis*, signifie « qui a la capacité de faire » l'acte désigné par la racine (1). Ainsi *reptilis* est celui qui a la capacité de ramper, *repere*. De même Italos, de la racine *i* « aller », dont le participe passé est *i-ta-s*, paraît vouloir dire « celui qui a la capacité d'aller », « le voyageur ». C'est un nom très-bien choisi pour désigner le groupe d'hommes qui a fait la première invasion indo-européenne dans la Péninsule ; c'est en même temps un nom qui remonte à une très-haute antiquité, car il nous offre la forme la plus ancienne du suffixe latin *tilus*, *tilis* qui, à une époque intermédiaire, s'est prononcé *tulos*.

Les deux autres noms dans lesquels se personnifie la race sicule se rattachent, par leur étymologie, à l'introduction de l'agriculture en Italie. Morgêtês semble devoir se rapprocher de deux noms latins : *merga*, nom de la fourche avec laquelle on entassait les récoltes après la moisson ; *merges*, *mergitis*, nom de la gerbe (2). Dans Morgêtês nous avons un *o* qui tient lieu d'un *e* latin ; on trouve cet *o* dans les mots grecs correspondants, mais ceux-ci ont une voyelle prosthétique qui manque à la fois au mot latin et au mot sicule (3).

(1) Corssen, *Kritische Beitraege zur lateinischen Formenlehre*, p. 80, 374-377.

(2) Sur ces mots, voir Corssen, *Kritische Nachtraege zur lateinischen Formenlehre*, p. 271. — (3) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 183.

Sikélos se rattache aussi à l'agriculture. On ne peut le séparer du latin *secula* ou *sicula*, « faucille ». Il paraît signifier celui qui faucille (1), comme Morgétès celui qui entasse les récoltes et qui fait les gerbes. La forme la plus ancienne de Sikélos est *Shakalash*; c'est celle des monuments égyptiens du XIV^e^ siècle (2). L'homérique Sikélos est une forme affaiblie dont les voyelles sont plus récentes; le latin Siculus est relativement encore plus moderne. Nous datons Italus de l'an 2000 ou environ avant notre ère; Sikélos remonte au XIV^e^ siècle, époque où le peuple sicule était en guerre avec les Égyptiens. L'époque où Sikélos s'enfuit de Rome, chassé par l'invasion ombrienne, peut être mise vers la fin du XII^e^ siècle avant notre ère. En effet, suivant les données chronologiques fournies par Caton l'Ancien, ce serait en l'année 1125 avant notre ère qu'aurait été fondée la ville ombrienne d'Améria aujourd'hui *Amelia*, à soixante-dix kilomètres au nord de Rome (3). De là les Ombro-Latins auraient gagné Rieti, ville un peu plus rapprochée de la vieille capitale dont ils s'emparèrent ensuite, comme Festus nous l'apprend. Un siècle environ après, vers l'année 1034, les Sikèles ou Sicules, repoussés vers le sud par les progrès toujours croissants de l'invasion ombro-latine, pénétrèrent en Sicile. Mais vers l'an 700, ils occupaient encore une partie au moins de la Calabre, puisque Locres y fut fondé sur leur territoire (4); ils n'avaient pas complétement disparu d'Italie vers la fin du V^e^ siècle avant notre ère, comme Thucydide nous l'apprend (5). Au IV^e^ siècle, l'auteur du Périple de Scylax ne connaissait plus de Sicules hors de Sicile, et ce peuple autrefois si puissant, dont les vaisseaux avaient porté l'épouvante jusque sur les bords du Nil, allait bientôt disparaître sans laisser d'autre trace qu'un terme géographique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Sur cette étymologie je suis d'accord avec M. Mommsen, *Roemische Geschichte*, 6^e^ édition, p. 21.

(2) De Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI, p. 39; Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2^e^ édition, p. 292; Maspero, *Histoire ancienne*, p. 251-252.

(3) Caton, fragment 49, dans Hermann Peter, *Historicorum romanorum reliquiæ*, p. 64; cf. Pline, l. III, c. 19, § 3, édition Littré, t. I, p. 173.

(4) Polybe, l. XII, c. 10, 2^e^ édition Didot, t. I, p. 506.

(5) Thucydide, l. VI, c. 2.

# NOTES

SUR LES

# MOSAIQUES CHRÉTIENNES DE L'ITALIE

## II

### SAINTE-CONSTANCE DE ROME

La décoration de la rotonde de la Via Nomentana, considérée pendant longtemps comme un ancien temple de Bacchus et restituée, il n'y a qu'une trentaine d'années, à Constantin le Grand, se composait autrefois de trois parties bien distinctes : les mosaïques de la coupole, celles de la voûte annulaire qui relie les colonnes supportant la coupole au mur extérieur, et enfin celles des deux petites absides latérales. C'était un ensemble qui par sa haute antiquité, par la singularité des représentations et peut-être aussi par son étendue l'emportait sur n'importe laquelle des mosaïques chrétiennes primitives parvenues jusqu'à nous.

#### I

La première de ces parties n'existe plus depuis plusieurs siècles. Elle a disparu, à ce qu'il semble, au moment où de graves changements furent apportés au corps même de l'édifice (1). Mais, grâce

(1) Les notes manuscrites d'O. Panvinio, intercalées dans son traité *De Præstantia Basilicæ S. Petri* (Bibl. du Vatican, n° 6780), nous fournissent au sujet de ces changements quelques données précieuses, qui auraient plus de valeur encore si j'avais pu garder le manuscrit assez longtemps en mains pour le déchiffrer entièrement. L'écriture de Panvinio ressemble, comme on sait, à une sorte de sténographie offrant quelquefois des difficultés tellement insurmontables que M. de Rossi lui-même a déclaré qu'il était impossible de tout lire. Quoi qu'il en soit, voici les passages princi-

à un dessin conservé à l'Escurial et dont le cardinal Camille Massimo communiqua une copie au graveur Pierre Sante Bartoli (Ciampini, *Vet. mon.*, p. 12), nous pouvons l'étudier dans tous ses détails, soit dans la planche due à l'artiste en question et qui reproduit la mosaïque de la coupole dans son intégrité (1), soit dans celle qui accompagne les *Vetera monimenta* (t. II); cette dernière ne nous offre toutefois que la moitié de la composition. Ces planches nous montrent à quel point les artistes chargés de décorer la coupole étaient encore imbus de l'esprit du paganisme. A côté de scènes d'une signification assez énigmatique, figurent entre autres les compagnons ordinaires du triomphe de Bacchus, des satyres dansant, des ménades armées du thyrse, des tigres, etc., etc. Puis viennent des cariatides à triple face et sans bras, des génies, bref, une foule de symboles qui ne peuvent s'expliquer que par les compromis si fréquents à cette époque de transition.

Une rivière, théâtre des scènes les plus variées et les plus riantes, entourait la composition tout entière. Ici des enfants ailés pêchaient à la ligne ou au filet, ou bien lançaient des harpons sur des poissons presque aussi gros qu'eux; ailleurs ils jouaient au milieu de l'onde avec des cygnes, ou faisaient manœuvrer des barques légères (« pueri natantes, scaphis vecti » ; Schraderus, *Monum. Italiæ*, f° 120 v°).

Un fait curieux et qui jusqu'ici ne paraît pas avoir été remarqué, c'est la ressemblance qui existe entre cette partie de la mosaïque de Sainte-Constance et les mosaïques absidales de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran. La dernière surtout nous offre la répétition presque textuelle des motifs de Sainte-Constance : enfants conduisant une barque, — jetant des filets, — assis sur un roc et

paux de la notice de Panvinio, rédigée avant l'année 1568, date de la mort de cet illustre savant : « Templum S. Constantiæ sphericum lumen non nisi orbe summo et porta admittebat; verum summo rotundo obstruso XIII fenestris illustratum est quarum 9 obstrusæ. Substentatur ab exteriori parte pariete lateritio, inde porticum interiorem habet... Porticus interior tota musiveis emblematibus et variis ornamentis ornata est. Ara maxima abside altiori tegitur, retro quam est sepulchrum porphyreticum. In exteriori porticu sunt multi nichi qui ad statuas usu erant. Ante portam habet vestibulum; fabrica antiquior Constantino fuit. Olim erat tota de variis musivis picta. Habet pulpitum marmoreum ante aram maximam, etc. » (F° 278 v°.)

(1) Cette gravure, peu connue, se trouve au Cabinet des estampes, dans le recueil factice consacré aux mosaïques. Elle porte cette inscription : « Opus musivum olim in tholo templi, quod vulgo creditur Bacchi, nunc sanctæ Constantiæ extra portam Piam, cariatides et telamones in duodecim dividunt segmenta, ubi plura autumnales ferias, et piscationis genium demonstrant, juxta interpretationem Ciampini qui medietatem exhibet Veterum Monum. parte 2a. — Petrus Sancte Bartoli delin. »

pêchant à la ligne; — puis quelques variantes légères, non moins caractéristiques : à Sainte-Constance, un des génies a enfourché un cygne et navigue sur cet esquif vivant; à Saint-Jean-de-Latran, l'oiseau pourchassé refuse de se prêter à ce service. On voit en outre abonder, dans les deux peintures, les poissons, les monstres marins (1) et toute espèce de volatiles.

Cette similitude ne laisse pas que d'embarrasser, car la mosaïque du Latran, comme celle de Sainte-Marie-Majeure où l'on voit également une rivière peuplée d'enfants ailés, a été exécutée, une inscription en fait foi, en plein moyen âge, à la fin du XIIIe siècle, par Jacques Torriti. Il faut admettre, ou bien que cet artiste a copié la mosaïque de Sainte-Constance, ou bien que, chargé de remplacer (peut-être seulement de restaurer) les anciennes mosaïques de ces églises presque contemporaines de Sainte-Constance, il s'est borné à conserver la composition primitive. Cette dernière hypothèse a été émise par M. Vitet (2), et je ne serais pas éloigné de me ranger à l'avis de l'éminent archéologue. Aux arguments invoqués par lui on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, parmi lesquels il me suffira de mentionner les deux suivants : 1° Il existe au milieu de la mosaïque actuelle du Latran un portrait du Christ, appartenant au plus tard au VIe siècle, et replacé, au moment des travaux de Torriti, à l'endroit où il se trouvait précédemment. Il ne serait donc pas impossible que d'autres parties de la mosaïque primitive soit parvenues jusqu'à nous, plus ou moins remaniées. 2° Une description de Sainte-Marie-Majeure écrite au XIIe siècle, ou peut-être plus tôt encore, c'est-à-dire au moins cent cinquante années avant Torriti, nous montre déjà dans les mosaïques absidales de cette basilique quelques-uns des éléments constitutifs de la décoration actuelle : « pisces in floribus, et bestiæ cum avibus » (3).

Mais laissons pour aujourd'hui cette discussion, qui nous entraînerait trop loin de notre sujet.

## II

Dans les mosaïques de la voûte annulaire, ce qui frappe avant tout c'est la scène des vendanges répétée, avec quelques modifi-

(1) La mosaïque de Saint-Jean-de-Latran est gravée dans Valentini, *la Patriarcale Basilica Lateranense*. Rome, 1837, t. I.

(2) *Journal des Savants*, 1863, p. 501, et *Études sur l'hist. de l'art*, t. I, p. 298.

(3) *Bibl. nat.*, fonds latin, nos 2287 et 5120.

cations, dans deux des onze segments. On ne saurait rien imaginer de plus gracieux (1). Quatre pieds de vigne placés dans les qatre angles de chaque compartiment donnent naissance à des pampres qui couvrent la travée tout entière de leurs élégantes arabesques; dans le feuillage s'agite tout un monde de créatures charmantes : enfants, oiseaux, les uns folâtrant, les autres s'attaquant aux raisins dorés par le soleil. Au centre, c'est-à-dire au sommet de la voûte, est représentée, en buste et de face, une femme dont les traits manquent de caractère. C'est, d'après Nibby (2), une impératrice de la famille de Constantin, Hélène, femme de Julien, ou bien Constantine, femme de Gallus; mais rien n'est moins certain que cette attribution. Plus loin, nous apercevons un enfant conduisant un chariot à deux roues, attelé d'une paire de bœufs et chargé de raisins. Un autre enfant porte sur le dos une hotte qu'il s'apprête à vider dans ce véhicule d'une construction si primitive; il plie sous le faix. Puis vient le pressoir, formé de quatre piliers que surmonte un toit triangulaire, semblable au fronton d'un temple. Trois autres enfants y foulent aux pieds le produit de la vendange; le vin s'échappe par trois têtes de lion en bronze servant d'ouvertures, et remplit les amphores. Du côté opposé, dans le même compartiment, s'offrent à nous des motifs analogues; seulement, cette fois-ci, les deux enfants auxquels est confiée la conduite du chariot ont de la peine à le faire avancer. L'un brandit le fouet; l'autre, placé devant les bœufs, tire à lui les rênes de toutes ses forces. Rien n'y fait; l'attelage rebelle ne bouge pas.

Cette scène, jointe à celles de la coupole et de l'ancien sarcophage de porphyre, n'a pas peu contribué à faire considérer l'édifice comme un temple consacré à Bacchus.

Dès 1527, André Fulvius, dans ses *Antiquitates Urbis*, p. 6, l'invoque comme un argument à l'appui de sa thèse. Il appelle le baptistère ou mausolée de Sainte-Constance : « vetustissimum Bacchi templum sphærica constructum forma... ubi vermiculato opere, et veteri pictura omnia renident : ubi et ipsius dei gesta undique effigiata ». Fabricius jure par les mêmes dieux : « (templum) Bacchi : nunc S. Constantia... in fornice depictæ sunt res gestæ Bacchi » (3). Telle est aussi la croyance de Schraderus et d'une infinité d'autres :

(1) Gravée dans Ciampini, *Vet. Mon.*, II, pl. 30, et dans Isabelle, *les Édifices circulaires*, Paris, 1855, pl. XXXVII. Photographiée dans la Collection Parker, n° 1606.

(2) *Roma nell' anno* 1838, parte II antica, p. 542, R. 1839.

(3) *Roman. Antiquit. libri duo.* Bâle, 1560, p. 95 (préface datée de 1550).

« fanum rotundum... in quo tumba porphyretica incisa geniis uvas ferentibus... unde Bacchi sepultura et ipsum fanum Baccho sacrum fuisse existimatur. In tessellis pueri natantes, scaphis vecti, et uvas exprimere, colligereque apparent (1) ».

Au XVII^e^ siècle, l'immense majorité des savants se prononce pour la même origine (2). Ciampini, entre autres, tout en avouant que l'on trouve aussi des amours vendangeurs dans les peintures des Catacombes, considère ceux de Sainte-Constance comme des génies : « genios pro numinibus a cœca gentilitate habitos », et l'ensemble de la composition comme se rapportant au culte de Bacchus (3).

Pendant tout le cours du XVIII^e^ siècle et jusqu'à notre époque, les partisans de ce système n'ont pas fait défaut.

Aujourd'hui, cependant, il n'est plus permis d'hésiter. Si le travail si lumineux que M. Vitet a consacré au Baptistère de Sainte-Constance, dans ses études sur les mosaïques romaines (4), n'avait pas dissipé tous les doutes, il suffirait d'examiner minutieusement les divers motifs qui figurent dans l'ornementation de la voûte du portique, pour acquérir la conviction que cette voûte appartient tout entière à l'ère chrétienne.

En effet, outre les vendanges, qui, comme Bosio l'a déjà fait remarquer, sont fréquemment représentées dans les peintures des Catacombes ou dans les sculptures des sarcophages chrétiens, nous y trouvons plusieurs autres legs de l'antiquité classique.

Un des plus intéressants d'entre eux et dont la présence dans notre Baptistère n'a guère été remarquée jusqu'ici, c'est le gracieux mythe de Psyché. On rencontre la compagne d'Eros dans le second compartiment de gauche, à partir de l'entrée. Il est à peine nécessaire de rappeler la faveur dont ce mythe jouissait au moment du triomphe de l'Église. M. Piper nous cite, dans son ouvrage bien

(1) *Monumentorum Italiæ... libri quatuor.* Helmstett, 1592, p. 120.

(2) Il faut cependant signaler quelques exceptions. Aringhi, *Roma sotterranea*, R. 1651, t. II, p. 156, croit que les mosaïques sont chrétiennes, mais il se trompe en affirmant que celles qui sont détruites (c'est-à-dire celles de la coupole) représentaient des sujets chrétiens : « Hoc autem (templum) subinde ab ipsomet Constantino magno instauratum, sacrisque imaginibus exornatum, quas musivo et eleganti opere contextas in ipsius templi fornice olim intueri licebat. » — Nardini, *Roma antica*, R. 1666, opine de même : « Tempio... dedicato a santa Costanza, ma comunemente creduto che prima fosse tempio di Bacco. Non da altro si argomenta, che da un musaico antichissimo rappresentante, come dicono, la vita di Bacco, e dalla bella sepoltura di porfido, etc. »

(3) *De sacris ædificiis*, pp. 132-133.

(4) *Journal des Savants*, 1862, et *Etudes sur l'histoire de l'art*, I, 203-216.

connu (1), plusieurs sarcophages chrétiens sur lesquels on le voit sculpté. M. Collignon, mon ancien collègue de l'École de Rome, en décrit différents autres dans son mémoire encore inédit sur le mythe en question, dont il a bien voulu me communiquer des extraits. Il faut également mentionner ici la peinture du cimetière de Domitille (2) et un vase à fond d'or (3) qui représentent le même sujet.

Les colombes assises sur le bord d'un vase (cinquième compartiment de gauche) sont un autre emprunt fait à l'art classique et qui peint bien le mélange d'éléments sacrés et profanes, de symboles chrétiens et païens dont le règne de Constantin nous offre tant d'exemples.

Mais les motifs suivants ont un caractère trop accentué pour ne pas trancher définitivement la question de la provenance de nos mosaïques; dans le deuxième compartiment de droite, on aperçoit la brebis portant au bout d'une houlette la « mulctra », ou vase de lait. Or, ce vase, comme nous l'apprend M. l'abbé Martigny (4), est un symbole qui accompagne souvent l'image du Bon Pasteur et quelquefois aussi celle de l'Agneau.

Enfin, la croix constitue en plus d'un endroit la base de l'ornementation. Dans la travée qui correspond à la porte principale, de grandes figures cruciformes alternent avec des hexagones et des octogones. Ailleurs, nous découvrons des fleurs dont les pétales dessinent invariablement l'instrument du supplice du Christ, ou bien encore des étoiles dont la croix occupe le centre. Ces croix sont trop fréquentes pour qu'on puisse les attribuer à un simple hasard.

Sans doute, on pourra nous objecter les nombreuses restaurations dont les mosaïques du Baptistère ont eu à souffrir. Au commencement du XVI^e^ siècle déjà leur état excitait la compassion des archéologues. A. Fulvius nous apprend que ces compositions « temporis diuturnitate jam caduca apparent » (5). Desgodetz, qui publiait son livre cent cinquante années plus tard, parle de retouches nombreuses et importantes : « Dans la voûte en berceau qui tourne autour par le dedans, il reste des peintures antiques, lesquelles ont esté refaites en beaucoup d'endroits. A ce qui reste d'antique, il y a des petits enfans qui représentent les vendanges, et plusieurs sortes de

(1) *Mythologie und Symbolik der christl. Kunst*, Weimar, 1847, I, 215-217.
(2) Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, Prato, 1872 et années suiv., pl. XX.
(3) Garrucci, *Vetri ornati di figure*, pl. XXXV, n° 4, éd. de 1858.
(4) *Dict. des Antiq. chrétiennes*, pp. 20 et 427.
(5) *Loc. cit.*

compartimens différens : toutes les peintures qui sont en la couppe sont modernes (1). »

A une époque encore plus rapprochée de nous, une partie des mosaïques avait même disparu. Ciampini, dont le traité *De sacris ædificiis* vit le jour en 1693, s'exprimait ainsi à ce sujet : « (fornicem)... eleganti musivo opere olim fuisse ornatam credibile est, modo autem partim musivo opere, partim vero pictura in locum (ut puto) dilapsi musivi suffecta renidet (2). »

Enfin, en 1836, d'après les auteurs de la grande description allemande de Rome, Grégoire XVI fit soumettre tout le revêtement intérieur des parois à une restauration qui a pour résultat de l'altérer de la manière la plus grave (3). Les nombreux cubes de marbre et d'émail qui jonchent le sol à l'entrée du Baptistère proviennent sans doute des travaux entrepris à cette occasion.

Néanmoins, malgré l'étendue des restaurations, il est difficile d'admettre que les artistes chargés de cette tâche aient introduit dans la mosaïque des éléments nouveaux, qu'ils aient substitué des symboles chrétiens aux symboles du paganisme. Ils ont pu dénaturer, à leur insu, le style primitif, mais rien ne nous autorise à les accuser d'avoir commis des faux. D'ailleurs, ces ornements à base de croix se trouvent déjà dans les gravures de Sainte-Constance que Serlio a jointes à son traité d'architecture (4). Le caractère chrétien de nos mosaïques, qui, au point de vue décoratif, n'ont pas de rivales dans la ville éternelle, nous paraît donc définitivement établi.

EUG. MUNTZ.

*(La suite prochainement.)*

(1) *Édifices antiques de Rome*, Paris, 1682, p. 63.
(2) *De sac. ædif.* (éd. 1747), p. 130.
(3) *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, 2e part., p. 452.
(4) *Architettura*, éd. de Venise, 1562, livre III, p. 20.

# L'EMPLACEMENT

DE LA

# VILLE D'ADOULLAM

Il y a quatre ans, j'ai été amené à proposer de placer la ville d'Adoullam à *'Ed el Miyé*, ruine située au N.-E. de Beit Djibrin, non loin de Choueikè (l'antique Socho), sur la route de Jérusalem à Beit Djibrin. Je communiquai à diverses personnes cette identification conjecturale mais très-tentante, notamment à MM. R. F. Burton et C. T. Drake (1), lors de leur passage à Jérusalem au commencement de 1871; à M. E. Renan, qui voulut bien en faire part à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et plus tard au lieutenant C. R. Conder (2), à qui je signalai en même temps quelques autres observations recueillies pendant l'excursion où je vis pour la première fois 'Ed el Miyé : le tombeau de la *fille de Noé* et *El-Azhek* (= Azeka ?) à Ellar, la caverne sculptée et les inscriptions de Khirbet Zakariyé, et divers noms de localités inédites relevés sur mon itinéraire.

Je désirerais exposer aujourd'hui les considérations qui m'ont décidé à essayer une théorie séduisante, mais où je suis le premier à reconnaître certaines lacunes.

(1) *Unexplored Syria*, 1872, II, p. 294 : « Adullam .... till M. Ganneau pointed out the true site farther east at the Khirbet Adalmiyyah, pronounced by the people Aid el Miyya, at a short distance from the will known Bayt Natif. »

(2) Quand j'arrivai à Jérusalem à la fin de 1873, MM. Conder et Drake venaient de visiter la grande caverne d'*Umm el Tumaymiyé*, en compagnie de MM. Neil et Chaplin, et ces messieurs pensaient que c'était là l'endroit signalé par moi comme pouvant être Adoullam. Ils croyaient même y avoir été menés par le même guide qui m'y aurait conduit (*P. E. F. Statements*, janvier 1875, p. 19). Or je n'ai jamais même visité cet endroit. Je m'empressai de détromper ces messieurs, et M. T. Drake rectifia lui-même cette erreur dans une note (*l. c.*, p. 26).

Je ne voudrais pas refaire ici, après tant d'autres, l'histoire de cette localité célèbre, qui doit être familière à quiconque peut prendre quelque intérêt à une pareille étude. Pourtant, avant d'aborder à mon tour une question vainement étudiée jusqu'à ce jour, il me faut résumer rapidement, puisque j'aurai à les discuter à divers points de vue nouveaux, les textes qui sont comme l'énoncé de ce problème, l'un des plus importants et des plus difficiles de la géographie biblique.

Je crois également devoir, pour plus de commodité, mettre sous les yeux du lecteur les positions relatives des principales localités dont j'aurai à parler chemin faisant; on les trouvera indiquées d'une manière suffisante dans ce petit diagramme schématique :

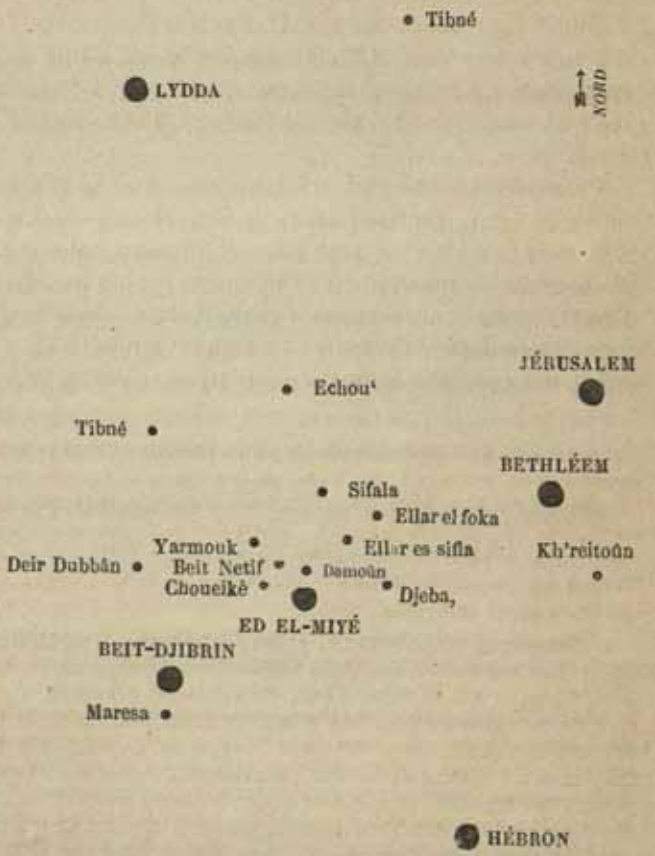

# I

La première apparition du nom de cette ville dans la Bible se trouve au chapitre 38 de la *Genèse*, à propos de l'épisode, si curieux pour la connaissance des mœurs hébraïques, du patriarche Juda et de sa bru Tamar, épisode assez brusquement intercalé au milieu des aventures de Joseph.

Juda qui, à ce que les exégètes induisent de la *Genèse* (37, 14), résidait avec ses frères à Hébron, dans la montagne, *descend* pour se rendre chez un homme d'Adoullam nommé Hira (38, 1), et épouse la fille du Chananéen Sou' (1). Ici se placent les événements que l'on sait. Plus tard, le patriarche, suivi de son compagnon (2) Hira, *monte* à Timna pour tondre ses brebis. Suivant Knobel, cette Timna n'aurait rien à voir avec la Timna du territoire de Dan (= *Tibné*, non loin de Ain Chèmès), mais serait une autre Timna citée par le livre de Josué (15 : 57) avec Hakkaïn et Gib'a, dans la *Montagne* de Juda.

On était d'un autre avis à l'époque de saint Jérôme, car l'*Onomasticon* (s. v. *Thamna*) identifie cette Timna où Juda allait tondre ses brebis avec un grand bourg *Thamna*, situé entre Jérusalem et *Diospolis*, et appartenant au territoire commun de Dan et de Juda. Ce passage, en tout cas, semble peu correct, attendu que, pour se conformer à la théorie évidente de l'auteur, il faudrait lire plutôt *Eleutheropolis* (= Beit Djibrin) que *Diospolis* (Lydda) (3).

(1) Le village de *Echou'* avec un wely éponyme, non loin de la région où se passent ces événements, pourrait bien avoir gardé un vague souvenir onomastique de la personnalité de ce *Sou'* (*Chou'*), qui devait avoir dans la tradition des alliances et des généalogies de Juda un rôle important, peut-être ethnique ou topographique, pour qu'on ait pris soin de nous conserver son nom.

(2) Les Septante et la Vulgate lisent et traduisent *Ró'é*, berger, ce qui s'accorde peut-être mieux avec la suite du récit.

(3) Cependant, l'*Onomasticon* plaçant d'autre part une troisième Timna, la Timnat-serah de Josué, dans le *territoire de Dan*, il est difficile de savoir à quoi s'en tenir. D'ailleurs, soit que l'*Onomasticon* ait entendu dans notre passage la Timnat-serah d'Éphraïm (ce qui est fort invraisemblable), soit qu'il ait entendu la Timna voisine de Ain Chèmès, aucune de ces deux localités ne se trouve, à proprement parler, au milieu, ni même sur le chemin de Diospolis et d'Eleuthéropolis à Jérusalem. Si, au contraire, l'*Onomasticon* a en vue l'autre Timna inconnue, celle groupée par le livre de Josué avec Gib'a et Hakkaïn, le voisinage de Gib'a (= Djeb'a) nous ramènerait assez exactement au milieu du chemin direct de Jérusalem à Eleuthéropolis; seulement il serait inadmissible de faire étendre jusqu'à ce point le territoire

Juda, avant d'arriver à Timna, rencontre sa bru Tamar couverte du voile des prostituées, à un endroit appelé *Enaïm* (1), et peut-être bien *Patah Enaïm*, sur la route qui mène à Timna. On a supposé que cet Enaïm n'était autre que la ville de *'Enam* mentionnée dans le premier groupe des cités de la *Chephelah* (Josué, 15, 36), ce qui impliquerait l'identité de notre Timna avec la Tibné danite.

Comme nous ne savons même pas de quel endroit Juda se rend à Timna, on ne peut point, à mon sens, tirer de cette relation, pour la position d'Adoullam, autant de lumière que quelques auteurs sont disposés à l'admettre. Il faut du reste remarquer qu'il n'y est pas une seule fois positivement question de cette ville, si ce n'est pour indiquer, par un *dérivé ethnique* « *Adoullami* », l'origine de Hira.

## II

Le livre de Josué nous fournit des indications autrement précises. Dans la liste des rois chananéens battus par le successeur de Moïse, figure, entre ceux de Lebna et de Makkeda, le roi d'*Adoullam* (12: 15).

Plus loin (15: 36), nous voyons que la ville d'Adoullam appartenait au territoire de la tribu de Juda; elle forme avec Yarmouth, Socho et Azeka un groupe à part parmi les quatorze villes placées en première ligne dans la *Chephelah*.

J'ai dans le temps suggéré l'idée de considérer la *Chephelah* non pas comme la *plaine*, ainsi qu'on l'entend généralement, mais comme la *partie basse*, le second étage du massif orographique de Juda et ses dernières ondulations dans la plaine. Cette manière de voir a été

de Dan. En résumé, le passage de l'*Onomasticon* laisse encore la porte ouverte à la question de savoir s'il a voulu parler de la Timna voisine de Dan, ou d'une Timna voisine de Djeb'a.

(1) L'*Onomasticon*, se faisant apparemment l'écho des traditions courantes des rabbins de l'époque, indique *Enan* comme un lieu désert auprès de Thamna déjà citée, avec une source — d'où son nom — et une *idole très-vénérée dans le pays*. Saint Jérôme ajoute que les *Hébreux* expliquent l'expression par *bivium*, mot qu'il adopte dans la Vulgate. Le mieux est peut-être de comprendre : *à l'entrée de Enaïm*. Plus bas (21 et 22) il est question de *gens de l'endroit*, ce qui suppose un lieu habité. Hira, envoyé par Juda, leur demande (15, 21) : « où est la courtisane qui est à Enaïm, sur le chemin ». Pour ce qui est du curieux renseignement sur l'idole adorée à Enan, peut-être encore à l'époque de saint Jérôme (*colitur*), il est regrettable d'ignorer la nature du culte qui lui était rendu. S'agirait-il d'une de ces divinités chananéennes qui présidaient à la prostitution sacrée, de l'Astarté patronne des *Kédéchôt* auxquelles Tamar s'assimile pour un moment?

adoptée par M. T. Drake et quelques autres personnes à qui je l'ai soumise autrefois ; je continue à la croire parfaitement justifiée par les faits. Je ne puis aujourd'hui toucher qu'en passant à ce point essentiel, que je traiterai en détail plus tard. Il me suffira de rappeler ici que *Chephelah* a proprement le sens de *bas* et non de *plat*, que le mot sous cette forme correspond à l'arabe *asfel*, au féminin *soufla*, la *basse* ; que la forme vulgaire de *soufla*, *sifla*, est appliquée encore de nos jours comme épithète géographique au village de *'Ellar es-sifla* par opposition à *'Ellar el-fôqa* (Ellar la *haute*), double localité située à proximité de plusieurs villes indiquées comme étant dans la Chephelah ; enfin que, à deux kilomètres environ au N.-E. de Zanou'a ( = Zanoah de la Chephelah), il existe un petit village appelé *Sifla* ou *Sifala* tout court (1).

Il ne faut donc pas s'obstiner à chercher Adoullam dans la *plaine*, et il n'y aura pas lieu de s'étonner si on la rencontre aussi avant dans la montagne que *Echtaol*, *Sor'a*, *Zanoah*, *Yarmouth*, etc., appartenant, comme elle, à la Chephelah (2).

## III

Dans le premier livre de Samuel, nous voyons David, poursuivi toujours par la haine de Saül et ne pouvant plus rester à Gath, se réfugier dans la caverne d'Adoullam. Ses frères et ses parents *descendent* (de Bethléem) pour l'y rejoindre. Ce petit groupe de réfugiés se grossit bientôt des mécontents ou des misérables de toute sorte, et le futur roi d'Israël forme là le noyau de sa première armée (I Samuel, 22 : 1, 2). Un jour, le proscrit ayant exprimé le désir de boire de l'eau de la citerne ou de la source qui était devant la porte de sa ville natale, Bethléem, alors au pouvoir des Philistins, trois de ses plus hardis *giborims* eurent l'audace de traverser deux fois les

(1) Qui sait si ce n'est pas de ce point que partait la limite orientale de la Chephelah ?

(2) En revanche, beaucoup de noms de villes certainement situées dans la *plaine* ne sont nullement classées dans la Chephelah. L'existence bien constatée de villes de la Chephelah en pleine région montagneuse a tellement embarrassé les commentateurs que quelques-uns, ne pouvant expliquer cette difficulté, ont imaginé de la supprimer à l'aide d'une hypothèse toute gratuite : le mot *Chephelah*, suivant eux, ne serait pas hébreu, ce serait un terme antérieur à l'arrivée des Israélites et dévié par eux de sa forme et de sa signification originales pour être rattaché arbitrairement à la racine *chaphal*, « être bas » ; quelques-uns ont même supposé une interversion de *Phelecha*, pays des Philistins.

lignes ennemies et de lui rapporter de cette eau après laquelle il soupirait. David, profondément ému de cet acte de dévouement téméraire, refuse de goûter à cette eau si ardemment souhaitée, et la verse en libation à Jéhovah, ne voulant pas, dit-il dans un langage superbe, boire le sang de ces héros (II Samuel, 23 : 13, et I Chron., 11 : 15 et seq.).

Il résulte clairement de la double relation de cet épisode qu'il ne s'agissait nullement de remédier à un manque d'eau, mais de satisfaire un caprice nostalgique bien explicable chez un banni. J'insiste sur ce fait parce que l'on s'est parfois laissé entraîner par ce récit pathétique à croire qu'Adoullam *devait être près de Bethléem*, ce qui est *possible*, mais nullement *nécessaire* (1).

Adoullam devait avoir une importance stratégique, comme l'implique le récit précédent ; aussi est-il naturel de la voir figurer au nombre des villes fortifiées par Rehoboam (II Chron., 11 : 7), entre Beit Sour et Socho.

Elle est mentionnée après Yarmouth et Zanoah comme ayant été réhabitée après l'exil par les fils de Juda (Néhémie 11 : 30). Judas Machabée y célébra le sabbat à la tête de son armée, après avoir battu Gorgias, qui se réfugia à Maresa, c'est-à-dire du côté de Beit Djibrin (II Mach. 12 : 38).

Enfin, dans le chapitre de Michée où l'on lit une série de jeux de mots fort curieux sur diverses villes de Palestine, Adoullam est associée à Morechat-Gath dans une de ces allitérations, avec une tendance apparente à isoler la première syllabe du mot : *'Ad-'Adoullam* (Michée, 1 : 15).

(1) Tel est, par exemple, l'avis de Thénius (*Die Bücher Samuels*, p. 103). Le même commentateur supposant que David, après avoir mis son père et sa mère en sûreté dans le pays de Moab, retourne à la caverne d'Adoullam, c'est à cette localité que s'appliquerait, dans ce cas, les paroles de Gad le voyant ; or, Gad dit à David de quitter son asile et d'aller dans la *terre de Juda*. Thénius en conclut que, s'il faut bien se résigner à mettre la *ville* dans le territoire de Juda à cause de Josué, 15 : 36, la *caverne* d'Adoullam était en dehors et devait se trouver dans le *territoire de Benjamin*. Mais est-il sûr que par *Eres Yehoudah* le texte entende le territoire de la tribu de Juda, bien que ce soit l'opinion de Fl. Josèphe (*Antiq. juiver*, 6 : 12, 3)? Est-il démontré que les faits se succèdent comme l'interprète Thénius? Y a-t-il enfin, du moment qu'on veut enlever la caverne d'Adoullam au territoire de la tribu de Juda selon Josué, plus de raisons pour la mettre dans celui de Benjamin, plutôt que dans celui de Dan par exemple? Une seule chose au contraire paraît se dégager assez nettement de tous ces renseignements confus, c'est que la ville et la caverne d'Adoullam étaient très-voisines (cf. Fl. Josèphe, *l. c.*), et que toutes deux étaient dans le territoire de Juda et dans la partie de ce territoire appelée *Chephelah*.

## IV

Si de la Bible nous passons aux textes profanes, nous avons à remarquer dans Flav. Josèphe la transcription du nom de la ville : *Adullamê* (Antiq. Juives, 6 : 12, 3).

L'*Onomasticon* nous donne sur sa position, ou du moins sur la position que lui attribuait la tradition aux IV^e^ et V^e^ siècles de J. C., des indications fort enchevêtrées, qu'il nous faut méthodiquement débrouiller :

« *Eglon* qui est aussi appelée *Odollam*, dans la tribu de Juda, et dont Josué tua le roi Dabir. C'est encore aujourd'hui un grand bourg dans la région est d'Eleuthéropolis, à dix milles (saint Jérôme corrige : *au douzième mille*). »

Je ferai avant tout observer que l'expression πρὸς ἀνατολάς peut indiquer, suivant les habitudes de langage bien établies d'Eusèbe, plutôt le *nord-est* ou le *sud-est* que l'*est* plein. Ainsi Gezer est orientée par rapport à Emmaüs *iv βορείοις*, *dans la région nord* : or je l'ai découverte à *Tell el-djezer* qui est au *nord-ouest* d'Emmaüs ('Amouâs); le *pluriel* dans les orientations paraît donc marquer intentionnellement *des points intermédiaires entre les points cardinaux*.

D'où vient cette confusion singulière entre la ville d'Eglon et celle d'Adoullam ? Il n'est possible de l'expliquer que par une méprise remontant au texte hébreu, car jamais un copiste grec n'aurait pu faire erreur entre ΕΓΛΩΝ et ΟΔΟΛΛΑΜ. En effet, nous constatons que cette faute de lecture a été commise par la version des Septante, qui a pris dans Josué, 10 : 5, עדלם pour עגלן et l'a transcrit Ὀδολλαμ (variante Ὀδολλα). Le *gimel* a été confondu avec un *daleth*, ces deux lettres se ressemblant beaucoup dans l'alphabet employé à cette époque ; la substitution du *mêm* au *noun* était dès lors presque forcée (1).

C'est cette leçon qui a engendré le passage d'Eusèbe et les étranges combinaisons qu'il renferme. Eglon est incontestablement à *Khirbèt 'Adjlân*, à environ *douze* milles romains à l'*ouest* de Beit Djibrin. Tiraillé par ce malheureux dédoublement qu'il se tenait pour

(1) Le *gimel* et le *daleth* sont ainsi faits dans des inscriptions antiques que j'ai découvertes à Jérusalem : ג et ד. C'est à propos des cinq rois confédérés, au nombre desquels se trouvait Dabir, roi d'Eglon, qu'a eu lieu cette faute. Plus bas (Josué, 15 : 37), dans l'énumération des villes de la Chephelah, les Septante transcrivent correctement : ΕΓΛΩΜ.

obligé de respecter dans le texte des Septante, et préoccupé aussi probablement d'une autre localité située vers l'*est* de Beit Djibrin, *à moins de douze milles*, et où il voyait Adoullam, Eusèbe applique à Eglon ce qu'il voulait appliquer en réalité à cette Adoullam. Saint Jérôme, à son tour, renchérissant sur cette impossibilité d'obtenir que deux localités différentes n'en fassent qu'une, et ayant, avec raison, constaté que la distance d'Eglon-'Adjlân à Eleuthéropolis était de douze milles et non de dix, corrige le nombre d'Eusèbe, mais a le scrupule de conserver l'orientation applicable seulement à Adoullam. Dans un autre passage (s. v. Χασβί) l'*Onomasticon* dit que *Chazbi* (= Kezib), où la femme de Juda donna naissance à *Chelah* (*Genèse*, 38, 5), et qui est vraisemblablement *Akzib* du groupe *Keila-Morechat* de Josué, 15 : 37, est montré dans un endroit désert près de *Dollam* ou *Odollam*, sur les confins d'Eleuthéropolis.

Procope de Gaza (*Commentaire sur Josué*), qui semble n'avoir fait que reproduire un morceau de l'*Onomasticon* (s. v. Ἰαβείς — *Jarimuth*), mais en corrigeant le chiffre des distances, après avoir dit que Yerimoth est au quatorzième mille d'Eleuthéropolis, près d'Esthaol, ajoute, sans qu'on saisisse comment il se rattache à la phrase, le nom d'Odollam (1).

Enfin, pour terminer, je rappellerai que l'*Onomasticon* place *Makkeda* (s. v.), ville célèbre aussi par sa caverne où Josué tua les cinq rois chananéens, à *huit milles d'Eleuthéropolis dans la région est* (πρὸς ἀνατολάς). C'est, à deux milles près, la distance et la position attribuées tout à l'heure à Adoullam-Églon. C'est à se demander même si cette caverne n'a pas produit entre les deux villes une nouvelle confusion, analogue à celle que nous avons vue plus haut, et s'il ne faut pas mettre ce chiffre de *huit milles* au compte d'Adoullam. Il est, en effet, difficile de croire qu'Adoullam et Makkeda, qui appartiennent à deux séries bien distinctes du catalogue de Josué, n'aient été qu'à une distance équivalant à deux milles romains.

(1) περὶ τὴν Ἐσθαὼλ κώμην Ὀδολλάμ. Il se peut qu'il faille couper la phrase à Ἐσθαὼλ κώμην par un point, et considérer Ὀδολλάμ comme le début d'une autre phrase tronquée par les copistes.

## V

On comprend qu'en opérant sur des données aussi flottantes on n'ait pu encore déterminer avec certitude la position d'Adoullam sur le terrain.

De bonne heure cependant nous voyons naître une tradition, nous pouvons dire hardiment une légende, qui met la caverne d'Adoullam à l'immense grotte connue sous le nom de *Maghârêt Kh'reitoûn*, à très-peu de distance de Bethléem et tout près de Thekoa. La description de cette caverne a été faite cent fois, je n'y reviendrai pas. La légende, qui n'avait pour objectif que la caverne, ne se préoccupe même pas de chercher à proximité une ville.

Il est depuis longtemps démontré (1) que le nom de *Kh'reitoûn* appliqué à la caverne, à de petites ruines adjacentes, à une source et à la vallée qui passe au-dessous (magharet, khirbet, aïn et wady *Kh'reitoûn*) n'est autre que celui de l'ascète *Chariton*, qui fonda en ce lieu une de ses deux laures nommées *Suka*, à quatorze stades de Thekoa. On a beaucoup discuté l'origine de ce mot *Suka* qui est donné comme syriaque. Tobler et Sepp l'expliquent par l'hébreu *Soukka*, « hutte, tente, maison ». Je crois qu'ils font erreur : nous aurions en effet dans ce cas un χ et non un *k* dans la transcription grecque; le kappa implique un *kof* dur dans le mot original (2).

Mais pourquoi la légende s'est-elle emparée de cette caverne dite κρεμάστον pour en faire celle d'Adoullam? Probablement à cause de ses dimensions vraiment remarquables et de sa proximité de Bethléem. Peut-être aussi le nom de *Suka* y a-t-il été pour quelque chose. Il est possible que cette croyance ait pris naissance à l'époque des

(1) Voyez notamment la discussion magistrale de Tobler, *Topogr. v. Jerusalem u. s. Umgebungen*, II, 509 et seq.

(2) On a aussi l'orthographe Σουκα. Un mot avec le *kaf* doux eût été transcrit Συκχα, Σοκχα, Συχα, etc., de même que les Septante rendent le nom de la ville de Socho par Σωχω, Σωχων, et celui de *Sukkôth* par Σοκχωθ et Σεκχωθ. Cela est pleinement confirmé d'ailleurs par l'arabe. Aujourd'hui encore le couvent de Mar Saba, qui est l'*autre laure* de l'hagiographe, est appelé *Deir es-sik*. Dans les *Annales* d'Eutychius (II, 108, 242, 243) le couvent de Chariton et celui de Saba sont désignés, le premier comme le *Deir es-sik* ancien, le second comme le *Deir es-sik* nouveau; le mot est même mis une fois au pluriel : *asâik*. Le monastère de Mar Saba est également mentionné sous le nom de *Sîk* dans un passage de l'historien arabe Moudjîr ed-dîn, relatif à la visite désastreuse qu'y fit Mostanser Billah, en 668 de l'Hégire. Sîk est évidemment Συκα.

croisades, jusqu'à laquelle elle remonte certainement (cf. *Guillaume de Tyr*, 15 : 6, et *Quaresmius*, II : 766). Or une confusion, improbable chez des Sémites, entre *Suka* = *Sik* et *Socho*, a pu pour les croisés faciliter encore cette attribution, la ville de Socho étant associée à Adoullam dans des passages bibliques. Cette méprise linguistique, analogue à celle que j'ai relevée chez des auteurs modernes, serait bien dans les habitudes des croisés, et l'assimilation artificielle qu'elle a provoquée doit même avoir une origine graphique plutôt que phonétique.

La critique ne pouvait accepter une pareille fable. A-t-elle été plus heureuse? Les topographes de nos jours ont successivement proposé de mettre Adoullam à Deir Dubban, à Beit 'Alam, à Beit Doula (1), etc.

Aucune de ces hypothèses ne répond aux *desiderata* du problème par suite de raisons trop connues de ceux qui s'occupent de ces études pour que je les répète ici.

Il y a, avant tout, à considérer le nom même d'*Adoullam ;* quelle qu'en soit l'étymologie, il semble que, s'il s'est maintenu en arabe, il a dû subir des modifications normales : par exemple, il serait devenu *'Adloûn,* qu'il n'y aurait pas à hésiter à le reconnaître; cette localité existe, malheureusement elle est bien loin du territoire de Juda, sur la côte de Phénicie entre Tyr et Sidon. Ces caprices de répercussions onomastiques aux extrémités de la Syrie ne sont pas rares.

Les déformations indiquées seraient : une déviation de la finale en *oûn*, *în* ou *ân*, la disparition du *d* assimilé à *l* (qui est déjà double), la transformation du *a'in* initial en *ghaïn* et peut-être en *h*.

Partant de ce principe, je fus vivement frappé de la ressemblance extraordinaire du nom hébreu d'*Adoullam* avec celui d'une ruine *'Ed el-miyé*, située sur la route de Jérusalem à Beit Djibrin, non loin de Choueiké (*Socho*).

En 1871, je résolus de visiter l'endroit pour vérifier des conjectures reposant seulement sur des apparences qui pouvaient être vaines, et je compris ce point dans le programme d'une petite excursion que j'entrepris à cette époque (la même tournée qui me permit de découvrir Gezer).

(1) Cette dernière suggestion est due au Dr Tobler et repose sur une relation phonétique imaginaire, le véritable nom étant *Beit Oula* et non *Beit Doula*. Philologiquement Beit 'Alam vaudrait mieux; mais elle est bien au sud.

Ici je demande la permission d'extraire quelques notes de mon carnet de voyage :

« Partis de Jérusalem le 30 janvier par une pluie battante, nous « passons (j'avais pour compagnon de voyage le frère Liévin) par « Bettir, Houbîn et 'Ellâr el-fôka. En face de ce dernier endroit, de « l'autre côté de la vallée, vers le sud, existe un lieu appelé *El-'azhèk*, « dont le nom ressemble singulièrement à celui de la ville jusqu'ici « non trouvée d'*Azeka* (1); c'est un plateau rocheux entouré de « collines plus élevées, sans autres traces de ruines qu'une grande « enceinte de pierres brutes appelées *Dâr el kibliyé*.

« Puis *Khirbet Hanna*, *Khirbet Harîk etch-tchehhâlè*, avec le « *Tombeau de la fille de Noé*, *Khirbet Djourich*, la source du *Tannoûr* « (légende du déluge), *'Ellar es-sifla* ou *Bawaïdj* (ruine médiævale). « De là nous marchons droit au S.-E. et nous atteignons un peu avant « le coucher du soleil la large vallée sur un des côtés de laquelle « sont les ruines que je désire voir. On me les nomme *'Ed el-miyé* « et *'Id el-miyé*. Comme la plupart de celles des antiques cités de « Palestine, elles n'ont pas de caractère bien déterminé, mais pa- « raissent occuper une assez grande surface autant que j'en puis « juger à travers les hautes herbes où elles sont noyées; il y a un « grand puits entouré d'auges nombreuses où l'on vient abreuver « les troupeaux.

« Le lieu est absolument inhabité, sauf dans la saison des pluies,

(1) On sait que la position d'*Azeka* est encore une *crux interpretum*. Si on la fixait à Ellar, on aurait entre autres avantages : 1° de rester dans la région du groupe de Josué, 15, 35 : *Yarmouth*, *Adoullam*, *Socho et Azeka*; 2° de se conformer à l'emplacement du camp philistin entre Socho et Azeka, à *Ephesdommim* (I Samuel, 17 : 1), si le *Damoûn* de V. de Velde existe réellement et correspond à Dommim; 3° d'être à moitié chemin (ἀναμέσον) entre Jérusalem et Beit Djibrin, comme l'*Onomasticon* l'indique pour *Azeka-Exéka*. On a proposé Kh. Zakariya; on pourrait aussi songer à Beit Ika, et à Kh. Haska, bien que ce point, voisin de Halhoul, soit bien avant dans la montagne. Je me suis parfois demandé si Azeka ne serait pas tout simplement Beit Netif, qui est séparé de Socho par la vallée du Térébinthe où campaient les Israélites en face des Philistins. Beit Netif, dont le nom ne présente, il est vrai, aucune analogie avec Azeka, a été regardé comme la *Netopha* d'*Esdras* et des *Chroniques*. Mais plusieurs localités ont porté *un double nom*, soit au même moment, soit à des époques successives; sans parler de *Bethléem-Ephratha*, il est évident que *Beit Djibrin*, par exemple, représente une localité antique dont le nom s'est perdu; *Debir* a porté jusqu'à trois noms, etc. Beit Netif est certainement un point très-important et il est difficile d'admettre qu'il n'en soit pas question dans le catalogue de Josué; or, ce ne peut être que *sous un autre nom*. L'*Onomasticon* est muet sur Netopha. Sous le rapport topographique Beit Netif représenterait admirablement Azeka.

« où les pâtres viennent s'y réfugier pour la nuit. Ces paysans en « villégiature (*mou 'azzébin*) et de toute provenance sont en ce mo- « ment fort nombreux.

« Nous gravissons la colline au pied de laquelle s'étendent ces « ruines, et que surmontent d'autres ruines et un petit monument « dédié à Cheykh Madkoûr.

« La colline est perforée de grottes naturelles où les pâtres se « sont déjà arrangés pour la nuit. Il est facile de loger dans ces « vastes cavernes David et ses sauvages compagnons; de là on do- « mine et l'on commande à une grande distance les plaines et les « vallées d'alentour; les ghazzias une fois opérées, on pouvait « trouver dans cette forteresse naturelle une retraite sûre et com- « mode.

« Comme nous voyageons sans tente, avec nos seuls chevaux et ce « que peuvent tenir nos *khordj*, nous prenons le parti de chercher « un gîte dans le wely et de laisser nos bêtes à l'abri dans la grotte « voisine. Mais les fellahs, sans faire aucune difficulté en ce qui « nous concerne, protestent contre l'introduction des animaux dans « une grotte consacrée au cheykh Madkoûr, qui les ferait infailli- « blement périr pour cette profanation.

« Nous nous installons tant bien que mal dans ce sanctuaire rus- « tique, tout en prenant nos précautions, car le pays est en ce mo- « ment en proie à la famine. Nous entamons nos provisions et les « partageons avec le petit cercle de curieux qui se forme autour de « nous, auprès d'un grand feu de broussailles allumé dans le *liwân*. « Le pain que nous leur donnons est le bienvenu auprès de ces pau- « vres diables qui ne se nourrissent depuis plusieurs semaines que « de feuilles de *khoubbeizé* (espèce de mauve), et ils se laissent vite « apprivoiser. Aussi j'obtiens d'eux sans trop de peine quelques ren- « seignements intéressants sur l'endroit. La tradition locale dit que « la ville de 'Ed el-miyé subit dans des temps reculés une destruc- « tion totale et un égorgement général : hommes, femmes, enfants, « rien ne fut épargné. On massacra entre autres *quatre-vingts couples* « *de frères* (*tamanin djôz ikhoué*) (1).

« Cheykh Madkoûr — quelques-uns prononcent *Mankoûr* (2) —

(1) Cela rappelle tout à fait les *quatre-vingts couples* (*gozôt*) *de frères prêtres* dont parlent les Talmuds (*Gemara Berakhot*, ap. Reland, s. v. *Gophnith*).

(2) Comme les fellahs que j'ai eu occasion d'interroger étaient natifs de diverses localités de la Judée, je n'ai pu m'assurer, par les particularités de leur prononciation, si dans *Madkour* le *k* est le *kaf* dur ou le *kef* doux; je penche pourtant

« était fils du sultan Beder; ce sont ses descendants établis à Beit « Netif qui ont construit et entretiennent le wely.

« Nous passons la nuit un peu sur le qui-vive, car nous ne sommes « qu'à moitié rassurés sur les intentions des espèces de vagabonds « qui nous entourent et la faim est mauvaise conseillère. Mais « Cheykh Madkour, ou la vieille divinité qu'il représente, veille « sur nous et le jour arrive sans accident. Nous partons aussitôt, « jetant un coup d'œil rapide sur la colline qui est remplie de « grottes, tombeaux, citernes, etc., et parsemée de gros blocs taillés; « il nous faut gagner au plus vite Beit Djibrin, car nos pauvres « chevaux n'ont eu que de l'herbe à manger et c'est là seulement « que nous pouvons espérer trouver de l'orge. »

Depuis ce moment, l'idée que là étaient les ruines et la caverne d'Adoullam s'imposa encore plus à mon esprit, sans cependant se transformer en conviction. Lors de mon dernier séjour en Palestine, je profitai d'une excursion dans la région de Beit Djibrin pour revoir en passant 'Ed el-miyé et contrôler mes premières impressions. Nous trouvâmes le lieu complétement désert, toute la contrée étant à cette époque désolée par une épidémie de fièvres pernicieuse et typhoïde. Je constatai de nouveau que le plateau était couvert de ruines et avait dû servir à l'assiette d'une ville antique; parmi les tombeaux creusés dans le roc nous en remarquâmes un avec une croix (1). Nous explorâmes la grande caverne adjacente au wely. Nous étions fort embarrassés, car nous avions oublié de nous munir de quoi nous éclairer. Quel ne fut pas notre étonnement de découvrir dans le wely un paquet de bougies encore dans son enveloppe de papier bleu et déposé probablement là par quelque main pieuse qui voulait illuminer le sanctuaire. Décidément le bon génie de Cheykh Madkour nous protégeait visiblement. Je ne me fis pas scrupule de prendre une de ces bougies providentielles qui faisaient une assez singulière figure au milieu de ce désert, et j'y substituai religieusement une menue pièce de monnaie à l'intention du dévot dont j'étais obligé par la nécessité de m'approprier l'offrande. Nous

pour le premier. Dans ce cas, la double forme *Mankour* et *Madkour* fait songer à la même oscillation en hébreu : *nakar* et *dakar*, « creuser », et aux dérivés araméens, *nakra*, « creuser », *makkor*, « qui creuse »; y aurait-il quelque allusion aux nombreuses cavernes de l'endroit?

(1) Ce détail a son importance, car si cette localité était encore habitée à l'époque chrétienne il y a des chances pour qu'elle ait conservé, à travers les siècles, son nom antique, et l'on s'explique dès lors que l'*Onomasticon* ait recueilli un souvenir encore vivant au IVe siècle.

pûmes ainsi visiter la caverne dans toute son étendue sans risquer de nous rompre le cou, comme cela m'était arrivé une fois à Chîha, dans des circonstances analogues.

Dans une halte à 'Ellâr, je recueillis sur 'Ed el-miyé une nouvelle légende qui a au moins l'avantage de nous fixer sur une des prononciations du nom :

Le jour de la grande *fête* des musulmans (*'id*), un combat acharné eut lieu, au temps jadis, entre deux *hammoulés* (clans) ennemies qui habitaient la ville; *cent* (*miyé*) d'entre les habitants furent tués. Depuis ce jour, la ville fut appelée *'id el-miyé*, « la fête des cent ».

Il est curieux de constater que les explications en vogue aux IVe et Ve siècles parmi les rabbins sur l'étymologie du mot *Adoullam* tendaient également à le séparer en deux parties.

Saint Jérôme, en effet, qui était l'élève des docteurs juifs, traduit dans son *De nominibus hebraïcis*, *Adullamiten* par « *testificantem* sive *testimonium aquæ* », *Adullamim* par « *congregatio eorum*, » et *Odollam* par « *testimonium eorum* » (1). Or il isole évidemment la première syllabe pour l'assimiler à l'hébreu *'ed*, témoignage; quant à la seconde partie, à laquelle il donne une fois le sens d'*eau*, il a en vue l'hébreu *maïm*. Il faut noter que quelques-unes de ces interprétations contradictoires s'expliqueraient bien par une forme analogue à la forme arabe *'Ed el-miyé*.

J'éprouve cependant, je l'avoue, malgré une frappante ressemblance, certain scrupule à rapprocher *'Ed el-miyé* d'*Adoullam* : généralement les noms arabes nous offrent plutôt, par rapport aux noms hébreux, des contractions que des allongements. Il faudrait admettre que *'Ed el-miyé* se rattache à Adoullam par l'intermédiaire de la forme ethnique au féminin, *'Edelmy*, *'Edelmiyé*.

'Ed el-miyé est à environ huit milles romains de Beit Djibrin autant qu'on peut s'en fier aux cartes actuelles, et au N.-E. de cette ville. C'est exactement la distance et la position assignées par l'*Onomasticon* à *Makkéda;* mais nous avons dit tout à l'heure les motifs pour lesquels, dans ce passage, l'*Onomasticon* semble avoir eu plutôt en vue *Adoullam* mise, ailleurs, à dix milles.

Il est certain qu'en plaçant Adoullam à 'Ed el-miyé, outre qu'on

(1) J'ai déjà eu l'occasion de signaler un cas tout à fait analogue pour un autre nom de ville, celui de *'Amwas-Emmaüs* (*Palest. Expl. F. Statements*, july 1874, p. 163), que saint Jérôme analyse *'am* + *maous* (populus abjectus), tandis que la tradition arabe le décompose en *'amm* + *ou* + *asa*. Ces interprétations arbitraires sont néanmoins précieuses, parce qu'elles nous fixent sur les prononciations et trahissent une *continuité* dans la légende.

se rapprocherait sensiblement des données de l'*Onomasticon*, on satisferait à peu près à toutes les conditions exigées par les textes cités plus haut, y compris l'expédition aventureuse des trois *giborims* qui vont puiser de l'eau à Bethléem, car il ne s'agissait nullement — je crois l'avoir démontré — d'avoir de l'eau quelconque, mais de l'eau d'une *certaine provenance*. S'il y avait eu autre chose en jeu qu'une espèce de caprice de la part de David, aussi près de Bethléem qu'on veuille mettre Adoullam (à *Kh'reitoûn* par exemple), on aurait toujours pu trouver de l'eau *sans aller jusqu'à Bethléem même*. Le trajet, aller et retour, de 'Ed el-miyé à Bethléem (une douzaine de lieues peut-être) n'a rien d'excessif pour d'alertes montagnards comme ceux qui devaient entourer David, et dont j'ai vu de remarquables échantillons parmi les fellahs. Ceux qui, néanmoins, considéreraient la chose comme exorbitante, n'ont qu'à se rappeler qu'elle est relatée *à titre d'exploit*, et que la fatigue ne pouvait qu'ajouter dans ce haut fait au mérite du péril couru. N'oublions pas d'ailleurs que, lorsque David enfant tua Goliath, le petit pâtre allait lui-même porter à manger à ses trois frères aînés *de Bethléem au camp israélite*, c'est-à-dire vers Socho, dans la vallée du Térébinthe, à peu près aussi loin et dans les mêmes parages que 'Ed el-miyé (I Samuel, 17).

Toutes ces coïncidences donnent donc un assez haut degré de vraisemblance à l'identification d'Adoullam avec 'Ed el-miyé; mais de là à une certitude, comme celle que nous possédons pour Gezer, il y a encore loin. Je crois devoir dire en terminant, sans cependant y attacher d'autre importance, que deux localités pourraient aussi prétendre à l'honneur de représenter *Adoullam*, si l'on s'en tenait strictement au point de vue *phonétique* : ce serait *'Ellâr*, déjà nommé, et *Beit 'Ellin*, un peu à l'est de 'Ed el-miyé; mais la phonétique n'est pas tout en topographie, et d'ailleurs, même sous ce rapport, 'Ed el-miyé a encore l'avantage.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

# RAPPORT

SUR

# LES QUESTIONS ARCHÉOLOGIQUES

DISCUTÉES

## AU CONGRÈS DE STOCKHOLM

Monsieur le Ministre,

Vous avez désiré qu'un délégué du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts assistât au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques réuni à Stockholm en août dernier et vous rendît un compte succinct des diverses questions qui y ont été traitées. Le succès de ces congrès, dont l'importance grandit chaque année, avait, à bon droit, attiré votre attention. La science nouvelle qui s'y élabore ouvre, en effet, à l'esprit, des horizons inconnus vers lesquels un nombre considérable de savants de tout ordre tournent aujourd'hui les regards. « Votre programme, disait l'éminent vice-président (1) du congrès de Paris en 1867, contient une série d'énoncés des plus attrayants. Si, comme je n'en doute pas, vous parvenez à éclaircir les questions qu'il propose, il en résultera une notable extension de nos connaissances, un immense supplément à l'histoire, bien fait pour exciter la plus grande et la plus légitime curiosité. » Ce sentiment est maintenant général. Le chiffre des souscriptions au 7e congrès, qui a dépassé *quinze cents* (2), en est une preuve évidente. Le programme des séances, réglé d'avance, avait été, d'ailleurs, des mieux choisis. Les problèmes à résoudre étaient les suivants :

(1) M. A. de Longpérier, qui a ouvert le congrès en l'absence d'Édouard Lartet, malade.

(2) Ajoutons qu'à Stockholm plus de 600 membres assistaient aux séances. Au congrès de Paris (1866), malgré l'Exposition universelle, il n'y avait eu que 371 souscripteurs, dont 221 Français. En 1869, le nombre des adhésions envoyées au congrès de Copenhague ne s'éleva qu'à 416. Le nombre des présents aux séances fut de 337, dont 226 Danois.

1° Quelles sont les traces les plus anciennes de l'existence de l'homme en Suède ?

2° Comment se caractérise, en Suède, l'âge de la pierre polie ? Faut-il attribuer les antiquités de cet âge à un seul peuple, ou à plusieurs tribus distinctes ayant habité simultanément les différentes parties du pays ?

3° Comment se caractérise l'âge du bronze en Suède ? Quelles analogies peut-on constater entre l'industrie de cet âge en Suède et celle des autres pays de l'Europe ? Quels sont les rapports de l'âge du bronze avec l'âge de la pierre ?

4° Du commerce de l'ambre jaune. Peut-on établir les routes que ce commerce a suivies dans l'antiquité ?

5° Comment se caractérise l'âge du fer en Suède ? Quels sont les rapports de cet âge avec les âges antérieurs ? Quelles étaient à cette époque les relations de la Suède avec les peuples de l'Europe méridionale ?

6° Quels sont les caractères anatomiques et ethniques de l'homme préhistorique en Suède ?

Deux excursions étaient, de plus, annoncées; l'une à Upsal, où les membres du congrès devaient assister à la fouille d'un tumulus; l'autre à Bjorkö, antique station des pirates normands sur le lac Mälar, à quelques lieues de Stockholm. Ce programme embrasse, comme on le voit, toute l'histoire de la Suède depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conversion du pays au christianisme (1). Il est à la fois très-vaste et très-précis.

Ces questions, ainsi que cela devait être, sont, avant tout, *suédoises*, mais elles sont toutes, aussi, plus ou moins européennes par les liens qui rattachent la civilisation suédoise à celle des pays étrangers. Le comité d'organisation du congrès (2) avait donc placé la discussion sur un excellent terrain : c'est un témoignage que nous sommes heureux de lui rendre.

Quelques considérations générales sur le caractère et l'importance de ces questions ne seront peut-être pas déplacées ici.

Il est admis aujourd'hui dans la science que plusieurs contrées de l'Europe ont été habitées par l'homme dès l'époque dite *quaternaire*, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la formation des terrains *diluviens* (3).

(1) La destruction de Bjorkoe paraît être contemporaine de l'introduction du christianisme en Suède.

(2) Président, comte Henning Hamilton;
Trésorier, K. d'Olivecrona;
Secrétaire, docteur H. Hildebrand (fils);
Membres, baron G. Von Düben, J.-F. Eklund, docteur B.-F. Hildebrand (père), docteur Oscar Montelius, professeur Sven-Nilsson, docteur G. Retzius, docteur Wiberg.

(3) L'époque actuelle dite *récente* n'est pour beaucoup de géologues que la continuation de l'époque *quaternaire*. Il est, en effet, fort difficile de tracer la ligne de

Les découvertes de MM. Tournal, Marcel de Serres, Jules de Christol, Boucher de Perthes et Édouard Lartet, nos illustres compatriotes, ne laissent plus aucun doute à cet égard (1). L'homme était alors en Gaule contemporain du *mammouth*, du *grand cerf*, de l'*ours* et de la *hyène des cavernes*, du *renne*, du *cheval sauvage*, du *bœuf musqué*, de l'*antilope*, de l'*élan*, du *saïga* et d'un très-grand nombre d'autres animaux de races depuis longtemps éteintes ou émigrées. Les débris de l'industrie humaine, haches en silex ou ustensiles en os et en bois travaillé, qui se trouvent associés aux ossements de ces diverses espèces, soit dans les *sablières*, soit dans les *cavernes*, ne permettent plus de nier cette contemporanéité.

D'où venaient ces premiers habitants de l'Europe centrale ? A quelle race humaine appartenaient-ils ? Ont-ils disparu comme le *mammouth*, émigré comme le *renne* ? Peut-on espérer retrouver quelque part, sur le globe, leurs descendants modifiés ou non par le temps et par le *métissage* ? Ce sont là des questions qu'il était impossible que les savants ne se posassent pas. Les philosophes et les politiques, aussi bien que les archéologues et les anthropologistes, ont intérêt à ce qu'elles soient résolues. Dans la poursuite des lois du développement de la civilisation, il n'est pas indifférent de savoir laquelle de ces hypothèses est conforme à la réalité : migrations et acclimatation des peuples, influence des milieux, lois de croisement et d'hérédité, variété et inégalité des races humaines, formation des nationalités, autant de problèmes qui se rattachent par des liens étroits aux études dont nous parlons. Faut-il penser, par exemple, avec quelques anthropologistes (2), qu'au sein même de nos sociétés modernes se retrouvent encore cachés ces éléments primitifs et grossiers, et que les instincts des races quaternaires, dans une certaine mesure, vivent encore en nous ? Ne reste-t-il, au contraire, rien de ces races complétement mortes après avoir rempli leur mission ? Faut-il croire que les diverses races humaines aient eu chacune, dès l'origine, providentiellement tracé leur rôle ici-bas, et que ce rôle achevé, elles soient condamnées à quitter la scène du monde, y laissant seulement, comme souvenir de leur passage, l'héritage des découvertes qu'elles ont faites ? Chaque race, chaque

démarcation qui séparerait ces deux époques. La *faune* et la *flore* actuelles, en particulier, ne diffèrent que très-peu de la *faune* et de la *flore* quaternaires.

(1) C'est une erreur de croire que Cuvier ait nié l'existence de l'homme quaternaire ou *antédiluvien*. Il soutenait seulement que, de son temps, on ne l'avait point encore rencontré dans nos contrées associé d'une *manière certaine* à des animaux fossiles. Voir ce que Cuvier dit à ce sujet dans son *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, p. 89.

(2) M. de Quatrefages, en particulier, professe qu'il existe aujourd'hui encore, en Europe, un grand nombre de descendants des races de l'époque quaternaire. Sir John Lubbock, de son côté, croit que *l'origine de certaines coutumes qui n'ont aucun rapport avec notre état social actuel doit être cherchée dans les coutumes traditionnellement conservées de ces races primitives, nos premiers ancêtres.*

groupe humain aurait eu ainsi son œuvre à accomplir (1), et l'on constaterait dans l'histoire de la civilisation une sorte de loi analogue à la loi de la division du travail qui règle les grandes industries.

Retrouver dans le passé l'origine des trésors accumulés par ces activités multiples formant aujourd'hui le patrimoine du genre humain, faire à chacun sa part avec impartialité, n'est-ce pas une grande et noble tâche ? Les moyens dont Dieu se sert pour mener l'homme à ses destinées sont couverts d'un voile épais. L'espoir de soulever enfin un coin de ce voile est ce qui anime les nombreux adeptes des sciences nouvelles. Sous l'empressement fiévreux qu'apportent quelques-uns à la poursuite de ces problèmes, sous l'impatience avec laquelle ils supportent le doute, sous les affirmations prématurées qui en sont la conséquence, il y a un mobile élevé, qui doit faire pardonner certains écarts et certaines présomptions.

Retrouve-t-on aux époques primitives, en Suède et en Norwége, des traces de ces races quaternaires ? Tel est le point que vise la première question.

A l'état de civilisation tout à fait primordial représenté par les hommes contemporains du mammouth et du renne, succède, en Europe (c'est un fait maintenant hors de toute contestation), une civilisation nouvelle et bien plus avancée, caractérisée par la pierre polie, l'introduction des animaux domestiques et des céréales, l'érection des habitations lacustres et des monuments mégalithiques. Cette civilisation n'est pas seulement plus avancée, elle est beaucoup plus générale. Aucune contrée de l'Occident ne paraît en avoir été complétement privée : elle se retrouve aussi bien au Nord qu'au Sud, en Danemark et en Suède qu'en Gaule et en Italie ; à l'Ouest comme à l'Est, en Pologne comme en Espagne. Sous quelle impulsion nationale ou étrangère, à la suite de quels courants nouveaux de croyances ou de conquêtes cette grande révolution a-t-elle eu lieu ? Sont-ce les populations de l'âge du renne, comme on les appelle, qui, d'elles-mêmes et obéissant à une loi de développement spontané et progressif, se sont élevées à ce degré supérieur de culture sociale ? Les éléments de ce progrès leur ont-ils, au contraire, été apportés du dehors ? Mais par qui ? D'où et comment ? Quelle a été, dans ce cas, après cette révolution, la situation respective des indigènes et des nouveaux immigrés ? Dans quel nombre ces derniers étaient-ils ? L'uniformité de civilisation, qui se manifeste alors à peu près partout dans toute l'Europe, tient-elle à la prédominance numérique d'une ou plusieurs races nouvelles, ou indique-t-elle simplement l'empressement des diverses tribus déjà établies sur le sol à accueillir les nouveaux éléments de progrès mis

(1) Il y a longtemps que M. le comte de Gobineau a signalé l'aptitude des *races jaunes* au travail des métaux, qu'elles semblent avoir connu de tout temps, aptitude qui est loin de se retrouver au même degré dans les races blanches, si supérieures aux premières pour ce qui touche aux parties élevées de l'intelligence.

à leur portée par la Providence ? Problèmes difficiles, non encore résolus, mais que la science ne désespère pas de résoudre.

Un premier pas en avant a été fait dans cet ordre de recherches. On commence à comprendre que la solution de ces questions n'est pas *simple*, mais *complexe*. En analysant les éléments de cette nouvelle civilisation on y trouve des parties très-distinctes et qui n'impliquent point *obligatoirement* une origine *unique*.

Nous y notons, en effet, les innovations suivantes :

1° Industrie du polissage de la pierre (silex et pierres dures) ;

2° Érection de monuments mégalithiques ;

3° Rite de l'inhumation dans d'imposantes sépultures, symptôme d'un état religieux relativement avancé ;

4° Construction d'habitations lacustres ;

5° Élevage d'animaux domestiques ;

6° Culture des céréales ;

7° Tissage d'étoffes de lin, de laine et d'écorce d'arbres ;

8° Absence de représentations figurées d'êtres vivants, particulièrement remarquable après l'époque troglodytique, durant laquelle cet art avait été poussé si loin (1) ;

9° Sculptures grossières sur les monuments en pierre, mais ne se composant que de lignes droites et courbes, de simples dessins géométriques.

La statistique démontre que ces innovations ont chacune leur plus grand développement sur des points particuliers de l'Europe ; quelques-unes même sont absolument locales. Il y a donc eu à l'âge dit de la *pierre polie*, à côté d'un fonds commun de civilisation que personne ne peut méconnaître, des variétés, selon les pays, nombreuses et sensibles. Le domaine des ustensiles et armes en *pierre dure* (diorite, chloromélanite, saussurite, etc.), par exemple, est beaucoup moins étendu que celui des armes en silex, celui des pierres sculptées est encore bien plus restreint. Les cercles de pierre et les menhirs, si fréquents en Suède et en Norwége, sont rares en Danemark et presque inconnus dans l'Allemagne du Sud et dans l'Est de la Gaule. Les habitations lacustres ne se rencontrent guère qu'au pied des Alpes, en Suisse et dans la haute Italie (2). Il est très-probable que l'élevage du bétail n'était pas non plus un usage général. Il y a donc, comme nous le disions, variété sous cette unité apparente. Telle a été, d'ailleurs, la situation de l'Europe à presque toutes les époques de l'histoire. Les courants qui y ont apporté la civilisation ne sont pas ceux d'une grande mer inondant le continent tout entier. Le progrès y semble

(1) On sait que l'un des caractères de la civilisation troglodytique est d'avoir produit des œuvres de sculpture et gravure sur bois de renne d'un mérite incontestable.

(2) Il n'en a point été signalé, jusqu'ici, dans les lacs du Tyrol et de la basse Autriche, qui sont cependant très-nombreux. On n'en connaît point en France en dehors de la Savoie.

venu par flots successifs, de sources diverses et de directions variées, même à l'origine. Il est donc excellent, indispensable, de faire des études locales, limitées et précises, et de ne pas étudier seulement, d'une manière générale et comme en bloc, ces grandes périodes des temps primitifs. Il faut savoir se contenter de conclusions partielles afin d'arriver plus sûrement, un jour, à des conclusions générales. En tenant les regards fixés sur un point restreint, on y voit mieux, à la fois, et l'ensemble et les détails. C'est là un des avantages des congrès. On devait espérer que l'étude de l'âge de la *pierre polie*, en Suède, éclairerait d'une manière plus vive l'*âge de la pierre polie* en Europe.

Avec la *troisième question*, le problème s'élève encore et s'élargit. Nous sortons, en réalité, des *temps préhistoriques*, c'est-à-dire des temps sur lesquels l'*histoire écrite* ne nous a transmis aucun renseignement. Nous entrons dans l'*ère des métaux*, qui est l'ère des sociétés vraiment civilisées. Du Caucase aux colonnes d'Hercule, des Alpes scandinaves au détroit de Messine, le *bronze* et l'*or* sont travaillés avec soin. On commence dans quelques contrées à connaître l'usage des instruments et des armes *en fer*. L'*incinération*, conséquence évidente d'un changement de religion, devient le rite funéraire dominant sur plusieurs points de l'Europe, dans les pays scandinaves en particulier, dans la Grande-Bretagne, en Italie et sur le Danube.

S'il a été possible de supposer, à la rigueur, que les populations *troglodytiques* ont dû à leur seule énergie les découvertes qui ont amené la civilisation de la *pierre polie*, et ne voir dans ce progrès qu'un épanouissement des facultés natives de ces premiers occupants du sol (de très-bons esprits ont soutenu cette thèse), on est obligé d'attribuer à de tout autres causes l'introduction des métaux en Occident. Sur ce point, le doute n'est plus permis. Il y a là un accroissement immense des forces sociales dont l'origine ne saurait être cherchée qu'en Orient. De quelque point de l'Asie que nous soit venu ce progrès, il est incontestable, aujourd'hui, qu'il part de là. Une autre vérité non moins évidente est l'inégalité profonde existant, suivant les pays, dans la marche en Europe du mouvement qui produisit ces transformations. Cette inégalité est surtout sensible en ce qui concerne le fer. Le fer, que les Égyptiens possédaient 2,500 ans au moins avant notre ère, ne pénètre en Grèce qu'au xv^e^ siècle avant J.-C., en Italie, suivant toute probabilité, au x^e^, au vn^e^ seulement en Gaule. *Il faut atteindre l'ère chrétienne pour le trouver en Danemark et en Suède.*

D'autres singularités ont rapport à l'histoire du bronze. Au début, surtout au début, de l'âge des métaux, un certain nombre d'armes et de bijoux en bronze sont, sur des points extrêmes de l'Europe, identiques de forme et d'ornementation, preuve évidente d'une origine commune ; puis peu à peu cette uniformité disparaît et fait place à des variétés locales de plus en plus sensibles. Des diversités notables s'accusent en même temps dans le travail même de l'alliage. Ici, dans le Nord, domine la *fusion*. Les objets en bronze, les vases, aussi bien que les bijoux et les

armes, sont presque exclusivement coulés. Là, au contraire, sur le Danube, en Grèce et dans la Cisalpine, le martelage est d'usage commun. La fonte ne paraît qu'exceptionnellement et tard. Les vases et les statues des premiers temps sont formés de *feuilles de bronze* battues au marteau et réunies par le procédé de la rivure. Enfin, autre différence importante, les populations ne suivent pas toutes le rite de l'*incinération* ; beaucoup et des plus vaillantes, parmi lesquelles nous devons compter certaines peuplades guerrières de la Gaule, continuent à inhumer les morts comme à l'âge de la pierre. Ces faits sont de nature à attirer toute notre attention, car avec l'*ère des métaux* nous entrons, en Gaule au moins, en pleine ère *celtique*, cette ère obscure sur l'étude de laquelle doivent se concentrer tous nos efforts. Suivant certains archéologues, les *hommes du bronze*, devant lesquels les populations des dolmens, au Nord comme à l'Ouest de l'Europe, ont dû courber la tête, auraient tous été des *Celtes*. On voit que les *Celtes* du Nord et les Celtes de l'Ouest, quoique frères, auraient eu dans ce cas des rites religieux sensiblement différents. Ce seraient des frères de religion et de mœurs à bien des égards opposées. Faudrait-il s'en étonner ? Le titre de frères, ethniquement parlant, ne doit point entraîner l'idée d'une homogénéité complète de civilisation. Tous les groupes d'une même race ne se sont point séparés au même moment du tronc commun. Ils n'ont point parcouru les mêmes étapes, ou, du moins, y ont fait des séjours inégaux. La doctrine des grandes migrations, s'avançant en masse compacte et couvrant la plus grande partie de l'Europe de couches successives et homogènes, chacune, prise à part, perd chaque jour du terrain. L'introduction de la civilisation par petits groupes, de nature et d'origines diverses, quoique tous plus ou moins orientaux et aryens, pour la plupart, groupes religieux et civilisateurs, bandes armées et conquérantes, comptoirs commerciaux, influence lente et continue d'émigrants en nombre restreint chaque année comme nos émigrants d'Amérique, tel est l'aspect sous lequel l'histoire primitive de l'Europe se présente aujourd'hui à nos yeux (1).

L'abus de noms ethniques, trop compréhensifs dans l'antiquité, comme de nos jours, est certainement une des causes principales de l'obscurité qui entoure la question de nos origines. Un de nos maîtres, M. Guigniaut, a dit, il y a longtemps, que les *Pélasges* ne représentent probablement, sous l'unité ethnique apparente de ce nom, qu'une phase particulière de la civilisation, durant laquelle des peuples *très-divers* avaient joué un rôle, la phase plus orientale qu'européenne qui précéda l'hellénisme. Strabon prévenait déjà, de son temps, les géographes et les historiens que si les anciens avaient donné aux habitants de l'Europe septentrionale et

(1) Cela n'empêche nullement qu'un grand nombre de ces groupes ait parlé une même langue ou les variétés d'une même langue indo-européenne, absolument comme, aujourd'hui, l'anglais est parlé en Amérique par des populations d'origines diverses.

occidentale deux noms seulement, ceux de *Scythes* et de *Celtes*, c'était *uniquement par ignorance ;* que ces noms cachaient des nationalités distinctes et présentant des degrés de développement social et moral très-inégaux. On n'a pas fait moins abus du nom de *Tyrrhéniens*. La question *étrusque* en a été singulièrement embarrassée. Il est temps de débrouiller cet écheveau en substituant le plus possible des questions restreintes aux questions générales. L'étude de l'*âge du bronze en Suède* était une de ces questions sagement limitées dont on avait le droit d'attendre de bons résultats.

Les questions 4 et 5 ont trait surtout aux rapports de la Scandinavie avec les peuples des contrées méridionales, les *Grecs* du Pont-Euxin, les *Étrusques* et les *Phéniciens*.

Des savants d'un grand mérite ont soutenu, en effet, dans ces derniers temps, la thèse de l'origine soit *phénicienne*, soit *étrusque* de la civilisation scandinave. Les archéologues danois semblent aujourd'hui accorder la préférence à l'influence *hellénique* L'étude des *routes de l'ambre* et des caractères particuliers au premier âge du fer, époque où l'influence méridionale est évidente, était de nature à porter quelque jour sur la question générale. La dernière question est une question de pure anthropologie. Voyons quels ont été, sur ces six points, les résultats du congrès.

### PREMIÈRE QUESTION.

La réponse à la première question a été faite en deux mots par M. John Evans. Le problème à résoudre était celui-ci : Y a-t-il eu en Suède une époque *palæolithique* correspondant à notre âge de la pierre éclatée (époque du mammouth et du renne ou ère *troglodytique*)? La réponse est simple, a dit M. Evans : *Il n'y a pas d'âge palæolithique en Suède.* Cette conclusion ne faisait que confirmer, d'ailleurs, une série de communications dues à MM. Torrell, baron Kurck (Suédois) et Rygh (Norwégien), communications auxquelles le secrétaire général du congrès, M. Hans Hildebrand, avait également donné son adhésion. On peut considérer l'opinion émise par ces divers savants comme représentant sous ce rapport l'état actuel de la science. D'après M. Torrell, qui a étudié spécialement les diverses formations géologiques de la Suède, rien n'autorise à penser que l'homme ait habité la Scandinavie pendant la période glaciaire ou diluvienne. *Il n'y a en Suède rien qui ressemble aux haches de Saint-Acheul ou à l'industrie des cavernes du Périgord.* Toutes les antiquités de l'âge de la pierre, découvertes tant en Norwége qu'en Suède, appartiennent à l'âge de la *pierre polie*, à l'âge des *animaux domestiques*.

M. le baron Kurck est entré dans plus de détails : « Les traces les plus anciennes de la présence de l'homme en Suède se rencontrent, a-t-il dit, dans les *provinces méridionales*, en Scanie, à proximité du Danemark. Les objets recueillis montrent que les populations étaient alors à l'âge de la *pierre polie*. Ces objets sont identiques aux objets danois du même âge. Il

y a sans doute, dans les collections représentant ces âges primitifs, des types plus ou moins rudes, mais cela n'indique point des époques distinctes et indique seulement une habileté plus ou moins grande chez les metteurs en œuvre. *Toutes les formes mêlées dans les mêmes gisements sont contemporaines.* Il est facile de constater, de plus, que l'industrie de la *pierre polie*, après son introduction en Scanie, a suivi lentement le chemin du Nord jusqu'au 65° degré de latitude, où les armes en silex ne se rencontrent plus. Les contrées septentrionales n'ont été peuplées que plus tard. »

Lyell s'était donc trop pressé d'affirmer (opinion reproduite par le docteur Hamy) (1) que *l'existence des premiers hommes au nord de la Baltique a précédé la séparation complète et définitive de la Suède et de l'Allemagne du Nord.* C'est une doctrine qui mérite au moins confirmation et qui n'a pas trouvé de défenseur au congrès. Il est probable, pour rester dans une prudente réserve, que pendant toute la période qui, chez nous, est caractérisée par l'industrie de la pierre éclatée (haches de Saint-Acheul, haches et couteaux du Moustier et de la Madelaine), période que nous désignons sous les noms d'*époque diluvienne* et des *cavernes*, la Suède et le Danemark, en un mot les pays scandinaves, étaient inhabités.

Ce fait nouveau doit, jusqu'à nouvel ordre, être considéré comme acquis à la science. Or, ce fait est fécond en conséquences importantes. Des savants, dont le nom fait autorité, avaient pensé qu'à la suite de l'exhaussement de température qui, sur certains points de l'Europe méridionale, accompagna le retrait des glaciers, les *hommes des cavernes* escortés de toute la faune au milieu de laquelle ils vivaient, et notamment du *renne*, étaient remontés vers le nord dans la direction des Alpes norwégiennes, et que les Lapons devaient être les restes peut-être dégénérés des antiques et primitives populations de l'Allemagne du Sud et de la Gaule. Or, il devient évident, en tous cas, que ces populations n'ont pas pris la route du Danemark et de la Scanie, puisque les premiers colons qui ont mis le pied sur la terre scandinave étaient en pleine possession de l'industrie de la pierre polie, connaissaient les animaux domestiques et *n'avaient point de troupeaux de rennes.* C'est donc une doctrine qui doit être au moins modifiée.

*Ils n'avaient point de troupeaux de rennes.* C'est encore là une vérité que le congrès a dégagée des ombres qui l'entouraient. Le renne, paraît-il, ne broute plus où la vache a brouté. Il y a antipathie entre les deux races, à moins (explication plus probable) que la vache en broutant ne détruise le lichen nécessaire au renne. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que le renne recule en Norwége à mesure que la vache avance. Or, les premiers habitants de la Suède étant entourés de troupeaux de bêtes à cornes, il était probable, *a priori*, que le renne dès lors devait se tenir à distance : *aucune trace de la présence du renne en Suède à cette époque n'a en effet été constatée*

(1) Docteur Hamy, *Paléontologie humaine*, p. 114.

*jusqu'ici.* C'est M. Hildebrand qui nous l'affirme. Il n'y a donc plus aucune raison de voir dans les Lapons ou Finnois du nord de la Norwége les descendants de nos populations primitives. S'il y a réellement entre les uns et les autres analogie de type, ce qui n'est point impossible, il n'y a point descendance directe. Il n'y a point, surtout, refoulement des seconds sur les premiers, comme on l'a répété si souvent. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, on s'était trop hâté de conclure. Les suppositions de retrait des antiques populations du sud vers le nord s'étaient appuyées, au début, sur des observations crâniologiques. *Il n'est pas étonnant*, a avoué, au congrès, M. Virchow, le plus habile anthropologiste de l'Allemagne, *que des résultats fondés sur la crâniologie ne soient pas confirmés. La crâniologie est encore trop peu avancée pour fournir des données précises.* Aveu précieux que les archéologues ne doivent pas oublier. Mais il y a plus, M. Rygh (Norwégien), appuyé par M. Lorange, son compatriote, apporte de nouveaux faits plus significatifs encore. Si, au delà du 65e degré de latitude, on ne rencontre plus ni monuments mégalithiques ni haches en silex, il n'en faut pas conclure que les contrées boréales étaient inhabitées dans l'antiquité. Les outils, couteaux et grattoirs en schiste, les ustensiles en *bois de renne* dont M. Rygh étale plusieurs spécimens devant le congrès, démontrent, au contraire, la présence, au delà du point où cesse le silex, d'une civilisation différente sans doute de la civilisation des contrées plus méridionales, mais à peu près du même ordre. M. Rygh propose de donner à cette civilisation le nom de *civilisation du groupe arctique.* C'est en effet dans les limites du cercle polaire qu'elle se manifeste avec la plus grande intensité. Malheureusement cette civilisation a été jusqu'ici peu étudiée. Ce qu'on en sait est pour ainsi dire négatif. L'absence de dolmens et allées couvertes, de haches en silex et en pierre, est, il est vrai, bien constatée. Mais on ignore par quels rites funéraires les habitants primitifs de ces contrées remplaçaient l'inhumation dans des chambres sépulcrales. La provenance exacte des objets recueillis est également mal connue. Il y a donc là un fait plutôt signalé qu'étudié. Toutefois, la coexistence des deux civilisations, se touchant vers le 65e degré sans se confondre, n'en reste pas moins prouvée. C'est du moins l'opinion de M. Worsaae, ministre de l'instruction publique en Danemark, l'homme le plus compétent en tout ce qui touche aux antiquités du Nord. « Il y a longtemps déjà, a-t-il dit au congrès, que j'ai constaté, en Scandinavie, l'existence de ces deux courants différents, l'un venant du nord, l'autre du sud. Je suis heureux de voir cette vérité mise en lumière aujourd'hui, et le point de jonction de ces deux courants marqué avec tant de précision. La civilisation des monuments mégalithiques, du silex poli et des animaux domestiques propres à l'agriculture est venue en effet du sud (1). Je n'ai plus aucun doute à cet égard. Elle a eu chez nous pour point de départ la presqu'île

(1) M. Worsaae veut dire des régions situées au sud du Danemark, c'est-à-dire des contrées septentrionales de l'Allemagne.

du Jutland. De là, elle est passée en *Fionie*, puis en Seeland, puis en Scanie. C'est la marche naturelle des migrations qui veulent, autant que possible, éviter la mer. » Sur un seul point, M. Worsaae se sépare des archéologues suédois et norwégiens : il croit que des tribus sauvages (celles qui ont élevé les kœkenmœddings) avaient déjà précédé en Jutland et même en Seeland les hommes des dolmens. Il ne prétend, d'ailleurs, rattacher cette antique et première race ni aux Lapons du pôle, ni aux tribus du *groupe arctique* de M. Rygh. L'arrivée de ces tribus boréales en Norwége est suivant lui relativement récente. Il y a longtemps que les pêcheurs des kœkenmœddings avaient disparu quand les chasseurs de renne ont pénétré dans le Nord pour la première fois. Il constate la présence de ces sauvages en son pays. D'où ils venaient, il l'ignore. Un Finlandais, M. Aspelin, ajoute son témoignage à ceux de MM. Rygh, Lorange et Worsaae. Il a retrouvé en Finlande des faits analogues aux faits signalés en Suède et en Norwége. En Finlande, existent également deux zones distinctes : une zone du nord, une zone du midi, d'origine différente. La Finlande proprement dite et la Carélie russe, à l'ouest du lac Briga, ne sauraient être *archéologiquement* confondues avec les régions baltiques et lithuaniennes. Il y a là aussi deux civilisations qui se sont développées isolément, et, comme a si bien dit M. Worsaae, un courant du nord, un courant du sud. Les populations du sud les plus anciennes, comme celles de Suède, appartiennent déjà à notre âge de la pierre polie. Avant elles le pays était *inhabité*. Les populations du nord, probablement plus récentes, doivent être rattachées comme en Norwége aux races boréales.

Dans une carte générale de l'*époque des cavernes*, la Finlande, comme les pays scandinaves, devra donc être entièrement blanche.

Vous le voyez, Monsieur le Ministre, les résultats de cette première discussion ne sont pas sans portée. En admettant même qu'il n'y ait là encore que des présomptions, la science n'en est pas moins débarrassée de préjugés dangereux qui entravaient sa marche en avant. Bien plus, les nouvelles assertions apportées au congrès ne reposent plus seulement sur des arguments de *sentiments*, ou, ce qui revient au même, sur un nombre de faits insignifiants : elles reposent sur un commencement de statistique, sur des chiffres faciles à contrôler. Neuf cents objets appartenant aux pays norwégiens, dit M. Rygh, sont déposés dans les divers musées de Norwége. *Trois cent cinquante* seulement sont en silex : *presque tous ont été recueillis dans la Norwége méridionale*. Ceux du groupe arctique sont sans exception en schiste et en grès. Les trois cent cinquante armes en *silex* sont, de plus, identiques aux armes *danoises*. Les autres, aux outils dont les Lapons se servaient encore il y a cent ans. Dans le sud de la Norwége, *point de traces de renne*, même aux époques les plus anciennes (1). Dans le nord, au contraire, se rencontrent beaucoup d'armes et d'outils faits

(1) Il s'agit toujours de l'époque où l'homme habitait ces contrées, car le renne y avait existé, ainsi que nous le verrons bientôt, à l'époque glaciaire.

de bois de cervidé. Il y a là des faits qui s'enchaînent, des faits positifs et précis comme en savent recueillir les patients travailleurs du Nord.

*Conclusion.* Dans la série des groupes humains qui composèrent les populations primitives de la Scandinavie, ne doivent entrer comme premier élément, ni l'homme de Saint-Acheul et d'Abbeville, ni l'homme de Furfooz (1), ni l'homme de Cro-magnon (2). La Scandinavie, relativement à l'Europe centrale, est un pays nouveau.

Quelques autres faits curieux se sont dégagés encore de cette discussion. Et d'abord, à propos du renne, deux remarques ont été faites qui méritent d'être consignées dans ce rapport :

1° Le renne, que l'on ne rencontre nulle part, ni en Danemark, ni en Suède, et très-rarement en Norwége, au-dessous du 65e degré, à l'époque de la pierre polie, avait existé dans ces contrées durant la période glaciaire, c'est-à-dire bien avant que l'homme y eût établi sa demeure. Il y a là un fait analogue à l'histoire du cheval en Amérique, qui, après y avoir été abondant à l'époque quaternaire, en avait, croit-on, complétement disparu. Les races d'équidés actuelles, races libres ou races domestiques du Nouveau Monde, sont une importation des Espagnols. Le *renne libre* du nord de la Norwége et d'une partie de la Laponie ne serait de même qu'un *renne domestique* revenu à l'état sauvage, ce ne serait point le descendant de notre renne des cavernes. M. Nilsson avait remarqué depuis longtemps que les deux races sont distinctes.

2° Le renne, pour prospérer, ne paraît pas avoir besoin d'une très-basse température. A Drontheim où la température est celle de Stockholm, grâce au *Gulf-Stream*, où les maisons ont des cheminées au lieu de poêles, la neige y étant rarement épaisse, le renne vit et se propage sans difficulté. Il faudrait donc y regarder à deux fois avant d'attribuer exclusivement à des modifications de climat l'extinction du renne dans nos contrées. Cette cause est sans doute une de celles qui ont amené la disparition de ce mammifère, mais il est probable qu'elle n'est point la seule. Le climat de l'Europe centrale à l'époque quaternaire différait du nôtre moins qu'on ne le pense. M. le comte de Saporta nous a révélé à ce propos des faits curieux. La découverte du *Ficus carica* dans les tufs de Moret près Fontainebleau, rapprochée d'autres observations analogues, démontre, a-t-il dit, que durant la période quaternaire, malgré la présence de nombreux glaciers sur notre sol, les froids étaient loin d'être excessifs sur les bords de la Seine. La température y était tempérée. Les études de M. E. Dupont, en Belgique, l'ont conduit aux mêmes conclusions. L'absence du renne en Suède et en Norwége depuis l'occupation de l'homme, en Norwége surtout où certes le climat ne lui est pas hostile, achève de démontrer que les variations de la température ne sont qu'un des éléments du

(1) Caverne de Belgique où ont été trouvés des crânes d'un type particulier.

(2) Caverne explorée par M. Louis Lartet et où ont été recueillis de nombreux squelettes humains. On dit la race de Cro-magnon.

problème. Non-seulement, a-t-il été observé, les modifications du renne ne semblent pas suivre nécessairement les modifications du climat, mais là où le renne a vécu en si grande abondance, dans les Pyrénées, il y vivait avec des animaux qui s'accommodent très-bien aujourd'hui de la chaleur de nos étés. A Aurensan inférieure, près Bagnères-de-Bigorre, sur vingt-deux espèces de mammifères recueillies dans une caverne, le *renne* est la seule qui ne se retrouve pas en France (1); ce fait n'est pas isolé. Dans nombre de cavernes en France, à côté du renne se sont rencontrés l'antilope, le sanglier, le porc-épic, l'hyène, la genette, tous animaux des pays chauds, plus l'élan et l'aurochs qui, on le sait, vivaient encore en Gaule à l'époque de César. Le lièvre, le hérisson, la taupe, la musaraigne, le blaireau, le putois, la belette, le cerf, le loup, le renard que nous retrouvons aujourd'hui à l'état sauvage dans tous nos départements, sont tous d'anciens hôtes des cavernes. Bien des recherches sont donc encore à faire avant que l'on puisse rien affirmer de définitif concernant les conditions générales où l'homme et les animaux vivaient chez nous à l'époque quaternaire. De ce côté encore, il y a eu, croyons-nous, des conclusions trop hâtives. La méthode la plus sûre pour arriver à la vérité, quand il s'agit d'époques aussi éloignées et aussi mal connues, serait la méthode comparative. Chercher dans quelque coin du globe un état analogue encore subsistant, telle doit être la première préoccupation des savants. La Suède, sous ce rapport, ne pouvait, on l'a vu, malheureusement rien nous apprendre. Il faudrait remonter plus haut et plus à l'Est pour étudier les mœurs du renne et des hordes sauvages dont il est encore la principale richesse. Or, chez les sauvages modernes, le renne est presque toujours domestiqué. En était-il de même en Gaule, à l'époque des cavernes? On l'a nié, mais sur quelles preuves? La question vaut la peine d'être reprise; elle n'est pas sans importance (2).

ALEXANDRE BERTRAND.

(*La suite prochainement.*)

(1) Observation de M. le pasteur Frossard.

(2) On comprend que si le renne était domestique, il ne serait pas étonnant qu'il n'eût pas survécu à la civilisation où il jouait un si grand rôle. Il y aurait à rechercher, dans cette hypothèse, si les populations *nomades*, qui en avaient soin, n'étaient pas venues du Nord avec leurs troupeaux; ainsi s'expliqueraient les rapports qui semblent exister entre certains types humains de l'époque des cavernes et certaines races boréales. Il faudrait donc chercher au Nord-Est et non au Sud la patrie première de nos troglodytes.

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE

Encore un deuil à l'Académie et de ceux qui lui sont le plus sensibles. Car le savant qui vient de s'éteindre n'était pas seulement un érudit distingué, c'était pour ses collègues et, en dehors de l'Académie, pour tous ceux qui s'occupaient des mêmes études que lui un ami ou un protecteur dévoué. M. Brunet de Presles laisse derrière lui, ainsi que l'a dit le président de la compagnie, des regrets profonds et durables.

M. Thurot lit un extrait de son introduction au recueil des *Historiens occidentaux des croisades*. Ce morceau contient une excellente discussion au sujet du rapport d'antériorité et de postériorité des diverses chroniques de la première croisade.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note dans laquelle il critique les opinions exprimées par M. Alexandre Bertrand devant l'Académie, sur les Celtes et les Gaulois.

Le *Journal officiel* résume ainsi les critiques de M. d'Arbois de Jubainville.

« M. Bertrand dit que pour se faire une idée exacte du sens des mots *Galli* et *Galatæ* il ne faut tenir compte que des textes postérieurs à la prise de Rome par les Gaulois (388 av. J.-C.) et antérieurs à l'entrée de César en Gaule (58 av. J. C.). Il élimine donc Hécatée et Hérodote comme trop anciens ; César, Diodore, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Appien, Pausanias comme trop modernes. Mais par une singulière contradiction il accepte l'autorité de Plutarque, historien du IIe siècle de notre ère ; d'ailleurs il passe sous silence un texte de Caton placé dans les limites chronologiques qu'il s'est fixées. L'auteur des *Origines* a dit, suivant Pline l'ancien, que les Cénomans ou des peuples gaulois établis en Italie avaient précédemment habité le pays des Volces près de Marseille. Il semble résulter de là d'une manière évidente que les Cénomans ne venaient pas du nord des Alpes.

« M. Bertrand, pour fixer la valeur géographique des mots *Gaulois transalpins*, allègue un passage de Polybe, dans lequel les Gaulois sont désignés par le terme *Galatæ* à l'exclusion de celui de *Kelti* ; ils habitaient la vallée supérieure du Rhône, au nord des Alpes ; les *Gæsatæ* étaient une de leurs tribus. Mais, objecte M. d'Arbois de Jubainville, pour bien entendre Polybe, il ne faut pas s'en tenir à de courts fragments de phrases isolées. Un peu plus loin l'historien grec, dans le même chapitre où il s'agit d'une invasion des Galates *Gæsates* dans les plaines du Pô (231 av. J.-C.), nous parle des mesures prises par les Romains en conséquence de cet événement. Or

Polybe dit que ces mesures sont suggérées par l'annonce que les Celtes (*Kelti*) ont franchi les Alpes. Celtes et Galates sont donc synonymes dans la langue de l'auteur.

« Sans doute, dans le chapitre 34 du livre V de Tite-Live, il y a des légendes contestables ; ainsi le secours que les Gaulois prêtent aux Grecs fondateurs de Marseille. La description ethnique de la Celtique de Tite-Live est moins acceptable que celle de Polybe. M. Bertrand a raison de se rattacher à cette dernière. Mais on n'est autorisé, suivant M. d'Arbois de Jubainville, à rejeter que ce qui est contredit par d'autres textes. De là à conclure que le reste du récit de l'historien latin est fabuleux, que les noms d'Ambigat, de Bellovèse et de Sigovèse doivent être relégués dans les fictions légendaires, il y a une distance qu'une bonne critique ne semble pas permettre de franchir.

« Les faits archéologiques relevés par M. Bertrand n'en ont pas moins, ajoute M. d'Arbois de Jubainville, un haut intérêt. Nous savions déjà que le fer était inconnu au groupe de la race indo-européenne qui s'est établi le premier dans notre continent. Chez les Celtes et chez les Germains, le nom primitif du fer *aisanna*, dérivé du thème *ayas* (métal), est étranger au grec et au latin, et il a la même origine que le zend *ayahæna*. Or les Scythes, dont la langue était un dialecte du zend, fournissaient la Grèce de fer au v^e^ siècle : les Scythes étaient voisins des Celtes. Ainsi s'explique l'origine orientale ou plutôt scythique de l'industrie du fer en Gaule et en Germanie, cinq siècles avant notre ère. »

Nous laissons à M. Bertrand le soin de répondre aux objections de M. d'Arbois de Jubainville ; nous remarquerons seulement que le récit de Tite-Live n'est pas beaucoup plus respecté par le second que par le premier, et qu'il semble qu'un accord entre eux est fort facile au moins sur ce point.

M. Alfred Maury continue la lecture de son mémoire sur les inscriptions étrusques.

M. Adrien de Longpérier communique une note intitulée : *Origine ancienne d'un vers moderne.* Il s'agit du vers si souvent cité :

Indocti discant et ament meminisse periti.

On ignore généralement l'origine de ce vers, que l'on a attribué quelquefois, mais bien à tort, à Virgile. La vérité est que ce vers est l'œuvre de J.-F. Hénault de l'Académie française, de celle des Inscriptions, président honoraire aux enquêtes et surintendant des finances de la maison de la reine Marie Leczinska. Le vers dont il s'agit paraît pour la première fois en 1744, à la huitième et dernière page de l'avertissement placé en tête du *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France.* Hénault, auteur de l'Abrégé, ajoute au vers latin cette indication : « *Traduit des vers* 741 *et* 742 *de l'Essai sur la critique de Pope.* » Mais les vers de Pope paraissent eux-mêmes inspirés par une phrase du *Décaméron* de Boccace (3^e^ journée, 6^e^ nouvelle). L'idée appartiendrait donc à Boccace, si la forme appartient à Hénault.

X***.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

Nous recevons, de notre collaborateur M. Clermont-Ganneau, la note suivante :

« En examinant hier, grâce à l'obligeance de M. Vimont, les divers fragments provenant des fouilles pratiquées au Puy-de-Dôme et déposés au Musée de Clermont, je remarquai une petite plaque de bronze primitivement dorée et ressemblant beaucoup, comme forme et dimensions, à la précieuse plaque dédiée au Mercure du Puy-de-Dôme, MERCVRIO DVMIATI. En la regardant attentivement, j'y constatai les traces d'une inscription latine de quatre lignes ; malheureusement la plaque a beaucoup souffert et les caractères sont gravés à l'aide d'un pointillé excessivement fin, ce qui rend la lecture bien difficile. Je crois cependant qu'en nettoyant l'objet avec précaution on arrivera à déchiffrer au moins en partie l'inscription, qui est peut-être le pendant de celle qui a si justement fixé l'attention des archéologues.

Il m'a semblé voir, à la première ligne, après un caractère invisible, OM (peut-être I · O · M · ?) ; puis un O ou un C suivi de C (ou G), I et peut-être E.

A la seconde ligne, j'ai cru distinguer CV (appartenant à MERCVR. ?) et à la fin un E.

La troisième ligne commence par M ; après une lacune vient FEI (*felix* ou *feliciter* ?).

La dernière ligne m'a paru se composer de la formule V · S · L · M. Je m'empresse d'ajouter que cette lecture superficielle n'a aucune prétention à l'exactitude, et je me borne à exprimer le vœu que ce petit texte soit soumis à un épigraphiste compétent. C. CLERMONT-GANNEAU. »

— On lit dans le *Journal officiel* du 15 septembre :

« Il a été fait récemment en Italie une découverte importante, dans l'abbaye de Grotta Ferrata, près de Frascati, abbaye de l'ordre de Saint-Basile. Il s'agit d'un manuscrit de Strabon, plus ancien, paraît-il, que tous les manuscrits connus de ce géographe grec, qui vient combler beaucoup de lacunes dans le texte dont les helléniستes s'étaient servis jusqu'à ce jour. Des moines de Sicile chassés de leur pays et qui, sur l'invitation de l'empereur Othon III, se réfugièrent dans ce cloître en l'an 1002, avaient

apporté avec eux quantité de précieux manuscrits grecs dont ils tirèrent profit, mais qu'ils se gardaient bien de communiquer, qu'ils dérobaient même aux regards d'autrui. Aussi les trésors enfouis dans ce sanctuaire restèrent-ils longtemps ignorés, jusqu'à ce que le savant cardinal Angelo Maï fût venu y faire des recherches et des découvertes. Ces recherches ont été poursuivies par le père Giuseppe Cozza, à qui les études sur les textes bibliques doivent beaucoup, et c'est au milieu de ce travail qu'il a eu la bonne fortune de trouver un palimpseste sous l'écriture duquel (cette écriture est un texte de l'Ancien Testament du xi[e] siècle) apparaissent d'autres caractères plus anciens qui ont été effacés, mais qu'à l'aide de réactifs chimiques il sera facile de rétablir. Ces caractères plus anciens sont un texte de Strabon, sur trois colonnes, avec lettres onciales et écriture continue. Après un examen attentif, le père Cozza a cru pouvoir faire remonter la date de ce manuscrit au vi[e] siècle. Par son âge, il serait donc antérieur aux 28 manuscrits déjà connus du même auteur ; mais ce qui est plus important, c'est que le texte, très-correct, comble, comme nous le disions plus haut, beaucoup de lacunes qui existaient dans les anciennes versions. Le palimpseste retrouvé ne forme pas un volume ; il ne se compose pas davantage de plusieurs cahiers réunis ensemble, comme le bruit s'en était répandu ; ce sont, paraîtrait-il, des feuilles de parchemin détachées, mais très-amples, sur lesquelles sont écrits des fragments plus ou moins étendus des 17 livres de la Géographie de Strabon. Cette liasse de feuilles de parchemin, couvertes de poussière, presque de moisissure, gisait oubliée dans un coin. Naguère le cardinal Maï avait aussi remarqué cette masse informe, mais la poussière dont elle était couverte avait dû empêcher qu'on n'y touchât et qu'on ne la remuât.

D'après d'autres détails, ces feuilles de parchemin contiendraient des fragments assez considérables du septième livre, aujourd'hui perdu, ainsi que du huitième, et un texte si correct en général, que les anciennes éditions devront être refaites d'après lui. Des savants étrangers se seraient déjà proposés pour cette nouvelle édition de Strabon ; mais le désir du pape, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, serait que ce travail se fît à la Propagande même, par des savants du pays sous la direction du P. Cozza. L'heureux auteur de cette découverte doit, du reste, adresser prochainement un rapport à ce sujet, rapport qui ne peut manquer d'intéresser vivement le monde des érudits. »

— On lit dans le *Journal officiel* (22 septembre 1875) : « A l'arsenal militaire de Bologne, on a trouvé, en creusant une fosse pour la conduite des eaux, cinq tombeaux étrusques renfermant des objets précieux, très-importants pour l'histoire primitive de Bologne et de l'Étrurie, parce qu'ils attestent l'état florissant de cette région dans l'antiquité. On a procédé aux fouilles méthodiquement et sur une grande échelle. De nouveaux tombeaux ayant été découverts, outre ceux qui l'avaient été en 1874, on a pu mieux déterminer la nature et l'extension de la nécropole bolonaise. Parmi ces tombeaux, il y en avait un fort curieux construit en pierre

sèche, genre de construction déjà usité dans plusieurs endroits de l'Etrurie circumpadane, et dans les caveaux de la Chartreuse de Bologne. Il paraît qu'à cette époque c'était un système adopté pour les sépultures les plus riches. On y trouva beaucoup d'objets intéressants, bien que cassés par le poids de la terre. Il y avait une foule de vases en terre cuite de couleur brunâtre, mais on en voyait un en argile rosée et peint avec des lignes horizontales de couleur violacée, au-dessus desquelles étaient tracées d'autres lignes verticales. Il est évident que la fabrication de ces derniers vases était toute différente de celle des autres trouvés en grand nombre. Tandis que ces derniers appartiennent à l'industrie locale, le premier est le résultat de l'importation ; on en trouve de pareils dans l'Asie mineure et dans les îles de l'Archipel grec, et on les considère comme des vases orientaux.

La présence de ce spécimen à Bologne prouve que cette ville, dans les temps les plus reculés, avait des relations commerciales avec les peuples navigateurs de l'Orient, dont les produits lui arrivaient par le trafic qu'en faisait la ville de Spina, située sur la côte de l'Adriatique, à l'embouchure du Pô, près de l'actuel Porto Primaro. »

— *Antiquités romaines trouvées à Carnac.* — Des fouilles importantes sont exécutées en ce moment sur le territoire de Carnac par M. James Miln, membre de la Société des antiquaires d'Ecosse.

On a découvert, à quelque distance du Mont Saint-Michel, en un lieu appelé le *Boreno*, un ensemble de constructions romaines assez bien conservées.

Nous avons, écrit-on au *Journal de Vannes*, visité en détail et admiré ces belles constructions en maçonnerie de petit appareil, avec chaînes horizontales de briques.

Nous avons parcouru les corridors et les chambres, avec leurs planchers de béton et leurs murailles peintes à fresque, dont les couleurs, très-vives au premier jour, commencent à s'altérer au contact de l'air.

On peut voir encore en place les piliers de briques de l'hypocauste, les tuyaux destinés à la conduite de l'eau froide pour les bains, et les tubes qui servaient à chauffer les appartements. Ici le *caldarium*, là le *tepidarium*, et à côté le *frigidarium*, avec l'installation appropriée.

Plus loin, mais dans le même corps de logis, est le temple domestique (*lararium*) destiné au culte, avec son autel placé au milieu.

Dans un autre appartement, que M. Miln suppose être l'atelier du forgeron de la villa, on voit l'emplacement du fourneau, et à droite le baquet de pierre, intact, où l'ouvrier gallo-romain trempait son métal, de même qu'une barre de fer qui s'est conservée sous les décombres, près du foyer.

M. Miln a recueilli, dans deux chambres qu'il habite à Carnac, tous les objets qu'il a découverts dans ces fouilles, véritable musée gallo-romain, qui ferait envie aux propriétaires des plus riches collections archéologiques. Des plans et des croquis suspendus aux murs permettent de se rendre compte des découvertes et d'en suivre tous les détails.

Le nombre de ces antiquités est considérable : tuiles de couverture et de pavage ornementées, tuyaux d'hypocauste en briques, tuyaux en plomb, marbres, corniches, pierre de Tonnerre, vases de toute forme et de toute grandeur, poteries samiennes rouges avec des sujets en relief, quelques-unes ayant le nom du potier gravé au fond; blocs de stuc, enlevés aux parois des appartements et couverts de peintures; larges fragments de plafond en mosaïque de couleur, avec des incrustations de coquillages du plus bel effet; instruments divers, fibules, anneaux, amulettes en bronze, palets en terre cuite pour les jeux d'enfants; enfin une série de médailles aux effigies impériales, parmi lesquelles celles de Galien, Tétricus, Victorinus, Constance, etc., tous ces objets trouvés dans l'aire des appartements de la villa.

Dans le *lararium*, M. Miln a recueilli, à côté de l'autel, divers objets curieux, entre autres un bœuf en bronze d'un joli modèle, et plusieurs statuettes en terre blanche, représentant la Vénus maritime, et Lucine portant deux enfants sur ses genoux.

(*La Chronique des arts et de la curiosité.*)

— M. Bulliot, président de la Société éduenne, écrit d'Autun que le musée de cette ville vient de s'enrichir d'un petit autel de l'époque romaine fort intéressant. Cet autel, trouvé à Monthelon (4 kilom. environ d'Autun), porte la dédicace suivante :

DEO APOL
LINI GRAN
NO AMAR
COLITAN
VERANVS
TILANDE·
VS·LM·

— *Le Messager d'Odessa* signale une intéressante découverte archéologique qui vient d'être faite à Kertch. Les travaux de terrassement entrepris pour la pose des fondations de la maison du cercle militaire ont amené la découverte d'un tombeau recouvert de briques et contenant les objets suivants : une coiffure en or massif ressemblant en partie à une couronne et en partie à un casque; cet objet est finement ciselé et d'un travail artistique; deux coupes en or; une bague dont le chaton contient une pierre gemme recouverte d'une couche d'oxyde; une couronne d'or (brisée); plusieurs agrafes en or; une pièce de monnaie en or à l'effigie d'Alexandre le Grand, et enfin un magnifique vase, malheureusement brisé.

On s'occupe à recueillir les morceaux de ce vase, orné de dessins de couleur sombre se détachant sur un fond rouge, et portant plusieurs inscriptions en langue grecque. Le vase et tous les autres objets semblent avoir été exposés à l'action du feu. Le poids des objets et ornements en or dépasse 300 zolotniks. (*La Chronique des arts et de la curiosité.*)

— *Un bon exemple à suivre.* — Nous signalons avec plaisir le Bulletin 27 du *Recueil des actes administratifs du département de la Haute-Loire*, que nous venons de recevoir. Ce bulletin, qui fait grand honneur à M. de Revel, préfet du département, contient, avec des instructions adressées aux maires, curés et instituteurs de la Haute-Loire, instructions rédigées dans le meilleur esprit, l'indication non-seulement des *monuments historiques classés* (à la conservation desquels les autorités du département doivent veiller), mais la liste de ceux qui méritent de l'être. Cette liste a été dressée par M. Aymard, l'habile archiviste du Puy, avec le plus grand soin. C'est là une mesure qui peut avoir les plus heureux résultats. M. le préfet désire savoir :

1° S'il n'a été omis aucun monument ayant un caractère historique ;

2° Quelles sont les raisons qui peuvent modifier le classement de tel ou tel monument.

Il demande sur chaque monument des renseignements précis, indique brièvement par quels procédés on peut prendre l'estampage des inscriptions et mouler les figures en relief. Si, comme nous n'en doutons pas, réponse est faite aux questions posées par M. le préfet, le département de la Haute-Loire sera bientôt un de ceux sur l'histoire monumentale desquels les savants seront le mieux éclairés. Tous ces renseignements doivent être concentrés aux archives du Puy. Que tous les préfets de France imitent M. de Revel ; ils rendront un grand service à la science.

— Le *Bulletin de la commission archéologique municipale de Rome*, avril-juin 1875 (3e année, n° 2), contient : *Les Anciennes sépultures de l'Esquilin*, accompagnées de trois planches en chromo ; *De deux statues découvertes sur l'Esquilin*, avec deux planches ; *Sur un vase de bronze avec inscription*, acquis par le Musée capitolin.

— Le numéro de septembre du *Journal des Savants* contient les articles suivants : *l'Origine de l'écriture*, par M. Alf. Maury ; *le Droit de succession*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire ; *Uranographie chinoise*, par M. J. Bertrand ; *les Bronzes d'Osuna*, par M. Ch. Giraud.

# BIBLIOGRAPHIE

**Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance**, par M. Jules Labarte, membre de l'Institut (2e édition). 3 vol. in-4, avec planches; Paris, Morel et Ce, rue Bonaparte, 13.

L'histoire de l'art français n'a pas été écrite encore dans son ensemble, et le moyen âge lui-même n'a été étudié, jusqu'ici, que dans des monographies spéciales; mais chaque jour apporte une pierre pour l'architecte qui tentera aujourd'hui d'élever ce grand, ce vaste monument à notre génie national.

Parmi les hommes de savoir et de labeur qui ont fourni le plus de matériaux et les meilleurs à cette œuvre tant souhaitée, il faut compter, au premier rang, M. Jules Labarte, dont l'Institut a sanctionné les travaux en appelant l'auteur dans son sein. Au milieu des matières si difficiles et si obscures encore du moyen âge et de la renaissance, M. Labarte, depuis de longues années, a attaqué résolûment la partie la plus difficile et la plus obscure de toutes, celle des arts industriels. Il y a trente ans bientôt, quelle ne fut pas la surprise, disons mieux, la joie des archéologues, lorsqu'ils virent apparaître ce *Catalogue de la Collection Debruge-Duménil*, qui répondait à tant de questions et dont l'*Introduction* devint, du premier coup, comme le Manuel de l'amateur et de l'érudit. Gendre de M. Debruge-Duménil, M. Labarte avait pu étudier à loisir cette importante et rare collection, et, avec son savoir, sa sagacité pénétrante, il avait pu en tirer des ressources imprévues pour les trésors de l'histoire générale.

Moins de dix ans après, M. Labarte mettait au jour ses *Recherches sur la Peinture en émail dans l'antiquité et le moyen âge*, ouvrage considérable et qui obtint de l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'une des médailles accordées aux travaux sur les antiquités de la France. Infatigable dans ses études, M. Labarte porta ses investigations sur un terrain plus ardu encore, car, ici, il avait a ressusciter tout un monde dont le poëte pourrait dire que les ruines même en ont péri. Nous voulons parler de son ouvrage si important sur le *Palais impérial de Constantinople et ses abords au dixième siècle* : c'était un travail absolument nouveau, résumant les principaux résultats des études de l'auteur sur les monuments byzantins. C'est par ces investigations patientes, par ces recherches fécondes et toujours heureuses que M. Jules Labarte préludait à une œuvre plus

haute encore, l'*Histoire des arts industriels au moyen âge et à la renaissance.*

Ce beau livre tint toutes les promesses qu'on était en droit d'attendre de l'auteur du *Catalogue Debruge-Duménil* : aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'empressa-t-elle d'accorder à l'auteur cette glorieuse médaille décernée aux travaux sur les antiquités de la France, et la première édition de ce livre obtint un tel succès et fut si vivement disputée par les amateurs et les savants que l'ouvrage prit place, du vivant même de l'auteur, parmi ces volumes privilégiés qui s'arrachent à prix d'or dans les ventes publiques.

Dans le but de satisfaire tous les amis, plus nombreux qu'on ne croit, de la saine érudition, et pour obéir aux pressantes incitations de l'Académie des inscriptions elle-même, M. Labarte songea, après un succès aussi éclatant, à mettre son grand ouvrage à la portée de tous, en le transformant sans l'amoindrir, en le distribuant avec plus de commodité pour le lecteur, en faisant disparaître les quelques taches signalées à l'auteur par la critique et en insérant (innovation heureuse) les planches dans le texte même de l'ouvrage. Ces diverses améliorations ont fait de ce beau travail une publication hors ligne qui, par ses vignettes et ses gravures, ne reproduit pas moins de deux cent quarante-sept objets d'art, de tout pays et de toute origine, choisis parmi les meilleurs spécimens du genre.

On peut dire que M. Jules Labarte a été l'un de ceux qui ont contribué le plus puissamment à réconcilier les hommes d'un goût sévère avec le moyen âge. Dès les premières années de ce siècle, Alexandre Lenoir, Denon, Villemin, Révoil, comme plus tard Sauvageot et Dusommerard, avaient appelé l'attention sur ces œuvres empreintes de tant de sentiment et de grâce naïve. Mais, avant d'écrire sur un tel sujet, il fallait, il n'y a pas longtemps encore, avant la formation des grandes collections, aller chercher ces objets d'art dans des villes éloignées, dans des cloîtres en ruine, dans l'obscurité des sacristies et même parfois dans la poussière déshonorante des greniers. C'est ainsi que se sont formées les collections les plus célèbres, celles de MM. Carrand, de Pourtalès, de Monville, d'Ivry, Brunet-Denon, Durand, Fiérard, Debruge-Duménil, Renesse, Breidbach, et enfin les collections, devenues propriétés de l'État, de Dusommerard et de Sauvageot. On vit se ranger successivement, dans les vitrines de ces collectionneurs émérites, dont nous ne mentionnons que les principaux, la fine fleur de ces objets d'art qui donnent une si haute idée de l'industrie des temps passés, les émaux peints, les ivoires sculptés, les faïences de toutes les contrées et de toutes les époques, les manuscrits à miniatures, les pièces rares de l'orfévrerie et de la joaillerie, les chefs-d'œuvre du mobilier civil et religieux de nos pères, tous ces témoins éloquents d'un art varié jusqu'à l'infini et qui devait nous aider à reconstruire la vie intérieure et publique des générations disparues.

L'industrie française puisa abondamment à ces sources fécondes, et tel fut le progrès imprimé par l'étude de ces modèles à notre génie national, que dès 1851 nous obtenions un triomphe complet à l'exposition de Londres.

La création du Musée des Souverains, la donation faite au Louvre, par son généreux propriétaire, de la collection Sauvageot, et l'acquisition, ordonnée par l'empereur Napoléon III, du Musée Campana, furent de véritables événements qui témoignèrent hautement de la sollicitude active et éclairée du gouvernement dans des questions qui, jusque-là, semblaient ne se traiter qu'entre particuliers. Tous les musées de l'Europe nous suivirent dans cette voie et des collections analogues se formèrent en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et même en Italie, où, en dehors des grandes œuvres monumentales, l'art mobilier était resté jusqu'ici au second plan. Le gouvernement anglais fit un pas de plus, et après les expositions successives, qui furent pour lui des avertissements, il créa le célèbre musée de Kensington.

Il ne restait plus, pour ainsi dire, qu'à interroger ces nombreux et admirables objets d'art au point de vue de l'érudition, après les avoir étudiés au point de vue de l'industrie. Il devenait indispensable, utile, urgent même, de rechercher l'origine de ces œuvres, le nom des artistes auxquels la postérité les doit; de reconstituer, autant que possible, la technique même qui a permis de les produire avec tant de perfection; de raconter le développement historique au milieu duquel elles se sont produites. Aborder un tel sujet, c'était embrasser les transformations multiples de l'art mobilier dans les époques les moins connues; c'était porter le regard sur tout ce qui relève de ces arts si divers, la sculpture en bois, en ivoire, en pierre tendre et en métal, l'illustration peinte des manuscrits, les secrets du lapidaire, de l'orfévre et du joaillier, la verrerie, l'émaillerie, la damasquinerie, la mosaïque, la céramique, l'armurerie, la menuiserie fine. C'est ce sujet si neuf et si complexe que M. Jules Labarte a élucidé avec le plus grand soin et qu'il a, pour ainsi dire, popularisé dans le grand ouvrage qui nous occupe. Ce sujet, dont les divisions sont infinies, il l'a traité avec cette sûreté de goût, cette sagacité d'érudit et cette variété d'aperçus qui ont établi sur des bases si solides une réputation justement méritée. Ce que l'auteur a voulu faire, c'est une histoire de l'art industriel par les monuments, et il y a réussi. M. Labarte a toujours procédé avec une extrême circonspection, et voulant combattre le préjugé qui, sur la vue de monuments de décadence, a fait croire à tant de gens que l'art byzantin n'avait rien produit que de laid, M. Labarte a choisi ses modèles avec un tact exquis et il a, par là, gagné la cause qu'il avait à plaider, en mettant sous les yeux du lecteur les véritables pièces du procès (1).

Ce qui donne aux travaux archéologiques de M. Labarte un prix extraordinaire, c'est qu'il n'admet les faits qu'après les avoir contrôlés et n'ac-

(1) Il serait injuste de passer sous silence les efforts faits de différents côtés, dans le même but, depuis trente ans ; nous parlons des efforts collectifs, tels que les travaux insérés dans les *Annales archéologiques* de Didron aîné, et, s'il nous était permis de le dire à cette place, dans les colonnes mêmes de la *Revue archéologique*.

cepte de seconde main ni un texte, ni une date, ni une démonstration, ni un rapprochement. Ayant toujours eu à sa disposition et sous ses yeux des monuments rares et nombreux, qu'il est allé étudier dans tous les musées du monde, il a pu les comparer tous et tirer de ces parallèles un parti auquel d'autres n'auraient pu prétendre, faute du même savoir secondé par les mêmes moyens.

Le lecteur n'attend pas de nous un compte-rendu détaillé de cette grande encyclopédie des arts industriels. L'espace qui nous est mesuré ne nous permettrait pas d'examiner, avec le lecteur, les sujets si nombreux traités dans ces trois volumes in-4° de cinq cents pages chacun. Nous sommes donc obligé de nous borner à en donner ici un court aperçu et nous prions l'auteur de vouloir bien excuser ce laconisme.

Le premier volume est consacré à la *sculpture* et à l'*orfévrerie*, le second comprend la *peinture* et la *mosaïque*, le troisième traite de l'*émaillerie* et de la *faïence*. Une table, sous forme d'Index, aide puissamment aux recherches, en donnant les noms propres et les mots sur lesquels l'attention du lecteur veut se porter. De magnifiques planches chromolithographiées donnent l'explication des monuments.

Dans le tome premier, M. Labarte nous initie aux notions générales du sujet, puis il décrit les phases diverses de la sculpture, depuis Constantin jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle ; ce qui nous attire et nous captive plus particulièrement dans cette première partie, c'est l'histoire de la sculpture française aux époques reculées des Mérovingiens et des Carlovingiens. Un chapitre, qui est un véritable mémoire, met ensuite le lecteur au courant des progrès et de la décadence de cette statuaire portative qu'on appelle la sculpture en ivoire. L'auteur la prend au berceau, la suit dans ses développements et la conduit jusqu'aux ivoiriers modernes de Dieppe. La sculpture en bois, en métal, au repoussé, la glyptique, l'art du lapidaire, la serrurerie, au moyen âge et au seizième siècle, complètent cette première partie du tome premier. Les monuments en ivoire s'y trouvent représentés par de très-curieux spécimens. Les beaux cadres de miroir de la collection Soltykoff et du Musée du Louvre y sont reproduits en couleurs et or. La fonte de bronze au moyen âge y forme la matière d'un savant chapitre. L'orfévrerie occupe toute la seconde partie de ce volume, c'est un véritable traité de la matière, auquel il serait difficile de rien ajouter. Les magnificences de la basilique Constantinienne, les plafonds à lames d'or, la richesse du ciborium d'argent, tels sont les sujets touchés par M. Labarte au début de cette seconde partie. L'orfévrerie dans les Gaules, l'atelier de saint Éloi, le génie du grand artiste national, ses œuvres diverses fournissent à l'auteur l'occasion de mettre à contribution l'*Inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Denis*, cité pour la première fois et d'où l'auteur a su tirer de précieux renseignements sur les arts industriels à diverses époques du moyen âge. Avec l'abondance qui caractérise ses expositions, M. Labarte passe en revue les trésors éblouissants de Guarrazar, des basiliques de Sainte-Sophie et de Monza. Puis le trésor de Saint-Marc

à Venise, les reliquaires de Limbourg, les monuments byzantins du trésor de Petrossa, le calice de Saint-Remi sont examinés, expliqués et comparés par l'auteur. L'orfévrerie, en Occident, est presque tout entière concentrée en France aux époques de Charlemagne et de Suger. M. Labarte le constate et nous en sommes fier pour notre pays.

Le commencement du second volume épuise la série des monuments d'orfévrerie du XIII^e^ au XVI^e^ siècle et l'auteur entre immédiatement dans le domaine de l'ornementation des manuscrits, qu'on peut considérer, avec les peintures murales des églises au moyen âge, avec les émaux et les vitraux, comme le berceau de la peinture proprement dite. Comme toujours, c'est l'art français qui, dans cette étude, nous préoccupe et nous attire. M. Labarte le conduit jusqu'à Jean Foucquet, sur lequel il a écrit une notice qui équivaut à une véritable restitution. Est-il nécessaire de dire que la belle école des miniaturistes italiens où figurent les noms de Fra Angelico, d'Attavante, du grand Clovio, fournit à l'auteur un thème brillant qui n'est pas un des moindres attraits de ce second volume? Les vitraux, la mosaïque, les tapisseries le terminent ; ce sont là trois sujets sur lesquels M. Labarte a réuni les documents les plus récents. On y trouve l'explication de quelques problèmes délicats, tels, par exemple, que celui de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, à l'occasion de laquelle M. Labarte rectifie de grosses erreurs historiques propagées, jusqu'ici, par MM. Vitet et Barbet de Jouy. Le chapitre concernant les tapisseries nous renseigne avec la précision habituelle de l'auteur sur les origines et sur les plus remarquables monuments de ce bel art si français, dans les différents musées, églises et palais où ces monuments sont conservés précieusement.

Nous avons dit que l'art de l'émailleur et de la faïence formaient la matière du troisième et dernier volume. L'émail et ses applications, l'émaillerie et son histoire, sont des fonds sur lesquels M. Jules Labarte a travaillé de tout temps avec prédilection; il y a trouvé le succès; il était presque impossible d'aller plus loin. Rajeunissant le sujet à l'aide de recherches nouvelles, il a donné à la partie technique les développements nécessaires et traité *ex professo* des émaux inscrustés, cloisonnés et champlevés, avec toute la compétence d'un amateur consommé. La description de la *pala d'oro* de Venise y occupe une grande place et personne ne la peut regretter, car M. Labarte est le premier, si nous ne nous trompons, qui l'ait décrite avec des détails aussi scrupuleusement spécifiés, et qui en ai discuté et rétabli les origines, à l'aide d'une critique si judicieuse et avec un cortége de preuves aussi concluantes. Cette partie de l'ouvrage est enrichie des spécimens, en couleur et or, des reliures grecques des bibliothèques de Sienne et de Saint-Marc. On y lit, en outre, de savantes dissertations sur les émaux, sur notre admirable école de Limoges. Toute la glorieuse dynastie des Pénicaud, des Léonard, des Reymond, des Courteys, des Noylier est passée en revue et reçoit les honneurs de biographies personnelles, dans lesquelles l'auteur apprécie à leur valeur ces

incomparables artistes. Est-il besoin d'ajouter que M. Labarte y joint de précieuses explications sur la technique des émaux cloisonnés, champlevés et translucides, sur l'émaillerie peinte et sur l'émaillerie appliquée à l'orfévrerie? L'histoire des faïences, qui suit immédiatement, procure au lecteur l'un de ses plus vifs plaisirs parmi ceux que donne la vue des charmantes planches de ce livre splendide. La céramique, fille cadette de la statuaire, s'y montre dans tout son éclat. Le talent plastique de Della Robbia, l'art pittoresque de Georgio, le génie tout français de Bernard Palissy, l'esprit et la grâce des majoliques hispano-arabes et italiennes, tout ce monde d'arabesques et de fantaisies chatoie à l'œil, intéresse l'esprit et séduit l'imagination. Enfin, une étude sur les armures au point de vue de l'art et sur le petit mobilier si riche et si intéressant des églises, ostensoirs, monstrances, calices, ciboires, clochettes et croix, clôt dignement le savant et magnifique ouvrage dont nous venons d'offrir au lecteur un aperçu si incomplet.

Nous n'avons pas la prétention, ainsi que nous l'avons dit, d'avoir pu, en aussi peu de mots, donner une idée, même lointaine, de l'œuvre de M. Labarte; nous nous estimons heureux, seulement, si nous avons inspiré l'idée et le désir de la lire. Nous avons, toutefois, pour l'éminent historien des arts industriels une si respectueuse déférence, que nous lui demandons la permission de mêler à tant d'éloges si mérités deux observations critiques sur lesquelles nous appelons son attention. Premièrement, le livre portant le titre d'Histoire, nous croyons que ce titre eût été accusé plus nettement si l'auteur avait donné à ses matières un plus juste équilibre. Parfois, le fil de l'histoire proprement dite est interrompu par de longues dissertations, et le lecteur, si attentif qu'il soit, risque à perdre pied et à perdre le courant. Secondement, nous aurions souhaité d'être renseigné plus complétement sur la condition sociale des artistes au moyen âge, en tant que groupes et agglomérations. Nous aurions désiré que l'auteur, dont le fonds est si riche, nous renseignât sur les origines de ces modestes travailleurs, origines qui peuvent projeter de vives lumières sur la physionomie même des monuments auxquels ils ont mis la main. Il nous aurait plu de les suivre, depuis les ateliers de la Grèce et de l'Asie, se formant plus tard en colléges d'ouvriers chez les Romains, en confréries religieuses jusqu'à saint Louis, puis en corporations laïques, et enfin s'émancipant au XVIIe siècle. Après avoir admiré les œuvres de ces modestes artistes, nous aurions aimé à en connaître la vie.

A part ces quelques réserves, qui sont d'ordre secondaire, nous avons montré en quelle haute estime nous tenons le bel et substantiel ouvrage de M. Labarte. C'est un de ces livres où l'archéologie revêt les formes les plus séduisantes, et chacun pourra le consulter avec fruit, sans crainte de rencontrer une déception. Le savant, l'artiste, l'amateur, le prêtre même y trouveront les renseignements particuliers qui les intéressent. L'artisan y puisera tous les motifs de ses travaux; il y découvrira, pour son instruction, tous les monuments figurés que le goût peut avouer. La première

édition de l'*Histoire des arts industriels* a puissamment contribué au réveil, disons mieux, à la renaissance de l'art décoratif en France; la seconde édition, mieux aménagée, plus commode à consulter, avec des planches mises en regard du texte, est un nouveau service rendu par M. Labarte à ses nombreux lecteurs et à notre pays. HENRY D'ESCAMPS

**Histoire du prieuré de La Magdeleine-lez-Orléans, de l'ordre de Fontevraud**, par L. DE VAUZELLES, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. Paris, J. Baur, 1873; in-8 de 343 p. et 5 pl.

Le prieuré de La Magdeleine fut fondé dans les premières années du XII^e^ siècle, sous l'épiscopat de Jean II, évêque d'Orléans, aux portes de cette ville; établi sous l'influence du B. Robert d'Arbrissel, enrichi par les libéralités des rois de France et de nombreux donateurs, nobles et bourgeois, le prieuré paraît être resté florissant jusqu'au XV^e^ siècle. A cette époque sa position même, dans la banlieue d'Orléans, causa sa première ruine pendant les longues guerres de l'invasion étrangère. Vers 1457, Marie de Bretagne, abbesse de Fontevraud, voulut réformer ce monastère, dans lequel les malheurs des temps avaient permis à mille abus de venir modifier la règle primitive; désespérant de conduire son œuvre à bien en commençant par la maison-mère, Marie se retira à la Magdeleine, qu'elle restaura, et où elle établit de nouveaux statuts empruntés aux institutions du B. Robert et aux règles de saint Benoît et de saint Augustin. Ces statuts, promulgués en 1476, acceptés par plusieurs maisons, ne furent établis à Fontevraud que longtemps après, en 1520, après de longues discussions. Au XVI^e^ siècle le prieuré eut à supporter de nouvelles épreuves, encore par suite du voisinage d'Orléans devenu un centre de propagande calviniste; les gens de guerre d'un côté, la défection de religieuses d'un autre, mirent le comble aux malheurs de la maison.

Aujourd'hui il ne reste plus trace de ce prieuré, qui joua un rôle important dans l'histoire de la célèbre abbaye de Fontevraud. On doit savoir bon gré à M. de Vauzelles d'avoir réuni avec patience et érudition tous les souvenirs et tous les textes qui conserveront désormais la mémoire de cet ancien établissement religieux. A. DE B.

MOSAÏQUE DE SAINTE CONSTANCE (Rome).

# NOTES

SUR LES

# MOSAIQUES CHRÉTIENNES DE L'ITALIE

(*Suite et fin*) (1)

## III

Il nous reste à parler des peintures en mosaïque qui ornent la concha des deux petites absides latérales.

Celle de droite nous montre le Christ assis sur un globe, tenant de la main gauche un volumen, et tendant de l'autre un objet qu'on ne peut distinguer à un personnage qui s'incline profondément pour recevoir ce don dans les plis de son manteau. Ce personnage, privé de nimbe, a le visage complètement rasé; il est vêtu d'une toge blanche, et chaussé de sandales. Quant au Christ, une barbe dure et épaisse couvre ses joues et son menton. L'expression de sa physionomie est sévère et presque farouche. Pour vêtement il a une tunique bleue ornée dans le sens de la longueur d'un double clavus jaune, et dans celui de la largeur de raies rouges; ces dernières pourraient bien provenir d'une restauration inintelligente. Pour chaussures il a des sandales, et pour nimbe un disque bleuâtre d'un diamètre considérable. Sur le fond du tableau, qui est blanc, se détachent neuf grands palmiers, divisés en deux groupes, et un petit.

On s'accorde à voir dans cette scène le don des clefs fait à saint Pierre. Mais il faut faire observer que le personnage que l'on prend pour le prince des apôtres n'a aucune ressemblance avec le type consacré dès lors et que nous trouvons à Sainte-Constance même,

(1) Voir le numéro d'octobre.

dans la mosaïque faisant face à celle-ci. En outre, une pareille représentation ferait presque double emploi avec celle de cette seconde mosaïque qui contient la scène connue sous le nom de Don du Seigneur. Contentons-nous, sans nous acharner sur ce problème, de constater le caractère vague et incertain de la composition : elle a dû être une des plus anciennes dans lesquelles on se soit essayé, car autrement l'artiste aurait fait preuve de moins d'inexpérience et aurait formulé sa pensée avec une netteté plus grande.

La voûte hémisphérique du côté opposé contient, comme je l'ai dit, la scène appelée le Don du Seigneur. C'est elle que représente notre gravure (pl. XXIII).

Au centre se trouve le Christ, placé un peu en arrière des autres figures, au-dessus d'un monticule des flancs duquel s'échappent trois fleuves (1). Il fait face au spectateur. Son visage est juvénil; un léger duvet couvre son menton; de longs cheveux, d'un blond de miel, retombent sur ses épaules. Il étend la droite, tout ouverte, comme pour annoncer qu'il va parler. De la gauche il tient une large bande de parchemin sur laquelle sont tracés les mots : DOMINVS PACEM DAT, ainsi que le monogramme ☧ (2). A notre droite un vieillard vu de profil, à la barbe blanche, au front dégarni, aux traits grossiers, s'incline respectueusement et prend possession du précieux parchemin. Son type diffère peu de celui de saint Pierre. Dans sa gauche on aperçoit un bâton fort court, qui a sans doute été mutilé lors d'un remaniement maladroit (3). Derrière lui, à l'extrémité de la voûte, est figuré un palmier qui ombrage un édicule sans colonnes, d'une construction tout à fait rudimentaire et dont l'unique porte est fermée. A notre gauche un homme plus jeune, à barbe noire,

(1) A l'origine, il y avait sans aucun doute quatre courants d'eau symbolisant les quatre fleuves du Paradis. L'un d'eux aura disparu par le fait d'un restaurateur.

(2) Le R. P. Garrucci a cru que l'inscription *Dominus pacem dat* avait été altérée et qu'il fallait lire *Dominus legem dat* (*Vetri ornati di figure*, p. 31, et *Hagioglypta* de Macarius, Paris, 1856, p. 239); mais M. de Rossi a prouvé que la formule *pacem dat* est une variante de celle de *legem dat* (*Bullettino di Arch. crist.*, 1868, p. 44). Sur le portrait en buste du Christ au cimetière de Ponziano, le livre que tient le Sauveur porte l'inscription de : *Dominus lucem dat* (Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. II, p. 96).

(3) Dans une fresque des catacombes de Priscilla, offrant une grande ressemblance avec notre mosaïque, le même personnage tient une croix fixée au bout d'une hampe. Voir Marangoni, *Storia dell' antichissimo oratorio... di San Lorenzo*, R. 1747, p. 172. Dans la mosaïque du Baptistère de Naples, saint Pierre porte une croix monogrammatique.

également vu de profil, s'avance vers le Christ, en étendant vers lui la droite, comme pour l'interroger. C'est le compagnon inséparable de saint Pierre dans ces sortes de scènes, saint Paul. Comme saint Pierre et comme le Christ, il est vêtu d'une tunique et d'un manteau d'un blanc grisâtre, et chaussé de sandales. Derrière saint Paul s'élève un palmier, planté près d'un édicule non moins simple que le premier, mais dont, cette fois-ci, la porte est ouverte. « (Ces) deux édicules presque informes, dit M. Barbet de Jouy dans son livre si précieux sur les mosaïques de la Ville éternelle, occupant vers les extrémités les places consacrées dans des monuments plus complets aux villes de Bethléem et Jérusalem, sont ici l'indication première et mal déterminée des deux cités sanctifiées par la naissance et la mort du Christ (1). » Ajoutons, sans insister autrement sur cette idée, que la porte ouverte et la porte fermée sont peut-être aussi une allusion à la différence d'origine de saint Paul et de saint Pierre, représentant l'un l'*Ecclesia ex gentibus*, l'autre l'*Ecclesia ex circumcisione*. Quatre brebis (deux de chaque côté) se dirigeant vers le monticule aux fleuves pour se désaltérer dans ses eaux vivifiantes complètent ce tableau, dont le fond est blanc.

Une guirlande, enchâssée entre deux bandes rouges, borde la composition, dans l'absidiole de gauche comme dans celle de droite. Elle est formée dans le bas, à gauche, de grenades coupées en deux et de pommes; à droite, de raisins. Tous ces fruits reposent sur un lit de feuillage qui s'enlève sur un fond d'un bleu cendré.

Ici le style diffère sensiblement de celui des compositions de la voûte et de la coupole. Tandis que ces dernières se distinguent par le charme de l'invention, la netteté toute plastique des motifs, nous avons cette fois affaire à des ouvrages lourds, grossiers, presque informes. L'agencement des scènes n'a rien de pittoresque, les attitudes des personnages manquent de distinction et de naturel, leurs traits d'expression; les contours enfin ont quelque chose de veule et de maladroit.

Cette différence a depuis longtemps frappé les archéologues qui se sont occupés de Sainte-Constance. Mais les conclusions qu'ils en ont tirées ont varié selon les temps.

Jusqu'au commencement de notre siècle on admettait généra-

(1) *Les Mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome;* Paris, 1857, p. 3. La simplicité de ces monuments est, en effet, une preuve de leur ancienneté. Dans les mosaïques d'une époque postérieure, les deux cités saintes sont toujours représentées par un assemblage d'édifices aux murs ornés de gemmes.

lement que les mosaïques de la coupole et de la voûte étaient, comme le temple lui-même, antérieures à l'édit de Milan, tandis que celles des absidioles, à sujets chrétiens, appartenaient au règne de Constantin. Ciampini et le cardinal Furietti ont, à soixante années de distance, formulé à ce sujet la même opinion dans des termes presque identiques. Parlant du Christ assis sur le globe et du Christ donnant la paix, le premier de ces auteurs qualifie ces deux compositions de « musiva opera rudi elaborata Minerva, quæ Constantini magni tempus præ se ferunt » (1). Le cardinal Furietti, de son côté, s'exprime comme suit : « quia vero sacræ imagines rudiori oculis intuentium occurrunt artificio compactæ, ut et nostrum, qualecumque sit, judicium feramus, has tantum in Constantini ætatem conjicimus, reliquas vero ad antiquius florentis artis ministerium rejicimus (2). »

Une fois l'origine chrétienne de l'édifice bien établie, ce système devenait insoutenable; mais l'habitude de séparer les compositions absidales, à sujets nettement chrétiens, de celles de la coupole et de la voûte du portique, était prise. Si ces dernières, encore tout empreintes du génie classique, étaient contemporaines de la paix de l'Église, il paraissait évident que les autres, d'une exécution si défectueuse, devaient appartenir à une époque plus rapprochée de nous; elles étaient plus barbares et par conséquent plus récentes.

Cette opinion, qui jouit actuellement d'une grande faveur, a été émise d'abord par l'archéologue si judicieux et si spirituel auquel l'histoire de Sainte-Constance doit tant d'éclaircissements, M. Vitet. D'autres savants, fort distingués aussi, l'ont adoptée, du moins en principe, car, s'ils sont d'accord avec M. Vitet sur la nécessité de supposer un intervalle entre l'exécution des différentes parties de la décoration, ils varient entre eux sur la fixation des dates. M. Vitet considère les mosaïques des deux absides comme un ouvrage du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle (3). M. Labarte, dont l'*Histoire des arts industriels* a obtenu un succès si légitime d'un bout de l'Europe à l'autre, les attribue au règne du pape Adrien I^er^, 772-798 (4), et M. Parker, d'Oxford, auquel nous devons les belles photographies des antiquités de Rome, s'est rangé à son avis (5). En Allemagne, M. Schnaase s'est

(1) *De sacris ædificiis*, p. 131.
(2) *De musivis*, R. 1752, p. 66.
(3) *Journal des Savants* et *Études sur l'hist. de l'art*, I, 207.
(4) T. IV, p. 212.
(5) *Mosaic Pictures in Rome and Ravenna*, Oxford, 1866, p. 37.

prononcé pour une date plus reculée : la fin du VI^e^ ou le commencement du VII^e^ siècle (1), et il a trouvé un partisan dans M. Rahn, professeur de l'histoire de l'art à Zurich (2).

Un autre groupe d'archéologues est allé bien plus loin. Prenant texte de la consécration de notre baptistère sous le pape Alexandre IV (1254-1261), il soutient que c'est sous ce pontife qu'ont été exécutées les deux mosaïques en question. Mise en avant, si j'ai bonne mémoire, par Platner, dans la description allemande de Rome (3), et favorablement accueillie pendant quelque temps (4), cette hypothèse est tombée dans un discrédit complet et nous pouvons nous dispenser de la discuter.

Cependant quelques connaisseurs autorisés persistent à voir dans le Christ assis sur le globe et le Christ donnant la paix un ouvrage du temps de Constantin, ou, en termes plus généraux, du IV^e^ siècle. De ce nombre sont M. Barbet de Jouy, le savant conservateur du Musée du Louvre, dont le coup d'œil a tant de justesse, et MM. Cavalcaselle et Crowe, les auteurs du livre classique : *a New History of Painting in Italy*. Je crois en outre savoir que l'illustre explorateur des catacombes, M. de Rossi, dont le jugement en ces matières est d'un si grand poids, partage cette conviction. Il n'y aura pas trop de témérité à venir soutenir à la suite d'hommes aussi compétents l'antiquité de nos deux compositions. Les recherches auxquelles je me suis livré à cet égard ont été faites avec tout le soin que mérite un problème d'une importance aussi capitale : en effet, si ces compositions sont contemporaines de Constantin, elles sont les premières en date des peintures chrétiennes exécutées en dehors des catacombes et parvenues jusqu'à nous ; la question intéresse donc au plus haut point l'iconographie du Christ et des princes des apôtres, ainsi que les origines de la peinture en mosaïque en particulier et de l'art chrétien en général.

La barbarie du style, tel est le principal des arguments de M. Vitet et de ceux qui pensent comme lui, et il faut avouer que de prime abord le contraste entre les scènes de la voûte, la Vendange, par exemple, et le Don du Seigneur, semble faire pencher la balance

(1) *Geschichte der bild. Künste*, t. III, p. 567 ; Dusseldorf, 1869

(2) *Ein Besuch in Ravenna*, *Jahrb. für Kunstwissenschaft*, 1868, p. 303, et *Cicerone* (de Burckhardt), 2^e^ édit., p. 730.

(3) *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, 2^e^ partie, p. 453.

(4) Renouvier, *Notes sur les monuments gothiques de quelques villes d'Italie*, Caen, 1841, p. 110; Burckhardt, *Cicerone*, 1^re^ édit., p. 741, etc.

en faveur de la thèse soutenue par l'éminent académicien. « Quant aux deux absides, dit-il, les attribuer au temps de Constantin est d'une impossibilité manifeste, à moins de révoquer en doute les données les plus élémentaires de l'archéologie. Autant vaudrait prétendre que telle peinture de Raphaël est l'œuvre de Cimabué. L'un ne serait pas plus impossible que l'autre. On ne saute pas plus à pieds joints trois siècles de déclin qu'on ne franchit d'un seul bond trois siècles de progrès. La décadence a ses lois et sa chronologie, et la barbarie elle-même a ses degrés et ses nuances (1). »

Sans doute, la décadence a ses lois, et c'est parce que l'on peut vérifier la justesse de ce principe en ce qui concerne le développement de la mosaïque italienne, qu'il nous est impossible de nous ranger sous la bannière de M. Vitet. Quels sont, de la seconde moitié du VI^e^ jusqu'au IX^e^ siècle, les traits dominants de l'art qui nous occupe ? La simplification du modelé et par suite la diminution du relief, la dureté croissante des contours, l'amincissement des figures, etc., etc. De la mosaïque de Sainte-Agnès de Rome (626-638) à celle de Saint-Marc de la même ville (827-844), la sécheresse, la raideur, l'appauvrissement du dessin ou du coloris suivent une progression constante.

Or, les imperfections des deux absides de Sainte-Constance sont d'une nature tout opposée. La facture a, pour nous servir de termes consacrés, quelque chose de flou et de lâché; les têtes, surtout celles qui sont vues de profil, manquent de précision au point de dégénérer en masses informes; les draperies sont amples et non pas maigres, boursouflées et non pas anguleuses comme celles des âges suivants. La grossièreté, on pourrait presque dire la vulgarité de l'exécution, fait penser aux mosaïques païennes de la fin de l'empire (portraits de gladiateurs, au musée du Latran; combats de fauves à la villa Borghèse, etc.). Dans celles-ci également la forme humaine a perdu toute noblesse et toute correction.

Les restaurations n'ont pu qu'ajouter à ces défauts. La trace en est sensible dans le bas de la draperie du Christ donnant la paix, ainsi qu'en maint autre endroit. La suppression de l'un des quatre fleuves du Paradis, celle de la croix ou du monogramme surmontant le bâton que tient saint Pierre, l'inégalité des cubes formant le fond, en sont en outre une preuve manifeste.

L'infériorité de ces compositions comparées à celle de la voûte,

(1) *Journal des Savants*, 1862, p. 720, et *Etudes sur l'histoire de l'art*, t. I, p. 208.

dont le dessin, soit dit en passant, manque souvent aussi de pureté, s'explique d'ailleurs par d'autres considérations encore. Les mosaïques de la voûte ont un caractère essentiellement décoratif; traitées dans une gamme bleuâtre conventionnelle, elles ressemblent à une peinture en camaïeu; la figure humaine n'y sert que d'ornement; elles sont destinées à charmer le regard plutôt qu'à traduire les enseignements de l'Église. En outre, elles se rattachent à une tradition encore pleine de vie et répètent des thèmes connus, n'exigeant aucun effort d'imagination.

Dans les absidioles, au contraire, l'artiste s'est vu forcé de chercher une forme nouvelle pour des idées jusqu'alors rarement ou presque jamais exprimées. En sortant des catacombes pour s'essayer dans les basiliques inondées de lumière, resplendissantes de l'éclat des marbres et des métaux précieux, il brûle de célébrer le triomphe de l'Église et de remplacer des symboles plus ou moins vagues par le spectacle de la puissance et de la gloire du Christ. Mais ses forces trahissent son ardeur, on peut poursuivre la trace de ses tâtonnements jusque dans les moindres détails de la composition. Autre difficulté : il lui faut dessiner des figures de grandeur nature et créer en quelque sorte de toutes pièces des types nouveaux. Son Christ, on l'a vu, nous apparaît sous deux formes différentes, une fois sous les traits d'un adolescent, une autre fois sous ceux d'un homme d'un âge déjà mûr. Mais ces types n'ont encore rien de définitif. Ce n'est qu'à Ravenne qu'ils trouveront leur expression la plus harmonieuse; c'est aussi là qu'ils se maintiendront le plus longtemps; on les y trouve employés simultanément jusqu'au VI^e^ siècle, à Saint-Apollinaire nouveau, à Saint-Vital et à Saint-Michel in Affricisco.

Cependant, malgré tant de lacunes, quelques morceaux rappellent les bonnes traditions. La tête du Christ donnant la paix est modelée avec une certaine science; on admirera surtout la chevelure qui est fine et soyeuse. La guirlande qui borde l'une et l'autre concha mérite aussi les plus grands éloges : le style en est large et ferme. On y retrouve les mêmes fruits et les mêmes feuilles que dans un des compartiments de la voûte annulaire (le cinquième de gauche). M. Vitet lui-même lui a rendu justice : « les deux compositions, dit-il, sont encadrées dans des bordures de fruits et de feuillage, artistement groupés, bien dessinés, bien colorés, mosaïques aussi fines pour le moins que celles des voûtes circulaires (1). »

(1) *Journal des Savants*, 1862, p. 719, et *Etudes sur l'hist. de l'art*, I, 206.

Cet aveu, son auteur n'y a pas pris garde, fournit des armes à ses adversaires. Si les bordures sont contemporaines de Constantin, comment les compositions qu'elles entourent ne le seraient-elles pas? A-t-on l'habitude d'exécuter les cadres avant les tableaux ? ou bien faut-il admettre que l'on ait conservé les cadres anciens et changé les mosaïques qu'ils renfermaient? Ce serait bien peu vraisemblable.

Ce qui précède nous montre que les deux ouvrages en question peuvent parfaitement être du IVe siècle. Mais je vais plus loin et soutiens qu'ils ne peuvent pas appartenir, comme on l'a cru, au VIIe ou VIIIe siècle.

Pour les attribuer à cette période, il faudrait tout d'abord trouver une mosaïque, parmi les nombreux spécimens de cet art qui se sont conservés en Italie, offrant avec celles de Sainte-Constance une ressemblance quelconque. Or, jusqu'ici, on n'en a mis en avant qu'une seule : celle de Saint-Apollinaire in Classe, près de Ravenne (VIIe siècle). Ce rapprochement est dû à M. Rahn (1), qui, nous le craignons bien, a été induit en erreur par des réminiscences plus ou moins incertaines. En effet, les mosaïques des deux églises, que nous avons vues et étudiées à peu de jours de distance, diffèrent du tout au tout. A Ravenne, les têtes, les draperies, les accessoires, portent déjà l'empreinte de ce que l'on est convenu d'appeler le style byzantin; ce style perce même à travers les innombrables restaurations de cette mosaïque, dont une partie se compose aujourd'hui, non pas de cubes d'émail, mais de stuc colorié au pinceau. Le modelé y est indiqué par des lignes dures, tranchées, tandis qu'à Sainte-Constance il est produit par la dégradation des tons. En ce qui concerne les types, les ornements, la manière de traiter les sujets, le choix des couleurs, l'abîme qui sépare les deux ouvrages n'est pas moins profond. Je ne crains pas d'exagérer en disant qu'ils n'ont de commun qu'une certaine rudesse due à des circonstances absolument fortuites.

L'examen de la technique des deux peintures absidales de Sainte-Constance ne confirme pas moins l'attribution qu'on en fait au IVe siècle. Comme on le sait, les anciens connaissaient et employaient la mosaïque d'émail aussi bien que la mosaïque en pierres dures.

(1) *Loc. cit.*

Mais ils leur assignaient à chacune un rôle différent. Le domaine de la mosaïque en pierres dures, ou d'une manière plus générale de la mosaïque-pavement, n'était guère moins vaste que celui de la grande peinture, avec laquelle elle a rivalisé plus d'une fois : portraits, scènes d'intérieur, compositions d'histoire, il n'y avait pas de genre dans lequel elle ne pût s'essayer. Tantôt elle reproduisait des fresques pour leur prêter une durée plus grande, tantôt elle copiait la nature. Dans toutes ses entreprises (je ne parle pas des simples dessins d'ornement), ce qu'elle cherchait ce n'était pas tant l'éclat que la vérité du coloris, que la finesse et la variété des nuances. La lumière répandue sur ces tableaux n'a rien d'artificiel, l'or n'a pas encore fait son apparition dans les étoffes; les fonds sont généralement clairs; bref, éblouir le spectateur est le dernier des soucis d'artistes tels que l'auteur de la célèbre bataille d'Issus.

La mosaïque d'émail destinée à recouvrir les parois a, au contraire, un caractère essentiellement décoratif. Elle est appelée à fournir des tons brillants, à produire des contrastes vigoureux. La représentation de la figure humaine lui demeure le plus souvent interdite (le Sylvain au fond d'une niche, dans le Musée du Latran, est un motif d'ornement bien plus qu'un tableau). Telle elle se montre à nous à Pompéi, où plusieurs fontaines sont incrustées de cubes colorés artificiellement, et au Musée de Naples, où l'on voit des colonnes entières et des pans de muraille tapissés par ce procédé de dessins représentant des écailles, des arabesques, des candélabres, etc.

Au moment du triomphe du christianisme les rôles s'intervertissent. La mosaïque d'émail remplace pour les grandes compositions à figures la mosaïque de marbre, dont l'emploi, en tant qu'*opus tessellatum*, devient de plus en plus limité. Mais la révolution n'a pas été aussi brusque qu'on pourrait le croire, et le Baptistère de Sainte-Constance nous en fournit la preuve. Il nous montre d'une manière très-distincte le passage de l'ancien au nouveau système. En effet, les cubes d'émail y dominent déjà, mais la tonalité générale est encore celle des pavements antiques en pierres de couleur. On n'y remarque aucune recherche de l'éclat. Les teintes sont assez habilement fondues et l'ensemble a presque l'apparence d'une grisaille. L'artiste a évité tout ce qui pourrait troubler l'harmonie du tableau : le nimbe, par exemple, n'y forme pas encore un disque couvert d'une couche uniforme d'or ou d'azur et cerclé de lignes rouges, blanches ou vertes; il est nuancé, comme M. Barbet de Jouy l'a fort bien remarqué, de plusieurs tons de bleu qui dégradent du

clair au foncé (1). L'or fait même complétement défaut dans l'une et l'autre absidiole, ainsi que la pourpre. Il en est de même de ces perles, de ces joyaux dont un luxe barbare ne tardera pas à inonder les basiliques. Enfin, et cette circonstance me paraît être un argument décisif, le mosaïste de Sainte-Constance a conservé le fond de marbre blanc propre aux pavements antiques. C'est là un exemple unique en Italie en ce qui concerne la décoration des parois. Dans les plus anciens monuments chrétiens, à Sainte-Pudentienne, dans le portique de Saint-Venance, à Sainte-Sabine, dans le mausolée de Placidie, dans les chapelles de Saint-Satiro et de Saint-Aquilino à Milan, dans le Baptistère de Naples, bref, d'un bout de la Péninsule à l'autre, le fond est invariablement bleu ou doré, sauf une seule exception, le saint Sébastien de Saint-Pierre-aux-Liens, à Rome, où il est non pas blanc, mais d'un gris de fer (2).

La nature de l'un des deux sujets représentés à Sainte-Constance, le Don du Christ, nous fournit un dernier argument en faveur de l'antiquité de la composition. Cette scène était surtout en vogue au moment du triomphe de l'Église. Dans une étude intéressante publiée dans la *Revue de l'art chrétien* (3), M. Grimouard de Saint-Laurent a énuméré onze sarcophages qui la représentent et dont aucun ne paraît devoir être plus récent que le VI^e^ siècle, et en outre deux fonds de coupes et une pierre gravée qui appartiennent également aux origines de l'art chrétien. A ces monuments il faut en joindre plusieurs autres non moins anciens. Je citerai notamment le sarcophage du Louvre (4), le vase de Porto trouvé au milieu d'ustensiles dont aucun n'est postérieur à la fin du IV^e^ ou au commencement du V^e^ siècle (5), une médaille de dévotion de la même époque (6). Un autre exemple, que l'on peut considérer comme inédit, s'offre à nous dans la mosaïque du baptistère de Naples, datant selon toute vraisemblance du milieu du V^e^ siècle (7). On y voit le Christ debout

(1) *Les Mosaïques chrétiennes*, p. 3.

(2) A Sainte-Marie-Majeure de Rome (V^e^ s.), la couleur du fond se rapproche de celle du bronze; mais il est bien possible que cet effet soit dû à l'altération des cubes d'or. La hauteur à laquelle sont placées ces mosaïques m'a empêché de les examiner de près.

(3) Publiée à part sous le titre de : *Art chrétien primitif; le Christ triomphant et le Don de Dieu*. Paris, 1858.

(4) Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, 1^re^ partie, n° 358, pl. 227.

(5) Publié et commenté par M. de Rossi dans son *Bulletin*, 1868, pp. 33 et 38.

(6) *Bullettino di Arch. crist.*, 1869, p. 43.

(7) MM. Cavacalselle et Crowe la croient même du temps de Constantin, *Geschichte der ital. Malerei*, Leipzig, 1869, t. I, p. 11.

sur un globe bleu et tenant de la gauche un volumen déplié avec l'inscription DOMINVS LEGEM DAT. Saint Pierre, placé à la gauche de son maître et portant sur l'épaule une croix à monogramme, reçoit les insignes de sa mission. La figure de cet apôtre a beaucoup souffert; quant à celle de saint Paul, qui se trouvait à la droite du Christ, elle a disparu à l'exception de la partie inférieure du corps. Deux palmiers plantés aux deux extrémités encadrent la scène. Le Christ seul est nimbé (d'or).

Cette mosaïque est la dernière de celles qui nous montrent le Don du Seigneur dans la conception première du sujet. Cette représentation devient même fort rare dans les autres arts et finit par perdre son caractère et son sens originaux. C'est ainsi que sur une des faces du ciborium de la basilique de Saint-Ambroise de Milan (IXe siècle) le Christ assis sur un trône remet à saint Paul un livre avec l'inscription

AC SAPI
CIPE EN
LIB TIÆ
RVM

et à saint Pierre deux objets d'une forme bizarre dans lesquels on s'accorde à reconnaître des clefs. De monticule, de fleuves, de brebis, de palmiers, de cités saintes, il n'en est plus question. La donnée primitive n'est pas moins altérée dans la peinture du Celius (IXe siècle) que Ciampini a découverte et que M. de Rossi a publiée il y a quelques années (1). Les deux princes des apôtres y sont accompagnés de saint Laurent et de saint Hippolyte, et aux pieds du Christ on aperçoit Michel, roi des Bulgares, auquel faisait sans doute pendant le pape Formose, dont le nom seul subsiste sur le dessin de Ciampini. Enfin, dans une sculpture de l'église Saint-Michel de Pavie, à la place du Christ debout sur le monticule ou assis sur un trône, il n'y a plus qu'un simple médaillon renfermant son portrait en buste. Les deux apôtres reçoivent l'un une clef, l'autre un volumen; les accessoires ont tous disparu (2).

(1) *Bullettino di Arch. crist.*, 1868, p. 59.

(2) Alemanni, *De later. parietinis* (éd. 1756, p. 45), l'attribue au temps de Léon III, mais le vers léonin qui l'accompagne (*Ordino rex istos super omnia regna magistros*) lui assigne une date bien postérieure. Le dernier historien de cette basilique, M. Dell' Acqua, rejette à la vérité cet argument, mais il admet parfaitement

En résumé, nous avons les raisons les plus fortes de croire que les différentes zones de la décoration de Sainte-Constance appartiennent toutes à la même période, c'est-à-dire au IVe siècle, ou bien que s'il y a quelque intervalle entre elles cet intervalle ne saurait être considérable : la coupole, par exemple, pourrait dater du commencement du règne de Constantin; le reste, de la fin de ce règne. Ces mosaïques marquent la limite de deux époques, et si des scènes telles que la Vendange sont encore tout empreintes du symbolisme des catacombes, d'autres scènes, le Christ trônant et le Christ donnant la paix, montrent le triomphe de l'élément historique et contiennent le germe fécond dont va sortir l'art du moyen âge.

EUG. MUNTZ.

que la sculpture en question a pu être exécutée en plein moyen âge : *Memoria storico-descrittiva dell' insigne Basilica di S. Michele Maggiore di Pavia*, Pavie, 1862, pp. 49-50.

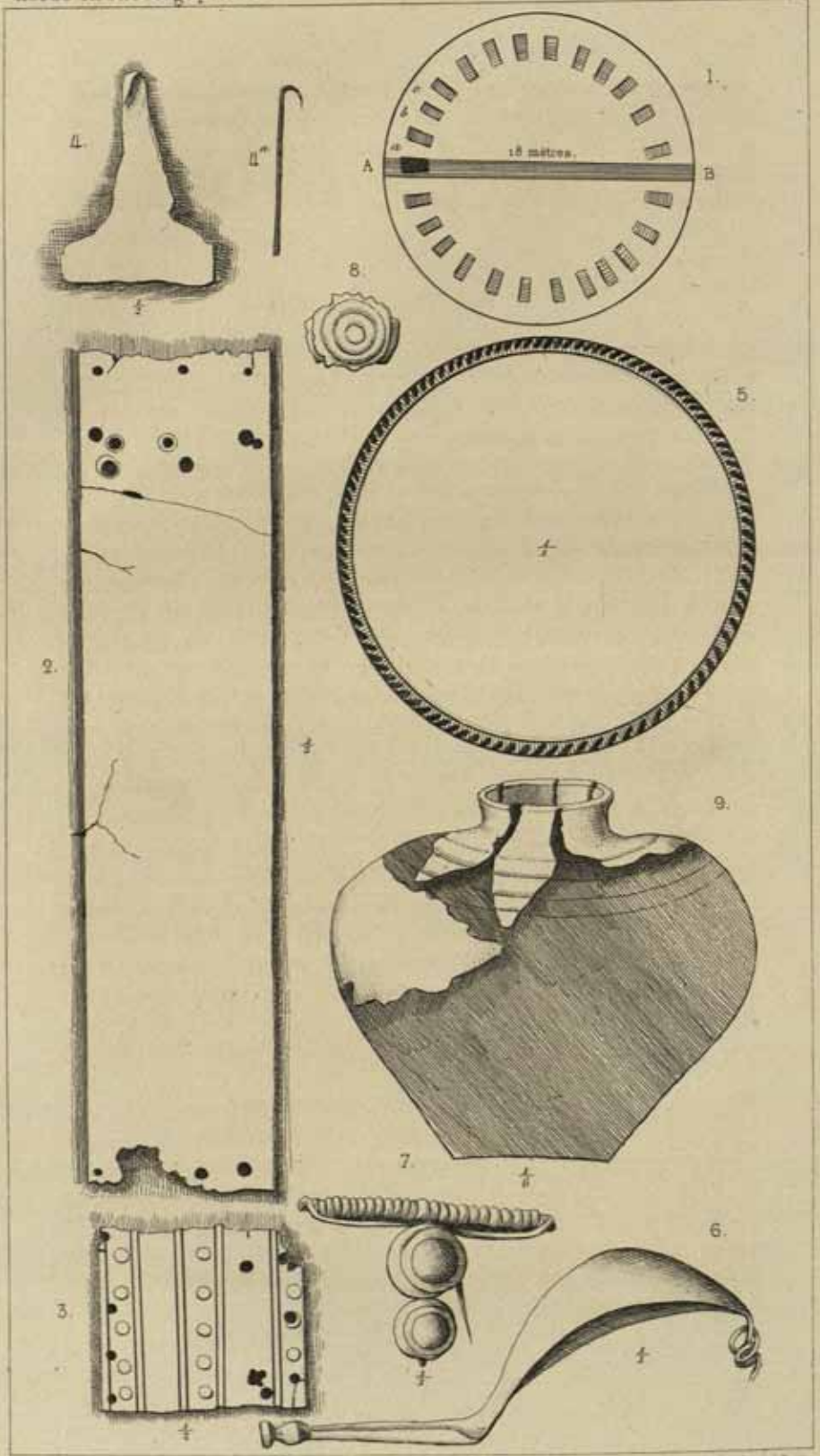


UN TUMULUS DU JURA.

# UN TUMULUS DU JURA

AU

## CHAMP PEUPIN, PRÈS CHILLY

Monsieur le Directeur,

Nous avions fait l'année dernière, mon ami Bonnefont et moi, la tentative d'une fouille dans un énorme monticule factice situé à Baudement, près d'Anglure; cette masse énorme était haute de douze mètres et avait à sa base un diamètre de quarante-cinq à cinquante mètres. Nous avons acquis la certitude que cette colline factice était construite d'une espèce de béton avec talus circulaires de même nature. Au centre de cet ouvrage, nous avons retrouvé une construction carrée de quinze mètres de côté. C'étaient les fondations d'un château à motte du x^e^ siècle, qui se rapportait parfaitement aux dessins de la tapisserie de Bayeux et aux descriptions que les Bollandistes nous ont conservées. Nous avons fait le compte-rendu de cette fouille et l'avons déposé au Comité d'archéologie. M. de Montaiglon, chargé du rapport, n'a pu encore le terminer; il n'y a donc pas lieu d'insister sur des résultats encore incomplets.

A la suite de ces travaux, le docteur Coste, de Salins, me proposa, il y a quelques mois, d'essayer de fouiller un ou deux des nombreux tumulus qui se trouvent disséminés dans les forêts sur le plateau compris entre Salins, Arbois, Poligny et Valempoulières (il en estime le nombre de 30,000 à 35,000). Le docteur Coste se mettait, lui et deux de ses amis, à notre disposition pour surveiller et diriger une tentative de ce genre. J'engageai mon ami Bonnefont, professeur à Condorcet, à accepter ces offres bienveillantes.

Deux tumulus furent donc fouillés près de Chilly, au lieu dit Champ-Peupin, par les soins minutieux du docteur Coste et de M. Félix Dubosc, de Chilly. La première tentative ne fut pas heureuse et ne donna pour résultats que des débris informes de poteries grossières et d'ossements.

Le second tumulus avait dix-huit mètres de diamètre sur deux

mètres quarante de hauteur environ. M. le docteur Coste et M. Félix Dubosc firent pratiquer une tranchée suivant le diamètre A B (voy. pl. XXIV, fig. 1); au point A, dans la circonférence, ils découvrirent quelques ossements disséminés sur un lit de pierres plates; c'était un squelette humain qui n'était plus représenté que par quelques ossements, dont deux os du crâne (la partie supérieure et la partie postérieure). Ces ossements sont fort épais et semblent indiquer une tête assez petite. A côté, se trouvait une mâchoire inférieure garnie de sept dents longues et usées (dont une molaire gâtée), ce qui prouvait surabondamment que la personne enterrée était âgée; plus loin on rencontrait deux ossements de l'avant-bras (le radius et le cubitus), dans lesquels était encore passé un bracelet de bronze ornementé (voy. fig. 6). Ces deux ossements étaient fort petits et concouraient entièrement avec l'étroitesse du bracelet, qui n'a que six centimètres de diamètre extérieur (des femmes minces et chétives peuvent seules passer leur main dans ce cercle rigide), à prouver que la personne enterrée était une femme.

La position du squelette, la nature des objets de parure trouvés à côté, démontraient d'une manière absolue qu'on avait affaire à un seul ensevelissement et à la sépulture d'une seule personne.

L'étroitesse du bracelet encore passé dans les os du bras nous apprenait que la personne ensevelie était une femme; l'état de la dentition, l'épaisseur de la boîte crânienne, nous affirmaient que cette femme était âgée.

Ce premier point bien établi, donnons la liste des objets retrouvés, à cette première journée de fouilles, près du squelette; nous serons confirmés dans l'opinion déjà émise, par cette nomenclature qui s'applique à la parure d'une seule personne.

1° Deux bracelets pareils en bronze (voy. fig. 5), ornés sur les côtés d'entailles creusées; diamètre extérieur six centimètres.

2° Une agrafe de manteau composée de sections creuses de sphère, dont l'une se recourbant sert à accrocher le manteau, et dont l'autre sert à cacher un disque destiné à fixer une étoffe épaisse qui se trouvait comprimée entre le disque et la demi-sphère (fig. 6).

3° Cinquante-deux cercles très-minces en bronze, d'un diamètre de sept centimètres environ, qui étaient répandus près des bracelets; beaucoup étaient entiers, d'autres étaient brisés; étant donné le diamètre, rien n'est plus facile que de les restituer. Au nombre de ces cinquante-deux bracelets, six étaient plus solides et faits d'un métal plus épais. La destination de ces cercles ou bracelets minces est connue; ces cercles, séparés et maintenus par des fils ou cordelettes

de nuances diverses, formaient des espèces de manches métalliques qui couvraient les bras depuis le haut jusqu'aux poignets; elles devaient s'attacher à la partie de la tunique qui couvrait les attaches du bras à l'épaule.

Nos cinquante-deux bracelets, appartenant à une seule personne, formaient deux manches de vingt-six bracelets chaque, dont trois plus solides, qui très-probablement se trouvaient : deux aux extrémités, l'un près du poignet et le plus fort sans doute en haut, rattachant la manche métallique à l'épaulette de la tunique; quant au troisième, vraisemblablement il était placé au milieu du bras, près de la saignée.

Avec ces objets se trouvait une grande plaque de bronze longue de quarante-six centimètres et demi et large de quatorze centimètres; ses deux extrémités sont décorées de bandes de largeur inégale, ornementées de lignes en relief tracées par une roulette et de *têtes de clous* repoussées au poinçon (fig. 3); les deux parties extrêmes de ces bandes sont percées de trous régulièrement espacés, qui étaient sans doute destinés à passer des cordelettes qui servaient à lacer la plaque ou à l'appliquer sur une étoffe; ces ouvertures, étant régulièrement rondes, n'ont pas servi à contenir des rivets comme les trous de la plaque de la figure 2, dont les bords de la deuxième rangée étaient déchirés et indiquent évidemment l'introduction forcée d'un clou métallique.

Le Musée de Saint-Germain possède une plaque qui nous a paru avoir, à peu de chose près, les mêmes dimensions que celle dont nous parlons, mais dont l'ornementation est différente et plus compliquée.

Une autre plaque du Musée de Saint-Germain nous a semblé avoir la même longueur mais être plus large de quatre à cinq centimètres; d'autres sont plus étroites.

Étant donné que cette plaque est un ornement de femme, tant à cause des circonstances dans lesquelles la fouille fut faite qu'à cause de l'état du squelette et des parures retrouvées, il nous reste à déterminer l'emploi de cette plaque de cuivre dans la toilette des femmes gauloises.

Il est presque impossible d'admettre, après avoir épuisé toutes les hypothèses, que cet ornement ait pu servir à décorer d'autres parties du corps que la poitrine et l'abdomen ; trop large pour être une ceinture proprement dite, c'était sans doute une espèce de corset métallique qui, lorsqu'il était bien poli et bien brillant, devait être d'un effet charmant et une parure des plus coquettes.

On pourrait comprendre, à la rigueur, que cet ornement pouvait être employé comme un diadème, mais sa hauteur disproportionnée (quatorze centimètres et vingt centimètres pour une plaque de Saint-Germain) en aurait fait une parure fort ridicule et même fort incommode.

Quant aux autres hypothèses qui placeraient cette plaque sur d'autres parties du corps humain, il faut les rejeter tout d'abord comme absurdes.

Après cette première fouille qui nous avait fait découvrir une sépulture sur un des points de la circonférence du *tumulus*, il fut décidé qu'on creuserait le centre sur plus de profondeur et que toute la circonférence serait explorée.

Au centre on trouva des cendres grasses et la trace d'un cadavre sur un lit de pierres plates, mais pas d'ossements, point d'objets mobiliers. La circonférence révéla plus d'une trentaine de cadavres placés sur des lits de pierres plates, mais on rencontra peu d'ossements, seulement des fragments, un os du nez, un radius et un cubitus presque entiers, enfermés dans un bracelet de bronze, que le vert-de-gris du bronze paraît avoir eu décidément quelque influence à conserver.

Cette seconde journée de fouilles, bien qu'ayant donné des résultats, est confuse et est bien loin de présenter la même netteté que la première.

Nous avons trouvé cependant une autre plaque entière beaucoup plus petite et deux autres fragments de plaques. L'un de ces fragments est encore attaché par un rivet à une parcelle de cuir, ce qui prouve surabondamment que ces plaques s'appliquaient par des clous rivés sur du cuir.

Notre figure 2 montre une plaque entière qui n'était large que de cinq centimètres et demi et longue de vingt-quatre centimètres. Les trous de rivets, très-nombreux à une des extrémités, sont tout à fait déchiquetés et indiquent que des clous ont été introduits avec force; il est à croire qu'une autre plaque s'imbriquait à cet endroit sur celle-ci; il est probable que cet ornement servait de ceinture, peut-être masculine; les trous qu'on remarque à l'autre extrémité, régulièrement placés et nettement percés, feraient supposer qu'on pouvait y passer des cordelettes qui servaient à lacer cette ceinture autour du corps.

Nos deux fragments de plaques (voy. fig. 3) sont des débris de plaques qui semblent avoir été aussi étroites que celle de notre figure 2, et qui par conséquent auraient eu la même destination.

Dans le même ordre d'idées, mentionnons une agrafe ou partie d'agrafe, que tout fait supposer avoir appartenu à un ceinturon de métal (voy. fig. 4).

Nous avons rencontré, dans cette seconde journée de fouilles, trois paires de bracelets; deux paires sont unies et sans ornement, une paire est décorée d'entailles latérales creusées et semblable à celles de la première sépulture; le diamètre intérieur de ces bracelets est plus grand d'un centimètre que celui du premier tombeau, ils ont sept centimètres ou six centimètres et demi de diamètre.

Un bracelet seul s'ouvrait par un crochet. Nous n'avons pas remarqué de fermeture absolument semblable au Musée de Saint-Germain.

Deux appliques décorées de cercles creusés concentriques (voy. fig. 6).

Trois fibules; la figure 6 représente une fibule de grandeur naturelle, l'épingle en est perdue.

La figure 7, aussi de grandeur réelle, représente une autre fibule de bronze en forme d'arc; elle est ornée de deux segments de sphère avec une partie fortement concave au centre. Ce bijou est admirablement conservé; le ressort a gardé toute son élasticité et laisse fonctionner l'épingle.

Une autre épingle est en forme d'arc, forme rare; sa conservation est aussi très-remarquable. Au Musée de Saint-Germain nous pensons n'en avoir pas vu de ce modèle.

Mentionnons encore cent cinquante à deux cents cercles semblables à ceux déjà décrits comme employés à faire des sortes de manches métalliques.

Dans cette seconde journée de fouilles, nous avons aussi rencontré des fragments de vases en terre rouge et noirâtre.

Nous avons pu restituer facilement, après quelques petits tâtonnements, l'ouverture du vase de terre rouge (voy. fig. 9); un fragment important de la plus grande circonférence, en nous donnant une section sphéroïdale, nous a permis d'être certains de la forme de cette poterie, au moins jusqu'au pointillé X Z. Quant à la profondeur et à la forme de la base de notre figure 12, nous nous y sommes décidés, bien moins avec les débris incomplets que nous possédions, que d'après les spécimens qui se trouvent au Musée de Saint-Germain.

Nous sommes moins assurés de la restitution de notre figure 13; l'ouverture en est cependant indiscutable; nous avons reconnu des

traces d'anses sur un tesson de cette ouverture et sur un fragment de la panse dont le diamètre serait à peu près exact.

Ces vases étaient fort grands et avaient un diamètre de vingt-six à quarante centimètres à leur plus grande expansion; ils étaient sans doute destinés à contenir des provisions ou des grains.

La terre de ces deux poteries est grossière et assez mal cuite; leur décoration est bien simple : elle consiste en trois filets creux tracés circulairement, qui paraissent avoir été faits avec le doigt sur le tour de potier.

H. DE VIVÈS.

Paris, le 17 juillet 1875.

# LETTRE A M. A. BERTRAND

sur

# DES FOUILLES ENTREPRISES AUPRÈS DE KIEV (RUSSIE MÉRIDIONALE)

Monsieur,

Le troisième Congrès des archéologues russes a tenu sa session cette année du 2 au 23 août (du 14 août au 6 septembre, d'après notre calendrier). Délégué du ministère de l'instruction publique près du congrès, je me propose d'adresser sur ses travaux un rapport détaillé, qui sera sans doute publié dans les *Archives des missions scientifiques*. En attendant, permettez-moi de présenter aux lecteurs de la *Revue* une simple note sur les fouilles que le congrès a fait exécuter près de Kiev, au village de Gatnoé.

Ces fouilles avaient été préparées par M. Antonovitch, professeur d'histoire à l'université de Saint-Vladimir et secrétaire général du Congrès. M. Antonovitch possède à fond la topographie locale, et plusieurs mois avant l'ouverture des séances il avait entrepris des excursions pour chercher un terrain favorable à nos travaux. Un bois de chênes et de bouleaux situé auprès du village de Gatnoé, à environ seize kilomètres de Kiev, fut choisi pour les études préliminaires; il renfermait plusieurs *kourganes* (1) ou *tumuli* assez difficiles à fouiller à cause des arbres qui les recouvraient. Dans un champ voisin trois tumuli appelaient également l'attention. M. Antonovitch entreprit, dans trois d'entre eux, des fouilles qui révélèrent la présence d'ossements et d'ustensiles; elles furent suspendues pour

(1) Le mot slave pour tumulus est *mogyla*. Le mot *kourgane*, d'origine asiatique, ne s'applique qu'aux tombes tartares ou supposées telles. Il a été adopté par les archéologues russes pour éviter les confusions, de même que nous disons *tumulus* et non pas tombe.

être reprises et terminées en présence du congrès. Un rapport détaillé sera sans doute publié sur ces fouilles, et figurera dans les travaux imprimés du Congrès. En attendant, je résume simplement ici des observations prises sur les lieux pendant notre excursion. Je ne m'occupe que de deux kourganes, tous deux fouillés sous bois, et que, pour plus de simplicité, je désignerai sous la rubrique A et B.

Le tumulus A est désigné par les gens du pays sous le nom de *Vovtcha Mogila*, Tombeau du loup; d'après les mesures de M. Antonovitch, il mesurait quatre-vingt-trois mètres de circonférence et deux mètres de hauteur. En voici le plan avec l'indication des objets qu'il nous a livrés.

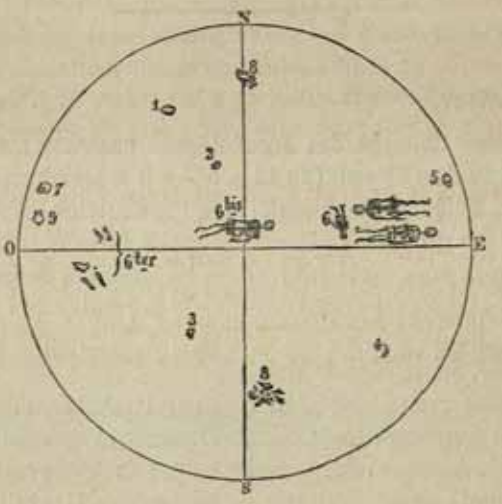


1. Vase en terre.

2. Une hache en pierre.

3. Une hache en silex.

4. Une pointe de lance en fer. (Cette pointe de lance reposait à une hauteur d'un demi-mètre au-dessus de la couche des squelettes.)

5. Urne.

6. Squelettes posés tête-bêche; auprès d'eux, transversalement, le corps d'un petit enfant.

6 *bis*. Squelette reconnu par MM. les docteurs Wankel et Ivanowski pour le squelette d'une jeune fille.

6 *ter*. Ossements.

7. Crâne isolé de proportions considérables.

8. Fragments d'urnes, fragments de coquillages limaçons et d'os d'oiseaux (ou de rongeur, taupe ou rat?).

9. Vase en terre presque intact.

Il résulte de cette énumération que les squelettes reposaient dans le kourgane A sans orientation déterminée ou du moins uniforme; qu'en dehors des poteries, les seuls ustensiles trouvés auprès d'eux appartenaient à l'âge de pierre, la pointe de lance en fer ayant été rencontrée dans une couche supérieure. Je dois ajouter que les crânes ont été emportés et seront l'objet d'un examen particulier. Il ne m'a pas paru que les spécialistes fussent d'accord sur leurs traits caractéristiques et sur la race à laquelle ils appartenaient. Les poteries seront classées au musée de l'université de Saint-Vladimir. Quant au vase n° 9, que j'ai eu le très-mince mérite de mettre au jour, M. Antonovitch a bien voulu m'autoriser à le garder, et il figure aujourd'hui au musée de Saint-Germain avec quelques autres fragments de céramique.

Le kourgane B se trouvait à environ trois cents mètres du kourgane A, plus près de la lisière de la forêt. Les arbres dont il était couvert ont contribué à rendre les fouilles beaucoup plus pénibles; leurs racines vivaces, plongées dans une terre noire et humide, ont dû attaquer vigoureusement les squelettes, dont on n'a retrouvé que peu de débris. En voici le plan d'après les notes prises sur les lieux mêmes.

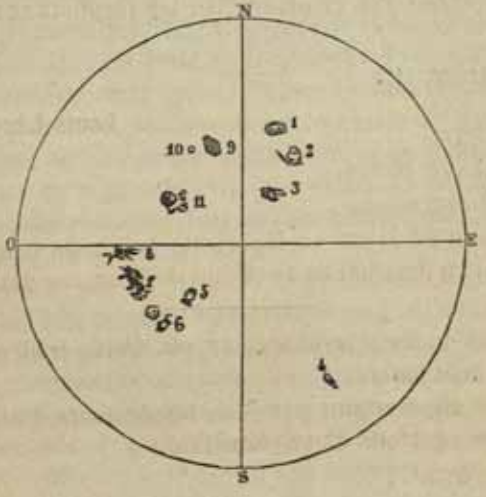


1. Plat en terre glaise non cuite.

2. Vase entier en terre non cuite, avec un fragment de couteau en fer.

3. Fragments de poterie.

4. Marteau en pierre.

5. Urne.

6. Crâne et urne.

7. Os brisés.

8. Charbons.

9. Morceau de granit (considéré par M. Antonovitch comme une pierre à aiguiser; ne serait-ce pas plutôt une meule dormante?).

10. Perle d'ambre brisée.

11. Disque de bronze et fragment de poterie.

Le kourgane A, établi comme le kourgane B dans la terre noire, reposait sur une couche de sable jaune; le kourgane B sur une couche d'argile. Ce dernier avait deux mètres de hauteur. M. Antonovitch évalue sa circonférence à quatre-vingt-dix mètres.

Telles sont, Monsieur, les trouvailles qui ont été faites devant nous au village de Gatnoé. Elles offrent, comme vous le voyez, un sérieux intérêt, et je suis heureux d'avoir pu en offrir quelques spécimens à notre beau musée. Je me borne d'ailleurs au rôle de simple rapporteur et je n'entends rien préjuger des questions auxquelles elles donneront lieu. Je pense bien rencontrer dans les travaux du Congrès un mémoire dû à une plume plus compétente que la mienne, et je m'empresserai d'en communiquer les résultats aux lecteurs de la *Revue*.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS LEGER.

# NOTES

SUR LA

# PENTAPOLE MAUDITE

Il n'est plus guère aujourd'hui d'autres partisans de la formation subite de la mer Morte, à l'époque même de la catastrophe qui ruina la Pentapole, que ceux qui n'admettent pas que Dieu ait pu se contenter de phénomènes naturels pour renverser les villes maudites, au lieu d'employer les moyens saugrenus qu'ils ont eu l'outrecuidance d'imaginer eux-mêmes. Ceux-là ne se préoccupent pas le moins du monde de la dépression de la vallée entière du Jourdain, et ne veulent prendre en considération que la seule dépression de la mer Morte au-dessous du niveau de la Méditerranée. Ceux-là ne veulent pas admettre que les prétendues cendres dont les amas couvrent la plage de Sebbeh et à la pointe d'el-Liçan qui lui fait face, soient des amas de coquilles microscopiques de la classe des foraminifères, signalant un fond de golfe antéhistorique de la mer Rouge. Ceux-là enfin mettent de côté, sans façon, tout ce que la science géologique a pu enregistrer de plus positif sur le bassin de la mer Morte. C'est leur affaire ! Je n'ai pas la moindre envie de rentrer dans la lice et de ressasser les arguments déjà bien vieux qui ont établi que, si haut que l'on puisse remonter dans les temps historiques, on reconnaît que la mer Morte devait exister déjà.

Il en résulte que les villes de la Pentapole n'ont pas été englouties dans les flots de ce lac splendide, et que, puisqu'elles ont existé à proximité de ses rives, on peut, je dirai plus, on doit les retrouver.

Il y a maintenant vingt-cinq ans que, m'étant donné la tâche, déclarée impossible jusque-là, de faire par terre le tour de la mer Morte et de rechercher les traces des villes maudites, j'eus la bonne chance de sortir sain et sauf d'une entreprise qui n'était exempte ni de fatigues, ni de périls. Au retour je déclarai hautement, et avec

une entière conviction, que j'avais retrouvé les ruines évidentes de Sodôme, de Gomorrhe et de Segor. Quant aux emplacements de Sebaïm et d'Adamah, j'étais réduit à émettre de simples conjectures qui pouvaient être à cent lieues de la vérité.

Lorsque j'annonçai ces petites découvertes dont j'étais bien fier, je l'avoue, je ne réussis qu'à déterminer la chute sur ma pauvre tête d'une avalanche de dénégations passionnées.

Je dérangeais tant de siéges tout faits, que je n'eusse pas dû m'étonner, comme je le fis, de la tempête que mes assertions soulevaient.

On nia d'abord l'existence des ruines connues des Arabes sous le nom de Kharbet-Sdoum; comme il n'était pas aisé d'aller voir sur place si j'avais dit vrai, et que l'on comptait bien qu'on n'irait pas de sitôt, un voyageur, qui s'était bravement chargé du soin de me donner des démentis, déclara qu'il n'y avait pas de ruines de ce nom, et je passai du coup pour un rêveur, sinon pour un imposteur.

Quant aux ruines de Ségor, elles avaient été signalées par d'autres que par moi, ou du moins les ruines de la Zouera-et-Fouqah, la Zoar d'en haut, avaient été visitées et décrites. Il est vrai que celles de la vraie Ségor biblique n'avaient pas été distinguées encore, et que je les signalais pour la première fois, sous leur nom actuel de Kharbet Zouera-et-Tahtah, ruines de la Zoar d'en bas. Donc, sur le compte de Ségor, on s'abstint prudemment.

Quant à Gomorrhe, dont le vrai nom biblique est עמרה (Œumrah ou Oumrah), et non Gomorrah, la proximité de Jéricho des ruines qui portent le nom de Kharbet-Oumran rendait facile la vérification de mes assertions sur son compte; aussi fallut-il recourir à une autre méthode. Le voyageur que j'ai mentionné plus haut, que j'avais traité en ami, et autorisé à prendre un calque de mon levé détaillé du pourtour de la mer Morte, se tira d'affaire par un procédé d'une délicatesse qui laisse un peu à désirer. Forcé, lorsqu'il alla sur place, de reconnaître l'existence des ruines nommées Kharbet-Oumran, il les a bien placées, sur la carte qu'il a publiée, au point où je les ai placées moi-même, mais il s'est contenté de les appeler RUINES tout court; quant à leur nom propre, il s'est dispensé de le leur donner.

Depuis lors, personne ne conteste plus l'existence des Kharbet-Oumran; M. Clermont-Ganneau les a visitées et y a même commencé des fouilles, dans le cimetière étrange que M. Rey et moi nous avions signalé. Malheureusement, il s'est contenté d'ouvrir une seule des tombes qui constituent cette vaste nécropole, et comme

il n'y a trouvé que des débris d'ossements, il s'en est tenu là et n'en a pas fouillé d'autre ; c'est donc à recommencer.

Quant à Sodôme, le guide le plus expérimenté de la Terre sainte, le Fr. Liévin, qui depuis vingt ans ne cesse de parcourir la Palestine dans tous les sens, le Fr. Liévin me racontait, il y a peu de jours, qu'il avait enfin pu visiter le Djebel-Sdoum, et que les Kharbet-Sdoum signalées par moi étaient parfaitement reconnaissables. Il est vrai que le Fr. Liévin connaît à merveille le caractère des ruines bibliques, et ne s'attend pas à y trouver autre chose que de rares arrasements de murailles et des amas de pierrailles.

Citons pour mémoire, toujours à propos de Sodôme, des ruines que ceux-là mêmes qui en niaient l'existence avec le plus d'acharnement ont eu la simplicité de photographier, en joignant à cela la niaiserie de ne pas comprendre que les planches publiées par eux me donnaient raison. Ainsi, toujours à Sodôme, un vaste tumulus de blocs considérables répartis par assises régulières, et que les Arabes du pays nomment Redjom-el-Mezorrhel, l'amas de (pierres) qui se répandent, l'amas de (pierres) qui roulent (de زغل, *effudit sparsim*), se trouve sur la plage même de la mer Morte; la photographie en a été publiée sous le nom passablement ridicule de Tell-Msoggal, nom qui ne signifie rien du tout, mais qui a tout naturellement été préféré au nom intelligible que les Bédouins Djahalin m'avaient donné sur place, et que j'avais publié avec pleine confiance.

Du reste, ce n'est pas là le seul nom de lieu incroyablement estropié qu'on s'obstine à préférer aux noms réels que j'ai recueillis, chemin faisant, sur les bords de la mer Morte. Ainsi, entre Sodôme et Sebbeh se trouve une source magnifique auprès de laquelle j'ai campé, et que les Arabes du pays appellent avec raison Maiet-Embarrheg, l'eau qui bavarde, qui murmure (de بغاق, *multiloquus, garrulus,* pour بقاق, dérivé de بق ou بقاق, *multis verbis molestus fuit*); je donne en mille à deviner quel est le nom qui a prévalu. C'est Maiet-Mabugghik! Ajoutons qu'auprès de cette source, dont le murmure est réellement ravissant, se trouvent des ruines importantes que j'ai levées et décrites, et parmi lesquelles se voit un fortin de construction romaine, placé au-dessous d'une seconde source, qui se fait jour au milieu d'un massif de palmiers nains et de roseaux ; cette source dont je n'ai pu obtenir le nom, M. Auguste Parent a su plus tard, par les Arabes de son escorte, qu'elle se nommait Ayn-Thamara. A coup sûr, il y a eu là de toute antiquité un centre

de population ; car en ce pays les sources de cette importance ont immanquablement donné naissance à une ville. Quelle était-elle ? Je l'ignore et je laisse à de plus habiles le soin de résoudre ce problème. Le nom de l'Ayn-Thamara pourrait faire penser à Thamara, mais c'est bien douteux. Mais revenons aux villes de la Pentapole. Certaines ruines placées à l'extrémité sud du site de Gomorrhe avaient été signalées déjà par le révérend Robinson, sous le nom de Kharbet-el-Iahoud, ruines des Juifs. Celles-là je les ai retrouvées à point nommé, et j'en ai levé le plan. Parmi celles que Robinson n'avait pas discernées, ou qu'il n'avait pas aperçues en passant, parce que là il n'y a pas de route battue qui conduise constamment les cavaliers sur la même piste, un long mur de soutènement a été photographié par un explorateur anglais, qui a publié une brochure assez peu flatteuse pour moi, puisqu'il l'a intitulée : *Pseudo-découvertes de M. de Saulcy ;* l'auteur a eu la bonhomie de publier cette photographie, sans se douter le moins du monde qu'il ne pouvait rien faire qui me fût plus agréable.

Puis il y a, à proximité immédiate des ruines de Gomorrhe, le Redjom-Louth, l'amas de Loth, dans lequel on n'a pu méconnaître des restes de constructions antiques, et qui certainement jouait pour Gomorrhe un rôle analogue à celui que le Redjom-el-Mezorrhel jouait pour Sodôme.

Ainsi, Gomorrhe et Sodôme étaient situées, celle-ci à la pointe sud, celle-là à la pointe nord de la mer Morte, et sur la rive occidentale.

Les villes de la Pentapole n'étaient donc pas agglomérées et bâties les unes à côté des autres, ce qu'il était du reste permis de supposer *a priori.*

Reste toujours à retrouver Sebaïm et Adamah. Pour la dernière de ces deux villes, je n'ai rien de nouveau à en dire, et j'ignore toujours où elle a pu exister ; mais pour Sebaïm j'ai quelque idée que la conjecture que je vais proposer aura chance d'être sérieusement examinée. Je rappelle que, faute de mieux, j'avais émis l'idée que peut-être il faudrait reconnaître Sebaïm dans des ruines placées en Moabitide, et connues sous le nom de Sebâan. Cette liberté grande m'a attiré dans le beau *Dictionnaire de la Bible* de William Smith la petite note suivante : « No attempt appears to have been made to discover the site of Zeboim, till M. de Saulcy suggested the Talaâ Sebâan, a name which he, and he alone, reports as attached to extensive ruins on the high ground between the Dead sea and Kerak (*Voyage*, Jan., 22; map., sht. 7); before however this can be accep-

ted, M. de Saulcy, must explain how a place which stood in the plain or circle of *the Jordan*, can have been situated on the highlands at least 50 miles from that river. »

L'auteur de cette note aurait pu se souvenir que Sodôme et Zoar ou Ségor étaient exactement dans le même cas, par rapport à la plaine ou au cercle du Jourdain, que la Sebâan que j'ai signalée le premier et le seul, j'en conviens, mais jusqu'au jour où l'expédition de M. le duc de Luynes a retrouvé les mêmes ruines portant le même nom.

Mais peu importe ; revenons à Sebaïm. Aujourd'hui j'ai renoncé complétement à une identification que je n'avais proposée qu'en désespoir de cause, il y a vingt-cinq ans ; j'ai mieux à offrir, du moins je le crois.

Rappelons-nous que Massada, dont le nom ne signifie rien de plus que « la forteresse », n'est connu des Arabes que sous celui de Sebbeh ; rappelons-nous de plus qu'à Massada il y avait une forteresse haute et une forteresse basse ; l'historien Josèphe est explicite sur ce point (*Bell. Jud.*, IV, IX, 3). La position de Massada est telle que de toute antiquité elle a dû être occupée par les Kénâanéens ; or, que peut signifier le nom Sebaïm que nous trouvons écrit צביים, עביים ou enfin צבים ? C'est manifestement un duel qui veut dire les deux Seba. Les deux Sebbeh, la haute et la basse, ne peuvent-elles revendiquer le triste honneur de représenter une des villes maudites ? Aujourd'hui je suis bien tenté de le croire.

Les seuls passages de l'Écriture sainte où il soit question de Sebaïm sont les suivants :

« Les limites du Kénâanéen furent depuis Sidon, quand tu vas vers Gerar, jusqu'à Gaza ; quand tu vas vers Sodôme, Gomorrhe, Adama et Sebaïm, jusqu'à Leschâa. » (*Genèse*, X, 19.)

Qu'est-ce que Leschâa ? Saint Jérôme dit que c'est Callirhoé ; de la sorte le pays de Kenâan se trouverait représenté par une espèce de quadrilatère dont la base s'étendrait de Sidon à Gaza, et la hauteur serait une perpendiculaire élevée sur la ligne de Sidon à Gaza, et montant à l'est jusqu'à Callirhoé.

Callirhoé ce sont les sources thermales de l'Ouad-Zerka-Mayn, Ouad qui débouche dans la mer Morte, à sa pointe nord-est. L'ordre dans lequel sont inscrites les quatre villes de Sodôme, Gomorrhe, Adamah et Sebaïm ne nous apprend rien. Car, la position de Sodôme et de Gomorrhe une fois connue, si les villes étaient citées dans leur ordre régulier, il s'ensuivrait que de Sodôme on passerait à Gomorrhe, puis à Adamah et enfin à Sebaïm, pour arriver à

Leschâa-Callirhoé. En ce cas, il faudrait chercher Adamah et Sebaïm sur les rives du Jourdain, à son embouchure dans la mer Morte, et je n'en vois pas trace.

Il y a bien, entre le Jourdain et le Zerka-Mayn, une ville ruinée nommée Soueïmeh, dans laquelle on pourrait à la rigueur chercher Sebaïm, s'il n'était à peu près certain que là se trouvait la Beth-Iesimoth biblique. Il faut donc renoncer à cette hypothèse. Nous allons trouver d'ailleurs la preuve rigoureuse que l'ordre dans lequel les villes de la Pentapole sont énumérées n'a aucune importance réelle.

Nous lisons encore dans la *Genèse* (XIV, 1-3):

« 1. Il arriva dans le temps d'Amraphel roi de Schinâar, d'Arioch roi d'Elassar, de Kedarlaômer roi d'Elam et de Tidal roi des Goïm;

« 2. Ils firent la guerre contre Bera, Melek de Sodôme, Birsâa Melek de Gomorrhe, Senab, Melek d'Adamah, et Schemeber, Melek de Sebaïm et le Melek de Belâa qui est Zoar;

« 3. Tous ceux-ci se réunirent à la vallée de Sidim (des champs). C'est la mer de Sel. »

Nous avons encore ici les quatre villes mentionnées dans le même ordre; mais Belâa qui est Zoar venant en dernier lieu, puisque Zoar était nécessairement très-voisine de Sodôme, il est clair que nous n'avons rien de rigoureux à tirer de l'ordre dans lequel les villes de la Pentapole sont énumérées.

Dans le *Deutéronome* (XXIX, 22), nous lisons : « Soufre et sel, tout le pays brûlé, ne pouvant être ensemencé, ne produisant rien et aucune herbe ne poussant sur lui, comme la subversion de Sodôme et de Gomorrhe, d'Adamah et de Sebaïm, que Jéhovah a renversées en sa colère et en son ardeur. »

Enfin, le prophète Osée (XI, 8) s'exprime ainsi : « Que ferai-je de toi, Ephraïm? Te livrerai-je, Israël? Ferai-je de toi comme d'Adamah, te réduirai-je comme Sebaïm? »

Tels sont les seuls passages de l'Écriture sainte dans lesquels Sebaïm se trouve mentionnée.

Il est bien encore question, dans la Bible, d'une Sebaïm de la tribu de Benjamin, mais celle-là n'a rien de commun avec la Sebaïm de la Pentapole maudite.

Voici les seuls passages de l'Écriture dans lesquels elle est citée :

Saül, Jonathan, son fils, et le peuple qui était avec eux, se tenaient à Djebâa de Benjamin, et les Philistins étaient auprès, à Makhmach, et il sortit du camp des Philistins un corps dévastateur divisé en trois bandes; l'une prit le chemin d'Ophra, dans la terre de Souâl, et

une autre colonne prit le chemin de Bethoron, et une autre prit le chemin de la frontière qui regarde la vallée des Sebaïm, au désert.

Une note de Cahen dit : « Le mot Tzebâïm désigne aussi un serpent à couleurs diverses, et, selon Gesenius, c'est le nom de la hyène. »

L'excellent Dictionnaire de Sander et de Trenel traduit גי ה צבעים par la vallée de Sebaïm (des oiseaux de différentes couleurs ou des hyènes).

Effectivement Gesenius donne au mot צבוע le sens d'oiseau de proie et de hyène. Où Cahen a-t-il pris le sens de serpent? Je l'ignore. Enfin, en arabe, ضبع est bien le nom de la hyène.

Il paraît probable que la vallée dont il s'agit était placée à l'orient de Makhmach, vers le désert.

Le Dictionnaire de la Bible de Smith constate, en effet, que de ce côté se trouve une gorge sauvage qui porte le nom de شق الضبع, fissure de la hyène. Ce renseignement, recueilli par mon savant ami M. G. Grove, est tout à fait digne de confiance.

Enfin dans le livre de Néhémie (xi, 31 à 35), nous lisons :

« 31. Et les fils de Benjamin (habitaient) Djebâa, Makhmach, et Aia et Beitel et ses dépendances.

« 32. Anathoth, Nôb, Ananiah.

« 33. Hatsour, Rama, Djitaïm.

« 34. Hadid, Sebaïm, Nebalath.

« 35. Laud et Onô, vallée des charpentiers. »

Remarquons, enfin, que le nom de cette localité de Benjamin est écrit צבעים et n'a par conséquent rien de commun avec la Sebaïm de la Pentapole, dont le nom ne comporte pas la gutturale âyn.

F. de Saulcy.

Paris, 23 août 1875.

# LIMITES

DE LA

# PROVINCE LINGONAISE

## DU COTÉ DU BARROIS

N'ayant point à rendre compte du travail de M. P. de Saint-F.... sur les limites qu'il assigne à la province Lingonaise, je veux examiner une seule question, celle relative à la frontière qui, selon son opinion, séparait les Leuci du pays des Lingons.

Le fait de l'existence dans le diocèse de Toul d'un territoire désigné au moyen âge sous le nom de Bassigny suggère à cet auteur l'idée que ce pays, voisin du doyenné de Bassigny au diocèse de Langres, devait, aux premiers temps de la conquête, constituer avec celui-ci un seul et même pays, c'est-à-dire le *pagus Bassiniacensis*. Puis, sans autre preuve à l'appui de cette opinion purement hypothétique, M. P. conclut que la *civitas Lingonensis* s'étendait autrefois sur les *pagi Odornensis et Barrensis*, fractions qu'il suppose avoir été détachées du *pagus Bassiniacensis*. Il recule ainsi les frontières du territoire lingon jusqu'au pays des *Veroduni*, enlevant à la *civitas Leucorum* toute la partie comprise entre les contre-forts du bassin de la Saulx et la rive gauche de la Meuse.

Cette proposition, qui apparaît, je crois, pour la première fois, ne me semble pas acceptable et, quoique M. P. s'appuie sur le témoignage de Strabon pour en démontrer la justesse, je ne puis admettre l'explication qu'il propose. Déjà j'avais songé à étudier ce texte; mais, en raison des difficultés qu'il présente, j'attendais les lumières d'autrui pour essayer d'en tirer un renseignement sur la délimitation exacte du pays des Leuci antérieurement au IV^e^ siècle, époque à laquelle la Notice des Provinces devient un guide sérieux pour la connaissance des anciennes divisions de la Gaule.

Strabon, au liv. IV, s'exprime ainsi : « Au-dessus des Helvètes et des Séquanes, dans la direction du couchant, habitent les Éduens et les Lingons, et dans la même direction, au-dessus des Médiomatrices, les Leuques et encore les Lingons. » Traduction de M. A. Tardieu. *Super Helvetios et Sequanos et Edui et Lingones in occasum vergentes habitant, super Mediomatricos Leuci et quædam Lingonum portio.* C'est-à-dire qu'une partie du territoire du pays lingon, *quædam portio*, entrait entre le pays des Leucks et celui des Rèmes pour aller toucher au territoire des Médiomatriks.

Ayant admis comme exacte l'existence d'un antique *pagus Bassiniacensis*, comprenant les Bassigny lingon et lorrain et leurs subdivisions l'Ornois et le Barrois, M. P. accepte que l'étendue de ce territoire formait la *quædam portio* dont parle Strabon, puis il admet qu'à cette époque reculée le pays des *Verodunenses* faisait partie de celui des *Mediomatrici*, opinion assez généralement répandue aujourd'hui.

Je ne partage point l'opinion de M. P., car rien ne justifie la proposition qu'il émet de considérer les contrées du Bassigny lorrain, de l'Ornois et du Barrois comme détachées du territoire lingon. Pourquoi la *quædam Lingonum portio* n'aurait-elle point été située en dehors du pays des *Leuci*, sur les territoires arrosés par la Blaise et la Marne? Comprenant ainsi le Blaisois, le Perthois, l'Astenois jusqu'aux rives de l'Aisne, frontière assignée par César au territoire des Rèmes, elle aurait touché en ce point à celui des *Mediomatrici*? « Flumen Axona quod est in extremis Remorum finibus. » (Livre II, V, IX).

Il y a forte présomption de croire qu'au temps de Strabon la cité *Lingonensis* s'étendait sur une grande partie du territoire ayant formé les diocèses de Troyes et de Châlons-sur-Marne; si donc cette opinion, qui rencontre chaque jour de nouveaux partisans, était justement fondée, on pourrait, je crois, admettre que la partie dont parle Strabon était située sur la gauche de la Saulx, dans les pays traversés par la Marne où se trouvait le *pagus Blesiensis*, ou de la Blaise, qui devait former plus tard l'archidiaconé de ce nom.

Selon M. P., cette modification apportée à l'antique territoire des Lingons aurait eu lieu sous Galba, en l'an 60, car au IIe siècle, selon le rapport de Ptolémée, la *quædam portio* faisait alors partie intégrante de la cité des Leuci, puisque Naix était une des capitales de ce pays. Toutefois, ajoute-t-il, le territoire du *Bassigny lorrain qui comprenait l'Ornois* serait demeuré jusqu'au XIe siècle dans le diocèse de Langres et aurait porté le nom de *pagus Bassiniacensis*.

Une telle opinion ne saurait être admise en l'absence de preuves

convaincantes, ce que l'auteur omet de donner. Il ne cite aucun texte à l'appui de cette proposition et fait sans cesse confusion entre le *Bassiniacensis* proprement dit, territoire lingon, et le pays voisin qui plus tard, en raison de sa proximité, fut désigné sous le nom de Bassigny lorrain. Je ne crois pas que les chartes fournissent aucune mention d'une localité en dehors du doyenné du Bassigny lingon avec la qualification *in Bassiniacensi*. On connaît comme appartenant à ce territoire, Rançonnières, *Ramsonaria* en 892; Essey, *Abtiacus* cité dans une charte de Lothaire, roi de Lorraine, et qui se trouve désigné sur les cartes du XVIII^e^ siècle avec la dénomination en Bassigny, ainsi que Noyers, Is, Vitry, Colombey, localités toutes situées dans l'ancien doyenné de Bassigny.

Grand est quelquefois désigné en Bassigny, mais cette qualification, qui apparaît seulement dans les temps modernes, ne peut avoir de valeur dans la question présente; on dit encore Provenchères, Conflans, Morville, Vroncourt, Vaudoncourt en Bassigny, quoique ces localités n'aient jamais appartenu à ce territoire. Grand et Reynel dépendaient du pays d'Ornois antérieurement au X^e^ siècle, et selon M. Jolibois, qui malheureusement n'indique point les sources où il puise ses renseignements, les comtes de Reynel s'intitulaient *comites Odornienses*.

Le texte d'une charte rapportée par le père B. Picard, dans son *Histoire de Toul*, est invoqué par M. P. comme une preuve irréfutable à l'appui de sa proposition; les termes de ce document lui paraissent de nature à démontrer qu'au XI^e^ siècle le Bassigny lorrain, le pays de Reynel et sans doute aussi le doyenné de Bar-le-Duc, qui en dépendait selon son opinion, appartenaient encore au diocèse de Langres.

Avant de discuter cette proposition que mes études sur la géographie ancienne du pays Barrois ne me permettent point d'accepter, et que le texte même du document invoqué rend insoutenable, je reprends le texte de M. P. pour réfuter les conclusions qu'il croit pouvoir tirer des lignes suivantes :

« On a découvert, dans les ruines de la ville romaine qui existait au lieu où est aujourd'hui le village de Grand, un fragment d'inscription indiquant le nom des Lingons et qui annonçait probablement que le personnage auquel se rapportait cette inscription avait rempli des fonctions chez les Lingons, formule que l'on rencontre assez souvent dans les inscriptions; ce qui fait supposer que Grand appartenait, à l'époque romaine, au pays des Lingons. »

Cette conclusion ne me paraît pas logique, car si le personnage

en question est qualifié du titre de Lingon, c'est qu'il était étranger au pays. De plus, le fait de l'inscription sur un monument d'un nom de peuple ne saurait indiquer que le lieu où il a été découvert devait avoir appartenu au territoire dont le nom apparaît sur cette épave archéologique.

« Cette supposition se trouve confirmée par d'autres faits. »

Comme la proposition avancée par M. P. est une *supposition*, pourquoi ne point chercher à la rendre évidente pour tous en rapportant les *autres faits* qui selon lui doivent la *confirmer ?* « Il paraît même que la ville de Grand fut le siége d'un chorévêque de Langres. »

J'ai déjà étudié cette énigme dans les nombreux auteurs qui ont traité la question encore irrésolue d'Eucher, évêque de Grand : Dom Calmet, B. Picard, M. Digot, les *Acta sanctorum*, etc., etc., sans jamais avoir rencontré cette proposition de rattacher l'évêché de Grand à celui de Langres. Le nom de cet évêque ou chorévêque, que quelques historiens font vivre vers le milieu du IVe siècle, figure dans plusieurs livres liturgiques de ce diocèse avec le titre d'évêque de Grand, mais je ne crois pas que jusqu'à ce jour le diocèse de Langres ait revendiqué ce personnage comme ayant appartenu à son église.

M. Clément, dont M. P. a consulté le travail et extrait le résumé de la charte suivante, ne me paraît pas avoir bien compris le sens de ce document (1). M. Desnoyers, qui en signale l'existence dans sa *Topographie ecclésiastique de la France*, dit par erreur que cette charte était relative à un différend entre l'évêque de Toul et celui de Langres pour la possession de l'archidiaconé de la Blaise. Or, Dom Calmet, B. Picard, et Adson dans son *Histoire de Toul*, se taisant sur ce fait, je vais l'examiner phrase par phrase en l'opposant à l'interprétation qu'en donne M. P.

« Au commencement du XIe siècle le pape Paschal II étant à Langres (2). »

Le pape Paschal, qui occupa le siége pontifical de 1099 à 1118, ne vint à Langres que vers la fin de l'année 1107, ainsi qu'il avait donné avis à l'évêque de Toul; ce fut au mois de février de cette année qu'il termina les différends survenus entre plusieurs évêques et monastères.

« L'évêque de cette ville (Langres) lui demanda de rendre à son diocèse l'archidiaconé de Blaise. »

(1) Dissertation critique pour prouver que la ville de Toul était la capitale et le siége épiscopal des Leuquois. Bibl. nationale, *LK*³, 658.

(2) B. Picard, *Histoire de Toul*, Preuves, p. CXXIV.

Les termes précis de cette charte ne font point mention du diocèse de Langres, ni de l'évêque de cette ville; la réclamation portée à la connaissance de Paschal II est faite par le clergé de Troyes, relativement à l'archidiaconé de Blaise limitrophe du diocèse de Troyes, duquel, en effet, il peut avoir été détaché à une époque inconnue.

« Et les doyennés qu'il renfermait. »

Or le document invoqué dit seulement *archidiaconatus Blesiensis*, sans parler des prétendus doyennés qui devaient en dépendre. Rien n'indique que cet archidiaconé de Blaise, complétement détaché du territoire de l'église de Toul, étendait sa juridiction au delà du pays de la Blaise, et c'est à tort, je le crois, que M. P. avance, quelques lignes plus bas, que cet archidiaconé renfermait le doyenné de Reynel.

« Pilon, évêque de Toul. »

C'est Pibon qu'il faut dire, il ne peut y avoir la moindre incertitude sur la forme de ce nom.

« Vint alors à Langres avec Théodoric, duc de Lorraine, et Giselle, abbesse de Remiremont, afin de se défendre contre la requête de l'évêque de Langres. »

Il semblerait par ce passage que Pibon serait venu à Langres en la société de Théodoric et de Giselle qui devaient lui venir en aide. Or cette supposition serait inexacte.

La donation faite par Pibon, à l'abbaye de Chaumousey, de la dîme et des revenus de la paroisse de Chaumousey, sur laquelle Giselle prétendait avoir des droits, avait été la cause d'un désaccord entre l'évêque de Toul et l'abbesse de Remiremont. Se refusant à céder aux invitations de Pibon et même aux ordres du pape qui avait confirmé cette donation, Giselle avait réclamé l'appui de Théodoric, duc de Lorraine, voué de Remiremont, et s'était emparée de l'église de Chaumousey malgré la défense du saint-siége. C'est pourquoi nous la voyons se rendre à Langres en 1107, en compagnie du duc de Lorraine, pour soutenir ses droits contre l'évêque de Toul et se soumettre à la décision du pape, mais non pour assister Pibon, son adversaire.

« Le pape Paschal nomma pour commissaire l'évêque de Chalon-sur-Saône. »

Il ne peut être ici question d'un évêque de Chalon-sur-Saône, car la charte indique Hugues, *nunc Catalaunensis episcopus*, qui occupa le siége épiscopal de Châlons-sur-Marne de 1100 à 1113.

« Pilon prouva que son église possédait, depuis plus de quarante ans, l'archidiaconé de Blaise, et le pape confirma l'union qui en avait été faite au diocèse de Toul. »

Hugues, évêque de Châlons-sur-Marne, appelé en témoignage comme ancien chanoine de Toul, *quondam canonicus Tullensis*, dépose que depuis quarante ans et plus, *et longe supra*, bien au delà, à sa connaissance, l'archidiaconé de Blaise appartenait au diocèse de Toul. Peut-être bien cette formule *quadragenariam* indiquait-elle la période après laquelle il y avait prescription.

« Mais cette sentence prouve que quarante et quelques années avant la réclamation de l'évêque de Langres l'archidiaconé de Blaise appartenait au diocèse de Langres. Ce qui démontre que cet archidiaconé avait fait partie du pays lingon. »

L'arrêt rendu par le pape Pascal ne prouve nullement que quarante années auparavant l'évêché de Langres ait été en possession de l'archidiaconé de Blaise; la réclamation est faite par le clergé de Troyes et non par l'évêque de Langres. Si, comme le prétend Clément (page 55), cet archidiaconé avait été cédé autrefois par un évêque de Langres à l'église de Troyes et donné par celle-ci aux évêques de Toul, pourquoi le clergé lingon, qui ne pouvait être ignorant du fait, ne serait-il pas venu déposer dans cette affaire? Contrairement à l'affirmation de Clément, prétendant que cette cession est indiquée dans cette charte, il y est dit : « Data igitur ex episcopali judicio sentencia est, ut Blesiensis archidiaconatus, omni deinceps remota pulsatione Trecensium, omnino quiete et integre in jure Tullensis ecclesiæ permaneret. » C'est-à-dire que cette fraction réclamée par le clergé de Troyes appartiendrait à tout jamais au diocèse de Toul.

Ce document, qui aurait été un argument sérieux à l'appui du système de M. P., si toutefois on acceptait la traduction qu'il nous en donne, devient nul à l'examen.

10 janvier 1875.

Dans la *Gallia Christiana* il est dit, en parlant de Jacques, évêque de Toul, qui vivait de 756 à 767 : « Soror illi fuit Liliosa nomine, quae praedium quoddam suum, id est Brettiniacam curtem in confinio Tullensis et Lingonensis diocesum sitam. » Je ne sais point s'il existe un document ancien sur lequel on puisse s'appuyer pour préciser ainsi la position de Bretigny au VIII[e] siècle, le cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon ayant disparu, mais, par ce que j'ai recueilli dans les Preuves pour l'histoire de Bourgogne d'Étienne Pérard, je suis convaincu qu'à cette époque le diocèse de Toul s'étendait vers le diocèse de Langres aussi loin que l'indique le pouillé de 1303.

Dans une charte de S. Gérard de l'année 992 il est dit : « In nomine...

Quod Gerardus sanctae Leucorum sedis praesul ob suae remedium animae, ad locum sancti Benigni martyris in castro Divionensis sito, tradidit decimas cujusdam villae Bertiniacae curtis dictae » (p. 166). Ce lieu, dont l'évêque de Toul disposait à son gré, est bien le village de Bretigny, au doyenné de Reynel, sur la limite du diocèse de Toul, où fut bâti le prieuré de S. Blin, S. Belin ou S. Bénigne, « S. Benigni domus » de la carte de l'ancien évêché de Toul, « civitas Leucorum », dressée par Guillaume de Lisle.

Dans l'acte de confirmation de cette donation par Berthold, en 1005, il est dit : « Oratio sancti Benigni, Bertiniacae curtis, duo altaria concessi, Algisi scilicet villae et Busiliacae curtis, ea videlicet conventione, ut idem locus a domno Jacob, hujus quondam sedis episcopo, monachis Sancti Benigni Divionensis ex proprio jure olim traditus » (p. 169).

Dans ces documents rien ne précise, il est vrai, la position du village de Bertigny dans l'étendue du territoire soumis à la juridiction des évêques de Toul ; mais le texte d'une autre charte donnée par Brunon nous vient en aide sur ce point : « Bruno Leuchorum praesul ... adii cellam Bertiniacae curtis, quae est infra nostram diocesim sitam ... » (p. 175). C'est encore en ces termes que Riquin confirme, en 1122, à l'abbaye de S. Bénigne de Dijon la donation faite par Liliosa : « Concedimus itaque atque confirmamus ecclesiae Bertiniacae curtis, quae sita est in nostra diocesi » (cart. de Saint-Bénigne, Et. Pérard).

Je trouve également dans la *Chronica S. Benigni Divionensis* les passages suivants : « Est autem locus ille situs in confinio Tullensis et Lingonensis parochiarum in loco qui vocatur Brettiniaca curtis ... In quo loco aedificaverunt ecclesiam in honore sancti Benigni monachi locum inhabitantes... »

En résumé, je suis porté à croire que si Liliosa, sœur de Jacques, abandonna à l'abbaye de Saint-Bénigne le village de Bertigny qui lui appartenait en propre, ce lieu dépendait alors du diocèse de Toul, car c'est à ce titre et comme paroisse relevant de ce diocèse que les évêques successeurs de Jacques ont confirmé cette donation.

LÉON MAXE WERLY.

# LES LIGUSES, VULGAIREMENT DITS LIGURES

(*Suite*) (1)

## § 2. LIGUSES ou LIGURES

Le nom de Ligures, sous lequel nous connaissons généralement ce peuple en France, contient une *r* que la prononciation latine a substituée à une *s* primitive. L'*s*, qu'une loi de la langue française nous fait prononcer *z* quand elle est placée entre deux voyelles, était prononcée *r* par les Latins dans la même situation. On appelle rhotacisme ce phénomène phonétique. Le rhotacisme exista longtemps dans la prononciation latine avant de pénétrer dans l'orthographe. On attribue à Appius Claudius, censeur en 312 avant J.-C., l'introduction de l'usage d'écrire *r* au lieu d'*s* dans les mots où cette prononciation avait prévalu (2). Mais l'*s* archaïque, supplantée par l'*r* dans les formes où elle se trouve entre deux voyelles, reparaît dans les autres formes du même mot où cet accident ne se produit pas. On écrit au génitif *tempor-is* pour *tempos-is* parce que l'*s* finale du thème est ici entre deux voyelles; mais le nominatif *tempus* garde l'*s* antique. De même à côté du nominatif pluriel *Ligures* nous trouvons *Ligus* au nominatif et au vocatif singuliers dans Cicéron (3), Virgile (4), Perse (5) et Tacite (6). L'adjectif *ligusticus* conserve aussi l'*s* primitive.

(1) Voir le numéro de septembre.

(2) Sur le rhotacisme en latin, voir une note de M. Gaussin dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. I, p. 126.

(3) Cicéron, *pro Sestio*, c. 31, édition Nobbe, in-4, p. 508, col. 2.

(4) Virgile, *Enéide*, l. XI, vers 715, édition classique de Virgile publiée par M. E. Benoist, p. 444.

(5) Perse, *Satires*, l. VI, c. 6.

(6) Tacite, *Histoires*, l. II, c. 13, édition Weise, t. II, p. 65.

Tandis que les Romains défiguraient le nom des Liguses par la substitution de l'*r* à l'*s*, les Grecs l'altéraient d'une autre manière en supprimant l'*s* comme ils l'ont fait habituellement dans les autres mots où cette lettre se trouve immédiatement entre deux voyelles (1). De là la forme grecque *Ligues* ou *Ligyes*.

Faute d'avoir connu ces lois de la phonétique grecque et latine, on a cru voir dans le nom des Ligures un composé basque *li-gor*, « peuple de la montagne » (2), dont le premier terme serait *li* pour *iria*, *uria*, *ilia* ou *ulia*, « ville » (3), tandis que dans le second terme nous devrions reconnaître le basque *gora* ou *gara*, « haut » (4). Mais s'il y a un certain rapport entre *gora* et les deux dernières syllabes de la forme latine classique *Ligures*, ce rapport disparaît quand on restitue l'orthographe archaïque *Liguses*. Disons en outre que, pour expliquer par *ilia* la première syllabe de *Ligures* ou *Liguses*, il faut supprimer l'*i* initial d'*ilia*, et cette hardiesse n'est justifiée par aucun des exemples réunis par Guillaume de Humboldt dans son savant mémoire sur les habitants primitifs de l'Espagne, et par le regrettable Georges Phillips dans ses curieuses études sur la langue et l'histoire des Ibères.

Le nom des Ligures est, suivant nous, indo-européen. On peut le rattacher à la racine *ragh* ou *logh* dont le sens primitif paraît être « courir, se hâter », et qui, à l'aide de suffixes divers, a donné au vieux slave le substantif *liguku*, « utilité, profit », au vieil allemand le substantif *lingiso*, « bonheur », et le verbe gi-*lingan*, « réussir ». Le sens primitif de ces mots est « aller vite, action d'aller vite » : *lingan* en moyen haut-allemand veut dire « marcher en

(1) Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2e édition, p. 220.

(2) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 5e édition, t. I, p. 77; Henri Martin, *Histoire de France*, 4e édition, t. I, p. 6.

(3) On trouve les deux premières formes dans le Dictionnaire basque de Larramendi, édition de Saint-Sébastien, 1853, t. I, p. 230, au mot *Ciudad*, et t. II, p. 272, au mot *Poblacion*; cf. Wilhelm von Humboldt, *Prufung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*, p. 24-30, 43, 53, 90, 117, 144. Sur les variantes *ilia* ou *ulia* empruntées par M. de Humboldt à Astarloa, voir aussi *Prufung*, p. 25 et suivantes, et p. 67. On peut en outre consulter sur ce mot Phillips, *Prufung des iberischen Ursprunges einzelner Stammes und Staedtenamen im suedlichen Gallien*, dans les *Comptes rendus de l'Académie impériale de Vienne*, classe de philosophie et d'histoire, t. 67, p. 364-366.

(4) Sur ce mot qui est une variante de *goia*, voir Wilhelm von Humboldt, *Prufung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*, p. 68, 69, 75, 92 et 109. Larramendi, édition de 1853, t. I, p. 71, au mot *Alto*, écrit *goin*, *goicoa*, *goratua*, *goititua*. *Goratua* est un dérivé de *gora*; *goicoa* et *goititua* sont des dérivés de *goia*.

avant»; l'irlandais *lingim* veut dire «je saute» (1). *Ligus* est dérivé de cette racine au moyen du suffixe *as*, dont *us* nous présente une forme affaiblie. Le suffixe *as*, qui a donné aux langues indo-européennes un certain nombre de noms neutres abstraits comme en latin *genus*, *generis*, a aussi servi à former un certain nombre d'adjectifs qui ont dans le dialecte védique du sanscrit l'accent sur le suffixe; exemples : *tar-ás*, «rapide», littéralement, «se hâtant»; *tav-ás* et *mah-ás*, «fort, grandissant»; *ap-ás*, «agissant»; *ay-ás*, «allant, se hâtant, rapide» (2). Le grec et le latin nous offrent des exemples de la même formation; tels sont : en grec, φραδ-ής, «sage, habile», ψευδ-ής, «menteur», ἀ-δερκ-ής, «qui ne voit pas» (3); en latin, *Cer-es* (4), nom de la déesse de l'agriculture, littéralement «la créatrice». *Ligus* est donc un nom indo-européen et veut dire au sens propre «celui qui va vite», au sens figuré «celui qui réussit». Un autre nom ethnique de la même race est celui d'Ambrons. Les Ligures s'appelaient eux-mêmes Ambrons au temps de Marius, nous dit Plutarque (5). Ambron est dérivé d'un thème *ambhar* que nous rencontrons dans les dérivés sanscrit et grec *ambr-na*, «puissant», ὄμβρι-μος, «terrible», et qui se retrouve sans *m* non-seulement dans le gothique *abr[a]s*, et dans le grec ὄβριμος, «fort» (6), mais peut-être aussi dans l'ethnique latin *Aborigines* (pour *Abri-genes* ou *Aberi-genes*, c'est-à-dire fils d'*Abros*, d'*Aberos* ou d'*Ambros*), nom donné à une ancienne race d'Italie qui paraît identique aux Ligures (7).

(1) Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édition, t. I, p. 190; cf. Schade, *Altdeutsches Woerterbuch*, 1re édition, p. 204, 370.

(2) Bopp, *Grammaire comparée des langues européennes*, § 931, traduction de M. Bréal, t. IV, p. 288.

(3) Adolphe Régnier, *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 187.

(4) Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 571.

(5) Plutarque, *Marius*, c. 19, édition Didot, *Vies*, t. I, p. 496.

(6) Fick, *Vergleichendes Woerterbuch*, 3e édition, t. I, p. 18.

(7) Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 10, édition Kiessling, t. I, p. 12. Caton paraît avoir écrit *Aborigines*, fragments 5, 7, 50 (Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, p. 52, 53, 65); c'est l'orthographe de Salluste, *Catilina*, c. 6; de Tite-Live, I, 2; de Pline, l. III, c. 9, § 4 (édition Littré, t. I, p. 163). Sextus Aurélius Victor, *Origo*, c. 4, édition de Deux-Ponts, p. 7, donne une fois l'orthographe *Aborigenes*, et écrit ailleurs *Aborigines*. Il est probable qu'à Rome on rattachait ce mot au latin *origo, originis;* mais dans *originis* la syllabe *gi* est brève, et les auteurs grecs la font longue dans Ἀβοριγῖνες, qu'ils écrivent avec un accent circonflexe. C'est l'orthographe de Denys d'Halicarnasse et de Strabon, l. V, c. 3, § 2 (édition Didot-Mueller et Duebner, p. 190).

Le peu que nous savons de la langue des Ligures est d'accord avec notre assertion qu'il faut chercher l'étymologie de leurs noms ethniques dans les langues indo-européennes. Pline nous apprend que les Ligures appelaient le Pô, *Bodincus;* ce mot, dans leur langue, signifiait « sans fond » (1). Pline a emprunté ce renseignement à Métrodore de Scepsis, mort en l'an 70 avant notre ère, c'est-à-dire à une époque où le latin n'avait probablement pas encore supplanté dans l'Italie du nord les anciennes langues des peuples vaincus (2). *Bod-incus* paraît avoir la même racine que le grec βαθ-ύς = *badh-u-s*, « profond », βαθ-ος = *badh-as*, « profondeur », que le vieux gallois *bodi*, « enfoncer ou s'enfoncer dans l'eau » (3). Le suffixe *incos* n'est pas rare dans les noms gaulois, exemple : *Agedincum*, ancien nom de la ville de Sens (4). *Bodincus* est donc indo-européen, et signifie « profond, où l'on enfonce ».

Les Ligures appelaient *saliunca* une espèce de lavande (5). Ce mot paraît dérivé d'un thème *sali* que nous trouvons dans le latin *salix*, « saule », en vieux gallois *helic* (6). Le suffixe *uncos*, *unca* se trouve en gaulois (7). *Saliunca* paraît donc indo-européen.

Suivant Justin, quand les Phocéens fondèrent Marseille dans el pays des Ligures, le peuple sur le territoire duquel ils bâtirent cette ville célèbre portait le nom de *Segobrigii*, et le roi de ce peuple s'appelait *Nannus* (8). Justin est, comme on le sait, l'abréviateur de Trogue Pompée, écrivain latin d'origine gauloise, qui vivait au premier siècle de notre ère. Mais la tradition que Justin a reproduite d'après Trogue Pompée remonte au-delà des premiers siècles de notre ère. Aristote en parlait dans son *Traité du gouvernement des villes;* un des 160 livres de cet ouvrage était consacré à la ville de Marseille, et, dans un fragment qu'Athénée nous a conservé, le grand philosophe raconte la réception faite aux fondateurs de Marseille par le roi Nanos (9). Il ne donne pas dans ce fragment le nom du

(1) Pline, l. III, c. 20, § 8, édition Littré, t. I, p. 175.

(2) Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 203.

(3) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 466, 467.

(4) Voir d'autres exemples dans Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 807.

(5) Les textes relatifs à ce mot ont été recueillis par M. Diefenbach, *Origines Europeæ*, p. 414.

(6) Fick, *Vergleichendes Woerterbuch*, 3e édition, t. I, p. 796; Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 128, 1077.

(7) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 808.

(8) Justin, l. XLIII, c. 3, 4, édition Teubner-Ieep, p. 211-212.

(9) Aristote, édition Didot, t. IV, 2e partie, p. 276.

peuple, mais la concordance qui existe du reste entre le récit d'Aristote et celui de Justin est d'un grand poids en faveur de l'autorité de ce dernier. Or les noms de Nannus et de Segobrigii indiqués comme Ligures par Justin sont indo-européens : *Nana*, en sanscrit, veut dire « petite mère, maman ». Νάννας ou νέννος, en grec, veut dire « oncle, grand-père »; νάννα, νέννη, νίννη, dans la même langue, signifient « tante ou grand'mère ». En latin, *nonnus*, *nonna* sont des titre de respect que le moyen âge a spécialement affectés aux religieux et religieuses (1). Quant au nom de peuple *Segobrigii*, il pourrait être gaulois tout aussi bien que ligure. *Segobriga* est une ville des Celtibères mentionnée par Strabon et par Ptolémée (2). Son existence est confirmée par plusieurs inscriptions latines (3). Elle était, au temps de Pline, capitale des Celtibères, c'est-à-dire d'un des plus importants groupes de Gaulois établis en Espagne (4). *Segobriga* paraît avoir signifié en gaulois « montagne fortifiée ». Le premier terme *sego* est dérivé de la racine indo-européenne *sagh* qui veut dire « tenir, retenir, résister, être puissant ». C'est d'elle que viennent le grec ἔχυρός pour *seghuros*, « fortifié », le sanscrit *sahuris* pour *saghuris*, « puissant, fort » (5). Un grand nombre de noms de villes et de peuples d'Europe dérivent de ce thème; tels sont : *Segesta Tiguliorum*, ville de Ligurie mentionnée par Pline (6); — *Ségeste* que le même auteur attribue aux Carnes, peuple gaulois établi au fond de l'Adriatique (7); — *Segesta* ou *Segestica*, ville de Pannonie, aujourd'hui Sissek, sur la Save, connue de Strabon et d'Appien (8); — les villes d'Espagne du nom de *Segontia* (9), — les *Segontiaci* établis dans la Grande-Bretagne (10), — *Segontio* dans la

(1) Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édition, t. I, p. 126; Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édition Henschel, t. IV, p. 640, au mot *Nonnus*; Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 1247, au même mot; Diez, *Etymologisches Woerterbuch*, 2e édition, t. I, p. 292, au mot *Nonno*.

(2) Strabon, l. III, c. 4, § 13, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 135; Ptolémée, l. II, c. 6, § 58, édition Nobbe, t. I, p. 93, édition Wilberg, p. 127.

(3) *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie de Berlin, t. II, p. 563, n° 4191; p. 567, n° 4220; p. 568, n° 4222.

(4) Pline, l. III, c. 4, § 9, édition Littré, t. I, p. 158.

(5) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 193; Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édition, t. I, p. 221.

(6) Pline, l. III, c. 7, § 2, édition Littré, t. I, p. 162.

(7) Pline, l. III, c. 23, § 4, édition Littré, t. I, p. 176.

(8) Strabon, l. VII, c. 5, § 2, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 260; Appien, *De rebus Illyricis*, c. 10, 17, 22, 24, édition Didot, p. 275, 277, 279, 280.

(9) *Itinéraire d'Antonin*, édition Parthey et Pinder, p. 208, 209.

(10) César, *De bello Gallico*, l. V, c. 21.

même île (1); — en Gaule les *Segusiavi*, chez lesquels était situé *Lugdunum*, aujourd'hui Lyon, capitale de la Gaule romaine (2). Le thème *Sego* est le premier terme non-seulement dans *Segobriga*, mais dans *Segodunum*, nom de deux villes, l'une de Gaule, aujourd'hui Rhodez (3), l'autre de Germanie (4), toutes deux d'origine celtique, — dans *Segobodium*, nom d'une ville de Gaule près de Besançon (5), — dans *Segovellauni*, nom d'un peuple de la Gaule dont Valence était la capitale (6). On peut rapprocher du thème *Sego* le thème *Segu* qui forme la première partie du nom de *Segu-stero*, aujourd'hui Sisteron (7); le second terme de *Segu-stero* s'explique par le grec στερ-εό-ς, « ferme », par le sanscrit *sthira-s* qui signifie « ferme », et par l'irlandais *seirt*, « force ». *Segu-stero* signifie donc, par une sorte de pléonasme, « forteresse forte » (8). Il est inutile d'entrer dans de plus amples développements pour établir que dans le nom des *Segobrigii* le premier terme est d'origine indo-européenne, très-prochainement apparenté avec le gaulois (9). Mais de ce qu'il est gaulois il ne faut pas conclure qu'il ne soit pas ligure. La ville ligure de *Segesta* dont nous avons parlé plus haut est située en Italie, sur la frontière de l'Étrurie, en dehors des régions occupées par la race celtique. Quant au second terme *briga*, c'est un nom gaulois très-fréquent dans les noms de lieux composés, et qui veut dire « colline » (10). Mais ce mot n'est pas seulement gaulois. Le vieux slave *bregu*, le gothique *bairga-s*, en allemand moderne *berg*, ont le

(1) *Itinéraire d'Antonin*, édition Parthey et Pinder, p. 231.

(2) Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 212, 277. Le nom gaulois *Segusiavos* paraît signifier « celui qui habite une forteresse ». Il est formé au moyen du suffixe -vo-s (Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 783) et dérivé de *Segusia*, qui signifie probablement « forteresse »; comparez *Segusio* ou *Segusium*, aujourd'hui Suze en Piémont (Pline, l. III, c. 21, § 1, édition Littré, t. I, p. 175); *Itinéraire d'Antonin*, édition Parthey et Pinder, p. 162; Ptolémée, l. III, c. 1, § 40, édition Nobbe, t. I, p. 147, édition Wilberg, p. 179.

(3) Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 311.

(4) Ptolémée, l. II, c. 11, § 20, édition Nobbe, t. I, p. 122, édition Wilberg, p. 155.

(5) Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 227.

(6) Pline, l. III, c. 5, § 4, édition Littré, t. I, p. 159; cf. Ptolémée, l. II, c. 10, § 12, édition Nobbe, t. I, p. 112, édition Wilberg, p. 146.

(7) Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 418.

(8) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 213; Whitley Stokes, *Some Remarks on the celtic additions*, p. 16; Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édition, t. I, p. 245.

(9) C'est l'opinion de M. de Humboldt dans son mémoire intitulé *Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*, p. 72, 102.

(10) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 86.

même sens et ne diffèrent que par le genre : ils sont masculins, tandis que le gaulois *briga* paraît féminin. Mais avant d'être substantifs ces mots ont été les uns la forme masculine, l'autre la forme féminine d'un adjectif *brigas, brigâ, brigam*, « haut, élevé », aujourd'hui *bry* dans le dialecte néo-celtique que parlent les Gallois. Or cet adjectif est dérivé d'une racine *bhargh* que l'on reconnaît dans le verbe *barh*, « élever », du sanscrit (1). Le nom des *Segobrigii* est donc bien indo-européen et nous n'avons pas de raison pour affirmer qu'il soit nécessairement celtique, puisque chacun de ses termes se trouve dans des langues indo-européennes autres que le gaulois.

Un autre nom de peuple ligure qui a une physionomie tout à fait celtique c'est le nom des *Taurini*. Strabon nous apprend qu'ils sont Ligures (2); Pline le confirme (3). Or leur nom ne diffère que par le suffixe de celui d'un peuple gaulois voisin, les *Taurisci*. La désinence *sco-s* est fréquente dans les noms propres gaulois. On l'y trouve précédée de toutes les voyelles et notamment d'*i*, *-isco-s* (4); mais la désinence *ino-s* n'est pas rare non plus en Gaule (5), en sorte que *Taurinos* pourrait être tout aussi bien gaulois que ligure.

Pline nous donne les noms de deux villes ligures situées sur les bords du golfe de Gênes, *Albium-Intemelium*, aujourd'hui *Vintimille*, et *Albium-Ingaunum*, aujourd'hui *Albenga* (6). Nous les trouvons dans d'autres documents sous une forme contractée, *Albingaunum* et *Albintimilium* (7). Ces villes paraissent remonter à une époque antérieure à l'établissement des Romains dans ces parages. Dès l'an 205 avant notre ère, pendant la seconde guerre punique, il est question dans Tite-Live des Ligures Albingaunes (8). Or le nom d'*Albium*, première partie de ces noms de villes, peut être difficilement séparé de celui d'*Alba Longa* dans le Latium, une des anciennes villes d'Italie. *Alba* signifie « la ville blanche ». On a dû dire plus anciennement *Albha*. Le *bh* de cette forme archaïque devient *f* en osque et en ombrien; en latin il devient *b*, comme le prouve l'or-

(1) Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édition, t. I, p. 379; t. III, p. 206-207.

(2) Strabon, l. IV, c. 6, § 6, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 170.

(3) Pline, l. III, c. 21, § 1, édition Littré, t. I, p. 175.

(4) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 808.

(5) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 772.

(6) Pline, l. III, c. 7, § 2, édition Littré, t. I, p. 161.

(7) Les textes relatifs aux noms de ces deux villes ont été réunis par M. Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 66.

(8) Tite-Live, l. XXIX, c. 5.

thographe Alba chez les historiens et les poëtes de Rome ; il devient *b* dans le ligure *Albium*, *Albingauni*, *Albintemelium*, c'est-à-dire ville blanche d'Ingaunum, ville blanche d'Intemelium. *Alba Helviorum* en Gaule (1) a probablement la même origine étymologique (2).

Le nom de la ville de Gênes, *Genua*, comme le gaulois *Genava*, « bouche », et en même temps nom de ville, est dérivé du thème européen *ganu*, d'où le grec γένυς, « menton, mâchoire », et le gothique *kinnus*, « mâchoire » (3). Il signifie probablement « bouche » comme le mot gaulois correspondant, et il a été employé métaphoriquement pour désigner un port de mer : Cicéron et Tite-Live ont dit *la bouche d'un port*, « *os portûs* » (4). Une autre ancienne ville des Ligures était *Ticinum*, fondée par les *Lævi* et les *Marici* sur les bords d'une rivière appelée *Ticinus*. On appelle aujourd'hui la ville Pavia et la rivière Ticino : nous prononçons Pavie et Tessin. Le nom de la rivière devenu plus tard nom de la ville paraît dérivé de la racine *tak*, « fondre et couler », qui existe en grec et peut-être dans d'autres langues indo-européennes. En tous cas, *Ticinus* ne paraît se distinguer que par le suffixe du grec ταχερός, « fondu, liquide » (5). *Ticinus* se disait pour *Tacinus* avec affaiblissement de l'*a* radical en *i*. Le même phénomène se produirait dans le nom des *Ingauni* (6), qui ne différerait que par le suffixe du latin *angustus*, et qui voudrait dire « ceux qui habitent un pays étroit », entre la terre et la mer, « ceux qui sont resserrés » entre le golfe de Gênes et l'Apennin. On peut de même rapprocher le nom des *Ilvates*, petite peuplade ligure (7), de celui des *Elvii* et de celui des *Elvetii*, écrits abusivement par les Romains *Helvii*, *Helvetii*. *Elvius*, *Elvetius*, dérivent probablement de la même racine que le latin *alere*, *altus* (8). *Ilvates*

(1) Pline, l. III, c. 5, § 6, édition Littré, t. I, p. 160.

(2) Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 147, 162, 485. On doit probablement donner une autre origine aux localités d'Espagne qui portent le même nom (Humboldt, *Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*, p. 37, 125).

(3) Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 308 ; Fick, *Vergleichendes Woerterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e édit., I, 556, 561.

(4) On a aussi rapproché *Genua* du grec γουνος (pour γονϝος ou γονυ-ος), « colline », de γονυ, en latin *genu*, « genou ». On pourrait accepter cette étymologie. Les mots qui signifient mâchoire et genou se ressemblent dans les langues européennes. (Curtius, *Grundzuege der Griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 179, 308.)

(5) Curtius, *Grundzuege der Griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 218.

(6) Pline, l. III, c. 6, § 8, édition Littré, p. 161 ; ce sont les habitants d'Albenga.

(7) Tite-Live, l. XXXI, c. 10 ; l. XXXII, c. 31.

(8) Sur cette racine voir Corssen, *Ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung*

paraît avoir la même origine, et signifierait par conséquent « ceux qui sont hauts, ceux qui sont grands ». *Ilvates* est dérivé d'*Ilva*, qui voudrait dire « la haute » : c'est l'ancien nom de l'île d'Elbe, qui aurait donc été habitée par les Ligures avant d'appartenir aux Étrusques.

De ces observations il résulte qu'il y avait une parenté intime entre la langue des Ligures et les langues des peuples principaux qui forment le rameau européen de la race indo-européenne. Le savant géographe allemand Mannert a dit que sans doute les Ligures ne descendaient point des Celtes habitants de la Gaule aux temps historiques, mais qu'ils étaient un rameau d'une race orientale et que de la même race orientale les Celtes étaient aussi descendus, à une époque antérieure aux temps historiques. Guillaume de Humboldt a admiré la pénétration judicieuse dont avait fait preuve, par cette observation, son savant compatriote; mais il y a joint une hypothèse moins bien fondée : c'est que les Ibères pourraient avoir la même origine (1). Or, s'il y a un fait démontré par les recherches de Guillaume de Humboldt c'est que la langue des Ibères est identique à celles des Basques, sauf les altérations que les siècles ont introduites dans cette dernière langue. Or le basque est complétement étranger à la famille des langues européennes; donc entre les Ligures et les Ibères il n'y a aucune communauté d'origine.

Reste à donner quelques détails sur l'établissement des Ligures dans les trois grandes régions où nous les trouvons installés, c'est-à-dire dans la Gaule, l'Italie et l'Espagne.

Le fait le plus ancien de leur histoire qui soit mentionné par les historiens est la guerre par l'effet de laquelle les Sicanes vaincus furent contraints de se réfugier en Sicile. Les Sicanes étaient des Ibères établis sur les bords d'un fleuve Sicane. Ce fleuve Sicane était situé en Ibérie : c'était, croyons-nous, la Seine, *Sequana*, dont le bassin a été très-anciennement compris dans la vaste étendue des pays soumis à la domination des Ibères. Les Ligures poursuivirent les Sicanes jusqu'en Italie, puis enfin s'emparèrent de la péninsule

*der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 530; Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 358, 359.

(1) Humboldt, *Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispaniens*, p. 173. M. Phillips, après avoir contesté la sûreté des doctrines de G. de Humboldt dans son mémoire *Ueber das iberische Alphabet* (Comptes rendus de l'Académie des sciences de Vienne, t. LXV, p. 169-173), paraît les accepter dans son mémoire sur l'*origine ibérique de quelques peuples et races de la Gaule méridionale* (Comptes rendus de la même académie, t. LXVII, p. 345).

entière, que les Sicanes furent obligés d'évacuer (1). En Italie les Ligures du sud et de l'est portèrent le nom de Sicules, comme nous l'avons déjà vu. Des peuples désignés dans l'usage ordinaire sous le nom de Ligures, les plus méridionaux étaient ceux que l'on connaissait sous le nom de *Corneliani* et de *Bœbiani*, aux environs de Bénévent (2). Mais les Ligures *Bœbiani* et *Corneliani* sont une colonie de création romaine et qui date de l'an 180 avant notre ère; elle appartient à l'histoire militaire de Rome, et n'a aucun rapport avec les traditions relatives aux migrations anciennes dont nous cherchons à reconstituer le tableau (3). Dans ces temps antiques Rome et le Latium sont, au sud, le point extrême où nous rencontrons les Ligures proprement dits. Nous les avons déjà montrés occupant Rome avec les Sicules au moment où les Ombriens s'emparèrent du centre de l'Italie (4), c'est-à-dire probablement au XII^e^ siècle avant notre ère. Un peu plus au nord, l'île d'Elbe, anciennement Ilva, semble porter un nom ligure. C'est d'Ilva que paraît dériver le nom des *Ilvates*, peuple ligure de la Gaule cisalpine associé aux Insubres, aux Cénomans et aux Boïes en guerre contre les Romains pendant les années 200 et 197 avant notre ère (5). Pise, possédée successivement par les Ombriens et par les Étrusques, fut, suivant Justin, bâtie dans le pays des Ligures (6). Bien que les Étrusques eussent au nord de l'Arno, outre Pise, les villes de Florence (7), de Fiesole (8), de Lucques (9) et de Luna (10), les Ligures, longtemps après la conquête étrusque et depuis la conquête romaine, continuèrent à former entre l'Arno et l'Apennin la majorité de la population des campagnes. Suivant Polybe, qui écrivait au milieu du second siècle avant notre

(1) Thucydide, l. VI, c. 2, édition Holtze, 1872, t. II, p. 74.

(2) Pline, l. III, c. 16, § 6, édition Littré, t. I, p. 171.

(3) Tite-Live, l. XL, c. 38.

(4) Voir plus haut, p. 213; cf. Festus au mot *Sacranni*. Au rapport de certains auteurs cités mais non nommés par Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 10, édition Kiessling, t. I, p. 12, les Aborigènes, anciens habitants du Latium, étaient des Ligures.

(5) Tite-Live, l. XXXI, c. 10, l. XXXII, c. 31.

(6) Justin, l. XX, c. 1, édition Teubner-Ieep, p. 123.

(7) Ptolémée, l. III, c. 1, § 47, édition Nobbe, t. I, p. 148, Wilberg, p. 180.

(8) Salluste, *Guerre de Catilina*, c. 27, met Fiesole en Etrurie. Suivant Tite-Live, XXII, 3, c'est la dernière ville d'Étrurie de ce côté.

(9) Pline, l. III, c. 8, § 1, édition Littré, l. I, p. 162.

(10) Luna est attribuée aux Étrusques par Pline, l. III, c. 8, § 1, et l. XIV, c. 8, § 7, édition Littré, t. I, p. 162, 530; par Martial, XIII, 30; par Ptolémée, l. III, c. 1, § 4, édition Nobbe, t. I, p. 130, Wilberg, p. 172; et par l'inscription 4896 d'Orelli; cf. Strabon, l. V, c. 2, § 5, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 185.

ère, les Ligures s'étendent jusqu'auprès de Pise et d'Arezzo (1), et Pomponius Méla leur attribue la ville de Luna (2), malgré la plupart des autorités qui en font une ville étrusque. La possession la plus orientale des Ligures au nord du Pô paraît avoir été Ticinum, aujourd'hui Pavie, dont nous avons parlé plus haut. A l'est habitaient les Liburnes ou Libues, dans la région où furent plus tard les villes de Brescia et Vérone (3). La présence des Ligures sur les bords du Pô était connue d'Hésiode, qui, vers l'an huit cent avant notre ère, leur attribuait un roi du nom de Cucnos, et Cucnos aurait été changé en cygne quand Phaëthon, petit-fils du Soleil, tomba dans l'Eridan (4), aujourd'hui le Pô.

En Gaule, après l'expulsion des Sicanes, les Ligures paraissent avoir été maîtres de la plus grande partie du pays jusqu'à la conquête celtique, et cette conquête, suivant nous, aurait vraisemblablement commencé lorsque l'invasion des Scythes chassa les Celtes des plaines de la Hongrie et de l'Autriche au VII^e^ siècle avant notre ère. Vers la fin du VI^e^ siècle avant J.-C., époque à laquelle se rapportent la plupart des documents qui ont servi de base à la description des côtes de l'Espagne et du midi de la Gaule par Festus Avienus, on trouvait encore des Ligures sur les côtes de l'océan Atlantique, près de la frontière de l'Espagne. En effet, les Kempses, peuple ibère, voisin au sud des Cunètes, c'est-à-dire d'un autre peuple ibère établi sur les bords du Guadiana (5), avaient pour voisins au nord les Ligures. Les Ligures habitaient de ce côté-ci des Pyrénées. « Les Kempses et les Sæfes, nous dit Aviénus, occupent des collines aux pentes raides dans le champ d'Ophiuse (6) ». Ophiuse paraît être Oyarzun dans la province de Guipuscoa, sur le golfe de Biscaye, à l'extrémité occidentale des Pyrénées. Nous entendons ici par Pyrénées la partie de cette chaîne qui sépare la France de l'Espagne. Ces collines aux pentes raides qu'habitent les Kempses et les Sæfes dans le champ d'Ophiuse sont donc les derniers mamelons des Pyrénées occidentales. Denys le Périégète a exprimé la même thèse géographique dans des termes légèrement différents, quand il a parlé des Kempses qui habitent au pied du mont Pyrénée (7).

(1) Polybe, l. II, c. 16, § 2, Didot, 2^e^ édition, t. I, p. 79.

(2) Méla, l. II, c. 4, § 9; cf. Strabon, l. V, c. 2, § 5, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 185, l. 19-21.

(3) Tite-Live, l. V, c. 35.

(4) Hésiode, fragment 104, édition Didot, p. 58.

(5) Festus Aviénus, *Ora maritima*, vers 205; cf. 200, 201. — (6) *Ibid.*, v. 195, 196.

(7) Denys le Périégète, vers 338, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. II,

Près de ces collines aux pentes raides habitées par les Kempses et les Sæfes dans le champ d'Ophiuse, Aviénus place le *Ligus*, comme il écrit suivant la vieille orthographe, ou, comme nous disons aujourd'hui, le Ligure « agile qui, avec la race des Dra-« ganes, a établi ses foyers sous le septentrion le plus neigeux » (1). Il ne faut pas nous étonner si Festus Aviénus considère comme un point septentrional l'extrémité des Pyrénées qui avoisine Bayonne. Dans le système des anciens géographes les Pyrénées, que nous savons courir de l'est à l'ouest, couraient du sud au nord. Le point le plus méridional de cette chaîne de montagnes était aux environs de la ville actuelle de Perpignan, le point le plus septentrional se trouvait dans le voisinage de notre ville de Bayonne. La région occupée par les Ligures dans le voisinage des Pyrénées était sur le bord de l'Océan, par conséquent au point le plus septentrional des Pyrénées. On pouvait y arriver en venant des îles Œstrymnides dites plus tard Cassitérides, aujourd'hui Scilly, à l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne, sur la situation desquelles les anciens géographes se trompaient beaucoup, car ils les croyaient très-rapprochées de Cadix (2). Mais cette erreur avait une cause facile à concevoir. En effet, les îles Œstrymnides ou Cassitérides étaient, à cause de leurs mines d'étain, un des points les plus fréquentés par les navires phéniciens de Cadix, qui alors s'appelait Gadeïra. Ces îles étant donc, dans l'esprit d'Aviénus, très-rapprochées de Cadix, et le pays où est aujourd'hui Bayonne étant, à ses yeux, un des points les plus septentrionaux du globe, il a écrit : « Si, partant des îles Œstrymnides, quelqu'un ose pousser « son navire dans ces régions du pôle où la race de Lycaon (c'est-« à-dire le nord) (3) glace les airs, il arrive sur la glèbe inculte « des Ligures, car le pays a été longtemps dépeuplé par les armes

p. 123. Nous adoptons le système géographique exposé par M. Mueller dans la savante note qui occupe la plus grande partie de cette page.

(1) Festus Aviénus, *Ora maritima*, vers 196-198.

(2) Festus Aviénus, *Ora maritima*, v. 83-96. Strabon, bien que semblant avoir des notions assez exactes sur la position de ces îles, qu'il place près de la Bretagne (l. II, c. 5, § 15, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 99), met leur description dans le même livre que celle de l'Espagne et dans le même chapitre que les îles qui sont considérées comme l'accessoire de cette péninsule. Commençant par les îles Baléares, il continue par l'île où est Cadix, et finit par les Cassitérides ou îles Scilly. Telles sont pour lui les îles d'Espagne (l. III, c. 5, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 139-146).

(3) La race de Lycaon c'est la Grande Ourse et la Petite Ourse; Ovide, *Métamorphoses*, l. II, vers 496 et suivants.

« des Celtes et par de nombreux combats. Les Ligures chassés de « leur patrie, poussés par le sort comme il arrive souvent, vinrent « habiter cette contrée hérissée de buissons : partout des pierres, « des roches escarpées, des montagnes menaçantes qui pénètrent « jusque dans les cieux. La nation fugitive passa des jours « nombreux dans les fentes des rochers, loin des eaux, car elle « craignait la mer, qui rappelait d'anciens dangers. Mais vinrent « le repos et les loisirs. La sécurité fit naître l'audace. Les Li- « gures sortirent de leurs hautes demeures et descendirent sur les « côtes (1). »

Cette description de la région occupée par les Ligures occidentaux ne peut se rapporter à la Ligurie moderne, qui est située sur les bords de la Méditerranée. Cette description fait partie chez Aviénus du périple de l'océan Atlantique, qui paraît emprunté au récit du voyage exécuté par le Carthaginois Himilcon vers l'an 500 avant notre ère, en 470 suivant le système chronologique adopté par M. Charles Mueller (2). Par conséquent, à cette date il y avait encore des Ligures sur les côtes de l'Océan au nord des Pyrénées, que les Celtes n'avaient pas jusqu'alors franchies.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(*La suite prochainement.*)

(1) Festus Aviénus, *Ora maritima*, vers 130-145.

(2) Festus Aviénus, *Ora maritima*, vers 117, 383, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. XXI-XXII.

# RAPPORT

SUR

# LES QUESTIONS ARCHÉOLOGIQUES

DISCUTÉES

## AU CONGRÈS DE STOCKHOLM

(*Suite et fin*) (1)

### DEUXIÈME QUESTION.

Les réponses à la deuxième question avaient été faites indirectement, en grande partie du moins, durant les discussions relatives à la première. Le débat en a été très-abrégé. Les conclusions des premières séances étaient les suivantes :

1° La Suède, inhabitée jusque-là, a été peuplée à l'époque de la pierre polie.

2° Elle a reçu sa population du Danemark en même temps que les animaux domestiques, les céréales, l'usage des tombeaux mégalithiques et l'inhumation.

3° La Scanie a été la première province colonisée ; la civilisation s'est de là peu à peu étendue vers le nord jusqu'au 65° degré de latitude.

4° A une époque plus ou moins éloignée de cette première colonisation, des peuplades originaires de l'Est, et d'un caractère autre, sont venues occuper l'extrême Nord. Il y a eu ainsi *dualité* dans les populations de la péninsule ; mais cette dualité correspond à des limites géographiques suffisamment déterminées. Il n'y a pas eu, ou il n'y a eu que dans des proportions très-restreintes, mélange ou superposition de populations appartenant à des races distinctes. Il s'agissait de donner à ces faits plus de valeur en les précisant et en leur imprimant la certitude de la statistique. M. Oscar Montélius s'est chargé de ce soin. Une grande carte de Suède, exposée dans la salle du Congrès, et sur laquelle l'emplacement des divers monu-

(1) Voir le numéro d'octobre.

ments mégalithiques de la Suède avait été tracé à l'avance, mettait sous les yeux du Congrès le résultat abrégé de ses recherches. M. Montélius a exposé très-clairement la loi de distribution de tous ces monuments, signalé leurs différents caractères, mis en évidence les notions historiques que les fouilles opérées sur différents points du territoire ont permis de recueillir. Il faudra lire ce travail dans les publications du Congrès.

En Suède, comme en Gaule (1), les monuments mégalithiques sépulcraux se rencontrent généralement sur les côtes ou à proximité des cours d'eau ; ils peuvent se diviser en trois groupes : les *dolmens*, les *allées couvertes*, les *cistes*. Les provinces où ces monuments dominent sont la Westrogothie, le Bohuslæn, le Halland et l'île d'Oland. On en trouve généralement en Néricie et dans la Sudermanie occidentale. Un seul dolmen a été signalé en Norwége.

Les cistes, qui sont des espèces de dolmens dégénérés, semblent former la transition entre les monuments de l'âge de la pierre et ceux de l'âge du bronze. On les signale dans les mêmes contrées, plus en Dolsland et dans la région S. O. du Vermeland. L'extension géographique de ces diverses sépultures montre que la plus grande partie du Götaland actuel, le Vermeland méridional, la Néricie et la Sudermanie occidentale, était déjà plus ou moins peuplée avant la fin de l'âge de la pierre polie. Mais, de toutes les parties de la Suède, la Scanie présentait alors incontestablement la population la plus dense. Les musées et collections particulières de Suède possèdent plus de *trente-six mille* antiquités de pierre. Près de *trente mille* proviennent de la seule Scanie. On n'en connaît que deux mille du Svealand et du Nordland réunis. Voilà des chiffres assez éloquents. La Suède, comme on l'a dit plus haut, a été évidemment peuplée par le Sud. La rareté des mêmes antiquités en Norwége achève la démonstration (2). Il ressort également de ces faits que dans toute cette première période la civilisation de la Suède n'est qu'une émanation de celle du Danemark. La Finlande et les contrées du Sud-Est ne jouent alors aucun rôle dans l'histoire de leurs voisins de l'Ouest. Cette uniformité de la civilisation, tant en Suède qu'en Séeland, en Fionie et même en Jutland, entraîne-t elle l'unité de race chez les tribus qui habitaient ces divers pays ? M. Montélius n'avait pas cru devoir aborder la question. M. Hans Hildebrand s'est chargé de combler cette lacune, sans oser affirmer qu'il y eût alors plusieurs races sur le sol de la Suède. Toute la région dite *scandinave*, en opposition à la région *arctique*, semble en effet avoir été peuplée par des tribus de même origine.

M. Hildebrand constate toutefois que des variétés assez sensibles se font

(1) Voir les conclusions de notre mémoire, *couronné* par l'Institut en 1862, sur la question des *monuments* dits *celtiques*. (Tirage à part de la *Revue archéologique*, 1863, p. 217.)

(2) Les musées de Norwége ne possèdent que mille à onze cents objets en pierre, dont trois cent soixante seulement en silex.

remarquer dans cet ensemble au fond homogène. Et d'abord les mœurs de la plaine ne sont pas celles de la montagne. Les dolmens se rencontrent surtout sur le bord de la mer; les allées couvertes dans les hautes vallées. Si, sur les trente six mille objets en pierre recueillis en Suède, vingt-six mille, c'est-à-dire plus des deux tiers, sont en silex, il se trouve que dans la Sudermanie la proportion est tout autre. Soixante seulement sur huit cents sont fabriqués en cette matière. Il y a donc dans le mode de construction des monuments, dans la nature des matériaux employés et même dans les variétés du travail, des différences notables, indices de tribus, d'habitudes et d'instincts différents. Un coup d'œil rapide jeté sur l'ensemble de la civilisation de la pierre polie en Europe corrobore cette manière de voir.

La civilisation de la pierre polie s'étend, on le sait, sur une grande partie de l'Angleterre et de l'Irlande, de la France, de l'Allemagne du Nord et du Sud, de l'Espagne et de l'Italie. Les monuments mégalithiques se retrouvent de plus dans certaines vallées du Caucase (1). Il n'est pas facile de croire que dans toutes ces contrées nous rencontrions un seul et même peuple, si nous songeons surtout que la présence de monuments analogues a été également signalée en Syrie et jusque dans l'Inde, où certaines peuplades en élèvent encore aujourd'hui. Bien plus, les dolmens d'Afrique contiennent non-seulement de l'*argent*, mais du *fer*. Ceux de la Gaule méridionale recouvrent quelquefois des objets et des armes en bronze. Dans le Nord, on n'y rencontre que des armes en pierre. D'un autre côté, les armes et outils en pierre, d'un pays à l'autre, varient de forme et de substance. S'il y a une sorte de parenté entre les objets de l'industrie de la pierre en Hollande, Allemagne du Nord et pays scandinaves, ces produits ne sont plus les mêmes en Suisse et en France. En Allemagne, des contrées entières, où l'on n'a jamais élevé de dolmens, possèdent un grand nombre d'ustensiles en pierre polie (2). S'il est donc incontestable qu'il y a eu en Europe, à cette époque, une civilisation commune, il paraît évident que les éléments de cette civilisation ont été mis en œuvre par des tribus, pour ne pas dire des races différentes. Tandis que les tribus de l'Allemagne du Nord travaillaient le *silex*, celles du centre préféraient des pierres plus dures, la *diorite* et la *néphrite*. En Suisse et en Armorique, on ne craignait pas de s'attaquer à la *jadéide*, à la *chloromélanite*, à la *calais* et même au jade oriental. Ce sont assurément là des distinctions qu'il n'est pas inutile de constater.

L'idée mère du dolmen, selon M. Hildebrand, disciple en cela de M. Nilsson, aurait été l'imitation de l'habitation des vivants. La pensée de tombeaux semblables n'aurait donc pu naître que dans les hautes régions du Caucase ou dans les contrées boréales, où l'habitude d'habitations sou-

(1) On sait qu'il en existe aussi en dehors de l'Europe, en Afrique, en Syrie e dans l'Inde.

(2) Communication de M. Virchow.

terraines est une conséquence du climat. Un Anglais, M. Howorth, croit que l'origine de ces sépultures est caucasienne. Il est regrettable que M. Howorth n'ait pas donné plus de développement à sa pensée (1).

TROISIÈME QUESTION.

La découverte des métaux marque dans l'histoire de la civilisation le commencement du vrai progrès. Sans doute il serait injuste de considérer comme des sauvages les diverses populations qui ne connaissaient pour armes et ustensiles que l'os et la pierre polie. Des populations qui possédaient presque tous nos animaux domestiques, les céréales, les habitations lacustres, des tombeaux comme ceux de Gavr'Inis et de Carnac, qui poussaient jusqu'à la perfection le polissage des pierres dures, doivent nous inspirer un sentiment de respect. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer leur énergie, leur activité, leur génie inventif. N'était-ce rien que de se livrer à l'agriculture, à l'élevage du bétail, de façonner des vases d'argile, dont un grand nombre ne manquent point d'élégance, de travailler le bois avec art, de creuser des barques, de fabriquer des chariots, de construire des cabanes spacieuses, d'avoir inventé l'herminette, la scie, la gouge, l'arc, la flèche et le métier à tisser? Cependant, il était une limite que le génie de ces populations ne pouvait dépasser, qu'aucune peuplade connue n'a dépassée en l'absence de la connaissance des métaux. Avec l'introduction du bronze et du fer dans le monde, seulement, se développe la véritable civilisation ; ainsi en a-t-il été en Suède.

La Suède d'ailleurs, sous ce rapport comme sous les autres, a été tributaire du Danemark. Telle est la conclusion à laquelle ont abouti les discussions du congrès. Dans la série des découvertes qui marquent les étapes de la civilisation depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement de notre ère, aucune initiative ne paraît avoir appartenu à la presqu'île scandinave ; le progrès y a toujours été importé du dehors. On connaît la richesse des mines de fer de Suède et de Norwége. Le fer n'y fait néanmoins son apparition que peu de temps avant notre ère. La Suède et la Norwége ont également des mines de cuivre ; quatorze étaient exploitées l'année dernière. Les populations primitives n'ont fait aucun usage du cuivre avant l'introduction du bronze. Inventer, créer est le privilége du génie seul, et encore seulement chez certaines races privilégiées. L'ac-

(1) Remarquons, en finissant, qu'aucune trace d'*incinération* n'a été signalée dans les tombeaux de cette première période, ni en Danemark, ni en Suède, ni dans l'Allemagne du Nord, et que ces traces sont rares en Gaule. Il y avait donc alors un rite funéraire prépondérant, lié évidemment à un grand respect pour les morts. La religion de l'incinération n'avait encore fait, ce semble, son apparition nulle part dans l'Europe septentrionale et centrale. Cette question des rites funéraires est très-importante, et il est à désirer que les archéologues portent de ce côté leur attention. Il y a là l'indice d'une grande révolution religieuse dont les cimetières à incinération pourront donner l'aire géographique.

cumulation d'efforts nécessaire pour arriver au point de maturité où les grandes découvertes peuvent éclore est incalculable. Les facultés des premières races de l'Occident paraissent en avoir été incapables (1). Ces races ont foulé aux pieds des richesses immenses sans les voir ; il a fallu que la lumière leur vînt d'Orient. Mais comment ? Comment, en particulier, l'industrie de la métallurgie a-t-elle été introduite en Danemark et en Suède ? Nous avons dit que les opinions les plus diverses avaient été émises à cet égard.

On a d'abord soutenu que cette grande révolution était due à l'invasion violente d'un peuple de *race celtique*, suivant les uns, germanique suivant les autres ; ce peuple aurait exterminé ou refoulé vers le Nord les premiers habitants. M. Swen Nilsson attribue, au contraire, presque exclusivement aux Phéniciens la civilisation de l'âge du bronze ; sa théorie a été autrefois très-populaire en Allemagne. Plus récemment, le docteur Lindenschmit, l'éminent directeur du musée de Mayence, tout en repoussant l'intervention des Phéniciens, a voulu ne voir, dans l'introduction des métaux en Scandinavie, qu'un fait tout commercial. Le centre de ce commerce, à ses yeux, était l'Étrurie. Enfin, quelques rares archéologues (2) prétendent encore que l'invention de la métallurgie est l'œuvre des hommes de la pierre ; la métallurgie serait née dans les pays scandinaves ; mais c'est une illusion que le patriotisme le plus ardent ne saurait plus conserver. Les trois autres thèses ont encore d'ardents défenseurs. La question était donc une question capitale. Nous avons le regret de constater que ce grave problème n'a été qu'effleuré au congrès. Peut-être nos collègues suédois se trouvaient-ils un peu embarrassés de la présence du vénérable doyen des archéologues du Nord, le professeur Nilsson, dont il leur eût été pénible de froisser les opinions.

Peut-être aussi croyait-on inutile de recommencer une discussion pour ainsi dire épuisée, sans résultat définitif, aux congrès de Bologne et de Bruxelles, et pensait-on que le plus sage était de s'en tenir au compromis proposé par M. Worsaae. M. Worsaae, après avoir montré l'invraisemblance des diverses opinions soutenues jusque-là, avait conclu en déclarant qu'à ses yeux la civilisation du bronze, *originaire d'Asie*, avait pénétré en Danemark directement des contrées *helléniques*. C'était un emprunt fait par le Nord à la civilisation grecque. Cette doctrine un peu vague trouvait son appui dans un excellent travail de M. Wiberg, directeur du gymnase de Gefle ; elle indiquait une direction qui nous paraît, en effet, la meilleure, mais demandait à être précisée et complétée. Nous avons cru devoir prendre la parole à ce sujet et résumer devant le congrès, en l'étendant

(1) On ne sait pas bien à quelles branches des races actuelles ces populations doivent être rattachées. Toutefois, si les hommes des cavernes paraissent avoir appartenu à la *race jaune*, on est à peu près d'accord pour regarder les hommes des dolmens comme appartenant à une des races blanches.

(2) Dr Webel, de Kiel.

sur quelques points, la communication que nous avions soumise l'année dernière à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1). Sans doute, comme le soutient aujourd'hui, avec toute raison, l'éminent président de la Société des Antiquaires du Nord, le bronze a une origine orientale, nullement septentrionale ou occidentale ; mais où a été le centre, le foyer primitif de ce grand mouvement ? Où cette industrie s'est-elle établie ensuite, à proximité de nos contrées, pour rayonner de là sur l'Europe entière ? Chercher ce foyer *en Grèce* est un anachronisme. Plus rationnel serait encore de le chercher en *Étrurie*, si l'on veut absolument le placer chez un peuple classiquement célèbre. Pour nous, il n'est ni en Étrurie ni en Grèce, attendu que sa bienfaisante influence se faisait déjà sentir à une époque où le rôle des Étrusques et des Hellènes *de la Grèce continentale* avait à peine commencé (2). Il faut le chercher dans le *Caucase* et dans les contrées dont le Caucase est comme le cœur, en Colchide particulièrement et dans la vieille Chaldée. Les côtes orientales et septentrionales de la mer Noire, les montagnes de la Thrace, les côtes orientales et méridionales de la mer Caspienne, la haute Arménie, nous paraissent avoir été, dans sa marche d'Orient en Occident, les dernières étapes vers l'Europe de cet épanouissement de la civilisation du bronze (3). C'est de là que, par la vallée du Danube et par la vallée du Dniéper, les belles épées en bronze à *feuille de saule* ont pénétré à la fois en Hongrie, dans les Alpes, en Suisse et en France, d'un côté, en Mecklembourg, en Danemark, en Suède, en Angleterre et en Irlande, de l'autre. Nous avons été heureux d'entendre un jeune Suédois, le docteur Landberg, soutenir à peu près la même thèse et déclarer, en se plaçant à un autre point de vue, celui du commerce primitif des Phéniciens, que le fond de la mer Noire avait été l'objectif de leurs premiers efforts, le premier théâtre de leur activité en Occident, le premier centre de leur action sur l'Europe.

La confirmation de certaines vérités touchant indirectement à cette thèse, et déjà affirmées dans les congrès précédents, a été renouvelée à Stockholm. « La Suède, a pu dire M. Hans Hildebrand, possède un certain nombre d'objets en bronze, épées, rasoirs et poignards identiques à des ob-

(1) Note sur quelques découvertes de bronze faites dans les pays transalpins et cisalpins.

(2) Il ne faut pas que les textes égyptiens où il est parlé des guerres soutenues par l'Égypte contre les peuples de l'Ouest, parmi lesquels figurent des *Achéens*, des *Tusci* et des *Sardones*, fassent illusion. Rien ne prouve que ces peuples occupassent alors les contrées de la Grèce et de l'Italie où nous les trouvons plus tard; il y a, au contraire, de fortes raisons de penser que les *Achæi*, par exemple, occupaient encore à cette époque les bords de la mer Noire, et que les Tusci et les Sardones ne s'étaient pas encore avancés jusqu'en Sardaigne et en Italie.

(3) Ces contrées étaient en plein âge du bronze bien avant que la Grèce continentale et l'Italie jouassent un rôle dans le monde. C'est également dans ces contrées que, selon toute vraisemblance, se sont formées les légendes qui, plus tard, se sont localisées dans la Grèce continentale, la légende des Argonautes en particulier.

jets de même ordre trouvés en France, en Suisse, dans la vallée du Danube et dans la Cisalpine jusqu'aux Apennins ; c'est un fait impossible à nier aujourd'hui, et qui doit s'expliquer moins par des relations commerciales régulières que par les *courses* et déplacements d'antiques populations, » populations dont les Cimmériens, les Trères (1), les Galates, les Goths, les Wikings ou Normands n'ont été que les petit-fils. Il y a là toute une histoire primitive couverte encore d'un voile épais, et que la mission de l'archéologie est de reconstituer. Mais à côté de ces ressemblances indiscutables, des différences sensibles, plus sensibles encore que celles qui ont été signalées à l'époque de la pierre polie, se font remarquer dans les divers pays où ces ressemblances éclatent. Il faut donc admettre que des courants de même origine ont pénétré, à l'époque du bronze, des milieux différents, modifiant et transformant les uns, perdant dans les autres leur couleur propre et une partie de leur vertu civilisatrice, seule explication vraisemblable de faits impliquant, autrement, contradiction. Cette opinion trouve un point d'appui très-sérieux dans une observation qui n'a, je crois, été encore énoncée par personne, à savoir : que ces ressemblances si frappantes entre objets de provenances si éloignées cessent tout à coup vers le v^e^ siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où cesse également ce grand mouvement de peuples dont Hérodote et Strabon nous ont conservé le souvenir et où se montrent établies, dans les vallées du haut Danube, les bandes armées de la grande épée de fer dont les *Galli* ou *Galates* sont le type le plus célèbre.

Quoi qu'il en soit, et quelque théorie que l'on soit disposé à adopter touchant la question de l'âge européen des métaux, on est obligé de compter avec les faits suivants, acceptés aujourd'hui par tous les hommes de science, en Suède, en Norwége et en Danemark. Les métaux *bronze et or* ont fait brusquement leur apparition dans le Nord. Les nouvelles armes, les armes en bronze, s'y montrent tout à coup et en plein âge de la pierre polie, avec les formes et les motifs d'ornementation qui les caractériseront encore, à peu de chose près, bien des siècles plus tard, au moment où le fer apparaîtra pour la première fois en Scandinavie. Ces formes et ces motifs d'ornementation, très-originaux, se retrouvent sur divers points fort éloignés du continent européen. D'un autre côté, en Suède, et presque partout où les métaux pénètrent, pénètre avec eux une nouvelle religion, celle de l'*incinération* (2). Mais, tandis que dans le Sud le fer et le bronze se succèdent à un intervalle très-court, puisque le fer s'y montre très-certainement dès le x^e^ siècle avant notre ère, dans le Nord

(1) Voir Strabon, l. I, p. 61.

(2) Il ne faut pas oublier que le même fait, c'est-à-dire la simultanéité de l'introduction du *bronze* et du rite de l'*incinération* chez les populations de l'âge de pierre pratiquant l'*inhumation*, n'a point été constaté en Gaule. L'introduction de l'incinération ne paraît point avoir été en Gaule la conséquence immédiate de l'introduction des métaux dans le pays. Il y a là une différence importante à noter.

le bronze continue à régner à peu près exclusivement jusqu'aux invasions romaines, ayant eu ainsi une période de développement que l'on ne peut guère évaluer à moins de *quinze cents ans*. Le Nord, à un moment donné, celui où la Gaule et l'Allemagne du Sud adoptaient l'épée en fer et tout l'attirail qui est la conséquence de cette révolution dans l'art de la guerre, se repliait, pour ainsi dire, sur lui-même, et, s'obstinant dans ses anciennes coutumes, formait comme un cordon sanitaire d'isolement autour de sa vieille civilisation (1). Ces faits font pressentir un état social particulier bien digne d'attention, et où devait dominer un sentiment très-vif et très-fort de la dignité personnelle, un grand dédain de l'étranger, un orgueil national immense uni à une profonde répulsion pour la grande civilisation des contrées du Sud. Dans quels souvenirs, dans quel passé glorieux ces sentiments avaient-ils pu puiser leur aliment ? Nous nous permettrons à cet égard une conjecture dont nous prions d'excuser la hardiesse. Les poëmes d'Homère et d'Hésiode gardent le souvenir d'une époque héroïque où le *fer* n'avait pas encore fait son apparition dans le bassin de la Méditerranée. Les historiens grecs eux-mêmes reconnaissent ce fait et marquent la fin de cet âge du *bronze* sous le règne de Minos, à une date fixe, 1481 ans avant notre ère (2). D'un autre côté, les mêmes légendes parlent de luttes terribles engagées autour du Caucase par ces *héros* aux armes de bronze. C'est là que furent aux prises, d'après les anciens chants, les deux grandes religions de l'antiquité : la religion de *Saturne* et celle de *Jupiter*. C'est là que *Prométhée* fut enchaîné, attendant d'Hercule sa délivrance (3). C'est là également que les commentateurs de la Bible placent la ville de Tubal, la patrie de *Tubal-Cain*, le premier forgeron, non loin du pays où Homère plaçait les *Chalybes*, ces industrieux travailleurs de métaux. Au fond de ces *vieux mythes*, on le sait aujourd'hui, se cachent et se dérobent à moitié, mais à moitié seulement, des faits historiques d'une grande importance. Y aurait-il donc trop d'audace à conjecturer qu'au milieu de ce troubles et de cette mêlée de races diverses du XX^e^ au XVI^e^ siècle avant notre ère, époque à laquelle nous transportent vraisemblablement ces légendes, à la suite des luttes sanglantes auxquelles paraissent avoir pris part Gog et Magog, les fils de Sem comme ceux de Japhet, quelques tribus héroïques de l'âge du bronze, forcées de quitter le Caucase, aient remonté peu à peu jusque dans ces climats rudes, mais attrayants, où nous trouvons aujourd'hui, en abondance, les armes de bronze (4) ? Il y a, nous l'avouons, entre ces faits une connexion apparente qui nous séduit.

(1) Si nous ne nous trompons, c'est à ce moment que les *offrandes hyperboréennes* cessèrent d'être apportées directement à Délos par les prêtresses des divinités du Nord.

(2) Marbres de Paros, ligne 11.

(3) Il n'est pas douteux qu'il y ait eu dans ces contrées contact et choc de deux civilisations d'esprit opposé et ennemies.

(4) Le musée de Copenhague possède actuellement plus de sept cents épées en bronze; on en connaît près de deux cents en Suède.

Nous sommes convaincu que c'est dans cette direction que l'on trouvera la solution de la question de l'*âge du bronze*.

La logique d'ailleurs la plus sévère ne s'oppose en rien, ce nous semble, à nos conjectures ; elle y conduit au contraire naturellement, car, dès que la civilisation du bronze n'est pas née dans le Nord, ce qui paraît prouvé aujourd'hui, où devons-nous en chercher la patrie d'origine, sinon là, près de nous, dans cette contrée fameuse, célèbre à la fois chez les Sémites et chez les Aryens, qui, depuis l'origine du monde, a été le réceptacle et le refuge des races les plus diverses, le point de départ ou le passage de tant d'invasions, tout près de cette fameuse Colchide, théâtre des exploits des Argonautes (1), les premiers explorateurs du Nord, les premiers colonisateurs de l'Italie par la voie du Danube ; de cette contrée où ont laissé leur empreinte les Finnois comme les Chaldéens, les Cimmériens comme les Mèdes. Les faits connus se concilient avec cette hypothèse ; elle s'accorde avec l'opinion de M. Hans Hildebrand, qui veut *que les bronzes de Suède et de Hongrie représentent le développement séparé d'une même industrie venue d'un centre commun* ; avec celle de M. Lerch (2), qui affirme qu'il ne faut point chercher au nord-est, c'est-à-dire en Sibérie, l'origine du bronze scandinave : *les bronzes sibériens n'ont aucun rapport avec les bronzes de Suède*. Si, maintenant, nous écartons la Grèce et l'Étrurie, pays trop récents et qui d'ailleurs ne sont point métallurgiques, que nous reste-t-il en définitive, sinon le Caucase et les rives de la mer Noire, le *Pont*, la mer par excellence aux yeux des poëtes grecs des premiers âges (3) ?

Au milieu des mille découvertes importées d'Orient en Danemark et en Suède, à l'âge du bronze, se distingue un art, un seul, qui, lui, jusqu'ici, par exception, paraît n'avoir point une origine étrangère : l'art de graver sur rochers certaines représentations figurées. M. Lorange pour la Norwége, M. Montélius pour la Suède, se sont chargés d'expliquer devant le congrès ces singulières et obscures annales. Ces sculptures représentent, en effet, des scènes de toute sorte. Ici se voit une charrue attelée de deux chevaux, témoignant du rôle que l'agriculture jouait alors déjà dans le Bohuslæn (4). Là des cavaliers, armés de lances et de boucliers, se disputent la victoire. Ailleurs ce sont des scènes de chasse ou de pêche. Des vaisseaux longs, à proue élevée, semblent armés en guerre. Ces rochers,

(1) La légende la plus ancienne, la légende *orphique*, conduisait les Argonautes jusqu'en Irlande, par le Dniéper et l'Océan (la Baltique), à travers le pays des *Hyperboréens*. Ils revenaient en Grèce par le détroit de Gadès. Nous sommes convaincu que c'était là, en effet, la route que décrivait le *périple* primitif des Argonautes. Cf. Ὀρφέως Ἀργοναυτικά, v. 1075 et sq.

(2) Secrétaire de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg.

(3) Rien n'empêche d'ailleurs de ne voir là que la grande halte de l'industrie du bronze vers l'Occident, le foyer de rayonnement primitif devant être cherché plus à l'est dans le Caucase indien.

(4) Province où sont la plupart de ces sculptures.

déjà nombreux en Suède, sont bien plus nombreux en Norwége, où l'on compte plus de *deux cents* de ces sculptures. Les décrire ici serait impos-

sible. Le bois ci dessus, que nous devons à l'obligeance de M. Montélius, suffit pour en donner une idée. Il reste donc avéré qu'il y a eu là, dans le Nord, un moyen fort ingénieux de léguer à la postérité et de fixer dans la mémoire des hommes un certain nombre de faits importants, dont quelques-uns se sont passés sur mer. Ajoutons que l'on voit sur ces rochers des représentations humaines aussi bien que des représentations d'animaux (1).

MM. Lorange et Bruzélius attribuent ces sculptures à l'âge du bronze. C'est également l'opinion de M. Hildebrand père. M. Holmberg était arrivé, dans un ouvrage publié en 1848 (*Des sculptures sur les rochers de la Scandinavie*), à des conclusions tout autres. Les sculptures du Bohuslæn ne remonteraient pas, suivant lui, plus haut que le v^e^ siècle de notre ère, et pourraient même descendre jusqu'au ix^e^. Sans accepter ces dates, nous avouons que plusieurs considérations d'une grande valeur nous paraissent militer en faveur de ceux qui attribuent cet art grossier au premier âge du fer. Les nombreuses représentations d'être animés, hommes et chevaux, qui figurent sur les rochers de Suède et de Norwége, ne permettent guère d'y voir une œuvre de l'âge du bronze. On sait que durant l'âge du bronze, dans le Nord du moins, les dessins géométriques étaient seuls en usage. Des sculptures semblables ont été, de plus, signalées par M. Aspelin dans les régions *altao-ouraliennes*, où le fer apparaît de bonne heure. Enfin les pierres sculptées d'Écosse, qui datent du viii^e^ au ix^e^ siècle après J.-C., nous semblent bien être de la même famille. Nous ne craignons donc pas de dire que la question de date ne nous paraît pas encore résolue, ce qui

(1) Des sculptures analogues sur rochers ont été signalées dans les Alpes, non loin de Menton, au-dessus du lac dit *Lac des Merveilles*.

n'enlève rien d'ailleurs à l'intérêt de ces curieux monuments. En tout cas, il faudrait voir dans les auteurs de ces sculptures, si elles sont de l'âge du bronze, une population à part et distincte de mœurs et de religion des populations indigènes.

QUATRIÈME QUESTION.

Avec la question du bronze nous touchions à l'histoire légendaire. Nous nous trouvons, avec l'ambre, en pleine époque historique. Le lien qui unit une période à l'autre est, toutefois, fort étroit, car, à la suite de l'ambre comme à la poursuite du bronze, nous sommes obligés de nous transporter de la Baltique aux florissantes colonies milésiennes du Pont-Euxin ; d'Olbia, par le Danube et les Alpes, aux rives du Pô, l'Éridan des anciens. Ce sont les voies de l'époque du bronze prises en sens inverse. Le point de départ du bronze était l'Asie ; c'est la Baltique qui était le point de départ de l'ambre. Les discussions du congrès ont mis en évidence les faits suivants :

1° Le principal *emporium* du commerce de l'ambre jaune chez les anciens était la presqu'île de Sameland et les embouchures de la Vistule (1). S'il se trouve de l'ambre en Italie et en Sicile, cet ambre n'est pas jaune : il est brun. Le *succin* (ambre jaune) *est bien un produit de la Baltique.* « A partir de l'embouchure de la Vistule, a pu dire M. Wiberg, *l'ambre jaune* travaillé se retrouve, comme d'étapes en étapes, associé à des monnaies grecques, le long d'une grande voie qui, suivant la vallée du Dniéper, conduit par Kiew à la ville d'Olbia et aux côtes de Crimée, d'où, par la mer Noire, les trafiquants communiquaient à la fois avec les îles de la Grèce et la vallée du Danube. Quelques-unes de ces monnaies grecques datent du VI^e^ ou VII^e^ siècle avant notre ère ; les dernières sont de l'époque romaine. Le commerce de l'ambre a donc été persistant dans cette direction pendant plus de *six siècles*, sans que nous puissions affirmer d'ailleurs que cette voie de communication n'était pas suivie déjà auparavant (2). C'est, en tout cas, une route de commerce fort ancienne. La carte des découvertes d'ambre jaune et de monnaies dressée par M. Wiberg donne à son opinion le caractère de la certitude (3) ; cette carte est très-éloquente dans son laconisme. Les signes qui marquent les découvertes de monnaies

(1) Kœnigsberg est encore aujourd'hui le centre le plus actif de cet important commerce.

(2) Nous avons dit plus haut que, d'après la légende *orphique*, elle aurait été déjà suivie par les Argonautes.

(3) Cette carte montre que le commerce de l'ambre suivait aussi quelquefois, pour gagner le Danube, une route plus directe. On passait de la Vistule dans la vallée de l'Oder, d'où l'on gagnait, à travers la Bohême, *Bregetia-Clementia* (Bregnitz) et Carnuntum au confluent de la Morava et du Danube. (Cf. Plin., l. XXXVII, c. 3.) Il n'échappera à personne que Carnuntum ou Carnutum, leçon également donnée par les manuscrits, rappelle le nom des *Carnutes*.

grecques associées à l'ambre s'arrêtent sur la rive droite de l'Oder. L'ambre natif, sans aucun doute, était loin d'être rare aux abords de la presqu'île cimbrique, de l'autre côté du fleuve ; mais les marchands grecs n'allaient pas jusque-là. La voie qui partait de ce rivage était une voie tout occidentale et plus récente, suivant M. Wiberg. C'était plus spécialement la voie de la Gaule et de l'Italie par la vallée du Rhin. M. Stolpe, qui l'a étudiée, nous l'a pour ainsi dire fait toucher du doigt. L'ambre pouvait donc parvenir en Cisalpine par deux routes différentes. Toutefois la voie du Danube a toujours été la plus fréquentée, comme elle était la plus ancienne. M. Howorth a fait remarquer avec beaucoup de justesse, à ce sujet, que l'ambre, qui, en Danemark, en Suède et en Hanovre, se rencontre dès l'âge de la *pierre polie*, sous les monuments mégalithiques, en assez grande abondance, qui est commun dans les mêmes contrées et dans le Mecklembourg à l'*âge du bronze*, ne se montre en Italie *qu'avec le fer*. Or la voie du fer semble avoir été la voie du Danube, nouvelle confirmation des conclusions de M. Wiberg, auxquelles MM. Pigorini et de Landberg ont donné leur plein assentiment. En vain M. Capellini a réclamé au nom de l'ambre italien ; sa cause était perdue d'avance. Cette grande voie de commerce du Dniéper, de la Vistule et du Danube, il y a longtemps, du reste, que M. Alfred Maury l'avait, pour ainsi dire, devinée et indiquée dans son cours. N'a-t-elle pas été, en effet, la route éternelle de toutes les invasions? N'est-ce pas celle que, selon Jornandès, les Goths suivirent dans leur marche vers l'Occident ; celle que suivaient encore les Varègues au IX^e^ siècle, quand ils allaient fonder leur grande station de Kiew et passaient de là dans le Korassan, d'où ils rapportaient en Danemark des monnaies associées à des Dorestadt (1) au type de Charlemagne? Rien ne nous dit que les anciens habitants de la Suède n'aient pas pénétré aussi loin à l'est On ne retrouve, au contraire, ni en Suède ni en Danemark, ni même en Jutland, aucune monnaie, soit grecque, soit romaine, avant Tibère. On n'y rencontre pas plus de monnaies gauloises, pas même en Jutland (2). Les pays scandinaves ont, dans l'antiquité, comme aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, constamment tourné leurs regards vers l'Orient. Pendant longtemps ils n'ont communiqué avec l'Occident que par le Danube. Leurs rapports directs avec la Gaule et l'Italie ne datent que de l'ère chrétienne. L'histoire du commerce de l'ambre donne un nouvel appui à cette doctrine (3).

(1) Monnaies de Duerstedt, province d'Utrecht.

(2) Cette remarque est très-importante; elle nous montre que l'usage de la monnaie a été introduit chez les *Gaulois* exclusivement par le Danube, d'un côté, et Marseille, de l'autre.

(3) Il est probable que le centre de l'Allemagne, et même les contrées maritimes à l'ouest du Jutland, ont été longtemps soit des forêts, soit des marécages impraticables.

CINQUIÈME QUESTION.

Les commencements de l'âge du fer en Suède semblent coïncider avec le commencement de l'empire à Rome. En Suède et en Norwége, comme en Danemark, l'usage du fer ne s'est répandu qu'à l'époque où les armées romaines se montrèrent sur l'Elbe. Les grandes découvertes de ce genre, datées par des monnaies impériales, ne remontent même pas plus haut que la fin du second et le commencement du IIIe siècle de notre ère. Ces idées n'ont point trouvé de contradicteurs au congrès.

Le fer était-il donc absolument inconnu dans le Nord avant cette époque ? Des découvertes faites dans l'île de Bornholm, et sur lesquelles on ne nous semble pas avoir assez insisté, paraissent indiquer le contraire. On sait que l'île de Bornholm est située au sud-est de la Suède. Dans cette île, a dit M. Vedel, existent plus d'un millier de sépultures où les armes en fer abondent, et dont aucune ne porte la moindre trace de l'influence romaine. L'étude de ces sépultures démontre qu'il y a eu là une transition graduelle de l'âge du bronze à l'âge du fer, sans invasion violente, c'est-à-dire un fait tout commercial et *antérieur au contact du pays avec Rome*. Comment les armes en fer n'ont-elles pas passé de l'île sur la terre ferme ? C'est une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre. On peut affirmer seulement maintenant que si la Suède et le Danemark n'ont pas modifié leurs mœurs sous ce rapport, ce n'est pas par ignorance de l'usage que l'on pouvait faire du nouveau métal. Le fer était entre les mains des habitants de l'île de Bornholm avant que la Suède proprement dite eût eu des rapports avec Rome, voilà ce qui paraît évident. Les habitants de la Scanie, du Séeland et du Jutland n'en ont pas moins conservé, jusqu'au règne d'Auguste au moins, leurs armes de bronze, voilà ce qui ne semble pas moins prouvé : fait singulier et particulier aux contrées *transbaltiques*, que l'on aurait grand tort de généraliser. On s'est, en effet, beaucoup trop hâté de professer qu'ailleurs que dans le Nord se retrouve, en Europe, *un âge du bronze* correspondant à l'âge du bronze scandinave et distinct à la fois de l'âge de la pierre et de l'âge du fer. Cette doctrine absolue de la succession des trois âges, dont on a fait une loi sans exception, est, selon nous, le contraire de la vérité (1). M. Oppert avait déjà protesté au congrès de Bruxelles, en 1872, contre de semblables assertions. Non-seulement nous n'avons aucune raison de croire que partout, tant en Occident qu'en Orient, l'usage du bronze a précédé l'usage du fer, *du fer* que, d'après les traditions bibliques, *Tubal-Cain* travaillait déjà avant le déluge, et dont les Égyptiens se servaient 2,500 ans au moins avant notre ère ; mais il est constant que plusieurs peuples de l'Afrique ont connu le fer sans jamais avoir connu le bronze.

(1) Nous devons dire que depuis longtemps le docteur Lindenschmitt s'est élevé fortement contre cette classification, qu'il ne voudrait pas que l'on appliquât, même au Danemark. Sous ce rapport il va évidemment trop loin.

L'influence prépondérante des géologues dans le mouvement imprimé aux sciences préhistoriques, influence heureuse à tant d'égards, a eu ce résultat fâcheux d'introduire dans l'étude des faits relatifs au développement des sociétés humaines une méthode et des habitudes d'esprit fort peu applicables à ce terrain mobile où s'agite le libre arbitre à côté de la toute-puissance divine. Il peut y avoir, en géologie, une loi immuable de la succession des terrains de toute l'écorce du globe, terrains primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires, avec des subdivisions peut-être aussi nettement tranchées : il n'existe point de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, à la succession des couches de la civilisation. Croire que toutes les races humaines ont nécessairement passé par les mêmes phases de développement et parcouru toute la série des états sociaux que la théorie veut leur imposer, serait une très-grave erreur. La moindre observation démontre le contraire. Quand bien même, en effet, dans l'ordre de la succession des temps, l'alliage de cuivre et d'étain, le *bronze*, aurait été inventé *quelque part* sur la terre avant que le minerai de fer eût commencé à être exploité, est-il dit, pour cela, que cette découverte ait partout pénétré, même en Europe, avant que la métallurgie du fer y eût fait son apparition ? Les faits seuls peuvent répondre. Rome connaissait le fer sous les premiers rois. Les Étrusques paraissent en avoir fait usage dès la plus haute antiquité, 1,000 ou 1,200 ans avant notre ère. Suffit-il que, dans le fond des *terramares* et dans des conditions de destruction auxquelles le fer n'aurait certes pas résisté, on ne trouve que du bronze, pour déclarer que l'Italie a eu *son âge du bronze*? Pour nous, qui ne croyons pas au développement spontané de la civilisation italienne (et qui y croit encore aujourd'hui?), c'est de l'Orient que la péninsule a reçu ses premiers arts. Or est-il sûr que cette importation ait eu lieu à une époque où les populations de l'Asie Mineure et des bords du Pont-Euxin ne connaissaient que le bronze ? Plaçons, si l'on veut, au xv^e^ ou xvi^e^ siècle avant notre ère l'introduction de la civilisation des métaux en Italie. Le fer n'était-il pas déjà entre les mains des Égyptiens, des Chaldéens, des Ninivites ? Si l'on faisait une carte des contrées où le *fer* était alors connu, biens moins de régions que l'on ne pense resteraient blanches. Que dire de la Gaule, qui n'entre vraisemblablement dans le mouvement général des nations civilisées que vers le viii^e^ siècle avant J.-C. ? Quelle cause aurait donc empêché le fer d'y pénétrer à une époque où il était commun en Etrurie? Quelques anneaux de bronze, quelques débris de parure, quelques couteaux ou poignards de provenance toujours méridionale, importation du commerce méditerranéen chez des tribus encore à l'âge de la pierre polie, quelques épées le plus souvent découvertes dans le lit des rivières, n'autorisent pas à déclarer qu'il y a eu en Gaule un âge du bronze comme en Danemark ou en Suède (1). La détermination d'un âge,

(1) Il faut réserver la question des habitations lacustres, qui est un fait isolé et spécial à la Suisse.

a très-bien dit M. Evans, dépend d'un ensemble de faits qui se relient les uns aux autres par des caractères communs. Changements de civilisation, de faune, de rites religieux, de constitution politique, voilà les véritables éléments d'un *âge nouveau*. Le seul fait de la présence d'objets d'industrie isolés dans une seule série ne peut constituer un âge. Cet abus du mot *âge* a eu de graves conséquences.

Si l'on était bien persuadé, en effet, qu'au VIII[e] ou IX[e] siècle avant notre ère, probablement *au* X[e], à l'époque où, suivant M. Montélius, commence l'*âge du bronze en Suède* (1), l'Italie, et l'Étrurie en particulier, comme la Phénicie, étaient en pleine possession du fer, on n'aurait pas songé à attribuer aux Étrusques ou aux Phéniciens l'éclosion de la civilisation scandinave. Car si les Scandinaves n'avaient pas eu déjà alors l'épée en bronze et n'y étaient pas traditionnellement attachés, comment serait-ce l'épée en bronze, et non l'épée en fer, que les Étrusques et les Phéniciens leur auraient apportée ?

Si l'on avait bien voulu se rappeler, d'un autre côté, que, dès le VII[e] ou VI[e] siècle au plus tard (avant J.-C.), la vallée du Danube, les Noriques, la la Vindélicie et la Rhétie en particulier, étaient couvertes de populations guerrières, maniant et très-probablement forgeant les armes de fer, la pensée serait-elle venue de faire apporter par *terre* des armes de bronze de l'Etrurie aux Scandinaves, c'est-à-dire à des populations qui pouvaient trouver si à leur portée, et sur une route qu'ils ont toujours fréquentée, des armes de fer (2) ? Quand les marbres de Paros nous apprennent que 656 ans avant la première olympiade (1481 ans avant J.-C.) le fer était introduit en Grèce par les Dactyles Idéens, comment songer à faire venir de Grèce directement en Danemark *la civilisation du bronze* ? Il est possible que les Etats européens aient connu tous plus ou moins le *bronze* avant le *fer* ; mais il n'y a aucune raison de déclarer *a priori* que tous ont eu leur âge de bronze. En tout cas, il faut prévenir la jeunesse studieuse, et ne cesser de répéter qu'il n'y a entre les *divers âges* de pierre, de fer et de bronze, en Europe, ni synchronisme ni corrélation, et que les faits qui s'appliquent à une contrée ne peuvent jamais *a priori* s'appliquer à une autre. J'ai déjà, à plusieurs reprises, exprimé mon opinion *très-formelle* à cet égard ; j'ai cru devoir la résumer de nouveau au congrès.

S'il est vrai, comme on le pense généralement, que ce n'est que vingt siècles avant notre ère, vingt siècles tout au plus, que l'Europe a commencé à être découverte par les peuples civilisés de l'Asie, absolument comme il y a quatre siècles nous avons, nous *Européens*, découvert l'Amérique ; s'il est vrai que des groupes orientaux très-divers et successifs, tant *Sémites* qu'*Aryens*, ont pris part aux profits de cette découverte et à la colo-

(1) Nous sommes persuadé que l'âge du bronze dans le Nord remonte beaucoup plus haut.

(2) Nous avons vu plus haut que la route du Danube paraît beaucoup plus ancienne que la route du Rhin.

nisation des nombreuses contrées qui s'ouvraient ainsi tout d'un coup à leur activité ; que ce mouvement a duré plus de *dix* siècles sans s'arrêter ; qu'il en résulta pour l'Europe une agglomération de populations des plus bigarrées, certains groupes étant restés à peu près purs, d'autres s'étant mêlés aux populations primitives et les ayant élevées jusqu'à eux par des alliances de sang et la communauté des institutions ; d'autres ayant été, au contraire, à peu près absorbés par les races inférieures, que les Aryens rencontrèrent partout ; l'étude des temps primitifs européens doit être pour nous pleine de surprise et de contrastes. Mais, alors, quelle prudence ne doit-on pas apporter dans la généralisation des faits locaux ? De quelle circonspection ne doit-on pas entourer la classification des groupes *purs*, *métis* ou *transformés* par des influences physiques ou purement morales ?

Supposons que la découverte de l'Amérique se soit faite à une époque où il n'y aurait pas eu d'histoire écrite, et que deux ou trois mille ans plus tard on voulût y rechercher, tant au Nord qu'au Sud, au Brésil et au Pérou comme au Canada et en Californie, les divers éléments successivement accumulés sur cet immense continent ; qu'il fallût ainsi démêler, à l'aide de données archéologiques, la présence successive en Amérique des Indiens, des Espagnols, des Anglais, des Français, des Allemands et même des Chinois et des Nègres, quelle tâche, et cependant quelle confusion et quel chaos, pour ceux qui s'obstineraient à ne voir qu'unité au sein de cette diversité profonde ! L'Europe antique a été, vis-à-vis de l'Asie, dans la situation où l'Amérique est vis-à-vis de nous. De longues études peuvent seules démêler cette antique histoire. Ayons donc de la patience, amassons donc des faits, classons-les ; ne nous hâtons pas de conclure. Tel doit être l'esprit des congrès. Le congrès de Stockholm aura peut-être, sous ce rapport, rendu quelque service aux études préhistoriques.

SIXIÈME QUESTION.

La question de l'homme préhistorique en Suède n'a été traitée que par M. Van Duben, professeur à l'Université de Stockholm. Le travail important lu par ce savant n'a donné lieu à aucune discussion. Une de ses propositions était que les races qui se sont rencontrées sur le sol de la Suède (Lapons, Finnois et Suédois aryens) n'ont pas donné lieu à des mélanges ; que chacune de ces races est restée isolée et pure. Cette thèse semblait la confirmation des idées déjà émises au congrès. Nous croyons pourtant savoir que MM. de Quatrefages et Hamy n'admettent pas ces conclusions sans réserves ; mais il leur appartient, et non à nous, de traiter cette difficile question. Nous ne l'abordons même pas. La question, d'ailleurs, nous paraît être de celles sur lesquelles on discutera encore longtemps.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

ALEXANDRE BERTRAND.

Saint-Germain, le 25 octobre 1874.

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE

M. le baron de Witte lit une note sur le dieu tricéphale des monuments gaulois, retrouvé, comme on sait, sur plusieurs points de notre territoire. Nous reproduirons dans un de nos plus prochains numéros cette intéressante lecture, qui n'est d'ailleurs que la préface d'un travail plus important et plus complet. Nous nous contentons donc de la mentionner ici.

M. Adrien de Longpérier annonce que, dans la collection d'antiquités égyptiennes envoyée à Paris par M. Gustave Posno, il a pu étudier deux figures de bronze remarquablement bien conservées et de belles dimensions (0m,67 et 0m,48), qui portent tous les signes d'un art antérieur au *second empire*. Sur la poitrine de l'une de ces statuettes, du côté gauche, se lit une inscription verticale qui donne le nom du personnage, dans lequel ou à la suite duquel figure l'ethnique *schasou*, ce qui semble accuser une origine orientale. Les *Schasou*, connus par divers textes égyptiens, occupaient le pays qui s'étend de la frontière d'Egypte au nord-est, jusqu'à la ville de *Pakanana*, ville qui paraît située au nord ou nord-est de la Palestine.

« On n'avait pas encore trouvé de statues de bronze d'une époque aussi reculée. Nous en devons conclure, dit M. de Longpérier, que pour la fonte des figures de bronze, comme pour la sculpture de la pierre et du bois, l'Egypte conserve en ce moment la priorité. Des découvertes futures pourront sans doute venir modifier ce résultat, mais l'une au moins des statuettes de M. Posno nous fait remonter déjà si loin dans l'histoire de l'humanité que nous ne saurions prévoir chez quel autre peuple on pourra rencontrer des œuvres d'art d'une date plus reculée, et surtout d'un style plus avancé. »

La plus ancienne statue de bronze connue jusqu'ici était la *Canéphore* d'Afadj, près Bagdad, publiée par M. François Lenormant, et qui est contemporaine des rois pasteurs. La statuette de M. Posno, plus ancienne encore, est en style et en modelé bien supérieure à cette statuette asiatique. Ce fait intéressera vivement les lecteurs de la *Revue* qui s'occupent des questions touchant à ce qu'on est convenu d'appeler *l'âge du bronze*.

M. de Longpérier a bien voulu nous promettre pour la *Revue* la rédaction originale de sa communication : nous l'insérerons dans notre prochain numéro.

A. B.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

On lit dans divers journaux :

« Pendant la reconnaissance récemment opérée dans les steppes par les troupes de la section russe transcaspienne, on a trouvé les ruines d'une ville ancienne dont personne ne connaissait jusqu'ici l'existence. A ce qu'on assure, les ruines prouvent que la ville possédait une nombreuse population sédentaire. On a retrouvé plusieurs minarets d'architecture arabe en très-bon état de conservation, grâce à une construction remarquablement solide. Les inscriptions qui se trouvent sur beaucoup de ces ruines ont été copiées par les officiers de la colonne expéditionnaire et viennent d'être soumises à l'examen d'orientalistes compétents. L'emplacement de la ville inconnue porte les traces d'un vaste système d'irrigation, et l'on y trouve jusqu'à présent une eau excellente et parfaitement potable. Une tradition conservée par les Turcomans veut que cette contrée ait été autrefois très-fertile, et dit qu'elle était arrosée par un canal amenant les eaux de l'Attrek. »

— Des ouvriers faisant des fouilles auprès de la chapelle que fon construire à Saint-Quentin les dames religieuses de la Croix ont trouvé sous un grès quelques monnaies françaises du XIV^e^ siècle. Parmi celles-ci on a remarqué un *gros* ou *sou parisis*, un *lion d'or*, un *pavillon d'or* de Philippe de Valois, ainsi que des *agnels* de Jean le Bon. Les trois premières pièces ne sont pas très-communes; il est à regretter que l'article du journal auquel nous empruntons cette note ne fasse pas connaître les *différents* ou *points secrets* gravés sur ces pièces.

— M. Victor Egger, fils de notre collaborateur M. Emile Egger, nous envoie la lettre suivante, qui contient d'intéressants détails sur la Corse :

« Je reçois un dessin de la hache, trouvée en Corse, dont je vous ai parlé dernièrement. S'il est insuffisant, le commentaire qui l'accompagne l'est malheureusement aussi : « Cette hache a été trouvée près de Santo-Pietro, dans le pays de Nebbio (bassin du golfe de Saint-Florent), sous une énorme pierre que recouvrait un amas de terre immense. Elle appartient à M. Mar-

chesi, peintre, à Belgodere. » — J'espère obtenir de nouveaux détails sur le tumulus et sur ce qu'il contenait.

Je pense que vous me saurez gré de profiter de l'occasion pour résumer ce que j'ai pu apprendre durant mon séjour en Corse et depuis, sur les antiquités préhistoriques de ce pays si peu étudié et si peu exploré. La Corse n'a pas d'inspecteur des monuments historiques, et cette année seulement le conseil général a fait classer quelques monuments; il n'y a pas une seule collection publique d'antiquités.

Une autre hache en métal appartient à M. Vogin, ingénieur en retraite, à Bastia; mais celle-là est en fer.

Les haches en pierre polie sont plus nombreuses. Je les divise en deux classes : 1° celles qui ont été trouvées en Balagne (à l'ouest de Nebbio, dans l'arrondissement de Calvi); elles sont au nombre de trois, de très-grandes dimensions, et magnifiquement conservées. La première, en diorite, appartient à M. Graziani, chef de bureau au ministère de l'instruction publique; la seconde, en calcaire serpentinifère, à M. Hollande, ancien professeur de physique au lycée de Bastia; la troisième est à la bibliothèque de Bastia (joignez-y deux inscriptions latines également conservées à la bibliothèque : voilà tout le musée de Bastia); elle a été trouvée près d'Algajola, sous un olivier; elle est en serpentine.

2° Celles de la collection de M. *Nicoli*, secrétaire de la mairie d'Ajaccio, trouvées dans les environs de cette dernière ville; elles sont de petites dimensions : trois, longues de onze et huit centimètres, sont en serpentine, trouvées à Vero (vallée du Gravone), près de Salice (vallée du Cruzini, affluent du Liamone), à Azzana (même vallée); la quatrième n'a que six centimètres de longueur sur quatre de largeur maximum, et elle est en *quartz améthyste*. M. A. Dumont a déjà signalé une petite hache en améthyste dans la collection de M. Finlay, à Athènes (*Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme*, mai 1872). — Trois autres haches trouvées dans les mêmes vallées ont passé par les mains de M. Nicoli. — Deux sortes de coins en forme de cœur, en pierre dure polie, trouvés près de Salice et de Vico, doivent sans doute être rattachés aux haches de la même collection.

Au dire de M. Hollande, géologue expérimenté, qui a vu et manié toutes ces haches, la matière dont elles sont faites est tirée des roches mêmes du pays. Au contraire, le silex manque en Corse.

En cette dernière matière, je ne connais que trois pointes de flèches taillées; elles me sont signalées par M. Nicoli, qui m'en a envoyé le croquis; il ne les a pas conservées. — La hache en silex taillé, si commune dans l'ancienne Gaule, n'a pas encore été, que je sache, trouvée en Corse. Il est vrai que les grottes de Brando (près Bastia) et d'Algajola (celles-ci encore habitables) n'ont pas été fouillées.

M. Vogin, qui pendant trente-cinq ans a fait des routes en Corse, n'a jamais rencontré de haches. Il croit que la raison est la suivante : les routes étaient faites à flanc de côte; l'homme de l'âge de pierre aurait ha-

bité sur les sommets. Il cite à l'appui des haches en pierre trouvées autour des lacs du mont Rotondo. Que sont-elles devenues ?

On me décrit bien (avec croquis) deux « magnifiques haches taillées », de la collection de M. Simonetti-Malaspina, maire de Ville-de-Paraso, trouvées presque à fleur de terre dans une localité appelée Tuani, à sept kilomètres de Belgodere (Balagne). Mais sont-ce de véritables haches, et sont-elles en silex? J'attends une description plus complète. — On me signale aussi, dans la même collection, un « morceau de poignard en pierre à quadruple tranchant ».

M. Locart, ingénieur de la compagnie des hauts fourneaux de Toga près Bastia, a trouvé, dans une brèche, des coquilles marines (bonnets chinois) à côté d'ossements de lagomys et d'oiseaux. Cette réunion ne peut s'expliquer que par la présence de l'homme. La même brèche lui a fourni depuis, si mes souvenirs sont exacts, des ossements humains qu'il a montrés au congrès de Lyon en 1873, et qui ont été l'objet d'une note insérée aux compte-rendus de l'Académie des sciences.

Dolmens et menhirs remarquables, étudiés avec soin par Mérimée (*Notes d'un voyage en Corse*, 1840), tous dans le sud de l'île, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Sartène, ou près de ses limites. Cette région dolménique se continue en Sardaigne. (La Marmora.)

La liste dressée par Mérimée recevrait peut-être quelques additions de nouvelles recherches. On m'a parlé d'une enceinte celtique et de deux menhirs dans la région du cap Corse et de Bastia; ce fait me paraît fort douteux, le cap Corse étant à l'opposé de la région des dolmens de Mérimée. — Le jour où vous voudriez faire la carte des dolmens de la Corse, je pourrais, je l'espère, compléter ces renseignements.

Rien en Corse qui réponde aux Nurhags de la Sardaigne, dont plusieurs cependant sont visibles de la côte sud de la Corse.

Un monument phénicien, la statue d'Appriciani (canton de Vico). Voir le *Voyage en Syrie* de M. Renan, p. 864.

Vases italiotes trouvés au centre de l'île, à Caporalino. (*Bulletin de la Société des Antiquaires*, 19 nov. 73, 11 fév. 74, 2 sept. 74.)

Le fait suivant mérite peut-être aussi d'être rapproché de certaines antiquités primitives d'Italie.

A Furiani, près Bastia, un vigneron déterra, il y a vingt ou trente ans, un vase de 50 c. à 1 mètre de hauteur fait en pierres scellées avec du plomb ; il brisa le vase pour vendre le plomb ; le propriétaire de la vigne, M. Casabianca, actuellement président de chambre à la cour de Bastia, fut averti trop tard.

Je note, pour ne rien omettre, un instrument en bronze qui est en ma possession : c'est une sorte de fermoir assez compliqué; le travail est d'une assez haute antiquité; il a été trouvé à Venzolasca, dans le même champ qu'un trésor enfoui au temps de Marius et de Sylla (800 consulaires dont les plus récentes portaient ces deux noms, et trois bijoux d'or); mais il est certainement plus ancien. Venzolasca, gros bourg sur la hau-

teur qui domine l'emplacement où fut la ville de Marius, *Mariana*, n'a pas encore été signalé comme station romaine ; il y a pourtant là des ruines très-évidentes.

Je serais heureux, Monsieur, etc. VICTOR EGGER. »

— On lit dans le *Times* :

« Un curieux Mémoire publié dans les *Transactions de la Société d'archéologie biblique* par le président de cette Société, le docteur Birch, conservateur des antiquités orientales au Musée Britannique, donne des développements étendus sur l'archéologie du chien en Egypte. L'objet immédiat de ce Mémoire est une stèle ou tombeau d'un très-ancien pharaon, Antefaa II, appartenant à la x^e^ ou xii^e^ dynastie, qui régnait environ 3,000 ans avant Jésus-Christ. La stèle représente le pharaon dans des proportions colossales, avec trois de ses chiens favoris en face de lui, un quatrième entre ses jambes, et son chasseur, nommé Tekenru, derrière lui. Il y a une inscription de sept colonnes sur le côté, dont le sens est obscur à cause d'une fracture de la pierre qui n'a pas seulement enlevé la partie supérieure du corps du pharaon, mais qui nous a aussi privés d'un tiers du texte dans chaque colonne. Nous apprenons cependant, par cette inscription, que ce tombeau a été élevé dans la 50^e^ année du règne du pharaon défunt. La première personne qui, de notre temps, l'ait découverte est Mariette-Bey, directeur du magnifique musée égyptien de Boulaq, le port du Caire, et il est maintenant dans cette collection. Par l'intermédiaire de M. Maspero, conservateur du musée égyptien du Louvre, M. Birch en obtint une copie de Mariette-Bey, qui avait trouvé l'original dans la vallée de l'Assaif à Thèbes.

Il est fait mention de ce tombeau dans un antique papyrus portant la date de la 16^e^ année du règne de Ramsès, soit environ 1,000 ans avant Jésus-Christ, et contenant le procès-verbal d'une visite officielle faite pour constater l'état des tombes royales de Thèbes, qui avaient été en partie violées par des voleurs : on y trouve une mention distincte du tombeau d'Antefaa II.

Ce curieux document ajoute :

« Il y a sur le tombeau une figure du roi se tenant debout avec son chien entre les jambes ; cet animal se nomme Buhaka ; examiné aujourd'hui (le 18 du mois égyptien d'Athor), il a été trouvé intact. » Un des chiens du tombeau qui est à Boulaq est, en effet, appelé Buhaka ; mais, chose singulière et qui montre que les documents authentiques de cette époque n'étaient pas infaillibles, ce n'est pas le chien placé entre les jambes du pharaon, c'est le premier des trois placés en face de lui. Que signifie ce nom qui est écrit en hiéroglyphes au-dessus de la tête de l'animal, avec le signe représentatif du chien ? Cela n'est pas clair. Heureusement, cependant, Buhaka a un équivalent, *mahah*, qui signifie l'antilope blanche et qui est, par conséquent, déterminé par l'effigie de cette belle créature. De plus, le chien est si bien dessiné qu'il n'est pas difficile d'en reconnaître l'espèce : il ressemble de très-près au chien de Dalmatie, et proba-

blement les chiens qui chassent la gazelle et l'antilope descendent de cette race. C'est bien celui dont on se sert encore aujourd'hui et qui vient de Nubie. On en voit de semblables sur les monuments égyptiens qui remontent aux temps de la VI^e^ dynastie. Le chien du milieu appartient à une race d'apparence encore plus primitive; il a le nez pointu, les oreilles droites et la queue en spirale. On reconnaît en lui le chien sauvage de l'Australie (le dingo), et c'est celui qui figure le plus anciennement sur les monuments égyptiens, à l'époque de Chéops, de la IV^e^ dynastie, qui bâtit la grande pyramide, mille ans peut-être avant Antefaa II, dont l'époque ne peut guère être placée moins de 2,000 ans avant l'ouverture de son tombeau sous le règne de Ramsès IX. Le dingo égyptien d'Antefaa portait le nom d'Abakar, qui est interprété d'une manière douteuse par « pied de sphinx »; sur les monuments, les chiens de cette race sont représentés tigrés. Le troisième des chiens en face du pharaon est évidemment un dogue. Son nom est Pahates, autrement Kamu. Le premier de ces mots n'a qu'un sens douteux, et le second ne peut signifier rien autre chose que noir et se rapporte probablement à la couleur du chien. L'Éthiopie paraît avoir été l'habitat de ce chien, aussi bien que du précédent, et c'est à cette race que le docteur Birch rapporte les 90 chiens donnés par Candace à Alexandre le Grand. Le chien qui est entre les jambes d'Antefaa II est nommé Tekal ou Tekar; le sens de ces deux mots est obscur. »

— On lit dans la *Voce della Verità* de Rome qu'une découverte archéologique vient d'être faite à la villa Barberini, près de Castel-Gandolfo, à l'endroit même où s'élevait le magnifique palais de l'empereur Domitien. On a déterré deux fragments d'une superbe corniche en marbre blanc, ayant ensemble une longueur de cinq mètres sur un mètre de profondeur et cinquante centimètres de hauteur. Leur état de conservation est excellent; le dessin et la sculpture sont irréprochables. Les rosaces, les bordures, les consoles, les feuilles d'acanthe, les volutes, le feuillage et toutes les autres parties de ce magnifique entablement présentent un relief fort soigné, varié et plein d'harmonie.

A la partie supérieure faisant saillie, là où le marbre n'avait pas été travaillé, on a retrouvé les emboîtures en fer et en plomb des objets qui les recouvraient. Ces fragments, vraiment remarquables, attestent une fois de plus la magnificence extraordinaire du palais de Domitien, dont les ruines excitent aujourd'hui encore l'admiration universelle.

— Le numéro d'octobre du *Journal des Savants* contient les articles suivants : *Études sur les quinquinas*, par M. E. Chevreul; *Correspondance authentique entre Legendre et Jacobi*, par M. J. Bertrand; *Théâtre d'Eschyle*, par M. E. Egger; *Rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint*, par M. Zeller; *Le Livre des Métiers*, par M. A. de Longpérier. Livres nouveaux, etc.

# BIBLIOGRAPHIE

**Statistique monumentale du département du Cher, canton des Aix-d'Angillon.** In-4 de 82 p. et 22 pl.; Paris, Ve A. Morel et Ce, 1875.

M. A. Buhot de Kersers a entrepris un ouvrage considérable, dont voici la première livraison. Il ne s'agit de rien moins que de la statistique monumentale, *par cantons*, du département du Cher. Le plan de l'ouvrage rappelle celui qui a été suivi par M. de Caumont pour la statistique monumentale du Calvados; mais les planches sont bien meilleures, et l'ensemble du travail plus complet. Aussi bon dessinateur qu'infatigable chercheur, M. B. de Kersers s'est imposé une tâche qu'il est parfaitement à même de mener à bien et à laquelle nous souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

Le canton des Aix contient onze communes dans lesquelles on remarque des restes curieux de toutes les époques depuis la période gauloise. Nous signalerons principalement les pages où il est parlé de la découverte d'épées gauloises à Sainte-Solange; et l'église des Aix, monument du commencement du XIIe siècle, remarquable par son luxe d'ornementation. Rien n'est oublié par l'auteur, ni les traces de voies romaines, ni les inscriptions de toutes dates, ni les moindres débris de sculpture. Ajoutons qu'à la fin du volume, sous forme d'appendice, M. B. de Kersers a réuni comme pièces justificatives un certain nombre de textes qui ajoutent encore à l'intérêt de son ouvrage.

A. DE B.

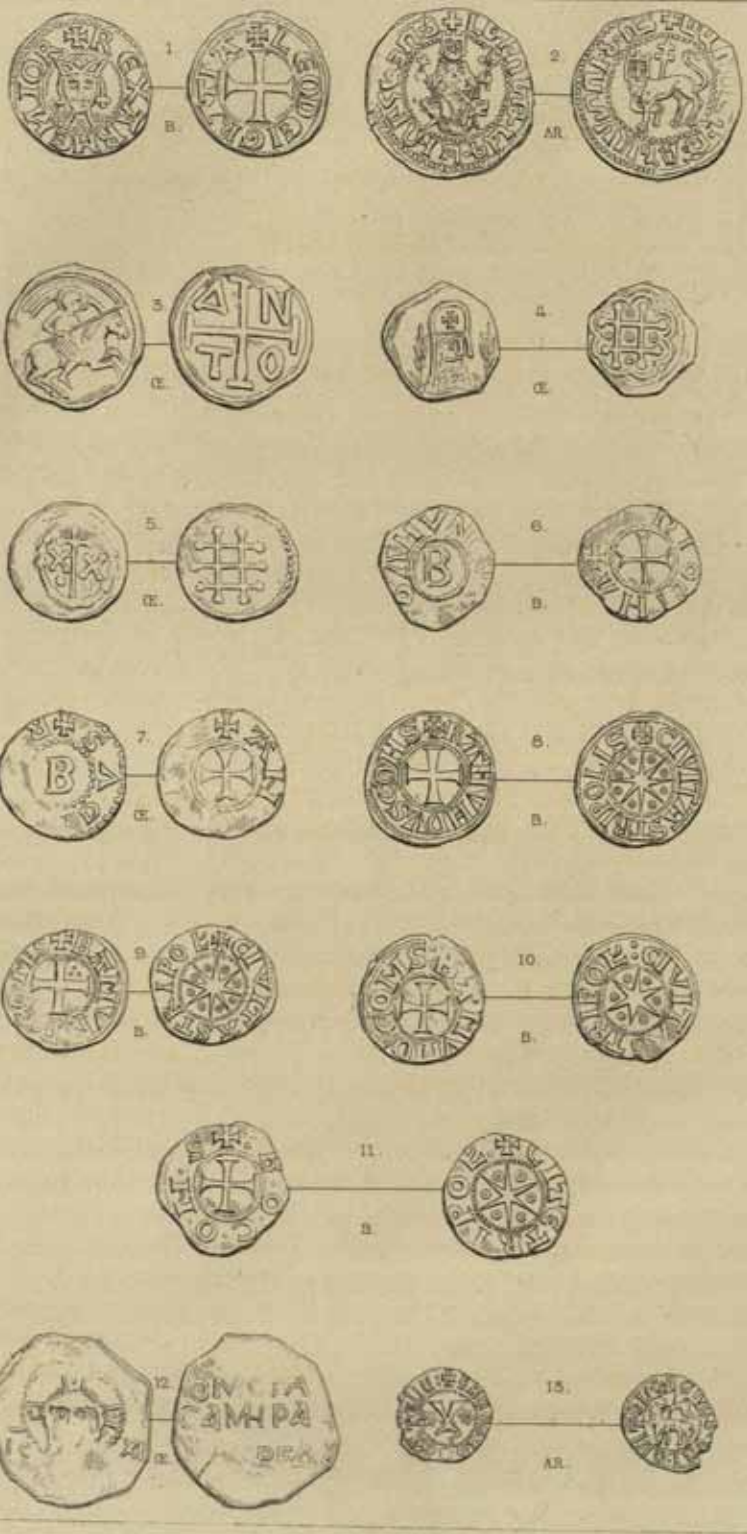

MONNAIES DU MOYEN ÂGE FRAPPÉES EN ORIENT.

# MONNAIES

DES

# PRINCES CHRÉTIENS D'ORIENT

## A L'ÉPOQUE DES CROISADES

*(Monnaies inédites et rectifications)*

## I

### LÉON II, ROI D'ARMÉNIE.

Il y a un certain nombre d'années, on découvrit aux environs d'Antioche un trésor de monnaies des princes croisés ; il s'y trouvait une grande quantité de ces deniers si communs au type de la tête coiffée d'un casque, qui ont vraisemblablement été frappés par Boémond IV d'Antioche ; puis quelques deniers au même type, mais infiniment plus rares, de son neveu et compétiteur le prince Rupin ; enfin une petite pièce de billon, à légende également latine, qui doit avoir été frappée, croyons-nous, par le grand-père maternel de Rupin, le roi Léon II d'Arménie. Elle se trouve actuellement dans le cabinet de S. A. S. le prince de Fürstenberg, à Donaueschingen. Grâce à la bienveillante autorisation du prince et à l'obligeance toute particulière de M. le docteur Riezler, conservateur de cette collection célèbre, nous avons pu faire graver cette précieuse petite pièce, jusqu'ici l'unique exemple d'une monnaie à légende latine frappée par un roi d'Arménie.

Voici la description de cette pièce si intéressante au point de vue de la numismatique chrétienne du moyen âge oriental, que viennent

chaque jour encore enrichir de nouvelles et précieuses découvertes (pl. XXV, n° 1).

✠ REX ARMENIOR.

Tête de face du roi, portant une couronne à triple pointe.

✠ LEO DEI GRATIA.

Croix pattée.

La fabrique de cette pièce est très-soignée ; les lettres de la légende sont d'un beau style : tout nous y rappelle le monnayage essentiellement latin ; notre monnaie se rapproche surtout fort exactement de certaines pièces latines d'Orient, évidemment contemporaines, parmi lesquelles nous ne citerons que le denier si curieux et si rare frappé au nom du roi Jean de Brienne pendant l'occupation de Damiette par les croisés, et qui a été publié par M. de Barthélemy, dans la *Revue numismatique* de 1859, p. 371.

Comme nous l'avons dit et comme le savent nos lecteurs, la longue série des monnaies de la dynastie roupénienne ne comprend que des pièces à légendes uniformément arméniennes. Il a donc fallu quelque circonstance toute particulière pour qu'un prince de cette famille fît frapper une monnaie où son nom et son titre sont écrits en latin.

Nous croyons que ce prince doit avoir été Léon II, le premier des Roupéniens qui ait porté le titre de roi d'Arménie, et voici les raisons qui nous font adopter cette opinion. On sait que durant le premier quart du XIII^e^ siècle la principauté d'Antioche fut le théâtre de luttes incessantes, entre le prince usurpateur Boémond IV d'une part, et de l'autre son neveu Raymond Rupin, dépossédé par lui et soutenu contre lui par son grand-oncle maternel le roi Léon ou Livon d'Arménie, agissant comme baïle de la principauté et comme tuteur du jeune prince. Grâce aux secours et aux intrigues du roi d'Arménie, Rupin s'empara une première fois d'une portion de la ville d'Antioche, mais il en fut bientôt chassé par les troupes restées fidèles à Boémond. Une seconde fois, vers 1205, Livon et Rupin reprirent le dessus et firent tous deux ensemble leur entrée solennelle dans Antioche. Rupin réussit à s'y maintenir trois ans, bien que la citadelle même fût restée pendant tout ce temps aux mains des partisans de Boémond IV. En 1208, nouvelle défaite du prince Rupin ; Boémond conserve cette fois Antioche pendant huit ans. En 1216, Rupin le chasse derechef et parvient à se maintenir jusqu'en 1219, époque à laquelle il est définitivement expulsé d'Antioche par son opiniâtre rival. La révolution de 1216 paraît avoir eu pour principa

instigateur le roi Léon d'Arménie ; il y a même tout lieu de croire que dans ses diverses entreprises destinées en apparence à s'emparer d'Antioche en faveur de son neveu, et plus encore dans la dernière que dans les précédentes, Léon II agissait en réalité dans un but infiniment plus intéressé et probablement tout personnel. Aussi, à cette même date de 1216, le retrouvons-nous, presque aussitôt après le triomphe de ses armes, expulsé d'Antioche, précisément par son petit-neveu qu'il était censé protéger. Depuis lors, les deux princes furent sans cesse divisés par une haine ardente. La discussion de ces faits comporterait des développements historiques trop étendus, et nous sommes forcé de renvoyer le lecteur aux travaux spéciaux. Il nous suffit pour le moment de constater que selon toute probabilité le roi Léon songea très-sérieusement à annexer à son petit royaume des montagnes la principauté d'Antioche, avec la belle et fertile vallée de l'Oronte. Il est même très-possible, malgré le silence des chroniqueurs contemporains à cet endroit, que le roi d'Arménie ait à un moment donné presque réalisé ce projet et compté pour un instant parmi ses sujets les habitants francs d'Antioche. Qui sait même si ce ne fut point à leur intention que le roi Léon II fit frapper dans Antioche cette curieuse monnaie à légende latine, retrouvée dans les environs mêmes de cette ville avec d'autres pièces de princes contemporains? Et d'abord, par cela seul que cette monnaie, unique dans son genre, faisait partie d'un trésor composé de nombreuses pièces de Boémond IV et de Rupin, on pourrait presque affirmer que le roi Léon d'Arménie qui la fit frapper ne peut être que le premier d'entre eux, Léon II, contemporain de ces princes (on sait que Léon I[er] ne porta que le titre de *baron* ou *prince régnant*, et vécut dans la première moitié du XII[e] siècle), d'autant plus que ses successeurs du même nom ne régnèrent que longtemps après la mort de Boémond et de Rupin. Bien plus, ne serait-ce qu'à cause du style et du degré de perfection de la gravure, cette monnaie ne pourrait encore appartenir, nous semble-t-il, qu'au seul Léon II. En effet, de toutes les monnaies roupéniennes à légendes arméniennes, les doubles et simples *trams* d'argent de ce prince, au type du lion passant, ou même au type des deux lions et de la croix, peuvent seuls être comparés à notre petit denier pour la beauté de leur fabrique. On ne peut songer un instant à l'attribuer à un autre Léon, pas même à Léon III, mais surtout à aucun de ses successeurs, lorsqu'on voit à quel point les monnaies connues de ces princes ont dégénéré, sont mal frappées et revêtent un aspect de plus en plus barbare.

Enfin, nous avons déjà dit que notre monnaie offre de grands rapports avec certaines pièces latines de Syrie, émises à peu près vers la même époque, et offrant le même type de la tête royale couronnée, vue de face; telles sont les monnaies de cuivre frappées par Gui de Lusignan comme roi de Jérusalem, et surtout, ainsi que nous l'avons dit au début, cette jolie monnaie de Jean de Brienne frappée à Damiette vers 1220. Seule la forme de la couronne présente une réelle différence. L'analogie avec cette dernière pièce nous porterait à placer l'émission de notre monnaie presqu'à la même époque, vers 1216 peut-être, précisément au moment où Léon II, ayant selon toute probabilité cherché à substituer son autorité à celle de son petit-fils, finit par être expulsé par lui du territoire d'Antioche.

Comparez aussi les belles pièces de Henri Ier de Chypre, publiées par M. Lambros dans son *Travail sur des monnaies inédites des rois de Chypre*, paru à Athènes en 1873. C'est le même type de la tête couronnée de face avec pendeloques retombant sur les côtés de la tête; ce sont identiquement les mêmes lettres. Or, Henri Ier succéda à son père en 1218, et, en admettant que ce soit au commencement de son règne qu'on ait fait frapper ces belles monnaies de cuivre, on peut y voir une raison de plus pour classer à cette même époque la monnaie qui nous occupe actuellement.

Il est encore une origine différente qu'on pourrait peut-être attribuer à l'émission de cette monnaie. On sait que Léon, n'étant encore que simple prince régnant d'Arménie, désirant s'assurer davantage les secours des princes chrétiens d'Occident et relever en même temps à tous les yeux le prestige de sa couronne, fit prier l'empereur d'Allemagne de lui accorder l'investiture royale. L'empereur y consentit, et Conrad, archevêque de Mayence et évêque de Sabine, venu à cet effet à Tarse, y couronna solennellement le nouveau roi dans l'église métropolitaine de Sainte-Sophie, le 6 janvier 1198. Léon s'était préalablement réconcilié avec le pape et l'église romaine, à laquelle il avait fait soumission de concert avec le catholicos d'Arménie. Après son couronnement, il prit dans ses actes le titre de *Leo per Dei et Romani imperii gratiam rex omnium Armeniorum*. Il se pourrait qu'à l'occasion de cette circonstance solennelle, Léon, après avoir reconnu la suprématie de l'empereur d'Allemagne, le César romain, et s'être réconcilié avec l'église latine, ait voulu consacrer cet événement d'une portée si considérable pour lui et pour ses sujets, en faisant frapper cette monnaie à légende exclusivement latine. Il espérait perpétuer aux yeux de tous, tant par l'émission de cette monnaie que par les titres nouveaux qu'il prenait dans ses

actes, le souvenir de la haute dignité qui venait de lui être conférée.

Parmi les plus rares et les plus précieuses monnaies de la série roupénienne se trouvent les superbes doubles *trams* ou *drams* d'argent du roi Léon II, publiés par M. Langlois dans la *Revue belge* (année 1866, p. 474), longtemps après l'achèvement de son volume sur les monnaies d'Arménie. On sait que ces magnifiques monnaies, d'un très-beau travail, portent sur la face principale l'image du roi assis de face sur un trône, et sur le revers celle d'un lion couronné et passant, tenant dans une des pattes de devant la croix à double branche horizontale. Nous en possédons dans notre collection quatre variétés différentes.

Le *tram* simple au même type, c'est-à-dire la pièce de ce type d'un poids de moitié moindre et pesant par conséquent le même poids que les *trams* d'argent ordinaires de Léon II, au type connu des deux lions et de la croix, n'a point encore été publié, du moins à notre connaissance, et paraît être également d'une excessive rareté.

Voici la description de ce *tram* simple d'après un exemplaire en très-bel état de conservation que nous avons eu la bonne fortune de découvrir à Constantinople, lors de notre dernier séjour dans cette ville (pl. XXV, n° 2).

*Levon thakavor Haïotz* (*Léon, roi des Arméniens*).

Le roi couronné, assis de face sur un trône supporté par deux lions, tenant de la main droite le globe crucigère, et de la gauche le sceptre terminé par une fleur de lis.

*Garogouth ps asdoudjoj* (*Par la puissance de Dieu*).

Lion couronné passant à gauche, tenant dans la patte droite antérieure relevée le manche d'une croix à double branche horizontale.

## II

### PRINCES D'ANTIOCHE.

On connaît la curieuse monnaie de cuivre décrite par M. de Saulcy dans son traité sur les monnaies des croisades (p. 24, pl. IV, n° 2), et sur laquelle figure un personnage à cheval, saint Georges ou un prince d'Antioche, galopant et tenant à la main une longue ban-

nière. Au revers on voit une croix cantonnée des quatre lettres A N T O, initiales d'ANTOXIA, l'A ayant la forme d'un δελτα, Δ, comme sur d'autres monnaies de Tancrède et du prince Roger. Il n'est pas possible de classer cette pièce d'Antioche à un règne précis ; mais son style très-primitif permet cependant de la rapprocher des premières monnaies de cuivre frappées à Edesse et à Antioche par les princes de la conquête, et en particulier de celles du prince Roger. On peut donc sans crainte d'erreur l'attribuer à un des tout premiers souverains d'Antioche.

Voici une variété curieuse et encore inédite de cette pièce si rare. Le cavalier y est disposé précisément en sens contraire ; au lieu de galoper à gauche, il se dirige vers la droite. Il tient du reste à la main la même longue bannière déployée.

Le revers est identique à celui de la pièce décrite par M. de Saulcy.

Cette pièce fait partie du cabinet du prince de Fürstenberg à Donaueschingen (v. pl. XXV, n° 3).

A propos de ces monnaies chrétiennes de Syrie à type équestre, nous pouvons annoncer la publication prochaine, par notre ami le savant P. Cl. Sibilian, de deux fort curieuses monnaies en cuivre frappées par Léon d'Arménie étant encore simple prince régnant, et par conséquent avant son élévation à la royauté. Léon n'y prend point le titre de *thakavor*, mais bien un titre plus modeste et tout différent. Sur ces monnaies, évidemment imitées de certaines pièces latines de Syrie, le prince est figuré à cheval, coiffé d'un heaume conique, et rappelle à la fois le cavalier des monnaies de Roger et celui de la pièce que nous venons de décrire tout à l'heure.

Voici deux petites monnaies muettes de cuivre, encore inédites, et appartenant très-probablement à la principauté d'Antioche ou peut-être au comté voisin de Tripoli. Elles font également partie de la collection du prince de Fürstenberg (pl. XXV, n°s 4 et 5).

La première de ces pièces est largement rognée sur ses bords, ce qui expliquerait peut-être l'absence de légende. Sur la face antérieure figure le type de la tête casquée de profil, type si connu des deniers de Boémond IV et de Raimond-Rupin d'Antioche. Comme sur ces monnaies, le casque est ici marqué d'une croix sur le côté. Il semble en outre que de chaque côté du casque s'élève un rameau de feuillage ou une palme.

Au revers on voit une figure formée de quatre traits placés deux par deux, se coupant régulièrement à angle droit, fortement renflés à leurs extrémités et cantonnés de cinq besants. Le tout est envi-

ronné d'un cercle formé de croissants reliés les uns aux autres par leurs extrémités.

Il est difficile, dans l'état actuel de nos connaissances sur la numismatique des croisades, de se prononcer sur la signification de ce revers. S'agit-il d'une simple ornementation empruntée au monnayage arabe contemporain ? Il existe, on le sait, un certain nombre de ces figures occupant le revers de monnaies de divers princes croisés, monnaies ayant entre elles un certain air de famille et dont il n'a pas encore été possible de donner une explication bien satisfaisante ; il y a là à la fois de la simple figure ornementale, du nattage oriental, de la grille, de la herse, de la *frette* héraldique, de la porte de château ; peut-être même s'agirait-il parfois d'une sorte de plan du château. Nous signalerons entre autres les deux petites monnaies muettes figurées dans le travail de M. de Saulcy (pl. VIII, fig. 8 et 9), assez voisines de la nôtre et classées provisoirement par lui à Tripoli ; puis encore le revers plus compliqué des petites monnaies de cuivre des sires de Beyrouth publiées par le comte de Vogüé dans la *Revue numismatique* (année 1865, p. 307, pl. XIII, fig. 11 et 12), et le revers identique de la monnaie des seigneurs du Toron, publiée par nous dans la *Revue archéologique* de cette année (livraison d'avril).

La seconde de ces petites monnaies de cuivre offre une grande analogie avec la précédente ; elle appartient à la même époque et très-probablement au même atelier monétaire.

Sur l'avers une couronne de feuillage entoure une croix à longue branche. Dans les cantons inférieurs de la croix, on aperçoit deux petites croix de Saint-André, placées à l'extrémité de deux petites tiges renflées qui semblent elles-mêmes se rattacher à la couronne.

Au revers on retrouve encore un de ces types dont nous venons de parler. Mais ici la figure est composée de cinq traits placés deux et trois, se coupant réciproquement à angle droit et considérablement renflés à leurs extrémités ; on n'aperçoit pas de besants dans les divers cantons.

Le comte de Vogüé a publié dans la *Revue numismatique* de 1865 (p. 305, pl. XIII, n° 9) un denier inédit d'un des Boémond d'Antioche, probablement le troisième d'après lui ; sur ce denier figure dans le champ un grand B, exactement comme sur certains deniers des comtes de Châlons. Il est fort probable qu'ici le B est simplement l'initiale du nom de Boémond.

Voici deux variétés inédites de cette rare petite pièce.

1° ✠ B...NDVS entre deux grènetis très-apparents. La légende est renversée.

Un grand B dans le champ.

℟. AN..O..... (*ANtiochia*) entre deux grènetis.

Croix pattée.

Cuivre rouge. Notre collection (pl. XXV, fig. 7).

2° BOAMVNDV.....

Un grand B dans le champ.

℟. .. NTOCIHA (pour *ANTIOCHIA*).

Croix pattée.

Cuivre rouge. Cabinet de Turin (pl. XXV, fig. 6).

## III

### COMTES DE TRIPOLI.

Il est un point de la numismatique des comtes de Tripoli que nous croyons avoir éclairci d'une manière satisfaisante, grâce au nombre très-considérable de monnaies de ces princes que nous avons eues sous les yeux. Il s'agit de ces petits deniers de billon portant sur la face principale une étoile à huit rais cantonnés de points ou d'annelets, et sur le revers la croix pattée souvent cantonnée au deuxième canton de trois points ou annelets. M. de Saulcy, n'ayant eu à sa disposition qu'un nombre très-restreint d'exemplaires de ces monnaies souvent frustes ou mal frappées, avait cru y lire uniquement le nom de RAMVNDVS, et avait attribué tous ces deniers aux princes de Tripoli du nom de Raimond et plus particulièrement à Raimond II, ceci pour des raisons développées par lui dans son travail sur les monnaies des croisés. Plus tard, le comte de Vogüé a publié dans la *Revue numismatique* de 1865 (p. 302, pl. XIII, n° 6) un de ces deniers sur lequel il lisait très-positivement BAMVND; il l'a en conséquence attribué à un des Boémond d'Antioche, qui régnèrent aussi à Tripoli.

Ayant reçu de Syrie un nombre très-considérable de ces deniers, nous avons pu constater facilement que l'on devait y reconnaître deux grandes variétés complétement distinctes, dont voici la description sommaire.

Une première variété de deniers bien moins communs, plus grands, plus épais, plus pesants, infiniment mieux frappés, d'un travail en-

core très-soigné, de forme régulièrement circulaire; à légendes correctes et composées de lettres belles et bien formées. Sur tous ces deniers on lit très-nettement : + RAMVNDVS COMS, et au revers + CIVITAS TRIPOLIS (pl. XXV, fig. 8).

Une seconde variété de deniers beaucoup plus nombreux, plus petits, plus minces, plus légers, irrégulièrement circulaires, mal frappés, d'un travail beaucoup plus négligé, à légendes souvent incorrectes, formées de lettres bien moins belles et parfois défectueuses, enfin d'un aspect beaucoup plus barbare. Cependant sur tous ces deniers on parvient aussi à lire très-distinctement : ✠ BAMVND ' COMES ou COMS, et au revers ✠ CIVITAS TRIPOL. En outre, sur cette dernière variété, la croix est cantonnée au deuxième canton de trois points ou annelets, qui ne figurent point sur les deniers de la première variété, et l'L finale est barrée.

On voit que nous avons sous les yeux deux espèces de deniers parfaitement distincts.

Les beaux deniers signés RAMVNDVS, avec la légende complète CIVITAS TRIPOLIS, appartiennent au comte Raimond II de Tripoli, dont le règne agité dura près d'un demi-siècle, de 1151 à 1187, ou peut-être aussi à son successeur Raimond III, qui mourut en 1200.

Les deniers très-inférieurs de poids et de fabrique signés BAMVND pour BOAMVNDVS, Boémond, ont été frappés par les successeurs de ces deux derniers princes, un des Boémond d'Antioche, plus probablement par les princes Boémond IV ou Boémond V, qui régnèrent de 1200 à 1251.

La différence entre ces deux espèces de deniers est si frappante, surtout lorsqu'on en étudie un certain nombre à la fois, qu'un simple coup d'œil jeté sur la fabrication si supérieure des premiers, si inférieure des seconds, permettrait déjà d'affirmer que les beaux deniers de Raimond sont d'une époque nécessairement antérieure à ceux signés BAMVND, sans qu'il fût pour cela nécessaire d'insister sur la différence des deux légendes RAMVNDVS et BAMVND, différence qui vient évidemment lever tous les doutes.

Tous ces deniers, aussi bien ceux des Raimond que ceux des Boémond, portent dans le champ une étoile à huit rais. Voici une variété inédite appartenant à la seconde catégorie de deniers et portant les légendes BAMVND COMS et CIVITAS TRIPOL, frappée par conséquent par un des princes Boémond, et sur laquelle l'étoile ne compte que six rais cantonnés d'annelets. Sauf cette différence toute spéciale, cette pièce est identique à celles de la même catégorie que nous avons décrites plus haut (pl. XXV, fig. 10).

Voici un autre denier inédit d'un Boémond de Tripoli, sur lequel l'étoile n'a également que six rais, mais qui se distingue en outre par une particularité fort curieuse. Seule parmi les pièces de la principauté de Tripoli décrites jusqu'à ce jour, elle porte au revers une légende française CITE TRIPOLI, en place de la légende uniformément latine CIVITAS TRIPOLIS. On sait que quelques autres monnaies latines d'Orient, mais en petit nombre, portent des légendes françaises ; la plupart ont été frappées par les rois de Chypre Pierre Ier, Pierre II, Jacques Ier, Janus et Jean II, de 1358 à 1458, et sont évidemment bien postérieures à cette petite monnaie de Tripoli, qui par son style appartient à la première moitié du XIIIe siècle, par conséquent aux règnes des comtes Boémond IV ou Boémond V. Deux seulement ont été émises en Syrie, ce sont le denier de Sidon, sur lequel on lit *Denier de Seete*, et la pougeoise d'Acre frappée par Henri de Champagne.

Voici la description de cette pièce dont le type, sauf cette particularité de la légende, se rapproche des deniers ordinaires de Tripoli, que nous venons de décrire. On remarquera seulement l'orthographe toute différente du nom de Boémond.

✠ · B · O · C · O · M · S · pour *Boamundus Comes.*

Croix pattée.

℟. ✠ : CITЄ TRIPOL :

Etoile à six rais cantonnés d'annelets.

Denier de billon faisant partie de la collection Fürstenberg (pl. XXV, n° 11).

## IV

### SIRES DU TORON, SIRES DE BEYROUTH.

Nous avons publié dans la livraison d'avril de la *Revue* de cette année une petite monnaie de cuivre des sires du Toron, sur laquelle nous lisions ...RITORO... pour *Cast*RI TORO*ni*. Depuis lors, il nous est venu d'Orient un nouvel exemplaire de cette petite monnaie ; or, sur celle-ci précisément, on ne lit plus que les dernières lettres de la légende, ainsi : .....RONЄ. La lecture véritable de cette pièce doit donc être rétablie de la sorte : CASTRI TORONЄ, et non CASTRI TORONI, comme nous avions cru pouvoir le dire d'après notre premier exemplaire également incomplet.

Nous avons reçu d'Orient, en même temps que cette petite pièce,

plusieurs de ces monnaies à types absolument analogues qui appartiennent aux sires de Beyrouth, et qui ont déjà été publiées par le comte de Vogüé dans la *Revue numismatique* de 1865. Les unes, paraissant plus communes, portent la légende DЄ BARVTH; les autres la légende incomplète DЄ BЄRITO..... dont aucun exemplaire intact ne nous a encore permis de terminer la lecture.

## V

### PRINCES D'ANTIOCHE?

Voici une pièce fort étrange, que nous ne publions qu'avec une extrême défiance, parce que le mauvais état d'une portion de la légende ne nous permet pas d'affirmer absolument ce que nous croyons y lire. Cette pièce bizarre offre cependant un si grand intérêt, ne serait-ce que pour la portion de la légende tout à fait facile à déchiffrer, que nous nous décidons à la faire graver ici, espérant que quelque observateur plus expérimenté pourra nous renseigner avec certitude sur sa véritable signification. Cette pièce de cuivre, qui rappelle à s'y méprendre par son style, sa fabrication, la nature même du métal, les premières monnaies de cuivre à légendes grecques frappées par les princes croisés à leur arrivée en Syrie, a été trouvée par nous, et précisément en compagnie de plusieurs de ces mêmes monnaies, dans un amas de pièces de cuivre apportées d'Orient.

En voici la description (pl. XXV, fig. 12).

Buste du Rédempteur, de face, avec le nimbe crucigère entre $\overline{\text{IC}}$ et $\overline{\text{XC}}$.

℟. Le champ est occupé par une légende grecque disposée sur trois lignes.

ΟΜ·ΓΑ
CΔMHPΔ
....PЄΔ

Nous ne connaissons aucune légende analogue à celle-ci, ni dans la série byzantine, ni dans la série des princes croisés; répétons, avant tout, que pour tout numismatiste quelque peu au courant du monnayage des chrétiens d'Orient il s'agit incontestablement d'une pièce frappée par un des premiers princes croisés. Le type du Christ nimbé, la légende du revers disposée sur plusieurs lignes, tout, jusqu'à la nature du métal, rappelle à s'y méprendre les monnaies

de cuivre des Baudouin d'Édesse, des Roger d'Antioche, des Tancrède surtout. (V., p. ex., de Saulcy, *Numismatique des Croisades*, pl. I, fig. 7, 8, 9. Le Christ nimbé qui y figure est en tous points identique à celui de notre monnaie.)

Si nous passons maintenant à la discussion de la légende, nous voyons que les deux premières lettres et la dernière de la première ligne ainsi que toute la seconde ligne sont très-nettes. A la première ligne, avant la dernière lettre A, on distingue le jambage vertical d'un Γ, mais la lettre précédente est presque complétement invisible ; quant à la seconde ligne qui est très-nette, sauf peut-être une dernière lettre effacée, rappelons que sur la plupart des monnaies de Tancrède et de Roger les A sont faits comme des Δ. Les premières lettres de la troisième ligne n'existent malheureusement plus, mais à son extrémité on aperçoit distinctement les portions supérieures d'un P, d'un E et d'un Δ.

Nous croyons lire : Ο ΜΕΓΑC ΑΜΗΡΑC ΤΑΝΚΡΕΔ, *le grand émir Tancrède*. Il nous paraît difficile de lire autrement les deux premières lignes où toutes les lettres sont lisibles, sauf l'E de μεγας et le C final d'αμηρας, qui peut avoir été omis par le graveur. La dernière ligne est celle qui nous embarrasse le plus ; les dernières lettres sont évidemment PEΔ ou PEA. Dans la première hypothèse, ne seraient-ce point alors les dernières lettres du nom Τανκρεδ ? Et pour ce qui est de cette forme grecque du nom du héros chrétien, il est vrai que sur les autres monnaies déjà connues de ce prince on lit Τανκρι ou Τανκρη ; mais ceci est de peu d'importance, quand on songe quel était le fantaisisme de l'orthographe numismatique de l'époque, surtout lorsqu'il s'agissait d'un nom traduit, et en réalité Τανκρεδ se rapproche plus du français, de l'italien ou du latin, Tancrède, *Tancredi*, *Tancredus*, que les formes Τανκρη ou Τανκρι. Mais, nous le répétons, l'explication que nous proposons de cette troisième ligne de la légende n'est rien moins que certaine ; ce n'est là qu'une pure hypothèse, et le champ reste ouvert aux interprétations plus heureuses. Il n'en demeure pas moins acquis que sur cette pièce bizarre, d'origine essentiellement chrétienne puisque sur sa face principale figure le type si constamment reproduit du Rédempteur, on lit au revers un titre arabe transporté dans le langage grec et concernant un prince chrétien des croisades ! — Si un hasard heureux pouvait faire retrouver un autre exemplaire mieux conservé de cette monnaie, et qu'on pût y lire en toutes lettres le nom de Tancrède, nous pourrions alors affirmer, ce que nous n'osons faire actuellement, que nous avons sous les yeux une monnaie de

ce prince, la première peut-être frappée par lui en Syrie. Ce titre extraordinaire, unique dans la numismatique chrétienne de Syrie, dut être choisi par Tancrède pour des raisons éminemment politiques qu'il est inutile de développer. Rappelons que les chroniqueurs des croisades se servent à chaque instant, pour désigner les chefs arabes, des mots *amiret*, *amirant*, *amiral*, *admiraldus*, *amiralius*, *amiratus*, etc., qui répondent au titre d'émir, dont l'AMHPAC de notre monnaie est la traduction littérale en bas grec. (Emir se disait Αμηρ, Αμηρας, en bas grec. Voy. Littré, aux mots *Amiral* et *Émir*). Si l'interprétation que nous n'avançons ici que timidement, et qui a reçu l'approbation de M. de Saulcy, le premier maître en fait de numismatique des croisades, se trouvait être décidément la bonne, nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en affirmant que la série déjà si curieuse des croisades compterait peu de pièces plus curieuses, plus propres à démontrer l'étonnante variété de cette numismatique encore dans l'enfance, et à donner une idée de toutes les surprises qu'elle nous réserve dans l'avenir.

## VI

### MÉTELIN.

Les monnaies des Gattilusi de Mételin connues jusqu'à ce jour ont été décrites par M. de Kœhne, dans les volumes III et IV des *Mémoires de la Société d'archéologie de Saint-Pétersbourg*; par M. J. Friedlænder, dans les *Beiträge zur älteren Münzkunde* publiées en 1851 en collaboration avec M. Pinder; par M. Schweizer, de Trieste, dans sa troisième décade de 1856; par le Père Norbert Dechant, dans sa *Description des monnaies des croisés du cabinet du Séminaire Écossais de Vienne*, publiée dans cette ville en 1868; enfin par M. D. Promis, dans une de ses *Descriptions de monnaies d'origine italienne inédites*, publiée à Turin, également en 1868. Il y a donc à peine vingt-cinq ans que ces monnaies sont connues des numismatistes, et, bien qu'elles soient toujours d'une rareté extrême dans les collections privées et publiques, on en connaît déjà un assez grand nombre de variétés appartenant à divers princes de Mételin. A notre rapide passage à Smyrne, nous avons eu la bonne fortune de découvrir une charmante petite pièce d'argent inédite, appartenant à Jacques Gattilusio, fils du premier seigneur de Mételin. Il régna de 1376 à 1396. C'est le premier des Gattilusi dont on possède des monnaies.

Voici la description de cette petite pièce (pl. XXV, fig. 13).

+ IACOBVS * GATELU.

Dans le champ un grand Y entre deux rosettes.

℟. + AGNVS : DEI : QUI TOL(*lit peccata mundi*).

Dans le champ, *Agnus Dei* portant la bannière.

Le type du droit de cette monnaie figure déjà sur une autre petite pièce du même prince, publiée par M. J. Friedlænder en 1851, puis plus correctement par M. D. Promis en 1868, et aussi par le P. N. Dechant. Celui-ci y voit à tort, selon nous, la représentation plus ou moins exacte d'un calice, et nous nous rangeons à l'avis de MM. Promis et Friedlænder, qui croient y reconnaître un Y de grande dimension, initiale du nom du prince YACOBVS.

Quant au type de l'agneau pascal, il figure également déjà sur d'autres monnaies de Jacques Gattilusio décrites par MM. de Kœhne, Friedlænder, etc.

GUST. SCHLUMBERGER.

Septembre 1875.

INSCRIPTION ROMAINE DE BITTBURG. [ Prusse Rhénane ]

INSCRIPTION ROMAINE DE RIOM. [ Puy-de-Dôme ]

LE

# TEMPLE *VASSOGALATE* DES ARVERNES

ET LA DÉDICACE

## *MERCVRIO VASSOCALETI*

Grégoire de Tours raconte, dans son *Historia Francorum* (I, 30), que, sous le règne de Valérien et de Gallien, le chef d'une bande d'Alamans, nommé Chrocus, détruisit le grand temple des Arvernes : *veniens vero Arvernos delubrum illud quod gallica lingua Vasso Galatae vocant incendit.* Ce passage, malgré sa singularité, a toujours été accepté par ses éditeurs sans donner lieu à aucune remarque paléographique ou philologique ; au point de vue historique, on s'était contenté d'indiquer que ce temple pouvait avoir quelque rapport avec la statue colossale de Mercure que Zénodore exécuta pour les Arvernes (Plin. *H. N.* XXXIV, VII, *al.* XVIII, 6).

Grâce à la notoriété donnée en ces dernières années à une inscription de Bittburg, près de Trèves, éditée pour la première fois par Bœrsch (1), qui y avait lu la dédicace *Deo Mercurio* suivie des mots VASSO · CALETI ou VASSO · GALETI, on s'avisa d'une chose, c'est que la leçon des manuscrits n'était probablement qu'une forme altérée du texte lapidaire de Bittburg ; M. Becker, tenant pour certaine la version CALETI, proposait en conséquence de rétablir l'identité par une correction telle que *Calate*, *Calati* ou *Caleti*, à introduire dans les manuscrits. M. L. Havet (2) penche, au contraire, pour l'autre version de Bœrsch, GALETI, et croit qu'il faut ainsi corriger le texte de Grégoire. D'accord avec le savant allemand, il fait ressortir combien l'emploi de *Galatae* au sens de *Galli* est suspect

(1) Ad Schannat, *Eiflia illustrata*, III, 1-2, p. 466; *cf.* Brambach, *Corp. Inscr. Rhenan.*, 835.

(2) *Rev. arch.*, t. XXIX, 1875, p. 175.

sous la plume de Grégoire, et constituerait après les mots *gallica lingua* un invraisemblable pléonasme.

On voit donc que, dans l'état actuel, cette intéressante question est simplement posée, mais nullement résolue d'une manière définitive ; elle ne saurait même l'être, tant que l'on n'opérera pas sur des données certaines et authentiques. Avant tout, il faut, d'une part, recueillir et comparer entre elles toutes les variantes grégoriennes, d'autre part réviser sur le monument original de Bittburg le déchiffrement douteux de Bærsch. Voici, pour ma part, les résultats de l'enquête à laquelle je viens de me livrer.

Mon premier soin a été de me mettre en rapport avec les bibliothécaires des divers dépôts, tant en France qu'à l'étranger, où sont conservés les manuscrits de l'*Historia Francorum*, et j'ai la satisfaction de dire que tous ont répondu à mon appel avec la plus parfaite obligeance ; je ne saurais mieux m'acquitter envers eux qu'en mettant sous les yeux de mon lecteur cette curieuse collection de spécimens paléographiques que je dois à leur bienveillance.

1° *vasso galathe*, avec un *e* cédillé, pour *ae*. — Paris, Bibl. nat., cod. Regius A n° 5922, lib. I, cap. 32 (non 30), fol. 21 ; fac-simile exécuté par M. Lorédan Larchey, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal.

2° *vasso galathe*, avec un *e* cédillé, pour *ae*. — Clermont-Ferrand, Bibl. de la ville, ms. in-fol. n° 212 ; XII^e^ siècle ; fac-simile exécuté par M. Ed. Vimont, bibliothécaire.

3° *vasso galate*, avec un *e* cédillé, pour *ae*. — Cambrai, Bibl. de la ville, ms. n° 624, lib. I, cap. 28 (non 30), fol. 11, verso ; VII^e^ siècle ; fac-simile exécuté par M. A. Durieux, archiviste de la ville.

4° *vasso galatae*. — Paris, Bibl. nat., latin n° 17655 ; Notre-Dame, n° 132 ; cod. Corbeiensis, réserve, fol. 12, recto ; fac-simile exécuté par M. Lorédan Larchey.

5° *vassogalatæ*, avec ligature de *a* et de *e*, ou plutôt *e* traversé par un trait crochu, variété de l'*e* cédillé. — Bruxelles, Bibl. royale, ms. n° 9361 ; XI^e^ siècle ; fac-simile exécuté par M. L. Alvin, conservateur en chef.

6° *vassogalate*, avec un *e* cédillé, pour *ae*. — Bruxelles, Bibl. royale, ms. n° 6444, lib. I, cap. 31 (non 30) ; X^e^ siècle. A appartenu aux Jésuites de Bruges, qui l'avaient reçu, à la fin du XVI^e^ siècle, de Jacques Pamélius, évêque de Saint-Omer. (Renseignement de M. L. Alvin.)

FAC-SIMILE DES MANUSCRITS DE GRÉGOIRE DE TOURS

(*Historia Francorum*, lib. I, cap. 30).

Paris, 5922.

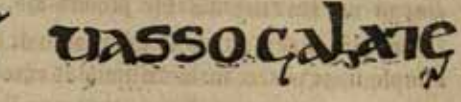

Cambrai, 624.

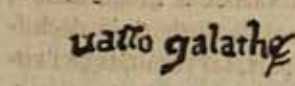

Clermont, 202.

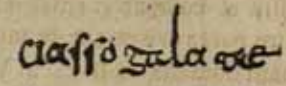

Paris, 17655.

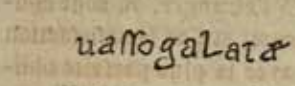

Bruxelles, 9361.

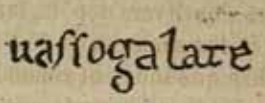

Saint-Omer, 706.

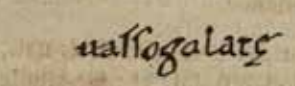

Bruxelles, 6444.

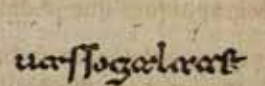

Mont-Cassin, 275.

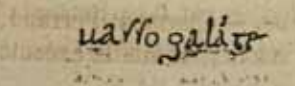

Vatican, 556.

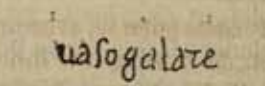

Montpellier, 31.

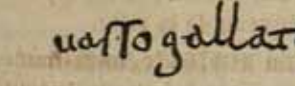

Heidelberg, cod. Pal.

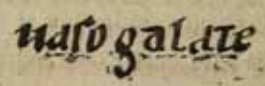

Autun, 40.

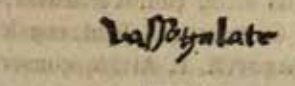

Berne, 60.

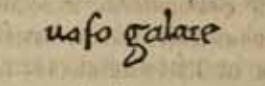

Leyde, 59.

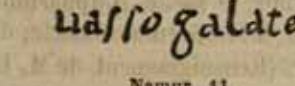

Namur, 11.

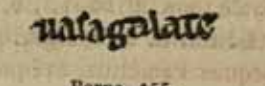

Berne, 155.

7° *vasso galate.* — Rome, Bibl. du Vatican, cod. Reginae, n° 556, fol. 6, recto, lin. 1; x^e^ siècle; la locution *vasso galate* est répétée à la marge en écriture du xi^e^ siècle; fac-simile exécuté par M. l'abbé Louis Duchesne, sur la demande de M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'archéologie à Rome.

8° *vasso galate.* — Rome, Bibl. du Vatican, cod. Reginæ, n° 1056, page 8, lin. 9; x^e^ siècle. A défaut de fac-simile, la lecture a été vérifiée par M. l'abbé Louis Duchesne.

9° *vassogalate.* — Saint-Omer, Bibl. de la ville, ms. n° 706, lib. I, cap. 32 (non 30); xi^e^ siècle; fac-simile exécuté par M. A. Malard, bibliothécaire.

10° *vassogalate.* — Berne, Bibl. de la ville, ms. n° 60, lib. I, cap. 27 (non 30), fol. 5, verso; xv^e^ siècle; fac-simile exécuté par M. Ch. L. de Steiger, bibliothécaire en chef.

11° *vasso galate.* — Namur, Bibl. de la ville, ms. n° 11, lib. I, cap. 32 (non 30); xii^e^ siècle; provient de l'ancienne abbaye de Saint-Hubert en Ardennes; a été consulté par Dom Ruinart; fac-simile exécuté par M. Louis du Fief, bibliothécaire de la ville.

12° *vasso gallate.* — Heidelberg, Bibl. de l'Université, cod. Palatinus; fac-simile exécuté par M. le docteur Bender, conservateur.

13° *vasso galaat.* — Mont-Cassin, Bibl. du monastère, ms. pet. in-folio, n° 275; fin du xi^e^ siècle; a été consulté par Dom Ruinart; fac-simile exécuté par le Père bibliothécaire, Dom César Quandel.

14° *vasogalate.* — Montpellier, Bibl. de la Faculté de médecine, ms. n° 31; xiii^e^ siècle; fac-simile exécuté par M. Gordon, sous-bibliothécaire, sur la demande de M. Paulin Blanc, conservateur de la Bibliothèque de la ville et du Musée Fabre.

15° *vaso galate.* — Autun, Bibl. du grand séminaire, ms. in-4°, n° 40; xi^e^ siècle; fac-simile exécuté par M. l'abbé Lacatte, sur la demande de M. Negreti, bibliothécaire de la ville.

16° *vaso galate.* — Leyde, Bibl. de l'Académie, cod. Vossianus, in-fol., n° 39, lib. I, cap. 32 (non 30), fol. 6, verso; a appartenu à Petavius; fac-simile exécuté par M. le docteur W. N. du Rieu, conservateur.

17° *vasagalate.* — Berne, Bibl. de la ville, ms. n° 155, lib. I, cap. 27 (non 30), fol. 5, verso; xiii^e^-xiv^e^ siècles; fac-simile exécuté par M. Ch. L. de Steiger.

Le passage manque dans les manuscrits suivants :

Paris, Bibl. nat., cod. Bellovacensis, n° 132 *bis* ; — cod. Colbertinus M n° 5920 ; — cod. Colbertinus A n° 5921 ; — cod. Regius B n° 9765. — Le ms. fonds latin, n° 7906, IX^e^ siècle, n'est qu'un extrait remanié de 7 1/2 folios. (Renseignements de M. Lorédan Larchey.)

Leyde, Bibl. de l'Académie, cod. Vossianus n° 63 ; c'est un fragment du ms. de Paris n° 5920. (Renseignements de M. du Rieu, conservateur, et de M. L. Havet.)

La Haye, Bibl. royale, ms. 921, X^e^ siècle ; c'est un extrait remanié des livres I et II de Grégoire, en 56 feuillets. (Renseignement de M. Campbell, directeur.)

Florence, Bibl. Mediceo-Laurentiana, ms. n° 35, X^e^ siècle ; c'est un epitome du *Gesta Francorum*. (Renseignement de M. Aloïs-Chrysostome Ferrucci, bibliothécaire en chef.)

Rome, Bibl. du Vatican, ms. n° 630, XIII^e^ siècle ; lacune à la page 10. (Renseignement de M. l'abbé Duchesne.)

Bruxelles, Bibl. royale, ms. n° 9403, VIII^e^ siècle ; incomplet de presque tout le livre I. (Renseignement de M. L. Alvin, conservateur en chef.)

Genève. — La Bibliothèque publique ne possède aucun ms. de Grégoire de Tours. (Renseignement de M. F. Gas, bibliothécaire.)

On voit que sur vingt-sept manuscrits vérifiés par mes soins, dix-sept seulement renferment le passage qui nous intéresse. La locution se présente huit fois en deux mots distincts et neuf fois en un mot unique. *Vasso* se rencontre treize fois, *vaso* trois fois, *vasa* une fois et, plus exactement, deux fois, si le manuscrit de Royaumont, dans lequel D. Ruinart a signalé cette variante, et que l'on croit perdu, est différent du ms. 155 de Berne ; la forme *wasso*, adoptée par quelques auteurs, n'est autorisée par aucun texte. En admettant que *e* cédillé vaut *ae*, on rencontre *galathae* deux fois, *galatae* quatre fois, *galate* neuf fois, *gallate* une fois, et *galaat* une fois, sans doute pour *galata*, par transposition involontaire du dernier *a*.

La constance avec laquelle reparaît partout la lettre initiale *g* enlève les plus sérieuses chances de réalisation aux corrections *calate*, *calati* ou *caleti*, conjecturées par M. Becker, ou à d'autres plus aventureusement imaginées, *palati*, *palatia*. Abstraction faite de la désinence, le thème *galat* conserve sa physionomie caractéristique avec

un accord si remarquable dans tous les manuscrits, que je croirais téméraire de l'altérer dans ce qu'il a d'essentiel par une prétendue correction.

Le collationnement des textes nous fait faire une découverte non moins importante ; il n'est nullement certain que Grégoire ait écrit *vasso galatae* en deux mots séparés, ainsi qu'on se le figure habituellement, en ne s'en rapportant qu'à quelques-uns de ses copistes. Dès à présent, il est acquis que les membres de cette locution se montrent réunis en un seul corps à peu près aussi souvent que séparés. La question se présente ainsi sous un point de vue nouveau qu'il convient de discuter.

Dans le premier terme *Vasso* (*alias Voso, Vasa*), je reconnais la racine sanscrite *vas*, « habiter », qui a produit les mots *vástu*, « maison », *vastavjas*, « domestique », *vastis*, *vastjam*, « habitation » ; je la retrouve dans le grec Ἄστυ, « ville », et même dans le latin *vastare*, qui signifie au propre « détruire les habitations », par corrélation avec *populare, populari*, « détruire les habitants ». Cette même racine *vas* me paraît avoir formé d'autres mots gaulois, à savoir : le nom de lieu *Vasio*, « la ville », et le nom de peuple *Vasates* qui doit être dérivé d'un nom de lieu *Vasa**, comme *Lactorates* de *Lactora*, *Tolosates* de *Tolosa*, *Elusates* de *Elusa*. Le sens du gaulois *vas-so*, peut-être mieux *vas-o*, ou *vas-a*, serait donc quelque chose comme « maison, édifice, temple », et l'on s'expliquerait ainsi parfaitement pourquoi Grégoire l'appelle un *delubrum*.

Quant au deuxième terme *galate*, ou *galatae*, je n'hésite pas à lui attribuer le sens ethnique avec lequel il est passé chez les Grecs dans la transcription Γαλάτης comme synonyme de *Gallus ;* ce doit être la forme indigène de l'appellatif par lequel les Gaulois se désignaient eux-mêmes. Seulement, au lieu de le considérer comme un nom propre, sujet du verbe *vocant*, je le tiens pour l'attribut complémentaire de *vasso*, auquel il se lie pour former le mot *vassogalatae* ou *vassogalate*, régime de *vocant*. Entre les désinences *ae* et *e*, je donne la préférence à cette dernière, parce qu'elle se rencontre dans le plus grand nombre de textes, et surtout parce que c'est la seule dont il soit facile de rendre compte ; de même que *Galate* me paraît comparable, pour la dérivation, à *Arelate, Brivate, Cerate, Condate, Corterate*, de même *Vassogalate* a la physionomie d'un nom de lieu construit à la manière de *Gesocribate ;* je pense que, dans ces mots, *-ate* est une terminaison neutre correspondant à la terminaison masculine *-ates, -atis* de Teutates, Βριουάτης (λιμήν), Brivatis.

Des copistes de Grégoire, pour qui le mot *Vassogalate* était devenu

inintelligible, ont sans doute cherché à lui donner une orthographe accommodée au sens erroné qu'ils lui prêtaient ; de là, la désinence *ae* substituée à *e*, et comme conséquence logique, la disjonction des thèmes *vasso*, *galatae*, en deux mots distincts, modifiant la construction grammaticale du texte primitif.

Si *Vassogalate* signifie réellement « le Temple gaulois, le Palais des Gaules », nous aurions une étymologie qui viendrait singulièrement confirmer l'opinion professée par M. Léon Renier, à savoir que l'Auvergne doit avoir été le siége du culte central de Mercure entretenu aux frais communs de toutes les cités de la Gaule, ainsi que cela se pratique dans la catholicité pour certains lieux de dévotion. L'éminent épigraphiste a été amené à cette importante conclusion par l'étude des autels qui portent la dédicace MERCVRIO ARVERNO et qui sont principalement disséminés le long des confins germaniques. Ces considérations font invinciblement songer au culte de Rome et d'Auguste dont l'autel avait été élevé à Lyon par les soixante cités de la Gaule. Seulement, je crois qu'il y a, entre cette dernière institution et le culte central de Mercure, plus qu'un simple rapport d'analogie ou de similitude ; j'y verrais volontiers un rapport de filiation historique, propre à nous éclairer sur l'origine de la célèbre institution des Trois-Gaules.

Quoique de création romaine, il est présumable qu'elle dut en grande partie sa longue prospérité à d'anciennes habitudes nationales. M. Chabouillet a remarqué avec raison que le siége du culte de Mercure fut choisi chez les Arvernes vraisemblablement pendant leur hégémonie. De mon côté, je pense que les dernières sessions du *concilium totius Galliae*, avant la conquête, furent convoquées également en Auvergne par Vercingétorix, et tenues sous les auspices de la grande divinité nationale dont le temple, à l'instar du Panionium d'Ephèse, et du κοινὸν Γαλατίας en Asie Mineure, aurait été le siége de ce *Commune Galliarum*.

Le principe de l'institution survécut à la conquête, parce qu'il eût été impolitique de la supprimer ; mais le gouvernement impérial ne pouvait s'exposer à ce qu'elle servît éventuellement au réveil de l'indépendance ; il fallait porter le dernier coup à la dangereuse suprématie de la cité qui possédait le privilége de rassembler sur son territoire les délégués de la nation. Ce rendez-vous fut donc transféré près de la colonie de Lyon érigée en *caput Galliarum*, sur un territoire fédéral, où les soixante cités étaient représentées sur le pied de l'égalité, devant l'autel de Rome et d'Auguste ; comme signe de la nouvelle organisation, la tenue de l'assemblée eut lieu doré-

navant, non plus au nom de la Gaule-Unie, *Totius Galliae*, mais au nom des Trois-Gaules, *Trium Galliarum*, sous l'œil vigilant du légat impérial.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ces faits, qu'il est seulement permis de conjecturer, ont laissé comme un reflet dans certains rapprochements philologiques auxquels on n'a point encore fait attention.

Nous savons que le chef-lieu des Arvernes, appelé Νεμωσσός par Strabon, prit le nom d'Augustonemetum, mot dont la signification « Temple d'Auguste » se déduit facilement de l'étymologie que Venantius Fortunatus nous a laissée du nom de lieu Vernemetis :

> Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas,
> Quod quasi Fanum Ingens gallica lingua refert.
> (I, 9.)

On n'éprouve aucune difficulté à donner au mot Νεμωσσός une signification voisine de *nemetum*, *nemetis*, ni à comprendre que le changement du nom de la ville se rapporte à l'introduction du culte de l'empereur divinisé dans le sanctuaire gaulois, c'est-à-dire à la transformation officielle des divinités gauloises en Lares Augustes, transformation symbolisée par le type de ces statuettes de Mercure lauré dans lesquelles on reconnaît aisément les traits de l'empereur Auguste. D'autre part, quand je songe que le conseil suprême des Galates, ou Gaulois d'Orient, s'assemblait dans un lieu appelé Drunemetum, je me demande si notre Augustonemetum n'a aucun rapport avec le *concilium Galliae* tenu chez les Arvernes, ni avec le *delubrum Vassogalate* de Grégoire.

Ceci posé, j'arrive maintenant à la locution VASSOCALETI de l'inscription rhénane, sur le compte de laquelle il s'agit de savoir à quoi l'on doit s'en tenir définitivement. M. J. Weber, curé-doyen de Bittburg, à qui j'ai adressé une demande de renseignements en le priant d'examiner particulièrement la lettre controversée C ou G, s'est obligeamment empressé de donner la satisfaction la plus précise à mes désirs (1), et de m'envoyer en outre un dessin de l'inscription, très-soigneusement exécuté par M. le curé de Notre-Dame de Bittburg. Je ne saurais donc mieux faire que de reproduire ce fac-simile (pl. XXVI) avec les observations qui l'accompagnent.

L'inscription, encastrée dans l'angle du presbytère, est gravée sur une pierre carrée de 70 centimètres de côté, avec une cassure au

(1) Lettre du 9 mai 1875.

coin inférieur de droite. Les lettres ont une hauteur uniforme de 6 centimètres et demi, et paraissent appartenir par leur forme au commencement du IIe siècle de notre ère.

I N H · D
DEOMERCVR
VASSOCALETI
MANDALONIV
GRATVS · D

1re ligne. — Dans le jambage vertical par lequel commence cette ligne, on reconnaît indubitablement un I, malgré la dégradation de la pierre en cet endroit. La traverse de la lettre H est peu visible. Entre cette lettre et le D qui la suit, se trouve un point. Il pouvait y avoir eu d'autres points, entre I et N, entre N et H, mais l'état de la surface ne permet de rien affirmer.

2e ligne. — Bien lisible jusqu'à la lettre R, à laquelle il ne manque que la boucle ; au delà, tout est effacé.

3e ligne. — Au premier coup d'œil on serait tenté de lire VASSOCALLI ; mais on s'aperçoit facilement que les 9e et 10e lettres, à moitié effacées, sont E, T ; après quoi, on remarque le reste d'un I. A l'intérieur de la 6e lettre, il y a un petit trou qui a pu la faire prendre pour un G aux yeux de certaines personnes ; mais il est certain que c'est un C ; pour s'en convaincre, il suffit de la comparer avec le G incontestable du mot GRATVS, dont la forme est toute différente. On ne voit la trace d'aucun point dans cette ligne. Notez le caractère péremptoire de cette information.

4e ligne. — La cassure de la pierre a emporté la moitié de la 10e lettre, qui est un V ; la fin de la ligne manque.

5e ligne. — Tout est bien lisible ; après le mot GRATVS on remarque un point.

Grâce aux indications si précises de M. le curé de Bittburg, nous possédons maintenant une copie que nous pouvons préférer en confiance à celle de Brambach (n° 835). Ce dernier a omis la lettre I de la première ligne, et a eu surtout le tort d'introduire un point entre VASSO et CALETI. Pour ma satisfaction personnelle, il me sera permis de faire remarquer que j'avais expressément formulé des

doutes sur l'existence de ce signe (1), avant de les savoir confirmés par un témoin oculaire.

En conséquence, la lecture authentique et définitive de l'épithète dédicatoire est VASSOCALETI en un seul mot; non-seulement le C est certain, mais la présence de la lettre E après L empêche également de tenter une identification entre ce CALETI et le *galatae* ou *galate* de Grégoire.

Vérification faite, la forme GALETI, recommandée par M. L. Havet, n'existe pas plus sur la pierre de Bittburg, que la forme *calate*, ou *caleti*, recommandée par M. Becker, sur aucun des manuscrits. L'accord que l'on a diversement cherché à réaliser entre ces deux sortes de textes ne repose que sur l'une des hypothèses suivantes : ou le lapicide a fautivement gravé un C pour un G, ou bien Grégoire, qui pourtant connaissait la langue gauloise, a écrit un *g* pour un *c*, ou s'il n'a pas lui-même commis cette erreur, tous ses copistes la lui ont fait faire.

Comme, jusqu'à présent, il n'y a aucune raison d'adopter l'un plutôt que l'autre de ces expédients désespérés, je commence à croire qu'il n'y a qu'un rapport spécieux et fortuit entre le nom de lieu ou d'édifice mentionné par Grégoire et l'épithète accolée au nom de Mercure sur l'inscription rhénane. J'arrive ainsi à faire une distinction entre le mot *vas-so*, *vaso*, ou *vasa*, de la racine *vas*, applicable au nom de lieu, et le mot *vas-sos*, pour *vat-sos** = sansc. *vatsas*, « enfant, garçon », que je regarde, avec M. d'Arbois de Jubainville (2), comme propre à former un prédicat pour le dieu Mercure. Outre les noms d'hommes gaulois *Dagovassus*, *Vassatus*, *Vassorix*, que j'en ai rapprochés (3), je signale encore *Vasse-donis* (c. *Senodon*) donné par des inscriptions de Nîmes et de Vaison, et *Vassio*, par une inscription de Vieux (Calvados). Si l'on admet avec Glück le sens de « durus, firmus » pour *calet-*, on aurait pour *Vassocaleti* la signification « garçon solide », qui serait une épithète très-convenable pour Mercure considéré soit comme génie protecteur, soit comme divinité palestrique ; on sait en effet que, sous ce dernier rapport,

(1) Dans ma *Note sur un groupe d'inscriptions relatives au culte de Mercure en Gaule*, je m'étais ainsi exprimé : « La 3e ligne renferme le prédicat du dieu, soit en un seul mot *Vassocaleti*, soit en deux épithètes distinctes, *vasso* et *caleti*, si toutefois le point marqué (dans la copie de Brambach) entre ces deux groupes a la valeur d'un véritable signe de ponctuation, ce dont je doute ». (*Rev. arch.*, t. XXIX, 1875, p. 36.)

(2) *Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 327.

(3) *Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 38.

il est souvent associé à Hercule, comme le prouvent, entre autres, les inscriptions géminées de Châlon-sur-Saône (1), ainsi que celle-ci trouvée au Mont-Dore (2) :

HERCVLI · MERCVRIO
ET · SILVANO
SACRVM · ET
DIVO · PANTEO · EX · V

et cette autre à Kreuznach (3) :

MERCVRIVS — HERCVLES — IVNO — FORTVNA

On voit que je me sépare ici de M. d'Arbois de Jubainville, qui traite le mot CALETI comme une fausse lecture de GALETI, assimilé lui-même à *galatae*.

Il est possible que *galata* signifie étymologiquement « homicide, guerrier », comme le pense le savant celtologue. Mais il me permettra de lui faire observer que le Mercure gaulois est un dieu essentiellement pacifique et bienfaisant ; César le dit en termes suffisamment clairs : « *Hunc omnium inventorem artium ferunt, hunc viarum atque itinerum ducem, hunc ad quæstus pecuniæ mercaturasque habere vim maximam arbitrantur.* » Les attributs qui le caractérisent sur les monuments figurés nous confirment dans cette notion. Pour comprendre la locution de Grégoire, il n'y a donc pas lieu de remonter au sens étymologique de *galata*, et il paraît plus naturel de prendre ce mot dans son acception ethnographique, sans faire passer du domaine grec dans le domaine celtique le mythe de Ἑρμῆς Ἀργειφόντης, qui appartient au cycle des divinités solaires.

A supposer même que la leçon *Vasso galatae* fût la véritable, et contînt, non pas le nom d'un lieu consacré, comme je le pense, mais l'épithète du dieu, j'y verrais encore plutôt un génitif, qu'un datif employé pour un accusatif de basse-latinité mérovingienne, et j'analyserais de la manière suivante le passage de Grégoire : « delubrum illud quod (*delubrum dei*) *Vassogalatae* vocant », c'est-à-dire, le temple qu'on appelle Temple du (dieu) *Vassogalate*, quelque chose comme le Temple de l'Ephèbe gaulois.

(1) *Rev. arch.*, XXIX, 1875.
(2) Greppo, *Eaux thermales de la Gaule*, p. 112.
(3) Brambach, *Corp. Inscr. Rhen.*, n° 720.

Cette digression sur le mot *galata* m'amène à dire mon sentiment sur l'étymologie de son équivalent latin *gallus*. Il semble que si les Gaulois se fussent fait remarquer des Romains par leurs prétendues habitudes de chants ou de cris, d'où leur serait venu le sobriquet de *gallus* « coq », il semble, dis-je, que les auteurs n'eussent point manqué de nous faire connaître une particularité aussi caractéristique. Or il n'en est rien ; et, chose singulière, on ne trouve nulle part la trace d'un jeu de mots que l'on s'attendrait à rencontrer comme proverbialement populaire. Le surnom d'*Alaudae*, que se donnaient les soldats de la légion levée en Gaule par César, n'a même servi à aucune allusion de ce genre. Je crois donc qu'il y a simplement une homophonie fortuite entre le nom du coq, *gallus* pour *garulus*, *gar'lus*, et le nom ethnique *Gallus*, Gaulois.

Voici comment je m'explique que la confusion ait pu s'établir entre ces deux mots. De même que *olla* est pour *olula*, diminutif de *ola* (chez Plaute, *aulula* et *aula*), de même *Gallus* serait pour *Galulus*, *Gal'lus*, par la chute de *u* entre deux *l*. On sait que la langue latine aime à donner une terminaison diminutive aux noms de peuples; exemples : Rutuli, Siculi, Foruli, Saticuli, Pediculi, Apuli, Sabelli, Vibelli, Magelli, etc. D'ailleurs, la forme *Galulus* n'est point purement hypothétique, car je la trouve employée par Ausone (*Clar. urb.* VIII) : *Galula Roma Arelas*. J'écris à dessein *galula* (sans redoublement de *l*), au lieu de *gallula*, que donnent les éditeurs de ce poëte; car il a certainement voulu dire qu'Arles était une Rome gauloise, et non pas une Rome petite gauloise, ce qui n'aurait aucun sens ; l'épithète qu'il a employée avec un sens identique à *galla* ne peut être le diminutif de ce dernier mot ; il n'a fait que reprendre, par nécessité prosodique, la forme normale *galula*, défigurée en *gallula* par les copistes. C'est une correction que je propose en m'appuyant sur la forme *Galus*, cognomen porté dans la gens Sulpicia.

Quant à la racine *gal*, qui a formé ce *Galus*, et son dérivé *Galulus*, *Gallus*, je ne vois aucune raison de ne pas l'identifier avec celle que M. d'Arbois de Jubainville reconnaît dans Γαλάτης, *galata*. Sauf les suffixes, ce sont les mêmes mots, étymologiquement et ethnographiquement ; c'est ainsi que les Romains disaient Pœnus, Massiliensis, Spartanus, Atheniensis, Romanus, conformément à leurs habitudes de langage, tandis que les Grecs disaient : Φοίνιξ, Μασσαλιώτης, Σπαρτιάτης, Ἀθηναῖος, Ῥωμαῖος.

Je conclus en répétant avec Sextus Rufus (*Breviar.* II) : « *Sunt enim, ut nomen resonat, e Gallis Galatae.* » Ce témoignage, dont on n'a point encore tiré parti, prouve que les anciens avaient conservé

le véritable sentiment étymologique du nom de peuple *Gallus*, et ne le confondaient nullement avec le nom qu'ils donnaient au coq.

Avant de quitter ce sujet, il me reste à compléter, tout comme je viens de le faire pour l'inscription de Bittburg, les observations que j'ai présentées dans un précédent mémoire sur un autel consacré au dieu des Arvernes, et trouvé sur le territoire de cette peuplade.

Lancelot, qui l'avait vu à Riom, y lisait ce qui suit (1) :

GENIO ARVERNORVM
SEX · ORCIVS SVAVIS
AEDIVS

Sans avoir le même avantage, et en me fondant sur la découverte faite l'an dernier, à Châlon-sur-Saône, de deux autres ex-voto consacrés par le même Sextus Orgius Suavis, j'ai soutenu que Lancelot avait eu tort de suspecter l'authenticité de cette inscription (2). L'événement m'a donné raison. En effet, M. Bouillet, directeur du musée de Clermont-Ferrand, m'informe qu'il a retrouvé, il y a quelques années, ce monument que l'on croyait perdu depuis longtemps, et qu'il existe actuellement au château de Mons, près d'Aigueperse, chez M. le comte Martha-Beker, où l'on peut s'assurer de son authenticité. Sur sa demande, M. Ed. Vimont, bibliothécaire de la ville, en a pris un estampage dont il a bien voulu m'adresser un dessin accompagné de quelques notes. Le monument consiste en un autel carré de marbre blanc, avec base et corniche; au centre de la table se voit une excavation qui me semble avoir servi au scellement d'une statue. Les faces latérales sont lisses et sans traces d'inscription ou d'ornements quelconques; la face postérieure est simplement épannelée et paraît avoir été appliquée contre une muraille. La face antérieure porte une inscription dont la première ligne est gravée en grandes lettres sur le bandeau de la corniche, et les deux autres sur la face du dé; les lettres, assez peu régulières, consistent en un simple trait à peine creusé; la pierre a été écornée suivant la courbure de la lettre O, finale de ARVERNO, au-delà de laquelle il n'y a jamais eu la place nécessaire pour admettre les lettres RVM, qu'on

(1) *Mém. de litt. de l'Acad. des inscr.*, 1729, tome VI, p. 664; cf. Sirmond *ad Sidon*, l. IV, ep. 21; D. Martin, *la Relig. des Gaulois*, t. II, p. 207; Reinesius, *Syntagm.*, p. 1009, n° 5; Orelli, n° 193.

(2) *Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 38.

aurait tort de suppléer; le milieu de la 2e ligne et la fin de la 3e sont frustes.

GENIO ARVERNC
SEXT · OR/////SVAVIS
AE1//////

En comparant ce fac-simile avec les copies de Lancelot, de Sirmond et de Langermann (1), ainsi qu'avec le dessin de M. Bouillet (2), il devient maintenant facile de rétablir avec certitude le texte, qui devait être primitivement *Genio Arverno, Sext. Orgius Suavis, Aeduus;* Au Génie Arverne, Sextus Orgius Suavis, Eduen (a consacré cet autel).

Notez l'emploi de la tournure *Genio Arverno* au lieu de *Genio Arvernorum*, que l'on s'attendrait à rencontrer d'après les exemples de *Genio Leucorum, Genio Noricorum, Genio Trevirorum.* Cette tournure, fréquente quand il s'agit de divinités topiques, comme *Herculi Deusoniensi, Marti Vincio*, est rare quand il s'agit de divinités ethniques; je ne trouve guère à lui comparer que l'exemple de *Matribus Treveris*, auquel on peut ajouter ceux de *Dea Syria*, de *Sardus Pater* et de *Dea Corsica*, divinité restituée par M. Léon Renier.

Rennes, 15 septembre 1875.

ROBERT MOWAT.

*Nota.* Au moment où cet article allait être imprimé, il m'a semblé qu'au lieu d'appliquer, comme l'a fait Glück, au mot *caleti* le sens de « durus, firmus » possédé par l'irlandais *caladh*, le cornique *cales*, le gallois et le bas-breton *calet* ou *caled*, on ne serait nullement déraisonnable de le rattacher à la racine *kal* qui a produit le grec καλός, le sanscrit *kaljânas*, « pulcher », *kaljas*, « sanus », le gothique *hails*, allem. *heil*. Sur cette donnée, *Vassocaleti* équivaudrait à la locution παῖς καλὸς qui se lit si souvent sur les vases peints représentant des scènes éphébiques. Les innombrables figurines de Mercure découvertes en Gaule montrent ce dieu sous l'aspect d'un jeune homme imberbe, presque toujours comparable pour la beauté plastique et pour la perfection des formes, aux types les plus admirables de l'Apollon grec. R. M.

(1) Voir dans le *Syntagm.* de Reinesius, p. 1009 :

GENIO AVER
NORVM
SEXTVS·PROCIL·SV
AVIS
AEDVVS

(2) *Statist. mon um. du dép. du Puy-de-Dôme*, p. 90, et pl. 10, fig. 5 de l'Atlas ;

GENIO ARVERNO
SEXTVS · ORA////SVAVIS
AP////

# LES LIGUSES, VULGAIREMENT DITS LIGURES

(*Suite et fin*) (1)

La partie la plus connue du domaine des Ligures en Gaule n'était pas sur les côtes de l'Océan, mais sur les côtes de la Méditerranée. Elle était située entre les Alpes et l'embouchure du Rhône. C'était là que les fondateurs de Marseille, 600 ans avant notre ère, avaient trouvé les Ligures (2). Du Rhône au pays des Étrusques les Ligures possédaient une étendue de côtes qui de bonne heure avait frappé l'attention des marins grecs. Aussi, deux siècles environ avant la fondation de Marseille, Hésiode mentionne-t-il les Ligures entre les Éthiopiens et les Scythes, paraissant mettre ces trois peuples sur pied d'égalité (3). Peut-être l'étendue des côtes ligurienne ne suffit-elle pas pour expliquer l'importance donnée aux Ligures dans ce passage. Rappelons-nous que vraisemblablement, à l'époque où il fut écrit, vers l'an 800 avant notre ère, les Celtes n'avaient pas encore passé le Rhin, et qu'alors le bassin de la Seine et celui de la Loire comme la portion orientale du bassin du Rhône faisaient probablement partie de la Ligurie, qui était, comme la Scythie et l'Éthiopie, une des principales contrées du monde. On comprend donc qu'Hésiode ait pu écrire : « les Éthiopiens et les Ligures et les « Scythes qui traient les juments », semblant considérer les Ligures comme égaux à deux des plus grands peuples alors connus des Grecs.

Les possessions des Ligures sur la côte entre l'Étrurie et le Rhône tiennent une place dans la légende grecque d'Héraclès ou Hercule.

(1) Voir les numéros d'octobre et novembre.

(2) Scymnus de Chio, 211-214, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204.

(3) Hésiode, fragment 132, édition Didot, p. 62; Strabon, l. VII, c. 3, § 7, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 249. On a contesté à tort suivant nous l'authenticité de ce vers, où l'on prétend trouver une faute de quantité.

Héraclès, dans son voyage mythique en Espagne, passe en Ligurie. Eschyle, dans la première moitié du v^e^ siècle avant notre ère, fait dire à Héraclès par Prométheus : « Tu rencontreras l'intrépide « armée des Ligures »; et il ajoute que le demi-dieu ayant épuisé ses flèches, Jupiter, pour lui venir en aide, fera tomber du ciel une pluie de cailloux : ce sera au moyen de ces armes qu'Héraclès mettra les Ligures en fuite (1). Strabon se croit autorisé à placer ce champ de bataille entre Marseille et les Bouches-du-Rhône (2). Apollodore, qui écrivait au milieu du second siècle avant notre ère, mais qui copiait des textes plus vieux que lui, n'a rien changé à l'ancienne géographie : Hercule, à son retour d'Espagne, ne trouve que la Ligurie sur sa route entre l'Espagne et la Tyrrhénie; c'est en Ligurie qu'Alèbion et Dercunos, fils de Poséidôn, lui enlèvent ses bœufs, et qu'il les tue (3). Diodore de Sicile, au I^er^ siècle avant notre ère, substitue aux Ligures les Celtes. Selon lui, Hercule sortant d'Ibérie entre dans la Celtique, où il fonde cette Alésia qu'a pris le « divin » César; puis il passe les Alpes, et c'est après avoir traversé la Gaule cisalpine qu'il arrive en Ligurie (4). Un des événements mémorables de cette expédition c'est la naissance de Galatès, fils d'Hercule et de la fille du roi de la Celtique. Galatès, devenu roi à son tour, changea le nom des Celtes en celui de Galates (5). Mais il ne pouvait pas être question de toutes ces belles choses avant que les Gaulois n'eussent atteint les bords de la Méditerranée. Vers l'an 500 avant notre ère, époque où écrivait Hécatée, les Gaulois étaient déjà très-rapprochés de Marseille sans avoir atteint cette ville, qui était située en Ligurie ou, comme dit Hécatée, en Ligustique, mais, ajoute-t-il, près de la Celtique (6). Le périple de Scylax ne nous montre encore que des Ligures entre le Rhône et la Tyrrhénie (7).

(1) Eschyle, fragment 76, édition Didot-Ahrens, p. 192.

(2) Strabon, l. IV, c. 1, § 7, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 151; cf. Pomponius Méla, l. II, c. 5, édition Holtze, 1871, p. 42.

(3) Apollodore, l. II, c. 5, § 10, sections 8 et 9, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 140; cf. Pomponius Méla, l. II, c. 5.

(4) Diodore de Sicile, l. IV, c. 19, édition Didot-Mueller, t. I, p. 201, 202. Timagène et Parthénius sont de la même école et les légendes grecques qu'ils rapportent sont relativement modernes. Voir le récit de Timagène dans Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 323, et celui de Parthénius chez Teubner-Hercher, *Erotici scriptores græci*, t. I, p. 29-30. Ces deux auteurs écrivaient, comme Diodore, au premier siècle avant notre ère.

(5) Diodore de Sicile, l. V, c. 24, édition Didot-Mueller, t. I, p. 268-269.

(6) Hécatée, fragment 22, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2.

(7) Périple de Scylax, § 4, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17.

Ce périple a été écrit entre les années 340 et 336 avant notre ère; mais quand il s'agissait de régions éloignées de la Grèce comme le sont les côtes méridionales de la Gaule, l'auteur pouvait avoir et avait même certainement à sa disposition des renseignements arriérés. Nous avons déjà dit qu'Apollodore, vers le milieu du second siècle avant notre ère, ne mentionne pas la présence des Gaulois sur les côtes de la Méditerranée, et n'y place que des Ligures. Mais habitant l'Égypte, il mettait évidemment en œuvre de vieux matériaux, et, si on me permet de le dire, sa montre retardait. Suivant Caton, qui écrivait dans la première moitié du second siècle avant notre ère, les Cénomans, peuple gaulois qui s'installa dans l'Italie du nord près des Vénètes au commencement du IVe siècle avant J.-C, habitaient auparavant près de Marseille (1). Nous ne savons si l'on doit conclure de là que les Gaulois eussent à peu près entièrement conquis la région située entre le Rhône et les Alpes avant d'entrer en Italie vers l'an 393 avant notre ère. Le traité *De mirabilibus auscultationibus* nous montre déjà les Celtes sur la route dite d'Hercule, qui va d'Italie en Ibérie (2). Mais ce traité, étant apocryphe, ne peut nous servir de base pour arriver à fixer la date à laquelle les Ligures établis entre le Rhône et les Alpes perdirent leur liberté. En tout cas, il paraît que ces Ligures ne comptaient plus pour rien quand, en l'an 218 avant notre ère, Annibal, transportant dans le domaine de l'histoire le voyage mythique d'Hercule, partit d'Espagne et, traversant la Gaule méridionale, pénétra en Italie. Annibal ne rencontra que des Gaulois sur sa route (3).

Les *Salluvii*, maîtres de la plus grande partie de la région située entre le Rhône et les Alpes, à l'époque de la conquête romaine, étaient, suivant nous, des Gaulois, bien qu'une partie notable de la population du pays appartînt à la race autrefois dominante, aux Ligures vaincus. Tite-Live, dans son récit de l'invasion gauloise en Italie, nous donne formellement les *Salluvii* pour Gaulois (4). Le

(1) Caton, fragment 42, Peter, *Historicorum romanorum reliquiæ*, t. I, p. 63; Pline, l. III, c. 23, § 3, édition Littré, t. I, p. 176.

(2) Aristote, édition Didot, t. IV, 1re partie, p. 88, c. 85.

(3) Polybe, l. III, c. 41, § 6, 7; c. 43, § 12, Didot, 2e édition, t. I, p. 146, 148.

(4) Tite-Live, l. V, c. 35. De la forme grecque *Salyes*, employée par Tite-Live dans le chapitre 34, il semble résulter que l'historien latin a copié ce chapitre dans un auteur grec. Cet auteur grec considérait les Salyes comme ligures; il était, par conséquent, postérieur à la date où la conquête romaine, 123 ans avant J.-C., effaça dans notre Provence les distinctions de nationalité entre les Gaulois et les Ligures. Au chapitre 35 la forme *Salluvii*, employée par Tite-Live, dénote une source italienne. C'est la forme des actes capitolins, *Corpus inscr. lat.*, t. I, p. 460.

passage où le même auteur nous présente les Salyes (forme grecque du même nom) comme des ennemis des Gaulois a pour objet un détail fabuleux contredit par le reste du récit (1); ce passage est par conséquent dépourvu de toute autorité historique. En 218, Publius Cornélius Scipion allant au-devant d'Annibal suit les côtes de l'Étrurie, puis celles des Ligures, et de là pour arriver à Marseille il traverse les montagnes des Salyes, qui sont ainsi opposés aux Ligures (2). Strabon dit formellement que les Salyes ne sont pas Ligures; ils sont, suivant lui, les premiers des Gaulois transalpins que les Romains aient subjugués (3). Il ajoute que les anciens Grecs ont appelé ce peuple ligure, et qu'ensuite le nom de celto-ligure a été préféré. Cela veut dire simplement qu'avant la conquête de ce pays par la peuplade gauloise des *Salluvii*, appelés Salyes par les Grecs, les Ligures y dominaient; et que plus tard les Ligures, sans disparaître, ont vu s'établir au-dessus d'eux, sur le même sol, la domination des *Salluvii*, petite nation d'origine gauloise : le mot composé *celto-ligure* indique ce nouvel état. Plus tard les mœurs et la langue des Romains prennent la place des mœurs et de la langue des peuples anciens, la ligne de démarcation qui existait entre les *Salluvii* et leurs anciens sujets s'efface; Rome, imposant la même servitude aux *Salluvii* vainqueurs et aux Ligures vaincus, rétablit le niveau entre eux, et, les vieux souvenirs historiques prenant le dessus, Pline nous donne les *Salluvii* pour des Ligures. Il a été copié par Florus (4); mais l'autorité de ces écrivains relativement récents s'efface devant celle de Tite-Live et de Strabon.

Les seuls peuples ligures qui se soient maintenus indépendants de la domination gauloise de ce côté-ci des Alpes sont les Oxybes et les Déciates. L'an 154 avant J.-C., les Oxybes et les Déciates furent attaqués et vaincus par les Romains protecteurs de Marseille (5). L'objet de cette guerre avait été de défendre contre ces deux peuples

(1) Tite-Live, l. V, c. 34.

(2) Tite-Live, l. XXI, c. 26. Cf. Diodore de Sicile, XIV, 113. D'ailleurs Tite-Live, en présentant Marseille comme fondée sur le territoire des Salyes, est en contradiction avec Justin qui nous apprend que cette ville a été bâtie sur le territoire des *Segobrigii*.

(3) Strabon, l. IV, c. 6, § 3, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 169; cf. Mommsen, *Roemische Geschichte*, 6e édit., t. I, p. 260.

(4) Pline, l. III, c. 7, § 1, édition Littré, t. I, p. 161; Florus, l. I, c. 18, édition Teubner-Woelfflin, p. 27.

(5) Polybe, l. XXXIII, c. 7 et 8, 2e édition Didot, t. II, p. 101, 102; cf. Strabon, l. IV, c. 6, § 2, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 168.

les villes d'Antibes et de Nice, colonies de Marseille (1). Les Oxybes et les Déciates habitaient dans le voisinage de ces deux villes, près du Var (2). Ptolémée, écrivant à une époque où la politique romaine avait substitué de nouvelles circonscriptions aux circonscriptions historiques qui entretenaient les vieilles haines locales, attribue Antibes aux Déciates (3).

Les Déciates et les Oxybes sont donc les derniers des Ligures restés libres du joug gaulois dans la région située entre les Alpes et le Rhône; nous pourrions dire les derniers de toute la Gaule transalpine. La région située entre le Rhône et les Pyrénées semble n'avoir pas encore été occupée par les Ligures à l'époque de la fondation de Marseille, l'an 600 avant J.-C. Les Phocéens, après avoir bâti Marseille dans la Ligustique, se rendirent en Ibérie où ils fondèrent Agathé, aujourd'hui Agde, et Rhodanusie, ville depuis longtemps détruite, qui était située sur la rive droite du Rhône (4). La rive droite du Rhône faisait, par conséquent, partie de l'Ibérie en l'an 600. Aviénus, écrivant d'après les documents grecs de la fin du VI^e^ siècle avant notre ère, répète que « le lit du Rhône sépare de la terre ibé- « rienne les rustiques Ligyes » (ou Ligures) (5). Mais précisément à cette date, c'est-à-dire vers l'an 500, les Ligures passèrent le Rhône et firent la conquête des régions situées entre le Rhône et les Pyrénées. Aviénus, dont la compilation faite sans critique juxtapose des documents de date différente, nous montre, aux environs de Narbonne, la nation des Elésyces : leur ville principale, « la cité de « Narbonne était l'importante capitale d'un royaume orgueil- « leux (6) ». Or les Elésyces, ou mieux Elisyces comme les appelle Hécatée de Milet, vers l'an 500, étaient comptés parmi les nations des Ligures (7). Narbonne à cette époque s'appelait *Narba*, et les habitants *Narbaïoï* (8). La forme classique *Narbo*, *Narbonis*; paraît

(1) Tite-Live, Epitome du l. XLVII.

(2) Pline, l. III, c. 5, § 5; c. 7, § 1, édition Littré, t. I, p. 159, 161; Pomponius Méla, l. II, c. 5, édition Holtze de 1871, p. 42.

(3) Ptolémée, l. II, c. 10, § 8, édition Nobbe, t. I, p. 111; Wilberg, p. 145.

(4) Scymnus de Chio, vers 204-214, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204.

(5) Aviénus, *Ora maritima*, vers 608, 609. M. Muellenhof a contesté qu'il fallût lire Rhodanus (G. Phillips, *Pruefung des iberischen Ursprunges einzelner Stammes- und Staedtenamen im suedlichen Gallien*, dans les *Comptes rendus de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie impériale de Vienne*, t. LXVII, p. 386). Mais Hérodore et Strabon confirment cette leçon.

(6) Aviénus, vers 584-586.

(7) Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2, fr. 20.

(8) Hécatée, fragment 19, Didot-Mueller, *Fragmenta hist. græc.*, t. I, p. 2.

être d'origine gauloise. On la trouve pour la première fois dans Polybe (1), qui écrivait au milieu du second siècle avant notre ère. Les Elisyces d'Hécatée sont évidemment identiques aux Hélisyces qui, d'après Hérodote, fournirent des soldats mercenaires au général carthaginois Hamilcar dans la guerre entreprise par ce dernier contre les Grecs de Sicile vers l'an 480 (2). Le grand historien grec, énumérant les différents peuples chez lesquels Hamilcar avait recruté ses troupes, distingue les Hélisyces des Ligures. Il est en cela d'accord avec Scylax. Ce dernier, dans son périple, quand il s'agit des côtes méridionales de la Gaule, nous donne probablement la reproduction d'un document du commencement du IVe siècle avant J.-C. Or il distingue des Ligures proprement dits, habitant à l'est du Rhône, les Ligures et les Ibères mêlés entre le Rhône et Ampurias (3). Dans cette région la conquête ligure était encore trop récente pour que les vainqueurs se fussent assimilé la population ibère vaincue. Les Hélisyces ou Elisyces étaient donc un mélange d'Ibères vaincus et de Ligures conquérants.

Quand, moins de deux siècles plus tard, en 218, Annibal alla par terre d'Espagne en Italie, il n'était plus question de Ligures entre les Pyrénées et le Rhône. Les ennemis que le général carthaginois craignit de rencontrer dans les défilés des Pyrénées ne furent pas des Ligures, mais des Gaulois, ou, comme dit Polybe, des Celtes. Ce ne furent pas des Ligures, ce furent des Gaulois qu'il rencontra sur sa route le long des côtes de la Méditerranée et auxquels il acheta le passage à prix d'argent, ou à travers lesquels il se fraya un chemin de vive force (4). Mais nous ne pouvons préciser l'époque de la conquête celtique dans ces parages. Le rédacteur du périple de Scylax, qui écrivait entre l'an 340 et l'an 336, n'avait pas connaissance de

(1) Polybe, l. XXXIV, c. 5, 7, 2e édition Didot, t. II, p. 111, 112. M. Mueller, au fragment 19 d'Hécatée cité plus haut, donne comme tiré d'Hécatée un passage d'Etienne de Byzance où il est dit que Narbonne est un marché et une ville celtique. Les quatre éditions d'Etienne de Byzance que j'ai consultées renvoient dans ce passage non à Hécatée, mais au 4e livre de Strabon. Ces quatre éditions sont : 1° celle d'Alde, 1502, qui est l'édition princeps; 2° celle que Thomas de Pinedo a donnée à Amsterdam chez Jacques de Jonge en 1678, p. 484, 485; 3° celle qu'Abraham Berkelius a donnée à Leyde chez Frédérik Haaring en 1694, p. 581; 4° celle que Westermann a donnée à Leipzig chez Teubner en 1839, p. 207. Le passage de Strabon auquel renvoie le texte d'Etienne de Byzance donné par ces éditions est au l. IV, c. 1, § 12, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 154.

(2) Hérodote, l. VII, c. 165, édition Didot-Dindorf, p. 364.

(3) Scylax, § 3, Didot-Mueller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17.

(4) Polybe, l. III, c. 40, 41, 2e édition Didot, t. I p. 144-146.

cette conquête. En 218 elle était faite vraisemblablement depuis un certain temps. On peut donc la placer approximativement vers l'an 300 avant notre ère. On a cru trouver un point de repère plus précis dans un passage du traité *du monde* attribué à Aristote, et où il est question d'une portion de la Méditerranée dite mer Galatique (1). Mais le traité *du monde* n'est point d'Aristote; il est postérieur à cet écrivain célèbre, mort en l'an 322 avant notre ère, et qui ne connaît point encore le nom de Galates donné pour la première fois aux Gaulois vers l'époque où fut pillé le temple de Delphes, 279 ans avant J.-C. (2).

Les textes relatifs à l'établissement des Ligures en Espagne ne sont pas nombreux. Le principal est d'Aviénus. Cet auteur dit que le fleuve Tartesse prend sa source dans le marais Ligustique (3). Le Tartesse paraît identique au Bétis, aujourd'hui Guadalquivir (4). Il aurait donc existé un marais Ligustique, c'est-à-dire Ligurien, à la source du Guadalquivir. Cette position semble être celle que désigne Étienne de Byzance quand il parle de Ligustine, ville des Ligures, près de l'Ibérie d'Occident, et non loin de Tartesse; « les habitants, ajoute-t-il, s'appellent Ligures (5) ». Etienne de Byzance a écrit dans ce passage Ibérie d'Occident par opposition à l'Ibérie du Caucase, car il distingue deux Ibéries : l'une, située près des colonnes d'Hercule, tire son nom de l'Ébre; l'autre est dans le voisinage des Perses. Dans le passage que nous venons de citer, Ibérie est employé dans un sens restreint et désigne la région voisine de l'Ébre, par opposition à Tartesse qui est le bassin du Guadalquivir; or la ville de Ligustine paraît placée entre les deux. La position de la ville de Ligustine se trouve, par conséquent, très-rapprochée de celle du marais Ligustique où, suivant Aviénus, est la source du Tartesse, c'est-à-dire du Guadalquivir. Malheureusement nous ne savons pas à quel auteur Étienne de Byzance, compilateur du VI^e^ siècle de notre ère, a emprunté ce qu'il dit de la ville de Ligustine. Serait-ce à Hécatée de Milet comme M. Amédée Thierry le prétend (6)? Ce qu'il y a de certain c'est que le nom de Tartesse mentionné dans ce passage d'Étienne de Byzance appartient à la géo-

(1) Aristote, édition Didot, t. III, p. 630, ligne 23. Le golfe Galatique dont il est question à la ligne 40 paraît être le golfe de Gascogne.

(2) Chrysippe, auquel on attribue le traité *De mundo*, vécut de 280 à 200 av. J.-C.

(3) Aviénus, *Ora maritima*, vers 284, 285.

(4) Strabon, l. III, c. 2, § 11, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 122, 123.

(5) Édition Westermann, p. 184.

(6) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 5^e^ édition, t. I, p. 21.

graphie la plus ancienne de l'Espagne, à celle des auteurs grecs du v^e^ siècle, à celle d'Hérodote et d'Hérodore (1), et qu'il est étranger à celle de Polybe au II^e^ siècle, et de Strabon au I^er^, qui appellent Bétis le Guadalquivir.

Suivant Aviénus, le marais Ligustique ou Ligurien est dominé par le mont Argentarius, ainsi nommé, dit-il, « par les anciens, à « cause de son apparence, car l'étain en abondance brille sur ses « flancs, et le mont Argentarius vomit dans les airs des flots de « lumière, surtout quand les feux du soleil frappent ses sommets « élevés » (2). Strabon parle de la même montagne : « Non loin de « Castlon, dit-il, est une montagne où le Bétis prend sa source, et « on appelle ce mont Arguros parce qu'il s'y trouve des mines d'ar- « gent (3). » Castlon paraît être Cazlona sur le Guadalimar, affluent du Guadalquivir, non loin de la source de ce fleuve. Le mont Arguros qui suivant Strabon fournit de l'argent semble donc identique au mont Argentarius d'Aviénus, bien que ce dernier auteur ne parle que d'étain. Il y a une légende grecque dont un détail présente un rapport singulier avec ces indications géographiques. Au VI^e^ siècle de notre ère les Phocéens, c'est-à-dire les habitants de la ville grecque de Phocée, colonie ionienne d'Asie Mineure, allaient en Espagne dans le pays de Tartesse, et leurs navires à cinquante rames y faisaient concurrence à la marine et au commerce phéniciens. Ils y trouvèrent un ami dans la personne du roi des Tartessiens, Arganthônios, qui vécut cent vingt ans et qui en régna quatre-vingts. La longue vie d'Arganthônios a fait l'admiration de l'antiquité et l'envie de tous les vieillards lettrés de la Grèce et de Rome. Mais ce que ce roi a de plus curieux c'est la conformation tout indo-européenne de son nom dans un pays qui semble avoir été peuplé exclusivement d'Ibères et de Phéniciens avant la conquête celtique. Ce nom n'est pas grec, mais par une concordance singulière le roi Arganthônios est l'homonyme d'une montagne de Bithynie (4). Le nom de cette montagne est mêlé au récit de l'expédition des Argonautes (5). Les mythographes postérieurs ont imaginé une femme appelée Arganthônê, du nom de laquelle celui d'Arganthônios serait

(1) Hérodote, l. I, c. 163, l. IV, c. 152, 192, édition Didot-Dindorf, p. 54, 226, 237. Hérodore, fr. 20, dans Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 34.

(2) Aviénus, *Ora maritima*, vers 291-295.

(3) Strabon, l. III, c. 2, § 11, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 122.

(4) Strabon, l. XII, c. 4, § 3, édition Didot-Mueller et Duebner, p. 482.

(5) Apollonius, l. I, vers 1178, édition Didot, p. 25.

dérivé, et qui aurait été mère des Thunes et des Mysiens (1). Mais le plus important pour nous c'est que la Bithynie, pays où se trouvait le mont Arganthônios, était peuplée d'Indo-Européens, puisque les Bithyniens étaient des Thraces. Le nom de cette montagne est donc vraisemblablement indo-européen comme celui du roi de Tartesse qui fut si bienveillant pour les Phocéens. Nous penchons à croire que ce prince bienfaisant n'est autre chose qu'une personnification du mont Argentarius d'Aviénus, du mont Arguros de Strabon. Arganthônios, dit Hérodote, donna aux Phocéens l'argent nécessaire pour construire les murailles de leur ville, et ce mur, qui avait plusieurs stades de long, était construit en grandes pierres bien appareillées. Cela se passait vers le milieu du VI^e^ siècle avant notre ère. Il nous paraît vraisemblable que l'argent avec lequel les Phocéens payèrent leurs maçons venait des mines du mont Arguros, si nous parlons comme Strabon, ou qu'ils se l'étaient procuré en vendant l'étain du mont Argentarius, si nous adoptons la version d'Aviénus. Arganthônios était le nom que les Ligures, maîtres des sources du Guadalquivir, donnaient à cette montagne. Les quatre-vingts ans de règne attribués par Hérodote à Arganthônios sont probablement la durée de la domination des Ligures dans cette région, depuis leur arrivée au commencement du VI^e^ siècle jusqu'à la conquête de l'Espagne par les Gaulois, vers l'an 500 avant notre ère.

Le *th* dans Arganthônios semble tenir lieu d'un *t* primitif et dans le nom de la montagne de Bithynie et dans celui du roi des Tartessiens. On peut y comparer le premier terme des noms d'*Argentoratum* (Strasbourg) (2), d'*Argento-varia*, autre ville d'Alsace (3), et d'*Arganto-magus* (Argenton) (4). *Argento* ou *Arganto* dans ces mots, tous trois d'origine celtique, paraît signifier « brillant, blanc »; le sens d' « argent », qui est indo-européen comme le sens de « brillant » et de « blanc », est cependant plus récent : c'est un sens secondaire et dérivé. Le thème *Argento* ou *Arganto* appartenait à la langue des Ligures comme à celle des Celtes et des Romains, comme à celle des Thraces, comme à la langue indo-européenne primitive, et la colonie ligure d'Espagne a tiré de ce thème le nom d'Arganthônios que les Thraces d'Asie avaient aussi créé en Bithynie par une application identique des lois qui président à la vie du langage.

(1) Arrien de Nicomédie, fragment 40, Didot-Mueller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 594.

(2) Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 64.

(3) Desjardins, *ibidem*, p. 67-68.

(4) Desjardins, *ibidem*, p. 272.

En résumé, les Liguses, dits vulgairement Ligures, identiques aux Sicules et aux Aborigènes d'Italie, sont le premier peuple indo-européen que l'histoire nous montre dans l'Europe occidentale. Ils y seraient parvenus environ deux mille ans avant notre ère. Comme tous les Indo-Européens d'Europe, ils cultivaient les céréales, ils connaissaient la charrue; comme tous les Indo-Européens d'Europe et d'Asie, ils connaissaient le bronze (1). Après les Ibères, avant les Celtes, ils ont dominé en Gaule; après les Ibères, avant les Ombriens, ils ont été les maîtres de l'Italie, où ils ont porté outre le nom de Ligures ceux de Sicules et d'Aborigènes. Ils se sont aussi emparés d'une partie de l'Espagne. Puis les conquêtes des Ombriens en Italie à partir du XIV^e^ siècle ou environ avant notre ère, les conquêtes des Celtes en Gaule et en Espagne aux VII^e^, au V^e^, au IV^e^ siècles avant Jésus-Christ, les ont réduits à un rôle secondaire jusqu'à l'époque où les développements progressifs de la puissance romaine ont définitivement mis fin à leur existence politique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Le fer paraît être arrivé dans l'Europe centrale et en Gaule vers le VI^e^ siècle par l'intermédiaire des Scythes, peuple indo-européen d'Asie, dont les Sigynnes, que l'on croit identiques aux Tsiganes ou Bohémiens, étaient le rameau occidental.

# LE DIEU TRICÉPHALE GAULOIS

*Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*

Plusieurs monuments sculptés, la plupart trouvés à Reims en Champagne, ou dans les environs, offrent la représentation d'un personnage barbu et âgé, à triple visage. Cette singulière idole est composée de trois têtes réunies comme les doubles têtes de Janus, si ce n'est que l'une d'elles est de face, tandis que les deux autres juxtaposées de chaque côté sont figurées de profil. Ce dieu à triple visage se voit en général sur de petits autels ou cippes de pierre, sculptés sur un ou sur trois côtés (1).

Des représentations d'un dieu tricéphale ont été trouvées aussi dans la commune de la Malmaison (Aisne) (2), à Dennevy (Saône-et-Loire) (3), au faubourg Saint-Jacques à Beaune (4), et en dernier lieu à Paris (5).

On aurait pu croire, il y a quelques années, quand on ne connaissait encore que les pierres sculptées découvertes à Reims, que le dieu à triple visage était une divinité topique, honorée seulement dans le territoire des Rèmois; mais depuis que l'on a trouvé plusieurs représentations analogues en divers autres lieux, on doit admettre que le dieu en question est une divinité nationale qui appartient à la Gaule tout entière.

(1) Six de ces cippes ont été publiés par M. Léon Maxe Werly, *Numismatique rémoise*, pl. IX, X et XI (Paris, 1862). Deux autres cippes ont été trouvés depuis ce temps-là; je tiens ces renseignements de l'obligeance de M. Duquenelle, de Reims.

(2) Bretagne, *Revue numismatique*, 1854, p. 143 et suiv. Au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

(3) *Autun archéologique*, p. 227 (Autun, 1848). Au Musée d'Autun.

(4) Au Musée de Beaune.

(5) Signalé par M. Adr. de Longpérier, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1871, p. 379.

Sur les pierres sculptées de Reims, le vieillard à triple visage est accompagné d'animaux symboliques; on y remarque un veau couché et plus souvent des têtes de bélier, et quelquefois un oiseau. Sur le monument découvert près de l'Hôtel-Dieu de Paris, il porte sur sa main gauche une tête de bélier. D'autres fois, il est associé à Mercure et aussi à un dieu à grandes cornes et à pieds de bouc.

On a voulu reconnaître dans le dieu triple un Mercure, et on a rapproché ce Mercure des trois bustes qui se voient sur une monnaie de bronze portant la légende REMO (1).

L'idée d'un personnage à triple corps ou à trois têtes se rencontre dans les conceptions mythologiques de presque tous les peuples de l'antiquité. Un des plus célèbres dans ce genre est Géryon, le roi de l'Ibérie, souvent chanté par les poëtes.

On connaît la forme sous laquelle les artistes ont représenté ce personnage. Sur les monuments les plus anciens, ce sont trois guerriers, armés de pied en cap et placés les uns à côté des autres, sans lien apparent qui rattache les trois corps. C'est sous cette forme que Géryon était figuré sur le coffre de Cypsélus (2). Les vases peints à figures noires sur fond clair reproduisent cette forme du triple Géryon, forme que l'on retrouve aussi sur les vases à peintures rouges. Sur les monuments d'une époque postérieure, les trois corps sont souvent remplacés par un seul corps à trois têtes.

Dans un mémoire publié en 1839 (3), j'ai fait observer que la lutte d'Hercule contre un géant triple, pasteur de nombreux troupeaux, ne se borne pas au combat du héros contre Géryon, à Érythia, aux extrémités de la péninsule ibérique. On retrouve ce mythe sous des formes diverses, et avec des noms qui varient, depuis les bords du Pont-Euxin jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde connu des anciens.

Des récits mythologiques donnent à entendre que la demeure de Géryon était placée, par les uns dans l'île de Tricarénia, dans le Pont-Euxin (4), par les autres en Lydie, aux environs de la ville de Téménothyræ (5), par d'autres encore sur les côtes de l'Épire, près

(1) Hucher, *Revue numism.*, 1853, p. 15 et suiv.; *ibid.*, 1863, p. 58 et suiv. Cf. A. de Barthélemy, *les Assemblées nationales dans les Gaules*, p. 9 et suiv.; extrait de la *Revue des questions historiques* (Paris, 1868).

(2) Pausan., V, 19, 1.

(3) *Nouvelles Annales de l'Inst. arch.*, t. II, p. 107 et suiv., et p. 270 et suiv. Le tirage à part, 115 pages in-8 avec 2 planches, porte la date de 1841.

(4) Palæphat., *De incred.*, XXV; Apostol., *Proverb.*, XIX, 64; Suid., v. Τριπέραλος.

(5) Pausan., I, 35, 6.

d'Ambracie (1), même aux îles Baléares (2), et jusque sur les côtes de la Lusitanie (3).

Le dieu à trois corps ou à trois têtes, l'antagoniste d'Hercule, se présente aussi sous le nom de Typhon, auquel Euripide (4) assigne trois corps, et de Talos, honoré dans les îles de Crète et de Sardaigne. Le pseudo-Orphée, dans son poëme des *Argonautiques* (5), donne à Talos l'épithète de Τριγίγας, et des figurines de bronze, d'un travail très-grossier, découvertes en Sardaigne, semblent offrir une représentation de ce triple géant. Le héros crétois, Talos, est désigné aussi sous le nom de Taurus, et paraît se confondre alors avec le Minotaure, célèbre dans les fables de l'île de Crète. Sur la base d'un scarabée de travail étrusque, est gravé un personnage à trois têtes de taureau (6), et sur une hydrie à figures noires du Musée Britannique, on a représenté, au-dessus de la lutte d'Hercule contre le lion de Némée, trois hommes ayant une tête et une queue de taureau (7). On trouve fréquemment, dans la Gaule, de petits taureaux de bronze avec trois cornes au front.

Un passage d'Ammien Marcellin (8) fait mention des aventures d'Hercule en Espagne et en Gaule. L'historien parle de deux tyrans cruels qui furent mis à mort par le héros ; l'un se nommait *Géryon*, et il désolait l'Espagne ; l'autre portait le nom de *Tauriscus*, et faisait peser sa tyrannie sur les Gaules. Je cite le texte :

*Legimus in monumentis eorum incisum, Amphitruonis filium Herculem ad* Geryonis *et* Tauriscı *sævium tyrannorum perniciem festinasse, quorum alter* Hispanias, *alter* Gallias *infestabat : superatisque ambobus*, etc.

Dans ce passage, Géryon et Tauriscus sont rapprochés l'un de l'autre ; ce sont deux tyrans cruels ; il n'est pas dit un mot des trois têtes ou du triple corps que les mythographes, aussi bien que les monuments, attribuent à Géryon. Mais il est bon de faire observer que le récit d'Ammien Marcellin est empreint de l'esprit d'Evhémère. Ce

(1) Hecat. *ap.* Arrian., *Exped. Alex.*, II, 16, et *ap.* Eustath. *ad* Dionys. Perieg., 558 ; Aristot., *De mirab.*, 145.

(2) Serv., *ad Virg. Æn.*, VII, 662.

(3) Plin., *Hist. nat.*, IV, 22, 36.

(4) *Herc. fur.*, 1242-44, ed. Matthiae.

(5) *Argon.*, 1359, ed. Hermann.

(6) Gravé dans mon *Mémoire sur Géryon* dans les *Nouvelles Annales de l'Inst. arch.*, t. II, p. 314.

(7) Voir mon *Catalogue étrusque*, n° 74 ; *Catal. of vases in British Museum*, n° 449.

(8) *Hist.*, XV, 9.

récit revêtant une forme historique, l'auteur devait tout naturellement en exclure le merveilleux. Du reste, il me semble que ce rapprochement de Tauriscus et de Géryon permet de supposer, sans trop de témérité, que ces deux personnages avaient un caractère analogue et une forme identique. Aussi, dans une autre occasion (1), n'avons-nous pas hésité à considérer le tyran Tauriscus comme un Géryon gaulois, c'est-à-dire comme le représentant gaulois du géant triple. On pourrait, il est vrai, faire plus d'une objection à cette manière de considérer Tauriscus et Géryon, en les prenant l'un et l'autre pour des conceptions mythologiques de même nature. Mon intention n'est pas de dissimuler cette difficulté. En effet, le nom de Tauriscus, diminutif de Taurus, semble indiquer un être en rapport avec les bœufs ou les taureaux ; et dans la représentation du dieu tricéphale gaulois on ne rencontre que rarement le taureau, le bœuf ou le veau associés à ce personnage, tandis que le bélier paraît plus étroitement mis en rapport avec lui. Euripide (2) donne à Géryon l'épithète de Βοτὴρ Ἐρυθείας, *le berger d'Érythia*. Les bœufs et les génisses de Géryon sont, d'après Apollodore (3), les troupeaux du Soleil qui paissent dans l'île de Thrinacie (4) ; mais le Soleil a aussi des troupeaux de moutons et de chèvres, et le type des plus anciennes monnaies de Delphes est une tête ou deux têtes de bélier (5). Il faudrait entrer dans de trop longs développements pour justifier ces rapprochements; mais, comme je me propose de faire un mémoire sur les monuments qui représentent le dieu tricéphale gaulois, j'aurai l'occasion de revenir sur ces questions et d'examiner en détail les récits mythologiques qui ont trait aux troupeaux du Soleil. Le taureau a été honoré d'un culte public chez un grand nombre de peuples de l'antiquité. Plutarque (6) raconte que les Cimbres avaient un taureau d'airain sur lequel ils prêtaient serment, quand ils contractaient des traités, et les Gaulois ont certainement honoré le taureau sous le nom de *Tarvos trigaranus*, le taureau aux trois grues, représenté sur l'autel que la corporation des nautonniers parisiens, sous le règne de Tibère, érigea à Jupiter (7). En terminant cette note, il me suffira d'ajouter

(1) Mémoire cité, dans les *Nouvelles Annales de l'Inst. arch.*, t. II, p. 290 ; *Bull. de l'Académie de Bruxelles*, t. VIII, 1841, p. 140.

(2) *Herc. fur.*, 420, ed. Matthiae.

(3) I, 6, 1.

(4) Homer., *Odyss.*, M, 127; cf. Schol.

(5) Henri de Longpérier, *Revue numism.*, 1869-70, p. 149 et suiv.

(6) *In Mario*, XXIII.

(7) Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. II, pl. 25; cf. *Hist. de l'Académie des inscript. et belles-lettres*, t. III, p. 223 et suiv.

que le dieu triple, chez les Gaulois, paraît avoir été honoré sous plusieurs formes et sous plusieurs noms. Les taureaux de bronze à trois cornes, dont j'ai parlé plus haut, ainsi que le taureau aux trois grues fourniraient en quelque sorte des arguments pour justifier le nom de Tauriscus que lui donne Ammien Marcellin. Une troisième forme du dieu triple serait la forme humaine, le vieillard à trois visages, que l'on rencontre sur les monuments assez nombreux dont il a été question au commencement de cette note.

J. DE WITTE.

# BULLETIN MENSUEL

## DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE

Le 5 novembre a eu lieu la séance publique annuelle. Après un discours fort applaudi du président, M. Alfred Maury, et un intéressant éloge de Stanislas Julien par le secrétaire perpétuel M. Wallon, notre collaborateur M. Léon Renier a lu, sur une inscription nouvellement trouvée en Algérie, une notice frappée au cachet de précision et d'élégance attique qui le distingue. Nous ne croyons mieux faire que de reproduire *in extenso* cette lecture, qui peut servir de modèle à nos jeunes épigraphistes.

*Notice sur une inscription romaine relative à l'historien Velleius Paterculus*, par M. Léon Renier, *lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi 5 novembre* 1875.

Messieurs,

La notice pour laquelle vous avez bien voulu me faire inscrire à votre ordre du jour, et dont je vais avoir l'honneur de vous donner lecture, a pour objet l'explication d'une inscription romaine, qui m'a paru ajouter des notions nouvelles et d'un certain intérêt à celles que l'on possédait jusqu'ici sur un écrivain célèbre de l'antiquité, *Velleius Paterculus*, et sur l'histoire de son temps.

Cette inscription se lit sur une borne milliaire qui a été découverte au commencement de l'année dernière, en Algérie, dans le voisinage d'*El-Arrouche*, sur le bord de la voie romaine qui conduisait de *Rusicade* (Philippeville) à *Cirta* (Constantine). Il n'y manque rien ; elle est très-bien conservée et j'en ai reçu deux copies tout à fait identiques, l'une de M. Roger, conservateur du musée de Philippeville, où le monument est aujourd'hui déposé ; l'autre, de M. Antoine Héron de Villefosse. Le texte en est donc parfaitement certain. Elle se lit ainsi :

C · VELLEIO
PATERCVLO
LEG · AVG
LEG · III · AVG
XXIX

*Caio Velleio Paterculo legato Augusti legionis tertiæ Augustæ, milliarium vigesimum nonum.*

C'est-à-dire :

« Caius Velleius Paterculus étant légat impérial de la légion troisième Augusta, vingt-neuvième milliaire. »

Cette inscription nous fait d'abord connaître le nom de l'établissement romain près des ruines duquel a été construite la petite ville moderne d'El-Arrouche. En effet, la voie sur laquelle elle a été découverte est une de celles dont la carte de Peutinger nous a conservé l'itinéraire ; or sur cette carte on voit, à 30 milles de Rusicade, une station désignée par les mots *Ad villam Sele*. Villa Sele était donc le nom de l'établissement romain dont il s'agit ; en d'autres termes, c'est le nom ancien de la petite ville moderne d'El-Arrouche.

Mais cette inscription présente des particularités d'une bien plus grande importance.

Elle appartient à l'époque impériale, puisque le fonctionnaire qui y est mentionné est qualifié de *legatus Augusti legionis tertiæ Augustæ*, « légat impérial de la légion troisième Augusta » ; cependant ce n'est pas l'empereur régnant, mais ce fonctionnaire seul qui y est désigné comme étant l'autorité supérieure par les ordres de laquelle la voie dont il s'agit a été construite. C'est là un fait jusqu'ici sans exemple, mais qui, tout extraordinaire qu'il doit paraître au premier abord, peut cependant s'expliquer par l'histoire de la province d'Afrique pendant les premières années du premier siècle de notre ère.

La province d'Afrique avait été formée après la prise et la destruction de Carthage, en 146 avant J.-C., du territoire que possédaient encore les Carthaginois au commencement de la troisième guerre punique. Jusqu'à la fin de la république elle fut administrée, comme les autres provinces, par des proconsuls ou par des propréteurs.

Après la bataille de *Thapsus*, en 46 avant J.-C., la Numidie fut à son tour réduite en province romaine sous le nom d'*Africa nova* (Afrique nouvelle), et elle fut de même administrée par des proconsuls ou par des propréteurs. Le premier de ses gouverneurs fut un proconsul, l'historien *Salluste*. Mais cet état de choses ne dura pas longtemps. Après la bataille d'*Actium*, en 31 avant J.-C., cette nouvelle province fut rendue comme royaume au fils de son dernier roi, Juba II, qui la posséda de l'an 29 à l'an 25, époque où elle fut réunie à l'ancienne province d'Afrique. Juba II reçut en échange le royaume de Maurétanie.

C'est en cette même année, 25 avant J.-C., que se fit le partage des provinces entre l'empereur et le sénat.

Dans ce partage, le gouvernement des provinces où il y avait des légions fut réservé à l'empereur, qui était, ainsi que son titre l'indiquait, le généralissime des troupes de l'empire. Il les faisait administrer par des lieutenants, *legati Augusti pro prætore*, pris parmi les anciens consuls ou les anciens préteurs.

Les provinces du sénat étaient administrées par des proconsuls annuels

nommés par le sénat et choisis également parmi les anciens consuls ou les anciens préteurs. C'étaient les provinces pacifiées, celles où il n'y avait de troupes que ce qu'il en fallait pour y faire la police.

Il y eut pourtant une exception à cette règle : des deux provinces consulaires du sénat, *l'Asie* et *l'Afrique*, l'une, la dernière, était une province frontière et une province militaire. Il y avait, en effet, une armée, la légion *troisième Augusta*, des troupes auxiliaires, et sous Tibère, pendant la guerre contre Tacfarinas, une seconde légion, la *neuvième Hispanica*; et chacune de ces légions était commandée par un officier général qui, quoique portant le titre de *legatus Augusti*, légat impérial, n'en était pas moins sous les ordres du proconsul (1). La province d'Afrique était donc, comme la plupart des provinces impériales, une province militaire, et c'était la seule dont le gouverneur ne tînt pas ses pouvoirs de l'empereur, mais du sénat et du peuple comme l'empereur lui-même ; aussi était-ce la seule dont le gouverneur pût, après une victoire, être, comme au temps de la république, proclamé *imperator* par son armée. Tacite nous apprend, en effet, que cet honneur fut accordé à *Blæsus*, oncle de Séjan, après ses succès dans la guerre contre Tacfarinas, en l'an 23 de notre ère ; mais il ajoute qu'il fut le dernier qui l'obtint (2), et que le même honneur ne fut pas accordé à son successeur *P. Cornelius Dolabella*, qui mit fin à cette guerre en gagnant l'année suivante, sur Tacfarinas, une bataille où celui-ci fut tué (3).

A l'avénement de Caligula, au mois de mars de l'an 37 de notre ère, le proconsul d'Afrique était *M. Junius Silanus*, qui avait été consul en l'an 19, et il l'était depuis six ans. Ce proconsulat d'une si longue durée était un fait bien extraordinaire. On sait en effet que, sous l'empire, la durée légale du proconsulat était d'une année seulement. Mais il est prouvé par une inscription de Tivoli qui a été expliquée par Borghesi (4), et l'on sait d'ailleurs par le témoignage de Dion (5), que, vers la fin du règne de Tibère, on vit un proconsul de province consulaire rester en charge pendant six années.

M. Junius Silanus était un ami de Tibère, qui avait en lui une très-grande confiance (6). Mais Caligula, qui avait été son gendre et sur lequel il avait exercé, du vivant de Tibère, une certaine autorité, le détestait et

(1) Nous connaissons le nom de celui qui commandait alors la légion *neuvième Hispanica* : il s'appelait *P. Cornelius Lentulus Scipio*; il est mentionné par Tacite, *Annales*, liv. III, c. 74, et dans une inscription trouvée à Brescia, où il est qualifié de *legatus Tiberii Cæsaris legionis VIIII Hispanicæ*. Voy. *Corp. inscr. lat.*, vol. V, n. 4329.

(2) *Annales*, liv. III, c. 74.

(3) Tacite, *Annales*, liv. IV, c. 17-33.

(4) Dans ses *Œuvres*, t. V, p. 206 et suiv.

(5) Liv. LVIII, c. 23.

(6) Dion, liv. LIX, c. 8.

en avait peur. Aussi, à peine fut-il reconnu comme empereur, que pour diminuer sa puissance il décida que désormais le commandement de l'armée d'Afrique serait retiré au proconsul et confié à un légat envoyé de Rome par l'empereur (1). De sorte que, à partir de cette époque, la province d'Afrique fut à la fois une province sénatoriale et une province impériale, ayant en même temps un proconsul nommé par le sénat, ou plutôt désigné par le sort parmi les sénateurs ayant exercé le consulat dix ans au moins auparavant, et un légat impérial nommé par l'empereur et portant le titre de

*Legatus Augusti pro prætore provinciæ Africæ*,

ou celui de

*Legatus Augusti pro prætore legionis III Augustæ*.

Le personnage mentionné dans notre inscription ne portant que le titre de

*Leg(atus) Aug(usti) leg(ionis) III Aug(ustæ)*,

sans addition des mots *pro prætore*, cette inscription est nécessairement d'une époque antérieure à la mesure prise par Caligula, par conséquent antérieure à l'an 37 de notre ère.

Voilà la véritable raison pour laquelle l'empereur n'est pas mentionné dans cette inscription comme étant l'autorité supérieure par les ordres de laquelle la voie avait été construite; c'est que ce n'était pas l'empereur, mais le proconsul, qui était cette autorité supérieure.

Mais pourquoi, dira-t-on, le proconsul n'y est-il pas non plus mentionné en cette qualité? Peut-être aura-t-on la réponse à cette question si l'on se souvient d'un fait que j'ai rapporté tout à l'heure, à savoir qu'on n'accorda pas à Dolabella, après la défaite et la mort de Tacfarinas, le titre d'*imperator*, que son prédécesseur Blæsus avait obtenu après des succès bien moins importants. C'était une première atteinte portée par la jalousie de l'empereur aux prérogatives des proconsuls d'Afrique. Notre inscription nous en fait connaître une seconde, ce qui doit nous engager à lui attribuer une date postérieure à l'an 24 de notre ère.

Voyons maintenant quel peut être le personnage mentionné dans ce document. Le nom de *Velleius* était loin d'être commun; on ne le rencontre qu'une seule fois dans le recueil de Gruter, et quatre fois seulement dans celui des *Inscriptions du royaume de Naples*, et toujours il y est porté par des hommes des dernières classes de la société. Une seule famille de ce nom semble être parvenue aux honneurs, non-seulement au premier siècle de notre ère, mais pendant toute la durée de l'empire, c'est celle de l'historien *Velleius Paterculus*. Si donc le personnage dont nous nous

(1) Tacit., *Hist.*, liv. IV, c. 49.

occupons n'est pas cet historien, c'est certainement un membre de sa famille.

Est-ce lui? — Mais d'abord, cet historien s'appelait-il *Caius*?

Un seul manuscrit de son ouvrage s'était conservé. Il se trouvait au monastère de *Murbach*, dans la haute Alsace, où *Beatus Rhenanus*, de Schelestadt, le découvrit en 1515. Ce savant se prépara aussitôt à le publier, et il le fit copier pour cela par un de ses élèves, *Amerbach*. Mais quand il voulut se servir de cette copie, elle lui parut si défectueuse, qu'il crut devoir y renoncer et en faire lui-même une autre, d'après laquelle l'ouvrage fut imprimé. Un de ses amis, *Albert Burer*, qu'il avait chargé de surveiller le travail de l'impression, s'apercevant, quand cette impression fut terminée, qu'elle présentait un assez grand nombre de fautes, fit une collation très-minutieuse du manuscrit, collation qu'il fit imprimer à la suite du texte; et c'est ainsi que parut l'édition *princeps* de l'ouvrage de Velleius Paterculus (1). Quant au manuscrit unique de cet ouvrage, il est perdu, et l'on n'en possède que la copie fautive faite par Amerbach, copie qui est aujourd'hui conservée à la bibliothèque de Bâle, et dont les premiers feuillets manquent.

Or, sur le titre de l'édition *princeps*, Rhenanus a donné à l'auteur le prénom *Publius*, tandis qu'en tête du texte de l'ouvrage on lui donne celui de *Caius*, et aucune observation n'est faite à ce sujet dans la collation d'Albert Burer. On en a conclu que le manuscrit portait, en effet, le prénom *Caius*, et que si Rhenanus a mis dans son titre le prénom *Publius*, c'est par une conjecture fondée sur un passage des *Annales* de Tacite (2), où il est question d'un *Publius Vellæus* (non pas *Velleius*), qui commandait en Macédoine, en l'an 21 de notre ère, une armée composée d'une légion, de cohortes et d'ailes de cavalerie.

D'un autre côté, Priscien, le seul auteur ancien qui ait parlé de notre historien, le nomme *Marcus* (3), et tous ses manuscrits sont d'accord sur ce point.

Enfin *Velleius*, qui a eu soin, dans son livre, de nous faire connaître les différentes fonctions qu'il a exercées, ne parle nulle part de celles de légat de la légion troisième Augusta.

Il nous apprend qu'il accompagna, en qualité de tribun des soldats, le petit-fils d'Auguste, *Caius Cæsar*, dans son expédition d'Orient, de l'an 1 avant J.-C. à l'an 3 de notre ère (4); qu'étant revenu à Rome après la mort du jeune prince, il fut, en l'an 4, envoyé en Germanie, pour y succéder à son père en qualité de préfet d'une aile de cavalerie (5), et qu'il servit pendant neuf ans dans cette province, sous les ordres de Tibère;

(1) A Bâle, chez Froben, 1520, in-fol.
(2) Liv. III, c. 39.
(3) *Institut.*, liv. VI, c. 63, p. 706, éd. Putsch.
(4) Liv. II, c. 101.
(5) Liv. II, c. 104.

mais que, pendant cet intervalle, il était revenu à Rome solliciter la questure, l'avait obtenue, et, ayant été dispensé d'en exercer les fonctions, avait été nommé légat de l'empereur et, en cette qualité, chargé de commander des renforts envoyés de Rome au fils adoptif d'Auguste (1); que lui et son frère figurèrent dans le triomphe de ce prince, en l'an 12 de notre ère, parmi les officiers décorés des récompenses militaires les plus honorables (2); qu'enfin lui et son frère encore furent, en l'an 15, préteurs candidats, c'est-à-dire préteurs nommés sur la désignation de l'empereur (3).

Ici s'arrête l'énumération des charges et des honneurs qui lui furent successivement conférés, et l'on voit que, comme je le disais tout à l'heure, le commandement de la légion troisième Augusta ne figure pas dans cette énumération, commandement dont il aurait dû être cependant beaucoup plus fier que de tous ceux qu'il rappelle, et qu'il avait d'ailleurs une occasion toute naturelle de rappeler, dans le passage où il parle de Blæsus et du titre d'*imperator* qui lui fut décerné après des victoires remportées à la tête d'une armée dont cette légion faisait partie (4).

Si donc il fut légat de la légion troisième Augusta, ce fut seulement après la publication de son livre, c'est-à-dire après l'an 30 de notre ère, année où il le présenta à *M. Vinicius*, qui était alors consul.

Mais ici se présente une autre difficulté. La plupart des *cursus honorum* que nous connaissons nous montrent que la charge de légat légionnaire était ordinairement donnée peu de temps après la préture. Or nous avons vu que Velleius Paterculus avait été préteur en l'an 15 de notre ère. On lui aurait donc fait attendre cet avancement pendant plus de quinze ans.

La même difficulté existe pour son frère, qui, nous l'avons vu aussi, fut préteur en même temps que lui; et il y a d'ailleurs une autre raison qui empêche d'identifier ce frère avec le personnage mentionné dans notre inscription, c'est qu'il ne s'appelait pas *Velleius*, mais bien

*Magius Celer Velleianus* (5),

ayant été adopté par un oncle maternel. Notre historien nous apprend, en effet (6), qu'il descendait, évidemment par sa mère, d'un *Magius*, qui joua un rôle important dans la guerre sociale, et dont le nom se lit effectivement sur quelques-unes des balles de frondes si savamment expliquées par notre confrère M. Desjardins.

Arrêté par ces difficultés, j'avais d'abord pensé que le personnage mentionné dans notre inscription était un fils de l'historien. Mais, après y avoir mûrement réfléchi, j'ai été forcé de renoncer à cette conjecture.

(1) Liv. II, c. 111.
(2) Liv. II, c. 121.
(3) Liv. II, c. 124.
(4) Liv. II, c. 25.
(5) Vell. Paterc., liv. II, c. 113.
(6) Liv. II, c. 16.

Nous avons vu, en effet, que notre inscription doit être d'une date antérieure à l'an 37 de notre ère. Supposons-la de l'an 36. Le personnage qui y est mentionné avait dû, avant d'obtenir le grade de légat légionnaire, exercer la préture, auparavant le tribunat ou l'édilité, auparavant encore la questure, auparavant encore le tribunat militaire; et certainement quelques-uns de ces honneurs lui avaient été conférés plusieurs années avant l'an 30. Comment admettre alors, si c'était un fils de l'historien, que celui-ci n'en ait pas parlé, lui qui a rappelé avec tant de soin toutes les charges qui avaient été conférées à ses parents?

C'est l'historien lui-même qui est mentionné dans cette inscription. La difficulté résultant du long espace de temps qui s'était écoulé entre sa préture et l'année où il put être appelé au commandement de la légion troisième Augusta n'existe pas si l'on fait attention à la date de ce document. Cette date, on se le rappelle, appartient aux dernières années du règne de Tibère, époque où nous avons vu qu'on laissait indéfiniment en charge certains fonctionnaires, ce qui n'était possible qu'en faisant attendre indéfiniment ceux qui devaient leur succéder.

Notre document acquiert ainsi une grande importance; car il prouve non-seulement que Velleius Paterculus ne fut pas, comme Dodwell avait cherché à le démontrer (1) et comme on le croit généralement aujourd'hui, enveloppé dans la proscription des amis de Séjan, en 31 de notre ère; mais qu'il continua à parcourir la carrière des honneurs, ce qu'il dut probablement à la protection de *M. Vinicius*, auquel il avait dédié son livre, et qui était un personnage fort puissant, ainsi que le montre son mariage avec une des filles de Germanicus, en l'an 33 de notre ère.

Il prouve, en outre, que son prénom était bien *Caius*, et non pas *Marcus*, ainsi que quelques-uns des éditeurs de son livre l'avaient conclu du témoignage unique de Priscien, ni *Publius*, comme l'avait conjecturé à tort Rhenanus.

On sait, d'ailleurs, qu'il était d'usage, dans un grand nombre de familles nobles de cette époque, de donner à l'aîné des fils le prénom de son grand-père *paternel*. Or Velleius nous apprend (2) que son grand-père paternel, qui fut *præfectus fabrum* (préfet des ouvriers) du grand Pompée, de M. Brutus et de Ti. Nero, père de l'empereur Tibère, s'appelait

*Caius Velleius.*

Il ne nous fait pas connaître le prénom de son père. Mais ce prénom devait être *Lucius;* car c'est celui de l'un des consuls *suffecti* de l'an 60, consul qui s'appelait

*Lucius Velleius Paterculus* (3),

(1) Dans les *Annales Velleiani*, § 30.

(2) Liv. II, c. 7, 6.

(3) Diplôme militaire du musée de Vienne, *Corp. inscr. lat.*, vol. III, part. II, p. 845.

et qui était certainement le fils de notre historien, ainsi que l'a conjecturé Borghesi, dans ses fastes consulaires.

J'ai eu, dans le cours de cette notice, l'occasion de rappeler qu'un autre écrivain célèbre, presque contemporain de Velleius Paterculus, l'historien *Salluste*, avait aussi exercé de grandes fonctions dans la contrée où a été trouvée l'inscription dont je viens d'entretenir l'Académie, ayant été le premier gouverneur de la Numidie réduite en province romaine sous le nom d'*Africa nova*, province dont le chef-lieu était *Cirta* (Constantine). Qu'il me soit permis de dire, en finissant, qu'aujourd'hui encore on peut lire, dans le voisinage de cette ville, au pied de la montagne de *Sidi-Mécid*, deux inscriptions qui sont peut-être un souvenir du séjour qu'y fit le grand historien. Ces inscriptions, gravées en grands caractères, de forme archaïque comme leur orthographe, sur deux rochers séparés l'un de l'autre par un espace d'une centaine de mètres, sont ainsi conçues (1) :

LIMIS
FVNDI
SALLVSTIANI

*Limite du domaine de Salluste.*

Voir aux nouvelles ce qui concerne les prix décernés et les sujets mis au concours. Une élection a eu lieu depuis notre dernier bulletin. M. Michel Bréal a été élu en remplacement de M. Brunet de Presles. Tous nos abonnés se réjouiront d'un semblable choix. A. B.

(1) Voyez le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1866, p. 74.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

Jugement des concours à l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. L'Académie a décerné :

La 1re médaille à M. Robert de Lasteyrie pour son ouvrage sur *les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an* 1000. Paris, 1874, 1 vol. in-8.

La 2e médaille à M. Tholin pour son *Étude sur l'architecture religieuse de l'Agenais, du Xe au XVIe siècle.* Paris, 1874, 1 vol. in-8.

La 3e médaille à M. l'abbé Hautcœur pour son *Histoire et Cartulaire de l'abbaye de Flines.* Paris, Douai, 1874, 1 vol. in-8.

Des mentions honorables sont accordées :

1° A M. Rivière pour son *Histoire des institutions de l'Auvergne.* Paris, 1874, 2 vol. in-8.

2° A M. l'abbé Lalore pour son ouvrage sur *le Trésor de Clairvaux.* Paris, 1875, 1 vol. in-8 ; et onze autres mémoires sur le *Diocèse de Troyes.*

3° A M. Harold de Fontenay pour son ouvrage sur les *Inscriptions céramiques d'Autun.* Autun, Paris, 1874, 1 vol. in-8.

4° A M. l'abbé Ulysse Chevalier pour ses deux ouvrages: 1° *Visites pastorales des évêques de Grenoble de la maison de Chissé;* 2° *Documents historiques inédits sur le Dauphiné.* Montbéliard, Lyon, 1874, 2 vol. in-8.

5° A M. P. Bonnassieux pour son ouvrage sur la *réunion de Lyon à la France.* Paris, 1875, 1 vol. in-8.

6° A M. Duplès-Agier pour ses *Chroniques de Saint-Martial de Limoges.* Paris, 1874, 1 vol. in-8.

PRIX DE NUMISMATIQUE. Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, a été décerné à M. Barclay (Vincent-Head), conservateur adjoint du cabinet des médailles du Musée britannique, pour son ouvrage intitulé: *Série chronologique des monnaies de Syracuse* (en anglais), 1874, in-8, accompagné de 14 planches exécutées par le procédé autotype.

Le prix n'ayant pas été décerné l'année dernière, l'Académie a doublé la valeur du prix cette année.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Lecoy de la Marche, pour ses ouvrages intitulés : I. *le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie.* 2 vol. Paris, 1875, in-8. — II. *Extrait des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XV^e siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales.* 1 vol. Paris, 1873, in-8.

Le second prix a été décerné à M. Ch. Paillard, pour ses ouvrages ayant pour titre : I. *Histoire des troubles religieux de Valenciennes,* 1560-1567. 2 vol. Paris, 1874, in-8. — II. *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVI^e siècle.* 1 vol. Paris, Bruxelles, la Haye, 1874, in-8.

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN. L'Académie avait prorogé à l'année 1875 la question suivante :

« Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire. »

L'Académie, en remettant ce sujet au concours, avait signalé à l'attention des concurrents, sans prétendre exclure les autres questions qui y sont renfermées, divers points particuliers et importants, tels que l'examen des manuscrits et des éditions de Sidoine, l'histoire de son texte, la chronologie de ses œuvres, la langue de l'auteur, la place qu'il a occupée dans son temps et dans ceux qui l'ont suivi.

Deux mémoires ont été déposés.

L'Académie décerne le prix à M. Emile Chatelin, élève à l'Ecole pratique des hautes études, pour son mémoire inscrit sous le n° 1, et portant pour épigraphe :

Emendaturus, si licuisset, eram.
(Ovide.)

L'Académie avait en outre proposé, pour le concours de 1875, le sujet suivant :

« Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. »

Un seul mémoire a été déposé.

L'Académie ne l'a pas jugé digne du prix ; elle remet la question au concours pour l'année 1877.

PRIX LOUIS FOULD. M. Louis Fould, par donation en date du 7 octobre 1857, a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs*, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure *Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.*

Par les arts du dessin il faut entendre la sculpture, la peinture, la gra-

vure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers.

Deux ouvrages ont été envoyés au concours ; aucun n'ayant rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, accorde un *accessit* de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant trois années à M. James Fergusson, pour son ouvrage intitulé : *A history of architecture in all countries, from the earliest times to the present day.* Londres, 1874, 2 vol. in-8.

PRIX STANISLAS JULIEN. Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie décerne le prix pour la première fois, et elle l'accorde à M. James Legge pour son *Recueil des classiques chinois avec traduction et commentaires en anglais,* publié à Hong-Kong. 8 vol. gr. in-8, qui ont paru, le premier en 1861, et le second en 1872.

## ANNONCE DES CONCOURS

*dont les termes expirent en* 1875, 1876, 1877 *et* 1878

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE. L'Académie a prorogé à l'année 1877 le sujet de prix suivant :

Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1876, *terme de rigueur.*

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les sujets suivants :

1° Pour le concours de 1876 :

Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain sous la République et sous l'Empire jusqu'à la mort de Théodose.

2° Pour le concours de 1877 :

Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref et la mort de Philippe Ier, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1875 et le 31 décembre 1876, *termes de rigueur.*

L'Académie propose en outre, pour l'année 1878, le sujet suivant :

Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1877, *terme de rigueur.*

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits

ou publiés dans le cours des années 1874 et 1875 sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1876. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

PRIX BORDIN. M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1877 les sujets suivants :

1° Discuter l'authenticité, déterminer la date et apprécier la valeur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis Ier.

2° Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*.

L'Académie avait proposé, pour le concours de 1875, le sujet suivant :

Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

Le prix n'ayant pas été décerné, l'Académie proroge ce concours à l'année 1877.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1876, *terme de rigueur*.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les sujets suivants :

1° Pour le concours de 1876 :

Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qu'y rattachent.

2° Pour le concours de 1877 :

Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1875 et le 31 décembre 1876, *termes de rigueur*.

L'Académie propose en outre, pour le concours de 1878, le sujet suivant :

Étude historique sur les Grandes Chroniques de France.

A quelle époque, sous quelles influences, et par qui les Grandes Chroniques de France ont-elles été commencées? A quelles sources les éléments en ont-ils été puisés? Quelles en ont été les rédactions successives?

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1877.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs*.

— Nous trouvons dans l'*Academy* du 2 octobre 1875 la note suivante de M. Newton, le savant conservateur des antiques du *British Museum*. Nous croyons utile de la traduire pour lui donner la plus grande publicité possible.

« Dans l'*Academy* du 1er août 1872, j'ai fait savoir que nous avions réussi à remettre à leur place, dans la frise, un certain nombre de fragments des sculptures du Parthénon, en combinant les moulages des morceaux qui restent encore à Athènes avec les marbres rapportés par lord Elgin ; le succès que j'avais obtenu en constatant la relation qui existait entre plusieurs de ces fragments me conduisit à visiter Athènes en 1874, et j'examinai une fois de plus tous les fragments de sculpture épars dans les magasins de l'Acropole, ou gisant çà et là sur la surface du roc. Après avoir mis à part tout ceux que je pus reconnaître comme ayant probablement appartenu au Parthénon, je profitai de l'autorisation que m'avait obligeamment donnée M. Eustratiades, conservateur de l'Acropole ; je les fis transporter dans le musée qui vient d'y être construit, et là je fis faire, pour le Musée britannique, des moulages de tous ces fragments.

Ces débris de l'œuvre de Phidias consistent en fragments des figures du fronton, des métopes et de la frise. Comme ils ne sont parvenus au Musée qu'au printemps de cette année, ils n'ont pas encore été étudiés aussi à fond qu'ils le méritent. Cependant, jusqu'ici, les résultats de l'examen sont encourageants. On a reconnu, dans l'un des fragments des grandes figures, la naissance du cou de l'Athéné du fronton oriental ; en l'ajustant sur le fragment si connu de lord Elgin qui appartient au corps de la déesse, on obtient exactement cette partie de la figure telle qu'elle est représentée dans le dessin de Carrey (voyez le *Parthénon* de Michaelis, pl. 7, fig. 2, 3, et pl. 8, fig. 13). Trois fragments ont été ajustés aux métopes, la cuisse droite d'un Grec à une métope du côté sud (Michaelis, pl. 3, IX), et la jambe droite d'une figure de femme dans une métope (XII, ibid.).

L'étude approfondie de ces nouveaux fragments a amené un de mes ouvriers à cette découverte intéressante, qu'une tête primitivement à Chatsworth, et offerte au Musée par le feu duc de Devonshire, appartenait à un torse de la collection Elgin, que Michaelis avait autrefois signalé comme faisant partie du groupe d'un centaure et d'un Grec reproduit par Carrey (voyez Michaelis, pl. 3, XVI). Il est juste de rappeler ici que c'est au feu comte Léon de Laborde, qui la vit à Chatsworth plusieurs années auparavant, que revient l'honneur d'avoir reconnu cette tête pour un fragment du Parthénon. En 1855, j'attirai sur cette tête l'attention du feu duc de Devonshire, et il en fit généreusement présent au Musée britannique. C'est seulement maintenant, c'est-à-dire quelque vingt ans après cette donation, que nous avons retrouvé la véritable place de cette tête dans le Parthénon, ce qui vient confirmer l'exactitude du jugement qu'avait porté M. de Laborde.

Les nouveaux fragments de la frise qu'il m'a été donné de découvrir

lors de ma dernière visite à Athènes, et qui avaient échappé à toute observation antérieure, sont en petit nombre. L'un d'eux a été reconnu comme le coin d'une des plaques de la frise du côté nord (Michaelis, pl. 13, fig. 74). Un autre présente un intérêt tout particulier : on n'y aperçoit qu'un bout de draperie pendant à terre et la partie inférieure du pied d'une chaise ; mais, guidé par cette légère indication, je reconnus ce fragment comme le coin gauche du morceau de la frise qui formait l'extrémité orientale (Michaelis, pl. 14, n° 42) et qui représente une déesse assise sur une chaise, avec un éphèbe ailé debout en face d'elle. C'est probablement le groupe d'Aphrodite et d'Eros.

De ce groupe, nous n'avons qu'un mauvais moulage qui est bien loin de rendre l'original.

Le moule doit avoir été fait avant la visite de Stuart à Athènes ; car alors toute trace du marbre original avait été perdue.

Ce moulage, qui existe dans plusieurs musées d'Allemagne, a été reconnu, comme faisant partie de la frise du Parthénon, par Ottfried Muller, et il fut publié par Michaelis dans les *Nuove memorie* de l'Institut de correspondance archéologique de Rome (Leipzig, 1865, p. 183). La découverte que je signale aujourd'hui d'un fragment de ce groupe prouve qu'après que le moule eut été fait, et avant l'époque de lord Elgin, la plaque à laquelle appartenait ce fragment fut brisée dans l'Acropole par quelque voyageur qui avait voulu enlever des fragments d'un transport facile. Maintenant, où sont ces fragments ? Telle est la question qui se pose. Il n'est point déraisonnable d'espérer qu'ils puissent être retrouvés si les collections publiques et privées de toute l'Europe sont explorées systématiquement en vue de chercher les fragments épars des sculptures du Parthénon. C. T. Newton. »

— Notre collaborateur M. Albert Dumont, aujourd'hui directeur de l'École d'Athènes, vient de publier un des volumes d'un important travail qu'il prépare depuis plusieurs années ; c'est le tome II de son Essai sur l'Ephébie attique. Le tome I contiendra l'histoire même de cette institution ; en attendant qu'il fût prêt, l'auteur a voulu mettre dès maintenant à la disposition des savants les textes qu'il a recueillis avec tant de soin et sur lesquels s'appuieront ses recherches. Voici le titre de ce volume :

« *Essai sur l'Ephébie attique*, tome II.

Textes éphébiques classés par ordre de dates. Chronologie des éponymes athéniens. Succession des fonctionnaires de l'éphébie attique. Tableaux donnant la suite de ces fonctionnaires par archontats. »

Voici la courte préface qui accompagne ce volume et qui indique ce qu'a voulu faire l'auteur :

« Ce volume contient les inscriptions relatives à l'Ephébie attique.

Sauf quelques exceptions qu'il était utile de faire, les textes sont reproduits en caractères courants. L'usage s'établira de plus en plus de donner sous cette forme les inscriptions grecques. De courtes remarques suffisent

le plus souvent pour faire connaître les détails de paléographie que présentent les marbres.

Ces inscriptions se divisent en trois classes :

1° Celles qui figurent depuis longtemps dans le *Corpus inscriptionum græcarum* ;

2° Celles qui ont été publiées, surtout depuis 1860, dans les Journaux d'Athènes ;

3° Les textes inédits.

Pour les inscriptions du *Corpus*, on s'est borné à les rappeler à leur place chronologique, en les accompagnant des remarques indispensables.

Les textes déjà édités en Grèce, en particulier par M. Koumanoudis, qui a rendu tant de services à l'épigraphie, ont été revus sur les monuments originaux en 1872, et ensuite presque toujours sur des estampages.

Quand aucune autre indication ne les accompagne, les inscriptions inédites sont conservées au Musée de la Société archéologique d'Athènes.

Les principaux renseignements de bibliographie se trouvent réunis dans l'*Introduction*, à propos des remarques chronologiques auxquelles chaque texte a donné lieu.

Le but scientifique qu'on s'est proposé dans ce recueil est surtout de classer les marbres par ordre de dates, de restituer les noms des magistrats, aussi bien ceux des éponymes que ceux des fonctionnaires du collége, et d'établir la succession de ces éponymes et de ces fonctionnaires durant une période de cinq siècles.

Ce volume est donc avant tout un travail d'histoire érudite et de chronologie. Bien qu'il fasse suite au tome I^er^, il offre une véritable unité et peut être étudié à part.

Des recherches qui s'éloignent de l'histoire de l'Ephébie, mais qui ont eu pour point de départ celles qu'on lira dans cet ouvrage, ont permis de préciser l'époque d'un certain nombre de nouveaux éponymes. Il a été nécessaire de consacrer à ces archontes un mémoire particulier sous ce titre : *Fastes éponymiques d'Athènes*. L'étude des *fastes* doit compléter celle du présent volume.

En se limitant à un objet précis, il a fallu laisser de côté des sujets auxquels cet ouvrage conduit naturellement. Si les savants reconnaissent l'exactitude des résultats qui leur sont soumis dans ce volume, il est évident que l'histoire des principales familles d'Athènes, pour la période qui commence à la CXXII^e^ olympiade, est aujourd'hui facile ; ce travail, qui n'est plus qu'une œuvre de patience, rendrait de grands services. Le classement des inscriptions éphébiques a une autre conséquence : il permet de fixer la date de la plupart des marbres athéniens qui furent gravés en si grand nombre dans le même temps.

Le dernier ouvrage sur les *dèmes* est celui de L. Ross. Il doit être repris à l'aide des catalogues dont l'époque est déterminée dans les pages qui suivent.

Ce recueil a pour complément naturel celui des textes relatifs aux collèges qui se fondèrent dans le monde grec à l'image de l'Ephébie attique, et qui le plus souvent en prirent la constitution. Ces textes, quand on les considère isolément, sont obscurs et insignifiants ; si on les compare entre eux, surtout si on les rapproche des décrets et des catalogues athéniens, ils se comprennent sans peine ; ils offrent dès lors un réel intérêt. »

— Nous empruntons à un récit publié, dans la *Gazette d'Augsbourg*, par le docteur Schœner, les détails intéressants qui suivent, sur l'état actuel des fouilles de Pompéi et le plan suivi pour leur exécution, sous la direction de M. Fiorelli :

« Les fouilles se poursuivent régulièrement, avec toute l'activité possible. Le directeur de ces fouilles suit le plan de la ville antique, et il n'attaque qu'un pâté de maisons, autrement dit qu'un îlot après l'autre. Il faut savoir que la ville entière a été divisée en neuf quartiers, d'une forme assez régulière ; ces quartiers sont, à leur tour, partagés en pâtés de maisons plus petits, et qui portent le nom d'îlots (*insulæ*).

Tel est le nouvel arrangement que fait connaître M. Fiorelli dans sa plus récente publication. La superficie de Pompéi, la direction du mur d'enceinte et celle des rues principales ont été suffisamment constatées par les fouilles antérieures pour qu'on sache comment s'orienter dans les fouilles à venir. Par cela même, on peut également déterminer le temps qu'il faudra pour terminer les travaux.

Pour que la génération actuelle ou celle qui viendra après nous puisse voir l'achèvement des fouilles, il faudra que celles-ci soient poursuivies avec un renfort de bras et d'argent.

Tous les jours travaillent là de trente à quatre-vingts ouvriers, qui sont payés sur un fonds de 60,000 francs accordé par l'Etat. A cette ressource il faut joindre le produit des entrées, qui n'est pas, il est vrai, assez considérable pour permettre de pousser vigoureusement les travaux. Cependant on avance d'une façon régulière et notable. Les deux cinquièmes de la ville engloutie sont maintenant au jour, et il faut espérer que nos fils, ou à leur défaut nos petits-fils, jouiront de la vue des trois autres cinquièmes. Il avait été question de venir en aide à l'Etat au moyen de l'initiative privée. On eût formé une société par actions, qui se serait chargée de l'entreprise pour la mener à bonne fin. Mais l'auteur prétend qu'un accord entre le gouvernement et les particuliers serait difficile à établir sur ce terrain.

L'intérêt public défendrait d'accorder à une compagnie un droit de propriété sur les objets d'art qu'on trouverait et dont la vente pourrait seule cependant payer les dépenses à faire ; d'un autre côté, une compagnie ne consentirait guère, comme on l'a proposé, à se contenter de doubles, de copies et d'objets d'une valeur secondaire. En tout cas, il serait malaisé, du moins à ce qu'assure le voyageur, de recueillir des capitaux italiens pour une entreprise de ce genre ; quant à des capitaux étrangers, l'amour-propre national, jaloux de la conservation de ces trésors, ne souf-

frirait pas qu'ils vinssent se présenter. D'ailleurs, une loi existe, qui interdit la sortie d'objets d'art antiques hors du royaume.

Les fouilles se font d'une manière aussi simple que pratique. Avec la pioche et la pelle, on déblaye par couches horizontales les rues, les maisons et leur intérieur, en prenant toutes les mesures de précaution imaginables, en ayant soin d'étayer les murs, de remplacer les poutres carbonisées, les toitures qui manquent. Des chariots et des paniers remontent les décombres à la surface ; là on les emporte dans de petits wagons posés sur des rails. Les matériaux déchargés forment une nouvelle enceinte à la ville souterraine, en même temps que leur surface peut être livrée à la culture, et Dieu sait si c'est une qualité de terre excellente ! C'est ainsi que, du côté nord, s'élève déjà un rempart dont la terre surplombe considérablement le mur de la ville; il y pousse du blé, du colza et des herbes potagères qui réjouissent la vue.

L'amas de terre sous lequel est enseveli Pompéi a 20 pieds de haut. Le dessous est composé d'une couche de cendres noires de 10 pouces d'épaisseur; par-dessus, un lit de *lapilli*, ou pierres ponces calcinées, de 7 pieds de haut; les touristes ne manquent pas d'en soulever une poignée, afin de se rendre compte de leur peu de pesanteur. Vient ensuite une nouvelle couche de cendres de 2 pouces de hauteur, surmontée d'un autre lit de lapilli, de même hauteur; puis, de la cendre encore sur une épaisseur de 20 pouces, des lapilli dont la couche a 16 pouces, et enfin, pour dernier lit, de la cendre sur une profondeur de 10 pieds; la crête de cette cendre s'est, dans le cours des siècles, convertie en une terre végétale des plus fertiles.

Dans la partie de la ville qui n'a pas encore été fouillée, la terre est mise en culture ou en pâturages; mais l'aspect en est assez mélancolique, avec ses buissons, ses herbes et ses arbres isolés. Il faut traverser ces champs monotones pour gagner le grand amphithéâtre ou cirque, d'une architecture si imposante, qui s'étend sur la lisière de la ville, côté de l'est.

Finissons par un renseignement qu'il n'est pas inutile de porter à la connaissance du lecteur.

Il a été donné, par la direction actuelle des fouilles, des noms nouveaux aux rues et aux îlots dont nous avons parlé, et aux maisons. On sait que naguère les unes et les autres étaient désignées par quelques circonstances caractéristiques, par des noms de divinités, par les objets d'art qu'on y avait trouvés, par les noms de personnages distingués qui se trouvaient là au moment des fouilles, etc.

Aujourd'hui, il n'y a plus de Voie consulaire, plus de rues du Temple d'Isis, d'Apollon, de Mercure, de Narcisse, etc.; il n'y a plus de « Maison du poëte tragique », de « Maison du Labyrinthe », des « Danseuses », etc.; il faut dire : *Decumanus major* ou *minor*; 1er ou 2e *cardo*; rues nos 1, 2, 3, dans la 4e, 5e et 6e régions; maisons de M. Lucretius, de Vejus Felix, de Sittius, ou de la région 6, îlot 8, no 5, etc. On s'est attaché à donner aux

maisons des désignations historiques, ou à leur restituer le nom de leurs anciens propriétaires ; les rues ont reçu simplement des numéros.

Cependant l'habitude sera, nous le craignons bien, plus forte que toutes les nomenclatures imposées, et les touristes, pendant bien longtemps encore, demanderont la « maison d'Orphée », bien que ce nom ne figure plus sur le catalogue officiel ; quant à la « maison de Laocoon », beaucoup plus récemment découverte, si nous ne nous trompons, comment s'habituer à la demander sous cette appellation banale et prosaïque : n° 30, îlot 14, 6e région ? »

— Nous tirons du *Bulletin monumental* les renseignements suivants sur la découverte d'une inscription romaine dans l'église de Cazaux (Haute-Garonne) :

« Alexandre du Mége, le célèbre archéologue toulousain, parlant de l'église de Cazaux, écrivait en 1852 : « Des peintures décoraient autrefois le rond-point ou l'abside de l'édifice ; ces peintures n'existent plus : il s'est rencontré des hommes assez dépourvus de lumières pour trouver indécentes des images qui n'étaient peut-être que naïves. On a cru qu'un grossier badigeon était préférable, et l'on n'a pu préserver qu'avec peine les autres fresques qui couvrent encore les murs latéraux. »

Heureusement, l'acte de vandalisme dont se plaint l'auteur que nous venons de citer n'était pas sans remède, et une main pieuse, l'expression n'est pas trop forte et peint seule toute notre pensée, vient de nous rendre, à force de patience et de soin, ce que nous croyions à jamais perdu. Débarrassées de leur blanche enveloppe, les fresques qu'admiraient nos pères réapparaissent peu à peu à nos regards étonnés, et ce prodige est uniquement dû à l'initiative d'un courageux enfant du pays, M. Bernard, peintre-décorateur à Bagnères-de-Luchon. Avec des ressources insuffisantes, cet artiste a su mener à bonne fin une longue et délicate entreprise, triompher de tous les obstacles que lui opposait parfois une profonde ignorance doublée de mauvais vouloir. Il n'en mérite que plus justement nos éloges, et tous les amis des arts se réuniront à nous pour lui offrir le tribut de leur gratitude et de leur admiration.

Souvent il arrive qu'en voulant débarrasser une fresque du badigeon qui la recouvre, l'enduit sous-jacent s'effrite et tombe par morceaux plus ou moins considérables. C'est à un accident de ce genre qu'est due la découverte d'une inscription romaine qui depuis cinq ou six siècles n'avait pas vu le jour. Elle était placée sous le ventre d'un saint Christophe, ce qui forcera M. Bernard à la faire disparaître sous un nouvel enduit, car elle n'offre pas assez d'intérêt pour lui sacrifier l'aspect général de la fresque. Il suffira, croyons-nous, d'en conserver le texte à la postérité.

Le voici tel qu'il résulte d'un estampage envoyé par M. Bernard lui-même à notre collègue et ami M. de Laurière :

D M
VALERIA HERMI

ONE · MARITO
L · TITVLLIO ANTONIO

*Dis manibus. Valeria Hermione marito Lucio Titullio Antonio.*

Dans le mot ANTONIO, les lettres N et I sont conjuguées; entre le D et l'A de la première ligne est tracée une feuille de lierre; enfin, les A ne sont pas barrés.

Le *cognomen* HERMIONE semble indiquer une affranchie; il se retrouve dans une inscription de Naples, citée par Mommsen :

..... CL. NOVEMBER . ET . CL. HERMIONE . FILIO . BENE . MERENTI, etc.

TITVLLIVS, au contraire, est un nom entièrement nouveau, au moins pour nous. Nous connaissions seulement TITVLLA, par deux inscriptions du Musée de Nimes (n°s 38 et 270 du catalogue Pelet) et TITVLIA par une stèle funéraire du Musée de Toulouse (n° 172). Ce dernier marbre, chose significative, provient, dit-on, de la vallée de Larboust.

LÉON PALUSTRE. »

— M. F. Lenormant a ouvert son Cours d'Archéologie près la Bibliothèque nationale, le mercredi 8 décembre, à une heure et demie après midi, et le continuera les mercredis et vendredis à la même heure. Le professeur traitera, cette année, de l'étude des monnaies antiques au point de vue de l'histoire, de l'art et de l'économie politique. C'est la première fois que l'on consacre un cours à l'exposé des principes de la numismatique.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° VII, juillet 1875, 1 feuille :

*Tablettes pompéiennes portant des inscriptions*, lettre de A. Mau à G. Henzen; A. Mau, *Fouilles de Pompéi*; W. Helbig, *Fouilles de Corneto*.

Le premier article contient quelques détails, recueillis à la hâte, sur ces tablettes de bois qui ont été trouvées à Pompéi, l'été dernier, dans une caisse carbonisée. Ce sont autant de triptyques, qui contiennent des contrats de prêt et des quittances. On doit avoir là les archives d'une maison de banque pompéienne. Transportés au musée, ces précieux documents seront sans doute publiés avant qu'il soit longtemps.

N°s VIII et IX, août et septembre 1875, 2 feuilles :

*Découvertes archéologiques à Felsina*, lettre de M. Antonio Zannoni à M. Henzen; A. Mau, *Fouilles de Pompéi*; Arsenio Crespellani, *Fours romains du territoire modénais*; Vittorio Poggi, *Nouvelle inscription en caractères étrusques récemment découverte dans le canton du Tessin*; Tomassetti, *Inscription inédite provenant de la voie Ardéatine*.

N° X, octobre 1875 :

Fouilles. *a.* Zannoni, *Découvertes archéologiques de Felsina* (fouilles Benacci), suite; *b. Sur les tombes découvertes depuis peu dans le territoire de Chiusi*, lettre du chanoine Giov. Brogi à W. Helbig. — Bibliographie. G. Henzen, *Iscrizioni antiche Vercellesi raccolte ed illustrate* dal P. D. Luigi Bruzza, barnabita, Roma, 1874, in-8, CXCVI et 422 pp.

— Lettre à M. le directeur de la *Revue archéologique* :

Monsieur le directeur,

Dans son article intitulé : « D'une acception épicurienne du verbe *benefacere* », M. Ed. Le Blant essayait naguère, dans un numéro de votre *Revue*, de mettre en évidence la signification épicurienne de « hoc secum ferre ».

Il citait, à cette fin, plusieurs autres expressions qu'il jugeait à peu près équivalentes, et où se reflétait du moins la vaste érudition de l'auteur. Mais, dans cette circonstance, sa mémoire si richement meublée et si puissante lui a fait défaut.

Il ne paraît pas s'être douté que ces mots *eux-mêmes* « hoc secum ferre » se trouvent *textuellement*, avec le sens qu'il indique, dans ce précieux Satyricon de Pétrone où son article nous renvoie (p. 361).

C'est au ch. XLIII. — Philéros, convive de Trimalchion, y retrace en détail la vie et les mœurs de Chrysante.

« Il avait, dit-il, une santé de fer, et était noir de poil comme corbeau.

« Je l'ai, dans le temps, connu *mignon*; et, vieux, il était encore fier gaillard.

« Il n'aurait pas respecté, je crois, le chien de sa maison. — Il aimait aussi la fillette, et faisait flèche de tout bois. »

Voilà, certes, à ne pas s'y méprendre, le portrait d'un véritable « Epicuri de grege porcus. »

Or, Philéros, autre unité de ce même troupeau, se hâte d'ajouter :

« Je me garderai bien de blâmer en lui ces fredaines. C'est, en effet, tout ce qu'il a emporté de ce monde ».

« Corneolus fuit, niger tanquam corvus; noveram hominem olim mol-« liorem, et adhuc salax erat. Non, me Hercules, illum puto in domo ca-« nem reliquisse. — Imo etiam puellarius erat. Omnis Minervæ homo. — « Nec improbo : *Hoc enim solum secum tulit.* »

Ce « hoc secum tulit » constitue, si je ne me trompe, l'argument décisif en faveur de M. Le Blant.

Je suis heureux, tout en le lui offrant par vous, de le mettre sous les yeux des lecteurs de votre savante *Revue*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, etc.

L'abbé J. Beaurredon.

Levignacq (Landes), 7 octobre 1875.

— Le numéro de novembre du *Journal des Savants* contient les articles suivants : *Théâtre d'Eschyle*, par M. É. Egger; *Histoire de l'opéra en France*, par M. Ch. Lévêque; *la Philosophie de Socrate*, par M. Ad. Franck; *Histoire générale de Paris*, par M. E. Miller. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

# BIBLIOGRAPHIE

**Die Griechische Gœtterlehre vom geschichtlichem Standpunkt,** par Ernest Curtius. 1875, 17 pages.

M. Ernest Curtius a publié cette année, dans le t. XXVI des *Preussischen Jahrbücher*, un article important, intitulé : *la Mythologie grecque au point de vue historique* (1). Faute de pouvoir en offrir à nos lecteurs, comme nous aurions aimé à le faire, une traduction complète, nous tenons à leur en présenter tout au moins un résumé. Si l'on n'y retrouve pas le style ferme et coloré de l'auteur, ni les développements pleins d'intérêt dans lesquels il entre, tout ou moins pourra-t-on se faire ainsi quelque idée de la méthode qu'il propose d'appliquer et des résultats auxquels elle doit conduire.

M. Curtius commence par montrer comment l'emploi de la méthode historique a renouvelé, de notre temps, l'étude de l'antiquité sous presque toutes ses formes, l'histoire des institutions comme celle de l'art, comme l'étude même des langues. L'étude de la mythologie est à peu près la seule où ce progrès ne se soit pas fait sentir; dans les manuels qui traitent de cette science on aime encore à représenter le monde des dieux grecs comme un système complet, dont on n'explique point l'origine et que l'on considère comme ayant duré, sans changement appréciable, pendant de longs siècles. Les contours arrêtés, sous lesquels nous sont connus depuis la jeunesse les nobles formes des Olympiens, conduisent aisément à l'idée que tous ces personnages divins ont dès le début été tels que nous nous les figurons et ont toujours soutenu entre eux les mêmes rapports. Pourtant — il suffit pour s'en convaincre de réfléchir un instant — la conception des dieux n'est pas plus restée chez les anciens en dehors du développement historique que leurs institutions et que leur art; elle n'a pas échappé, plus que les autres manifestations de leur génie, aux conditions du devenir.

Cette vérité a déjà été soupçonnée par quelques-uns des plus récents historiens de la pensée religieuse des Grecs. Ottfried Müller a montré comment certaines tribus grecques avaient apporté et répandu certains cultes, et il a établi ainsi une liaison féconde entre l'histoire proprement

(1) Nous traduisons *Gœtterlehre* par mythologie parce que le français ne nous fournit pas ici un exact équivalent du mot allemand. Celui-ci veut dire *la science des divinités, la doctrine mythologique;* mais ces expressions ne sont pas d'un usage courant dans notre idiome.

dite et la mythologie; mais il n'a pas su refaire la synthèse et il a été entraîné à sacrifier telle race à telle autre. Welcker s'est préservé de ce défaut; il a embrassé le monde divin dans son ensemble, et il y a distingué d'*anciennes* et de *nouvelles divinités*, des couches superposées et des générations qui se succèdent; mais il n'a pas poussé ces vues jusqu'aux conséquences qu'elles comportaient, et après lui on s'en est tenu presque toujours à une exposition systématique où la question d'origine est négligée, où les lois du développement sont méconnues, où les Grecs semblent vivre dans une enceinte fermée, en dehors du mouvement de cette civilisation complexe qui fleurit autour du bassin oriental de la Méditerranée. On peut adresser le même reproche à Ed. Gerhard et à sa méthode statistique, au riche dénombrement qu'il entreprend de toutes les conceptions religieuses que les Grecs ont traduites par le culte ou par la plastique.

Une autre école a prétendu retrouver tous les éléments importants de la mythologie grecque dans un fonds de croyances commun à tous les peuples de race aryenne et par eux apporté de leur lointain berceau. Cette école a rendu de grands services par les comparaisons qu'elle a établies entre les plus anciens monuments de la pensée religieuse chez les peuples aryens, par les lumières qu'elle a jetées sur la manière dont s'éveille et se développe le sentiment qui se trouve au fond de tous les cultes. Sa faiblesse, ç'a été de ne pas apprécier à leur juste valeur les influences qu'a subies le peuple grec depuis que, détaché de ses frères aryens, il est entré dans le cercle des peuples riverains de la Méditerranée. On a eu aussi le tort d'attribuer aux conceptions religieuses la même persistance qu'à la langue, de croire qu'elles résistent aussi victorieusement à l'action des éléments étrangers. Malgré l'attachement que tout peuple de race pure et de tempérament jeune porte à ses dieux, il ne lui est pas possible de se soustraire à l'influence des religions du dehors; il y a là pour ses croyances un péril auquel celles-ci auront d'autant moins chance d'échapper que le peuple voisin aura une civilisation plus brillamment développée et un culte où les images et la pompe extérieure jouent un plus grand rôle, et qui, par ces moyens, agit plus fortement sur la sensibilité. C'est ce dont témoigne toute l'histoire religieuse de l'antiquité, et particulièrement celle des Juifs, des Perses, des Grecs et des populations italiques.

La Perse ancienne fournit un exemple particulièrement curieux de cette action presque irrésistible. Le maintien, dans toute sa pureté, du culte spiritualiste d'Ahura-Mazda, le seul dieu que connaissent dans leurs monuments Darius et Xerxès, est affaire d'État dans la monarchie des Achéménides, et pourtant il suffit de la durée de deux ou trois règnes pour que les Perses empruntent à leurs voisins sémitiques le culte de la déesse Anahit; déjà, comme l'atteste Bérose, Artaxercès Mnémon lui fait une place dans la religion officielle et lui élève des autels. Nous assistons là, dans les temps historiques, à un phénomène qui dut avoir lieu bien sou-

vent dans une période antérieure : cet emprunt fait par le monde aryen au monde sémitique s'est répété bien des fois et sous bien des formes. Les Grecs n'ont pas été comme les Perses les voisins immédiats des Assyriens et des Babyloniens; c'est par l'intermédiaire d'autres peuples que les fruits de la civilisation des grands États sémitiques sont parvenus jusqu'à eux. Ces relations à distance ont suivi une double route, la voie de mer et la voie de terre.

Par la voie de mer, ce sont les Phéniciens qui ont servi d'intermédiaires. La divinité féminine, qui se retrouve partout où ont abordé les navires des Phéniciens, paraît sous deux formes dans les mythes grecs, tantôt comme une déesse errante, sous les traits changeants d'une Io, d'une Europe, d'une Hélène, d'une Didon, tantôt comme une déesse sédentaire. Les marchands phéniciens ont établi leur déesse à Chypre, le territoire le plus avancé vers l'est où se soit anciennement fixée une population grecque : on sait là tous les ports où ils ont assis leurs comptoirs, tous les points où s'est fait le contact entre Syriens et Grecs. C'est sous le nom d'*Aphrodite* que la déesse syrienne a passé chez les Grecs de Chypre, et la même influence a porté la déesse et son culte plus loin vers l'ouest, à Cythère, tout contre la côte de l'Europe. Ce sont là des faits incontestés; les plus jaloux mêmes des défenseurs de l'autochthonie des dieux olympiens n'osent pas nier cette origine; mais ils appellent Aphrodite la *seule étrangère* de l'Olympe. Cette assertion est-elle fondée? Nous ne le croyons pas. Si les chemins suivis sur le continent par les influences orientales sont moins faciles à relever, les découvertes des Botta et des Layard, l'étude des sculptures assyriennes et le déchiffrement des inscriptions cunéiformes nous révèlent de jour en jour, entre la Grèce et l'Assyrie, des rapports que l'on ne soupçonnait pas autrefois. Nous commençons à mieux concevoir la nature de la divinité féminine qui, dans les religions sémitiques, se groupe, sur le premier plan, avec le grand dieu mâle; c'est un même être sous différents noms, Belit (Beltis, Mylitta) à Babylone, Istar en Assyrie, Nana en Elymaïde, Annat dans la Chaldée méridionale. Tous ces noms, dont chacun désigne un côté particulier de cette essence divine, s'appliquent également à une déesse dont l'activité n'est point limitée à tels ou tels corps isolés de la nature, à telle ou telle de ses manifestations, mais n'est autre chose que la puissance même de cette nature, le principe humide de tout devenir, la matrice qui reçoit tous les germes, qui enfante sans trêve et nourrit sans jamais s'épuiser.

En tant que cette déesse devient la protectrice de villes et d'États, elle se revêt de titres et d'attributs qui conviennent à ce rôle nouveau, elle prend un caractère éthique et politique; Istar devient « la maîtresse du combat », et, dans ce rôle, est représentée comme une vierge armée de pied en cap.

Cette divinité d'origine babylonienne, on la retrouve dans l'Asie antérieure, sur le sol occupé par des peuples de race aryenne, en Arménie, sous le nom de « la grande déesse Artémis », sous le nom de Ma en

Cappadoce, d'Anaïtis à Zéla, dans le Pont. A propos de ce dernier sanctuaire, l'origine mésopotamienne de ce culte est attestée par Strabon, comme elle l'est aussi pour l'Arménie. Ainsi les principaux foyers du culte de cette grande déesse nature se répartissent, comme autant de stations, sur les principales routes de caravane qui conduisent vers l'Euxin et la mer Egée, et cela à travers le territoire de peuples aryens, Arméniens, Phrygiens et autres, proches parents de tribus grecques établies depuis une haute antiquité sur la côte. Pourquoi la transmission se serait-elle arrêtée à la limite du territoire de ces tribus, pourquoi le fil se serait-il brisé au moment où il atteignait les rivages de ces deux mers? Cette hypothèse semble, *a priori*, peu vraisemblable, et de sérieux indices nous donnent à croire que les choses se sont passées tout autrement. Tout le long de la côte nous trouvons une série de sanctuaires de divinités féminines, qui représentent toutes une même conception fondamentale, conception qui, sur ces côtes découpées en un si grand nombre de petits États autonomes, dans l'esprit actif et subtil des Grecs, a subi divers changements de forme et pris différents noms. Si l'on a méconnu l'identité primitive, c'est que l'on a trop isolé les Grecs de leurs voisins. Les métaux précieux livrés aux Grecs en lingots et en flans pesés d'après l'étalon babylonien, recevaient de leurs mains l'empreinte du génie grec et couraient ensuite comme monnaies nationales; ainsi les idées religieuses qui dominaient dans l'Asie antérieure, adoptées par les Grecs, ont été comme surfrappées par eux et marquées d'un nouveau coin. Sur les côtes de l'Archipel l'idée panthéistique se brise en tant de rayons que l'on a pu méconnaître jusqu'à nos jours l'unité du foyer primitif.

Après avoir posé ces principes, M. Curtius montre quelles traces ont gardée de cette origine orientale, même dans leur forme la plus noble et la plus savamment élaborée par le génie grec, les principales divinités féminines du Panthéon hellénique. Nous ne pouvons le suivre dans ce détail, où, pour conserver à ses observations toute leur valeur, il faudrait tout traduire. Nous sommes donc forcé de nous borner à signaler le contenu de cette seconde partie, sans pouvoir relever tous les indices qui servent à guider l'auteur dans cette recherche. Il part du mont Sipyle, où cette déesse nature était adorée sous le nom de Rhea-Cybele, et voit ce culte transporté par les Pélopides dans la Grèce propre, où cette même déesse devient tantôt Artémis, tantôt Aphrodite. Le nom même d'Artémis paraît d'origine arménienne ou phrygienne. C'est encore, à n'en pouvoir douter, la déesse orientale que l'on reconnaît dans l'Artémis de ce sanctuaire d'Éphèse, point où viennent converger les influences phéniciennes qui s'exercent par mer et l'influence assyrienne, transmise par terre au moyen de toute une série d'intermédiaires (1). Le culte célèbre d'Héra à Samos a le même fond que celui d'Éphèse. Toutes ces divinités d'Asie Mineure

(1) Voir le mémoire de M. Curtius intitulé *Beiträge zur Topographie und Geschichte Klein-Asiens*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1872.

ont le même caractère d'omnipotence, la même physionomie panthéistique. Il en est autrement sur le sol de l'Europe. Là, chez les Grecs et les Italiotes, tendance marquée à déterminer, à individualiser les dieux. L'idée du dieu suprême, tel que le réalise le type de Zeus, est restée prédominante en Europe; elle a empêché cette déesse-nature, dont le culte avait ainsi partout pénétré en Europe, d'y prendre la même suprématie qu'à Chypre ou à Éphèse. Ce qui a été aussi propre à l'Europe, ce sont les efforts faits pour établir une relation définie entre cette déesse et Zeus, dont elle est devenue ici l'épouse, là l'amante, ailleurs la fille, riche matière aux inventions des poëtes. Ici, où la déesse est conçue comme errante, elle est l'objet d'un amour furtif de Zeus (Io, Europe); là, adorée comme déesse sédentaire, elle est unie à Zeus par un lien officiel (le mariage de Zeus et d'Héra célébré à Argos, celui de Zeus et de Dioné à Dodone). Une très-antique tradition, qui fait de Dioné une fille de l'Océan, atteste que son culte a été apporté d'au-delà de la mer, est venu s'ajouter à celui de Zeus. Il faut remarquer aussi l'intervention de la colombe, l'oiseau de la déesse syrienne. Athéna elle-même paraît être venue par la même voie de mer, comme tendent à le montrer divers petits faits dont le rapprochement est significatif. C'est à Athènes que sa figure, comme déesse de l'État et de la cité, acquiert la plus haute perfection et que sa relation avec le dieu pélasgique primitif se détermine le mieux, sous la forme de l'affiliation. Toute vierge que soit la déesse, elle garde encore le caractère maternel, comme mère des phratries et déesse du mariage. Un de ses attributs était le croissant, un des symboles les plus constants de la déesse asiatique de la nature. C'est que la lune est le symbole de la fécondité naturelle, parce que l'on croyait (préjugé répandu encore aujourd'hui) que, les nuits de clair de lune, la rosée était particulièrement abondante et favorisait le progrès de la végétation. Athéna même était, comme Pandrosos, déesse de la rosée. Le choix du hibou comme emblème d'Athéna s'explique d'une manière analogue; quand on entendait sa voix, on y voyait le signal du commencement de ce repos nocturne qui est indispensable à la vie des plantes. Le type d'Athéna Ergané donne lieu à des rapprochements semblables.

La vierge et la mère, réunies dans Artémis, Héra, et aussi, jusqu'à un certain point, dans Athéna, sont séparées dans Déméter et Kora. Ces deux déesses forment à elles seules un système particulier, et ont une personnalité religieuse très-accentuée. Kora, sous le titre de *Despoina*, prend dans certains endroits le rôle d'une divinité suprême, et se confond ici avec Cybèle, là avec Aphrodite, avec qui elle a en commun certains emblèmes (voir le mémoire de Gerhard sur *Venus Proserpina*). Déméter est une dispensatrice de la vie; ses attributs étaient parfois ceux d'Aphrodite, parfois ceux d'Athéna ou de Cybèle. Au fond de son deuil se cache une idée analogue à celle qu'exprime la douleur d'Aphrodite pleurant sur Adonis. Pas de déesses qui aient mieux gardé leur caractère naturaliste, qui aient moins pris un caractère éthique et politique.

Nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet; mais le peu de faits que nous avons rapprochés suffisent à faire reconnaître dans les principales déesses de la Grèce des formes diverses d'un même type divin, qui représente la puissance de la nature opérant dans le sol humide et nourrie par la rosée du ciel. Aphrodite cesse ainsi d'être la *seule divinité étrangère*, et la frontière entre Hellènes et Barbares s'évanouit d'une manière que beaucoup d'hellénistes auraient peine à accepter; mais l'originalité et la beauté des divinités grecques n'y perdent rien. Nous n'en concevons qu'une plus haute idée de l'activité créatrice du génie hellénique, en voyant ce qu'il a su faire de cette idée sans forme, que l'Orient ne savait exprimer que par une accumulation indéfinie de symboles. De ce panthéisme impropre à la plastique l'art grec a tiré des personnes libres et vivantes, de cette déesse universelle des dieux nationaux. Suivant que les cités grecques se sont plus ou moins écartées du type oriental primitif, on peut dire qu'elles sont arrivées à un degré plus ou moins haut de civilisation; ainsi nous voyons le culte garder un caractère bien plus matérialiste à Corinthe, à Patræ en Achaïe (institution des courtisanes hiérodules), qu'à Athènes. Il y a là comme une échelle où mesurer la puissance d'appropriation de chaque cité et, si l'on peut ainsi parler, sa mesure d'hellénisme.

Autre conclusion : il faut renoncer à chercher l'origine de chacune des déesses de l'Olympe grec dans autant de conceptions primitives différentes l'une de l'autre qu'il y a de divinités. La *mythologie* devient ainsi une *morphologie;* nous avons à chercher comment une même idée très-générale a été conçue et modifiée par les différentes tribus grecques, de quelle empreinte particulière chacune l'a marquée. Point de côté par lequel il soit plus intéressant d'étudier le génie grec que dans ce travail de transformation et d'appropriation. On remonte ainsi au delà des temps historiques proprement dits. L'histoire des dieux est comme le vestibule de l'histoire politique.

Il reste un problème très-difficile, déterminer quelles étaient les conceptions religieuses des Grecs avant leurs rapports, directs ou indirects, avec les peuples sémitiques; on n'arrivera à le résoudre que par voie d'élimination. Lorsqu'on aura mesuré exactement ces influences phénicienne et assyrienne, et défini les éléments qu'elles ont apportés, l'étude comparée des plus anciens monuments de la race aryenne pourra nous apprendre ce qu'était le patrimoine religieux apporté par les Hellènes sur les rives de la mer Égée.

L'article se termine par un coup d'œil général jeté sur l'ensemble de l'histoire des religions antiques. M. Curtius montre comment, dans la décadence du monde antique, dans le perpétuel travail de la pensée religieuse, sans cesse occupée à modifier ses conceptions, les figures des dieux olympiens, que le génie grec avait créées si fermes et si nettes de contour, finissent par se résoudre en simples attributs de la divinité suprême, elles s'évaporent, si l'on peut ainsi parler, et le polythéisme retourne au panthéisme. La déesse-nature de l'Asie, dans cette dernière période, re-

prend toute sa valeur; elle se montre la plus persistante de toutes les conceptions religieuses de l'antiquité. C'était elle qui, sous les noms de déesse syrienne, de Rhéa, d'Artémis d'Éphèse, d'Isis et de Tyché, était la maîtresse du monde gréco-romain, au temps où les apôtres y apportèrent l'Évangile.

« La pensée religieuse qui seule était encore en état d'échauffer les cœurs et de fournir un thème à l'éloquence, c'était la souveraineté de la déesse destin, qui était toute en tous et qui embrassait l'être de toutes les divinités grecques. C'est dans ce sens qu'au second siècle de notre ère Apulée de Madaura et Dion Chrysostome ont célébré la déesse universelle de l'Orient. »

Nous espérons que M. Curtius ne s'en tiendra pas à cette brillante esquisse. Armé comme il l'est d'instruments variés pour la recherche et la découverte, épigraphiste, archéologue, philologue, aussi familier avec les monuments figurés qu'avec ceux de la littérature, il nous doit une histoire de la mythologie grecque qui soit, ainsi qu'il le dit lui-même à propos de cette étude de la formation des types divins, comme le vestibule et l'introduction générale de sa belle *Histoire grecque*. G. PERROT.

**Esquisse d'une histoire de l'architecture classique**, par ERNEST VINET. In-8, Lévy, 1875.

M. Vinet est de ceux qui savent assez pour se risquer à abréger. Rien de plus agréable et de plus brillant que ces quelques pages, mais en même temps rien de plus solide et de plus sérieux. C'est sur une connaissance exacte du détail que repose chacune des idées générales exposées dans ce résumé, chacune des formules par lesquelles est représenté le caractère et le rôle des grandes époques qui se partagent la suite de ce développement. L'auteur caractérise, ne fût-ce que par un mot et par un trait, toutes les grandes écoles qu'il rencontre sur son chemin. Il indique, avec une précision qui ne laisse rien à désirer, le moment où apparaît et le milieu où se dégage chacune des formes principales, de celles qui déterminent un genre et qui sont assez importantes pour entraîner avec elles toute une série de caractères accessoires et subordonnés. L'une de ces formes procède-t-elle d'une autre, en est-elle comme l'expansion naturelle et le terme organique, le mode de cette genèse est saisi et marqué avec une pénétrante sagacité, le passage de l'une à l'autre forme très-heureusement expliqué, et le degré de parenté entre les différents styles qui se succèdent défini de manière à laisser dans l'esprit une idée claire.

On n'éprouve qu'un regret en lisant cette ferme et rapide esquisse, c'est que M. Vinet se soit fixé comme limite la décadence de l'architecture classique, qu'il n'ait pas conduit jusqu'à nos jours cette ferme et rapide esquisse. « Le mouvement général de l'art, l'inspiration se modifiant suivant le temps et les mœurs, voilà, dit l'auteur, ce que je me suis attaché à présenter. » On regrette qu'il se soit arrêté en si beau chemin, qu'il n'ait pas appliqué cette méthode, dont il est si bien maître, à un ensemble

de faits encore plus complexe. Comme il aurait bien montré à quelles croyances, à quelles conditions sociales nouvelles correspondent l'architecture du moyen âge, romane et ogivale, puis celle de la renaissance, enfin l'architecture industrielle de notre siècle! M. Vinet nous répondra, et il sera dans son droit, que nous ne sommes pas juge des motifs qui l'ont décidé à restreindre son cadre, et que nous n'avons qu'une chose à examiner, à savoir s'il l'a bien rempli. Pourtant il ne saurait nous défendre d'exprimer une espérance. Lui qui a si bien défini l'originalité de l'architecture romaine, comme il aurait su faire comprendre ce qui fait le charme singulier et le cachet de l'art de la renaissance! L'art de la renaissance n'emploie que des formes inventées bien des siècles avant lui, que des motifs déjà connus, et pourtant il est lui-même, il ne ressemble à rien de ce qui l'a précédé, et ceux qui viendront après lui, tout en ayant les mêmes éléments à leur disposition, ne retrouveront pas son secret perdu. Il naît quand au XV^e^ siècle l'arc aigu se fatigue, se tourmente, et retombe sur lui-même comme épuisé, quand toutes les meilleures formes, toutes les combinaisons naturelles de l'ogive ont été tour à tour essayées, appréciées, puis comme usées par l'emploi qu'on en a fait. L'école chrétienne du moyen âge, cachant sous un vain luxe d'ornement sa stérilité désormais inguérissable, meurt au moment où l'antiquité retrouvée montre au monde moderne son front radieux. Le XVI^e^ siècle se constitue l'héritier et comme le légataire universel de la Grèce, de Rome et du moyen âge; il mélange souvent, dans un même édifice, les ordres grecs, l'arc plein-cintre et l'arc aigu avec ses variétés récentes, l'arc en doucine et l'arc à talon; il prend aussi partout ses motifs d'ornementation, ses moulures. L'originalité de ce style, car il en a une, est tout entière dans le degré et la proportion du mélange, dans l'imprévu de la combinaison. C'est ce que sent, en face d'un monument de Bramante, de Palladio, de Sansovino, quiconque a la moindre habitude de l'art, mais ce qu'il est difficile d'expliquer et de démontrer; d'ailleurs il n'était pas beaucoup plus aisé de définir l'art romain, de faire toucher du doigt tous ces liens qui le rattachent à la tradition grecque et de mettre tout ensemble en lumière les différences qui les distinguent. Voyez comment M. Vinet se tire de cette difficulté; nous terminerons notre analyse en citant cette page, qui donnera une idée de la manière et du style de l'auteur :

« Il n'y a pas d'architecture romaine, si l'on entend par ce mot un art *sui generis*, totalement affranchi de toute influence étrangère, un art formé lentement, graduellement, lié très-étroitement, comme en Egypte ou en Asie, à la civilisation d'un peuple, et répondant à son climat. Mais si l'on donne un tel nom aux emprunts que fait à ses voisins une nation agissante et guerrière; si, de ces éléments divers, cette nation sait composer un tout grandiose et plein de cette majesté que donne la force et la durée, il y a certainement une architecture romaine, et ses débris sans nombre, parsemés sur le sol de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, nous le disent avec éloquence. Consultez les textes, visitez ces ruines, qui sont l'une des

gloires de Rome, quel est le fait capital qui ressort d'une telle étude? C'est que, depuis les rois jusqu'à la conquête de la Grèce, l'art de construire, chez les Romains, fut dominé complétement par l'influence étrusque. A partir de la prise de Corinthe, l'inspiration grecque refoule l'inspiration étrusque, le vent vient de l'Attique, et souffle pendant plusieurs siècles sans interruption. Peut-être même l'architecture étrusque n'avait-elle point d'autre base que le système hellénique; ou, pour mieux dire, il est possible qu'elle ne fût en réalité que l'architecture grecque à son premier essor.

« Trois choses, suivant Denys d'Halicarnasse, caractérisèrent la magnificence romaine : les aqueducs, les routes, les égouts; τάς τε τῶν ὑδάτων ἀγωγάς, τὰς τῶν ὁδῶν στρώσεις, καὶ τὰς τῶν ὑπονομῶν ἐργασίας. Les Romains, en effet, furent d'excellents ingénieurs; le goût de ces travaux d'utilité publique, que nous nommons ponts et chaussées, les rapproche des Egyptiens, ces puissants canalisateurs. Les Grecs paraissent avoir été moins portés vers ce genre d'entreprises, ou, pour mieux dire, ils se trouvèrent placés dans des conditions infiniment moins favorables que les Romains. Cependant Diodore nous a conservé la mémoire du Sicilien Phœax, si habile à pratiquer des émissaires et des canaux souterrains, que les Agrigentins donnèrent le nom de φαίακας à ce genre de construction. »

G. Perrot.

FIN DU TRENTIÈME VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TRENTIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

---

### LIVRAISON DE JUILLET.


I. — Sur trois vases peints de la Grèce propre, à ornements dorés, par M. Maxime Collignon..... 1

II. — Les Celtes, les Galates, les Gaulois, par M. H. d'Arbois de Jubainville. 4

III. — Inscription inédite de Mégare, par M. Bayet..... 19

IV. — Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal, par M. Homou..... 23

V. — Les Récentes découvertes dans la catacombe de Domitille, près Rome, par M. Louis Lefort..... 39

VI. — Inscriptions d'Asie Mineure, par M. Georges Perrot..... 48

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juin)..... 55

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 56

Bibliographie..... 62

Planches XVII et XVIII. Vases peints de la Grèce propre.


### LIVRAISON D'AOUT.


I. — Sur trois vases peints de la Grèce propre à ornements, dorés (*suite et fin*), par M. Maxime Collignon..... 73

II. — Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal (*suite et fin*), par M. Homou..... 80

III. — Une inscription de Cyzique, par M. G. Perrot..... 93

IV. — Inscriptions grecques découvertes en Égypte, par M. E. Miller..... 107

V. — Inscription tracée à la pointe sous le pied d'un vase grec, par M. A. de Longpérier..... 115

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juillet)..... 119

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 121

Bibliographie..... 126

Planches XIX et XX. Vases peints de la Grèce propre.

## LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

I. — Sur les rochers sculptés de la Suède, par M. Oscar Montelius..... 137
II. — Tumulus de Renongat en Plovan (Finistère), par M. Paul du Chatellier..... 143
III. — Projet d'un musée de plâtres, par M. Félix Ravaisson..... 147
IV. — L'Ilion d'Homère et M. Vivien de Saint-Martin, par M. le Dr Henri Schliemann..... 155
V. — Les Déesses-Mères en Séquanie, par M. Auguste Castan..... 171
VI. — Le Vase de Grœckwyl, par M. Alexandre Bertrand..... 174
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'août)..... 186
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 188
Bibliographie..... 192
Planche XXI. Bas-reliefs antiques.

## LIVRAISON D'OCTOBRE.

I. — Sur un groupe d'Éros et Psyché trouvé en Grèce, par M. Maxime Collignon..... 201
II. — Sur les rochers sculptés de la Suède (*suite et fin*), par M. Oscar Montelius..... 205
III. — Les Liguses, vulgairement dits Ligures, par M. H. d'Arbois de Jubainville..... 211
IV. — Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie (II), par M. Eug. Muntz..... 224
V. — L'Emplacement de la ville d'Adoullam, par M. Ch. Clermont-Ganneau..... 231
VI. — Rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm, par M. Alexandre Bertrand..... 246
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de septembre). 259
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 261
Bibliographie..... 266
Planche XXII. Éros et Psyché.

## LIVRAISON DE NOVEMBRE.

I. — Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie (*suite et fin*), par M. Eug. Muntz..... 273
II. — Un tumulus du Jura, au champ Peupin, près Chilly, par M. H. de Vivès..... 285
III. — Lettre à M. Alexandre Bertrand. Sur des fouilles entreprises auprès de Kiev (Russie méridionale), par M. Louis Leger..... 291
IV. — Notes sur la Pentapole maudite, par M. F. de Saulcy..... 295
V. — Limites de la province Lingonaise du côté du Barrois, par M. Léon Maxe Werly..... 303

VI. — Les Liguses, vulgairement dits Ligures (*suite*), par M. H. d'Arbois de Jubainville ..... 309
VII. — Rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm (*suite et fin*), par M. Alexandre Bertrand ..... 322
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'octobre) .... 338
Nouvelles et correspondance ..... 339
Bibliographie ..... 344
Planches XXIII. Mosaïque de Sainte-Constance (Rome).
XXIV. Tumulus gaulois.

## LIVRAISON DE DÉCEMBRE.

I. — Monnaies des princes chrétiens d'Orient à l'époque des Croisades (Monnaies inédites et rectifications), par M. G. Schlumberger ..... 345
II. — Le Temple *Vassogalate* des Arvernes et la dédicace *Mercurio vassocaleti*, par M. Robert Mowat ..... 359
III. — Les Liguses, vulgairement dits Ligures (*suite et fin*), par M. H. d'Arbois de Jubainville ..... 373
IV. — Le Dieu tricéphale gaulois (Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), par M. J. de Witte ..... 389
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de novembre) ... 388
Nouvelles et correspondance ..... 396
Bibliographie ..... 408
Planches XXV. Monnaies du moyen âge.
XXVI. Inscriptions romaines.

# TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS


*** Saint Louis et son temps, par H. Wallon, p. 62-63 (Bibl.).

A. B. — Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, mois de juillet, p. 119-120 (août); — mois d'octobre, p. 338 (novembre); — mois de novembre, p. 388-395 (décembre).

A. de B. — Etude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, par H. A. Mazard, p. 63 (Bibl.). — Histoire du prieuré de La Magdeleine-lez-Orléans, de l'ordre de Fontevraud, par L. de Vauzelles, p. 272 (Bibl.). — Statistique monumentale du département du Cher, canton des Aix-d'Angillon, p. 344 (Bibl.).

Arbois de Jubainville (H. d'). — Les Celtes, les Galates, les Gaulois, p. 4-18 (juillet). — Les Liguses, vulgairement dits Ligures, p. 211-223 (octobre). — (*suite*), p. 309-321 (novembre); — (*suite et fin*), p. 373-382 (décembre).

B***. — Die Geschichte der Burgundionenund Burgundiens bis zum Ende der I. Dynastie, de M. A. Jahn, p. 193-194 (Bibl.).

Bayet. — Inscription inédite de Mégare, p. 19-22 (juillet).

Beaurredon (J.). — Acception épicurienne du verbe Benefacere, p. 407 (Nouv. et Corr.).

Bertrand (Alexandre). — Le vase de Graeckwyl, p. 174-185, 1 figure (septembre). — Rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm, p. 246-258 (octobre); — (*suite et fin*), p. 322-337, 1 figure (novembre).

Cahier (Ch.). — Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par Ch. Cahier et feu Arthur Martin, p. 65-68 (Bibl. p. M. Edmond Le Blant).

Castan (Auguste). — Les Déesses-Mères en Séquanie, p. 171-173, 1 fig. (sept.).

C. E. R. — Précis de l'histoire de la bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale, par Alfred Franklin, p. 64-65 (Bibl.). — La fleur des antiquités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, par Gilles Corrozet, p. 131-132 (Bibl.).

Chappell (W.). — The history of Music, (art and science), p. 199-200 (Bibl. par M. Ch. Emile Ruelle).

Chatellier (Paul du). — Tumulus de Renongat en Plovan (Finistère), p. 143-174, 4 fig. (septembre).

Clermont-Ganneau (Ch.). — L'emplacement de la ville d'Adoullam, p. 231-245 (octobre). — Inscription du Puy-de-Dôme, p. 261 (Nouv. et Corr.).

Collignon (Maxime). — Sur trois vases peints de la Grèce propre, à ornements dorés, p. 1-3, pl. XVII et XVIII (juillet); — (*suite et fin*), p. 73-79, pl. XIX et XX (août). — Sur un groupe d'Eros et Psyché trouvé en Grèce, p. 201-204, pl. XXII (octobre).

Corrozet (Gilles). — La fleur des antiquités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, p. 131-132 (Bibl. par M. C. E. R.).

Couat (Aug.). — Etude sur Catulle, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, p. 68-72 (Bibl. par M. Maurice Croiset).

Croiset (Maurice). — Etude sur Catulle, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Aug. Couat, p. 68-72 (Bibl.).

Curtius (Ernest). — Die Griechische Gœtterlehre vom geschichtlichem Standpunkt, p. 408-414 (Bibl. par M. G. Perrot).

Egger (Victor). — Lettre sur la Corse, p. 139 (Nouv. et Corr.).

Escamps (Henry d'). — Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance, par M. Jules Labarte, p. 266-272 (Bibl.).

Franklin (Alfred). — Précis de l'histoire de la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale, p. 64-65 (Bibl. par M. C. E. R.).

Gobineau (de). — Lettre sur le casque de Berru, p. 59 (Nouv. et Corr.).

G. P. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de juin, p. 55 (juillet). — Τὰ ἀρχαικὰ σμυρναικὰ σταθμὰ τοῦ Μουσείου τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς, par M. Pappadopoulos, p. 63-64 (Bibl.).

Henzen (Guil.). — Acta fratrum Arvalium quae supersunt, restituit et illustravit, p. 126-131 (Bibl. par M. G. Perrot).

Jahn (A.). — Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I. Dynastie, p. 193-194 (Bibl. par M. B***).

Labarte (Jules). — Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance, p. 266-272 (Bibl. par M. Henry d'Escamps).

Le Blant (Edmond). — Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par Ch. Cahier et feu Arthur Martin, p. 65-68 (Bibl.).

Lefort (Louis). — Les récentes découvertes dans la catacombe de Domitille, près Rome, p. 39-47 (juillet).

Leger (Louis). — Viestnik Obstchestva Drevne ruskago iskusstva. Revue de la Société de l'ancien art russe, p. 192-193 (Bibl.). — Lettre à M. A. Bertrand sur des fouilles entreprises auprès de Kiev (Russie méridionale), p. 291-294, 2 fig. (novembre).

Legrand (Emile). — Mission en Grèce, p. 189 (Nouv. et Corr.).

Lenormant (François). — Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par Georges Perrot, p. 195-199 (Bibl.).

Longpérier (Adr. de). — Inscription tracée à la pointe sous le pied d'un vase grec, p. 115-118 (août).

Martin (Arthur). — Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par Ch. Cahier et feu Arthur Martin, p. 65-68 (Bibl. par M. Edmond Le Blant).

Maspero (G.). — Histoire ancienne des peuples de l'Orient, p. 132-136 (Bibl. par M. O. R.).

Maxe Werly (Léon). — Limites de la province Lingonaise du côté du Barrois, p. 302-308 (novembre).

Mazard (H. A.). — Etude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, p. 63 (Bibl. par M. A. de B.).

Miller (E.). — Inscriptions grecques découvertes en Egypte, p. 107-114, 1 fig. (août).

Montelius (Oscar). — Sur les rochers sculptés de la Suède, p. 137-142, 8 fig. (septembre); — (*suite et fin*), p. 205-210, 6 fig. (octobre)

Mowat (Robert). — Le temple Vassogalate des Avernes et la dédicace Mercurio Vassocaléti, p. 358-375, pl. XXVI (décembre).

Muntz (Eug.). — Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, p. 224-230 (octobre); — (*suite et fin*), p. 273-284, pl. XXIII (novembre).

Newton (C. T.). — Sculptures du Parthénon, p. 400-401 (Nouv. et Corr.).

O. R. — Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par G. Maspero, p. 132-136 (Bibl.).

Palustre (Léon). — Inscription romaine dans l'église de Cazaux (Haute-Garonne), p. 405-406 (Nouv. et Corr.).

Pappadopoulos. — Τὰ ἀρχαικὰ σμυρναικὰ σταθμὰ τοῦ Μουσείου τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς, p. 63-64 (Bibl. par M. G. P.).

Perrot (G.). — Inscriptions d'Asie Mineure, p. 48-54 (juillet). — Une inscription de Cyzique, p. 93-106 (août). — Acta fratrum Arvalium quae supersunt, restituit et illustravit, Guil. Henzen, p. 126-131 (Bibl.). — Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, p. 195-199 (Bibl. par M. François Lenormant). — Die Griechische Gœtterlehre vom geschichtlichem Standpunkt, par Ernest Curtius, p. 408-414 (Bibl.). — Esquisse d'une histoire de l'architecture classique, par Ernest Vinet, p. 414-416 (Bibl.).

Ravaisson (Félix). — Projet d'un Musée de plâtres, p. 145-154, pl. XXI, 2 fig. (septembre).

Renier (Léon). — Notice sur une inscription romaine relative à l'historien Velléius Paterculus, p. 388-395 (décemb.).

Revon (Louis). — Trésor monétaire de Sillingy, p. 57 (Nouv. et Corr.).

Robiou. — Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal, p. 28-38 (juillet); — (*suite et fin*), p. 88-92 (août).

RUELLE (CH.-EMILE). — The history of Music (art and science), by W. CHAPPELL, p. 199-200 (Bibl.).

SAULCY (F. DE). — Notes sur la Pentapole maudite, p. 295-301 (novembre).

SCHLIEMAN (HENRI). — L'Ilion d'Homère et M. Vivien de Saint-Martin, p. 154-170 (septembre).

SCHLUMBERGER (GUST.). — Monnaies des princes chrétiens d'Orient à l'époque des croisades. p. 343-358, pl. XXV (décembre).

VAUZELLES (L. DE). — Histoire du prieuré de La Magdeleine-lez-Orléans, de l'ordre de Fontevraud, p. 272 (Bibl. par M. A. DE B.).

VINET (ERNEST). — Esquisse d'une histoire de l'architecture classique, p. 414-416 (Bibl. par M. G. PERROT).

VIVÈS (H. DE). — Un tumulus du Jura au champ Peupin, près Chilly, p. 285-290, pl. XXIV (novembre).

WALLON (H.). — Saint Louis et son temps, p. 62-63 (Bibl. par M***).

WITTE (J. DE). — Le dieu tricéphale gaulois. Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 383-387 (décembre).

X. — Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, mois d'août, p. 186-187 (septembre); — mois de septembre, p. 259-260 (octobre).

# TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.
VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.


## I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 56-62 (juillet); — id., p. 121-125 (août); — id., p. 192-200 (septembre); — id., p. 261-265 (octobre); — id., p. 339-343 (novembre); — id., p. 396-407 (décembre).

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions : mois de juin, par M. G. P., p. 55 (juillet); — mois de juillet, par M. A. B., p. 119-120 (août); — mois d'août, par M. X., p. 186-187 (septembre); — mois de septembre, par M. X., p. 259-260 (octobre); — mois d'octobre, par M. A. B., p. 338 (novembre); — mois de novembre, par M. A. B., p. 388-395 (décembre).

Concours de l'Académie des inscriptions, p. 396-399 (Nouv. et Corr.).

Rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm, par M. Alexandre Bertrand, p. 246-258 (octobre); — (*suite et fin*), p. 322-337, 1 fig. (novembre).

Vase peint acquis par le Louvre, p. 56 (Nouv. et Corr.).

Projet d'un musée de plâtres, par M. Félix Ravaisson, p. 145-154, pl. XXI, 2 fig. (septembre).

Etude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, par H. A. Mazard, p. 63 (Bibl. par M. A. de B.).

Précis de l'histoire de la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale, par Alfred Franklin, p. 64-65 (Bibl. par M. C. E. R.).

Objets archéologiques et artistiques des églises, p. 121 (Nouv. et Corr.).

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par Georges Perrot, p. 195-199 (Bibl. par M. François Lenormant).

Cours d'archéologie de M. F. Lenormant, p. 400 (Nouv. et Corr.).

Sommaires de publications archéologiques, p. 58 et 61 (Nouv. et Corr.); — id., p. 125 (Nouv. et Corr.); — id., p. 186 et 191 (Nouv. et Corr.); — id., p. 265 (Nouv. et Corr.); — id., p. 343 (Nouv. et Corr.); — id., p. 406 et 407 (Nouv. et Corr.).

## II. ÉGYPTE ET ORIENT.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par G. Maspero, p. 132-136 (Bibl. par M. O. R.).

Le Chien en Egypte, p. 342 (Nouv. et Corr.).

Inscriptions grecques découvertes en Egypte, par M. E. Miller, p. 107-114, 1 fig. (août).

Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal, par M. Robiou, p. 23-38 (juillet); — (*suite et fin*), p. 80-92 (août).

Notes sur la Pentapole maudite, par M. F. de Saulcy, p. 295-301 (novembre).

L'emplacement de la ville d'Adoullam, par M. Ch. Clermont-Ganneau, p. 231-245 (octobre).

Une inscription de Cyzique, par M. G. Perrot, p. 93-106 (août).

Inscriptions d'Asie Mineure, par M. G. Perrot, p. 48-54 (juillet).

L'Ilion d'Homère et M. Vivien de Saint-Martin, par M. le Dr Henri Schliemann, p. 154-170 (septembre).

Monnaies des princes chrétiens d'Orient à l'époque des croisades, par M. Gust. Schlumberger, p. 345-358, pl. XXV (décembre).

### III. GRÈCE.

Sculptures du Parthénon, par M. C. T. Newton, p. 400-401 (Nouv. et Corr.).

Sur un groupe d'Eros et Psyché trouvé en Grèce, par M. Maxime Collignon, p. 201-204, pl. XXII (octobre).

Inscription inédite de Mégare, par M. Bayet, p. 19-22 (juillet).

Inscription tracée à la pointe sous le pied d'un vase grec, par M. Adr. de Longpérier, p. 115-118 (août).

Sur trois vases peints de la Grèce propre, à ornements dorés, par M. Maxime Collignon, p. 1-3, pl. XVII et XVIII (juillet); — (*suite et fin*), p. 73-79, pl. XIX et XX (août).

Die Griechische Gœtterlehre vom geschichtlichem Standpunkt, par Ernest Curtius, p. 408-414 (Bibl. par M. G. Perrot).

Essai sur l'Ephébie attique, de M. Albert Dumont, p. 401-403 (Nouv. et Corr.).

Τὰ ἀρχαικὰ σμυρναικὰ σταθμὰ τοῦ Μουσείου τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς, par M. Pappadopoulos, p. 63-64 (Bibl. par M. G. P.).

Mission en Grèce, par M. Emile Legrand, p. 189 (Nouv. et Corr.).

### IV. ITALIE.

Sépultures étrusques découvertes à Bologne, p. 262-263 (Nouv. et Corr.).

Colombaires découverts à Rome, p. 188 (Nouv. et Corr.).

Fouilles du mont Esquilin à Rome, p. 188 et 189 (Nouv. et Corr.).

Découverte archéologique près de Castel-Gandolfo, p. 343 (Nouv. et Corr.).

Fouilles à Pompéi, p. 191 (Nouv. et Corr.).

Etat actuel des fouilles de Pompéi, p. 403-405 (Nouv. et Corr.).

Archives privées d'un habitant de Pompéi, p. 122 (Nouv. et Corr.).

Acta fratrum Arvalium quæ supersunt, restituit et illustravit Guil. Henzen, p. 126-131 (Bibl. par M. G. Perrot).

Les récentes découvertes dans la catacombe de Domitille, près Rome, par M. Louis Lefort, p. 39-47 (juillet).

Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, par M. Eug. Muntz, p. 224-230 (octobre). — (*suite et fin*), p. 273-284, pl. XXIII (novembre).

### V. FRANCE.

Lettre sur la Corse, par M. Victor Egger, p. 139 (Nouv. et Corr.).

Instructions archéologiques pour la Haute-Loire, p. 265 (Nouv. et Corr.).

Tumulus de Benongat-en-Plovan (Finistère), par M. Paul du Chatellier, p. 143-146, 4 fig. (septembre).

Un tumulus du Jura, au champ Peupin, près Chilly, par M. H. de Vivès, p. 285-290, pl. XXIV (novembre).

Les Celtes, les Galates, les Gaulois, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 4-18 (juillet).

Les Liguses, vulgairement dits Ligures, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 211-223 (octobre). — (*suite*), p. 309-321 (novembre); — (*suite et fin*), p. 373-382 (décembre).

Limites de la province Lingonaise du côté du Barrois, par M. Léon Maxe Werly, p. 302-308 (novembre).

Lettre sur le casque de Berru, par M. de Gobineau, p. 59 (Nouv. et Corr.).

Les Déesses-Mères en Séquanie, par M. Auguste Castan, p. 171-173, 1 fig. (septembre).

Le dieu tricéphale gaulois. Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. J. de Witte, p. 383-387 (décembre).

Le Temple Vassogalate des Arvernes et la dédicace *Mercurio Vassocaleti*, par M. Robert Mowat, p. 358-375, pl. XXVI (décembre).

Inscription du Puy-de-Dôme, par M. Clermont-Ganneau, p. 261 (Nouv. et Corr.).

Autel romain de Monthelon, près Autun, p. 264 (Nouv. et Corr.).

Inscription romaine dans l'église de Cazaux (Haute-Garonne), par M. Léon Palustre, p. 405-406 (Nouv. et Corr.).

Antiquités romaines trouvées à Carnac, p. 263-264 (Nouv. et Corr.).

Découvertes gallo-romaines près de Ham, p. 58 (Nouv. et Corr.).

Trésor monétaire de Sillingy, par M. Louis Revon, p. 57 (Nouv. et Corr.).

Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I. Dynastie, de M. A. Jahn, p. 193-194 (Bibl. par M. B***).

Découverte d'un second Caranda, p. 121 (Nouv. et Corr.).

Statistique monumentale du département du Cher, canton des Aix-d'Angillon, p. 344 (Bibl. par M. A. de B.).

Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge,

par Ch. Cahier et feu Arthur Martin, p. 65-68 (Bibl. par M. Edmond Le Blant).

Histoire du prieuré de La Magdeleine-lez-Orléans, de l'ordre de Fontevraud, par M. L. de Vauzelles, p. 272 (Bibl. par M. A. de B.).

La fleur des antiquités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, par Gilles Corrozet, p. 131-132 (Bibl. par M. C. E. R.).

Découverte de monnaies du XIVe siècle à Saint-Quentin, p. 339 (Nouv. et Corr.).

## VI. PAYS DIVERS.

Le vase de Graeckwyl, par M. Alexandre Bertrand, p. 174-185, 1 fig. (septembre).

Sur les rochers sculptés de la Suède, par M. Oscar Montelius, p. 137-142, 8 fig. (septembre) ; — (*suite et fin*), p. 205-210, 6 fig. (octobre).

Viestnik Obstchestva drevne ruskago iskusstva. Revue de la Société de l'ancien art russe, p. 192-193 (Bibl. par M. Louis Léger).

Lettre à M. A. Bertrand sur des fouilles entreprises auprès de Kiev (Russie méridionale), par M. Louis Léger, p. 291-294, 2 fig. (novembre).

Découvertes archéologiques à Kertch, p. 164 (Nouv. et Corr.).

Découverte des ruines d'une ville transcaspienne, p. 339 (Nouv. et Corr.).

Notice sur une inscription romaine relative à l'historien Velleius Paterculus, par M. Léon Renier, p. 388-395 (décembre).

## VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

Bibliographie, p. 62-72 (juillet) ; — p. 126-136 (août) ; — p. 178-191 (septembre) ; — p. 266-272 (octobre) ; — p. 344 (novembre) ; — p. 408-416 (décembre).

Etude sur Catulle. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Aug. Couat, p. 68-72 (Bibl. par M. Maurice Croiset).

Découverte d'un manuscrit de Strabon en Italie, p. 261-262 (Nouv. et Corr.).

Saint Louis et son temps, par M. H. Wallon, p. 62-63 (Bibl. par M. ***).

Esquisse d'une histoire de l'architecture classique, par Ernest Vinet, p. 414-416 (Bibl. par M. G. Perrot).

The history of Music (art and science), by W. Chappell, p. 199-200 (Bibl. par M. Ch.-Emile Ruelle).

Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance, par M. Jules Labarte, p. 266-272 (Bibl. par M. Henry d'Escamps).

Acception épicurienne du verbe « benefacere », par M. J. Beaurredon, p. 407 (Nouv. et Corr.).

FIN DE LA TABLE.

Paris.— Typ. Pillet fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148. N. DELHI.